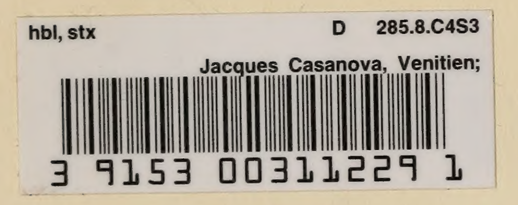
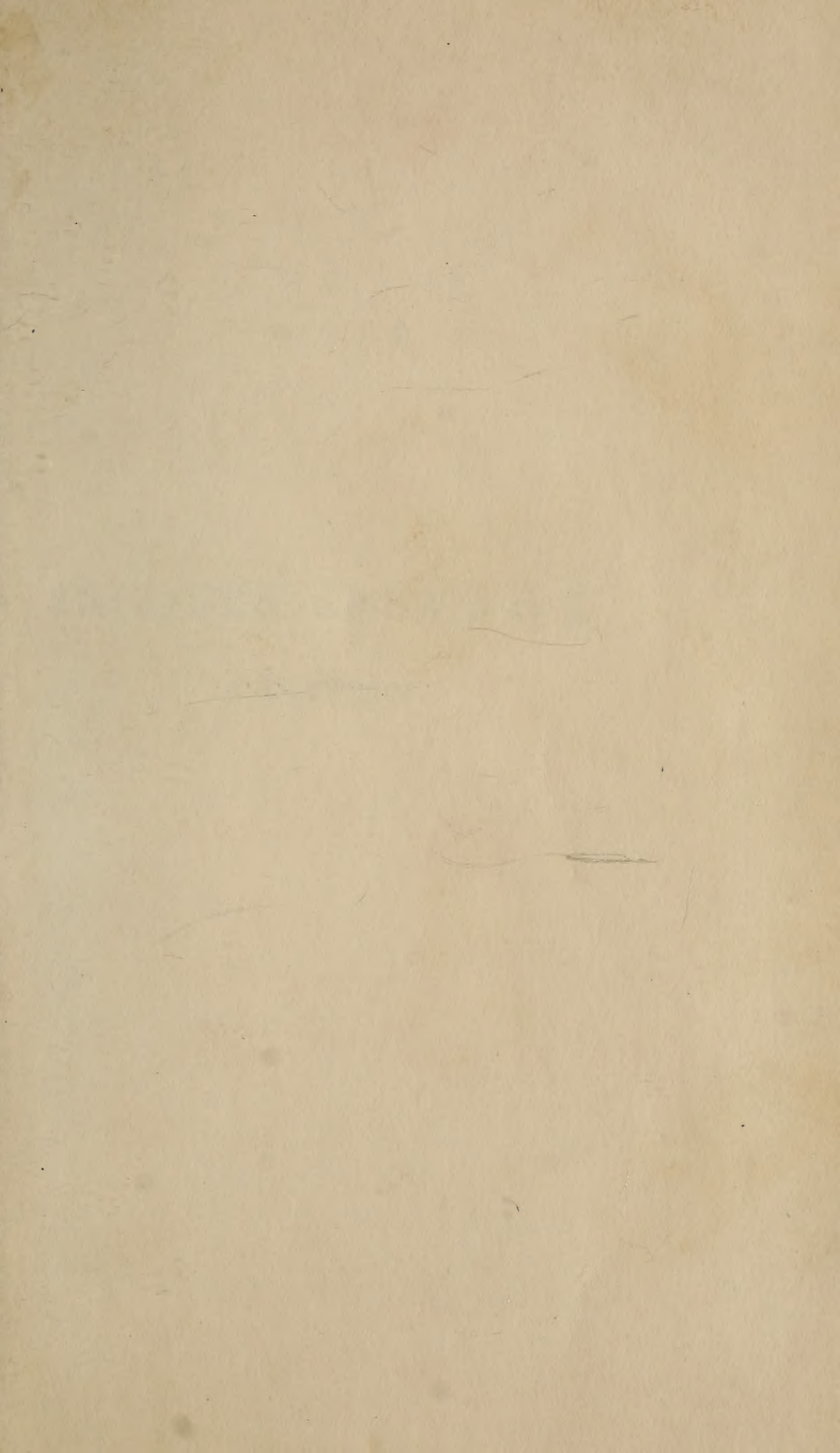


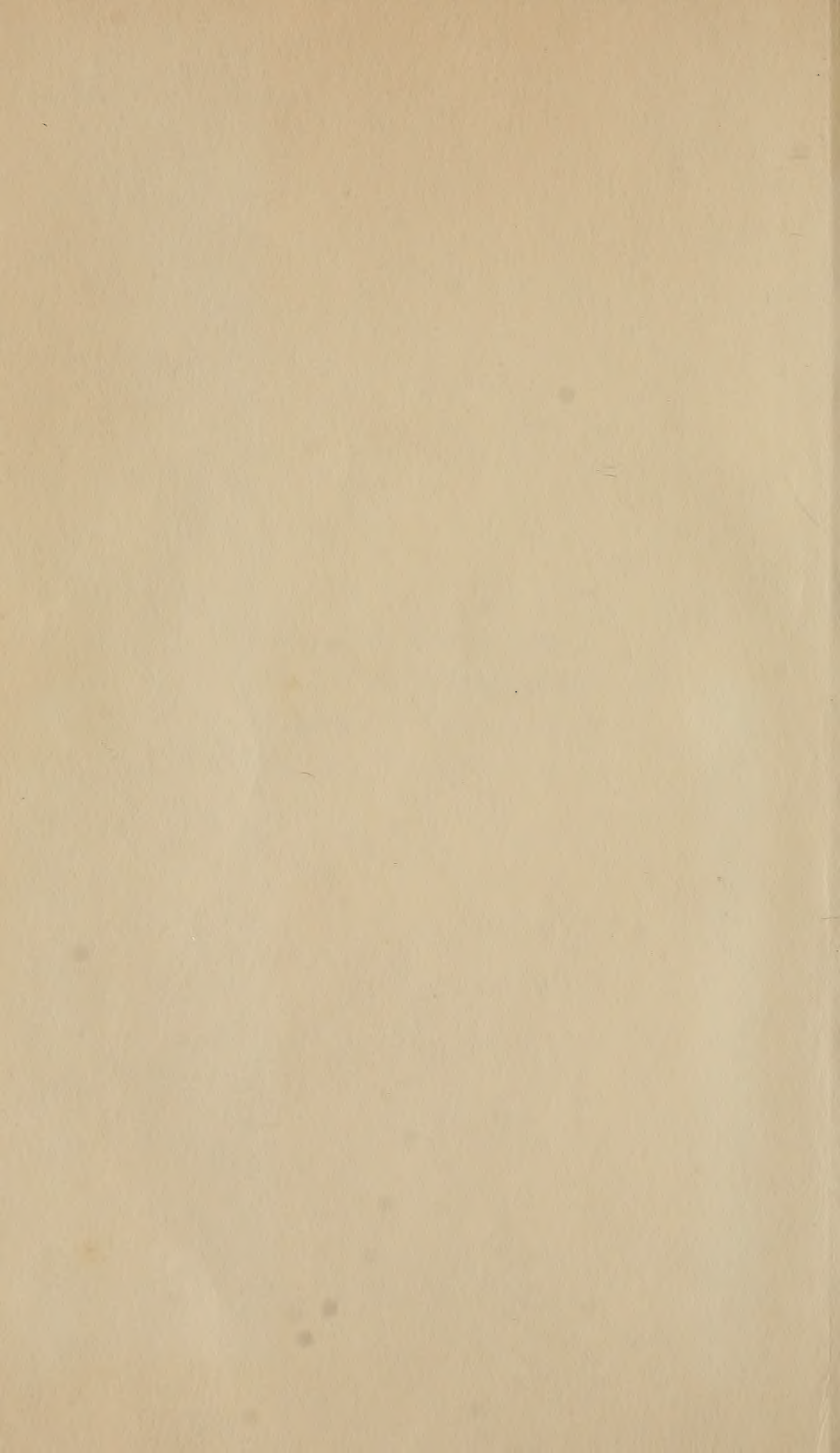



hbl, stx
D 285.8.C4S3
Jacques Casanova, Venitien;
3 9153 00311229 1

Fumigated 3/90







JACQUES CASANOVA

VÉNITIEN

CALMANN-LÉVY, ÉDITEURS

DU MÊME AUTEUR

Format grand in-18.

D'ARTAGNAN. . . . . 1 vol.

1828-13. — Coulommiers. Imp. PAUL BRODARD. — 3-14.

CHARLES SAMARAN

JACQUES CASANOVA

VÉNITIEN

UNE VIE D'AVENTURIER

AU XVIIIe SIÈCLE



PARIS

CALMANN-LÉVY, ÉDITEURS

3, RUE AUBER, 3

—

Il a été tiré de cet ouvrage

DIX EXEMPLAIRES SUR PAPIER DE HOLLANDE

tous numérotés.

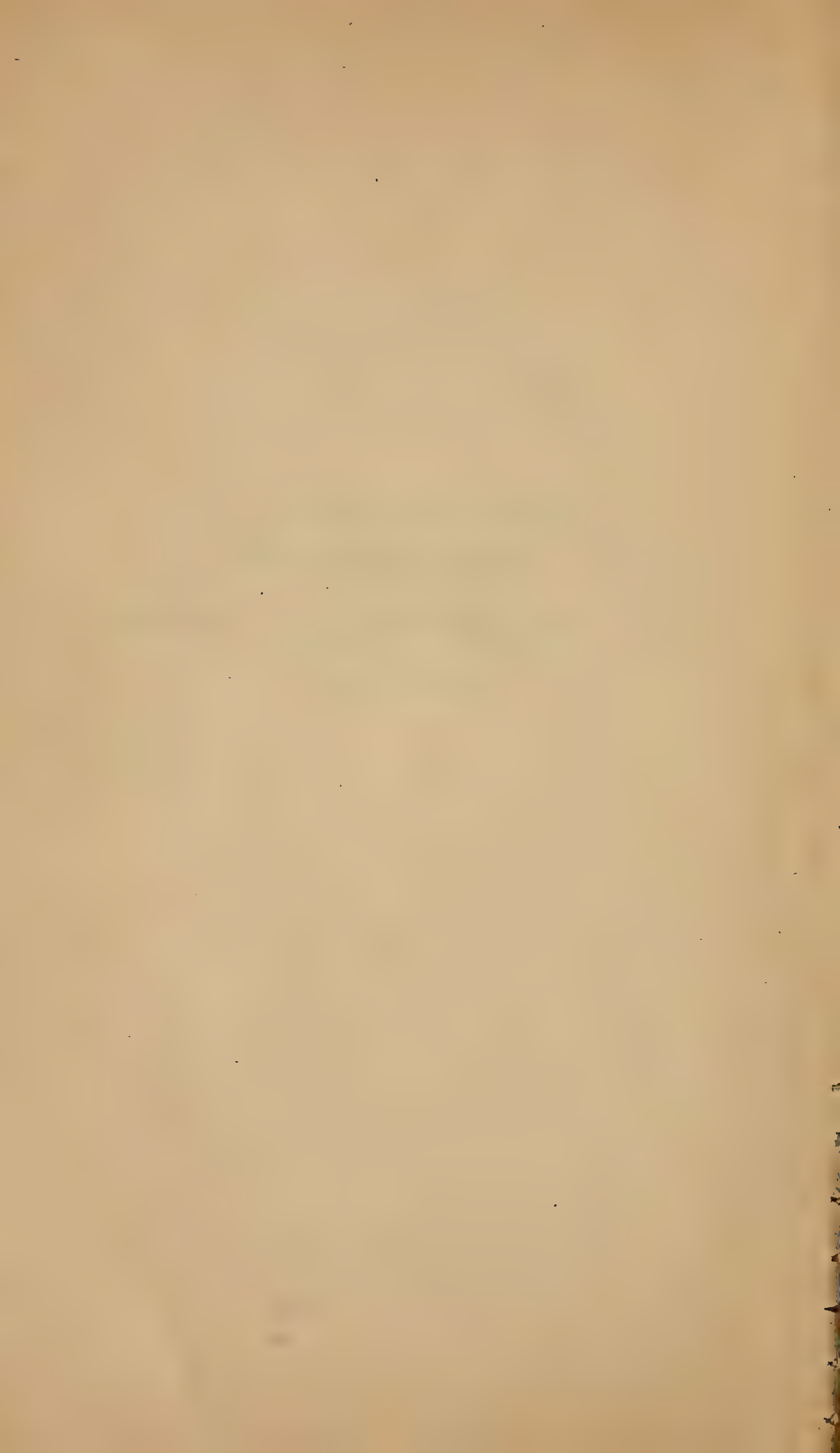
A

TAGE E. BULL

DE COPENHAGUE

ce livre est dédié en témoignage d'affectueuse reconnaissance.

CH. S.



AVANT-PROPOS

> « Les lecteurs instruits devineront les noms de toutes les femmes et des hommes que je masque, dont tout le monde ne connoit pas les scélératesses, et, mon indiscrétion les blessant dans l'âme, ils crieront tous contre moi[1]. »

Au moment où la Révolution bouleversait Paris et la France, dispersant aux quatre vents du ciel toute une société raffinée, élégante et légère, un vieil homme, dans un château de Bohême, se souvenait avec délices de sa jeunesse et de son âge mûr, écoulés dans l'admiration de ce que l'on s'acharnait maintenant à détruire. Parfois, en écrivant l'histoire de sa vie, il grommelait des injures à l'adresse de Mirabeau, de Robespierre et des « infâmes jacobins », puis il se remettait à chanter en français, lui vénitien[2], les louanges du passé.

1. *Correspondance Casanova-Opiz*, I, 97.

2. « La langue française, disait-il dans une Préface, restée manuscrite, de ses *Mémoires*, est la sœur bien-aimée de la

Jacques Casanova, dit le chevalier de Seingalt, était alors bibliothécaire d'un riche seigneur bohémien, le comte de Waldstein, chambellan de Sa Majesté l'Empereur autrichien, seigneur de Dux, Oberleutensdorf et autres lieux. Quant aux feuillets de grand format, qu'il couvrait infatigablement de sa belle et régulière écriture, ils sont devenus ces fameux *Mémoires*, auxquels la variété des aventures racontées, le nombre et l'importance des personnages mis en scène, la liberté des récits, la personnalité enfin de l'auteur, d'abord mystérieuse, puis d'autant plus attachante qu'elle était mieux connue, ont assuré, auprès des gens de lettres et des simples curieux, un succès qui dure encore, après un siècle presque révolu.

*
* *

C'est un fait, regrettable peut-être, mais c'est un fait qu'une existence vertueuse, d'austère et noble tenue, impressionne beaucoup moins le commun des hommes

mienne; je l'habille souvent à l'italienne; je la regarde, elle me semble plus jolie, elle me plaît davantage, et je me trouve content. Sûr en grammaire, et certain qu'aucun lecteur ne me trouvera obscur, j'ai défendu à mon éditeur d'adopter les corrections que quelque puriste constipé s'aviserait d'introduire dans mon manuscrit » (*Livre*, 1887, p. 44). Vaine défense! Jamais texte littéraire n'est parvenu au public plus défiguré que les *Mémoires* de Casanova, arrangés en français par Laforgue et en allemand par W. von Schütz, chacun utilisant à sa manière le manuscrit original. Sans doute, le français aisé, coulant, gracieux du professeur Laforgue a servi grandement la popularité de l'ouvrage, mais combien celui de Casanova eût été plus savoureux, dans sa maladresse et dans son incorrection mêmes ! Notre Vénitien, au demeurant, n'écrivait pas si mal le français : on pourrait citer, soit dans ses autres ouvrages, soit dans ses lettres, des pages irréprochables ou peu s'en faut.

que les exploits mouvementés des coquins. Serait-ce que la vertu se présente trop souvent, et non sans maladresse, sous les traits d'une duègne un peu solennelle et revêche, vaquant sans fantaisie aux soins d'une maison bien ordonnée, mais triste? Le vice, lui, du moins le vice jeune, a quelque chose de pimpant et d'ingénu qui prévient en sa faveur. Il évoque, avec la charmante et perfide Manon, les boudoirs coquets où, dans les meubles en bois des Îles, les fanfreluches vaporeuses gisent en un désordre parfumé, avec Des Grieux, libertin et frivole, mais sympathique encore, les folles nuits passées à filer la carte à l'Hôtel de Transylvanie. De ce vice-là le lecteur se défend comme il peut, mais il en voit sans déplaisir la peinture, excusant même ses écarts avec d'autant plus d'indulgence qu'il a moins à en souffrir.

N'y a-t-il donc, dans la curiosité, excessive aux yeux de certains, qui entoure la vie et les *Mémoires* de Jacques Casanova, que l'attrait du vice jeune et aimable? Il faut le dire tout de suite : les récits galants du célèbre aventurier semblent trop souvent porter la marque d'une impureté en quelque sorte maladive, ou d'une sénilité qui s'ingénie à corser, peut-être même à imaginer des scènes érotiques! Heureusement, il n'y a pas dans la vie d'un homme — cet homme fût-il Casanova — que des histoires de femmes, et par d'autres côtés notre héros justifie dans une certaine mesure l'engouement dont nombre de bons esprits, parmi les plus rebelles à la magie des aventures et à l'attrait du scandale, se sont pris pour sa personne et pour ses œuvres.

Casanova offre en effet un mélange vraiment extraordinaire des dons les plus précieux et des connaissances

les plus étendues. Nourri d'humanisme, il sait par cœur Horace et traduit Homère. Les littératures italienne et française lui sont familières. Il a fréquenté les plus célèbres bibliothèques, écrit en français et en italien, en prose et en vers, des ouvrages d'histoire, des romans, des sonnets, des pièces de théâtre, des essais de toute sorte, entretenu avec l'Europe savante ou lettrée un commerce épistolaire assidu. Il est à son aise chez les érudits comme chez les gens de lettres. Il peut dire son mot sur les problèmes les plus ardus de géométrie, d'astronomie, de physique et de chimie. Il se pique de philosophie, et, quand il attaque Voltaire, excelle à découvrir les défauts de la cuirasse. La théologie, la morale, la politique ne lui sont pas indifférentes; sur l'économie politique, il a ses idées; les sciences occultes, il les a pratiquées. Les artistes trouvent en lui à qui parler, car ses frères, tous deux peintres, lui ont appris bien des choses, et presque aucun des musées d'Europe ne lui est inconnu. Que ne sait-il pas, bien ou mal? Que n'a-t-il pas vu, car il sait voir? Que n'a-t-il pas retenu, car sa mémoire est prodigieuse? Comment lui résister, car sûr et maître de lui, magnifiquement vêtu, l'Éperon d'or en sautoir, il va la tête haute, guettant les compliments, impatient quand on le contredit, arrogant quand on le toise, insolent quand on l'attaque, ne craignant rien, car il est sans scrupules et a vu de près tous les dangers? Sa destinée enfin l'a conduit dans la plupart des pays de la vieille Europe et l'a mis en relations avec les hommes les plus illustres de son temps, si bien que l'histoire de sa vie est une mine véritable, où toutes les curiosités peuvent puiser, et où nombre d'écrivains sont allés chercher des inspirations.

D'un personnage si divers qui, pendant cinquante

années d'aventures, a coudoyé tant de gens, brassé tant d'affaires, écrit sur tant de choses, il est impossible, croyons-nous, d'offrir au public une biographie complète. Outre qu'il y faudrait de nombreux volumes, qui seraient bien souvent la répétition de ses *Mémoires*, il y a dans la vie de Casanova trop de points obscurs encore pour que, même après les innombrables travaux de détail publiés un peu partout, pareille entreprise ne soit pas prématurée. Le texte même de ses *Mémoires* n'est pas encore connu sous sa forme originale et authentique; certains de ses ouvrages imprimés sont introuvables; beaucoup de ses manuscrits dorment, inédits, dans la bibliothèque de Dux, et on n'a publié jusqu'à ce jour que des fragments de sa correspondance. Sans doute Casanova philosophe, historien, moraliste, théologien, mathématicien, poète, ne mérite-t-il pas d'être étudié comme un maître. Encore faudrait-il, pour le juger équitablement, en savoir plus que lui sur toutes ces matières. De même, son style en français ne peut être apprécié que par un français, son style en italien que par un italien.

Notre ambition n'est donc pas d'écrire une vie de Casanova, ni une étude psychologique ou littéraire, mais bien d'apporter une contribution personnelle de recherches à l'histoire de ses aventures et d'apprécier la valeur du témoignage qu'il fournit sur lui-même et sur son temps.

*
* *

Chemin faisant, nous pénètrerons avec lui dans les mondes les plus hétéroclites : comédiens ou comédiennes, gens de lettres et bas bleus, artistes, filles

légères ayant depuis longtemps, comme on disait alors, chanté leur première messe, coquettes surannées, mais toujours désireuses de plaire, vieilles folles à la recherche de la pierre philosophale, aventuriers de race ou aigrefins vulgaires, grands seigneurs et gens de rien, monde de cour, de salons, de coulisses ou de mauvais lieux, que nous visiterons souvent à la suite des commissaires, des inspecteurs de police, ou des « mouches ». Nous essaierons aussi, grâce à l'étude approfondie d'un assez grand nombre d'épisodes des *Mémoires*, de faire saisir sur le vif ce qu'il faut entendre par la *véracité relative* de Casanova.

C'est une question qui, depuis l'ouvrage de Barthold, toujours à lire, bien qu'il soit vieux de plus de soixante ans [1], a fait couler beaucoup d'encre. Casanova, on le sait, a dit et répété qu'il n'y avait dans ses récits rien que de conforme à la vérité, et que son histoire ne devant voir le jour, si jamais elle le voyait, qu'après sa mort, il n'avait aucun intérêt à mentir. Il ne se doutait peut-être pas que sa mémoire serait l'objet de tant de pèlerinages passionnés, ni que son ouvrage susciterait une curiosité à ce point inquiète et scrupuleuse, que toutes les pages en seraient un jour examinées avec un soin minutieux. De fait, ils ne se comptent plus, ceux qui, documents en mains, se sont efforcés de redresser ou de confirmer ses dires, et, comme il arrive en pareil cas, deux courants se sont

1. *Die geschichtlichen Persönlichkeiten in G. Casanovas Memoiren*, Berlin, 1846, 2 vol. in-8. Inutile de noter, autrement que pour mémoire, l'opinion de P. Lacroix (le Bibliophile Jacob) se disant « moralement certain » que les *Mémoires* de Casanova n'avaient pas été écrits en français, et que Stendhal lui-même en était l'habile metteur en œuvre.

formés. Certains critiques, surpris de voir l'auteur se mettre lui-même, sans que rien l'y obligeât, en mauvaise posture devant la postérité, frappés aussi de rencontrer dans ses récits nombre de faits véridiques, en ont conclu, un peu vite, que tout devait y être également exact. D'autres, ayant découvert des erreurs, des confusions, des omissions, des exagérations et même des mensonges, en ont soupçonné partout et refusé à Casanova la moindre créance.

Il faut se garder, croyons-nous, de cette sévérité comme de cette indulgence. Les *Mémoires* de Casanova ont de grands défauts. Le premier, c'est d'être précisément des mémoires, donc d'appartenir à un genre où l'amour-propre de l'auteur joue forcément un trop grand rôle (l'homme est menteur, constate mélancoliquement le Psalmiste). Le second, c'est qu'ils ont été écrits, quelquefois à l'aide de notes ou de correspondances, de souvenirs le plus souvent, à la fin de la vie de leur auteur, vingt ans après les derniers événements racontés, cinquante après les premiers. Le troisième enfin, le plus grave peut-être, c'est qu'ils sont l'œuvre de Casanova, dont le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il ne possédait ni l'honnêteté foncière, ni la rectitude d'esprit, ni l'équilibre moral qui font l'autorité de l'homme, et par conséquent de l'écrivain. Tout lecteur des *Mémoires* ne peut manquer de remarquer l'évident parti pris de Casanova de « romancer » parfois sa vie, soit pour se donner un rôle plus important ou plus piquant que dans la réalité, soit pour esquiver ou travestir certaines de ses aventures, soit pour enjoliver des histoires galantes [1], peut-être même pour faire

1. Il y a dans un manuscrit inédit de Casanova, antérieur

payer lâchement à des femmes innocentes ses déceptions amoureuses. Lorenzo Da Ponte, le librettiste de Mozart, qui connaissait bien son compatriote et son ami, nous paraît avoir résumé assez heureusement ce qu'il faut penser de son dernier ouvrage : « Casanova disse tutto, forse troppo, e qualche volte il non vero [1]. » (Casanova a tout dit, peut-être trop, et quelquefois ce qui n'est pas vrai.)

Les *Mémoires* n'en restent pas moins une source extrêmement curieuse sur la société du XVIIIe siècle. Il importe seulement, si l'on veut y chercher des faits et des dates, de n'accepter qu'avec prudence le témoignage de Casanova, de contrôler ses renseignements par d'autres renseignements, de démêler autant que possible le vrai du faux, de faire en un mot, pour toutes les parties de ce livre célèbre, ce que nous avons tenté de faire pour quelque-unes.

*
* *

Nous devons maintenant nous expliquer sur le plan et sur la composition de ce livre, ou plutôt sur quelques-uns de ses défauts. C'est une faiblesse des biographes de s'intéresser également à tout ce qui touche leur héros, et de s'imaginer que les lecteurs s'y intéressent de même. Quand ce héros est un Casanova, que son livre est attachant et mystérieux comme les *Mémoires*,

aux *Mémoires*, un passage bien suggestif : « Il ne me serait pas difficile de m'employer à donner au public des obscénités, dont l'édition disparaîtrait avec la plus grande rapidité ; mais je ne me soucie pas de briller dans un pareil genre » (Arch. de Dux, *Confutation... de la Gazette d'Iéna*).

1. Lettre à Pananti, New-York, 28 nov. 1828, dans *Scritti di Pananti*, publiés par L. Andreani, Florence, 1897.

la joie de la découverte leur donne aisément le change sur l'importance de ce qu'ils ont trouvé. Sans doute, ceux qui, comme nous, ont lu les *Mémoires* avec le désir impatient de savoir la vérité, nous suivront avec indulgence. D'autres nous reprocheront peut-être d'avoir trop souvent éveillé leur curiòsité sans la satisfaire, et d'avoir donné à nombre de chapitres un développement excessif, au détriment de ceux où sont contées rapidement, selon l'ordre des faits, certaines parties, fort longues, de la vie de Casanova. Mais, d'une part, il a fallu, pour des motifs faciles à deviner, considérer comme connus beaucoup d'épisodes, ou se contenter d'y faire des allusions discrètes ; de l'autre, si notre effort a porté presque exclusivement sur les aventures françaises, pouvions-nous nous dispenser de présenter un résumé succinct, mais appuyé sur les publications les plus récentes, de la carrière et de l'activité de Casanova tout entières? En réalité, nous avons laissé de côté quantité de renseignements propres à éclairer, à corriger, à compléter les récits de Casanova. Un commentaire plus abondant ne serait de mise, en effet, que dans une édition critique des *Mémoires*, et nous souhaitons vivement que l'occasion nous soit donnée quelque jour de contribuer, pour notre modeste part, au succès de cette entreprise [1]. En attendant, il fallait se borner et rester lisible [2].

1. On comprend que la célèbre maison Brockhaus, de Leipzig, propriétaire du manuscrit original, ait toujours éprouvé et éprouve encore des scrupules à laisser publier dans son intégralité une œuvre aussi blessante pour les mœurs. Mais le moment ne serait-il pas venu de publier tout ce qui peut l'être sans choquer les lecteurs, et au grand bénéfice des historiens ?

2. Il a paru que ce serait charger inutilement les pages de ce livre que de renvoyer minutieusement aux *Mémoires*. Le lecteur

Quel beau livre on ferait sur ce drôle, disait de notre héros, sous la plume du maître Henri de Régnier, le personnage principal d'un roman exquis, le *Passé vivant!* Nous avons voulu simplement — c'est l'unique ambition qui nous convienne — présenter le fruit de patientes recherches, bien loin d'ailleurs d'épuiser un sujet aussi vaste, sur un homme dont l'existence extraordinaire tient à la fois de celle de Beaumarchais et de celle de Cagliostro, et que l'on aime à se représenter avec la mine hardie, spirituelle et cynique d'un Gil Blas ou d'un Figaro.

*
* *

Nous regrettons de ne pouvoir nommer ici, la liste en étant trop longue, tous ceux à qui ce livre doit quelque chose. Du moins nous efforcerons-nous d'avertir le lecteur, chaque fois que nous aurons fait appel à l'obligeance d'un correspondant ou d'un ami. Deux noms cependant doivent avoir ici une place spéciale. M. Bernhard Marr, de Dux, pour qui les papiers inédits de Casanova n'ont plus de mystères, nous a libéralement fait part de tous les documents qui pouvaient servir à l'histoire des séjours ou des relations de l'aventurier en France. Nous le prions d'agréer ici l'hommage de notre reconnaissance. Enfin M. Tage E. Bull, diplomate doublé d'un curieux, qui connaît mieux que personne tout ce qui touche à Casanova et

peut être assuré de retrouver le passage visé dans les 8 volumes de l'édition Garnier, confrontée parfois avec l'édition Rosez, dans la plupart des cas à peu près négligeable, ou dans les 12 volumes de l'édition allemande Wilhelm von Schütz. Cette dernière sera toujours citée exactement, quand elle fournira des indications importantes manquant aux éditions françaises.

aux aventuriers du XVIIIe siècle, a mis à notre disposition sa collection d'articles introuvables sur Casanova et d'ouvrages rarissimes de Casanova lui-même [1]. Non seulement il a suivi avec sollicitude les progrès de ce livre, mais encore il nous a permis d'user jusqu'à l'indiscrétion de son érudition, trop riche pour n'être pas généreuse. Le souvenir des longues causeries dont Casanova fut le sujet ou le prétexte nous restera toujours particulièrement cher.

1. M. Tage E. Bull prépare avec M. Aldo Ravà une *Bibliographie casanovienne*, où seront étudiés non seulement toutes les publications de Casanova, mais encore tous les livres, brochures et articles consacrés aux ouvrages ou à la vie du célèbre aventurier.



JACQUES CASANOVA

VÉNITIEN

CHAPITRE PREMIER

LA JEUNESSE DE CASANOVA.

Jacques Casanova naquit à Venise le 2 avril 1725[1]. Il était le premier fruit d'amours romanesques, mais légitimes. Son père, Gaétan-Joseph, avait quitté sa famille et Parme, sa ville natale, pour suivre une comédienne, plus âgée que lui, belle encore cependant, et que poétisait le joli surnom de Fragoletta. Pour l'amour d'elle, il apprit le métier d'acteur, et

1. L'acte de baptême de Casanova (5 avril), extrait des registres de la paroisse Saint-Samuel, a été publié pour la première fois par Mutinelli (*Memorie storiche degli ultimi cinquanta anni della Repubblica di Venezia*, 1854), puis par E. Mola (*Rivista Europea*, 1881), Ch. Henry (*Revue historique*, XLI, 1889), Carletta, pseudonyme d'Antonio Valeri (*Fanfulla della Domenica*, juin-juillet 1899), etc. Dans le *Précis de ma vie*, publié par J. Gundling (Lucian Herbert) dans l'Introduction de son roman allemand sur Casanova, et par G. Kahn (*Vogue*, 1886, p. 106-108), Casanova dit qu'il naquit le jour de Pâques. C'est presque exact : Pâques, cette année-là, tombait le 1er avril.

monta sur les planches au théâtre Saint-Samuel de Venise. Mais il était d'humeur volage. Bientôt, délaissant la Fragoletta, il se mit à courtiser Zanetta, fille du cordonnier Farusi, son voisin, et ne tarda pas à l'épouser, le 27 février 1724[1]. « De ce mariage je naquis neuf mois après », affirme Casanova avec plus d'assurance que d'exactitude. Il fallait dire plus de treize mois. C'est la première erreur, sans conséquence celle-là, que l'on puisse relever dans ses *Mémoires*.

Casanova eut plusieurs frères et sœurs : François, qui devint un bon peintre de batailles; Jean-Alvise, peintre lui aussi et archéologue, élève de Mengs et de Winckelmann, qu'une condamnation pour faux encourue à Rome n'empêcha pas d'être nommé directeur de l'Académie des Beaux-Arts à Dresde, où il mourut; Faustine-Madeleine, morte très jeune en 1736; Marie-Madeleine, mariée à Pierre August, maître de clavecin à Dresde, dont les enfants héritèrent de leur oncle le manuscrit des *Mémoires*; enfin Gaétan-Alvise, enfant posthume, qui paraît avoir mené une vie lamentable, et dont son aîné parle à maintes reprises en termes fort peu fraternels[2].

Gaétan Casanova s'était fait comédien pour l'amour de Fragoletta; pour l'amour de Gaétan, Zanetta

1. Registres de la paroisse Saint-Samuel, cités par P. Molmenti (*Archivio storico italiano*, XLV, 1910, p. 15).

2. Tous ces enfants, sauf François, naquirent à Venise : Jean-Alvise le 4 novembre 1730, Faustine-Madeleine le 28 décembre 1731, Marie-Madeleine le 25 décembre 1732 (Carletta, *Fanfulla della Domenica*, 25 juin et 2 juillet 1899; Molmenti, *loc. cit.*)

devint comédienne. Il semble qu'elle fit ses vrais débuts à Londres, où, en 1726, son mari l'avait conduite et où, l'année suivante, elle accoucha de son second fils François. Jolie et spirituelle, elle apprit vite ce métier si nouveau pour elle, et la disparition de son mari, mort à trente-six ans à Venise le 18 décembre 1733, ne la laissa pas désemparée. Goldoni, à ses débuts, connut à Vérone cette « veuve très jolie et très habile », qu'on appelait Zanetta Casanova et aussi la Buranella ; elle ne savait pas une note de musique, mais elle avait du goût, l'oreille juste et plaisait au public par un jeu parfait[1]. L'Électeur de Saxe, amateur passionné de comédie italienne, finit par l'engager à vie au théâtre de Dresde. Elle mourut dans cette ville, le 29 novembre 1776, à soixante-sept ans[2].

Jacques Casanova eut une enfance assez étrange et maladive. « Je fus imbécile jusqu'à huit ans et demi », dit-il dans le *Précis de ma vie*, que l'on a retrouvé à Dux, parmi le fatras poussiéreux de ses paperasses. Mais sa grand'mère maternelle, Marzia Farusi, trouva le remède qu'il fallait. Elle soumit hardiment son petit-fils aux pratiques occultes de la magie populaire, dont le souvenir ne fut peut-être pas étranger au goût très vif que le jeune Casanova manifesta de bonne heure pour la cabale. Toujours est-il qu'à par-

1. *Mémoires de Goldoni*, I, 1787, p. 276.
2. F.-A. O'Byrn, *Giovanna Casanova und die Comici Italiani am polnisch-sächsischen Hofe*, dans *Neues Archiv für sächsische Geschichte*, 1880, p. 289. — L. Rasi, *I Comici Italiani*, p. 601.

tir de ce moment la santé de l'enfant se raffermit, et que son intelligence se montra vive et ouverte. Son père avait assez vécu pour lui donner quelques notions de calcul et de mécanique, et l'un de ses premiers maîtres fut le poète Baffo, que ses ouvrages plus que légers ne semblaient pas destiner au rôle de précepteur. A neuf ans, il commença ses études à Padoue, dévorant avec un égal appétit les provisions de bouche de son maître de pension et les auteurs latins, de préférence, est-il besoin de le dire, ceux qui n'auraient pas dû tomber entre ses mains. Très vite il fut excellent latiniste, mais l'instruction la plus étendue ne saurait tenir lieu d'éducation première, et toute sa vie Casanova porta la peine des mauvaises directions qu'on lui laissa prendre à ses débuts.

Il aimait à se rappeler les années écoulées dans la docte cité padouane. Avant de lui donner place dans les *Mémoires*, il avait, en un hors-d'œuvre de la *Confutazione*, conté une première fois l'histoire de l'envoûtement prétendu de la jeune Élisabeth Gozzi et tous les épisodes comiques qui s'en suivirent[1]. Il avait aussi gardé le souvenir de l'évêque Rezzonico, le futur Clément XIII, qu'il vit plus tard à Rome. De même il a parlé, soit dans la *Confutazione*, soit dans les *Mémoires*, de plusieurs professeurs de l'Université de Padoue : le comte Hercule-François Dandini, de Césène, qui y occupa la chaire de Pandectes

1. *Confutazione della Storia del governo veneto d'Amelot de La Houssaye*, II, p. 147 et suiv.

de 1736 à 1747, date de sa mort, et s'acquit de la réputation par son esprit cultivé et sa science juridique; l'abbé Jacques Giacometti, professeur de philosophie morale de 1718 à 1737; l'abbé Domenico Lazzarini, de Macerata, auteur d'une tragédie italienne, *Ulisse il giovane*[1]. Lazzarini professait depuis 1710 les humanités latines à Padoue. Il mourut en 1736. A cette époque, Casanova n'avait que onze ans. Mais c'était un garçon précoce.

Si précoce même qu'il prétend avoir conquis à un âge improbable le titre de docteur *in utroque jure*, dont il s'est paré quelquefois[2]. Sur ce point, il a été impossible jusqu'à présent de faire la lumière. En vain les chercheurs les plus attentifs ont compulsé les archives de l'Université de Padoue. Ils n'y ont trouvé ni la trace de sa soutenance[3], ni même la preuve que le jeune Vénitien ait jamais été inscrit sur les registres matricules[4]. Faut-il penser qu'il fut, comme Goldoni[5], et par faveur spéciale, dispensé des formalités ordinaires, et admis à soutenir ses

1. C'est, paraît-il, Voltaire qui voulut savoir de Casanova s'il avait connu Lazzarini : « Oui, répondit ce dernier, au temps où je commençais à apprendre le latin. » Sur Dandini, Giacometti et Lazzarini, voir Jac. Facciolati, *Fasti gymnasii Patavini*, 1747, I, p. LXII-LXIII, et II, p. 186-7 et 318-9.

2. En particulier dans la *Lettre à Léonard Snetlage*, publiée en 1797, et dans les *Rêveries sur la mesure moyenne de notre année* (inédites).

3. Casanova prétend avoir présenté deux thèses latines (leçons orales sans doute) : *De Testamentis*, pour le droit civil; *Utrum Hebraeì possint construere novas synagogas*, pour le droit canon.

4. Le Dr Maurice Potel a bien voulu refaire pour nous cette petite recherche, mais toujours sans succès.

5. *Mémoires de Goldoni*, I, 169-176.

thèses sans avoir à fournir les certificats d'assiduité exigés par les règlements? Doit-on, au contraire, soupçonner une supercherie, dont Casanova aurait pris l'idée précisément dans les Mémoires de son compatriote, parus de son vivant, et qu'il a dû lire?

Ses études terminées, Casanova revient à Venise, avec ou sans bonnet doctoral, mais très vain de sa science toute fraîche, et déjà décidé à jouir de la vie. Il choisit, pour se pousser dans le monde, la carrière ecclésiastique, reçoit la tonsure et les ordres mineurs, et dès lors partage son temps entre les devoirs d'église et les distractions profanes. « La mattina una messetta, l'apodisnar una bassetta e la notte una donnetta », telle était la devise du bon vénitien. Le jeune Casanova l'applique à la lettre. Il s'assied volontiers aux tables de jeu en sortant des sermons du Père Concina à Saint-Moïse[1], ou des conférences chez le curé de Saint-Samuel, et se trouve à l'aise chez Juliette Cavamacchi, la courtisane, comme chez Nanette et Marton ou Lucie de Paséan, filles sages, mais non cruelles.

Il habite la belle maison de Saint-Samuel, que sa mère, malgré son absence, entretient encore, et où la vieille Marzia l'admire, le dorlote et lui pardonne ses fredaines. Le vieux sénateur Malipiero et la bonne madame Manzoni[2], amie fidèle et clairvoyante, le protègent et le regardent un peu comme leur

1. *Confutazione*, I, 135.
2. Sur madame Manzoni, femme d'un notaire, voir Carletta, *Casanoviana*, cité plus haut.

enfant. Il suit des cours de physique au couvent de la Salute et prépare de beaux sermons, qu'il débite avec assurance en l'église du Saint-Sacrement. Peut-être serait-il devenu un prédicateur illustre, si un jour, étant en chaire, le 19 mars 1741 — il a bien retenu la date[1] — il ne se fût senti, pour avoir trop copieusement dîné, la langue pâteuse et le cerveau trouble, accident qui l'obligea de s'arrêter court à l'endroit le plus pathétique, et le dégoûta pour toujours du métier d'orateur sacré!

Bientôt, sa grand'mère étant morte[2], et Zanetta, décidément fixée à Dresde, ayant dû se débarrasser de la maison de Venise, Casanova, déjà coupable de frasques un peu trop retentissantes, se vit forcé de passer quelque temps au collège Saint-Cyprien de Murano[3] et au Fort Saint-André. Enfin, une occasion se présenta pour lui de tenter la fortune ailleurs qu'à Venise, où, malgré son jeune âge, on commençait à le connaître sous un jour assez fâcheux. Sa mère avait rencontré à Varsovie un jeune et savant moine minime, Bernardino de Bernardis, qu'elle réussit par ses intrigues à faire nommer

1. Casanova, on le sait, attribue son malaise aux fumées d'un festin offert par le comte de Montréal à son futur gendre. Vérification faite, le mariage de la comtesse Lucia, fille du comte Antonio Montereali, avec Francesco Barozzi, patricien, eut lieu le 19 juin 1741 (Carletta, *loc. cit.*).

2. Le 18 mars 1743 (Carletta, *loc. cit.*).

3. En 1741, si l'on s'en rapporte à un passage des *Mémoires*, où il parle, en 1761, du jeune Bassi, qu'il avait connu dans cet établissement vingt ans auparavant. Ailleurs, il nomme un autre de ses condisciples, le vénitien Uccelli.

évêque de Martorano, en Calabre[1]. Le prélat, « évêque par la grâce de Dieu, du Saint-Siège et de ma mère », dit Casanova, s'engagea à faire la fortune du fils de sa protectrice, et c'est pour rejoindre le saint homme dans son lointain diocèse que le jeune Vénitien s'embarqua, un jour de juillet 1743, à la Piazzetta.

Avec ce voyage commencent véritablement les aventures de Casanova, qui jusqu'alors n'était guère sorti de Venise. Après un trajet, coupé de bonnes et de mauvaises fortunes, fait en partie avec un récollet pillard, effronté, sans scrupules, dont il a tracé plus tard un portrait inoubliable, il arrive à Rome, où il ne s'arrête qu'un moment, part pour Naples et parvient enfin à Martorano. C'était un pauvre pays, où végétait une population misérable. L'hôtel épiscopal était à peine meublé, et Casanova comprit bien vite qu'il n'avait rien à gagner chez l'évêque calabrais. Aussi, le troisième jour, reprenait-il le chemin de Naples, où il arrivait, s'il faut l'en croire, le 16 septembre 1743, riche seulement de sa jeunesse florissante[2].

1. Sur Bernardino de Bernardis, « paolotto », c'est-à-dire religieux de l'ordre des Minimes, fondé par saint François de Paule, né à Fuscaldo le 27 mai 1699, élu évêque en 1743 et mort en 1758, voir Carletta, *Casanova a Roma*, dans la *Rivista d'Italia*, 1899, p. 312.

2. Toute la partie du récit de Casanova qui va de 1743 à 1746, et que nous résumons brièvement ici, demande à être contrôlée d'une façon particulièrement minutieuse. Voir là-dessus l'excellent article de G. Gugitz, *Ueber chronologische Irrtümer in Casanovas Memoiren* (*Duxer Zeitung*, 29 octobre 1910).

Dans cette ville, où, dit-il, la fortune ne cessa jamais de lui sourire, il fut heureux quelques jours. Mais Rome, qu'il n'a vue qu'en passant, le tente. Il y va et, jeune abbé déluré, a vite fait de se faufiler chez les personnages influents, gens d'église, nobles seigneurs et belles dames. Au bout de quelques mois, soupçonné d'avoir favorisé l'enlèvement d'une jeune fille, il part, tout plein du souvenir de la belle Lucrezia Monti, après s'être fait donner par le cardinal Acquaviva une sorte de mission pour Constantinople[1].

Le voilà donc, à moins de dix-neuf ans, sur le chemin de cette mystérieuse Porte, dont il a dû souvent rêver en voyant passer, sur le quai des Esclavons ou dans les ruelles de la Merceria, les négociants levantins, richement vêtus de couleurs éclatantes. De Rome à Ancône, son voyage s'agrémente de péripéties mouvementées. Obligé de traverser les armées autrichienne et espagnole qui évoluent dans la région, il prend goût au métier militaire, endosse un bel uniforme d'officier — blanc, veste bleue, épaulette et dragonne d'or et d'argent — et se montre à Venise dans cet équipage[2]. Il entre au service de la République en qualité d'enseigne dans un régiment

1. Sur les personnages connus par Casanova à Rome à cette époque, voir l'article précité de Carletta.

2. La rencontre, racontée par Casanova, du faux Bellino, qui s'appelait en réalité Teresa Lanti, à ce qu'il assure, a donné lieu à des recherches sérieuses. Mais on n'a pu découvrir la véritable identité de cette beauté mystérieuse (B. Croce, *Il falso Bellino*, dans la *Letteratura* de Turin, V, n° 5, 1er mars 1890; réimprimé dans le volume du même, *I Teatri di Napoli*, p. 697-700).

alors en garnison à Corfou, part avec le *bailo* envoyé par Venise à Constantinople, et passe quelque temps dans cette ville, où le célèbre Bonneval-Pacha lui fait accueil, et où un riche turc lui offre sa fille en mariage. Il retourne ensuite à Corfou, où l'attendent de nouvelles aventures galantes, car la grande occupation de sa vie, c'est déjà, non pas l'amour, mais le désir candidement cynique de toutes les femmes [1].

1. Ce n'est pas ici le lieu de discuter, quant à la chronologie, cette partie de la jeunesse de Casanova, telle qu'il l'a contée dans ses *Mémoires*. M. G. Gugitz (*Casanova auf Corfù*, dans le *Duxer Zeitung* des 2, 6 et 9 septembre 1911) s'est acquitté avec beaucoup de science et d'autorité de ce nécessaire travail de critique. Sa conclusion est que Casanova a dû séjourner à Corfou en 1745 et au début de 1746, ce qui ne s'accorde pas du tout avec le récit des *Mémoires*. Pour ce qui est du voyage à Constantinople, M. Gugitz n'est pas éloigné de penser qu'il n'a point eu lieu. Il se peut que ses doutes soient fondés. Il faut remarquer cependant que ce serait la première fois que Casanova serait pris en défaut en semblable matière. Il est certain que dans cette partie des *Mémoires* les erreurs et les confusions sont nombreuses, mais l'auteur s'est excusé lui-même là-dessus, rejetant la faute sur sa servante de Dux, qui l'obligea, par sa sottise, à recommencer plusieurs chapitres. Nous tenons donc les faits, sinon pour vrais dans tous leurs détails, du moins pour exacts dans leur ensemble, en tenant compte, bien entendu, des exagérations et des façons de voir très particulières qui sont le fait de tout mémorialiste peu scrupuleux. Voir quelques détails du séjour de Casanova à Corfou dans la *Confutazione*, III, 9.

Dans un extrait des « capitulaires » de Casanova, rapporté par le prince de Ligne, on lit : « Hier, 2 juin 1741. Osman-Bacha me parla ainsi », et dans une note conservée à Dux, Casanova dit : « L'ambassadeur de France à Constantinople, dans mon temps, étoit M. de Villeneuve. Bonneval avoit été exilé en Asie, et on l'avoit rappelé. » Or, la mission du marquis de Villeneuve prit fin justement en 1741 ; le 19 mai, parurent devant Constantinople deux vaisseaux du roi, qui portaient son successeur le comte de Castellane et qui, sans doute le mois suivant, le rame-

De retour à Venise, Casanova, dégoûté du métier militaire, troque son épée contre un archet. Au théâtre Saint-Samuel, il tient, pour un écu par jour, sa partie de violon à l'orchestre, et, le reste du temps, mène une vie de franc vaurien. De la Piazzetta au Lido, du quai des Esclavons au Rialto, on le rencontre en compagnie de jeunes écervelés de son espèce. Avec eux il fréquente les mauvais lieux et les *ridotti*, démarre les gondoles, éveille les dormeurs paisibles, s'introduit nuitamment dans les campaniles pour sonner les cloches, envoie des médecins à des bourgeois qui se portent à merveille et des matrones à des dames que ne tourmente point le mal d'enfant.

Le hasard, son dieu, a mis sur sa route le sénateur Bragadin, qu'il soigne en péril de mort et arrache aux mains d'un dangereux esculape. Le vieillard a la naïveté de lui attribuer sa guérison, et dès lors le traite en père. Bragadin et ses deux amis, Barbaro et Dandolo, ont un faible pour les sciences occultes. Casanova flatte leur manie, et devient, comme il dit, le hiérophante de ce trio sans malice. Mais, non content de capter la confiance des riches vieillards, il débauche femmes et filles, et finit par se mettre deux mauvaises affaires sur les bras.

Forcé de disparaître quelque temps, car à Venise, dit-il, tout s'accommode quand le public a oublié, il passe le plus joyeusement du monde deux années hors de sa patrie. Vérone, Milan, Crémone, Man-

nèrent en France (A. Vandal, *Une ambassade française en Orient*, p. 433).

toue le voient successivement, bien équipé, muni d'argent et de bijoux, joueur déterminé, coureur fieffé de filles. A Mantoue, il s'abouche avec la vieille Fragoletta, pour qui son père a jadis fait des folies; à Césène, il se révèle magicien consommé, autant que comédien de race, aux dépens de bonnes gens qu'il affole par l'indication d'un prétendu trésor.

C'est alors un gaillard vigoureux, bâti en athlète, que notre Vénitien de vingt-cinq ans. Il a le teint bronzé, le nez busqué, la bouche ardente, des yeux de flamme au regard inquiétant, chargés de passion et d'assurance, une allure aisée et presque imposante, un je ne sais quoi qui force l'attention et, malgré l'apparente dureté, attire la bienveillance[1]. Au moral, un tempérament fougueux, une inclination irrésistible au plaisir, une imperturbable confiance en soi, ou plutôt, car il est superstitieux, en son « génie », qui l'inspire et le conseille, de la volonté et de la décision, de l'esprit, de la répartie et point de scrupules. Pour le savoir, des connaissances sérieuses, une curiosité toujours en éveil, un talent déjà exercé de conteur, d'orateur et de poète, enfin une sensibilité littéraire qui le rend capable de pleurer

1. Un portrait de Casanova jeune, peint, dit-on, par son frère François, se trouvait, il y a quelques années, dans la collection P.-J. Dachkov, à Saint-Pétersbourg. Il a été reproduit en gravure au trait par Ch. Henry dans un article de l'*Istoritcheskiï Viestnik* (*Messager historique russe*), t. XXI (1885), p. 224-5, et donné de nouveau, d'après cette première reproduction, par Carletta (*Rivista d'Italia*, 1899, p. 318), par Fr. Novati (*Natura ed arte*, 15 mai 1910), enfin, mais non sans fantaisie, par S. di Giacomo, dans sa traduction italienne de l'*Histoire de ma Fuite* (1911).

en lisant un chant de l'Arioste, ou en contemplant les vestiges de la maison de Pétrarque.

Tel est Jacques Casanova, quand il revient à Venise en 1750, n'ayant plus dorénavant qu'un rêve : aller en France et voir Paris. Déjà, l'année précédente, il a rencontré à Césène une jeune française, dont il s'est fait aimer et qu'il a aimée, contera-t-il plus tard, plus que toutes les autres femmes. Arrêtons-nous un instant à cet épisode singulier.

CHAPITRE II

UNE « INCONNUE » DE CASANOVA. HENRIETTE LA PROVENÇALE.

Si l'amour est un don complet de soi-même, une correspondance mystérieuse et de tous les instants entre deux êtres, Casanova n'avait pas la faculté d'aimer. Sa définition de l'amour le prouverait à suffisance, si l'allure ordinaire de ses récits galants pouvait laisser à cet égard le moindre doute. Ce qu'il a connu seulement — et on peut l'en plaindre — c'est la frénésie sensuelle, l'appétit véhément, mais vite lassé, de toutes les femmes, la satisfaction brutale des sens, avec ou sans l'amertume qu'elle laisse aux lèvres du commun des hommes. Heureusement, la plupart des pécheresses casanoviennes ont la même faculté d'inconstance et d'oubli. Amantes dociles ou fougueuses, mais d'avance résignées à l'abandon, elles passent de bras en bras sans regret comme sans

remords; elles ignorent le désespoir et ne meurent pas de langueur quand on les délaisse, comme Sainte-Beuve l'a dit, à propos de Casanova, dans une page où le célibataire impénitent montre déjà le bout de l'oreille[1]. Plusieurs fois cependant, Casanova passa près de l'amour. On s'en aperçoit au ton comme mouillé dont il parle de quelques-unes de ses passades, aux regrets qu'elles lui inspirent, à l'insistance avec laquelle, devenu vieux, il y revient. Au nombre de ces amantes inoubliées est une jeune provençale, dont l'histoire romanesque et l'incognito jamais percé ont toujours intrigué particulièrement les lecteurs des *Mémoires*.

Casanova n'avait pas vingt-cinq ans quand il la rencontra, en 1749, à Césène, voyageant en habit masculin avec un vieil officier hongrois dépêché par le cardinal Albani à Du Tillot, premier ministre de l'Infant duc de Parme[2]. Ce hongrois avait vu la belle travestie à Civita-Vecchia, puis à Rome, où un autre officier, français celui-là, son beau-père, la conduisait pour la mettre dans un couvent. Comme elle désirait ardemment échapper à la réclusion, elle avait saisi la première occasion de fausser compagnie à son mentor, et s'était confiée délibérément à cet étrange compagnon. Quant à son nom et aux détails de son

1. *Premiers Lundis*, II, 1875, p. 209.

2. Guillaume-Léon Du Tillot, plus tard marquis de Felino, né en 1711 à Bayonne, mort à Paris en 1774. Ferdinand VI le donna pour intendant à son frère Philippe, quand celui-ci prit possession du duché de Parme.

histoire, le hongrois et l'italien n'en savaient pas plus l'un que l'autre.

Casanova aimait en toutes choses le singulier et l'imprévu. Mais il se trouvait, par surcroît, que la jeune femme avait la plus piquante figure du monde et de l'esprit. Il lui fait donc une déclaration d'amour et la décide à venir avec lui à Parme. Le hongrois frisait la soixantaine, et, ne parlant que latin, devait se contenter, quand il s'adressait à sa compagne, d'une mimique incommode. Casanova, au contraire, était jeune, séduisant, et faisait déjà étalage du français qu'il avait appris à Rome. Comment la balance n'eût-elle pas penché de son côté? Ils laissent donc à Reggio d'Émilie le capitaine hongrois, et arrivent à Parme, enchantés l'un de l'autre.

Don Philippe, Infant d'Espagne, à qui le traité d'Aix-la-Chapelle (18 octobre 1748) avait attribué les duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla, venait d'arriver à Parme. Le 7 mars 1749, il avait pris possession de ses États [1], et attendait la duchesse, Louise-Elisabeth de France, fille de Louis XV. Au milieu des fêtes données en l'honneur du couple princier, Casanova et son amie coulèrent quatre mois délicieux, lui aux petits soins pour sa belle, celle-ci rendant en tendresse à son amant ses attentions délicates. « Je fus heureux, dit-il, avec Henriette, autant que cette femme adorable le fut avec moi : nous nous aimions de toute la force de nos facultés; nous nous

1. Dussieux, *Généalogie de la Maison de Bourbon*, p. 226-7.

suffisions parfaitement l'un à l'autre, nous vivions entièrement l'un dans l'autre. Elle me répétait souvent ces jolis vers du bon La Fontaine :

> « Soyez-vous l'un à l'autre un monde toujours beau,
> Toujours divers, toujours nouveau;
> Tenez-vous lieu de tout, comptez pour rien le reste. »

Un jour pourtant, ils acceptèrent d'aller à un concert que Dubois-Châtellereau, directeur de la Monnaie du duc de Parme[1], donnait à sa maison des champs, et la compagne de Casanova crut pouvoir se permettre l'innocent plaisir d'étonner son ami et toute la société en exécutant avec virtuosité un concerto de violoncelle. Cette imprudence les perdit. On devint curieux de la belle musicienne, et, comme elle se promenait un soir avec son amant dans les jardins de Colorno, la merveilleuse résidence ducale, un cavalier vint à passer, qui la considéra avec insistance. C'était M. d'Antoine, noble provençal, premier écuyer de la duchesse et favori de l'Infant[2]. Bientôt,

1. Michel Dubois-Châtellerault, né en 1711 à Valence en Dauphiné, fut longtemps, en effet, « Directeur général des Monnoyes de Parme ». Chargé, en 1755, d'introduire à Venise l'art de fabriquer les monnaies au balancier, il publia à ce sujet une curieuse *Notice*, accompagnée de gravures représentant les machines, en partie fabriquées par lui (Parme, 1757, petit in-folio). Voir, sur ce personnage, Brun-Durand, *Dict. biogr. de la Drôme*, I, 1900, p. 264-265. Casanova resta fort longtemps en relations avec lui. Le « baron Du Bois-Châtellereau » figure, en effet, parmi les souscripteurs de la 2e partie de la *Traduction de l'Iliade*, parue en 1777.

2. François-Antoine d'Antoine avait été capitaine au régiment de Richelieu (Artefeuil, *Hist. de la noblesse de Provence*, I, 1776, p. 44; La Chenaye-Desbois, *Dict. de la noblesse*, I, col. 624).

il trouva le moyen de parler à la jeune femme, et lui découvrit qu'il était son parent, connaissait son secret et avait une lettre cachetée à lui remettre. Ce pli contenait sans doute le pardon des parents de la fugitive. Elle ne se sentit pas le courage de les abandonner pour toujours, et d'ailleurs M. d'Antoine était là pour lui rappeler son devoir. La folle aventure était finie.

Henriette et Casanova quittèrent Parme la mort dans l'âme, et par Turin se dirigèrent vers les Alpes. Ils escaladèrent le Mont-Cenis en chaise à porteurs, descendirent à Novalaise. Le cinquième jour, ils arrivaient à Genève, à l'hôtel des Balances, où ils se séparèrent en pleurant. Casanova suivit des yeux, aussi longtemps qu'il put l'apercevoir, la voiture qui emportait son amour perdu. Quand il revint dans la chambre où il avait passé avec son amie les dernières heures, il vit qu'elle avait tracé sur une vitre, avec la pointe d'un diamant qu'il lui avait donné, ces simples mots : « Tu oublieras aussi Henriette. »

Il ne l'oublia pas, bien au contraire, et d'ailleurs en eût-il été tenté, que le hasard se serait chargé de la lui remettre en mémoire. Dix ans plus tard, passant à Genève le 20 août 1760, il revit, toujours intacte, l'inscription des Balances, et trois ans après, la circonstance la plus imprévue mettait de nouveau en présence les amants d'autrefois.

C'était en 1763. Casanova, se dirigeant vers Paris et l'Angleterre, avait quitté Marseille en compagnie de sa jeune compatriote Marcoline, qu'il avait

arrachée à son frère, l'indigne abbé. Les voyageurs comptaient gagner Avignon tout d'une traite, mais, avant d'arriver à Aix, un accident de voiture les força de chercher un gîte dans un petit château voisin de la route. La maîtresse du logis, qui, pendant le court séjour de ses hôtes, s'était soigneusement cachée du Vénitien qu'elle avait reconnu, lui fit remettre après son départ par sa compagne ce billet : « Au plus honnête homme que j'aie connu de ma vie. Henriette[1]. »

Ce ne devait pas être leur dernière rencontre.

A son retour d'Espagne, en effet, comme Casanova, se rendant en Italie, traversait le Midi de la France, il vécut de nouveau quelque temps à Aix, au début de l'année 1769, et il ne se passait point de jour qu'il ne pensât aux temps heureux de Parme et à celle qu'il y avait aimée. Sur ces entrefaites, il tomba gravement malade et fut soigné par une inconnue, que son ancienne amie — il le sut un peu plus tard — lui avait envoyée en cachette. Henriette, en effet, n'ignorait pas sa présence à Aix ; il aurait pu la reconnaître dans les maisons de la bonne société qu'il fréquentait, si un embonpoint précoce n'avait empâté son visage. Après une visite inutile à la maison de campagne, il se détermina à lui écrire à Aix, où elle se trouvait alors ; elle lui répondit, et un commerce épistolaire s'établit entre eux. « Elle me raconta, dit-il, dans

1. « Au plus loyal des hommes », d'après l'édition Rosez. — « Au plus honnête homme que j'aie rencontré dans le monde » (Schütz, VIII, 427).

une quarantaine de lettres, toute l'histoire de sa vie. Si elle meurt avant moi, j'ajouterai ces lettres à ces *Mémoires*; mais aujourd'hui elle vit encore, et toujours heureuse, quoique vieille. »

Ces lettres, on a cru un moment les avoir retrouvées à Dux, où la curiosité de nombreux casanovistes a recherché depuis un demi-siècle les reliques du célèbre aventurier [1]. En réalité, la belle Henriette de Parme n'a rien de commun avec la signataire des pages, que M. Aldo Ravà a récemment publiées, et tout fait supposer que nous devons faire notre deuil d'une correspondance, qui aurait été curieuse à plus d'un titre [2].

Mais alors, qui était cette Provençale? La discrétion de Casanova n'est-elle qu'apparente, et, tout en taisant le nom de son « inconnue », a-t-il pris soin de fournir lui-même, comme il l'a fait en des cas analogues, les éléments d'une solution difficile, mais non pas impossible à découvrir? Ou bien s'est-il joué de ses lecteurs, non pas peut-être en imaginant entièrement l'aventure, mais en embrouillant volontairement les fils de l'intrigue, et en entraînant les curieux sur une fausse piste?

Essayons de dégager et de rapprocher les renseignements qu'il a donnés, de-ci de-là, sur la personnalité mystérieuse de sa fugitive maîtresse.

Née vers 1730, elle prétend s'appeler Henriette

1. A. Symons, *Mercure de France*, octobre 1903.

2. A. Ravà, *Lettere di donne a Giacomo Casanova*, 1912, p. 257, 268 (lettres d'Henriette de Schukmann).

et s'inscrit sur un registre d'hôtel sous le nom d'Anne d'Arci. De sa vie, que croyons-nous savoir? Avant l'âge de vingt ans, elle encourt, pour une frasque inconnue, la colère de sa famille, qui veut l'enfermer à Rome dans un couvent. Elle est mariée; son beau-père est un vieil officier. M. d'Antoine, premier écuyer de la duchesse de Parme, d'une noble famille de Provence, est son parent; du moins, il connaît sa famille ou celle de son mari. En 1763, elle est comtesse et veuve, et habite une belle maison, que Casanova appelle aussi château, à gauche de la route d'Aix à Marseille, au bout d'une allée de beaux arbres, à peu de distance de la Croix-d'Or[1]. Elle paraît être la maîtresse du logis, dont deux autres dames et deux messieurs « du meilleur ton » font avec elle les honneurs. L'un de ceux-ci est appelé M. le Chevalier. En 1769, la comtesse, toujours veuve — je veux dire non remariée — habite tantôt Aix, tantôt sa maison de campagne. Elle passe pour riche. Enfin, en 1797, au moment où le bibliothécaire du comte de Waldstein achevait l'histoire de sa vie et y ajoutait vraisemblablement les dernières indications chronologiques, elle vivait encore.

Pour qui a pratiqué Casanova, tous ces détails ne sont pas également dignes d'attention. Ni le prénom d'Henriette, qu'il est permis de croire supposé, ni son âge — l'aventurier est coutumier sur ce chapitre de

1. Le texte varie malheureusement suivant les éditions sur ce point important (*une lieue* ou *une lieue et demie*, éd. Garnier, VI, 246 et VIII, 19; une *demi-lieue*, éd. Schütz, VIII, 414).

beaucoup de fantaisie —, ni le titre de comtesse — il avait la bonne grâce de ne pas refuser aux autres les titres dont il se parait volontiers — ne doivent nous arrêter. Seul, le renseignement topographique est assez précis pour inciter à chercher le mot de l'énigme. C'est de lui qu'il faut partir. Si Casanova nous a trompés sur ce point, nous serons fourvoyés irrémédiablement.

Le carrefour de la Croix-d'Or est au croisement de la route d'Aix à Marseille et du chemin de Bouc [1]. Il semble donc que la belle maison soit le château de Luynes, situé à trois kilomètres et demi environ. Dans les parages du torrent de Luynes, à la distance indiquée et à proximité de la route, il ne paraît pas y avoir eu à cette époque d'autre habitation pouvant mériter, même avec beaucoup d'indulgence, la qualification de château [2].

Luynes appartenait au XVIIIe siècle à une famille de Margalet, qui portait d'azur à trois croissants montants posés en pal l'un sur l'autre, d'argent. Joseph-François-Jules-Auguste de Margalet, seigneur de Luynes, avait résigné en 1738 son office de conseiller à la Cour des comptes de Provence; il était mort en 1755. En 1728, il avait épousé en deuxièmes noces

1. La Croix-d'Or est mentionnée dans la carte de Provence de Chevalier (début du XVIIIe siècle) et dans celle du Ministère de l'Intérieur. Il y a encore à cet endroit une auberge que l'on croit ancienne.

2. La position du château et du domaine d'Albertas au carrefour même de la Croix-d'Or interdit de penser qu'il puisse s'agir de ce château et de cette famille.

Madeleine-Suzanne de Lombard. Deux garçons au moins et trois filles étaient nés de cette union. L'aîné des garçons, Gabriel-Michel-Antoine-Henri, vint au monde en 1732; il mourut jeune. Le second, Joseph-Constance, né à Aix le 1er décembre 1737, devint chevalier de Malte. C'était assurément le seul survivant mâle en 1763, et il avait, à n'en pas douter, hérité de son père la seigneurie de Luynes. Serait-ce le chevalier dont parle l'aventurier[1]? Quant aux filles, l'une, Madeleine-Dorothée-Suzanne, née le 6 février 1731, était mariée depuis 1757 à Joseph-Ignace d'Augier, d'Avignon. Une autre, Madeleine-Baptistine ou Baptistine-Henriette, née le 20 septembre 1739, épousa en 1762 un provençal, Bonaud de la Galinière. Elle mourut à Aix le 18 août 1780, à l'âge de quarante ans. La troisième enfin, Jeanne-Marie-Henriette, vint au monde le 10 décembre 1743, et mourut, sans avoir été mariée semble-t-il, le 29 janvier 1795[2].

1. Joseph-Constance de Margalet, ex-chevalier de Malte, mourut à Aix en 1800 (le 11 germinal an VIII), laissant pour héritière Jeanne-Adélaïde Bonaud, fille d'une de ses sœurs.

2. Une sœur du seigneur de Luynes, Jeanne-Marie de Margalet, avait eu de son mariage avec un gentilhomme provençal, Michel d'Albert-Saint-Hippolyte, douze enfants, parmi lesquels huit filles, dont en 1749, c'est-à-dire à l'époque où Casanova aurait pu rencontrer l'une d'elles à Césène, les âges s'échelonnaient de trente et un à treize ans. L'une de ces cousines germaines du chevalier de Margalet pouvait fort bien vivre avec lui au château de Luynes en 1763, et y remplir le rôle de maîtresse de maison. Mais comment connaître leur histoire? De l'une d'elles seulement, Thérèse-Gabrielle, nous savons quelque chose : elle épousa en l'église de Venelles, non loin d'Aix, le 25 septembre 1764, Jean-André-Félix Spinelli, seigneur

Voilà donc deux Henriette de Margalet que l'aventurier a connues peut-être à Aix. Mais comment, vu leur âge, l'une ou l'autre pourrait-elle avoir été la belle provençale de Césène, de Parme et de Genève[1]?

de La Brigue au comté de Nice, et le 21 mai 1816, l'état-civil d'Aix enregistrait le décès de la comtesse Spinelli, veuve. Elle avait alors quatre-vingt-deux ans et neuf mois.

1. Il n'a pas dépendu de notre excellent confrère et ami, M. R. Busquet, archiviste des Bouches-du-Rhône, que le mystère ne fût percé. Il n'y a épargné ni son temps ni sa peine. Qu'il trouve ici l'expression de notre reconnaissance. Nous devons aussi de vifs remerciements à M. J. Viguier, qui a bien voulu nous communiquer sur les Margalet de nombreux renseignements tirés de l'état-civil d'Aix, et à notre vieil ami, M. le comte de Dienne, qui a pris copie à notre intention de l'acte de mariage de la comtesse Spinelli au greffe du tribunal civil d'Aix.

CHAPITRE III

PARIS, LE MÉNAGE BALLETTI ET LA COMÉDIE-ITALIENNE.

Casanova, décidé à chercher fortune à Paris, quitta Venise le 1er juin 1750[1]. Il avait fait la connaissance, à Milan, d'un jeune comédien et danseur, nommé Antoine-Étienne Balletti, qui, après avoir débuté en 1742 comme jeune premier à la Comédie-Italienne sous la direction de son père, le célèbre Mario, voyageait alors en Italie. Comme il se disposait

1. Il dit que vers cette époque avait lieu à Turin le mariage du duc de Savoie (Victor-Amédée) avec une infante (Marie-Antoinette-Ferdinande de Bourbon). Ce mariage fut célébré en effet à Oulx, le 31 mai. Mais il ajoute qu'on préparait alors à Paris de grandes fêtes, parce que la Dauphine était grosse et qu'on attendait sa délivrance. Or le premier enfant (Louis-Joseph-Xavier), né du second mariage du Dauphin avec Marie-Josèphe de Saxe, ne vint au monde que le 31 septembre 1751. Il s'agirait donc d'une grossesse malheureuse. N'est-ce pas plutôt une de ces confusions, dont Casanova est coutumier?

à rentrer en France, Casanova s'offrit à l'accompagner, et fut agréé avec plaisir.

Il n'a pas dit pourquoi Balletti et lui étaient si vite devenus amis intimes. Un passage des *Mémoires de Goldoni* va nous le faire deviner. Le glorieux vénitien — c'est de Goldoni que je parle — raconte qu'étant à Mantoue en avril 1747, son ami le directeur de théâtre Medebac l'envoya loger chez madame Balletti. C'était, dit-il, une ancienne comédienne, qui, sous le nom de Fravoletta, avait excellé jadis dans les emplois de soubrette. Elle jouissait dans sa retraite d'une honnête aisance, et conservait encore, à quatre-vingt-cinq ans, des restes de beauté et « une lueur assez vive et piquante de son esprit » [1]. La Fragoletta [2] ! Mais c'est elle qu'avait aimée le père de Casanova, et elle était la propre grand'mère du jeune Balletti [3] !

Casanova musa un peu le long de la route, à Ferrare, à Reggio d'Émilie, à Turin, où Balletti vint le rejoindre, à Lyon enfin, où il passa une huitaine de jours, le temps de se rappeler au souvenir de la belle courtisane Ancilla, comme lui vénitienne, et de prendre langue avec les francs-maçons du lieu. Puis, les deux amis s'installèrent dans la « gondole » ou

1. *Mémoires de Goldoni*, I, 422-3.

2. Fravoletta et Fragoletta sont le même mot (fravola voulant dire *fraise* aussi bien que fragola).

3. Giovanna Calderoni, la Fragoletta, avait épousé Francesco Balletti et en avait eu Hélène-Virginie (Flaminia) et Joseph (Mario). Voir Carletta, *Casanoviana*, dans *Fanfulla della Domenica*, juin-juillet 1899.

diligence, qui les mena, non sans cahots, vers la capitale.

Déjà ils avaient dépassé Fontainebleau, quand ils virent arriver au-devant d'eux, dans une berline, une femme élégante, et jeune encore d'aspect. C'était Silvia, la prima donna du Théâtre-Italien, qui, dans son impatience maternelle, venait à la rencontre de son fils. Bien vite, la présentation fut faite, et quand, quelques jours après, Silvia et Mario donnèrent un souper splendide pour fêter le retour de leur fils aîné[1], Casanova ne manqua pas d'être au nombre des convives. Il s'établit à l'hôtel de Bourgogne, maison meublée de la rue Mauconseil[2], à deux pas de la Comédie-Italienne et des Balletti, et entra ainsi de plain-pied dans une des sociétés les plus joyeuses et les plus spirituelles de ce Paris qu'il avait tant souhaité de connaître.

Le ménage Balletti était alors un vieux ménage, devenu paisible avec les années. Trente ans auparavant, Joseph Balletti, Mario de son nom de théâtre, avait épousé une jeune comédienne, italienne comme lui, fille d'acteurs qui couraient la campagne avec des troupes foraines : Jeanne-Rose-Guyonne Benozzi, qui devait s'illustrer sous le nom de Silvia[3]. Assortis

1. Antoine-Étienne Balletti rentra en effet à la Comédie-Italienne en 1750. Il figure dans la troupe à la fois parmi les acteurs et parmi les danseurs (*Calendrier hist. des Spectacles*, p. 71-73).

2. De Jèze, *État de Paris*, 1757, p. 17.

3. Le mariage avait eu lieu en juin 1720 à Drancy-le-Grand (Jal, *Dict. critique*). Voir dans Campardon, *Comédie-Italienne*, I, p. 17-18, un extrait du contrat, passé le 20 juin.

quant au talent, moins bien peut-être quant au caractère, les deux époux eurent à se faire parfois des concessions importantes, à échanger même quelques mutuels pardons. « La pauvre Silvia a pensé mourir, écrivait Mademoiselle Aïssé à madame Calandrini en 1726; on prétend qu'elle a un petit amant qu'elle aime beaucoup, que son mari, de jalousie, l'a battue outrément, et qu'elle a fait une fausse couche de deux enfants à trois mois [1]. » Pourtant, Mario, lui aussi, avait des torts. S'il s'était toujours conduit comme le modèle des époux et des pères de famille, sa femme aurait-elle, après plus de treize ans de vie conjugale, renoncé à la communauté et sollicité la séparation de biens? Une sentence du Châtelet lui donna gain de cause [2]. Mario fut condamné à rembourser à sa femme les 15 000 livres, intérêts en sus, qu'elle lui avait apportées par contrat, et l'enquête du commissaire ne fut pas à l'honneur de l'époux volage et prodigue. Plusieurs témoins attestèrent que le vin et le jeu l'occupaient plus que de raison, et que ses dettes, nombreuses et criardes, mettaient en péril le patrimoine de sa femme et l'avenir de ses enfants [3]. Ces démêlés n'empêchèrent d'ailleurs pas les deux époux de continuer à vivre sous le même toit, et en assez bonne intelligence.

Les Balletti, installés auparavant rue Montorgueil,

1. *Lettres de mademoiselle Aïssé*, éd. Asse, 1873, p. 185; éd. Piédagnel, 1878, p. 9.
2. Arch. nat., Y 9 025 (23 septembre 1733).
3. *Ibid.*, Y 12 027, commissaire Camuset (10 septembre 1733).

puis rue Tireboudin, puis rue Françoise, parfois avec des meubles loués au tapissier[1], demeuraient rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur (aujourd'hui rue Dussoubs), dans la maison d'une riche veuve : Jeanne Camus de Pontcarré, marquise d'Urfé[2]. La rue des Deux-Portes faisait partie de ce vieux quartier de Paris, alors fort sombre, mais original et pittoresque, où les larges percées des rues Réaumur et Étienne-Marcel ont fait pénétrer depuis l'air et la lumière : rues étroites, mal pavées, mal éclairées, maisons basses et inégales. Mario et Silvia vivaient là avec leurs enfants : Antoine-Étienne, l'aîné, qui avait vingt-six ans, un an de plus que Casanova; les deux suivants, Louis-Joseph et Guillaume-Louis, âgés de vingt et de quatorze ans; enfin la petite Marie-Madeleine, toute jeune encore, — dix ans à peine —, et qui certes ne prévoyait pas dans quelle étrange aventure l'entraînerait, quelques années plus tard, son bel ami[3].

En 1680, les Comédiens Italiens s'étaient installés à l'Hôtel de Bourgogne, illustré par Molière[4]. Con-

1. Campardon, *Comédie-Italienne*, I, 18-19 (saisie du 24 août 1747).

2. Étude Poisson, bail du 18 mars 1747 (loyer annuel de 1 700 livres), prorogé pour trois ans le 5 mars 1750 (loyer annuel de 1 900 livres). Je tiens de mon excellent confrère, le comte Delaborde, professeur à l'École des Chartes, la grosse en parchemin du bail de 1747, qu'il a découverte dans un lot de vieux papiers.

3. Antoine-Étienne avait été baptisé le 14 mai 1724; Louis-Joseph le 10 avril 1730; Guillaume-Louis le 23 octobre 1736; Marie-Madeleine le 4 avril 1740 (Jal, *Dict. critique*).

4. On peut voir, au n° 29 de la rue Étienne-Marcel, une inscrip-

gédiés à la fin du siècle, ils furent rappelés en 1716 par le duc d'Orléans, qui chargea Louis-André Riccoboni, alors célèbre en Italie sous le nom de Lelio, de recruter une nouvelle troupe. Lelio ramena bientôt une compagnie d'excellents artistes. Lui-même et Mario Balletti, son beau-frère, tenaient les rôles de premier et de second amoureux; Flaminia, sa femme, et la femme de Mario, Silvia, se partageaient les emplois d'amoureuse. En 1723, ils obtinrent le titre de comédiens ordinaires du roi, et, en 1750, au moment où Casanova arrivait à Paris, le Théâtre-Italien était en pleine vogue, avec, outre les couples Riccoboni et Balletti, des acteurs comme Carlin, qui avait remplacé depuis plus de dix ans le célèbre Thomassin, Rochard de Bouillac, ancien magistrat devenu comédien, qui brillait dans les pièces françaises, Dehesse, qui jouait les valets de comédie et réglait les divertissements, les deux sœurs Astrodi, Rosalie et Marguerite [1], Véronèse, auteur aussi fécond que bon comédien, et ses deux filles, Coraline et Camille, enfin la belle et spirituelle madame Favart [2].

Par des transitions insensibles, les acteurs, qui avaient joué d'abord exclusivement des ouvrages ita-

tion rappelant que là se trouvait la partie de l'hôtel qui servait de théâtre.

1. Sur les sœurs Astrodi, voir Parfaict, *Dictionnaire des théâtres*, I, 319-320; Desboulmiers, *Histoire du Théâtre-Italien*, VI, 225; un rapport de l'inspecteur de police Meusnier, publié par G. Piton, *Paris sous Louis XV*, 4e série; Dufort de Cheverny, *Mémoires*, I, 59.

2. Elle avait débuté le 5 août 1749 dans le rôle de Marianne de l'*Épreuve*.

liens, en étaient venus à intercaler des scènes entières en français, et même à ne donner parfois que des pièces françaises. Tragédies, comédies, drames, opéras, parodies, pièces à ariettes, pantomimes, divertissements et même parades, où, sur des canevas de trame extensible, leur fantaisie et leurs dons d'improvisation se donnaient libre cours, tout leur paraissait propre à intéresser ou à divertir le public. Aussi les honnêtes gens de Paris venaient-ils en foule à ces spectacles gais, spirituels, un peu pimentés parfois. Non certes que les abords du théâtre fussent aisés, ni le théâtre lui-même fastueux. De la rue Mauconseil, où les carrosses se croisaient avec peine, on accédait directement au parterre, et la rue retentissait souvent des cris des cochers acharnés à rompre la file, et faisant sonner à pleine gorge le nom des nobles seigneurs qu'ils avaient l'honneur de transporter. La salle, étroite et enfumée, n'était pas moins bruyante, tant à cause des jeunes gens en bordée qui s'y livraient à leurs farces favorites, que par la faute des acteurs eux-mêmes, dont les vivacités allaient parfois si loin qu'il fallait, pour les calmer, les envoyer au For-l'Évêque, la Bastille des comédiens. Le jeudi surtout, jour brillant à la Comédie-Italienne, comme le samedi à la Comédie-Française et le vendredi à l'Opéra, la foule était si compacte, que les vide-goussets s'y approvisionnaient, sans peine et sans danger, d'une multitude de montres et de tabatières. C'est là pourtant que Carlin, à force de naturel et de communicative gaieté, savait attirer la société la plus

élégante, et que les pièces de Marivaux, jouées par Silvia, virent le ſeu de la rampe[1].

En 1750, Louis Riccoboni (Lelio), le créateur et le doyen de la troupe, était fort vieux. Né à Modène en 1675, il avait écrit, outre de nombreuses pièces[2], une curieuse *Histoire du Théâtre Italien* en deux volumes[3]. C'était, dit Casanova, un homme de mérite, qui avait été fort bel homme, et qui jouissait de l'estime publique, tant pour son talent d'auteur et d'acteur, que pour la pureté de ses mœurs[4].

Sa femme, Hélène-Virginie Balletti (Flaminia), était une singulière personne. Malgré ses soixante-cinq ou soixante-six ans[5], la fille de la Fragoletta, qui, s'il faut en croire l'abbé de Voisenon, avait toujours eu beaucoup d'amants sans être belle ni aimable[6], jouait encore à la Comédie-Italienne, mais elle s'occupait surtout à soigner une renommée, fort bien établie, de femme savante. Goldoni, nouveau venu à Paris quelques années plus tard, logea dans sa maison, et se déclare fort heureux d'avoir rencontré une si « char-

1. Ém. Campardon, *Comédie-Italienne*; P. d'Estrée, *La Police à la Comédie-Italienne d'après les Archives de la Bastille* (*Ménestrel*, 1893). Sur la troupe et sur les spectacles, voir les *Spectacles de Paris*, les comptes rendus du *Mercure*, etc.

2. Parfaict, *Dictionnaire des théâtres*, IV, 471.

3. Le t. I paru chez Chaubert, sans date, le t. II chez Cailleau en 1731.

4. Lelio mourut le 6 décembre 1753, rue Françoise. Il avait fait son testament le 16 août de la même année (Arch. de la Seine, Insinuations, vol. 237, fol. 133).

5. Ademollo (*Una famiglia di comici italiani*) assure qu'elle naquit à Ferrare en 1685 ou 1686.

6. *Anecdotes litt.*, dans *Œuvres compl.*, IV, 1781, p. 149.

mante voisine ». Madame Riccoboni, dit-il, « ayant renoncé au théâtre, faisait les délices de Paris par des romans, dont la pureté du style, la délicatesse des images, la vérité des passions et l'art d'intéresser et d'amuser en même temps, la mettaient au pair avec tout ce qu'il y a d'estimable dans la littérature française[1] ». Casanova fut moins sensible aux mérites de Flaminia. Mais, au ton dont il parle d'elle, il est aisé de comprendre que les airs de supériorité de madame Riccoboni blessèrent vivement l'amour-propre du jeune « candidat à la République des lettres ». L'on croit saisir aussi — ce qui expliquerait mieux encore la rancune de l'aventurier — qu'il ne parvint pas à lui inspirer confiance[2].

Les Balletti au contraire, père, mère et enfants, devinrent tout de suite des amis de Casanova et le restèrent. Silvia plut beaucoup à notre Vénitien. Il a tracé d'elle un joli portrait : « Elle avait environ cinquante ans, la taille élégante, l'air noble, les manières aisées, affable, riante, fine dans ses propos, obligeante pour tout le monde, remplie d'esprit et sans le moindre air de prétention. Sa figure était une énigme, car elle inspirait un intérêt très vif, plaisait à tout le monde, et, malgré cela, à l'examen, elle n'avait pas un seul beau trait marqué ; on ne pouvait pas dire qu'elle fût belle ; mais personne sans doute

1. *Mémoires de Goldoni*, III, 1787, p. 12.
2. Flaminia vécut longtemps encore ; elle mourut rue Saint-Sauveur, le 29 décembre 1771 (Arch. nat., Y 15 378, commissaire Serreau, scellé après décès).

ne s'était avisé de la trouver laide... Elle avait un certain je ne sais quoi d'intéressant, qui sautait aux yeux et qui captivait. » De ses qualités de théâtre il fait le même brillant tableau : « Action, voix, esprit, physionomie, maintien, et une grande connaissance du cœur humain. Tout en elle était en nature, et l'art qui la perfectionnait était toujours caché. » Quant à la vertu, peu de femmes ont obtenu de Casanova un éloge pareil à celui qu'il lui décerne, et, au demeurant, la plupart ne s'en souciaient guère : « Sa conduite fut toujours sans tache. Elle voulut des amis, jamais des amants. » Mademoiselle Aïssé, il est vrai, en jugeait autrement, et aussi les inspecteurs de police, chargés de scruter la vie privée des comédiennes. En regard de ce certificat de vertu, délivré par le moins vertueux des hommes, n'est-il pas piquant de placer ce fragment d'un rapport de l'inspecteur Meusnier : « Casanova, italien, vit présentement sur le compte de la demoiselle Silvia, de la Comédie-Italienne », et cet autre : « Mademoiselle Silvia vit avec Casanova, italien, qu'on dit fils d'une comédienne. C'est elle qui l'entretient [1] » ?

Par les Balletti, Casanova put pénétrer dans les coulisses de la Comédie-Italienne. C'était comme une province du royaume de Cythère, et il ne pouvait y avoir pour lui de plus agréable séjour. Carlin, l'idole de Paris, que Zanetta, la mère de notre aventu-

1. Arch. de la Bastille, 10 243, fol. 187-9 (17 juillet 1753), et 10 235, fol. 362 v° (G. Capon, *Casanova à Paris. Ses séjours racontés par lui-même,* Paris, 1913, p. 11).

rier, avait connu, le reçut chez madame de la Caillerie, sa maîtresse [1]. Peu de temps avant sa mort, Casanova se rappelait encore les saillies toutes personnelles et les trouvailles drolatiques dont il avait entendu l'irrésistible comédien émailler ses rôles [2]. Il alla aussi chez Carlo-Antonio Véronèse, le plus riche, dit-il, des acteurs de la troupe italienne, et qui, au mérite d'avoir fait représenter nombre de pièces divertissantes, joignait celui de posséder deux filles, certainement son meilleur ouvrage : deux enfants de la balle, aimables et rieuses, admirablement douées pour la comédie et la danse, jolies à ravir, têtes folles et « cœurs de moineau », que tout Paris choya au théâtre et à la ville au milieu du XVIII[e] siècle, la belle Coraline et la charmante Camille, ainsi que les appelait Goldoni [3].

Avant de tenir à Paris les rôles de Pantalon, Véronèse avait couru l'Italie en compagnie de sa femme, Perina-Lucia Sperotti, qui lui donna un fils et quatre filles. Puis, le duc de Gesvres, intendant des Menus-Plaisirs, l'ayant engagé dans la troupe italienne, il empocha paisiblement l'argent du contrat, et resta à

1. Madame de la Caillerie a donné au Théâtre-Italien, en société avec l'acteur Gandini, un canevas français, représenté en italien, le 13 octobre 1751, sous le titre de : *Le Songe vérifié* (Il Sogno averato), en cinq actes d'abord, puis en un seul. Les frères Parfaict (*Dict. des théâtres*, V, 200-8; VII, 423) disent tenir cette note précisément de Carlin.

2. *A Léonard Snetlage, docteur en droit de l'Université de Gœttingue, Jacques Casanova, docteur en droit de l'Université de Padoue*, 1797, p. 14-15 de la reproduction donnée par le D[r] Guède.

3. *Mémoires de Goldoni*, I, 255.

Venise, d'où Jean-Jacques Rousseau, alors secrétaire de l'ambassadeur de France, fut chargé de le faire partir. Une autre fois, le même duc de Gesvres dut l'envoyer au For-l'Évêque, pour le punir d'avoir fait contracter un engagement en Prusse à sa fille cadette, sans avoir demandé au préalable l'agrément des gentilshommes de la Chambre et des intendants des Menus-Plaisirs[1]. De plus, Véronèse aimait le jeu avec passion, et sa réputation sur ce point n'était pas absolument intacte. Mais c'était un comédien de talent, un auteur plein d'esprit et de verve, et ses qualités lui faisaient pardonner ses défauts.

Anne-Marine, sa fille aînée, connue sous le nom de Coraline, naquit à Bassano vers 1730. Elle n'avait pas quinze ans quand, venue en France avec son père, elle débuta, le 6 mai 1744, dans la salle de l'Hôtel de Bourgogne[2], où bientôt sa physionomie charmante et la vivacité de son jeu lui valurent, en public, des applaudissements chaleureux, et, dans le particulier, des hommages plus empressés encore. Elle agréa les uns et les autres, également flattée dans son amour-propre de comédienne et de femme, et s'arrangea de façon à faire beaucoup d'heureux. Parmi les adorateurs que lui prêta la chronique scandaleuse, il faut citer le joyeux Carlin, puis un don juan de profession, M. de Létorière, officier aux gardes, et plusieurs grands seigneurs : le duc des Deux-Ponts, le prince Louis-Eugène de Wurtemberg,

1. Arch. de la Bastille, 11 626, 1er déc. 1747.
2. Desboulmiers, *Hist. du Th. italien*, V, 195-198.

le prince de Monaco[1], enfin le comte de la Marche, depuis prince de Conti. A ce dernier elle donna un fils, qui entra dans l'ordre de Malte sous le nom de chevalier de Vauréal[2]. Coraline Véronèse porta le titre de marquise de Silly, qu'elle devait à la générosité de son amant. « Belle, aimable, fort gaie, connue de tout Paris », elle était recherchée dans la meilleure société, et tel jour elle dînait chez La Pouplinière aux côtés de Jean-Jacques et de Tronchin[3]. Comme la plupart de ses camarades, elle habitait aux abords du Théâtre-Italien, rue Françoise[4] ou rue Sainte-Apolline, mais on connaissait bien, et Casanova comme les autres, sa petite maison de la Barrière-Blanche, où, sur les pentes de Montmartre, alors semées de villas de plaisance, elle conviait ses amis à des parties fines. Coraline Véronèse mourut le 6 février 1782[5].

1. En 1748, il y eut un ordre du roi, non exécuté, pour mettre à la Bastille le prince de Monaco, éperdument amoureux de Coraline (Arch. de la Bastille, 11 653).

2. Elle eut aussi une fille, baptisée le 28 juillet 1755 à Saint-Eustache sous le nom d'Anne Véronèse, née de père inconnu (*ib.*, 10 235, fol. 476 et suiv., rapport de Meusnier).

3. Notes de Le Riche de Cheveigné, citées par G. Cucuel, *La Pouplinière et la musique de chambre au XVIII*e *siècle*, 1913, p. 194.

4. En 1756, une nuit d'été, quelques jeunes gens, ayant peut-être un peu trop fêté la dive bouteille, s'en vinrent aux environs de minuit « donner du cor » sous ses fenêtres (Arch. nat., Y 13 515, comm. Guyot). C'était alors une habitude que ces sérénades à l'espagnole. Dufort de Cheverny, dans ses *Mémoires* (I, 59), en conte une, qui fut donnée en 1751 à mademoiselle Astraudi.

5. *Ibid.*, Y 11 598, comm. Chenu, scellé après décès de la demoiselle Véronèse de Silly. Sur Coraline, voir en particulier

Plus encore que sa sœur, Camille-Antoinette-Jacqueline, née à Venise en 1735, aimait à « la faire courte et bonne ». Aussi mourut-elle à trente-trois ans, « des suites, assure Bachaumont, d'une vie trop voluptueuse ». Faite à peindre, ayant les plus beaux yeux du monde, et dansant avec des grâces infinies, elle jouait aussi avec tant de vérité et de force, qu'un jour, dans le *Fils d'Arlequin perdu et retrouvé* de Goldoni, elle fit verser des larmes à l'auteur lui-même [1].

De lui avoir procuré cette émotion rare et cette vive jouissance, il garda à son interprète un souvenir reconnaissant : « Il n'est pas possible, écrivit-il plus tard dans ses *Mémoires*, d'être plus gaie et plus aimable que mademoiselle Camille ne l'était. Elle jouait les soubrettes dans les comédies italiennes ; elle faisait les délices de Paris sur la scène et celles de la société partout où l'on avait le bonheur de la rencontrer [2]. » Quand elle dansa au Théâtre-Italien le rôle de la statue s'animant par degrés dans le ballet de *Pygmalion* de Billioni, c'est d'une seule voix que Paris célébra ses louanges. « On peut dire, écrivit Favart, qu'elle danse jusqu'à la pensée [3]. »

Ainsi comblée de toutes les grâces féminines et

les ouvrages déjà cités des frères Parfaict et de Desboulmiers, Campardon, *Comédie-Italienne*, II, p. 188 et suiv. ; *Journal des inspecteurs de M. de Sartines*, p. 100 ; Piton, *Paris sous Louis XV*, vol. I et II, *passim*.

1. Desboulmiers, *op. cit.*, VII, 216.

2. *Mémoires de Goldoni*, III, 1787, p. 10.

3. *Œuvres de monsieur et madame Favart*, 1853, p. 205 (lettre du 1er août 1760).

parée de tous les succès, la jeune comédienne fut recherchée et courtisée autant que femme peut l'être. Lors du premier séjour parisien de Casanova, c'était une enfant encore, mais en 1757, rien ne manquait à sa gloire. Elle avait été, disait-on, amoureuse de Louis Drummond, comte de Melfort, favori de la duchesse de Chartres, dont on sait, par les indiscrétions de ses amis, que, fait comme Apollon, et, malgré sa petite taille, vigoureux comme Hercule, il rencontrait peu de cruelles [1]. Casanova ne fut pas le dernier à tourner autour de Camille. Et, quoiqu'il n'en ait rien dit dans ses *Mémoires*, il accorda sa lyre en son honneur. Voici en effet les vers italiens, où « M. de Casanova » chanta en termes pompeux le pouvoir amoureux de sa charmante compatriote :

Camilla Veronese. Anagramma : L'Amore se la vince.
Madrigal.

Quel dio che il cor t'accende,
Quel si potente e vago dio d'amore,
Per se stesso ti prende,
E schiava sua ti rende;
Ond' hai si pien di tenerezze il core.
Tu sei d'amore ancella,
E il tuo principe Amore
Ti rende a noi così cortese e bella.
Donne che amor vincete,
A Camilla cedete ;
Amor, prigioner vostro, in voi non brilla,
Ma vezzosa Camilla
Dall' ardenti d'Amor dolci pupille
Amorosa sfavilla

1. Dufort de Cheverny, *Mémoires,* I, 127-8.

D'Amor a mille a mille
Le infuocate scintille.
Ella del dio che sopra d'essa regna
La vittoriosa insegna
Porta fastosa; e o parli, o danzi, o rida,
I cori incanta, e l'incostanza sfida [1].

Inspiration bien pauvre, mythologie bien plate, langue bien contournée! On admira pourtant, de confiance. Même, une plume inconnue crut devoir composer aussitôt une courte *Réponse de l'Amour* aux « vers charmans d'une Muse d'Italie » :

Nous soussigné, Dieu des amans,
Par qui tout l'Univers à l'Univers se lie,
Reconnoissons pour vers charmans
Ceux qu'une Muse d'Italie
A faits d'après nos sentimens
Pour l'un des plus chers ornemens
De Terpsichore et de Thalie.
Nous cédons sans rougir à ses attraits vainqueurs.
Mais pourquoi dans son nom consulter nos oracles?
N'avons-nous pas écrit son pouvoir, ses miracles
Dans ses yeux et dans tous les cœurs?
Signé par Sa Divinité
Et plus bas paraphé par la Sincérité.

Une autre, plus prolixe, rima une cinquantaine de vers : *Sur le portrait de mademoiselle Camille, fait en vers italiens.*

Pour orner les sacrés lambris
Du fameux temple de Cythère,
L'autre jour, l'enfant de Cypris
Voulut, à l'insu de sa mère,
Faire peindre Camille, à qui dans l'art de plaire
Nulle belle jamais ne disputa le prix

1. *Mercure*, avril 1757, II, p. 171-2. Il a fallu corriger quelques fautes d'impression malheureuses.

Sans avoir eu le sort contraire.
Mais, pour remplir ce beau projet,
Il lui fallait un peintre habile,
Dont le pinceau tendre et facile
Après bien des efforts pût rendre trait pour trait
Les charmes séduisans de l'aimable Camille.
Où le trouver? A cet effet,
Le petit Dieu se mit en quête;
Mais nul rimeur François ne reçut sa requête,
La difficulté les arrête.
Cherchons ailleurs, dit-il, et ne nous lassons pas.
De ces auteurs l'excuse est bonne :
Pour peindre la beauté que vit naître Vérone,
C'est peu d'avoir des pinceaux délicats,
Il faut brûler pour elle et soupirer tout bas.
Après ces mots, il part, il s'informe, il furète,
Il cherche partout ce poète :
Il chercha tant qu'à la fin il trouva
L'ingénieux Casanova,
Cet heureux rival de Pétrarque,
Dont les écrits et le sçavoir
Du Temps qui détruit tout braveront le pouvoir,
Lorsque l'auteur aura passé la barque.
L'Amour l'aborde et lui dit : Ami cher,
Prends tes crayons, trace-moi la peinture
De cet objet, dont la figure
D'un de mes dards t'a fait sentir le fer.
Casanove obéit et se met à l'ouvrage,
L'espoir de plaire l'encourage,
Des couleurs les Grâces font choix,
Le Goût conduit ses pinceaux et ses doigts;
Le Dieu qui préside au Permesse,
Quoique jaloux, l'inspire et le caresse,
Et l'enfant même de Cypris
Forme l'éclat du coloris,
Tant cet ouvrage l'intéresse.
Ce tableau fait, Cupidon enchanté
Ordonne à la Typographie
D'en multiplier la copie,
Avant que ce chef-d'œuvre à Paris enfanté
Parte pour décorer le Temple d'Idalie.
Ainsi qu'il l'ordonna, tout fut exécuté [1].

1. *Mercure*, avril 1757, II, p. 171-175.

L' « ingénieux » Casanova — l'auteur peut-être ne croyait pas si bien dire — dut lire comme on boit du lait ces vers, où il était mis sur le même rang que le célèbre amant de Laure. Il les lut même si bien qu'il les retint toute sa vie. A Dux, longtemps plus tard, il composa, en l'honneur d'une de ses belles et nobles amies, des couplets de circonstance, où l'on en retrouve plus que le souvenir :

Dux, dans ton parc un temple solitaire
Me montre un dieu qui défend le fracas.
Je vois Harpocrate sévère,
Qui de son doigt m'ordonne de me taire.
Il faut brûler pour elle et soupirer tout bas [1].

La poésie de l'Anonyme du *Mercure* n'avait pas été perdue pour tout le monde.

Casanova fut des amoureux, non des amants, semble-t-il, de Camille Véronèse. Parmi ces derniers, il faut citer le jeune comte d'Égreville, de qui Casanova parle précisément. Elle vécut avec lui très sagement durant plusieurs années, puis le remplaça par l'opulent Bertin de Blagny. Ce financier savait Camille amusante et spirituelle ; il ne prêta point l'oreille aux

1. *Allgemeine Litteratur d'Augsbourg*, Beilage du 26 juin 1875 (*Bömische Wanderungen*), et Herbert dans l'Introduction de son roman sur Casanova. Plusieurs fois encore, l'aventurier a employé ce vers, pour lequel décidément il avait un faible : en tête de l'épître dédicatoire d'un de ses ouvrages, les *Aneddoti Viniziani*, dans un impromptu dont il fit part en 1783 à l'auteur des *Essais poétiques d'un ancien militaire*, A. de Parturnau (cf. Gugitz, *Casanova und Josef Freiherr v. Linden*, *Duxer Zeitung*, 19 juillet 1913), dans *Le Polémoscope* (acte II, scène v). Il n'est pas jusqu'à la prose des *Mémoires*, où on ne le retrouve à l'état de vers blanc (éd. Garnier, VII, 387).

médisants qui lui attribuaient deux pitoyables défauts, celui de sentir mauvais et celui d'être sourde[1]. Enfin, elle donna sans partage les dernières années de sa courte vie à un homme de grand mérite, un des laborieux sybarites de ce temps, Jules-David Cromot, baron du Bourg, premier commis des finances, puis surintendant du comte de Provence et son gouverneur de Brunoy[2]. C'était l'homme « le plus vif, le plus séduisant, le plus voluptueux, avec la santé la plus frêle ». Marmontel vante son commerce agréable et sa « prestesse » de travail[3].

En 1766, Camille Véronèse acquit, rue Royale, non loin de la Barrière-Blanche, vers le milieu de la rue de La Rochefoucauld actuelle[4], une petite maison de campagne, où elle se plut à passer les deux dernières années de sa vie, dans sa chambre du premier étage, qui, par deux grandes croisées, s'ouvrait à la fraîcheur du jardin. Sur le marbre de la cheminée elle avait placé trois magots, deux chinois et un sauvage, dont les grimaces contrastaient avec le noble et imposant visage de Louis XV, dont un médaillon en plâtre était fixé à la muraille. C'est là que la jeune comédienne mourut le 20 juillet 1768[5], entre les bras de son fidèle ami, désespéré de la

1. *Journal des inspecteurs de M. de Sartines*, p. 28-9.

2. R. Dubois-Corneau, *Le comte de Provence à Brunoy*, p. 5 et suiv. Cromot mourut le 13 octobre 1786 (Arch. nat., Y 15 096, comm. Ninnin, scellé après décès).

3. *Mémoires de Marmontel*, éd. Tourneux, p. 10-11.

4. Arch. nat., Z² 2 460 (contrat du 11 avril 1766). Cf. Capon, *Petites maisons galantes*, p. 70-72.

5. Arch. nat., Z² 2 452, scellé après décès.

perdre. Et un cortège magnifique conduisit au petit cimetière de Montmartre les restes de celle qui avait été, durant sa courte vie, la plus délicieuse, mais la plus imprévoyante des cigales[1].

1. Sur Camille, voir Bachaumont, *Journal*, 23 et 30 juillet 1768; Funck-Brentano, *For-l'Évêque*. p. 169-171; Goldoni, *Mémoires*, III, p. 10-11; Campardon, *Comédie-Italienne*, I, 27; II, 197-201; *Journal des inspecteurs de M. de Sartines*, p. 28-9; Marmontel, *Mémoires*, I, 277 et suiv.; J. Mauzin, *Bull. du Vieux Montmartre*, 7e fasc., 1888, p. 1-12; G. Capon, *Petites maisons galantes*, *Casanova à Paris*, etc. Charles-Antoine Véronèse, le père de Coraline et de Camille, que nous retrouverons en compagnie des joueurs que fréquentait Casanova, mourut rue Françoise, le 26 janvier 1762, à soixante ans, retiré depuis quelques années du théâtre (Jal, *Dict. crit.*, p. 1259-68). Pierre-Antoine-François, son fils aîné, né à Venise le 25 mars 1732, fut comédien médiocre. Il fut marié deux fois, d'abord à Jeanne Mestre, morte en 1766, puis à Jeanne-Marie Grandgeont, dont il avait eu déjà un fils, et qu'il épousa en 1770, après lui avoir promis par-devant notaire de ne plus paraître au théâtre. Il mourut le 6 avril 1776 (Arch. nat., Y 15 386) et sa femme le 29 mars 1780 (*ibid.*, T 930[5]). Camille et Coraline eurent aussi une sœur, Marine-Lucie, née à Modène le 1er décembre 1739. Elle figura quelque temps dans les ballets de la Comédie-Italienne, puis, le 16 juin 1759, épousa à l'église Saint-Sauveur le banquier Jean-Marie-Gaspard Busoni, qui demeurait rue des Deux-Portes. Elle mourut jeune comme ses sœurs, le 3 août 1782, la même année que Coraline.

CHAPITRE IV

PROMENADES ET VISITES.

La première occupation de Casanova, après avoir accepté de dîner chaque jour à la table des Balletti et pris un domestique, fut d'aller au Palais-Royal, dont on lui avait dit merveille. Un assez beau jardin entre des maisons, des allées bordées d'arbres, des bassins, des promeneurs en grand nombre, des boutiques volantes, où de petits marchands vendent brochures, eaux de senteur, cure-dents, colifichets de toute sorte, des chaises de paille en tas qu'on loue pour un sou, des garçons de café qui montent et descendent rapidement de petits escaliers cachés par des charmilles, tel est le spectacle, bien vu et prestement brossé. Il s'amuse de la badauderie — déjà proverbiale — des Parisiens, pour qui le méridien du Palais-Royal est le seul bon, de même qu'il n'est de

3.

tabac que celui de la Civette[1]. Enfin, le hasard met sur son chemin un jeune homme nommé Patu, dont il fait le plus vif éloge, assurant que, s'il avait vécu, il aurait surpassé Voltaire.

Ce n'est pas tout à fait un inconnu dans l'histoire littéraire que Claude-Pierre Patu, avocat, auteur en particulier d'un acte en vers représenté à la Comédie-Française sous ce titre, les *Adieux du goût*. Le « petit Patu » n'avait guère que vingt et un ans — il était né à Paris en octobre 1729 — quand Casanova fit sa connaissance, mais il savait déjà, s'il faut en croire Voltaire, son Paris par cœur, depuis les salons jusqu'aux bouges. C'était, c'eût été plus tard aussi sans doute un parfait compagnon pour Casanova; mais il mourut en pleine jeunesse[2].

Au regard de ce jouvenceau, le vieux Crébillon, que notre Vénitien rencontra chez Silvia, était un ancêtre[3], et un ancêtre glorieux. Ses œuvres venaient d'être réunies en deux volumes in-quarto par les soins de l'Imprimerie Royale, honneur dont aucun autre poète français n'avait bénéficié avant lui. Il

1. La célèbre boutique, dont l'enseigne existe toujours, occupait alors une maison démolie en 1860 pour faire place au terre-plein qui dégage les abords du Théâtre-Français (R. Hénard, *La rue Saint-Honoré*, I, p. 428).

2. Le 20 août 1757, à Saint-Jean-de-Maurienne, où il était allé pour se soigner (Quérard, *France littéraire*, VI, 634). Chose curieuse, l'indication de la mort de Patu à Saint-Jean-de-Maurienne se trouve dans l'édition Schütz, III, 322, et non dans l'édition Garnier.

3. Il avait alors soixante-seize ans, étant né à Dijon le 13 janvier 1674. Il mourut le 17 juin 1762.

vivait alors, vieux et pauvre, dans sa maison de la rue des Douze-Portes, au Marais, avec dix chats et vingt-deux chiens, travaillant à bâtons rompus à son interminable *Catilina*, et se faisant lire par sa gouvernante les ouvrages qu'il était obligé de viser en qualité de censeur royal [1]. Casanova sut le flatter en lui récitant une traduction de son cru, en vers blancs italiens, de la plus belle tirade de *Zénobie et Rhadamiste* [2]. En retour, Crébillon lui conseilla vivement d'apprendre au plus vite le français, et, mettant le comble à ses bontés, se chargea de donner des leçons à cet élève « interrogateur, curieux, importun, insatiable ». Le Vénitien n'était pas absolument novice, mais il ignorait la plupart des finesses qui déroutent les étrangers, et surtout les expressions, les tournures spéciales dont on usait à Paris. Hâtons-nous de le dire : en dépit des efforts de Crébillon et de longs séjours en France, Casanova ne put jamais se défaire des habitudes latines et italiennes; il contait assez bien en français, avec originalité, agrément, mais quant à écrire purement, il n'y parvint jamais. Cela ne l'empêchait pas de soumettre à Crébillon des essais de prose ou de poésie, de discuter avec lui des passages de l'Arioste [3], et de lui faire conter des

1. Marmontel, *Mémoires*, éd. Tourneux, I, 286; *Œuvres de monsieur et madame Favart*, p. 239 et suiv., 242; M. Dutrait, *Étude sur Crébillon*, 1895.

2. A cela se borna sans doute le travail de Casanova. Il avait bien paru en 1724, à Bologne, une traduction italienne, mais l'auteur se nommait Frugoni.

3. Casanova a noté aussi ces souvenirs dans deux autres de

anecdotes sur la cour de Louis XIV, dont on s'entretenait beaucoup alors à cause du livre de Voltaire. Casanova a parlé précisément de cet événement littéraire ailleurs que dans les *Mémoires*[1], et il se vante d'avoir deviné sans hésitation qui était en réalité l'auteur de l'ouvrage, que le titre attribuait, dit-il, à M. de Longueville ou Francheville, académicien de Berlin. Le *Siècle de Louis XIV* parut en effet à Berlin, en 1751, sous le nom de M. de Francheville, conseiller aulique de sa Majesté et membre de l'Académie des sciences et Belles-Lettres de Prusse, en deux volumes in-12, et Dufresne de Francheville existait parfaitement[2]. Quant à la personnalité du véritable auteur, c'était le secret de Polichinelle[3].

Parmi les autres écrivains célèbres que Casanova se fait gloire d'avoir rencontrés, de 1750 à 1752, dans les salons parisiens, il faut citer d'Alembert, dont il vante la modestie, Fontenelle, alors nonagénaire, et qui pouvait dire : « J'étais chez madame de La Fayette quand je vois entrer madame de Sévigné[4] », Galiani,

ses ouvrages : la *Confutazione*, III, 30, et la *Traduction de l'Iliade*, I, 21.

1. *Confutazione*, III, 22.

2. Bengesco, *Bibliographie voltairienne*.

3. En ce qui concerne Casanova et Crébillon, on peut remarquer une certaine ressemblance entre le récit de l'aventurier et celui de Sébastien Mercier, l'auteur du *Tableau de Paris*, qui visita Crébillon en 1762. Mais ce qui serait plus suspect encore, eu égard aux originalités du poète de *Zénobie*, c'est qu'il n'y eût pas de traits communs entre les deux relations.

4. Dans sa *Lettre à Snetlage* (1797), Casanova rappelle aussi ses conversations avec Fontenelle.

secrétaire d'ambassade sous le comte Cantillana-Montdragon, envoyé du roi des Deux-Siciles, madame du Bocage, la poétesse, que Patu lui présenta aux Tuileries. Il parle aussi d'une femme, dont le public avait accueilli avec une grande faveur les essais dramatiques, madame d'Happoncourt de Grafigny, l'auteur de *Cénie* et des *Lettres péruviennes*, que Voisenon qualifiait de « noires et brûlantes »[1].

C'était une femme de beaucoup d'esprit, et qui le savait. « Croiriez-vous bien, disait-elle, en parlant du livre de son neveu Helvétius, qu'une grande partie de l'*Esprit* et toutes les notes ne sont que les balayures de mon appartement? L'auteur a recueilli ce qu'il y a de bon dans mes conversations, et il a emprunté à mes gens une douzaine de bons mots[2]. » En 1750, Casanova assista, semble-t-il, le 25 juin, à la première de *Cénie*, pièce en cinq actes et en prose[3], qui valut à son heureux auteur un déluge de dithyrambes. « *Cénie*, écrivit un courriériste, sera pour la postérité un monument éternel érigé à la gloire de son nom, comme elle est pour nous un sujet intarissable d'applaudissements et de louanges[4]. » Ingrate postérité, qui ne sait plus ni le nom de l'auteur, ni celui de son héroïne! Du moins Goldoni, ayant entendu un jour *Cénie* à Parme, trouva l'œuvre charmante et, de son

1. G. Noël, *Madame de Grafigny*, Paris, 1913.
2. *Ibid.*, p. 288, d'après les souvenirs de l'abbé Saverio Bettinelli.
3. Au Théâtre-Français, et non, comme le dit Casanova, à la Comédie-Italienne.
4. *Calendrier hist. des théâtres*, 1751, p. 60.

propre aveu, l'imita dans *Il padre per amore* [1]. Mais madame de Grafigny connut de son vivant la fragilité de la gloire, et Casanova, qui lui avait été présenté par madame du Rumain [2], eut encore à dire son mot. « Je fus, dit-il, vers le même temps, — c'est de son second séjour parisien qu'il parle — témoin de la chute d'une comédie française intitulée la *Fille d'Aristide* [3] ; elle était de madame de Grafigny, femme de mérite, qui mourut de chagrin cinq jours après la chute de sa pièce. » Il est bien vrai que « le public mourut d'ennui et l'auteur de chagrin [4] », mais il faut se méfier de ces douleurs capables de donner si promptement la mort. Si madame de Grafigny ne tarda pas à se sentir gravement atteinte, car elle fit son testament moins de deux mois après l'insuccès de son ouvrage, le 23 juin 1758, elle mourut le 13 décembre seulement, dans la maison qu'elle habitait rue d'Enfer, sur les jardins du Luxembourg [5].

Casanova allait donc souvent au Théâtre-Français, pour lequel il professait, d'ailleurs, une admiration

1. *Mémoires de Goldoni*, II, 256.

2. Arch. de Dux, lettre non datée du comte d'Égreville à Casanova.

3. Pièce en cinq actes, en prose, jouée le 29 avril 1758. et qui eut trois représentations (*Spectacles de Paris*, 1759, p. 127).

4. Voisenon, *Anecdotes littéraires* (*Œuvres*, 1781, t. IV, p. 86).

5. Arch. nat., Y 12 967, comm. Merlin (scellé après décès). Casanova n'est pas le seul d'ailleurs, à avoir commis sur ce point une inexactitude. Un chroniqueur contemporain n'a-t-il pas écrit qu'après la chute de la *Fille d'Aristide*, madame de Grafigny fut attaquée d'une apoplexie et languit *deux ans*? (*Mémoires de la Lune*, dans *Nouvelle Revue rétrospective*, IX, 1899, p. 53).

sans bornes. « C'est là véritablement, dit-il, que les Français sont dans leur élément; ils jouent en maîtres, et les autres peuples ne doivent point leur disputer la palme que l'esprit et le bon goût sont forcés de leur décerner. » Il connaît tous les grands premiers rôles de la troupe, Sarrasin, Préville, la Dangeville, la Clairon, la Gaussin, et, parmi les actrices retirées du théâtre, la Vasseur.

L'ambassadeur de la Sérénissime République à Paris était alors François-Laurent Morosini, homme cultivé et fort jeune encore. Casanova s'empressa d'aller lui faire sa cour en son hôtel de la rue Saint-Maur, vis-à-vis des Incurables[1]. Et plus tard, la protection de l'ambassadeur ne lui fut pas inutile : en 1774, Morosini, devenu procurateur de Saint-Marc, fut un de ceux qui s'employèrent le plus activement à obtenir pour leur compatriote la grâce des Inquisiteurs d'État[2]. Casanova s'efforça d'entrer aussi en relations avec d'autres ministres étrangers; c'était un bon moyen de se ménager l'accès de toutes les cours de l'Europe. Il vit donc, s'il n'a point menti, mylord Keith, maréchal d'Écosse, envoyé du roi de Prusse; le marquis de Saint-Georges, prince d'Ardore, ambassadeur du roi de Naples et musicien de grand

1. *Almanach royal*, 1750, p. 116.

2. Ravà, *Lettere di donne*, p. 162, n. 1. Casanova avait connu Morosini chez la duchesse (?) de Fulvy. S'agit-il d'Hélène-Louise-Henriette Delapierre de Bouziers, femme de messire Jean-Henry-Louis Orry de Fulvy, conseiller d'État et intendant des finances, morte en 1768? (Arch. nat., Y 13 777, comm. Thiot, scellé après décès).

talent; le comte de Loos, envoyé du roi de Pologne, lord Albemarle, ambassadeur d'Angleterre, homme aimant, noble, sensible et bon, celui-là même qui disait un soir à Lolotte Gaucher, son amie[1], plongée dans la contemplation d'une étoile, ce mot charmant : « Ne la regardez pas tant, ma chère, je ne puis pas vous la donner. » Il rencontra le cardinal Brancaforte, depuis archevêque de Bologne, envoyé à Paris par le pape Benoît XIV pour porter les langes bénits au duc de Bourgogne nouveau-né. « Le petit prince (depuis Louis XVI)[2], dit-il, reçut ainsi la bénédiction des deux plus grands paillards de l'univers, l'un son aïeul, et l'autre mon bon cardinal Brancaforte, qui ne sortait pas des mauvais lieux... Nous avions été ensemble en loge de francs-maçons, et nous avions fait des soupers fins avec de jolies pécheresses, en compagnie de don Francesco Sensale et du comte Ranucci[3]. » Hâbleries de libertin! Peut-être. Mais il est bon de remarquer que ces deux italiens se trouvaient à Paris en même temps que Casanova, et que l'un d'eux tout au moins avait de sérieuses raisons de fréquenter chez le représentant du pape.

François, comte de Sersalles, était un napolitain de trente-six ans, authentique gentilhomme. Jérôme,

1. Casanova l'appelle Gaussin, par une confusion excusable chez un étranger. Sur Lolotte Gaucher, qui devint plus tard comtesse d'Hérouville, voir les *Mémoires* de Marmontel, I, 265-7; Capon, *Petites maisons galantes*, p. 138, etc.

2. Erreur : il s'agit de Louis-Joseph-Xavier, duc de Bourgogne, né à Versailles le 13 septembre 1751, mort le 22 mars 1761.

3. Éd. Garnier, VIII, 301; éd. Rosez, VI, 333 (différences de rédaction assez importantes).

comte de Ranuzzi, avait huit ans de moins que son compagnon; il appartenait à l'une des meilleures maisons de Bologne. Tous deux, arrivés de La Haye en avril 1752, demeuraient à l'hôtel de Bourbon, rue du Colombier. Ils aimaient le jeu passionnément, et taillaient au pharaon chez divers particuliers, tels que le comte de Sade, le duc de Villars, la marquise de Lambert, le duc d'Estouteville, la duchesse de Modène. Ils furent même, en dépit de la protection du maréchal de Richelieu, enfermés quelques jours au For-l'Évêque, et ne durent leur élargissement qu'aux pressantes interventions du prince d'Ardore et du légat du pape[1].

Alors comme aujourd'hui, un étranger se serait cru déshonoré, s'il n'eût visité les lieux de plaisir les plus célèbres. Il y en avait un au Faubourg du Roule, près la barrière de Chaillot, qui jouissait de la plus grande réputation. Madame Pâris, dite Bonne-maman, gouvernait cette abbaye de Thélème. Il n'était, dit un nouvelliste, fils de maison qui ne s'y fît présenter, cercle de bonne compagnie où l'on n'en parlât, étranger désireux de suivre la mode qui n'y allât acheter à beaux deniers comptants des « dispenses de soupirer ». On chantait :

1. Arch. nat., Y 15 802, comm. Rochebrune (arrestation du 30 juin 1752, en vertu d'un ordre du roi du 27). Arch. de la Bastille, 11 805 (rapport de police). Les deux jeunes gens furent mis en liberté le 3 juillet 1752. Sersale connut aussi à Paris son compatriote Galiani, qui l'appelle dans une de ses lettres « son ressouveneur de Paris ». Il mourut à Naples le 9 janvier 1772 (Galiani, *Corresp.*, éd. Perey et Maugras, II, 156).

Le couvent le plus doux de Paris
Est celuy de madame Pâris [1],

et la maîtresse du logis, étalant un luxe cynique, ne craignait pas de s'afficher avec ses « demoiselles » dans les promenades publiques. Ne la vit-on pas se prélasser un jour au Palais-Royal avec le comte de Charolais et deux de ses pensionnaires? Sur l'une de ces « filles du monde », Casanova ne tarit pas d'éloges. Son nom de guerre était Saint-Hilaire, mais elle s'appelait en réalité Gabrielle Siberre, et la police la connaissait bien pour avoir fait partie, sous le nom de Fatime, de la troupe de l'Hôtel du Roule [2]. Dix ans plus tard, elle exerçait toujours son métier, mais pour son compte. On la nommait alors mademoiselle La Boissière.

On n'en finirait pas, si l'on voulait suivre toutes les allées et venues de Casanova dans Paris, Fontainebleau ou Versailles, conter ses fredaines chez M. de Beauchamp, receveur général des finances, chez Juliette Cavamacchi en compagnie de l'abbé Guasco,

1. Bibl. nat., fr. 10 478, fol. 412.

2. Arch. de la Bastille, 10 241, fol. 255-283, rapports de Meusnier. Elle avait une sœur, Rosette, avec qui elle a pu être confondue. L'édition Schütz (III, 341 et suiv.) contient, sur l'hôtel du Roule, un assez long passage qui ne se trouve pas dans l'édition Garnier. Il y est question, en particulier, de l'inscription empruntée à Virgile :

Sunt mihi bis septem præstanti corpore nymphæ,

que madame Pâris voulait faire mettre au-dessus de la porte de sa maison, et d'une demoiselle Richemont, qui était en effet pensionnaire de l'hôtel du Roule à cette époque (Arch. de la Bastille, 10 239, n° 125), et à qui, paraît-il, M. de Voltaire fit l'honneur d'une visite.

chez l'abbé Bertelli, toscan, chassé de Paris à cette époque[1], ses leçons d'italien à madame Préaudeau[2], ses visites au vieux Nattier[3], à la duchesse de Chartres, qu'il intéresse à la cabale et guérit de rougeurs au visage[4], la belle conversation de la reine de France avec le vainqueur de Berg-op-Zoom au sujet d'une fricassée de poulet[5] et, en toutes circonstances, rire de ses étonnements, de ses naïvetés, de ses bévues, de son outrecuidance. C'est dans les *Mémoires* qu'il en faut lire l'amusant et instructif récit.

1. On trouve le nom de l'abbé Bertelli dans les notes de Casanova conservées à Dux. Voir, sur ce personnage, le dossier 11 737 des Arch. de la Bastille.

2. S'agit-il de Jeanne-Marie Bouret, femme de Claude Préaudeau, ou de Catherine-Étiennette-Charlotte Gaulard, mariée, par contrat des 18 et 19 janvier 1751 (étude Crémery), à Claude-Jean-Baptiste Préaudeau, fermier général?

3. P. de Nolhac, *Casanova chez Nattier* (*Journal des Débats*, 1er décembre 1909).

4. De cet épisode Casanova a fait un autre récit, mais sans se mettre en scène, dans ses *Réflexions sur la Révolution française* (publiées dans le *Livre*, 1887, p. 232-233). Nous nous contentons d'y renvoyer le lecteur.

5. On trouvera un récit, plus détaillé que dans les *Mémoires*, de cet épisode, dans un petit ouvrage, resté longtemps inconnu, de Casanova, *Il Duello, ovvero saggio della vita di G. C. Veniziano* (Venise, 1780), dont M. J. Pollio vient de publier le texte.

CHAPITRE V

CASANOVA ET QUELQUES FEMMES.

Casanova ne serait point Casanova si sa curiosité ne l'avait conduit partout où il avait chance de rencontrer, soit des tendrons, dont le tempérament vicieux ou l'éducation négligée devaient faire des proies faciles pour un libertin de sa trempe, soit de vieilles coquettes, qui, ne pouvant oublier leurs succès passés, se plaisaient plus que de raison dans la société des jeunes hommes.

Pour ses débuts, il s'attaque à la fille de son hôtesse, Mimi Quinson, âgée de quinze ou seize ans. Qu'il soit parvenu à la séduire, ou plutôt, comme il l'assure sans galanterie, qu'il ait été séduit par elle, et que l'imprudente soit devenue grosse, la chose est fort croyable. Qu'il ait dû s'expliquer de ce méfait devant un commissaire, rien de plus vraisemblable. Mais il ajoute qu'après enquête, le lieutenant de police

le renvoya blanc comme linge et condamna la mère à payer les frais : cela passe un peu les bornes.

Il y a pourtant du vrai dans cette histoire. La mère de Mimi Quinson, veuve d'un violon de la Comédie-Italienne, tenait des chambres garnies rue Mauconseil, dans une maison qui prit un peu plus tard le nom d'hôtel d'Aquitaine, et joignait à ce métier celui de revendeuse et de prêteuse sur gages. Elle avait trois filles, l'aînée, laide et sotte, sans avenir par conséquent dans la galanterie, la seconde, infiniment plus délurée — c'est la Mimi de Casanova —, la troisième enfin, une enfant encore, mais qui déjà « promettait quelque chose ». Mimi Quinson était petite, bien faite, les cheveux châtains, mais point jolie, avec une grande bouche et des marques de petite vérole. Ces défauts ne l'empêchèrent pas d'entrer comme danseuse à l'Opéra-Comique, où, sous le chaperonnage de sa digne maman, qui payait d'exemple, elle faisait tout uniment commerce de ses charmes. Le prince de Monaco, disait-on, ne dédaignait pas de lui demander parfois quelques faveurs payantes. Quant à ses débuts avec Casanova, la police ne les ignorait pas, car, dans un de ses rapports, l'inspecteur Meusnier assurait que la petite Quinson avait été débauchée dès l'âge de treize ans — l'indication de Casanova paraît cette fois plus exacte — par une nommée Thiébault pour le sieur de Cazanove. Mais « on doute, ajoutait-il, qu'il en ait eu les gants [1] ».

1. Arch. de la Bastille, 10 237, rapport du 24 avril 1754; cf. Capon, *Casanova à Paris*, p. 78. Nul doute qu'il ne s'agisse

Mimi Quinson, ayant accouché d'un garçon qui fut envoyé à l'Hôtel-Dieu, monta sur les tréteaux à la Foire Saint-Laurent, où se trouvait alors la salle de l'Opéra-Comique — et disparut.

Camille-Louise Vézian, une autre jeune fille dont Casanova conte l'histoire, brilla plus longtemps dans la galanterie parisienne. Aussi est-il plus aisé de contrôler l'exactitude du récit de l'aventurier.

La première partie de la vie de mademoiselle Vézian échappe aux recherches. Qu'était-ce que son père, ancien officier au service de la France, mort à Parme? Où et quand naquit-elle? Mystère. En 1759, elle avouait vingt-deux ans [1]. Au moment où se place le récit de Casanova, entre 1750 et 1752, elle en aurait eu quinze tout au plus. Elle était venue, paraît-il, accompagnée de son frère, solliciter du roi une petite pension, que justifiaient les services paternels. Elle descendit à l'hôtel de Bourgogne, où demeurait, on le sait, Casanova, et, de Vénitien à Parmesane, la

dans ce passage de « la nommée Thibault, ancienne fille de débauche, qui a vécu avec le sieur de Saint-Germain, ci-devant danseur de l'Opéra, se disant aujourd'hui sa gouvernante », et qui, de concert avec la Simon, dont il sera question à propos de mademoiselle Morphy, s'occupait à procurer des filles (Arch. de la Bastille, 11 726, dossier Simon, rapport de Meusnier du 22 octobre 1750). Meusnier s'est d'ailleurs trompé en écrivant du sieur de Cazanove : « C'est le même qui devait épouser la demoiselle Beauchamps ». Ce Cazanove-là était un certain Fernandez Cazanove, lieutenant de port à l'Ile-Bourbon, qui, par acte notarié du 22 juillet 1753, avait en effet promis le mariage à cette jeune personne (Arch. de la Bastille, 10 235, fol. 154, rapport du 6 septembre 1753).

1. Arch. nat., Y 15 638, comm. Sirebeau, information du 25 avril 1759, au sujet d'un vol commis au préjudice de son frère.

connaissance fut bientôt faite. Mademoiselle Vézian était « une brune de seize ans, intéressante dans toute la force de l'expression, parlant bien français et italien, ayant des formes, des manières très gracieuses, et un ton de noblesse qui lui donnait beaucoup de dignité ». Naturellement, notre héros se mit en quatre pour venir en aide aux deux jeunes solliciteurs, un peu parce qu'ils étaient ses compatriotes, beaucoup dans le secret espoir d'obtenir les faveurs de la jeune fille, pour laquelle il brûlait de désirs. Mais il lui restait encore quelque délicatesse. Le grand air de mademoiselle Vézian lui imposa, comme jadis la confiance ingénue de Lucie de Paséan, et, cette fois encore, la proie alla à des mains moins scrupuleuses [1]. Puis, comme elle revient repentante à Casanova, il la confie à Balletti, qui la fait entrer à l'Opéra, lui donne des instructions marquées au coin d'une philosophie sans préjugés, et ne la quitte que lorsqu'il a obtenu la preuve personnelle qu'elle a déjà fait son profit de ses conseils intéressés.

« Elle accueillit à la fin, dit Casanova, un seigneur différent de tous les autres, puisqu'il commença par lui faire quitter le théâtre, ce qu'aucun autre n'aurait fait, car ce n'était pas le bon ton du temps : M. le comte de Tressan ou Tréan, car je ne me rappelle pas bien son nom. Elle se comporta fort bien, et resta avec

1. Casanova donne le nom du ravisseur, un certain comte de Narbonne. On peut penser qu'il s'agit de Jean, comte de Narbonne, né à Aubiac en 1718, maréchal de camp et gentilhomme de la Chambre de l'Infant duc de Parme (*Mercure*, oct. 1752, p. 187; Capon, *Casanova à Paris*, p. 95).

lui jusqu'à sa mort. Il n'est plus question d'elle, quoiqu'elle vive fort à son aise ; mais elle a cinquante-six ans, et, à cet âge, une femme est à Paris comme si elle n'existait pas. Dès l'instant où elle sortit de l'hôtel de Bourgogne, je ne la vis plus. Quand je la rencontrais couverte de diamants, nos âmes se saluaient avec joie, mais j'aimais trop son bonheur pour hasarder de lui porter atteinte. Son frère fut placé, mais je la perdis de vue. »

Mademoiselle Vézian figura d'abord à la Comédie-Italienne sous le nom de Camille Gabriac, de 1753 à 1755, puis elle débuta à l'Opéra en janvier 1756, sous son nom véritable[1]. Nous ne saurions dire au juste quand elle quitta le théâtre, mais, tout le temps qu'elle fut jeune et belle, les soupirants ne lui manquèrent point. Elle les découragea le moins possible. Ayant un jour à déposer devant un commissaire, Camille-Louise Vézian — elle signait Vezzian — déclara qu'elle demeurait rue de Richelieu, vis-à-vis de la fontaine, et qu'elle vivait de son bien[2]. Allégation irréfutable, car sa beauté, sa jeunesse, son corps souple et charmant étaient assurément son bien, et elle en vivait. Jacques-Robert d'Héricy, marquis d'Étréhan, lieutenant-général des armées du roi, dont madame de Genlis disait qu'il était le directeur des femmes galantes[3], la couvrait d'or, mais les

1. *Almanach des Spectacles.* Cf. Capon, p. 105.

2. Arch. nat., Y 15 638, document cité plus haut. Cf. Arch. de la Bastille, 10 234, 26 janvier 1756 et 10 236, fol. 59 v°.

3. *Mémoires de madame de Genlis*, I, p. 404.

mauvaises langues affirmaient que tout l'argent du monde n'aurait pu lui assurer la fidélité de sa maîtresse, dont la tête folle tournait au vent de tous les caprices. La Vézian eut plusieurs enfants, dont le baron de Wrangen, l'abbé d'Arty, d'autres encore, pouvaient, non sans motifs plausibles, revendiquer la paternité. Il y eut dans ces ménages d'occasion des brouilles et des raccommodements, qui durèrent dix années entières. Aux dernières nouvelles, en 1767, M. d'Étréhan, à bout de patience, avait pris des arrangements avec mademoiselle Barbarou, et mademoiselle Vézian passait pour faire les délices du marquis de Courtenvaux. On lui pardonnait beaucoup, parce qu'elle avait « de l'esprit comme un ange »[1].

Son frère, Antoine-François Vézian, dit Sollavie, commis aux Fermes générales, comptait quatre ans de plus qu'elle[2]. Il était, si l'on en croit la chronique, d'une jolie figure, et fort avantageux de sa petite personne. Très répandu parmi les jolies femmes de mœurs légères et les « théâtreuses » de son temps, il en était fort recherché et choyé. La Deschamps, la sublime Deschamps, la Phryné du siècle[3], fut une de ses passades. Il fit une fin, en 1762, en épousant Anne Piccinelli, de la Comédie-Italienne, au grand dépit, disaient les inspecteurs de M. de Sartines,

1. *Journal des inspecteurs de M. de Sartines*, p. 10, 36, 46, 159, 160, 201-3; Piton, *Paris sous Louis XV*, I, p. 181, 280, 341; II, p. 164; III, p. 92, 219, 239-240.

2. Il avait vingt-six ans en 1759, et demeurait rue de Richelieu, à côté du café de Foy (Arch. nat., Y 15 638, document cité).

3. *Œuvres de monsieur et madame Favart*, 1853, p. 243.

de la demoiselle Deville, son ancienne maîtresse, qui avait fait tous les frais de sa naturalisation, et le désirait fort pour mari. Les noces Vézian-Piccinelli furent l'occasion d'incidents ridicules, que Favart rapporte dans ses *Mémoires*, et dont on fit des gorges chaudes dans Paris[1].

En 1752, demeurait rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur, vis-à-vis de la maison de Silvia[2], Victoire Morphy ou Murphy, jeune actrice de l'Opéra-Comique, où, malgré sa voix un peu faible, elle avait joué, avec beaucoup de naturel et de grâce, le rôle de la statue animée dans le *Pygmalion* de Pannard et Laffichard, représenté le 12 septembre[3]. Rien de surprenant donc que Casanova, vivant pour ainsi dire chez les Balletti, et d'ailleurs demeurant dans le quartier, ait connu Victoire Morphy et aussi sa sœur Louison, celle-là même qui allait devenir une des petites-maîtresses de Louis XV et l'une des premières pensionnaires du célèbre Parc-aux-Cerfs.

Les cinq sœurs Morphy, Marguerite, Brigitte, Madeleine, Victoire et Louison, à qui ses amours royales valurent le surnom de Sirette, étaient, comme

1. *Journal des inspecteurs de M. de Sartines*, p. 185; *Œuvres de monsieur et madame Favart*, p. 250; Campardon, *Comédie-Italienne*, II, p. 42-44; Piton, *Paris sous Louis XV*, I, p. 181; Capon, *Mademoiselle Deschamps*, p. 178-9.

2. Cette adresse, indiquée par les rapports de police, ne se trouve pas dans l'édition Garnier, mais l'édition Schütz (III, 421) mentionne fort exactement que la maison de la Morphy se trouvait rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur, vis-à-vis du banquier génois Verzura.

3. Arch. de la Bastille, 10 234; *Mercure de France*, septembre 1752, p. 173; A. Heulhard, *Jean Monnet*, 1884, p. 85 et suiv.

leur nom l'indique, d'origine irlandaise[1]. Elles avaient de qui tenir. Leur père, Daniel Morphy, secrétaire de cet O'Brien qui vivait dans l'entourage de Charles-Édouard, prétendant au trône d'Angleterre, avait été enfermé à la Bastille, puis exilé à Nogent-le-Rotrou, sous l'accusation d'avoir ouvert les tiroirs de son maître et abusé du secret de ses négociations[2]. Quant à leur mère, Marguerite Iquy, il est bien difficile de ne pas la reconnaître dans une personne de ce nom, dite l'Anglaise, arrêtée un jour pour inconduite notoire[3].

Marie-Louise Morphy était née le 21 octobre 1737, à Rouen[4]. Elle n'avait pas plus de quatorze ou quinze ans, quand Casanova put la connaître. Elle était extrêmement belle, si l'on en juge à la fois par le récit de Casanova, et par une petite toile attribuée à Boucher, d'une exécution délicate et d'un coloris charmant. Sur un lit de repos couvert de soie bleue, une jeune femme à demi nue est étendue de trois quarts à droite. La tête est relevée, les deux bras accoudés, sur des coussins, les cheveux, légèrement poudrés, sont ornés d'un ruban rose. Un grand voile de gaze drapé autour du corps potelé laisse à découvert les formes les plus voluptueuses, sur lesquelles le pinceau de l'artiste a promené sa caresse avec une

1. Arch. de la Bastille, 10 251, fol. 8-13, rapp. de Meusnier.
2. Arch. de la Bastille, 10 293 (23 février et 10 octobre 1735).
3. *Ibid.*, 11 050, dossier Galier (10 et 16 mai 1729).
4. Acte de baptême publié par M. E. Welvert, *Revue hist.*, t. XXXV, 1887, p. 293. Voir quelques pages fort intéressantes sur la Morphy, dans l'ouvrage du comte Fleury, *Louis XV et les petites-maîtresses*, 1899. Les rapports de l'inspecteur Meusnier y sont utilisés.

prédilection évidente[1]. Comment ne pas rapprocher de cette description le passage suivant de Casanova, qui rend compte avec une fidélité scrupuleuse du prétendu tableau de Boucher? « J'eus envie d'avoir ce magnifique corps en peinture, et un peintre allemand me la peignit divinement bien pour six louis. La position qu'il lui fit prendre était ravissante. Elle était couchée sur le ventre, s'appuyant du bras et du sein sur un oreiller, et tenant la tête tournée, comme si elle avait été couchée aux trois quarts sur le dos. L'artiste habile et plein de goût avait dessiné sa partie inférieure avec tant d'art et de vérité qu'on ne pouvait rien désirer de plus beau. Je fus ravi de ce portrait; il était parlant. »

Que Casanova ait joué, comme il le prétend, le rôle, que les mœurs du temps tenaient pour glorieux, de pourvoyeur de Louis XV, c'est une affirmation qu'on ne peut ni appuyer ni contredire. La version de la police était que l'affaire avait été brocantée par une nommée Fleuret, couturière, son amie la demoiselle Simon[2], et Lebel, attaché, comme on sait, aux plaisirs du roi! Mais Casanova n'a-t-il pas pu, lui aussi, parler de Louise Morphy à l'un de ces per-

1. Toile de 36 cent. × 45 cent., vendue à Paris en mai 1913 9 100 francs (vente Eugène Kræmer). On en connaît plusieurs répliques.

2. « C'est par le canal de la Fleuret que la demoiselle Simon, maîtresse du sieur Mollet, inspecteur des bâtiments du roi, a mis la petite Morphis sur le trottoir » (Arch. de la Bastille, 10 242, fol. 157-9, 6 juin 1753 et 8 avril 1754). Sur Françoise Simon, maîtresse du sieur Maréchal, voir *ibid.*, 11 805 et 11 726, années 1750-1753.

sonnages ? L'inspecteur Meusnier, qui nous renseigne sur cette vilaine affaire, rapporte, il est vrai, l'opinion d'après laquelle ce fut en voyant « la copie que Boucher avait faite pour M. de Vandière » que Louis XV devint curieux de la comparer avec l'original, mais il n'y attache pas d'importance [1].

On a dit que Casanova, ayant quitté Paris en août 1752, et la première mention des amours de Louis XV avec la Morphy se trouvant dans le *Journal* de M. d'Argenson à la date du 30 mars 1753, le récit de l'aventurier perdait de sa vraisemblance [2]. Mais, d'après Meusnier, la petite-maîtresse était « absolument répudiée » en avril 1754 [3], après une liaison qui, suivant d'autres témoignages, avait duré plus de *trois* ans. On a fait remarquer aussi que certains auteurs attribuaient à une autre petite-maîtresse, mademoiselle de Vaumartel, le propos malencontreux qui valut sa disgrâce à la Morphy. Mais sur la suite de l'histoire, et sur ce détail en particulier, Casanova cite ses sources : l'abbé de Bernis, à Venise, et madame du Barail, femme du commandant de Dunkerque, qu'il eut l'occasion de voir en 1757 [4].

1. D'Argenson parle de mademoiselle Morphy comme d'un modèle de Boucher, et une tradition retrouve son souvenir dans la figure de saint Jean prêchant dans le désert du tableau de Boucher à Saint-Louis de Versailles.

2. B. Malfatti, *Delle Memorie di G. Casanova, a proposito di un recente libro sulla Du Barry* (*Preludio*, 7e année, n° 2, 30 janvier 1883, p. 13-19).

3. Arch. de la Bastille, 10 234. La Morphy accoucha d'un fils en mai 1754.

4. « J'ai appris la chose en 1757 à Dunkerque, de madame

Louison Morphy[1], mademoiselle Morphy de Boisfailly, comme elle s'appelle à cette époque, épousa, par contrat du 25 novembre 1755[2], un officier, non pas breton, comme le dit Casanova, mais auvergnat : Jacques de Beaufranchet, comte d'Ayat, du diocèse de Clermont-Ferrand. Il fut tué à Rosbach moins de deux ans après son mariage, laissant sa femme enceinte d'un fils, qui naquit le 22 novembre 1757[3].

La comtesse d'Ayat eut encore deux maris : François-Nicolas Lenormand, seigneur de Flaghac, maître d'hôtel du comte d'Artois, qui lui donna une fille, et le conventionnel Dumont, d'avec qui elle divorça le 26 frimaire an VII. Elle mourut à Paris, le 12 décembre 1814[4], ayant assez vécu pour traverser la Révolution et l'Empire, après avoir fait un instant les délices de Louis le Bien-Aimé.

Pour scandaleuse que soit l'histoire de mademoiselle Morphy, il n'est rien de plus impossible à raconter, dans un livre comme celui-ci, que l'épisode où Casanova met en scène une dame de haut parage,

du Barail, à qui la Omorphi elle-même l'avait racontée » (éd. Schütz, III, 429). Ce passage manque dans l'édition Garnier.

1. Casanova lui donne, on ne sait pourquoi, le prénom d'Hélène.

2. E. Welvert, *Revue historique*, XXXV, 1887, p. 296. La Morphy apportait en ménage une dot de 200 000 livres, un magnifique trousseau et de nombreux diamants. La même année, deux de ses sœurs s'étaient également mariées : Victoire à M. de La Vabre (Arch. de la Bastille, 11 914, dossier Saulnier, 28 avril 1755), et Marie-Madeleine à Simon Baurlier, intéressé dans les fermes du roi (Arch. nat., Y 387, fol. 112, contrat du 15 juillet 1755).

3. *Mémoires de la Lune*, dans *Nouv. Revue rétrospective*, X, 1899, p. 199; *Intermédiaire*, 30 avril 1912, col. 562.

4. Ch. Nauroy, *Le Curieux*, II, 1886, p. 178-181.

la duchesse de « Ruffé ». Il serait d'ailleurs, ce semble, à tout le moins imprudent d'en croire là-dessus Casanova sur parole, et de conclure avec lui que Catherine-Charlotte-Thérèse de Gramont, veuve en premières noces de Philippe-Alexandre, prince de Bournonville, et, depuis 1746, de son second mari, Jacques-Louis de Saint-Simon, duc de Ruffec, fût une vieille et lubrique mégère. Elle n'avait guère alors plus de quarante ans, et demeurait, soit dans un hôtel de la rue des Saints-Pères [1], soit dans un appartement de la rue de Beaune, où elle mourut le 21 mars 1755 [2]. Casanova aurait été introduit auprès d'elle par le prince de Monaco, et, à la vérité, rien n'est plus plausible. Charles-Maurice Grimaldi de Monaco, comte de Valentinois, était en effet le propre gendre de la duchesse de Ruffec [3], et le prince de Monaco (Honoré-Camille-Léonor), dont veut parler Casanova, était le frère aîné du comte de Valentinois.

Est-ce chez la duchesse de Ruffec que notre héros

1. Appartenant à MM. de Pleure et de Mauroy (Arch. nat., T 257[1], papiers Mauroy, bail du 18 avril 1747).

2. Arch. nat., Y 12 380, comm. Grimperel, scellé après décès. Voir son testament, du 11 mars, aux Arch. de la Seine, Insinuations, vol. 238, fol. 10.

3. Il avait épousé Marie-Christine-Chrétienne de Saint-Simon de Ruffec. Il ne serait pas absolument impossible que la duchesse de Ruffec de Casanova fût Marie-Jeanne-Louise Bauyn d'Angervilliers, femme, et veuve en 1752, d'Armand-Jean de Saint-Simon, duc de Ruffec. Cette dame passait pour légère (Arch. de la Bastille, 10 252, 1[er] juillet 1752, et 10 239, fol. 747, 11 juin 1756), mais elle était alors relativement très jeune. Sa belle bibliothèque, vendue en 1762, contenait un certain nombre d'ouvrages fort libres (*Catalogue des livres de feue madame la duchesse de Ruffec*, Paris, 1762).

connut la Bontemps, célèbre diseuse de bonne aventure[1] ?

Aux environs de l'année 1740, il y avait, rue de la Plaine, près la barrière de Vaugirard, une femme nommée Jeanne-Marguerite Leblanc, épouse de François Deshayes, dit Bontemps, grenadier aux gardes françaises, qui n'avait pas sa pareille pour deviner le passé, le présent et l'avenir. Quand des dames venaient la voir, ce qui arrivait souvent, car on voyait de nombreux carrosses à sa porte, elle commençait par s'assurer, au moyen des plus minutieuses précautions, la discrétion et le silence, puis elle prenait sur une planche une tasse à demi-pleine de marc de café, en versait la moitié dans une soucoupe, faisait tourner trois fois la tasse sur la pointe d'un couteau, et débitait à ses visiteuses des choses surprenantes. La police s'était émue de ces sortilèges et de la vogue qui s'attachait à la devineresse. Aussi, malgré les protestations de son époux jurant ses grands dieux qu'ils avaient toujours vécu en gens d'honneur, et que leur ménage était chargé de « cinq pauvres petits enfants », la Bontemps fut mise à la Salpêtrière le 18 août 1743, puis reléguée à Senlis, enfin rappelée à Paris le 30 novembre 1745[2].

Qui a dit la bonne aventure la dira, quoi qu'il arrive, jusqu'à la fin de ses jours. La Bontemps avait eu déjà des clients illustres : le cardinal de Bernis,

1. « La fameuse Bontemps à Paris m'avait tenu à peu près le même langage » (édition Garnier, VI, p. 25).
2. Arch. de la Bastille, 11 527.

à qui elle avait prédit sa fortune, le duc de Choiseul. Sut-elle jamais que madame de Pompadour elle-même lui fit un jour visite, soigneusement déguisée, avec sa fidèle dame d'honneur, madame du Hausset? Celle-ci a laissé dans ses *Mémoires* le récit de cette équipée chez la femme du soldat aux gardes, qui avait, dit-elle, un certain esprit, mais le défaut de s'enivrer.

Que cette visite ait eu lieu réellement, il est, comme on pense, difficile de l'affirmer, mais les circonstances en sont d'une parfaite exactitude. « Je fis parler, écrit madame du Hausset, à une femme de chambre de la duchesse de Ruffec, pour qu'elle obtînt un rendez-vous de la sorcière... Il y a quatre ou cinq ans que la Bontemps s'est emparée de l'esprit de madame la duchesse de Ruffec, à qui elle a persuadé qu'elle lui procurerait un élixir de beauté pour la remettre comme elle était à 25 ans. Les drogues nécessaires pour le composer coûtent fort cher à la duchesse; et tantôt elles sont mal choisies, tantôt le soleil auquel elles ont été exposées n'était pas assez fort, tantôt il fallait une certaine constellation qui n'a pas eu lieu. Quelquefois aussi, elle prétend démontrer à la duchesse qu'elle est embellie; elle se laisse porter à le croire. Mais ce qu'il y a de plus singulier, c'est l'histoire de la fille de la sorcière, qui était belle comme un ange, et que la duchesse a élevée chez elle[1]. » Comment douter de la vérité de ces détails, quand

1. *Mém. de madame du Hausset*, éd. Fournier, 1891, p. 148-54.

on voit que, le jour même du décès de la duchesse, le commissaire chargé d'apposer les scellés écrit les lignes suivantes : « Avons ensuite été conduit dans un appartement composé de six pièces au deuxième étage, dont la plus grande partie occupée par François Deshayes, dit Bontemps, officier de milice, se disant écuyer de madite deffunte dame duchesse, et par Jeanne-Marguerite Leblanc, épouse du dit sieur Bontemps, femme de chambre de ladite deffunte, et Marie-Anne Deshayes, dite Rosalie, leur fille, aussi femme de chambre de la dite dame »[1]?

1. Arch. nat., Y 13 380, comm. Grimperel, avec les signatures de la mère et de la fille : Jane-Marguerite Leblanc-Deshest, et Marian-Rosalie Deshest.

CHAPITRE VI

LES ESSAIS DE THÉATRE DE CASANOVA.

Au moment où Casanova arrivait à Paris pour la première fois, l'opéra de *Zoroastre*, représenté à l'Académie de Musique le 5 décembre 1749, continuait d'attirer la foule. Les vers sonores de Cahusac, la musique émouvante de Rameau, l'heureux arrangement des décors, des ballets et des machines, tout avait concouru à assurer le succès. Le premier et le quatrième actes surtout avaient paru inimitables, l'un par sa précision, sa clarté, sa noblesse, l'autre par sa force sublime et continue. Aussi tout Paris allait-il entendre Jélyotte chanter, dans le fracas du tonnerre :

Ciel ! Thémire expire dans mes bras [1].

1. *Calendrier hist. des Spectacles*, 1751, p. 117; *Mercure de France*, mai 1752, p. 164-172; Dufort de Cheverny, *Mémoires*, I, p. 98.

« M. le comte de Looz[1], ambassadeur du roi de Pologne et Électeur de Saxe à la cour de Versailles, dit Casanova, m'invita en 1751 à traduire en italien un opéra français susceptible de grandes transformations et de grands ballets annexés au sujet même de l'opéra, et je fis choix de *Zoroastre.* »

Il y a bien des chances pour que la mère de l'aventurier, fort connue à Dresde, et bien placée pour faire recommander son fils à M. de Loos, n'ait pas été étrangère à cette flatteuse invite. Depuis 1738, après deux engagements à Londres et à Saint-Pétersbourg, Zanetta Farusi, veuve de Gaétan Casanova, faisait partie d'une troupe de comédiens et de chanteurs italiens attachée à la cour de Saxe. La compagnie, recrutée principalement à Venise, comprenait, outre Zanetta les couples Isabella et Bernardo Vulcani, Gerolima et Antonio Franceschini, et Paolo Carexana. Zanetta, jouait en qualité de « Rosaura » les rôles d'amoureuses, et ne dédaignait pas de se produire également dans l'opérette, tandis qu'une autre vénitienne, beaucoup plus illustre, Faustina Bordoni, femme du kapellmeister Hasse, chantait à l'Opéra, où elle faisait triompher, avec la musique de son mari, les œuvres de Métastase et de Pallavicini. Ainsi Dresde, depuis longtemps vantée pour son goût et son luxe, se trouvait être un centre presque unique en Europe pour les amateurs de chant, de musique et

1. Jean-Adolphe, comte de Loos, envoyé extraordinaire du roi de Pologne, demeurait à Paris, rue de la Planche (*Almanach royal*, 1750, p. 116).

de comédie. Zanetta n'était plus alors de la première jeunesse. C'était une grande et forte femme, à la voix un peu enrouée, trop avancée peut-être dans la quarantaine pour jouer les jeunes amoureuses. Elle se piquait d'écrire pour le théâtre. Une pièce, *le contese di Mestre e Malghera per il trono*, représentée à Varsovie en novembre 1748, était d'elle, paraît-il, pour *l'invention*, et de Salvatore Apollini pour la *composition* : simple bouffonnerie d'ailleurs, peu spirituelle, mais qui n'était pas dépourvue d'une certaine force comique [1].

Casanova aimait aller vite en besogne. Aussitôt pressenti pour *Zoroastre*, il se mit à l'œuvre et acheva assez promptement son travail pour que sa traduction, ou plutôt son adaptation, pût être représentée au Théâtre Royal de Dresde les 7, 8 et 10 février 1752, avec *Adriano in Siria* de Métastase et Hasse. Elle eut même les honneurs de l'impression : un exemplaire, probablement unique et portant le nom de Casanova, est conservé à la bibliothèque de Dresde. Pour les décors, le vénitien Pietro Algeri, architecte et décorateur, qui à Paris s'était occupé de *Zoroastre*, dont il avait établi le temple souterrain [2],

1. Sur les acteurs italiens à Dresde à cette époque, voir *Beyträge zur Historie und Aufnahme des Theaters* (Stuttgart, 1750) ; M. Fürstenau, *Zur Geschichte der Musik und des Theaters am Hofe der Kurfürsten von Sachsen und Könige von Polen* (Dresde, 1861-2) ; Friedr.-Aug. Freiherr O' Byrn, *Giovanna Casanova und die Comici italiani am polnisch-sächsischen Hofe* (*Neues Archiv für sächsische Geschichte*, 1880, p. 289-314).

2. Algeri, dont Casanova oublia de parler dans ses *Mémoires*, était aussi l'auteur des décors des *Fées rivales*, une pièce de

vint tout exprès à Dresde. Johann Adam, compositeur du roi de Pologne, avait écrit la musique des danses, des ariettes et du dernier chœur. Quant aux ballets, ils avaient été réglés par un ami de Casanova, Pitrot, premier danseur et compositeur des ballets du Théâtre de Dresde. La distribution n'était pas indigne des soins donnés à la mise en scène. Bernardo Vulcani remplissait le rôle de Zoroastre, Marta Bastona Focher celui d'Amelita, Isabella Vulcani celui de Zelisa ; Zanetta Casanova jouait Érinice, princesse de Bactre. Au nombre des figurantes du ballet, on remarquait la « signora Casanova », probablement Marie-Madeleine, sœur cadette du traducteur, qui n'avait guère alors plus de vingt ans[1]. Dans une curieuse *protesta*, imprimée en tête du livret, l'orthodoxe Casanova s'excusait de présenter au public une tragédie contraire à tous les dogmes du christianisme, assurant qu'il avait voulu seulement donner un spectacle dont les machines, les décors et les ballets faisaient le principal attrait.

A Paris, la représentation de *Zoroastre* au Théâtre de Dresde ne passa pas inaperçue. Dans un assez long article, le *Mercure* rendit compte de cet événement, fort glorieux, assurait le chroniqueur anonyme, pour le poète, Cahusac, et pour le musicien, Ra-

Véronèse, donnée au Théâtre-Italien le 18 sept. 1748 (Parfaict, *Dict.*, II, 505-13). Les mêmes auteurs citent comme un de ses plus beaux ouvrages « un grand escalier peint à l'huile sur l'effet de la nature, tenant à des colonnes et figures naturelles », en l'hôtel du baron de Tiers, place Vendôme (VII, 347).

1. O' Byrn, *op. cit.*, p. 309-310.

meau[1]. Quant à la traduction elle-même, l'auteur faisait un vif éloge de sa fidélité et de son élégance. « L'esprit de l'ouvrage original, disait-il, y est partout rendu avec un coloris ou fort ou aimable, et M. de Casanuova, qui en est l'auteur, fait assez voir qu'il est capable de produire par lui-même des ouvrages dignes d'être lus. » Et il citait comme un modèle l'adaptation du beau chœur : *Tremble, tremble, fuis nos pas*, du premier acte, irréprochable quant au chant et au « dessein ». De cette traduction les extraits donnés par le *Mercure* permettent de se faire une idée assez juste. Moins ferme que le texte français, parfois même un peu délayée, elle ne manque assurément ni d'habileté ni d'élégance, et fait honneur, en somme, au jeune poète de vingt-sept ans. La jugeant froidement à quarante années de distance, Casanova fit preuve d'une louable modestie. « Je dus, dit-il, adapter les paroles à la musique des chœurs, chose difficile. Aussi la musique resta belle, mais la poésie italienne ne brillait pas. Malgré cela, le monarque généreux me fit remettre une belle tabatière d'or, et je réussis à faire un grand plaisir à ma mère. » Sa joie ne fut-elle pas un peu gâtée, quand il vit de combien de fautes d'impression, fort grossières, le *Mercure*, qui se piquait pourtant de littérature italienne, avait émaillé ses vers[2]?

1. *Zoroastre* et *Castor et Pollux* sont, croit-on, les seuls opéras de Rameau qui aient été représentés en Allemagne au XVIIIe siècle (Ch. Malherbe, *Notice biographique*, au t. I (1895), p. 22, des *Œuvres musicales de Rameau*).
2. *Mercure de France*, mai 1752, p. 164-172.

Zoroastre ne paraît pas avoir été le seul ouvrage de théâtre que Casanova ait écrit pour se faire bien venir du roi de Pologne. Il dit quelque part qu'il composa une parodie des *Frères ennemis* de Racine, dont Auguste III prit connaissance. Personne n'a signalé cette production ; on sait seulement que Casanova reçut de l'Électeur au moins deux gratifications en argent, l'une de cent thalers en février 1752, l'autre de quatre-vingts en mars [1]. Était-ce pour le récompenser de sa parodie ou de son *Zoroastre* ?

Peu de mois après que Casanova faisait ainsi parler de lui honorablement à Paris et à Dresde, il débutait comme auteur à la Comédie-Italienne. Il n'y a pas un mot dans ses *Mémoires* sur cet événement, dont cependant il aurait pu tirer vanité. A vrai dire, la pièce dont nous allons parler n'eut pas un éclatant succès, et Casanova s'était adjoint un collaborateur, ce qui plus tard lui parut peut-être indigne de lui. Mais il aurait pu, ici comme ailleurs, présenter les choses à son avantage, et l'on s'étonnera sans doute qu'il ne l'ait pas fait.

Ce sont les frères Parfaict, compilateurs consciencieux et minutieusement informés d'un *Dictionnaire des Théâtres* paru en 1756, qui nous permettent d'ajouter cet ouvrage, parfaitement inconnu, et d'ailleurs jamais imprimé, à la bibliographie casanovienne : *les Thessaliennes* ou *Arlequin au Sabbat*, comédie française, trois actes en prose avec spec-

1. O' Byrn, *op. cit.*

tacle et trois divertissements, par MM. Prévost et Cazanauve, jouée quatre fois à partir du lundi 24 juillet 1752, par les meilleurs acteurs de la troupe italienne[1].

A vrai dire, les frères Parfaict sont fort embarrassés d'indiquer la part de chacun des deux auteurs, comme d'ailleurs de donner sur leurs personnes des renseignements précis. « A l'égard de M. Prévost, il nous est, disent-ils, totalement inconnu ; on nous a seulement appris que c'est un homme d'esprit et de mérite, ce que la lecture de l'extrait détaillé de sa pièce ne peut manquer de faire présumer. » En réalité, Prévost n'était autre que François Le Prévost d'Exmes, jeune auteur, dont *les Thessaliennes* étaient le premier ouvrage[2]. Quant à Casanova, on nous pardonnera de placer ici, sans y rien retrancher, la note fort piquante et savoureuse que les bons compilateurs écrivirent à son sujet : « Plusieurs acteurs de la Comédie-Italienne nous ont assuré que M. Cazanauve[3] n'avoit d'autre part à cet ouvrage que

1. *Dict. des Théâtres*, V, 1756, p. 421-423; cf. t. VII, additions et corrections, p. 430-431. — Cf. de Léris, *Dict. portatif des théâtres*, 1763; Chamfort et La Porte, *Dictionnaire dramatique*, 1776; d'Origny, *Annales du Th. italien*, I, 1788; G. Cucuel, *Notes sur la Comédie-Italienne* (*Sammelbände der internationalen Musikgesellschaft*, 1913, p. 158-9).

2. Sur Le Prévost d'Exmes, publiciste et auteur dramatique fécond (1729-1793), voir Desessarts, *Les siècles littéraires de la France*, V, 1801, p. 269-71, et Quérard, *France littéraire*, V, 194-5.

3. Aux *Additions et corrections* du t. VII (p. 430-1), les frères Parfaict ont remarqué qu'on devait écrire *Cazanove* et non *Cazanauve*, et qu'ils croyaient cet auteur actuellement vivant.

de l'avoir présenté à leur assemblée, pour rendre service à M. Prévost son ami, et que lui-même n'en faisait pas mystère. D'autres nous ont dit qu'ils y avaient travaillé en société. Quoi qu'il en soit, M. Cazanauve est italien, fils d'un comédien italien qui n'a jamais paru sur le théâtre de Paris; il jouit d'une fortune honnête, qui lui donne les moyens de contenter son goût pour la littérature et les voyages; nous le croyons retourné en Italie. Nous devons la meilleure partie de cette note à M. Balletti (Mario). »

La fortune honnête de Casanova! L'aventurier dut bien rire, si jamais le *Dictionnaire des Théâtres* lui tomba entre les mains. « Nous le croyons retourné en Italie. » Oui, certes! A ce moment même, Casanova était à Venise, sous les Plombs. Mario ne le savait-il pas, ou n'avait-il pas voulu le dire?

Au milieu de décors assez luxueux, représentant tantôt un paysage riant et ombragé, avec un hameau dans le fond, tantôt un palais enchanté, tantôt le sabbat, tantôt enfin le Temple de Diane, les trois actes des *Thessaliennes* s'efforçaient d'intéresser le public aux faits et aux gestes de Dorinde et de Corinne, deux bergères de Thessalie, quelque peu magiciennes, de Lindor, amant de Dorinde, d'Arlequin, serviteur de Lindor, amoureux de Coraline, jeune bergère ingénue, maîtresse de Scapin. La donnée de la pièce, c'était en somme l'histoire de deux amants qui, trompés par un fourbe, s'imaginent, chacun de leur côté, avoir été ensorcelés l'un par l'autre. Tous les enchantements étaient, en fin de compte, dis-

sipés par le grand-prêtre de Diane, Alcandre, et les deux amants se mariaient parmi les réjouissances populaires, objet du divertissement et du ballet qui terminaient le spectacle dans l'allégresse générale :

> Vole en ces lieux, l'Amour t'appelle,
> Hymen, viens combler nos désirs ;
> Votre union fait nos plus doux plaisirs ;
> Hymen, Amour, vous n'êtes rien sans elle [1].

La critique, s'il est permis d'employer ici cette expression très moderne, ne fut pas tendre pour les deux auteurs, aussi inconnus d'ailleurs l'un que l'autre du public parisien. Et d'abord, l'originalité du sujet parut très contestable. Les amateurs se souvenaient que Romagnesi avait fait jouer autrefois à la foire une pièce intitulée, elle aussi, *Arlequin au sabbat*, comportant, comme celle de Prévost et Casanova, trois actes et trois divertissements, et que tout récemment, en février 1752, les marionnettes du sieur Bienfait avaient exécuté en pantomime *Arlequin au sabbat*, ou *l'Ane d'or d'Apulée* [2]. Des gens mieux informés encore pensaient que les deux auteurs s'étaient fortement inspirés d'une pastorale en vers de Jacques Autreau, intitulée *la Magie de l'Amour* [3], renchérissant sur cet ouvrage et sur le roman des *Veillées de Thessalie*, de mademoiselle de Lussan,

1. Les frères Parfaict (VII, 423-450) ont donné une très longue analyse de la pièce.
2. *Ibid.*, VII, 359.
3. Jouée en 1735. La scène se passait également en Thessalie, dans un bosquet consacré à Diane, dont on voyait le temple dans le lointain.

qui en était la source. Ils remarquaient, au surplus, une grande ressemblance, qui pouvait bien n'être pas fortuite, entre *les Thessaliennes* et la principale scène d'une autre comédie de M. Autreau, *les Amans ignorans*. Dans le jugement qu'ils portent sur la pièce, les frères Parfaict sont justes, mais sévères. « Ajoutez, disent-ils, à ces ressemblances un mélange de tragique déplacé, c'est-à-dire de ce tragique à la mode qui fait prendre presque toutes les tragédies modernes pour des tragédies de collège, de ces coups de théâtre qu'on accuserait à tort de ne faire aucun effet, puisqu'ils finissent ordinairement par faire rire, de tout ce remue-ménage, si nous osons nous servir de ce terme, que les traductions du fameux Métastase ont mis en crédit, que la stérilité de nos poètes tragiques prend pour de l'action et de la chaleur, et qu'elle copie à la lettre, parce qu'on ne copie que les fautes des grands hommes... Joignez-y l'incohérence d'un dialogue allongé, dont nous nous ferions scrupule de mettre plus de huit ou neuf lignes sous les yeux du lecteur, et l'on ne s'étonnera pas du peu de succès de cette pièce. Quoique écrite en français d'un bout à l'autre, on doit l'envisager comme un vrai canevas italien, où l'on trouve de l'imagination, des scènes de bon comique et des jeux de théâtre heureux et nouveaux; il y a apparence qu'elle aurait réussi, si elle eût été jouée à l'impromptu, et dans la langue qui est propre à ce genre. La vivacité du dialogue italien et du jeu des acteurs, qui auraient été plus à leur aise dans leur langue naturelle, aurait remplacé avantageu-

sement la prose languissante qui en fait le principal défaut[1]. »

Les Thessaliennes sont, à notre connaissance, la seule pièce de théâtre représentée à Paris, à laquelle Casanova ait mis la main, s'il est bien vrai qu'il l'ait écrite « en société » avec Le Prévost d'Exmes.

A l'en croire cependant, il travailla aussi, lors de son second séjour, aux paroles d'un motet, *les Israélites sur la montagne d'Oreb,* donné à ce Concert spirituel que François Philidor, musicien de la chapelle du roi, avait fondé en 1725 aux Tuileries, à la salle des Cent Suisses. « Ce fut de moi, écrit-il, que l'abbé de Voisenon conçut l'idée de faire des oratorios en vers; ils furent chantés pour la première fois aux Tuileries, les jours où les théâtres sont fermés pour cause de religion. » Et une note trouvée à Dux précise mieux encore : « Je l'ai écrit en vers lyriques italiens, et l'abbé mon ami l'écrivit en vers français, non pas en me traduisant, mais en m'imitant, et en embellissant mes idées par l'alliance des siennes. Il l'a donné au Concert spirituel, dans le carême de l'an 1758. » Il est exact que cette sorte d'oratorio français, dont les vers étaient bien de Voisenon et la musique de Mondonville, fut joué pour la première fois au Concert spirituel, le mardi 14 mars 1758, et

1. Le *Mercure* ne donna pas de compte rendu des *Thessaliennes*, et je n'en ai rencontré aucune mention dans le *Calendrier historique des Spectacles*. Le *Dictionnaire dramatique* de Chamfort et La Porte (III, 1776, p. 270) réédite, en la résumant, la critique des frères Parfaict.

repris avec le plus grand succès les années suivantes[1].

Toute sa vie, Casanova garda le goût d'écrire des pièces de théâtre, et aussi, quand l'occasion s'en présentait, de les jouer lui-même. Il avait, fort jeune encore, mis en alexandrins italiens le *Rhadamiste* de Crébillon. Un peu plus tard, ayant traduit *l'Écossaise* de Voltaire, ce qui même paraît avoir été un des principaux motifs de sa brouille avec le grand homme, il la fit représenter à Gênes en 1760, au théâtre Sant'Agostino[2]. Ces travaux de Casanova, exercices littéraires plutôt qu'ouvrages sérieux, ont-ils été imprimés? C'est fort douteux. En tout cas, on ne possède aucun renseignement sur leur compte. On n'est pas mieux fixé sur une autre pièce, opéra ou tragédie lyrique, que

1. Le *Mercure* de 1758, t. I, p. 171-177, en donne le texte complet et fait le plus grand éloge du poème, « essai et modèle tout à la fois », qui « mérite d'être consacré dans les fastes des spectacles françois ». — « *Les Israélites dans le désert* et *les Fureurs de Saül* ont fait encore plus de plaisir que dans leur nouveauté. Voisenon a renouvelé ce genre en France », écrivait Favart dans une lettre du 1er mai 1761 (*Œuvres de monsieur et madame Favart*, 1853, p. 209). Voir aussi *Lettres de Voltaire*, dans *Œuvres*, LX, p. 345, et *Mercure*, avril 1759, II, p. 204, mai 1759, p. 188 et décembre, p. 193. Le livret des *Israélites* parut chez Estienne en 1758 (cf. *Œuvres de Voisenon*, III, 1781, p. 208 et suiv.). Quant à la musique de Mondonville, restée manuscrite, elle semble avoir disparu (G. Cucuel, *La Musique et les musiciens dans les Mémoires de Casanova*, dans *Revue du XVIIIe siècle*, 1913, p. 56).

2. Belgrano, *Aneddotti Casanoviani*, p. 14-19, commentant le passage où Casanova raconte la représentation, a donné, d'après Bartoli, *Notizie storiche de' Comici italiani*, I, 121, II, 133, quelques renseignements sur le chef de la troupe, Pietro Rossi, mais il n'a trouvé aucun document ni sur la représentation, ni sur la traduction elle-même, restée vraisemblablement inédite.

Casanova se vante d'avoir écrite en quinze jours à Madrid, et que l'impresario bolonais Marescalchi fit jouer, avec la musique d'un maestro italien, au palais de M. de Mocenigo, ambassadeur de Venise. La représentation aurait eu lieu en mai 1768, et Casanova nomme deux de ses protagonistes, les sœurs Pelliccia, romaines.

Et ce ne fut pas, en matière de théâtre, le dernier mot de notre aventurier. Pendant le séjour qu'il fit à Trieste en 1774, ne s'improvisa-t-il pas « directeur et régulateur général pour la comédie française »? A Venise, un peu plus tard, ne joignit-il pas à ses fonctions de confident des Inquisiteurs d'État celles, plus avouables, d'impresario et de critique dramatique? Son *Messager de Thalie* [1] fournit la preuve de l'activité qu'il y déploya.

A Dux enfin, Casanova employa quelques-uns de ses loisirs à écrire au moins une petite pièce, intitulée *le Polémoscope* ou *la Calomnie démasquée par la présence d'esprit* [2], où la princesse Clari, née de Ligne, devait remplir le rôle de la comtesse, et le prince son époux celui de Gisors. Pour écrire cette tragi-comédie en trois actes — c'est le titre que lui donne son auteur — l'aventurier vieilli était remonté par la

1. Signalé et décrit par Aldo Ravà, dans le *Giornale storico della letteratura italiana* (*Contributo alla bibliografia di Giacomo Casanova*), t. LV, 1910, p. 357-376.

2. Publié en français (texte original) par G. Kahn dans la *Vogue*, 1886, et par Ottmann (*Jakob Casanova von Seingalt*, 1900), en allemand. Sur d'autres pièces de théâtre, dont des fragments manuscrits se trouvent à Dux, voir notre dernier chapitre.

pensée à plus de quarante ans en arrière, et avait mis en scène un épisode dont il avait été témoin à Crémone en 1747 ou 1748, et qu'il a, du reste, conté dans ses *Mémoires*. « L'argument, disait-il dans son avertissement au lecteur, est vrai à la lettre, et il est très connu de tous les officiers français qui servirent alors en Italie, dont plusieurs vivent encore. J'ai connu moi-même, dans l'année 1748, la charmante comtesse à Crémone, où, très respectée, elle jouissait de la réputation la plus pure. La seule fiction que je me suis permise est la présence de M. le duc de Richelieu, qui commandait alors à Gênes. J'ai aussi arbitré (sic) en donnant le nom de Gisors à l'officier qui a perdu la gageure, et celui de Talvis [1] à l'autre qui fut assassiné, pour augmenter l'intérêt de l'action. Ce dernier fut tué trois jours après son crime, et non pas trois ou quatre heures, comme il est dit dans la pièce. Tout ce qui regarde la lorgnette menteuse est vrai aussi, mais historiquement ce fait ne pourrait pas être enfermé dans les trente-six heures que la pièce occupe. Ces petits arbitres (sic) feront moins de tort à ma pièce que ne lui ferait l'observation négligée des trois unités, auxquelles j'ai cru devoir m'assujettir scrupuleusement. »

Mais il ne suffisait pas, assurément, que le sujet eût été, comme nous dirions aujourd'hui, vécu, moins

1. Ces deux noms sont bien réellement ceux de personnages connus par Casanova. Le gouverneur de Metz, Fouquet, à qui madame d'Urfé recommanda l'aventurier, était comte de Gisors. Sur Talvis ou Taillevis, voir plus loin, p. 101.

encore que l'auteur se fût conformé à toutes les règles, car, somme toute, la pièce est ennuyeuse, et, si elle fut jouée au théâtre de société du château de Teplitz, il est douteux qu'elle y ait été accueillie autrement qu'avec politesse.

CHAPITRE VII

DANSEURS ET DANSEUSES.

Casanova aima toujours la danse ; c'était un bon fils du XVIII[e] siècle. A Venise, au temps de sa folle jeunesse, nul ne dansait avec autant de grâce et de vigueur l'épuisante forlane, et, dans nombre de passages de ses *Mémoires*, il raconte avec complaisance les succès qu'elle lui procura. Déjà vieux ou presque, il vit le fandango en Espagne, l'apprit et y passa maître. Son goût n'était pas moins vif pour les danseurs et les danseuses, soit qu'il les admirât de pratiquer, mieux encore que lui-même, un art qui lui était cher, soit qu'il les trouvât gens agréables à vivre, soit plutôt que le personnel féminin des corps de ballets, de vertu généralement peu sévère, lui fournît en abondance les occasions de satisfaire ses caprices amoureux.

Dès avant de venir en France, entre la vingtième

et la vingt-cinquième année, nombreux sont les disciples de Terpsichore, hommes ou femmes, à qui l'attachent des liens d'amitié. A Venise, il connaît la Gardela, fille d'un barcarol, qui épousa plus tard le danseur Michel Dell'Agata, et devint maîtresse en titre du duc de Wurtemberg[1]; la Roman, elle aussi fille d'un barcarol, qu'il aida, dit-il, à monter sur les planches l'année même où madame de Valmarana la maria à un danseur français nommé Binet, d'où le nom, qu'elle porta depuis, de Binetti. A Parme, il noue connaissance avec la Soavi, de Bologne, qui, danseuse plus tard à l'Opéra de Paris, entretenue par un grand seigneur russe, puis à Venise par M. de Marcello, finit sa carrière dans sa ville natale, où elle vint s'établir en 1772 avec une fille âgée de onze ans, dont les mauvaises langues attribuaient la paternité à un mousquetaire[2], M. de Marigny. En 1750, Casanova voit danser à Turin la Geofroi, qu'un chorégraphe nommé Bodin épousa vers la même époque, et qu'il retrouva pour la dernière fois à Orléans dix-sept ans plus tard, au moment où, chassé de Paris, il se dirigeait vers l'Espagne. C'est enfin, comme on l'a vu, avec le jeune Balletti, danseur de mérite lui aussi, que Casanova vint en France.

En 1750, on reprenait à l'Opéra de Paris un ballet vieux de quarante ans, qui s'appelait *les Fêtes Véni-*

1. Née le 3 juillet 1728 (Carletta, *loc. cit.*). Sur elle et sur son mari, voir A. Ravà, *Un impresario sfortunato*, dans le *Mondo artistico*, année 45, nº 52, sans date.

2. Détail qui ne se trouve, je crois, que dans l'édition Schütz (XII, 242).

tiennes[1], et où se trouvaient de jolis vers d'amour, tels que ceux-ci, bien faits pour lui plaire :

Tendre Amour, dans la nuit c'est toi seul qui nous guides,
Tu la fais préférer aux jours les plus charmants,
Tu rends dans ces moments
Les amants plus hardis, les beautés moins timides.

Il s'y rendit avec son ami Patu, curieux de savoir quelle idée les Parisiens se faisaient de Venise et de ses spectacles, mais plus encore de voir à l'œuvre les grands « sujets » de l'Académie Royale, où régnait en sultan, assurait la malignité publique, Jean-Barthélemy Lany, maître des ballets[2]. Il s'étonna du récitatif, de la manière française de battre la mesure, du silence des spectateurs, s'amusa de quelques lourdes fautes du décorateur qui, voulant représenter par exemple la petite place Saint-Marc vue de l'île Saint-Georges, mettait le Palais Ducal à gauche et le campanile à droite, et ne put garder son sérieux quand il vit le doge et douze conseillers danser, en costume inattendu, ce qu'il appelle « la grande passecaille[3] ». Mais voici qu'un personnage seul entre en scène : « Tout à coup, dit-il, j'entends le parterre qui claque des mains à l'apparition d'un grand et beau

1. De Danchet et Campra, représenté en 1710.

2. Lany, né à Paris le 24 mars 1718, ne quitta l'Opéra qu'en 1770 (Campardon, *Académie royale*, II, p. 59 et suiv.; Piton, *Paris sous Louis XV*, II, 125, etc.).

3. Il n'y a pas de passacaille dans les *Fêtes Vénitiennes*. Casanova a donc commis une petite erreur. Quant à la bévue du décorateur, les Archives de l'Opéra ne permettent pas de préciser (G. Cucuel, *La Musique et les musiciens dans les Mémoires de Casanova*, dans la *Revue du XVIII*e *siècle*, 1913).

danseur masqué et affublé d'une énorme perruque noire qui lui descendait jusqu'à la moitié de la taille, et vêtu d'une robe ouverte par-devant qui lui descendait jusqu'aux talons... Je vois cette belle figure qui s'avance à pas cadencés, et, parvenue sur le devant de la scène, élever lentement ses bras arrondis, les mouvoir avec grâce, les étendre, les resserrer, remuer ses pieds avec précision et légèreté, faire des petits pas, des battements à mi-jambe, une pirouette, ensuite disparaître comme un zéphyr. » C'était Dupré, Dupré l'inimitable, dont le poète Dorat, exagérant à peine, chantait ainsi la gloire incontestée :

Lorsque le grand Dupré, d'une marche hautaine,
Orné de son panache, avançoit sur la scène,
On croyoit voir un dieu demander des autels
Et venir se mêler aux danses des mortels [1].

« A la fin du second acte, poursuit Casanova, voilà de nouveau Dupré, le visage couvert d'un masque... Il s'avance tout au bord de la scène, il s'arrête un instant dans une position parfaitement bien dessinée. Patu veut que je l'admire ; j'en conviens. Tout à coup, j'entends cent voix qui disent dans le parterre : « Ah ! mon dieu ! il se développe, il se développe ! » Effectivement, il paraissait un corps élastique qui, en se développant, devenait plus grand. » Cette impression, les Parisiens, férus de leur idole, l'exprimaient aussi en vers :

1. Poème de la Déclamation.

Ah! je vois Dupré qui s'avance!
Comme il développe ses bras!
Que de grâces dans tous ses pas!
C'est, ma foi, le dieu de la danse [1].

Le célèbre danseur avait alors près de cinquante-cinq ans, et il se disposait à quitter cette année même l'Opéra, où il triomphait depuis 1715 [2].

Une autre gloire parisienne que Casanova eut le loisir de voir et de juger au cours de cette soirée, c'est la Camargo. « Je vois, dit-il, une danseuse qui, comme une furie, parcourt l'espace en faisant des entrechats, à droite, à gauche, dans tous les sens, mais s'élevant peu, et cependant applaudie avec une sorte de fureur. — C'est, me dit Patu, la fameuse Camargo. Je te félicite, mon ami, d'être arrivé à Paris assez à temps pour la voir, car elle a accompli son douzième lustre. — J'avouai alors que sa danse était merveilleuse. — C'est, ajouta mon ami, la première danseuse qui ait osé sauter sur notre théâtre; car, avant elle, les danseuses ne sautaient pas, et ce qu'il y a d'admirable, c'est qu'elle ne porte point de caleçon. — Pardon, j'ai vu... — Qu'as-tu vu? C'est sa peau, qui, à la vérité, n'est ni de lis ni de rose. — La Camargo, lui dis-je d'un air pénitent, ne me plaît pas, j'aime mieux Dupré! — Un vieil admirateur qui se trouvait à ma gauche me dit que dans sa jeunesse elle faisait le saut de basque et même la gargouillade, et qu'on

1. Anonyme, dans le *Calendrier hist. des spectacles*, 1751, p. 106. Cf. Campardon, *Acad. royale*, I, 283 et suiv.
2. Il mourut en décembre 1774.

n'avait jamais vu ses cuisses, quoiqu'elle dansât à nu. — Mais si vous n'avez jamais vu ses cuisses, comment pouvez-vous savoir qu'elle ne portait point de tricot? — Oh! ce sont des choses qu'on peut savoir. Je vois que monsieur est étranger. — Oh! pour ça, très étranger [1]. »

Au Théâtre-Italien, Casanova était, nous l'avons vu, beaucoup moins novice qu'à l'Académie de Musique. Pourquoi donc n'a-t-il pas soufflé mot des liens de très grande intimité qui l'attachèrent tout un hiver à une danseuse de ce théâtre? Une bonne fortune dont Casanova ne s'est point vanté! Quelle merveille!

C'est l'inspecteur Meusnier, le policier homme de lettres, bien connu de ceux qui s'occupent de l'époque de Louis XV, Meusnier, professionnel de l'indiscrétion galante, qui nous révèle cette liaison inconnue de Casanova. La ballerine Rabon, femme du danseur Pitrot, en fut l'héroïne. Elle était, dit Meusnier, revenue à Paris en 1752, mais « il ne lui a point pris envie de retourner en Saxe avec Pitrot; au contraire, pour s'accoutumer plus facilement au veuvage, elle a passé l'hiver dernier avec Casa-Nova, italien, qui vit présentement sur le compte de la demoiselle Silvia [2] ».

1. Sur Marie-Anne de Cupis de Camargo, voir Campardon, *op. cit.*, I, 85 et suiv.; Letainturier-Fradin, *La Camargo*, 1908. — Tous les sottisiers du temps, dit Cousin (*Comte de Clermont*, I, p. 134-5), assurent que la Camargo, assez mal faite et médiocrement jolie, cherchait à montrer aux amateurs tout autre chose que sa taille et son visage.

2. Arch. de la Bastille, 10 243, rapport du 17 juillet 1753, fol. 187-9. Cf. Capon, *Casanova à Paris*, p. 10.

Conquête apparemment facile, car Anne-Madeleine Rabon passait pour légère et de mince vertu. Elle avait été, de beaucoup de façons, extrêmement précoce. Danseuse à l'Opéra-Comique à douze ans, elle y connut particulièrement son camarade Leclerc le cadet, qui la tira de la « crapule ». Ce fut son premier amant. Depuis, passant de mains en mains, elle arriva jusqu'à un grand seigneur, le prince de Carignan, tout puissant à l'Opéra, dont elle fut jusqu'à sa mort la sultane favorite. Le marquis de Crussol, capitaine au Royal-Dragons, lui succéda, et la chronique scandaleuse raconte que l'excès des plaisirs coûta la vie à ce malheureux gentilhomme. En 1749, vint à Paris un joli danseur de vingt-deux ans, Antoine-Bonaventure Pitrot; elle s'amouracha de lui et fit la sottise de l'épouser, pour le suivre à Dresde, où il était premier danseur et maître des ballets du roi de Pologne. Pendant les séjours qu'elle fit à Paris les années suivantes, Casanova connut madame Pitrot. Déjà lasse de son jeune époux, qui lui « fricassait » toutes ses économies, elle l'écouta et devint sa maîtresse. C'était alors, au dire de Meusnier, une femme de trente-cinq ans, grande, assez bien faite, mais très sèche. Quand elle mourut peu d'années après, en 1758[1], Pitrot ne lui était plus de rien. N'avait-il pas, en mars 1754, enlevé la jeune Mimi Favier, une de ses camarades du théâtre de Dresde[2]?

1. Arch. nat., Y 13 384, comm. Grimperel, scellé du 4 septembre.
2. Arch. de la Bastille, 10 249 et 11 861 (rapport de police du 23 mars; ordre du roi du 30 mars), Arch. nat., Y 11 570 (pro-

Pitrot n'en convola pas moins une seconde fois en justes noces. C'était, à Varsovie, en 1761. Sa nouvelle victime fut Louise Reix, une danseuse aussi, qui avait débuté à la Comédie-Italienne en 1750, et qui depuis avait paru dans divers théâtres, à l'Opéra, à la Comédie-Française, sans préjudice de plusieurs tournées à l'étranger. En 1765, on la vit de nouveau sur les planches du Théâtre-Italien, en compagnie de son époux, que l'âge n'assagissait pas et qu'elle dut abandonner sur ces entrefaites[1]. Pitrot était une tète bouillante et il passait pour brutal et mauvais sujet. La police croyait savoir qu'il avait été arrêté à Paris, à la sollicitation de l'ambassadeur de Pologne, pour avoir parlé sans ménagements du roi et de son principal ministre. On contait aussi qu'ayant manqué de la même manière au roi de Prusse, un ordre de ce monarque l'avait forcé de partir dans les vingt-quatre heures, et que, pour comble d'insolence, il avait fait au capitaine des gardes chargé de le prévenir une réponse impertinente, en refusant une bourse pleine de ducats que Sa Majesté lui envoyait en guise de dédommagement. Il avait dû également se sauver de Parme et de Venise pour de fâcheuses affaires. En 1766, à Paris, il eut une nouvelle dispute avec Razetti, musicien du roi, et, le duc de Richelieu s'étant plaint vivement, dans une lettre autographe,

cès-verbal du commissaire Chenu, du 31). La petite Favier, ayant refusé de réintégrer le domicile de ses parents, fut mise à Sainte-Pélagie, aux frais de sa famille.

1. Em. Campardon (*Comédie-Italienne*, II, 49 et suiv.) a publié des documents fort curieux sur ces démêlés conjugaux.

de Pitrot, coupable, à ce qu'il disait, de toutes sortes d'insolences, le danseur fut mis quinze jours au For-l'Évêque et sévèrement réprimandé[1]. Après cette frasque, Pitrot vécut encore en France. Le 15 septembre 1767, il demeurait rue du Jour, paroisse Saint-Eustache, et chargeait un procureur de recouvrer ses créances[2]. Quelques années plus tard, il était en Italie, se querellant, suivant sa vieille habitude, avec un autre aventurier, bien connu, lui aussi, de Casanova, Ange Goudar, l'auteur de l'*Histoire des grecs* et de *l'Espion chinois*[3].

Il n'est pas aisé de savoir qui était au juste la belle Ancilla, fille de barcarol comme la Gardela et la Roman. Courtisane et danseuse en renom à Venise, elle inspira, d'après notre aventurier, les sentiments les plus tendres à John Murray, le résident anglais, et à lui-même. Le président de Brosses l'avait vue toute jeune à Venise; il disait d'elle et de la Giulietta que ni les fées ni les anges ensemble ne pourraient, de leurs dix doigts, former deux créatures aussi belles[4].

1. Arch. de la Bastille, 12 291, lettre du duc de Richelieu, du 8 juillet 1766; rapport de l'inspecteur Bourgoin; ordres du roi des 14 et 30 juillet. Cf. Campardon, *loc. cit.*

2. Provenant, soit de legs portés au testament du feu duc de Montmorency, soit de billets signés par ce grand seigneur à Louise Reix, sa femme (étude Breuillaud). Cette année-là, les *Spectacles de Paris* (p. 67) mentionnent Pitrot comme maître des ballets de la Comédie-Italienne, mais l'année suivante, c'est Dehesse qui remplit ces fonctions.

3. Voir le pamphlet anonyme publié contre Goudar et intitulé *Discorso all' orecchio* (Ademollo, *Un avventuriere francese in Italia*, p. 107-8).

4. Lettre du président de Brosses à M. de Blancey, 29 août 1739, dans les *Lettres familières*, éd. Babou, 1858, I, p. 146.

Ancilla, tout en exerçant son métier de danseuse, tenait en même temps, dit Casanova, une maison où le jeu était en honneur, et où il était permis, à condition qu'on évitât de se laisser prendre sur le fait, de « corriger la fortune ». Elle se fit épouser par le danseur Campioni, et alla avec lui à Londres, où, d'après l'auteur des *Mémoires*, elle dansa avec succès au théâtre de Hay-Market, et causa la mort d'un très aimable anglais[1]. Casanova, on s'en souvient, rencontra à Lyon, en 1750, Vincenzo Campioni et sa femme. Ancilla, dit-il, mourut jeune, des excès d'une vie trop exclusivement consacrée aux plaisirs.

C'est elle, je crois, que visait Meusnier, dans un de ses rapports du 3 juin 1749, où il parlait d'une italienne de vingt-six ans, extrêmement jolie, qui, depuis quatre ou cinq mois, demeurait au petit hôtel du Maine, rue des Bons-Enfants, près le Palais-Royal. Entretenue d'abord par un seigneur polonais, elle était entrée ensuite dans les bonnes grâces de M. Rollin, fils du fermier général, et de M. de La Cerda, neveu de l'ambassadeur de Portugal. Le duc de Villars lui faisait aussi de fréquentes visites, favorisées par un nommé Langelo, son valet de chambre, qui passait pour cousin de la Campioni et finit d'ailleurs par partir avec elle. « Une espèce d'intrigant, ajoutait Meusnier, dans une autre note du 9 février 1751, qui a paru sur les derniers temps et

1. Sur la Campioni à Londres, H. Bleackley (*Notes and Queries*, 11e série, V, p. 361-2) a donné de curieux détails d'après *The town and country Magazine*.

qui fait aujourd'hui une figure brillante à Paris, se disait le mari de la demoiselle Campioni » : notre beau danseur sans doute[1].

Celui-ci était depuis longtemps connu à Paris comme un personnage peu recommandable. L'aventure d'une certaine madame de Prunelay, à laquelle il fut mêlé, et où un fils de famille perdit beaucoup d'argent, avait fait du bruit[2]. Pendant l'été de 1742, il parut à la Comédie-Italienne, avec la demoiselle Campioni, dont les uns disaient qu'elle était sa sœur et les autres sa femme. Un ordre du roi, dont on ignorait la cause, les avait, dès le second jour, empêchés de s'exhiber, mais, le mois suivant, l'interdiction étant levée, le public put les applaudir à l'Opéra-Comique et à la Comédie-Italienne[3]. Dix ans plus tard, Campioni était chassé de Paris et partait pour Londres, ce qui ne l'empêcha pas de revenir à Paris en 1758 et d'y lier partie avec la fameuse Lambertini des *Mémoires* pour attirer les étourdis autour d'une table de pharaon. Il se faisait passer alors pour un seigneur italien. Casanova, bien qu'il n'en ait rien dit, le rencontra vraisemblablement à cette époque. Depuis, il le trouva plusieurs fois sur son chemin, en particulier en 1766,

1. Arch. de la Bastille, 10 242, fol. 24. Cf. Capon, p. 174-5.

2. Il avait fallu, en 1737, mettre un frein à la passion un peu trop vive que cette dame témoignait pour le pharaon, le biribi et autres jeux défendus (Arch. de la Bastille, 11 369).

3. Les frères Parfaict, dans leur *Dictionnaire des Théâtres* (VII, add. et corr., p. 424-5), tiennent pour la sœur, contre le *Mercure* d'août 1742, p. 1858, et de sept.-octobre, p. 2080.

à Varsovie, où, au moment de se battre avec Branicki, il confia à son « vero amico » ses papiers les plus importants[1]. En 1776, il semble bien que Campioni dansait encore avec succès sur les scènes italiennes. Pendant le carnaval de cette année, il figurait à Florence en qualité de premier danseur dans le ballet de *Sémiramis*, avec la « signora » Thérèse Campioni comme première danseuse, et les gazettes n'avaient pas assez d'éloges pour vanter ses talents. Il « rendait », disaient-elles, Soliman avec toute la majesté ottomane, et seul le grand Pitrot pouvait lui disputer la palme. Les Campioni, comme Pitrot lui-même, employaient alors leurs loisirs à batailler avec l'irascible Goudar[2].

Il faudrait un volume pour narrer l'existence, presque toujours romanesque, de tous les danseurs et danseuses, dont les noms apparaissent dans les *Mémoires* de notre héros[3]. Aussi bien ne devons-nous parler ici que de ceux qui ont été plus ou moins mêlés à ses aventures françaises. A ce titre, les deux filles de madame Rivière méritent quelques lignes.

Au cours du voyage qu'il fit de Munich à Paris après son évasion des Plombs de Venise, Casanova rencontra l'aînée, que sa mère conduisait à Paris, où

1. *Il Duello*, p. 35 (éd. J. Pollio).

2. Ademollo, *op. cit.*, p. 106-7. Cf. p. 173, n. 3, où il est question d'Antonio Campioni et de Giustina Bianchi, née Campioni.

3. Beaucoup étaient italiens, et le lecteur curieux de les connaître trouvera des renseignements sur nombre d'entre eux dans les ouvrages où Corrado Ricci et Benedetto Croce ont

elle devait épouser un comédien[1]. Les demoiselles Rivière, nées en Saxe de parents français, appartenaient en qualité de danseuses à la Comédie du roi de Pologne, mais à plusieurs reprises elles firent admirer leur talent dans le genre gracieux au Théâtre-Français ainsi qu'à la Comédie-Italienne. L'aînée vint en France toute jeune encore — elle avait dix ans à peine, — en 1750, pour se perfectionner dans son art. Au cours de la saison d'été, elle parut avec succès sur la scène de la Comédie-Française, puis s'en retourna à Dresde. Au début de 1752, elle revint avec un nouveau congé et joua, au mois d'août de l'année suivante, le personnage dansant de l'Amour dans *l'Amour piqué par une abeille et guéri par un baiser de Vénus*. Mademoiselle Rivière quitta Paris en septembre. « Elle fait actuellement, disaient en 1756 les frères Parfaict, dans leur excellent *Dictionnaire des Théâtres*, le plaisir de la cour (de Saxe), à laquelle elle est attachée. » Sa sœur, ajoutaient les mêmes auteurs, petite danseuse comme son aînée, a paru également au Théâtre-Italien et, comme elle, s'en est retournée en Saxe. Dans un passage de l'*Histoire de ma fuite*, Casanova a parlé du frère des demoiselles Rivière, qui vivait à Paris peu avant la Révolution, « chargé de famille et d'affaires de la maison de Saxe ». Beau-frère de Carlin, par son mariage avec une actrice de la

étudié, les *Mémoires* de Casanova en main, le personnel des théâtres de Bologne et de Naples.

1. Ou un danseur (Schütz, V, 21-22).

Comédie-Italienne, Catherine-Antoinette Foulquier, dite Catinon, belle-sœur du célèbre acteur, il fut aussi l'ami de Goldoni, qui parle de lui dans ses *Mémoires*[1].

1. Parfaict, *Dictionnaire des Théâtres*, VII, 700-1; Desboulmiers, *Hist. du Théâtre italien*, VI, 129; VII, 416; Jal, *Dictionnaire critique*, p. 315; Campardon, *Comédie-Italienne*, I, 50; *Calendrier hist. des Spectacles*, 1751, p. 25-6; *Mercure*, juin 1751, II, 160; *Histoire de ma fuite*, p. 256; *Mémoires de Goldoni*, III, 284; Bibl. nat., n. a. f. 1947, notice sur Carlin et sa famille.

CHAPITRE VIII

LA VIE A VENISE, LES PLOMBS ET LE RETOUR EN FRANCE.

Le premier séjour parisien de Casanova avait duré deux années entières [1], à moins que dès cette époque il n'ait fait en Angleterre un voyage, dont les *Mémoires* ne parlent point [2]. Il partit de Paris, dit-il, en août 1752, à cause d'une querelle avec un chevalier de Talvis, gascon, qu'il devait retrouver plus tard en Hollande et à Vienne. Mais, bien souvent,

1. Deux ans et deux mois (Schütz, III, 452). Le rapport de Meusnier, cité à propos de mademoiselle Rabon, pourrait faire croire que Casanova se trouvait encore à Paris en juillet 1753. Il y a là quelque chose d'assez difficile à expliquer.

2. Lui-même, dans l'*Histoire de ma fuite*, a dit qu'il avait connu à Londres le secrétaire Businello. Mais dans les *Mémoires*, il s'agit de Paris, et non de Londres. Nous verrons aussi qu'avant d'emprisonner Casanova, on lui reprocha de ne prôner que Londres et Paris et de se vanter à tout propos de ses voyages en France et en Angleterre. Cf. E. Mola, *Un' avventura di Casanova. Sara de Muralt* (*Fanfulla della Domenica*, 22 sept. 1912).

c'était pour des motifs moins avouables que Casanova quittait les villes, où il avait demeuré assez longtemps pour donner aux gens de police le loisir de le connaître. Mieux vaut donc peut-être, pour sa mémoire, l'ombre discrète que la lumière éclatante. En tout cas, son adversaire s'appelait très authentiquement messire Michel-Louis-Gatien, vicomte de Talvis (Tailvis ou Taillevis) de la Perrine[1]. Il fut lieutenant au Royal-Infanterie, puis mousquetaire à la première compagnie. Il n'y resta pas longtemps. Coureur de tripots, joueur déterminé, Talvis avait l'épée impatiente, et ce spadassin grêlé, comme l'appelle Casanova, fut un jour, avec quelques écervelés de son espèce, le héros d'une échauffourée où, en plein jour et sous les fenêtres d'un commissaire, les archers et les soldats du guet furent étrangement malmenés[2]. C'en est assez pour rendre vraisemblable la querelle dont parle Casanova, et pour faire comprendre l'inimitié de ces deux hommes : ils se ressemblaient trop pour pouvoir s'aimer[3].

De Paris, Casanova et son frère François, le peintre,

1. Arch. nat., Y 387, fol. 19 v°, donation du 15 mars 1757 à son domestique d'une rente viagère de 150 livres.

2. *Ibid.*, Y 12 162, procès-verbal de la rixe, dressé par le commissaire Cadot (2 avril 1759), et plainte du sieur Dumoulin, négociant, contre Talvis (7 juillet). Cf. un rapport de Meusnier, du 1er février 1757, où il est question de M. de la Perrine, joueur de profession (Arch. de la Bast., 10 234).

3. Les documents de l'époque parlent bien d'un autre Talvis, Alexandre-Jean-François Taillevisse, seigneur de la Perrine en Dunois. Il avait épousé à Londres, en 1754, une française, Jeanne Thoros, qu'il battait comme plâtre (Arch. nat., Y 15 267, comm. Duchesne, 10 août et 8 sept. 1759).

qui cherchait encore sa voie, s'en allèrent à Dresde, où ils retrouvèrent leur mère. Giacomo y resta quelque temps, puis, par Prague, Presbourg, Vienne et Trieste, se dirigea vers Venise. L'avant-veille de l'Ascensa (Ascension), jour mémorable où le doge s'en allait au Lido sur le Bucentaure épouser la mer, il rentra, « après trois ans d'absence », dans sa ville natale. Il s'y trouvait seul maintenant de sa famille, mère, frère, sœur s'étant établis sans esprit de retour dans la capitale de la Saxe.

Si l'on en croit les récits des voyageurs ou des Vénitiens eux-mêmes, c'était une ville joyeuse que la ville des doges au milieu du XVIII[e] siècle. Le fond du caractère de la nation, dit Goldoni, est la gaieté, et le fond du langage vénitien est la plaisanterie. « On chante dans les places, dans les rues et sur les canaux. Les marchands chantent en débitant leurs marchandises, les ouvriers en quittant leur travail, les gondoliers en attendant leurs maîtres[1]. » Sans doute, l'abbé de Bernis, nouveau venu à Venise, se plaint du climat trop chaud ou trop humide, des rues étroites, des ponts continuels à passer, glissants, dangereux, sans garde-fous, du masque (*baüta*) étouffant à porter[2]. Mais ces inconvénients n'altèrent pas l'humeur des Vénitiens. Ils n'est pas jusqu'aux couvents, où l'on ne trouve l'écho de leurs mœurs joviales. Les parloirs sont de véritables salons, où les nonnes, magnifiquement vêtues, reçoivent la bonne

1. *Mémoires de Goldoni*, I, 280-1, 305.
2. *Corresp. Bernis et Pâris-Duverney*, I, p. 90-91.

société. On joue beaucoup dans les *ridotti*; il y a foule aux théâtres de Saint-Samuel et de Saint-Moïse; les jours de fête, des milliers de personnes se pressent devant Saint-Marc; dans les rues passagères de la Merceria, entre la Piazzetta et le Rialto, les cafés s'emplissent d'une foule animée, qui commente les nouvelles et prend parti pour ou contre tel auteur. Car, dans cet étrange pays, les gondoliers eux-mêmes ont des lettres : ils savent par cœur des passages entiers de l'Arioste et se bercent de leur musique[1].

Quel milieu plus favorable à l'épanouissement d'un jeune homme tel que Casanova? « J'étais, dit-il, retourné dans ma patrie assez instruit, plein de moi-même, étourdi, aimant le plaisir, ennemi de prévoir, parlant de tout à tort et à travers, gai, hardi, vigoureux, et me moquant, au milieu d'une bande d'amis de ma clique dont j'étais le gonfalonier, de tout ce qui me paraissait sottise, soit sacrée soit profane, appelant préjugé tout ce qui n'était pas connu aux sauvages, jouant gros jeu, trouvant égal le temps de la nuit à celui du jour, et ne respectant que l'honneur, dont j'avais toujours le nom sur les lèvres.... N'ayant besoin, pour vivre, ni d'emploi ni d'office, qui aurait pu gêner pour quelques heures ma liberté, ou m'obliger à en imposer au public avec

1. *Mémoires de Goldoni*, I, 305. Sur Venise au XVIII[e] siècle, on lira avec profit le troisième volume du bel ouvrage, abondamment illustré, de P. Molmenti, *Venezia nella vita privata*, et le livre très vivant de Ph. Monnier, *Venise au XVIII[e] siècle*.

une conduite régulière et édifiante, je me félicitais et j'allais mon train [1]. »

Casanova était en veine de sincérité quand il écrivit ce passage, où il s'est peint au naturel tel qu'il était à vingt-cinq ans. Ceux qui l'ont connu alors le représentent, en effet, comme le plus insupportable garnement et le plus extravagant des hommes.

« D'où sort-il, ce fils de la Buranella, confiait l'espion Manuzzi aux Inquisiteurs d'État, et quelle singulière carrière est la sienne? Prêtre défroqué, violoniste au théâtre du noble Grimani, avocat attaché au cabinet de Marco Leze, il a fait tous les métiers. Maintenant, on ne lui connaît aucun moyen d'existence, et pourtant il ne manque point d'argent. On ne peut lui refuser de l'instruction; d'aucuns même prétendent que c'est « una gran testa ». Il a voyagé comme homme de lettres en France et en Angleterre, il écrit en prose et en vers. On le rencontre à la Merceria, dans les « botteghe d'acque », conversant avec Marc-Antoine Zorzi, Bernard Memmo, Antoine Braida, dont la principale occupation est de siffler les comédies de l'abbé Chiari. Même une pièce de lui sur ce sujet court sous le manteau. C'est un habile homme; il s'introduit partout. Plébéien, il fréquente chez des patriciens et excite les jeunes gens au libertinage. Vénitien, il a des accointances suspectes avec les ministres étrangers. Il abuse de la crédulité des bonnes gens, dont il tourne la tête avec des histoires de cabale

1. *Histoire de ma fuite*, p. 12-13.

et de rose-croix; il leur persuade qu'ils ne mourront pas, mais qu'ils passeront par le chemin de la Voie lactée dans la région des adeptes. Ainsi parvient-il à vivre aux dépens d'autrui, et en particulier de Zuan Bragadin, à Santa-Marina. C'est un épicurien et un voluptueux, qui s'attaque indifféremment aux femmes mariées et aux jeunes filles. Enfin, c'est un athée, qui bat en brèche la religion et se moque ouvertement de ceux qui la pratiquent. Il a chez lui beaucoup de mauvais livres et, au fond d'une armoire, des objets étranges, dont une sorte de tablier de cuir, comme en portent des gens qui se disent *maçons* dans ce qu'ils appellent leurs loges[1]. »

En 1755, l'abbé Chiari se vengea des attaques du jeune homme, en publiant un roman intitulé *la Commediante in fortuna*, où Casanova n'eut pas de peine à se reconnaître sous le nom de M. Vanesio. Et sa haine contre le rival de Goldoni en devint encore plus violente. Ce portrait satirique l'aurait-il à ce point piqué au vif, s'il ne s'y était trouvé, mêlées à quelques insinuations venimeuses, des vérités incontestables? « On ne connaît pas, écrivait l'abbé, l'origine de M. Vanesio, mais on le dit bâtard. Il est bien fait de sa personne, de teint olivâtre, affecté dans ses manières, et d'une assurance incroyable. C'est un de ces astres qui brillent dans la société, sans qu'on sache d'où leur vient leur splendeur, ni comment ils

1. Les rapports secrets du confident Manuzzi (années 1754 et 1755) ont été publiés pour la première fois par E. Mola, dans la *Rivista Europea*, t. XXIII, 1881, p. 856-869.

font pour vivre, et pour vivre sans rien faire, n'ayant ni biens au soleil, ni emplois, ni capacités... Infatué jusqu'à la manie de tout ce qui vient d'outre-monts, il n'a jamais à la bouche que Londres et Paris, comme si, hors ces fameuses capitales, il n'y avait plus rien au monde. De fait, il y a demeuré quelque temps, je ne sais sous quel habit, ni avec quel succès. Il faut que Londres et Paris entrent dans tout ce qu'il dit. Londres et Paris lui servent de modèle pour son genre de vie, pour ses vêtements, pour ses études, en un mot pour ses sottises. Toujours soigné comme un Narcisse, il se rengorge; un ballon n'est pas plus gonflé d'air que lui de vanité; un moulin n'est pas plus agité. Il n'a de cesse qu'il ne se faufile partout, qu'il ne fasse la cour à toutes les femmes, qu'il ne saisisse toutes les occasions favorables, ou de se procurer de l'argent, ou de se servir de ses succès amoureux pour se pousser. Avec les avares il fait l'alchimiste, avec les belles le poète, avec les grands le politique, avec tous tout[1]. »

De fait, les allégations précises de l'espion Manuzzi, comme les allusions plus vagues de Chiari, se retrouvent dans les *Mémoires* de Casanova, et il

1. *Commediante in fortuna*, II, 130, cité par R. Fulin, *Casanova e gl' Inquisitori di Stato*, p. 13, et *Atti dell' Istituto Veneto*, 1877, p. 551, n. 3. Sur les démêlés de Casanova avec l'abbé Chiari, voir surtout A. Ravà, *G. Casanova e l'abate Chiari*, Venise, 1911 (extr. du *Nuovo Archivio Veneto*, nouvelle série, t. XXI, 1re partie). Ravà y publie, d'après le ms. de Dux, l'*Epistola di G. C., Viniziano, indiritta all' abate Chiari, Bresciano*, 1755, en vers martelliens, avec, naturellement, une épigraphe tirée d'Horace.

semble bien que l'aventurier nous a donné un récit à peu près exact de sa vie vénitienne entre 1753 et 1755. Tout au plus a-t-il pu passer sous silence ou se contenter d'indiquer légèrement quelques détails, particulièrement pénibles à son amour-propre.

Il a conté ses relations avec les trois patriciens Barbaro, Dandolo et Bragadin, — ce dernier nommé Serenus en langue de cabale — bons vieillards ingénus, dont le « cher Giacometto » avait capté la confiance[1], avec les frères Memmo, André, Bernard et Laurent, que leur mère s'efforçait en vain de soustraire à sa pernicieuse influence, et dont l'un tout ou moins resta en relations avec lui jusqu'à sa mort[2], avec Marc-Antoine Zorzi et sa jeune femme, Marie-Thérèse Dolfin, dont il passait pour être l'ami très intime[3].

Sur ses aventures d'amour, il a, bien entendu, insisté avec complaisance, en particulier sur l'histoire de la belle religieuse M. M., dont il partageait les faveurs, s'il faut l'en croire, dans un ménage à trois parfaitement scandaleux, avec l'abbé de Bernis, ambassadeur de France. Qui pourrait dire ce qu'il y a de vrai dans ce récit, que les historiens de Bernis

1. Jean-Baptiste Barbaro, né en 1695; André Dandolo, né en 1697; Mathieu-Jean Bragadin, né en 1689 (notes Toderini, citées par A. d'Ancona, *Viaggiatori e avventurieri*, 1912).

2. André Memmo, l'aîné, était né en 1729; Bernard et Laurent en 1730 et 1733. Ils étaient donc tous plus jeunes de plusieurs années que Casanova (notes Toderini). P. Molmenti a publié dans son *Carteggio Casanoviano* diverses lettres d'André Memmo à Casanova.

3. Le mariage Zorzi-Dolfin avait eu lieu en 1748 (Notes Toderini).

ont repoussé du pied comme une calomnie abominable[1]? Les documents ne fournissent là-dessus nul indice, et ce serait solliciter les textes que de voir une allusion dans le passage où Manuzzi fait un crime à son jeune compatriote de ses accointances avec les ministres étrangers[2]. On sait que l'abbé menait à Venise, dans sa belle maison de la Madonna dell'Orto, une vie de grand seigneur. Il y avait chez lui des tapisseries magnifiques, des lustres de cristal de toute beauté, un cuisinier émérite[3] — dont Casanova parle, au demeurant —, mais les gondoles attachées, au bout du jardin, à des pieux fleurdelisés, le conduisaient-elles vraiment aux orgies casanoviennes du casin de Murano[4]? Quant à la belle M. M., on a cru que ce pouvait être une certaine Anna Micheli, dont madame du Bocage, la poétesse française, passant à Venise en 1757, raconte que sa grande beauté attirait au parloir de son couvent une foule d'adorateurs[5]. Cependant Barthold, qui avait vu

1. « Il (Bernis) a le droit d'être cru, quand d'un mot il raye tout ce qu'a écrit Casanova. Aussi bien ce qui est écrit et lu sous le manteau ne vaut pas la peine qu'on le réfute » (Fr. Masson, *Mémoires et lettres de Bernis*, I, p. XLV).

2. Sur John Murray, le résident anglais, dont le nom tient une assez grande place dans le récit des *Mémoires*, voir F. Steuart, *Notes and Queries*, 11e série, t. V, p. 315, et H. Bleackley, *ibid.*, p. 207-8, et t. VI, p. 53.

3. « Je le verrais (Bernis) encore plus souvent, écrivait, en 1754, Algarotti à Frédéric II, s'il n'avait un si bon cuisinier » (*Œuvres de Frédéric II*, éd. de Berlin, XVIII, 92).

4. Sur la maison de Bernis à Venise, voir Fr. Masson, *op. cit.*, p. 419-420.

5. A. d'Ancona, *Viaggiatori e avventurieri*, p. 399-400, citant les *Œuvres* de madame du Bocage, III, 156-7. E. Mola (*Fan-*

à Leipzig le manuscrit original des *Mémoires*, affirme que, malgré le grattage, on y lit nettement Marie-Madeleine, et Hermann von Loehner, dépouillant les registres des religieuses de Murano, y a découvert une Maria-Maddalena, dont, par discrétion rétrospective, il tait le nom de famille, se bornant à donner la date de sa naissance[1]. Ce pourrait bien être l'héroïne de Casanova. Mais paix soit à ses cendres !

De son affiliation à la maçonnerie, de ses prétentions à l'alchimie et à la cabale, Casanova n'a pas craint non plus de parler sans détours. Dans la *Clavicule de Salomon*, les *Talismans*, la *Cabale*, *Zecor-Ben*, *Picatrix* et autres livres de magie, il puisait la science avec laquelle il abusait les âmes candides, n'étant pas fâché, dit-il, qu'on le crût un peu sorcier et capable de se procurer à toute heure, par la vertu de leurs infaillibles formules, des colloques avec les démons. Il a parlé aussi du petit roman de l'abbé Chiari, où il était si vertement malmené, et du dénonciateur à gages, qui en secret préparait sa perte.

En mars 1755, pour être plus près, dit-il, d'une fille qu'il aimait, Casanova avait loué un appartement

fulla della Domenica, 29 septembre 1912) n'est pas loin d'adopter cette manière de voir. Casanova cependant, en un passage où il est impossible de voir une allusion à M. M., avait parlé de la « jeune et charmante sœur Micheli, qui avait pris le voile pour prouver à sa mère qu'elle avait plus d'esprit qu'elle ».

1. Le 8 janvier 1731, ce qui confirmerait le dire de Casanova, qui donne à M. M. vingt-deux ans en 1753 ou 1754, et trente en 1760 (exemplaire des *Mémoires* annoté par von Lœhner, à la Stadt-Bibliothek de Vienne).

aux Fondamente-Nuove, ou Quai-Neuf. Il se sentait surveillé, mais ne s'inquiétait pas outre mesure. Pourtant, l'heure de rendre des comptes approchait. Le 25 juillet, Matteo Varuti, messer-grande, délégué par les Inquisiteurs, se mit en campagne, muni d'un mandat d'arrêt et de perquisition en bonne forme. Arrivé avec ses sbires derrière la Cavallerizza, « in calle di Mezzo », il frappa à la quatrième porte à droite. La bonne femme d'hôtesse le conduisit à la chambre de Casanova, qui, revenant de l'Erbaria, s'était couché. Messer-grande l'arrêta, saisit ses papiers, et, le jour même, adressa son rapport aux illustrissimes et excellentissimes seigneurs, les Inquisiteurs d'État : « Pour obéir aux ordres vénérés de Vos Excellences, j'ai arrêté et conduit dans les prisons Giacomo Casanova, et, ayant fait une attentive perquisition dans son habitation, j'ai retrouvé tous les papiers que je remets humblement à Vos Excellences [1]. Avec la même humilité je vous en réfère, et avec la plus entière soumission je m'incline devant vous. Mattio Varuti, capitaine-grand [2]. »

1. Il y avait, parmi ces livres, outre les ouvrages de magie cités plus haut, Pétrarque, l'Arioste, Horace, le *Portier des Chartreux*, l'Arétin, et « le *Philosophe militaire*, manuscrit que Mathilde m'avait donné ». Dans une note de Dux on lit : « Le *Militaire philosophe* n'existait pas imprimé lorsque je connaissais Mathilde. Il était de Voltaire, et vingt ans après Voltaire dit en vain que c'était de Saint-Hyacinthe. » Le *Militaire philosophe, ou difficultés sur la religion, proposées au P. Malebranche, par un ancien officier*, refait plus tard par Naigeon, ne se trouvait en effet alors qu'en manuscrit dans les cabinets des curieux.

2. A. Baschet, *Livre*, 1881, p. 19. Les renseignements sur la

Mépris public pour la sainte religion, telle était la raison officielle de cette mesure rigoureuse. Il y en avait assurément bien d'autres. Faut-il compter parmi les plus importantes le fait d'être membre, et peut-être d'avoir donné l'idée de la première loge vénitienne, car on avait alors grand peur en Italie des sociétés secrètes? « Non content, disait Manuzzi, d'escroquer, même au jeu, ce hâbleur veut nous créer des difficultés avec ses bavardages, dangereux pour la tranquillité publique. » Peut-être aussi l'un des Inquisiteurs, Antonio Condulmer, qui, tout en protégeant l'abbé Chiari, adversaire de Casanova, avait un faible pour l'amie de ce dernier, la belle madame Zorzi, n'était-il pas fâché de se débarrasser d'un rival importun. Dans une de ses productions inédites, Casanova lui-même s'est expliqué là-dessus avec une discrétion qui n'exclut pas forcément la bonne foi : « Étant jeune dans Venise, ma patrie, étourdi et libertin, messieurs les Inquisiteurs d'État, maîtres souverains de la police, trouvèrent à propos de mettre un frein à ma conduite... Je n'avais commis aucun crime; il est cependant vrai qu'ils pouvaient s'y attendre. Ils me firent enfermer pour précaution et pour me faire du bien, comme les amoureux pères font quelquefois vis-à-vis de leurs enfants[1]. »

Quoi qu'il en soit, Casanova, condamné peu de

maison de Casanova et sur le mobilier de sa chambre avaient été fournis par le « confident » Manuzzi.

1. *Confutation de deux articles... de la Gazette d'Iéna*, ms. de Dux.

jours après à cinq années d'emprisonnement sous les Plombs, entrait dans une des cellules pratiquées dans les combles du Palais Ducal, et dont le moindre désagrément était de laisser pénétrer, l'hiver, un froid très vif, l'été, une chaleur excessive. C'est de là qu'il parvint à s'échapper dans la nuit du 31 octobre 1756.

L'emprisonnement et l'évasion de Casanova, dont il publia lui-même le récit de son vivant à Prague en 1788 [1], et qu'il reprit, avec quelques variantes peu importantes, dans ses *Mémoires*, sont certainement l'épisode le plus connu de cette extraordinaire existence. Si vives et si nettes sont les descriptions, si émouvantes les situations, si terribles les périls courus, que le lecteur suit avec un intérêt croissant les péripéties de ce drame, où les effets sont ménagés avec la plus grande habileté. La peinture de la prison, les souffrances du prisonnier, le portrait du geôlier Laurent (Lorenzo Basadonna) et des camarades de captivité, les projets d'évasion lentement mûris, la fabrication des instruments nécessaires, le changement de cachot au moment où le but semble atteint, les ruses pour endormir la surveillance, pour correspondre avec le détenu voisin, hébéter le compagnon de cellule, percer au plafond, à l'insu de tous, le trou libérateur, la fuite enfin avec le Père Balbi sur les toits du Palais Ducal, rendus glissants par le brouillard, éclairés par la lune, rien

1. *Histoire de ma fuite des prisons de la République de Venise qu'on appelle les Plombs, écrite à Dux en Bohême l'année 1787.* [Prague], 1788, in-8, réimpr. en 1884 à Bordeaux par M. B. de F.

de plus attachant ni même de plus émouvant à suivre. Il faut en lire les détails dans les *Mémoires*, ou, mieux encore, dans l'*Histoire de ma fuite*, qui présente dans son texte original, en un français maladroit, mais savoureux, la rédaction de Casanova lui-même.

La réalité de cette évasion, attestée par de multiples témoignages, n'a jamais été niée par personne. Une gazette vénitienne ne l'a-t-elle pas annoncée le lendemain même, et la note des réparations effectuées au Palais Ducal, trouvée dans les Archives de Venise, ne se réfère-t-elle pas de toute évidence aux dégâts causés par le passage des deux fugitifs? Mais on a contesté la vraisemblance de certains détails et émis l'hypothèse que Casanova fut aidé par son vieux protecteur Bragadin, peut-être par les Inquisiteurs eux-mêmes. De son vivant, alors qu'il contait sa fuite à peu près partout où il passait, il rencontra des incrédules. Même un gazetier allemand, rendant compte de l'*Histoire de ma fuite*, éleva quelques doutes dans la *Gazette d'Iéna*. La question a fait couler beaucoup d'encre; elle en fera peut-être couler beaucoup encore, et Casanova n'est plus là pour répondre à ses contradicteurs. Nous ne pouvons, cela va sans dire, entreprendre ici l'examen de toutes les théories, la discussion de tous les documents. Nous pensons seulement que les détails de l'évasion casanovienne, tels qu'on les trouve dans l'*Histoire de ma fuite*, c'est-à-dire dans le seul texte dont il soit actuellement permis de faire état, n'ont rien qui

choque la vraisemblance, et que le passage du prince de Ligne, où ce grand seigneur, d'ailleurs favorable à Casanova — il faut le reconnaître — dit que la vérité du récit lui a été attestée par nombre de vénitiens, ne manque pas d'un certain poids. Il est bien étrange, en tout cas, qu'aucun vénitien ne se soit élevé contre l'*Histoire de ma fuite*, dont des exemplaires ont certainement circulé à Venise; bien au contraire, André Memmo eut l'occasion — il le dit dans une lettre — de faire remarquer sur les lieux mêmes à l'aventurier le grand danger qu'il avait couru [1].

1. « Mi dispiaque che non abbiate fatta memoria del momento in cui io vi condussi ad osservare, dopo 20 anni, il vostro pericolo, che sul fatto non avete potuto per intiero conoscere come dappoi » (lettre du 22 sept. 1788, publ. par Molmenti, *Archivio storico italiano*, XLVII, p. 334). Cf. une lettre de Pietro Zaguri, autre patricien de Venise, à Casanova, du 25 janvier 1789 (P. Molmenti, *Lettere di P. Zaguri a Giacomo Casanova*, p. 33-34). Il y a bien des articles à lire sur l'emprisonnement et l'évasion de Casanova. Le lecteur nous saura peut-être gré de lui indiquer les principaux : R. Fulin, *Casanova e gl' Inquisitori di Stato*, dans *Atti dell' Istituto veneto*, 1877 ; A. Baschet, *Preuves de l'authenticité des Mémoires de Casanova*, dans le *Livre*, partie rétrospective, 1881 ; A. d'Ancona, dans la *Nuova Antologia*, 1882, repris et complété dans l'ouvrage intitulé : *Viaggiatori e avventurieri*, Florence, 1912, in-8, où l'illustre historien de la littérature italienne a parfaitement exposé les diverses théories et donné les meilleures raisons d'accorder, sur le plus grand nombre de points, créance à Casanova ; E. Mola, *Giacomo Casanova e la Repubblica di Venezia*, dans la *Rivista Europea*, XXIII, 1881, p. 856-69 ; G. Dolcetti, *La fuga di G. C. dai piombi di Venezia*, dans *Nuovo Arch. veneto*, nouvelle série, VII, 1904, p. 161-173 ; G. Gugitz, *Casanova unter den Bleidächern*, dans *Duxer Zeitung*, 14, 18 et 21 janvier 1911 ; Dr Guède, *Casanova et son évasion des Plombs*, dans *Mercure de France*, 1er et 16 janvier 1912 ; J.-F.-H. Adnesse, *Casanova et son évasion des Plombs. Réponse à M. le Dr Guède* (*ibid.*, 1er sept. 1912, p. 89-99) ; Dr Guède, *Casanova. Réponse à M. Adnesse* (*ibid.*, 1er janv. 1913) ;

Heureusement sorti des Plombs, Casanova parvint avec le même bonheur à franchir les frontières de la République. Il arrive à Munich, où il rencontre à l'auberge des Trois-Mores les deux Contarini et le comte Pompei[1], laisse à Augsbourg son encombrant compagnon de fuite, le Père Marino Balbi[2], rejoint à Strasbourg madame Rivière et son « intéressante famille », et arrive à Paris, « mal en harnois[3] », le 5 janvier 1757, « jour à jamais odieux à tous les bons français, disaient les nouvellistes, où le nommé Damiens, du pays d'Artois, porta sa main parricide sur le meilleur des rois[4] ».

Ici commence le deuxième séjour parisien de Casanova, le plus long de tous, puisqu'il dura près de trois ans. Ce n'est plus un débutant, s'attaquant à un pays nouveau dont il rêve la conquête. Il a laissé à Paris des amis, et aussi des gens en place, auprès de qui il peut se faire recommander. Le bruit de son évasion l'a précédé ; tout le monde va chercher à connaître le héros de cette équipée extraordinaire.

Salvatore di Giacomo, *Storia della mia fuga*, 1911 (trad. italienne et réimpression de la plupart des documents) ; A. Ravà, *La prima edizione italiana della Histoire de ma fuite di G. C.* (*Marzocco*, 15 oct. 1911).

1. G. Gugitz, *Casanova unter den Bleidächern* (d'après le registre des étrangers). Aux Trois-Mores, et non pas au Cerf.

2. Il dit avoir quitté Munich après le 18 décembre 1756, tandis que les petites affiches de la *Gazette d'Augsbourg* mentionnent déjà à la date du 16 décembre : « Herr Jacob Casanova, Italiener, kommt aus Italien, logiert in 3 Mohren » (*ibid.*).

3. *Confutation... de la Gazette d'Iéna*, ms. de Dux.

4. *Mémoires de la Lune*, dans *Nouvelle Revue rétrospective*, X, 1899, p. 78.

L'avenir s'annonce donc sous les meilleurs auspices. Comme sept années auparavant, Casanova s'installe dans le voisinage de ses bons et fidèles amis Balletti, et tout de suite s'évertue à pénétrer dans les cabinets des ministres, Bernis, maintenant ministre des Affaires Étrangères, d'Argenson, lieutenant de police et ministre de la Guerre, et dans ceux des ambassadeurs, Cantillana, ministre de Naples, Stahrenberg, envoyé de Vienne, à défaut de l'ambassadeur vénitien, peu disposé sans doute à le recevoir[1]. Les fonds publics sont précisément en baisse, le trésor presque à sec, les questions financières à l'ordre du jour : bonne occasion pour l' « ingénieux Casanova » de montrer son savoir-faire.

1. Lettre de Casanova à d'Aglié (1763), publiée par Ravà-Gugitz, au t. XV (1913) de l'édition Conrad, p. 6-7.

CHAPITRE IX

LES FRÈRES CALZABIGI ET LA LOTERIE DE L'ÉCOLE MILITAIRE.

L'École Militaire avait été fondée par un édit de janvier 1751, et un magnifique hôtel, construit sur les plans de l'architecte Gabriel, s'élevait lentement dans la plaine de Grenelle, pour recevoir cinq cents jeunes gentilhommes, destinés à devenir la fleur de l'armée française. Le surintendant de l'École était le maréchal de Bellisle, ministre de la Guerre, le lieutenant de roi commandant en chef M. de Croismare, l'intendant Pâris-Duverney, financier célèbre, qui, ayant eu la première idée de cet établissement, en avait préparé et poursuivi l'exécution, comme d'un monument élevé à la gloire de Louis XV et de madame de Pompadour.

Malheureusement, au début de l'année 1757, la situation financière de l'Hôtel — comme on disait —

était loin d'être brillante. L'examen des comptes avait montré que l'École était endettée de 2 200 000 livres, et que les dépenses annuelles excédaient les revenus de 78 000 livres. Comment prévenir une catastrophe, que le triste état du trésor ne permettait pas d'empêcher ou même d'ajourner à longue échéance? On pensa au moyen de fortune qu'emploient dans des cas analogues les gouvernements besogneux : la loterie, revenu certain pour l'État, occupation pour les désœuvrés, espérance pour les malheureux[1]. Le 5 janvier 1757, le jour même de l'arrivée de Casanova et de l'attentat de Damiens, on avait parlé au Conseil de l'Hôtel de l'urgente nécessité qui s'imposait de trouver un expédient financier, et l'on y avait discuté les moyens d'obtenir une loterie « à l'instar de celle d'Italie ».

Il y avait alors à Paris deux frères, natifs de Livourne, Ranieri, ou Regnier, et Jean-Antoine Calzabigi, dont l'esprit fertile en ressources cherchait à se pousser vers la fortune par la littérature et les affaires. L'aîné, Ranieri, alors âgé de quarante-trois ans, s'était déjà fait connaître à Madrid et à Naples par des ouvrages dramatiques. En France, il continuait à s'occuper de littérature; il avait, en 1752, composé une cantate, mise en musique par Bambini, en l'honneur d'une danseuse de l'Opéra,

1. *Mémoires de Goldoni*, I, 316. Les documents officiels sur l'École militaire pour la période qui nous intéresse, et en particulier les procès-verbaux de son Conseil, se trouvent aux Arch. nat. (M 253, MM 658, 659, 664, 665, 678, 682).

la belle Élise Le Duc, et commencé en 1755 la publication, dédiée à madame de Pompadour, des œuvres complètes de Métastase. Il vivait très retiré, à cause d'une maladie de peau qui l'empêchait de se montrer en public, écrivant ou ruminant des projets de toute sorte. Son frère cadet, Jean-Antoine, chargé d'affaires du roi des Deux-Siciles à la cour de France, ou plus simplement secrétaire de l'ambassadeur prince d'Ardore [1], avait épousé en 1750, l'année même de son arrivée à Paris, une veuve, la générale Lamothe, dont Casanova a prononcé le nom, sans expliquer cette appellation assez imprévue. Elle se nommait Simone Dorcet, et avait épousé en premières noces Antoine Duru de Lamothe, chevalier de l'ordre du roi de Pologne, ancien officier général de ses troupes, et ancien gouverneur de Cracovie. Le nom de Lamothe lui était resté de ce premier mari, mort en 1735, après cinq ans de ménage [2]. Casanova dit qu'elle était célèbre par son ancienne beauté et par ses *gouttes*, ce qui a paru sans doute énigmatique à la plupart de ses lecteurs. Il est bien vrai cependant qu'elle tenait de feu son mari le privilège exclusif, et jalousement défendu [3], de débiter des « gouttes d'or », dont la vertu curative n'était peut-être pas un mythe. En tout cas, les gazettes publiaient souvent le récit de leurs guérisons miraculeuses, et le grand

1. Arch. de la Bastille, 10 293 (Capon, p. 157).
2. Arch. nat., Y 11 655, comm. Daminois, scellé après décès du 18 décembre 1735.
3. *Ibid.*, Y 15 448, comm. Langlois, et Y 15 799, comm. Rochebrune.

Métastase lui-même faisait usage du « précieux élixir ». La générale Lamothe avait chez elle, rue de Richelieu, dans un cabinet communiquant avec sa chambre à coucher, un laboratoire muni des fourneaux et alambics, où elle dosait et cuisait ses mixtures[1]. Elle possédait aussi à Passy, rue Basse, une maison et un jardin, où elle découvrit, en 1754, des eaux minérales, dont la vente, autorisée deux ans après par un arrêt du Conseil d'État, lui procura bientôt de jolis bénéfices. Habilement lancées et soutenues par la réclame, les *Nouvelles Eaux* firent concurrence aux anciennes, et attirèrent de nombreux buveurs sous les ombrages de Passy.

Les frères Calzabigi étaient, l'aîné surtout, très au fait des procédés employés dans leur pays pour engraisser les trésors publics en exploitant l'amour du jeu, si profondément ancré chez leurs compatriotes. Alla-t-on les consulter, ou offrirent-ils d'eux-mêmes le secours de leurs lumières? Le fait est que leur plan parut digne d'attention, que madame de Pompadour fut sollicitée d'y intéresser le roi, et que finalement deux arrêts du Conseil d'État, l'un du 15 août, l'autre du 15 octobre 1757, autorisaient pour trente ans le Conseil de l'École Militaire à monter

1. Quand elle mourut, en 1767, les hommes de loi constatèrent que ces appareils étaient la propriété de son beau-frère et exécuteur testamentaire, Pierre-Louis Dhiesme-Paulian, ancien officier au service d'Espagne, et chevalier de l'ordre du Christ (Arch. nat., Y 15 654, comm. Sirebeau, scellé après décès). Sur les gouttes d'or de la générale Lamothe, voir A. Franklin, *La vie privée, les médicaments*, p. 225.

une loterie sur les mêmes bases que celles qui fonctionnaient déjà, certaines depuis longtemps, à Gênes, Rome, Naples, Venise, et, hors d'Italie, à Vienne, Prague, Berlin, Mannheim et Bruxelles.

Le *banco lotto*, si en faveur aujourd'hui encore auprès des populations italiennes, peut donner une idée de ce qu'était cette loterie de l'École Militaire, qui allait rencontrer un véritable succès jusqu'au moment où, en 1776, elle fut supprimée et remplacée par la loterie royale de France [1].

Dans une « roue de Fortune » on plaçait quatre-vingt-dix boules de mêmes dimension et couleur, contenant chacune un numéro. Le jour du tirage public, qui eut lieu d'abord dans une des salles de l'Arsenal, dite le Magasin général, puis dans la grande salle de l'Hôtel de Ville [2], en présence des membres du Conseil de l'École Militaire, les numéros, avant d'être placés dans les boules, étaient exposés successivement aux yeux des assistants, précaution utile pour empêcher les joueurs malheureux de crier à la fraude. On mêlait ensuite les boules, et un enfant était chargé, selon l'usage, de jouer le rôle du dieu hasard. Le public était libre de miser, sur chacun des quatre-vingt-dix numéros au choix, soit douze, soit vingt-quatre, soit trente-six sous, en augmentant toujours de douze. Il était libre aussi de placer

1. Arrêt du Conseil du 30 juin 1776. Le dernier tirage de la loterie de l'École Militaire eut lieu le 5 août (Bibl. nat., fr. 22 115, fol. 278 et suiv.).

2. En vertu d'un arrêt du Conseil du 24 décembre 1758.

sa mise de trois manières différentes : sur un seul numéro (mettre à la loterie par *extrait*), sur deux, (par *ambe*), sur trois (par *terne*). Les joueurs qui se rencontraient avoir un, deux, trois, quatre ou cinq numéros, touchaient des lots proportionnés au degré de « rencontre » et au montant de leurs mises. Les billets étaient délivrés par extraits, jusqu'à concurrence de 6 000 livres au total sur chaque numéro, de 300 livres sur chaque ambe, de 150 livres sur chaque terne. On payait 15 fois la mise pour un seul numéro (extrait simple), 270 fois pour deux numéros liés (ambe simple) et 5 200 fois pour trois numéros liés (terne simple). Bien entendu, il était loisible à chacun de courir sa chance par extrait, ambe ou terne sur six, sept, huit, neuf numéros et plus, les risques augmentant ainsi à proportion, mais aussi les espérances. Les organisateurs se flattaient de donner aux joueurs des avantages sensiblement plus forts que les loteries similaires d'Italie et d'Autriche.

Bientôt la loterie de l'École Militaire fonctionna, pour la grande joie du populaire. Le premier tirage eut lieu le 18 avril 1758. Les numéros 83, 4, 51, 27 et 15 sortirent. Il y eut plusieurs ternes. Un heureux homme, qui avait acheté au bureau du sieur Labille, rue Neuve-des-Petits-Champs, un billet de six nombres, eut quatre ternes pour son compte et gagna près de 30 000 livres. Les autres ternes sortis étaient chacun de 15 600 livres. Le public fut généralement satisfait, et la loterie passa — à tort ou à raison —

pour avoir déboursé plus qu'elle n'avait reçu[1]. Il y eut en 1758 quatre autres tirages, dix en 1759, tous les mois, sauf mars et septembre. Le lendemain de chacun d'eux, une feuille imprimée, qui portait les cinq numéros sortis de la roue de Fortune, se répandait dans la ville. Trois jours après, les gagnants assiégeaient le Bureau général, où les lots étaient payés. Tant pis pour les étourdis qui laissaient passer six mois, car, ce délai expiré, les billets étaient sans valeur. Une véritable trouvaille avait été d'assigner à chacun des quatre-vingt-dix numéros le nom d'une jeune fille, choisie parmi les plus méritantes, et d'attribuer à celles dont le numéro sortait une petite dot de 200 livres. Tant il est vrai que la finance bien comprise peut trouver son compte à flatter ces deux sentiments bien français, la galanterie et l'esprit de charité.

Pour la direction de l'affaire, le Conseil de l'Hôtel jugea prudent de s'en remettre à une seule personne, qui joignît à la connaissance des usages pratiqués en Italie l'ordre et la science des calculs si essentiels dans cette entreprise. Aussi, par délibération du 27 janvier, confirmée par une autre du 16 février 1758, l'aîné des Calzabigi, Ranieri, fut-il nommé seul administrateur général. Cette mesure avait été prise à la suite d'une lettre, où Calzabigi faisait part à Pâris-Duverney des bruits d'après lesquels il aurait

1. *Gazette de France*, 1758, p. 211-2. On trouvera des billets de la loterie de l'École Militaire aux Arch. nat., V³ 90, scellé après décès du sieur Boullet.

été question de le remercier, après s'être servi de ses connaissances, et de faire remplir sa place par le sieur Rame.

Les Calzabigi n'avaient pas attendu jusque-là pour prendre dans l'organisation de la loterie une place prépondérante. Dès le 27 septembre 1757, Régnier, sa belle-sœur Simone Dorcet, femme de Jean-Antoine, et cet Abraham Rame, dont il vient d'être question, s'étaient rendus possesseurs, par un bail en forme passé devant notaire, des locaux où devait être installé, à partir du 1er octobre, le Bureau général. C'était rue Montmartre, vis-à-vis de la rue du Croissant, une maison à porte cochère comprenant deux corps de logis à trois étages, l'un sur la rue, l'autre sur la cour. C'était aussi, dans l'immeuble voisin, dont l'odorante boutique d'un rôtisseur occupait le rez-de-chaussée, un appartement de quatre chambres, qu'une porte percée dans le mur devait mettre en communication avec les bureaux. Les deux loyers s'élevaient à 5 120 livres[1].

Dès le début, tout alla bien. Pâris-Duverney avait avancé les 500 000 livres nécessaires au payement des lots des premiers tirages. Pour plus de sûreté, on jeta les bases d'une compagnie d'assurance par le dépôt d'un million chez quatre notaires différents. D'autre part, la loterie était populaire, si bien que, dès le mois de juin 1758, Pâris-Duverney présentait à la Cour un mémoire satisfaisant sur la situation

1. Étude Bertrand-Taillet. Le bail fut renouvelé le 31 décembre 1759 et le 30 octobre 1766 (étude Brisset).

pécuniaire de l'Hôtel, et lui faisait part des espérances que l'on pouvait concevoir, sans l'opposition que semblaient faire les loteries étrangères autorisées à Paris, celles des Deux-Ponts et de Bouillon par exemple. Comme le succès enhardit les plus timorés, on s'était avisé d'étendre la loterie jusqu'en Allemagne, où le cadet Calzabigi avait été chargé d'installer des bureaux dans les principales villes.

Mais avec les Calzabigi les choses ne tardèrent pas à se gâter, soit que, comme ils le prétendaient, le Conseil de l'École Militaire ne leur témoignât pas une reconnaissance suffisante, reconnaissance en espèces, s'entend, soit que, d'après le même Conseil, leurs prétentions fussent hors de proportion avec leurs services. Au mois d'août 1758, l'aîné, dans un long mémoire, exposa ses doléances. Il réclamait une gratification pour les dépenses qu'il avait dû faire depuis le 1er janvier 1757, trois pour cent sur les revenus nets, une gratification à chaque tirage, enfin l'assurance d'une pension viagère, dans le cas où il serait remercié. Le 29 de ce mois, le Conseil lui alloua quatre pour cent en tout et pour tout, et une pension viagère de 4 000 livres, dans le cas où on se priverait de ses services.

Pour le cadet, le Conseil croyait avoir de bonnes raisons de se plaindre, non seulement d'inexplicables retards apportés à son voyage d'Allemagne, mais aussi de la façon dont il avait répondu à sa confiance. On finit par savoir qu'il avait employé des personnages fort suspects, comme un certain Pagani, et un filou

de profession, nommé Santis, que nous retrouverons parmi les compagnons habituels de Casanova. Lui-même n'était pas exempt de reproche; il donnait à jouer, jouait lui-même. Encore s'il eût joué honnêtement!

Il n'est pas très surprenant que, dans ces conditions, Pâris-Duverney et ses collègues du Conseil aient eu l'œil ouvert sur les agissements des deux frères, et se soient promis de ne pas laisser échapper l'occasion de se débarrasser d'eux. Cette occasion ne tarda pas à se présenter. Calzabigi aîné tomba malade le 10 décembre 1758. Pour prévenir les conséquences fâcheuses de cette maladie, Calzabigi cadet fut installé à sa place le 15, mais, quand son frère fut rétabli, il continua à prendre connaissance des affaires de la loterie. D'où mécontentement du Conseil, traduit dans une délibération du 29 janvier 1759. D'autre part, Calzabigi aîné s'obstinait à regarder le secret de son *castelet* comme un patrimoine personnel, et en renfermait avec un soin jaloux les opérations, qu'il tenait séparées des autres parties du travail de l'administration. A grand'peine avait-il, durant sa maladie, admis son frère dans la confidence. Le Conseil jugeait ces procédés inadmissibles. Le 21 juin 1759, il décida qu'il convenait de sévir contre les deux frères. Il les révoqua séance tenante et, quelque temps après, nomma trois administrateurs nouveaux : MM. Leriche, Thon de Mayer et Paulée de Prévillers. Suivant les conventions de l'année précédente, une pension viagère de 4 000 livres était

allouée à Calzabigi aîné. Avec le cadet le conflit n'est pas moins aigu. Le 27 septembre, après échange de nombreuses lettres, il assigne au Parc civil du Châtelet MM. de Croismare, Pâris-Duverney et Pâris de Meyzieu en paiement de 54 969 livres, « indécences » dont s'émeut la « sensibilité » de M. Duverney. Le ministre de la Guerre, M. de Crémille, et madame de Pompadour sont mis au courant. Un arrêt du Conseil d'État, du 17 novembre, interdit à Calzabigi de continuer ses audacieuses procédures, et le renvoie purement et simplement devant le Conseil de l'Hôtel. Il quitte enfin la France, laissant à sa femme, Simone Dorcet, une procuration en règle pour soutenir ses revendications. Les femmes passent pour être des plaideuses obstinées et des solliciteuses habiles. La générale Lamothe ne faillit pas à la réputation de son sexe. Elle exposa de nouveau tous les griefs de son mari, écrivit lettres sur lettres, demandant tout au moins à être indemnisée de son loyer, ses meubles ayant été gâtés, à ce qu'elle prétendait, au cours des nombreuses assemblées qui s'étaient tenues à son domicile. « De cette loterie, dont mon beau-frère m'avait promis monts et merveilles, écrivait-elle le 6 février 1760, il ne me reste que des regrets, des procès, des frais, des tracasseries domestiques et des refus de justice. » Mais rien ne put vaincre l'obstination du Conseil, qui crut faire plus que son devoir en allouant à Calzabigi cadet 3 897 livres une fois payées.

Les deux frères laissaient à Paris d'assez mauvaises

affaires. Une association montée par eux avec le sieur Falquet d'abord, le sieur Gerbault ensuite pour exploiter le privilège d'une nouvelle édition du Boccace italien et français avec figures, n'avait pas réussi selon leurs espérances[1]. Une manufacture de savon sans feu, fondée à Livourne, leur patrie[2], n'avait pas laissé de leur procurer quelques tracas, l'administrateur, un français nommé Guyon, s'étant plaint de malversations et de fraudes[3], et un commis, le sieur Clavery, leur ayant joué de vilains tours[4]. Enfin, plusieurs procès aux Juges consuls, aux Requêtes de l'Hôtel, au Parlement leur avaient donné bien du fil à retordre. Calzabigi cadet obtint de l'Impératrice le privilège d'établir à Bruxelles une loterie analogue à celle de l'École Militaire, qu'il s'efforçait de battre en brèche en débauchant ses employés et en ruinant, autant qu'il était en son pouvoir, sa bonne réputation. Son frère aîné, malgré la pension de 4 000 livres qu'il continuait de toucher sur la caisse de l'Hôtel, l'aidait de son crédit et de

1. Contrat du 16 novembre 1759 (étude Ditte). Le 19 février 1762, l'inspecteur d'Hémery, chargé de la police de la librairie, écrivait à M. de Sartines : « La souscription ci-jointe du Bocace, qui a été délivrée à M. le marquis d'Hautefort par les sieurs Gerbault et Calzabigi fait un bien mauvais effet, puisque ces deux gens ont fait banqueroute. Il est vrai que, n'ayant pu fournir dans le tems cet ouvrage, ils promirent aux souscripteurs, pour les amuser, de leur donner en place l'Arioste, mais en décampant ils ont abandonné et vendu cet ouvrage au sieur Simon et société... » (Bibl. nat., n. a. f. 1 214, f. 363).

2. Acte de société du 28 avril 1758 (étude Aron).

3. Arch. nat., Y 15 188, comm. Desnoyers, 30 juin 1759.

4. *Ibid.*, Y 15 639, comm. Sirebeau, 6 décembre 1759.

ses lumières, ce que voyant, le 11 septembre 1760, le Conseil supprima sa pension à compter du 1er août. Un peu plus tard, Jean-Antoine passa en Prusse, s'occupant toujours de loteries et autres questions de finances. Quant à Ranieri, libertin, intrigant, versatile, mais étonnant d'intelligence, d'audace, d'activité, de savoir, de sens des affaires — bref un autre Casanova — il parvint à se faire dans les lettres un nom presque glorieux. En 1761, il était à Vienne, protégé par Kaunitz, avec le titre de conseiller à la Chambre des Comptes, puis de conseiller de Sa Majesté Impériale et Royale, aux appointements de 2 000 florins. Bientôt, librettiste applaudi d'*Orphée* et d'*Alceste*, il partageait la gloire du chevalier Gluck. En 1774, il quitta Vienne, alla s'installer à Pise, et de là à Naples, six ans plus tard. Il y mourut en juillet 1781, à quatre-vingt-un ans, après une vie prodigieusement diverse et féconde [1].

Le lecteur a pu remarquer que les documents utilisés dans les pages qui précèdent sur la loterie de l'École Militaire ne contiennent aucune mention du nom de Casanova. A l'en croire cependant, il aurait joué un rôle important dans cette affaire.

Pâris-Duverney, avec qui le contrôleur général de Boullongne l'avait mis en relations à la demande de Bernis, l'invita dans son magnifique château de Plaisance près Vincennes [2]. Là, il fit la connaissance

1. Ghino Lazzeri, *La vita e l'opera letteraria di Ranieri Calzabigi*, 1907, in-8.

2. Les indications chronologiques données à ce propos par

de Calzabigi cadet, dont le plan de loterie était, affirma-t-il avec assurance, analogue à celui qu'il avait conçu. Sa souplesse d'esprit naturelle et ses connaissances mathématiques lui permirent de donner à sa supercherie la couleur de la vraisemblance. Il parla d'abondance du calcul des probabilités, de l'utilité du *castelletto*, de la nécessité de donner à l'entreprise l'estampille royale, de ternes, de quaternes et de quines. Bref, il éblouit Calzabigi lui-même, sous les yeux de qui il sut mettre fort à propos un billet de Bernis le priant de se rendre à Versailles pour le présenter à madame de Pompadour. Calzabigi cadet le mena auprès de son frère, véritable auteur du plan, avec qui Casanova consentit à s'associer pour l'exploitation de leur commun secret. Puis, dans une conférence de trois heures tenue à l'École Militaire sous la présidence de Pâris-Duverney et en présence de l'illustre d'Alembert, il exposa, au nom de Calzabigi et en son nom personnel, les règles qui devaient assurer le succès de l'entreprise. Il eut le bonheur de convaincre ses auditeurs. Dès lors, sa fortune est faite. On lui attribue six bureaux de recette, et 4 000 francs de pension annuelle sur le produit de la loterie. Des six bureaux il en vend cinq sur-le-champ, au prix de 2 000 francs

Casanova sont parfaitement exactes. Il y est question de la Seine alors glacée (début de 1757), de la mort récente de Fontenelle (9 janvier), de Damiens qui ne voulait rien confesser (entre le 5 janvier et le 28 mars), de Soubise choisi pour commander l'armée (Soubise, désigné le 1er janvier, reçut le 5 février sa lettre de service).

chacun, et, ne s'en réservant qu'un seul rue Saint-Denis, il l'ouvre avec luxe. Pour attirer la foule, il annonce que tous les billets gagnants signés par lui seront payés à son bureau vingt-quatre heures après le tirage. On fait queue à son guichet, et, comme il a six pour cent sur la recette, il emplit sa bourse. La recette générale du premier tirage, dit-il, fut de deux millions; la régie gagna 600 000 livres, et lui-même encaissa 20 000 livres, un joli denier. Il n'en fallait pas plus pour faire du Vénitien un des rois de la finance parisienne. Les poches pleines de billets, il en distribue dans les théâtres, dans les lieux à la mode, chez les grands où il a accès, « sorte de privilège, dit-il, dont je jouissais seul, car les autres receveurs n'étaient pas des gens de la bonne compagnie et ne roulaient point carrosse comme moi; avantage immense dans les grandes villes, où l'on juge trop généralement le mérite de l'individu par le brillant qui l'entoure; mon luxe me donnait entrée partout, et partout aussi j'avais un crédit ouvert ».

En l'absence d'une allusion quelconque dans les procès-verbaux du Conseil de l'École Militaire, il est assez difficile d'admettre que les choses se soient réellement passées comme le dit l'aventurier. Certes, il était familier avec le mécanisme des loteries italiennes, et assez bon calculateur pour établir un projet qui ne dût rien à personne, mais il n'aura pas résisté au plaisir de se donner la belle part, peut-être, qui sait, de se mettre dans la peau de Calzabigi lui-même.

Ce qui est certain, en tout cas, c'est que Casanova fut bien, comme il le dit, l'un des receveurs de la loterie. A partir du 15 septembre 1758, et pendant toute l'année 1759, de nombreux documents judiciaires, qui seront utilisés dans d'autres chapitres de ce livre, mentionnent sa qualité de bien des manières différentes. Casanova y est désigné comme buraliste [1], ou ayant un bureau [2], ou directeur [3], ou — c'est le cas le plus fréquent — l'un des directeurs de la loterie de l'École royale Militaire [4], titre bien ronflant pour un emploi modeste, quoique lucratif. Une fois même, il est question de son bureau de la rue Saint-Martin [5]. Il y a *rue Saint-Denis* dans les *Mémoires*. Est-ce un souvenir erroné de Casanova, ou un lapsus du greffier du Consulat?

Plus tard, au cours de ses voyages à travers l'Europe, Casanova retrouva les deux frères Calzabigi. Il vit le cadet à Berlin, en 1764. Le mari de la générale Lamothe y était venu, après la banqueroute de sa loterie de Bruxelles, en diriger une autre au profit de Frédéric II. Le monarque, à qui on l'avait recom-

1. Arch. nat., Y 10 656, 27 sept. 1758.

2. *Ibid.*, Y 10 772, comm. Leblanc, 15 sept. 1758; Y 13 519, comm. Guyot, 25 sept. 1758.

3. Arch. de la Seine, sentences des consuls des 3, 6, 13, 20, 22 août 1759. — Citations des consuls, 3 août 1759.

4. Arch. nat., Y 13 519, comm. Guyot, 26-30 septembre 1758; X^{1A} 4 285, 6 octobre; X^{1A} 7 854, 27 novembre; X^{1A} 4 287, 20 décembre; X^{1A} 7 862, 16 mars 1759; étude Ditte, 21 mai 1759; X^{1A} 4 301, 30 mai 1759. Dans deux autres cas, Casanova est qualifié : intéressé, ou se disant intéressé en l'École royale Militaire (X^{1A} 7 884, 10 déc. 1759; X^{1A} 4 325, 15 février 1760).

5. Arch. de la Seine, sentence des consuls du 4 octobre 1758.

mandé comme une « tête singulièrement forte pour les calculs les plus compliqués, et très féconde en toute sorte de combinaisons », lui assurait, avec le titre de conseiller secret de finances, un traitement de 3000 thalers et une part sur les bénéfices[1]. Quant à l'aîné, Casanova resta en fort bons termes avec lui, comme le montre une lettre fort curieuse, que Ranieri, resté à Paris après son frère, écrivit à Casanova, alors en Suisse, et désireux de cacher sa retraite :

« Très cher ami, j'ai reçu avec plaisir votre lettre, que m'a remise l'ami Balletti. J'y ai lu de bonnes nouvelles de votre santé, grâce au fameux médecin antidartreux, qui, d'après ce que vous m'assurez, fait des merveilles. Je me réjouis donc sincèrement avec vous de vous savoir débarrassé à si bon compte d'un mal aussi fâcheux. Nul plus que moi n'est à même d'apprécier cet avantage. Vous êtes délivré de la maladie la plus cruelle qu'on puisse imaginer. L'effet qu'elle produit sur moi est surprenant ; elle m'oblige à garder la chambre, se transforme en rhumatisme, attaque tous mes muscles extérieurs de douleurs violentes, me harcèle de démangeaisons et ne cède à aucun remède. L'empirique m'a trompé, mais je lui suis obligé de ne m'avoir pas fait de mal, puisqu'il n'était pas capable de me faire du bien. Comme je ne pouvais rester en cet état sans chercher le soulagement d'autres remèdes, médecins et amis

1. Barthold, *Geschichtlichen Persönlichkeiten*, II, 233-4.

m'ont conseillé de suivre celui de Keyser, accompagné de bains, de lait et de rafraîchissants. Voilà trois semaines que j'ai commencé. Il faudra le prendre longuement et lentement, et j'y consacre tout l'été où nous entrons pour en voir le résultat, étant absolument certain que d'autres en pareil cas ont été guéris. Le remède ne me donne aucune incommodité, et il me semble qu'après en avoir absorbé 14 pincées, ma jambe droite va mieux. Il est vrai que je ne puis bien me rendre compte de l'amélioration, ni faire aucun pronostic, car en tout ce temps je n'ai pris que 80 pastilles, contenant chacune un grain de mercure, et il n'est pas possible d'espérer un résultat bien démontré avec 80 grains de ce métal, puisque, vous le savez, un seul onguent en contient davantage, et qu'on en prend parfois trente et quarante.

» Je vous suis extrêmement obligé de votre amical empressement, de la très importante nouvelle que vous me donnez, du détail dont vous me faites part, de l'invite que vous m'adressez d'aller vous rejoindre. Le voudrais-je en ce moment que je ne le pourrais pas. Je suis ici sans mon frère; mes affaires sont de conséquence, je ne puis m'éloigner pour le moment; il faut que je ronge mon frein et que je suive ma destinée. En attendant, j'aurai des nouvelles décisives de madame de La Saône, mes liens se desserreront, je verrai le résultat de Keyser, après quoi j'ai décidé de mettre à profit votre conseil et la rare science de votre médecin. S'il voulait m'envoyer ici son élixir, avec la manière de m'en servir, je pourrais,

avec l'aide de mon ami M. Petit, premier médecin du duc d'Orléans, faire ma cure en France, en composant les bains avec les minéraux qui forment la base de ceux que vous m'indiquez dans la Valteline. Ce n'est pas la première fois que ce monsieur a envoyé son remède; à Lyon, le médecin Pestalozzi en a eu, et en a fait part à Avignon à M. Parelly, autre Galien. Si vous pouviez l'y engager, vous me feriez le plus grand plaisir, et je payerais une somme honnête et raisonnable, parce que j'aimerais mieux faire ma cure ici en suivant ses instructions, pour des raisons particulières que je ne puis vous communiquer aujourd'hui, mais que je vous dirai bientôt, j'espère. Employez-vous à cela, mon ami, et faites-moi réponse. Vous me recommandez le secret sur votre séjour actuel, mais sachez qu'on n'ignore pas ici que vous êtes, sinon à Berne, du moins en Suisse. C'est Gerbault[1], que vous connaissez, qui me l'a écrit il y a huit jours, et il m'a dit que la nouvelle en était venue de Hollande. J'ai fait de mon mieux pour qu'on ne le croie pas; soyez sûr que je n'abuserai certes pas de votre confidence, et que je suis et serai toujours, en toute circonstance et en tout lieu, votre vrai ami et serviteur[2]. »

1. François Gerbault, interprète pour les langues italienne et espagnole, avait le bureau 45, sis rue de la Vieille-Boucherie, de la loterie de l'École Militaire. Il portait aussi le titre d'inspecteur général de la loterie (Arch. nat., Y 15 187, comm. Desnoyers, 24 mai, 25-26 juillet, 9 août 1758; V^3 77, 20 décembre 1758).

2. Arch. de Dux, original italien, signé D. C. (De Calzabigi).

Casanova retrouva Ranieri Calzabigi en 1767 à Vienne. Le corps toujours pustuleux, il travaillait, sans presque sortir de son lit, pour le prince de Kaunitz, dont il était le bras droit, et qui le couvrait de sa protection personnelle et particulière[1].

En Russie, une des conversations de l'aventurier avec la grande Catherine roula sur la loterie de Gênes, que la souveraine avait été sollicitée d'établir dans ses États. Mais il est à croire qu'à partir de son séjour en Pologne, l'année suivante, il ne mit plus volontiers ce sujet sur le tapis. De mauvaises langues n'avaient-elles pas fait courir le bruit, auquel le roi Stanislas lui-même n'était pas loin de prêter l'oreille, que Casanova avait été pendu en effigie à Paris, pour s'être enfui avec une grosse somme appartenant à la caisse de la loterie?

Il existe à la Bibliothèque Riccardienne de Florence des lettres autographes de Ranieri Calzabigi (Lazzeri, *op. cit.*, p. 181 et suiv.). La comparaison des écritures, que M. Jean Alazard a bien voulu faire à notre intention, montre clairement que la lettre de Dux est bien de Calzabigi.

1. Arch. nat., MM 682, fol. 41 v° (lettre du 3 juin 1765, adressée à Choiseul par le marquis du Châtelet, ambassadeur de France à Vienne).

CHAPITRE X

FRANÇOIS CASANOVA, PEINTRE DE BATAILLES.

François Casanova naquit à Londres le 1er juin 1727[1], un peu plus de deux ans, par conséquent, après son frère Jacques, pendant un séjour que ses parents, engagés dans une troupe de comédiens, faisaient en Angleterre. De son enfance à Venise, de ses premiers travaux dans les ateliers des peintres Guardi, Joli, Simonini, on ne sait que ce que son frère a bien voulu nous en dire, et les détails n'en sont sans doute ni complets ni scrupuleusement exacts. L'auteur des *Mémoires* a également raconté que François vint à Paris en 1751, et que tous deux quittèrent ensemble la France pour aller à Dresde.

Lors du second séjour de notre héros en France,

1. Il fut baptisé du moins ce jour-là (Jal, *Dictionnaire critique*, d'après l'acte du premier mariage de François Casanova, 26 juin 1762).

8.

François Casanova arrive à Paris vers le début de l'année 1758, et s'installe, lui aussi, dans le quartier de la Comédie-Italienne, rue Comtesse-d'Artois[1].

Désormais, il est assez connu pour qu'on ne perde plus sa trace. A vrai dire, son succès est foudroyant. « Casanova, écrivait Favart, à propos de ses premières œuvres, exposées au salon de 1761, est comme un de ces météores qui surprennent d'autant plus qu'on ne les attend point[2]. » Et Diderot renchérissait encore : « En vérité, cet homme a bien du feu, bien de la hardiesse, une belle et vigoureuse couleur... On dit que Salvator Rosa n'est pas plus beau que cela, quand il est beau... Ce Casanova est dès à présent un homme à imagination, un grand coloriste, une tête chaude et hardie, un bon poète, un grand peintre[3]. » Agréé par l'Académie de peinture le 22 août 1761, François Casanova y fut reçu le 28 mai 1763[4]. C'était, à trente-six ans, la gloire. Il est vrai que, par compensation, Diderot tournait casaque et menait contre le pauvre peintre une charge à fond de train : « Ah! M. Casanove, qu'est devenu votre talent? Votre touche n'est plus fière comme elle était, votre coloris est moins vigoureux, votre dessin devenu tout à fait incorrect. Combien vous avez perdu, depuis que le jeune Loutherbourg vous a quitté! »

1. Arch. de la Seine, Plumitif des Consuls, 11 et 21 mai 1759.
2. *Œuvres de monsieur et madame Favart*, 1853, p. 219, lettre, du 25 sept. 1761, au comte de Durazzo.
3. *Œuvres complètes*, éd. Assézat, X, 1876, p. 149-150.
4. *Procès-verbaux*, publ. par A. de Montaiglon, VII, p. 173, 174, 214, 220.

Insinuation venimeuse, par laquelle le fougueux et parfois injuste critique laissait entendre que dans une maison de campagne, loin des regards indiscrets, Casanova avait chambré un jeune peintre, admirablement doué, qui lui finissait ses tableaux. Ainsi beaucoup disaient, avec Diderot, des nouvelles productions de l'artiste : « Le pouce de Loutherbourg y manque[1]. »

Assurément, François Casanova n'a pas toujours fait preuve d'une honnêteté scrupuleuse, pas plus dans l'exercice de son art que dans la conduite de la vie. Grimm affirmait, et sans doute il n'était pas le seul, que les érudits en peinture reconnaissaient dans ses tableaux des groupes entiers pillés, en un mot des larcins de toute espèce[2]. Mais l'artiste avait regagné la faveur de Diderot, qui décidément le déclarait grand peintre.

Pendant le second séjour de Jacques Casanova à Paris, François côtoya d'assez près l'existence de son frère. Il ne paraît guère y avoir gagné que des dettes, des saisies, de mauvaises affaires et un amour malheureux pour Coraline Véronèse. Bientôt, il fit un singulier mariage. Marie-Jeanne Jolivet, dite mademoiselle d'Alaucour, figurante des ballets de la Comédie-Italienne, la berrichonne qu'il épousa en

1. *Œuvres complètes*, X, 219. Diderot, d'abord admirateur enthousiaste de Loutherbourg, comme il l'avait été de Casanova, changea également d'avis à son sujet. En 1767, il l'attaqua violemment, et se permit même à l'égard de la femme du peintre les allusions les plus fâcheuses (Jal, *Dict. critique*, art. Loutherbourg).
2. Note à Diderot, X, p. 326.

l'église Saint-Laurent, le 26 juin 1762, était à peu près illettrée, ainsi qu'il appert de la gauche signature qu'elle apposa au bas de son acte de mariage[1]. Mais l'auteur des *Mémoires* lui décerne un brevet de belle et honnête fille, ignorant sans doute que quelques années auparavant, M. de Locmaria, mousquetaire noir, avait abandonné la pauvre fille enceinte de ses œuvres et alors âgée de dix-neuf ans[2]. S'il faut en croire Casanova, Marie-Jeanne Jolivet était protégée par un riche amateur d'art et de plaisirs, M. de Saincy, trésorier des économats du clergé, qui fit les frais de la noce, et l'inventaire dressé plus tard des biens de la communauté fournit la preuve que des relations d'argent tout au moins unissaient le ménage Casanova à ce personnage[3].

François demeurait alors Carré de la Porte Saint-Denis, et c'est bien en effet l'adresse que donne son frère dans les *Mémoires*. Mais le couple ne tarda pas à se transporter hors des murs, rue des Amandiers-Popincourt, au Faubourg Saint-Antoine, dans une maison louée à Guillaume Dalby, avocat en Parlement.

1. Jal, *Dictionnaire critique*, p. 329-330.

2. Arch. nat., Y 10 871, comm. Thiérion, plainte de Jeanne Jolivet-Dallaucourt, du 14 août 1758. Mademoiselle « D'Alaucour » figure comme danseuse du corps de ballet de l'Opéra-Comique en 1755 (Heulhard, *Jean Monnet*, p. 85 et suiv.), et de la Comédie-Italienne en 1759 (*Spectacles de Paris*).

3. Louis-Pierre-Sébastien Marchal de Saincy, écuyer, était en effet l'un des économes généraux du clergé de France. Il vivait sur un grand pied rue des Fossés-Montmartre et dans sa maison de campagne de Bagneux. Pajou a fait de cet épicurien un beau buste, reproduit par H. Stein, *Augustin Pajou*, 1912, p. 155.

C'était une fort agréable habitation, presque campagnarde, où n'arrivaient ni les bruits ni les relents de la ville. Dans le jardin fleurissaient, en des vases de faïence cerclés de dés en pierre de liais, des orangers et des lauriers-roses. On avait pratiqué au milieu de la verdure, pour mieux jouir, à la belle saison, de la fraîcheur du soir, un petit pavillon disposé en boudoir, qu'ornaient une tapisserie à fleurs et guirlande, une ottomane favorable à la sieste, des tables de bois de rose, des encoignures et une statue d'Hébé. Un cabriolet découvert, une « désobligeante » transportaient à Paris le maître et la maîtresse de la maison, quand ils ne cherchaient pas de distractions dans la musique ou dans la chasse, car il y avait au logis une quinte, deux violons, une basse de viole, trois fusils, et tout un attirail de chasseurs. Le salon donnait de plain-pied sur le jardin. Le mobilier de cette pièce, composé de six fauteuils de bois sculpté, d'une petite pendule à cadran émaillé, d'un métier à tapisserie, de quatre flambeaux à la grecque, de deux urnes de porcelaine du Japon, de huit grands tableaux ébauchés, enfin de deux bustes en terre cuite représentant le peintre[1] et sa femme, ne laissait pas d'être assez disparate. Au premier sur la rue, se trouvait l'atelier. Dans cette pièce, ainsi que dans une autre y attenant,

1. Ce buste de François Casanova serait-il le buste en terre cuite du musée municipal de Vienne, que M. Uzanne a publié en 1884 dans le *Livre* comme étant celui de Jacques Casanova, et dont M. Ravà (*Appunti di iconografia Casanoviana*, dans *Natura ed Arte*, 15 avril 1911) croit, au contraire, qu'il représente François ?

de nombreux tableaux, les uns finis, les autres ébauchés seulement, étaient accrochés aux murs, placés sur des chevalets, ou gisaient à terre, parmi des palettes d'ébène et de noyer, des pinceaux et des boîtes de couleurs broyées venant de chez le bon marchand, Bellat, place des Trois-Maries[1].

Jeanne Jolivet ne donna pas d'enfants à François Casanova. « Le ciel, assure l'auteur des *Mémoires*, avait refusé à son époux la faculté de prouver qu'il était homme, et elle avait le malheur d'en être amoureuse. Je dis le malheur, car son amour la rendait fidèle; sans cela, son mari la traitant fort bien, et la laissant parfaitement libre, elle aurait pu facilement trouver remède à son malheur... Le chagrin lui occasionna une consomption, dont elle mourut cinq ou six ans plus tard. »

D'après ces derniers mots, il semble bien que ce passage se rapporte au séjour, abrégé par ordre du roi, que Casanova fit à Paris en 1767. Il ne peut être question, en effet, de l'année 1761, pour la raison suffisante que François ne se maria que l'année suivante, et, d'autre part, Jeanne Jolivet mourut bien en effet « cinq ou six ans » après 1767. C'est à Bordeaux, au retour des eaux de Barèges, qu'elle rendit le dernier soupir, le 10 juillet 1773, laissant son époux perdu de dettes[2].

Deux ans après, François Casanova, peintre du roi

1. Inventaire après le décès de Jeanne Jolivet, 12 août 1773 (étude Huguenot).
2. *Ibid.*

et de son Académie, veuf sans enfants, épousait en secondes noces Jeanne-Catherine Delachaux, née à Bruxelles le 4 mai 1748, alors âgée par conséquent de vingt-sept ans[1], fille majeure de Joseph et de Marie-Anne Jeandebien, demeurant Place du Petit-Carrousel. Le contrat, qui stipulait l'absence de communauté de biens, fut signé le 20 juillet 1775 par-devant Duclos-Dufresnoy, notaire[2]. Les meubles de la première madame Casanova furent évalués à plus de 1760 livres, et son argenterie à 6340 livres environ. Quant aux apports de la nouvelle épouse, ils consistaient en un legs de 30000 livres du comte de Maugiron, en plusieurs rentes viagères (plus de 4000 livres en tout), dont deux (de 1200 et de 600 livres) lui avaient été constituées par le comte de Montbarey, enfin en une créance de 12000 livres sur le même[3].

Quelle place tenait donc, dans la vie de Jeanne Delachaux, le comte de Montbarey, grand seigneur franc-comtois, prince du Saint-Empire depuis l'année précédente, capitaine-colonel des Suisses de la Maison militaire du comte de Provence, et futur ministre de la Guerre? Une page de ses *Mémoires* va nous l'apprendre. « La personne, écrit Montbarey, qui était depuis huit ans l'objet de mon affection, et dont je

1. L'extrait de baptême se trouve dans son dossier de pension (Arch. nat., O[1] 671). Il a été publié par J. Guiffrey, dans le *Bull. de la Soc. de l'art français*, année 1876, p. 55.

2. L'acte de mariage, indiqué par Jal (*Dictionnaire critique*) est du 26 juillet.

3. Étude Dufour.

ne pourrai jamais penser et dire trop de bien, accoutumée dans les premiers momens de notre liaison à toutes les assiduités d'un sentiment réciproque et non gêné, s'était prêtée à toutes les privations que, successivement, les différentes circonstances de ma vie m'avaient imposées. Elle avait toujours senti ce que devait exiger de moi l'honnêteté, la décence et ma façon de penser à l'égard de madame de Montbarey, et je n'avais jamais eu qu'à me louer d'elle et de son attachement. Mais, si elle avait fermé les yeux sur les infidélités assez répétées que je lui avais faites, elle supporta plus impatiemment, quoique en silence, les privations nouvelles que mon nouveau métier de courtisan et mes vues d'ambition lui firent éprouver. Ce sentiment de peine sensible, qu'elle chercha à me cacher, la rendit plus accessible aux attentions et à la passion qu'elle inspira à un homme d'un âge à peu près égal au mien, même plus vieux, mais fait comme Hercule, et dont la tête, extrêmement exaltée, ne connaissait rien qui la maîtrisât.

» Cet homme vraiment distingué, célèbre dans son art, où il portait tout le feu de son génie, et qui était compté au nombre des premiers peintres de l'Europe, était italien. Il devint amoureux d'elle avec toute la chaleur qu'il mettait dans toutes ses actions. Elle résista quelque temps, mais enfin elle se laissa entraîner, moins par son cœur que par la proposition qu'il lui fit de l'épouser et de se charger de l'éducation de deux enfans qu'elle avait. Ses amies, d'ailleurs, ne manquèrent pas de lui faire entrevoir tous les

avantages d'un établissement qui, une fois manqué, ne se retrouverait plus. A travers la bonne réception qu'elle me fit à mon arrivée, il me fut impossible de ne pas démêler un embarras que je n'avais jamais remarqué en elle. La franchise de son caractère ne put pas se démentir, lorsque je la pressai de s'expliquer, d'après les notions que j'avais acquises, et son mariage se fit à la fin de 1775.

» Je me tromperais moi-même, si je me dissimulais la peine réelle que cette séparation me causa. Dans mon dépit, je lui rendais justice, et je sentais que, dans la classe où elle avait vécu à son entrée dans le monde, elle était peut-être la seule femme qui eût pu soutenir aussi longtemps l'attachement, la constance et la discrétion qu'elle m'avait toujours marqués. Le sentiment d'affection qui m'unit à elle pour toujours, mais dont pendant longtemps je m'imposai la loi de ne lui point donner des marques, ne finira qu'avec nos deux existences[1]. »

François Casanova épousait donc la maîtresse déclarée de Montbarey, et ne rougissait pas de faire constater par-devant notaire les libéralités dont sa femme était redevable à son puissant protecteur. Il n'eut d'ailleurs aucun scrupule à profiter, quand l'occasion s'en présenta, de l'empire que sa femme avait su garder sur Montbarey, devenu ministre. C'est, en effet, sur les instances de ce dernier qu'il finit par obtenir au Vieux-Louvre le logement occupé précédemment par

1. *Mémoires du prince de Montbarey*, II, 1826, p. 131-133.

Jeaurat, logement qui, lui écrivait le directeur général des Bâtiments, avait les inconvénients de tous les appartements d'artistes au Louvre, mais aussi l'avantage d'être gratuit et de se trouver « au centre des arts ». « Vos talents bien reconnus, ajoutait la lettre officielle, doivent contribuer à votre fortune, quand on vous verra vous y livrer tout entier, et c'est avec beaucoup de plaisir que je verrai vos succès[1]. »

Sous la forme la plus aimable et la plus mesurée, ces lignes contenaient une critique discrète. Évidemment, François Casanova, contre le gré de ses admirateurs et de ses amis, sinon de ses rivaux, ne se livrait pas tout entier à son art. Il n'avait de goût ni pour la vie retirée et paisible, ni pour le travail régulier. L'ordre et l'économie n'étaient point son fait. Il dépensait follement et vivait en grand seigneur, sans se soucier du lendemain. C'est ainsi qu'ayant emprunté par petites sommes un peu plus de 5 000 livres à un usurier, les intérêts accumulés finirent par grossir sa dette de plus du double. Le prix de ses tableaux et des cartons qu'il avait accepté de peindre pour la manufacture de tapisseries de Beauvais était loin de suffire à ses prodigalités, et de jour en jour l'état de ses affaires empirait[2]. Lui-même s'est, dit-on, repré-

1. Arch. nat., O[1] 1 673[16], lettres du 27 mars et du 30 avril 1780. La lettre de remerciement de Casanova est du 6 mai (O[1] 1 915, année 1780, n° 161). Cf. *Nouv. Arch. de l'art français*, II, 1873, p. 100, 192-194.

2. Plainte de François Casanova contre un sieur Porlier, 3 avril 1779 (Arch. nat., Y 11 596, comm. Chenu). Cf. Capon, p. 496. Il y a dans les papiers de Dux une note de Jacques Casanova, ainsi conçue : « Preuves d'usure à M. Chenu, commissaire,

senté avec bonne humeur, au moment où, descendu de voiture, il échange ses tableaux contre des victuailles qu'une vieille femme vend sur le trottoir. Cela s'appelait : *le Dîner du peintre Casanova*[1].

Sa seconde femme était-elle pour quelque chose dans cette ruine financière? Jacques Casanova — mince autorité assurément — affirme que son frère avait trouvé en elle plus de passion que de vertu, et qu'elle le réduisit à quitter Paris et à lui tout abandonner. Il aurait sans doute conté cette affaire avec quelque détail dans les *Mémoires*. Malheureusement, nous n'avons plus cette partie. On sait seulement, par ce qu'il en a dit ailleurs, et par quelques notes conservées à Dux, qu'étant venu faire un dernier séjour à Paris en 1783 avec l'intention de s'y établir, il y trouva son frère « obéré et au moment d'aller au Temple », qu'il s'employa activement à tâcher de lui obtenir des commandes, à calmer l'impatience de ses créanciers, à le délivrer enfin des mains de sa femme pour le mener à Vienne[2]. François Casanova avait reçu dans ce temps-là de l'impératrice Catherine la commande de peindre les victoires des Russes

rue Mazarine, lequel lui a dit qu'aussitôt que les héritiers de M. Poirlier... ».

1. *Dict. of national biography*, vol. IX, 1887, art. Casanova.

2. *Précis de ma vie*, publié par Gustave Kahn dans la *Vogue*, 1886, p. 106-108, et par Octave Uzanne dans l'*Ermitage*, 1906, 2e vol., p. 163. Il existe, aux Archives de Dux, un reçu de M. Margue, contrôleur de la maison du prince de Conti, pour quatorze tableaux ou ébauches de François Casanova, qu'il s'engage à lui restituer contre remboursement de 3 000 livres (12 novembre 1783, de la main de Jacques Casanova).

sur les Turcs pour le Palais de Pétersbourg[1]; il ne semble pas qu'il ait pu remplir ses engagements.

Voici comment un mémoire officiel, daté du 20 février 1785, et soumis au roi par le directeur des Bâtiments, explique le départ du peintre : « Le sieur Cazanove, peintre distingué par des talents, mais aussi par de l'inconduite, avait été admis par Sa Majesté, il y a cinq à six ans, à la jouissance dans le Louvre d'un de ces logements consacrés aux artistes. Le local en était désavantageux et ne fournissait que l'habitation la plus incommode. Il y a suppléé par beaucoup de dépenses, qui ont considérablement altéré la médiocre fortune de sa femme, et qui, l'ayant lui-même jeté dans le plus grand détroit, l'ont conduit à s'expatrier, en laissant à sa femme infiniment moins de ressource et des dettes du plus grand poids[2]. » En échange du logement, le roi accorda à madame Casanova une pension viagère de 1 200 livres, et tout fut dit[3].

Le peintre avait envoyé de « charmants paysages » à l'Exposition de 1783[4], mais, depuis quelque temps déjà, il s'abstenait de paraître aux séances de l'Académie, où il allait jusqu'alors plusieurs fois par an[5].

1. *Dict. of national biography*, *loc. cit.*

2. Arch. nat., O¹ 1 674, dossier 5.

3. *Ibid.*, lettre autographe de madame Casanova au comte d'Angivilliers, 22 avril 1785. Madame Casanova mourut à Paris, le 4 mai 1818 (Jal, *Dict. critique*, p. 330).

4. *Mercure de France*, sept. 1783, p. 129.

5. La dernière séance à laquelle Casanova ait assisté est, sauf erreur, celle du 2 mars 1782 (*Procès-verbaux de l'Académie royale de peinture et de sculpture*, IX, 1780-88, Paris, 1889).

En novembre, après avoir vendu ceux de ses ouvrages qui restaient dans son atelier, il prit avec son frère le chemin de Vienne. Il y gagna bientôt les bonnes grâces de Kaunitz, dont il finit par tenir la maison, « lui jetant, paraît-il, la flatterie à la tête d'une manière dégoûtante ». Il mourut à Brühl, non loin de la capitale autrichienne, le 8 juillet 1802 [1], laissant la réputation d'un homme de talent et d'esprit [2].

François Casanova n'eut point d'enfants, les actes notariés en font foi, de Jeanne Jolivet, sa première femme. Pour la seconde, Jeanne Delachaux, les biographes, Jal en particulier, ont été fort embarrassés. Ce dernier, en effet, rencontra un jour, dans les registres paroissiaux de Saint-Germain-l'Auxerrois, l'acte de baptême d'Adèle-Catherine, fille de François Casanova, peintre du roi et de son Académie, *absent*, et de Jeanne-Catherine Delachaux, son épouse. Comment expliquer cela, pensait-il, sinon par un séjour que Casanova aurait fait à Paris à la fin de 1787 ou au commencement de 1788? Mais ce voyage est invraisemblable; François avait certainement quitté Paris sans esprit de retour. Que supposer donc, sinon que, le mariage n'ayant pas été officiellement rompu, l'épouse abandonnée ne s'était point fait scrupule

1. Acte de décès publié par Jal (p. 330). Cf. Wurzbach, *Biographisches Lexikon des Kaiserthums Œsterreich*, II, 1857, p. 301-2.

2. Quelqu'un ayant dit chez Kaunitz que Rubens était un diplomate qui s'amusait à peindre : « Non, monsieur, aurait répondu Casanova, dites plutôt un peintre qui jouait au diplomate. »

d'attribuer à celui qui n'avait jamais cessé d'être son mari, peut-être d'ailleurs avec son consentement, la paternité d'un enfant qui gardait ainsi une apparence de légitimité.

Il y a plus. Le livret du salon de 1808 mentionne un Casanova, peintre, élève de son père et de David, qui exposait cette année-là au Musée Napoléon le portrait en pied d'un colonel de la Garde impériale. Le même exposa, en 1810, une vue de la gorge de Brühl et un portrait du maréchal Macdonald; et, en 1812, un tableau représentant le banquet donné par l'Empereur aux Tuileries deux ans auparavant, à l'occasion de son mariage avec Marie-Louise[1]. Le bon Jal, qui prenait parfois un plaisir innocent à égayer de quelques souvenirs personnels les colonnes touffues de son *Dictionnaire*, se rappelait fort bien qu'un de ses amis, Justin Ouvrié, avait connu un Casanova, qui était allé au Bengale et en avait rapporté, avec de curieux dessins, le titre de peintre du roi d'Oude, dont il aimait à se parer. Il avait, paraît-il, émigré, puis, après avoir servi dans l'armée des Princes, était revenu en France[2].

1. Lucien Gillet, *Nomenclature des ouvrages de peinture, etc., se rapportant à l'histoire de Paris*, Paris, 1911, p. 288 et 313.

2. Un Alexandre Dufay (ou Dufays)-Casanova fut en effet porté sur la liste des émigrés, et n'obtint qu'à grand'peine sa radiation. Né à Paris, il était allé à Rome en janvier 1787, pour se perfectionner dans la peinture, ainsi que l'attestait un certificat signé de Pajou père et fils. En l'an VII, il se plaignait de ne pouvoir, à cause des lenteurs qu'on mettait à lui rendre justice, « se livrer à l'art de la peinture, ni profiter des avis de son maître David » (Arch. nat., F^7 5 627). Casanova figure dans les listes des élèves de David publiées par Delécluze et par Jules

Ce dernier détail, s'il est exact, ne permet guère de croire que ce Casanova ait pu naître après 1775, comme ce serait le cas, s'il eût été le fils de François Casanova et de Jeanne Delachaux. Mais le prince de Montbarey, dans ses *Mémoires*, ne dit-il pas que madame Casanova apporta dans sa corbeille de noces deux enfants, dont son mari accepta de faire l'éducation?

Le prince de Ligne, le brillant écrivain grand seigneur, connut également bien Jacques Casanova et son frère. « Il était singulier aussi », écrit-il de ce dernier. « Je lui demandai, en riant, pourquoi dans un de ses beaux tableaux du Palais Bourbon (la bataille de Lens, actuellement au Louvre), il avait mis mon bisaïeul sur un cheval gris, se sauvant de toutes ses forces, du temps qu'il fut fait prisonnier à la tête de l'infanterie, après avoir fait des merveilles à celle de la cavalerie, à la bataille de Lens. Trente ans après, il fait un grand tableau qui fut envoyé à l'Impératrice de Russie. C'était le portrait de l'empereur Joseph, entouré de ses grands généraux... Quel fut mon étonnement, lorsque, exposé chez le prince de Kaunitz, je m'y trouvai aussi, fort ressemblant. Cela fit le malheur de tous mes camarades. Pourquoi, dis-je à Casanova, leur faire cette peine? — Pour réparer, dit-il, le tort que je fis à un prince de Ligne en 1648 [1]. »

Ce n'est pas ici le lieu de rechercher et de décrire les

David, mais on ne sait rien de précis sur sa vie et sur ses œuvres.

1. *Mémoires et Mélanges historiques*, IV, 1828, p. 28-29.

nombreux ouvrages de Casanova — batailles, marches d'armée, paysages, portraits et scènes de genre, — qui se trouvent encore dans les musées et dans les collections particulières, à Bordeaux, Dulwich, Lille, Paris, Rouen, Saint-Pétersbourg, et Vienne[1]. Le prince de Ligne, qui professait pour le peintre une admiration réelle, ne lui en reprochait pas moins de se dispenser volontiers de finir ses toiles, en introduisant dans la plupart la fumée, opaque à souhait, d'un coup de canon ou de pistolet. Quant à son frère, il n'a pas manqué de nous laisser, lui aussi, son avis sur le talent de son cadet. « N'êtes-vous pas le frère du peintre? lui demanda un jour Catherine de Russie. — Oui, Madame, comment Votre Majesté le sait-elle, et connaît-elle ce barbouilleur? — Il a du génie, monsieur, j'en fais cas. — Oui, Madame, du feu plutôt, du coloris, de l'effet et quelque belle ordonnance. Mais le dessin, l'achevé n'est pas son fait. »

1. Thieme, *Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler*, VI, 1912; J. Guiffrey et P. Marcel, *Inventaire général des dessins du Louvre*, III, n°s 25 147 à 25 150. Voir dans la *Table du Mercure*, par É. Deville, d'assez nombreuses mentions sur Fr. Casanova. Il y a, au Louvre, le premier des trois combats de Fribourg, et la bataille de Lens, exposés en 1771, et deux paysages. Les deux tableaux de bataille proviennent de la galerie du Petit-Palais Bourbon, où le prince de Condé († 1818) avait réuni une suite de tableaux rappelant les exploits du grand Condé (F. Villot, *Notice des salles du Louvre*, 1883, p. 55-57).

CHAPITRE XI

LA FAUTE DE JUSTINIENNE WYNNE.

Au mois de mars 1759, Casanova, revenu depuis peu à Paris de son premier voyage de Hollande, eut vent qu'il se tramait quelque chose contre lui. Sans doute, il ne se sentait pas la conscience absolument tranquille. Fidèle pourtant à sa tactique de faire face au danger et de payer d'audace, il s'en alla un beau jour trouver un commissaire et lui conta comment, à ce qu'il avait appris, des quidams s'étaient mis en tête de le perdre d'honneur, à force de calomnies. On l'accusait, lui que sa qualité de l' « un des directeurs de la loterie de l'École royale Militaire » aurait dû mettre au-dessus de tout soupçon, d'avoir conduit chez une sage-femme, avec des intentions criminelles, une jeune fille, que le désir de cacher sa faute avait mis dans la nécessité de se confier à lui. Bien plus.

l'inconnu, assez audacieux pour alléguer des faits aussi graves, laissait entendre que depuis quelque temps le Vénitien le cherchait pour l'assassiner[1].

C'était bien, en effet, ce qu'avaient déclaré par écrit les auteurs de ce noir complot, dont l'un était la sage-femme elle-même, Reine Demay, et l'autre Louis marquis de Castelbajac, ci-devant capitaine au régiment de Cambis, demeurant ordinairement en sa terre de Pommaret, à six lieues de Toulouse, et pour le présent promenant d'hôtel garni en hôtel garni une humeur fort vagabonde.

« Un jour de février dernier, le 8 ou le 10, si j'ai bonne mémoire, avait dit à peu près Reine Demay, une personne de ma connaissance, Angélique Gérard, marchande de dentelles rue Plâtrière, m'envoya querir, de la part de quelqu'un qui voulait me proposer une affaire. Après plusieurs rendez-vous manqués, je vis enfin arriver chez moi, une nuit, vers trois heures du matin, un homme magnifiquement vêtu, âgé de quarante ans environ, en compagnie d'une jeune fille qui n'en paraissait pas plus de dix-sept. La jolie personne que c'était! Mince et de taille moyenne, elle avait la peau du visage très blanche, les cheveux et les sourcils noirs; une pelisse de soie grise doublée de martre l'enveloppait et dissimulait à merveille une grossesse déjà avancée. L'homme me dit, avec un

1. Arch. nat., Y 13 520, comm. Guyot, plainte du 5 avril 1759, signalée par Ch. Henry (*Revue historique*, XLI, 1889, p. 311), d'après les indications de M. Ém. Campardon, et publiée par G. Capon, *Casanova à Paris*, p. 391-2.

accent étranger, qu'en effet la jeune fille était enceinte, que sa mère était d'un caractère violent, qu'un parti très avantageux se présentait pour elle, et qu'elle serait très heureuse de pouvoir faire ses couches à l'insu de sa mère. Il ajouta que celle-ci passait la nuit dans une chambre contiguë. Je répondis que, dans ces conditions, c'était impossible, et l'entretien en resta là. Le lendemain, l'étranger revint seul, et cette fois me promit cinquante louis d'arrhes et bien davantage ensuite, si je voulais me charger d'administrer à son amie un breuvage destiné à faire périr l'enfant. Personne, dit-il, n'en saura rien.

» — Mais ce serait tuer l'enfant et la mère.

» — Faites toujours!

» Et comme je refusais d'entendre à des propositions pareilles, il me montra des pistolets à secret et à ressort, dont chacun tirait trois coups, et qu'il avait pris, disait-il, pour prévenir les mauvaises rencontres. »

Castelbajac, lui, conta comment, vers le 20 février, il fit la connaissance, à la Foire Saint-Germain, de Reine Demay, qui le mit au courant de l'histoire. Au portrait qu'elle lui traça du mystérieux étranger, il reconnut « Cazenove », mais, pour plus de sûreté, il s'en alla faire une enquête discrète au domicile de ce dernier, chez un perruquier, au deuxième, rue du Petit-Lion-Saint-Sauveur[1]. Puis, curieux de savoir le nom de la jeune fille, il se mit en campagne et

1. Et non, par conséquent, rue Comtesse-d'Artois, comme le dit Casanova (Schütz, V, 253).

découvrit que trois jeunes vénitiennes, demeurant avec leur mère rue Saint-André-des-Arcs, au premier grand hôtel à main gauche en venant de la rue Dauphine, pouvaient bien n'être pas étrangères à l'affaire. Il n'ignorait pas que M. de La Pouplinière, le riche fermier général, les venait visiter. Peut-être celui-ci aurait-il intérêt à être mis au courant. Aussi Castelbajac, puis la sage-femme l'allèrent trouver en son Hôtel de la rue Richelieu, celui-là même où madame de La Pouplinière, alors défunte, avait fait établir la fameuse cheminée mobile, par laquelle le duc de Richelieu venait l'assurer nuitamment de ses tendres sentiments. La Pouplinière — il en déposa quelques jours plus tard — accueillit avec indignation le récit des deux compères, protestant qu'il se garderait bien de rapporter de semblables horreurs à la mère de la jeune fille dont on essayait de salir la réputation. Son intendant, et en même temps le confident secret de ses plaisirs, Gazon de Maisonneuve, qui assistait à l'un des entretiens, se porta garant qu'il ne pouvait s'agir d'aucune de ces demoiselles, attendu qu'elles étaient à Paris depuis trois mois seulement. Peut-être voulait-on parler d'une autre, assez imprudente pour aller chez Casanova, et dont il avait prévenu le père. Castelbajac ajouta que Casanova avait été sans doute averti ; c'était lui, apparemment, qui plaçait sur le chemin du marquis des gens de sac et de corde, pour lui faire un mauvais parti. Cet italien, disait-il, est un homme dangereux. Il porte toujours des pistolets sur lui, et dimanche

dernier, aux Tuileries, il m'a regardé d'un air qui ne signifiait rien qui vaille[1].

Malgré l'ancienneté de sa famille et l'honorabilité de son nom, l'authentique marquis gascon qu'était M. de Castelbajac, — un grand diable maigre et noir, marqué de petite vérole —, jouissait à Paris d'une réputation détestable. Il n'y avait pas longtemps qu'une pauvre femme au service de madame de Brouville, dont il était le voisin et sans doute l'ami à l'hôtel de Besançon, rue Sainte-Anne, l'avait accusé de lui avoir arraché, en la rouant de coups, un billet à ordre de 220 livres et une quittance de gages[2]. Il ne craignait pas de s'abaisser jusqu'à plaider aux Juges consuls avec des fournisseurs, un compagnon-orfèvre et une revendeuse à la toilette[3], voire même jusqu'à se colleter avec des cochers de fiacre[4]. Bref, ce gentilhomme était un « fainéant et un oisif, ne se plaisant qu'à mener mal les femmes », assurait la demoiselle Colombe Boilleau d'Ossonville, qui n'avait pas eu à se louer de sa conduite[5].

1. Arch. nat., Y 10 873, comm. Thiérion, déclaration de Castelbajac, du 7 mars, et dépositions du 16 mars 1759, signalées par Ch. Henry, d'après les indications de M. Ém. Campardon, dans l'*Istoritcheskiï Viestnik*, XXI, 1885, p. 308, publiées par lui (*Revue hist.*, t. XLI, 1889, p. 312-16), et de nouveau par G. Capon, *Casanova à Paris*, p. 387-9.

2. Arch. nat., Y 13 518, comm. Guyot, plainte de Marguerite Tinterlin contre madame veuve de Brouville et le marquis de Castelbajac (15 juin 1758).

3. Arch. de la Seine, sentence des consuls du 10 juillet 1758.

4. Arch. nat., Y 11 174, comm. Carlier, rapport du guet du 16 juin 1757.

5. *Ibid.*, Y 10 878, comm. Thiérion, plainte du 18 mai 1760. Cf. Y 15 642, comm. Sirebeau, plainte de Marguerite Cassin, du

Reine Demay, native de Munich en Bavière, n'était pas moins suspecte. Ce n'était pas sans motif, selon toute vraisemblance, qu'elle avait passé quelque temps à la Salpêtrière, asile de correction destiné alors aux femmes de mauvaise vie. Fille de Jean Demay, maître sellier et carrossier rue du Temple, et d'une bavaroise, Marie-Anne Chifftel, elle épousa Louis-Jean-Baptiste Castesse (ou Castès, ou Decastesse), dont le père était officier. Plus tard, Castesse l'ayant quittée, elle vécut avec un perruquier, rue de Seine, puis, rue de Jussienne, avec un officier du duc d'Orléans [1].

Il y avait pourtant du vrai dans ce que le marquis de Castelbajac et Reine Demay avaient conté au commissaire Guyot. Mais voyons ce que Casanova lui-même en dit dans ses *Mémoires*.

Au début de 1759 [2], deux jours après son retour de La Haye, il rencontre à la Comédie-Italienne une dame accompagnée de toute sa famille. Il ne la désignera plus, comme d'ailleurs l'héroïne de l'étrange aventure, que sous les initiales de madame et mademoiselle X. C. V. Cinq ans auparavant, se trouvant à Padoue, il avait fait à la fille aînée une cour assidue, que la maman avait dû interrompre. Un coup

2 novembre 1760. Cette dame, qui vivait depuis six mois avec Castelbajac, disait avoir souffert de ses violences.

1. Arch. nat., Y 11 567, comm. Chenu, plainte Decastès contre sa femme, 21 sept. 1751 ; Arch. de la Bastille, 11 818, années 1754 et 1755.

2. Il a écrit, ou l'on a imprimé 1758, ce qui est une erreur d'un an.

d'œil, un mot de la jeune fille à sa mère, un signe de l'éventail de celle-ci, il n'en fallut pas plus pour que la connaissance fût reprise et le vieil amour réveillé. On parla de la fuite des Plombs, dont ces dames n'ignoraient aucun détail, grâce à une longue lettre de Venise, des succès que Casanova venait de remporter en Hollande, et dont M. de La Pouplinière les avait informées. L'aventurier promit de les visiter le plus souvent possible à l'hôtel de Bretagne, rue Saint-André-des-Arcs, où elles demeuraient[1]. Bientôt, il apprit, de la bouche du cardinal de Bernis, que, si M. de La Pouplinière était aux petits soins pour elles, c'est qu'il pensait à faire de l'aînée des X. C. V. sa seconde femme.

Quelques jours après, notre aventurier passa l'eau pour aller voir, ainsi qu'il l'avait promis, les dames X. C. V. à l'hôtel de Bretagne. Il y trouva toute la famille, composée de la mère, de trois filles et de deux fils, et le chevalier Farsetti, noble vénitien, homme de lettres[2], qu'il connaissait de longue date, et qui, lui aussi, se flattait de toucher le cœur de l'amie de Casanova. A cette époque de l'année, la

1. On y trouvait des chambres pour des prix variant entre douze et quarante livres par mois (De Jèze, *État de Paris*, 1757, p. 28).

2. Joseph-Thomas Farsetti (1723-1793). Casanova dit qu'il resta son ennemi irréconciliable, ce qui ne l'empêcha pas de faire de lui un pompeux éloge dans la *Confutazione* (I, 68). « Vous avez connu à Paris, écrivait en 1757, de Venise, madame du Bocage, Joseph Farceti, noble vénitien, homme de lettres. Son cousin, du même nom, du même goût, nous donna hier à dîner avec Goldoni, célèbre auteur comique. » (*Œuvres de madame du Bocage*, III, 159, 1er juin 1757). Cf. Goldoni, *Mémoires*, II, p. 276.

saison battait son plein dans les théâtres, et le gousset de Casanova était bien garni. Aussi son ardeur au plaisir ne connaissait-elle pas la fatigue. Un soir qu'il se trouvait en partie fine au bal de l'Opéra, avec la belle Camille, de la Comédie-Italienne, et quelques-unes de ses amies, chaperonnées par leurs amants, il se vit en butte aux agaceries d'un domino noir. C'était mademoiselle X. C. V., qui, venue avec son frère aîné, l'une de ses sœurs et Farsetti, les avait quittés pour changer de masque et se dérober ainsi à leur surveillance. La pauvre fille confia à Casanova qu'elle ne consentirait jamais à épouser M. de La Pouplinière, qu'elle détestait le chevalier Farsetti, que d'ailleurs elle avait laissé son cœur à Venise et que l'amitié de Casanova lui serait précieuse. Après cet entretien prometteur, celui-ci retourna à sa maison de la Petite-Pologne.

Le jour même, malgré la neige qui tombait en abondance, il sortit en redingote et à pied, et s'en alla goûter à l'hôtel de Bretagne la marée fournie par M. de La Pouplinière. Mademoiselle X. C. V., se prétendant souffrante, resta au lit, où elle entretint Casanova avant et après le dîner, lui rappelant la poésie intitulée *le Phénix*, qu'il avait composée jadis pour elle, et lui contant ses amours. Le lendemain, un billet désespéré complétait ces confidences : « Il est deux heures après minuit; j'ai besoin de repos, mais un fardeau qui m'accable m'empêche de trouver le sommeil. Le secret que je vais vous confier, mon ami, cessera d'être un fardeau pour moi dès que je

l'aurai déposé dans votre sein... Je suis enceinte, et ma situation me met au désespoir. Je me suis déterminée à vous l'écrire, parce que je sens qu'il me serait impossible de vous le dire de vive voix. Accordez-moi un mot de réponse. » Pétrifié, Casanova répondit : « Je serai chez vous demain, à onze heures. »

Il n'était pas sans inquiétude, mais, imprudent comme un amoureux, il fut exact au rendez-vous. Bientôt, une nouvelle conversation au cloître des Augustins acheva de lui montrer l'étendue du malheur de son amie, et aussi les extrémités où le désespoir peut pousser une fille honnête. Elle lui demanda de l'aider à la tirer de peine, assurant qu'elle s'empoisonnerait, si elle ne pouvait éviter le déshonneur. Il lui promit de l'assister de tout son pouvoir et consentit, malheureusement pour lui, à l'accompagner chez une femme, célèbre par ses exploits de faiseuse d'anges.

Nous retrouvons ici le fil des documents judiciaires résumés tout à l'heure. Mais le récit des *Mémoires* n'est pas absolument conforme à celui de Reine Demay et du marquis de Castelbajac. La matrone, dont Casanova avait oublié le nom, demeurait, non pas au *Marais*, comme il le dit, mais rue des Cordeliers, c'est-à-dire sur la rive gauche de la Seine, non loin de Saint-Sulpice. Elle n'avait pas une cinquantaine d'années, mais une trentaine seulement. La grossesse aurait été de quatre mois, d'après Casanova, de sept, d'après Reine Demay. D'autres détails,

en revanche, concordent très suffisamment : l'époque de l'année où se place l'aventure, l'hôtel de la rue Saint-André-des-Arcs, les projets de M. de La Pouplinière, l'intervention de Castelbajac, l'heure tardive de la visite à la sage-femme, les cinquante louis promis, les deux louis laissés pour acompte.

Si l'on en croit Casanova, une visite à la Petite-Pologne suivit l'expédition nocturne chez la sage-femme, puis les deux amis retournèrent au bal de l'Opéra, où mademoiselle X. C. V. dansa comme une folle tout le reste de la nuit. L'aventurier pensait qu'en échange de ses bons offices la jeune fille se donnerait à lui, et l'événement confirma ses espérances. Mais la suite de l'aventure, telle qu'on peut la lire dans les *Mémoires*, ne saurait être contée ici. La grossesse de mademoiselle X. C. V. avance. La marquise d'Urfé indique à Casanova un moyen, aussi sûr que cabalistique, « d'éviter un affront à une jeune personne qui a poussé trop avant la licence d'avoir un amant ». Il en fait part à mademoiselle X. C. V., invoque gravement Paracelse et Boerhave, et, la jeune fille convaincue ou faisant semblant de l'être, se met en devoir d'administrer le remède absurde, qui lui donna bientôt, assure-t-il, tous les droits d'un amant payé de retour.

En dépit de ces intermèdes bouffons, sur la réalité desquels il est permis, d'ailleurs, d'avoir des doutes, l'affaire menaçait de tourner au tragique. La Pouplinière et madame X. C. V. insistaient pour que le mariage projeté ne subît point de retard. La justice,

de son côté, avertie, nous l'avons vu, par Reine Demay et Castelbajac, se mettait en branle.

La déclaration du marquis avait été déposée au greffe criminel du Châtelet, le 11 mars 1759. Le lendemain, le procureur du roi Moreau écrivit au lieutenant de police : « Voicy, Monsieur, une déclaration qui a été déposée hier au greffe et m'a été communiquée aujourd'huy. Comme elle me paraît mériter attention, et que vous serés peut-être bien aise d'en raisonner avec M. le comte de Saint-Florentin, auquel j'en parlerai lundi à son audience, j'ai l'honneur de vous l'envoier. Le dénonciateur et la sage-femme me paraissent bien suspects[1]. » Effectivement, M. Bertin en parla au ministre[2], et trois inspecteurs de police, de la Villegaudin, Roulier et Reculé, furent chargés de faire une enquête.

Ils y trouvèrent, dirent-ils dans leur rapport du 12 mars, « bien de la fausseté ». M. de la Pouplinière s'était assuré qu'aucune des trois demoiselles n'était enceinte, puis il s'était souvenu que peu de temps auparavant il avait reçu une lettre, où on le menaçait s'il n'apportait pas 200 louis au Palais-Royal. Castelbajac n'aurait-il pas écrit cette lettre, et ne serait-il pas venu lui faire cette histoire pour avoir l'occasion de lui parler seul dans son cabinet? Contrairement aux dires de Castelbajac, M. de Maisonneuve, l'intendant de La Pouplinière,

1. Arch. de la Bastille, 10 050.

2. « J'en ay parlé au ministre, en le prévenant que M. le procureur du roy luy en parleroit » (note de la main de M. Bertin).

ne connaissait ni Casanova ni aucune fille avec qui cet italien pût avoir des relations. Puis, comment admettre qu'une sage-femme fût allée révéler à Castelbajac, qu'elle ne connaissait pas, un secret de cette sorte, et cela dans un lieu public? D'ailleurs, quel intérêt pouvait avoir Castelbajac à découvrir le nom du particulier et de la demoiselle? Tout d'un coup, il soupçonne Casanova, sur un simple signalement, sans avoir pris la précaution de le faire reconnaître par la sage-femme. Aussi les inspecteurs pensaient-ils que Castelbajac, ou une autre personne dont il n'était que l'instrument, avait voulu tirer quelque argent de M. de La Pouplinière[1].

On s'étonne de ne trouver dans ce rapport aucun renseignement sur Casanova lui-même, et peut-être y sent-on moins le désir de faire la lumière que celui de débarrasser le fermier général des soucis d'une ennuyeuse affaire. Mais il faut reconnaître que l'idée de chantage devait venir naturellement à l'esprit de gens qui, par devoir professionnel, savaient ce qui se passait dans les entours du financier sexagénaire.

La Pouplinière était veuf depuis quelques années déjà, et la question de savoir s'il convolerait de nouveau tenait autour de lui les appétits en éveil. Dans sa « ménagerie » de Passy — ainsi nommait-on sa maison de la rue Basse — se pressait la société la plus hétéroclite de gens du monde, de financiers, de comédiens, de musiciens et de filles, en quête de quelque

1. Arch. de la Bastille, 10 050, publié par Capon, *Casanova à Paris*, p. 385-387.

aubaine. Mais les héritiers naturels veillaient âprement au grain. Jusque-là, M. de Saffrai avait réussi, paraît-il, à occuper son oncle avec la femme du chevalier de Courcelles, beau-frère de La Pouplinière. Quand on s'aperçut que le vieillard considérait avec intérêt les jeunes demoiselles de l'hôtel de Bretagne, et paraissait vouloir jeter son dévolu sur l'une d'elles, beaucoup de têtes s'échauffèrent. Ce qu'il fallait à tout prix, c'était éviter un mariage. Or, le fermier général s'occupait déjà de faire naturaliser mademoiselle X. C. V., dessein que Casanova lui-même encourageait peut-être, si ce n'est pas se fourvoyer que de voir dans les petits vers suivants, retrouvés à Dux, une allusion détournée et une flatterie relativement discrète :

> De ces jeunes beautez que je vois chaque jour
> Les grâces, les talens ont enchanté mon âme,
> Et mon cœur, autrefois insensible à l'amour,
> Brûle en secret de la plus vive flamme.
> Mais, pour la déclarer, une Muse étrangère
>   Ignore (?) cet art enchanteur
> De tout persuader et de parler au cœur
> Et ne peut, sans mourir, se résoudre à se taire.
> Grand chancellier d'Amour, s'il est permis d'oser
> Emprunter du françois le langage si tendre,
> Prête-lui tes accens, ou, si c'est trop prétendre,
> Pour bien peindre ses feux et mieux se faire entendre,
>   Fais-la donc naturaliser.

Mais voici venir un fripon bien connu de Casanova, l'abbé de La Coste. « A la fin du mois de février (1759), écrit l'abbé dans un mémoire rédigé l'année suivante pour sa défense, M. de La Pouplinière m'ayant confié l'aventure de Castelbajac, que M. de Maisonneuve lui montra comme fomentée par

MM. de Courcelles et Saffrai, le froid que M. de La Pouplinière leur témoigna et la confiance dont ils s'aperçurent qu'il m'honorait firent qu'ils me regardèrent comme l'auteur des désagrémens qu'ils essuyèrent. » Et La Coste ajoute que le samedi, veille des Rameaux, La Pouplinière le pria au concert de lui faire un mémoire de toute l'affaire, voulant l'envoyer le lendemain à M. l'abbé de La Ville, ce qui fut fait[1].

La Coste était alors un des favoris de La Pouplinière, chez qui le curé de Passy l'avait introduit. Il n'est pas facile de saisir exactement, tant ses explications sont confuses, le rôle qu'il joua dans ce milieu d'intrigues et de jalousies. Secondait-il par tous les moyens les vues de La Pouplinière, dont il tirait ainsi des ressources considérables? Castelbajac fut-il, comme Maisonneuve et les inspecteurs de police le laissaient entendre, le comparse choisi pour faire manquer le mariage projeté? Est-ce par hasard que Casanova, qui lui aussi connaissait La Pouplinière depuis son premier séjour à Paris, se trouva mêlé à l'affaire? Le sûr, c'est que La Pouplinière rompit avec la jeune fille, sans renoncer d'ailleurs à ses idées matrimoniales. Cette année même, il épousait, sous les auspices du chanteur Jélyotte et du musicien Mondonville, et par l'entremise de l'indispensable abbé de La Coste, une jeune toulousaine, Marie-Thérèse de Mondran, d'une famille de drapiers, que

1. Arch. de la Bastille, 12 099 (mémoire de l'abbé de La Coste).

le capitoulat, conféré à son grand-père, avait élevée à la noblesse. Il avait soixante-six ans, elle vingt et un, un visage charmant et une voix merveilleuse [1].

Les résultats de l'enquête menée par les trois inspecteurs de police étaient de nature à rassurer Casanova. Pourtant l'aventurier, de son propre aveu, avait péché au moins par imprudence. Aussi, malgré la contreplainte déposée par lui le 5 avril 1759, n'était-il pas très sûr de lui, quand il dut s'expliquer devant le lieutenant-criminel, alors M. de Sartines. Cet interrogatoire, dont le texte serait bien curieux à connaître, eut lieu le 19 avril [2]. Sur les questions qui

1. « Trois ans après, dit Casanova, La Popelinière se maria par procuration avec une fort jolie demoiselle, fille d'un capitoul de Bordeaux. Il mourut deux ans après, laissant sa veuve enceinte d'un fils, qui vint au monde six mois après la mort de son père. A la requête de l'héritière de ce richard, le Parlement déclara l'enfant illégitime. » Il faut mettre au point ces renseignements, d'une exactitude un peu approximative. Mademoiselle de Mondran était née à Toulouse (paroisse Saint-Étienne) le 18 novembre 1737, de Louis de Mondran et de Jeanne-Rose de Boé. Louis de Mondran, son grand-père, avait été capitoul en 1716. La Pouplinière l'épousa par contrat du 15 juillet 1759, et la cérémonie eut lieu à Passy le 31. Les 6 et 9 du même mois, l'abbé de La Coste avait reçu de lui de curieuses procurations, aux termes desquelles l'abbé devait aller chercher la jeune fille à Toulouse et régler les conditions du mariage. Le financier étant mort le 5 décembre 1762, sa femme accoucha, le 28 mai 1763, d'un fils, Alexandre-Louis-Gabriel, né par conséquent cinq mois et vingt-trois jours après la mort de son père. Là-dessus, un procès s'engagea, non pas sur la *légitimité* de l'enfant qui, aux yeux de la *loi*, n'était pas en cause, mais sur sa *légitime*. Madame de La Pouplinière, dont on connaît un portrait par J.-B. Deshayes et un buste en terre cuite par Lemoyne, mourut à Évreux le 12 août 1824, à l'âge de quatre-vingt-six ans (G. Cucuel, *La Pouplinière et la musique de chambre au XVIII*e *siècle*, 1913).

2. « De l'ordonnance rendue par M. le lieutenant criminel, le

lui furent posées, sur les réponses qu'il y fit, rien d'autre que le récit des *Mémoires*. Pressé de questions, dit-il, et convaincu, ou à peu près, de l'accusation portée contre lui, il comprit qu'il valait mieux confier au magistrat une partie tout au moins de la vérité, ce qu'il fit bientôt après par l'intermédiaire de la comtesse du Rumain.

Le lendemain même de l'interrogatoire, sur les conclusions du procureur du roi, et en vertu de l'ordonnance du lieutenant-criminel, la sage-femme fut arrêtée dans son appartement de la rue des Cordeliers, et emprisonnée au Grand-Châtelet. Le 28, le commissaire Thiérion vint apposer les scellés à son domicile et opérer dans ses papiers une perquisition, d'ailleurs infructueuse. Elle fut mise en liberté le 4 mai, à la charge de se représenter en ajournement personnel[1]. Quant à Castelbajac et à l'avocat Vauversin, qui avait soutenu les intérêts de la sage-femme, Casanova assure que l'un fut envoyé à Bicêtre et l'autre rayé du tableau.

Restaient les poursuites intentées par madame X. C. V. au Vénitien, comme auteur ou complice de

20 avril 1759, sur les conclusions de M. le procureur du roy étant au bas de l'*interrogatoire subi par le sieur Cazanova le jour d'hyer* sur l'information faite par le commissaire Thierrion, le 16 mars dernier et jours suivans, au sujet d'un avortement proposé à une sage-femme, appert, etc... (Arch. nat., Y 10 874, comm. Thiérion, en tête du procès-verbal d'apposition des scellés au domicile de Reine Demay).

1. Arch. nat., Y 10874, commissaire Thiérion. Cf. le registre d'écrou du Grand-Châtelet à la Préfecture de police, sous les dates du 21 et du 28 avril et du 4 mai 1759.

la disparition de sa fille, car il avait bien fallu faire faire ses couches à cette malheureuse. La retraite qu'on lui trouva (le couvent de C..., où l'on se rendait par la porte Saint-Antoine, et dont l'abbesse était une princesse, amie de madame du Rumain), pourrait bien avoir été le couvent des Bénédictines de Traisnel, maison à la fois dévote et galante, où madame du Deffand fut élevée, et dont l'abbesse était la jeune princesse de Bourbon-Condé [1]. Mademoiselle X. C. V. y fut conduite la veille du dimanche de Quasimodo, c'est-à-dire le samedi 28 avril; elle en sortit à la fin du mois d'août, heureusement délivrée. Madame X. C. V. retrouvait sa fille. Tout le monde était content, sauf peut-être Casanova, qui, en butte à d'autres poursuites civiles et criminelles, commençait à trouver que Paris n'était plus, pour lui du moins, le paradis des étrangers.

Les lecteurs des *Mémoires* se sont sans doute demandé bien des fois — car la curiosité, même rétrospective, est le propre des hommes — qui pouvait bien être la mystérieuse mademoiselle X. C. V., et ce qu'elle était devenue dans la suite. Le nom de l'inconnue se trouve, à vrai dire, dans les papiers de l'abbé de La Coste conservés aux Archives de la Bastille. Il est aussi dans les *Mémoires* de Casanova eux-mêmes, mais il fallait le chercher au bon endroit et faire les rapprochements nécessaires [2].

1. On pourrait aussi penser à l'un des établissements religieux de Charonne, qui comptait au moins quatre couvents.

2. C'est M. G. Gugitz, un des chercheurs le mieux informés

C'est à propos de son premier séjour à Paris que Casanova — il ne s'en est point souvenu plus tard, ou n'a point pris garde qu'il se trahissait — a parlé de mademoiselle X. C. V. et donné son véritable nom. « J'eus également l'occasion, dit-il, de faire la connoissance, chez M. de Mocenigo, d'une dame vénitienne, veuve du chevalier Winne, anglais. Elle venait de Londres avec ses enfants, et elle avait dû y aller pour leur assurer l'héritage de feu son époux, auquel ils auraient perdu leurs droits, s'ils ne s'étaient déclarés de la religion anglicane. Elle retournait à Venise, contente de son voyage. Elle avait avec elle sa fille aînée, jeune personne de douze ans, qui, malgré sa jeunesse, portait sur son beau visage tous les caractères de la perfection. » Il est facile de vérifier que ces renseignements concordent à merveille avec ceux qu'il donne avant de commencer le récit de l'aventure de 1759. Il ajoutait : « Elle vit aujourd'hui à Venise, veuve du comte de Rosemberg, mort à Vienne ambassadeur de l'impératrice-reine Marie-Thérèse. Elle y brille par sa sage conduite, et par toutes les vertus sociales dont elle est ornée. Personne ne lui trouve que le seul défaut de n'être pas assez riche ; mais elle ne s'en aperçoit que par la nécessité où elle

des questions casanoviennes, qui s'en est avisé le premier. Il a publié à ce sujet un intéressant article (*Eine Geliebte Casanova's*), dans le *Zeitschrift für Bücherfreunde*, nos 5 et 6, 2e année, 1910-1911, p. 151-171. M. Gugitz n'avait malheureusement pas eu connaissance des documents publiés en 1889 par M. Ch. Henry, dans la *Revue historique*, d'après les indications de M. Campardon. Voir aussi G. Cucuel, *La Pouplinière*.

se trouve de ne point faire tout le bien qu'elle voudrait. »

Vers 1735, vivait à Venise un anglais, Richard Wynne, d'une noble et vieille famille du Lincolnshire. Il fit la connaissance d'une grecque très belle, fille du « signore Filippo Gazini, nobile di San Maura[1] », et s'éprit d'elle. De leurs amours secrètes naquit bientôt, le 21 janvier 1736, « in rio della Sensa » (canal de l'Ascension), une fille, qui reçut au baptême, célébré à San-Marcuola, les noms de Giustiniana-Franca-Antonia. C'est l'héroïne casanovienne. Elle avait donc en 1751 non pas douze ans, mais seize, et en 1759 vingt-quatre. Trois ans seulement après la naissance de son enfant, le chevalier Wynne épousa sa maîtresse, qui lui donna dès lors trois autres filles, Marie-Élisabeth, Anne-Amélie et Thérèse-Suzanne, et deux garçons, Richard et William. La petite Justinienne ne fut légitimée officiellement que le 10 septembre 1745.

Après la mort de son mari, survenue en 1751, Anne Gazini-Wynne s'en alla avec ses enfants en Angleterre, et au retour s'arrêta à Paris. Sa fille aînée elle-même a parlé plus tard de ce voyage dans ses *Pièces morales*. Il n'est donc pas surprenant que, précisément en cette année 1751, Casanova ait rencontré la mère et la fille aux réceptions de l'ambassadeur vénitien. C'est elle aussi qui a conté le retour à Venise à la fin de 1752, et le séjour dans cette ville

1. Ile située au sud de Corfou, au nord de Céphalonie, non loin de la côte d'Acarnanie.

jusqu'à 1758, les relations avec le vieux S. (le consul anglais Joseph Smith), qui brûla d'amour pour elle, enfin sa passion pour André Memmo, passion dont les conséquences devaient lui être une si terrible leçon. « La passion, dit-elle, qui me fut inspirée par un jeune cavalier, présenté dans la maison par ce même S., engloutit toutes les autres. Je l'aimai éperdûment; et les contradictions que j'éprouvai de la part de ma mère et celle de la famille du jeune homme à la fois ne firent pendant quatre ans que m'obstiner; effectivement, je rejetai plusieurs partis, et, entre autres, ce même S., qui, à l'âge de soixante-dix ans, s'était avisé de devenir amoureux de moi. Je fus par là exposée à des persécutions sans nombre. Ma passion n'avait d'autre distraction que la lecture la plus variée, ni d'autre nourriture que d'écrire sans fin, ne pouvant voir mon amant que rarement et à l'espagnole. Ma maison lui était défendue; j'y vivais donc très isolée, et toujours au milieu de 500 volumes. Mais comme toute passion a un terme, et que j'étais inquiétée de toute part, la vivacité de la mienne se ralentit, dès que ces obstacles parurent céder à notre fermeté. J'eus la force de l'avouer à mon amant et de lui refuser ma main, qui n'était plus suivie de mon cœur. Vers ce temps, notre famille fut rappelée en Angleterre, et ce rappel me détermina bien davantage. Mon esprit était assez formé, ma figure avait acquis tout son brillant, j'étais romanesque, ce qui arrive toujours aux jeunes personnes, lorsqu'elles cherchent à s'instruire elles-mêmes. Je rêvais volontiers aux aventures,

et jamais peut-être on n'a été plus coquette avec plus de sensibilité et de franchise. Revoir la France, l'Angleterre! La perspective était propre à me faire tourner la tête. La demoiselle anglaise (sa gouvernante) me promettait quelque grand parti à Londres. Mes adieux à M.M., qui de mon amant était devenu mon ami, se ressentirent un peu de la dureté que m'inspirait ma vanité naissante, et je montai dans le carrosse avec une joie que j'eus bien de la peine à cacher à mes parens, et surtout à ce tendre ami, qui ne put s'empêcher de suivre sa maîtresse volage jusqu'à Milan à l'insu de ma mère[1]. »

L'amant de Justinienne Wynne était un jeune homme de vingt-neuf à trente ans, de grande famille patricienne, cet André Memmo, que Casanova avait été accusé de débaucher quelques années auparavant, en même temps que ses deux frères. Sans doute parce qu'il avait à se reprocher quelques péchés de jeunesse, Memmo fut un de ceux qui, au fond de leur cœur, gardèrent pour l'aventurier une véritable indulgence. A la fin de leur vie, ils s'écrivaient encore en toute communauté de goûts et liberté de langage. Memmo s'assagit cependant plus vite que Casanova, du moins en apparence; il mourut, chargé d'honneurs, en 1793.

C'est le 1er octobre 1758 que la famille Wynne quitta Venise pour se rendre à Paris, puis à Londres. Il y a, sur ce départ, de curieux détails dans une lettre qu'une intrépide voyageuse de ce temps,

1. *Pièces morales*, Londres, 1785, p. 36-7.

lady Montagu, écrivait de Venise à sa fille le 3 du même mois : « Trois belles dames, quatre avec la mère, sont parties de Venise pour Londres il y a deux jours. Je ne les ai vues que dans les lieux publics et chez notre résident (John Murray), qui, comme un de leurs admirateurs passionnés, obligeait sa femme à les recevoir. Le père s'appelait Wyne. Les uns disent qu'il avait 1 200 livres de revenu, les autres 2 000. Il vint à Venise chercher des distractions après la mort de sa femme. Son gondolier lui fit connaître une grecque, qui devait être très jolie, car elle conserve de grands restes de beauté. Elle lui plut; il eut trois filles d'elle. Elle se fit épouser et lui donna encore deux fils. Wyne mourut à Venise, ses enfants étant encore tout petits. Il laissa à chaque fille 1 500 livres. La mère les mena tous en Angleterre, sans doute parce qu'on lui avait dit qu'elle devait fournir la preuve de son mariage. Elle y resta un an, puis revint à Venise. Tous les jeunes gens lui font la cour. L'aînée des filles parle anglais. Tu ne dois pas te laisser circonvenir par elles. » Le 5 décembre, la mère écrivait de nouveau à sa fille : « Les belles dames sont, paraît-il, à Paris, et auront peut-être leurs raisons de s'y arrêter [1]. »

Justinienne Wynne a décrit aussi ce voyage. Milan, Turin, Lyon n'arrêtèrent que peu de jours la belle famille : quelques dîners, quelques spectacles, beaucoup de déclarations les menèrent jusqu'à Paris,

1. Lady Wortley Montagu, *Letters and Works*, éd. Wharncliffe, II, 1893, p. 339, 351, cité par Gugitz, *op. cit.*, p. 155-156.

où elles devaient « tenir bon » six mois. Justinienne était grande, de proportions justes ; sa mère lui donna un excellent maître de danse, qui lui apprit l'aisance et l'élégance du maintien ; elle aviva son teint mat d'une petite teinte de rouge. « J'étais charmante, écrit-elle, il m'est permis de le dire à présent, parce que je survis à ma beauté, et qu'il n'est pas plus ridicule de se louer sur ce que l'on a été que de composer soi-même son épitaphe... Mes sœurs et moi, nous ne nous montrions jamais dans les promenades ou dans les théâtres, sans attirer les regards de tout le monde. On nous suivait, on nous admirait ; un murmure agréable de louanges exagérées retentissait à nos oreilles. Ma bonne mère, séduite elle-même, se permit des facilités qui lui procurèrent souvent un plaisir flatteur, dont elle n'était pas capable de prévoir le danger. » Mais sur la grande aventure, on chercherait en vain des précisions dans ce chapitre des *Premiers voyages*, tant il est vrai que chez les auteurs de *Mémoires*, fussent-ils plus cyniques encore que Casanova, le plus ferme propos d'entière franchise échoue toujours devant la honte de certains aveux. Quelques allusions seulement sont claires pour les avertis : « Je fis des passions ; trop dissipée pour en sentir le prix, je laissai échapper un établissement des plus avantageux, et ma mère, qui m'idolâtrait, ne vit dans mon caprice que la répugnance d'une jeune personne qu'on voulut contraindre. Tout me fut pardonné[1]. » Ou cet autre passage :

1. *Pièces morales*, p. 39-43.

« Aux accidens près qui me tracassèrent dans ce voyage, et qui ne sont pas des plus communs, on pourra voir aisément le peu d'utilité que les jeunes femmes sont dans le cas de tirer de leurs voyages [1]. » Et si l'on ouvre les *Pièces morales* au chapitre des *Réputations*, on y lit ces lignes : « C'est par le choix surtout de ses premiers amis qu'une femme annonce sa réputation dans le monde. Que de difficultés pour réparer le faux pas de notre jeunesse! Au contraire, combien de fausses démarches n'ont pas été pardonnées, lorsque des amis respectables et solides se sont prêtés à les défendre ou à les faire oublier dans une femme qu'ils ont cru digne de leur estime? » N'y a-t-il pas là comme un vague remords et le fruit d'une expérience chèrement acquise?

Après les tribulations parisiennes, la famille Wynne se rendit à Bruxelles, d'après Casanova, en Angleterre, d'après les *Pièces morales*. Le tuteur de Justinienne, milord Holderness, qui avait été jusqu'en 1746 résident d'Angleterre à Venise, reçut avec joie sa pupille et ses sœurs. Elles rentrèrent à Venise vers la fin de 1760. « Rien de plus beau alors que notre famille; j'étais l'aînée et la moins belle des trois sœurs, quoique je fusse la plus jolie. Les frères étaient deux enfants charmants. Ma mère avait une beauté superbe [2]. »

Les demoiselles Wynne furent toutes également recherchées, et Justinienne n'eut pas à se repentir d'avoir cédé à la force des passions qui lui avaient fait

1. *Pièces morales*, p. 47.
2. *Ibid.*, p. 39.

une jeunesse un peu tumultueuse. Aussi bien, les qualités de son esprit pouvaient lui faire pardonner certains désordres, à supposer que le bruit en fût venu jusque dans les boudoirs vénitiens. Elle fit grande impression sur un vieux diplomate veuf, que ses soixante et onze ans n'empêchaient pas de penser encore à la bagatelle. C'est ainsi qu'à Venise la fille légitimée de l'anglais Richard Wynne et de la grecque Anne Gazini, anglaise et française, au demeurant, de cœur et de littérature, devint, en 1761, comtesse autrichienne Orsini-Rosemberg.

Avant de venir à Venise en 1754, le comte Philippe, son époux, avait déjà exercé des fonctions de diplomatie en Prusse, en Portugal et en Russie. Comme il appartenait à une très vieille famille autrichienne, et que sa première femme, morte en 1756, était la comtesse Kaunitz, son union avec « Giustiniane Wynne », que les bonnes langues disaient fille d'un simple négociant anglais, pouvait passer pour une mésalliance. Il dut donc faire faire en Angleterre des recherches sur la noblesse des Wynne, et c'est d'un ton assez piteux qu'il informa son ministre, alléguant — le détail est piquant — qu'André Memmo, noble vénitien, avait voulu épouser mademoiselle Wynne. Il assurait, d'ailleurs, que la chose resterait secrète tout le temps qu'il serait revêtu du caractère d'ambassadeur. N'empêche que ce pas de clerc fut pour lui une source de tracas et de chagrins cuisants. La mort vint l'en délivrer bientôt à Vienne, le 7 février 1765.

Dès lors, la comtesse Rosemberg, libre de son

temps et pourvue d'un beau titre, se livra tout entière au monde et à la littérature. A Venise et à Padoue, dont elle fit sa résidence habituelle, elle tint bureau d'esprit, et son salon fut le rendez-vous des gens de lettres et des artistes. Elle se plaisait surtout au milieu des jardins à la française, sorte de verger mythologique et philosophique, que le sénateur Angelo Querini, l'un de ses adorateurs, avait fait dessiner et planter à sa villa d'Altichiero sur la Brenta. En véritable fille du XVIII[e] siècle, la comtesse Rosemberg avait un faible pour la conversation élégante et un peu superficielle, et ses ouvrages sont animés d'un esprit nettement antireligieux. Son roman historique, *les Morlaques*, que Gœthe estimait, rend assez bien ce qu'il y a de fruste et de sauvagement poétique dans les mœurs de la littérature de ce peuple, et fait penser à la *Guzla* de Mérimée. « Je connais, a dit Nodier, peu de livres plus neufs, plus piquants et plus curieux. C'est un tableau très vrai des mœurs les plus originales de l'Europe[1]. » Quant aux *Pièces morales*, parues à Londres en 1785, outre les confidences qui s'y trouvent sur la vie et les sentiments de l'auteur, elles peuvent plaire encore, surtout parce qu'elles présentent un intéressant tableau de Venise dans la deuxième moitié du XVIII[e] siècle.

1. *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*, 1829, p. 187-194; Ch. Nodier, ancien directeur du télégraphe illyrien, se piquait de littérature « esclavonne »; cf. baron Ernouf, *Notice sur la vie et les écrits de Justine Wynne*, dans *Bull. du Bibliophile*, 1858, p. 997-1012.

Casanova revit en 1774, à Venise, la comtesse douairière des Ursins de Rosemberg. Elle était, dit-il, assez heureuse et jouissait d'une honorable considération « par rapport à son rang, à son esprit et à ses vertus sociales ». Mais, ajoute-t-il, « je n'ai plus eu avec elle aucune espèce de liaison ». Pourtant, quelques années plus tard, quand elle eut publié, avec grand succès, un opuscule intitulé : *Du séjour des comtes du Nord*[1] *à Venise en janvier 1782, lettre... à M. Richard Wynne, son frère*, l'aventurier lui adressa une lettre de félicitations avec un exemplaire d'un de ses ouvrages, et la comtesse lui répondit le 18 mars[2]. Il n'y a d'ailleurs rien que de très banal dans cet échange de compliments cérémonieux, où l'on chercherait vainement l'écho des aventures scandaleuses, sur lesquelles plus de vingt ans déjà avaient passé.

Justinienne Wynne, bien que plus jeune de onze ans que Casanova, mourut longtemps avant lui, à Padoue, le 21 août 1791[3]. Elle fut enterrée dans l'église du couvent des Bénédictines, et tous ceux

1. Nom sous lequel voyageaient incognito le grand-duc de Russie Paul Pétrovich et sa femme Maria-Teodorovna.

2. A. Ravà, *Lettere di donne*, p. 227-8.

3. Casanova était alors à Dux, où l'on a trouvé dans ses papiers la curieuse note suivante, intitulée *Souvenir*, et datée du 2 septembre 1791 : « Le prince de Rosemberg me dit en descendant l'escalier que madame de Rosemberg étoit morte, et me demande si le comte de Waldstein avoit dans la bibliothèque l'*Illustration de la Villa d'Altichiero*, que l'Empereur avoit demandée en vain au bibliothécaire de la ville de Prague, et lorsque je lui ai répondu qu'oui, il fit un rire équivoque » (A. Symons, *Mercure de France*, octobre 1903, p. 74-75).

qui l'avaient connue chantèrent les louanges de « la più interessante, amabile e pregevole donna dei nostri tempi e paesi[1] ». Au commencement du siècle dernier, la haute société de Milan et de Venise gardait encore le souvenir de son esprit, de son savoir et de son charme.

1. Rapport de Benincasa, cité par A. Bazzoni, *Un confidente degli Inquisitori di Stato*, dans l'*Archivio storico italiano*, 3e série, t. XVIII, p. 42.

CHAPITRE XII

LES AMOURS MALHEUREUSES DE MANON BALLETTI.

On dit qu'un aventurier, contemporain de Casanova, mais celui-là de grande race, se voyant en danger de mort pendant une bataille, pria ses amis de le jeter tout habillé à la mer, s'il était tué, afin qu'on ne trouvât pas sur lui les lettres et le portrait d'une de ses maîtresses. Casanova ne s'embarrassait pas de pareils scrupules. Non seulement il a raconté par le menu beaucoup de ses bonnes fortunes, vraies ou supposées, en donnant, le plus souvent, soit le nom de ses victimes, soit le moyen de le deviner, mais encore il a gardé les lettres de quelques-unes, comme s'il voulait pouvoir respirer encore sur ses vieux jours le parfum de sa jeunesse. Ainsi a-t-on retrouvé dans ses papiers celles d'une toute jeune fille, presque une enfant, dont l'inexpérience se

laissa prendre à ses pièges. Elle l'aima follement. Il voulut bien condescendre à se laisser aimer. Durant trois ans, il fut question entre eux de mariage, et de véritables fiançailles les unirent un moment. C'est un épisode fort curieux de la vie sentimentale et parisienne de Casanova. Il ne sera peut-être pas sans intérêt de le conter, à l'aide de documents qui permettent de le reconstituer avec plus d'exactitude que Casanova lui-même n'a pu ou voulu le faire.

En 1757, le Vénitien n'avait pas perdu le souvenir du bon accueil qu'il avait reçu jadis chez Mario Balletti, sa femme Silvia et leurs enfants. Les Balletti n'habitaient plus alors rue des Deux-Portes, mais bien rue du Petit-Lion-Saint-Sauveur, dans le même quartier au demeurant, non loin de la Comédie-Italienne. Cette fois encore, Casanova s'installa, sinon chez eux, en tout cas dans leur voisinage, de manière à les voir souvent[1]. Silvia, qui, sept ans auparavant, passait, à tort ou à raison, pour avoir brûlé d'un feu d'arrière-saison pour le jeune Casanova, Silvia frisait alors la soixantaine. Pourtant, la maladie qui devait l'emporter n'avait pu encore faire disparaître ce qu'il y avait à la fois de noble et de riant dans son fin visage. Vieillie, amaigrie, presque à bout de forces,

1. « L'abbé de La Coste demeurait rue des Bons-Enfants, et moi chez Silvia, rue du Petit-Lyon » (Schütz, V, 57). Dans les documents utilisés au cours de ce livre, l'adresse de Casanova est en effet, du moins pour cette époque, rue du Petit-Lion-Saint-Sauveur. Le 22 janvier 1759, les Simons, banquiers d'Amsterdam, écrivent à Casanova, chez M. Mario, dans la « rue du Petit-Lyon » (Arch. de Dux).

elle avait du moins la joie de se voir revivre en la personne d'une fille bien-aimée.

Marie-Madeleine — on l'appelait en famille Manon — dont Casanova avait à peine remarqué la présence quelques années auparavant, arrivait maintenant au plein épanouissement d'une adolescence précoce. « Je fus vraiment frappé, dit-il, à la vue de leur fille, que j'avais laissée enfant, et que je retrouvais grande et bien formée. Mademoiselle Balletti avait quinze ans, elle était devenue belle, et sa mère l'ayant élevée avec soin, lui avait fait donner les meilleurs maîtres, et tout ce qu'une mère pleine d'esprit, de grâces et de talents peut donner à une fille chérie et douée de dispositions excellentes[1]. »

Manon, baptisée le 4 avril 1740[2], était alors âgée, non point de quinze ans, mais de dix-sept environ. Élevée comme une fille de qualité au couvent des Ursulines de Saint-Denis[3], elle avait déjà de la lecture et du style, savait le chant, la danse, la comédie et jouait du clavecin à ravir. Quant aux grâces de sa personne, le beau portrait que Nattier fit d'elle pour le salon de cette année 1757 en rend compte de la plus séduisante manière. Le peintre l'avait représentée avec les attributs de Thalie, assise, enveloppée de draperies harmonieuses, tenant un masque de la main gauche et soulevant au-dessus de sa tête cou-

1. Cf. ce que dit Chevrier, dans son *Almanach des gens d'esprit*, d'Antoine-Étienne Balletti, frère aîné de Manon : « Il a été très bien élevé et a fait de très bonnes études. »

2. Jal, *Dictionnaire critique*.

3. Voir le testament de Silvia, dont il sera question plus loin.

ronnée de lierre, dans un mouvement de la main et du bras droits plein de naturel et d'aisance, le rideau du Théâtre-Italien. Le visage est de l'ovale le plus délicat, les yeux sont bien fendus, brillants et langoureux, les joues fraîches, la bouche mignonne et charnue, les sourcils parfaitement dessinés, le sein jeune, pur et ferme. En vérité, si Nattier n'a pas menti, c'était une belle et gracieuse jeune fille que Manon Balletti en 1757[1].

Casanova la trouvait charmante. Pour elle, la pauvrette, elle fut éblouie par ce jeune homme de fière allure, au visage intelligent et énergique, aux yeux de feu, qui avait, à trente-deux ans, vécu plusieurs existences, et qui narrait ses aventures avec tant de vivacité et de verve. L'histoire de sa fameuse évasion l'entourait comme d'une auréole. Et puis, comment n'être pas émue et flattée de sentir se poser sur soi les regards d'un homme qui parlait d'un air détaché de ses visites chez les grands, et faisait à Paris aussi bien figure de financier que d'homme de lettres? A écouter le beau parleur, les grands yeux de Manon s'élargissaient encore et, sans qu'elle y prît garde, l'amour se glissait dans son cœur.

L'aventurier voyait sans émoi, mais non sans

1. Ce portrait, catalogué *la Comédie*, a été acheté 15 000 francs à la vente Kræmer, en mai 1913. Il a orné une des pièces du petit Hôtel de Rachel, rue Trudon (*Catalogue de la vente après décès*, 1857). Cf. P. de Nolhac, *J.-M. Nattier, peintre de la cour de Louis XV*, Paris, Goupil, 1905, et l'édition in-8 du même ouvrage, parue en 1910 chez le même éditeur. A. Ravà (*Lettere di donne*) a donné une reproduction phototypique.

plaisir, cette âme toute neuve s'ouvrir et s'offrir à lui. Sa fatuité naturelle en était agréablement chatouillée, d'autant que Manon était alors promise à un musicien, Charles-François Clément[1], et qu'il ne lui déplaisait pas d'éprouver, en une circonstance aussi décisive, son pouvoir de séduction. La jeune fille avait donné son consentement à l'union préparée pour elle. Elle le retira avec joie, dès que Casanova eut fait mine de répondre à son amour, et affirmé sa volonté de le couronner un jour par le mariage.

Dès lors ils s'écrivent souvent[2]. Les lettres de flamme de Casanova achèvent de jeter le trouble dans ce fragile cœur, déjà bouleversé. « Je crois votre amour sincère, lui répond-elle, il me flatte et je ne désire autre chose que de le voir durer toujours. » A peine ce désir se voile-t-il d'une ombre de crainte, à la pensée fugitive que cet amour pourrait n'être pas éternel. Mais on croit, d'habitude, être aimée comme on aime. Et Manon aime maintenant avec d'autant plus de force qu'elle a essayé plus longtemps de résister à son invincible penchant.

1. Charles-François Clément, maître et compositeur de musique, né en Provence en 1720, fort connu par des trios pour clavecin et violon, par des pièces de clavecin, par un *Essai sur la composition et sur l'accompagnement du clavecin* (*Mercure*, avril 1752, p. 152; avril 1758, I, p. 160; *Tablettes de la renommée des musiciens*, 1785). Cf. Capon, *Casanova à Paris*, p. 217-218.

2. Les lettres, écrites en français, de Manon Balletti à Casanova, au nombre de quarante et une, ont été publiées en 1912, à Milan, avec d'autres lettres de femmes adressées à l'aventurier (Aldo Ravà, *Lettere di donne a Giacomo Casanova*). Une traduction de cet ouvrage a paru à Paris, en 1913, par les soins de M. Édouard Maynial.

En ce printemps de 1757, Casanova, arrivé depuis quelques mois seulement, ne songe pas aux voyages. Chaque soir, Manon l'attend avec impatience. Quand, par hasard, il manque de venir, elle est « toute triste et inquiète ». Elle l'est presque autant, quand le souci des convenances, d'une conversation à soutenir, la peur de se trahir, la présence de fâcheux empêchent leurs lèvres et leurs yeux de se parler, de se comprendre, et font naître parfois dans le cœur de Manon l'horrible soupçon d'aimer en pure perte. Alors, elle se retire dans sa petite chambre, et, pour calmer sa peine, apaiser ses craintes, elle jette sur le papier, toutes brûlantes, les pensées de tristesse ou d'espoir qui tour à tour se partagent son âme : « Pendant que vous êtes là à jaser, mon cher ami, je vais vous écrire, moi. Je suis très aise que vous ne doutiez plus de mon amitié pour vous (vous auriez grand tort, au moins, si c'était autrement), mais je voudrais que cette persuasion-là ne vous servît qu'à m'aimer davantage... M. Rodrigo ne s'en va pas. A la fin, c'est horrible! Il ne lui manque plus que la guitare! Dépêchez-vous donc, mon cher ami, si vous voulez me voir. Oh, mon Dieu, vous ne m'aimez guère, puisque vous ne vous pressez pas plus. Oh, non, je ne sais ce que je dis. Vous m'aimez bien, mon cher, mais je suis impatiente... Mais j'entends remuer. Eh bien! Oh, ce n'est encore rien. Je m'impatiente... Ils partent, ils partent, j'en suis ravie, car je vais vous voir bientôt. Mais quoi, madame Jules ne s'en va pas? Ah, si fait! La voilà partie! Ah!

Dieu soit béni! Je vous attends à présent, vous. Ah, si vous lambinez, vous devez sentir, mon cher ami, autant d'impatience que moi. Si vous m'aimez, arrivez donc! Je quitte la plume à chaque moment pour vous attendre. Ah! vous voilà! »

Il y a comme cela neuf lettres, non datées, mais vraisemblablement écrites à la fin du printemps et pendant l'été de 1757 : de jolies lettres vives, sincères, impatientes, où l'on sent ce petit cœur d'oiseau palpiter sous la main qui le serre, parfois à le briser. Des réponses de Casanova l'on n'a pas une seule ligne, rien qui permette de mesurer sa tendresse et de prendre, si l'on peut dire, sa température sentimentale. Sûrement, il a promis le mariage, peut-être par vil calcul, pour obtenir plus qu'on ne veut lui accorder et gagner du temps pour se reprendre, peut-être aussi — car avec lui rien n'est impossible — en toute sincérité, dans un élan spontané de sa nature ardente. A en juger par les billets de Manon, ses lettres sont inégales, tantôt tendres et affectueuses, tantôt froides, tatillonnes ou injustes. Est-ce pour éprouver son amie qu'il lui écrit : « Dans un mois, vous ne penserez plus à moi? » Dit-il le fond de sa pensée, quand il lui reproche des sautes d'humeur, des inégalités de caractère, des jalousies déplacées? Manon n'a que trop de motifs d'être parfois irritable. Elle doit se cacher de sa mère, à qui le moment ne lui semble pas encore venu de tout confier; son frère aîné est susceptible et ombrageux; des amis officieux de sa famille s'emploient, avec une déplorable ténacité, à

lui chercher des maris, à elle qui n'en souhaite qu'un au monde. Comme il est dur d'aimer, en gardant au fond de soi-même le secret de son cœur! Elle envie, sans se sentir la force de les imiter, ceux qui peuvent, comme son Casanova, envisager les événements, quels qu'ils soient, d'une humeur égale. Bref, elle finit par se découvrir des torts et demande pardon : « Ha, mon cher ami, que je me trouve coupable de vous avoir causé du chagrin! Votre lettre, que je relis encore, me fait voir tous mes torts et éclipse ceux que j'imaginais que vous aviez. Je suis seule blâmable, mon cher ami. M'excuserez-vous? Je n'aime que vous, et je veux toujours vous aimer. Si j'ai de l'humeur vis-à-vis de vous, c'est parce que je me figure sottement que vous n'avez plus pour moi cette même tendresse qui fait mon bonheur et qui est la seule chose que je désire. » — « Vous ne pouvez vivre sans ma tendresse, dites-vous. Eh bien, mon cher cœur, vivez, car vous la possédez tout entière : elle n'est point partagée, elle est toute à vous. »

Cependant Casanova, qui assure ne pouvoir se passer de la tendresse de Manon, s'accommode très bien de n'être pas auprès de son amie. En août 1757, il quitte Paris pour se rendre à Dunkerque, où le gouvernement l'a chargé d'une mission secrète[1].

1. La réalité de ce voyage, dont parlent les *Mémoires*, ne peut faire de doute. « Je vous écrirai mercredi à Dunquerque », dit Manon dans une de ses lettres (*Lettere di donne*, p. 18-20). Quant à la date, celle de *mai*, donnée par Casanova lui-même, est erronée. Il y a une lettre de Manon, du 9 septembre au plus tôt, où elle dit que Casanova est parti « voilà 15 longs jours »,

Manon l'a vu s'éloigner avec une grande peine. « Je vous ai vu partir avec le chagrin que ressent un cœur lorsqu'il est au moment de perdre ce qu'il aime. Il a fallu contraindre ma douleur, ne la pas montrer à un tas de gens curieux, qui semblaient m'examiner avec une pénétration barbare. Ha, quel terrible moment! que la nuit est venue à propos! Je me suis couchée, moins pour dormir que pour penser à vous tout à mon aise, et donner un libre cours à mes pleurs, que je n'avais que trop longtemps retenus. Ils n'ont pas tari. J'ai lu et relu votre chère lettre. Vous m'y recommandez de la gaieté! Eh! Puis-je en avoir, vous sachant loin de moi? »

C'est à peine si sa pensée peut se détacher du cher absent. En passant et comme à regret, elle lui jette quelques nouvelles : elle a vu son frère (François Casanova), il se porte bien; on a joué aux Italiens une pièce nouvelle, qui a réussi [1]; son pauvre Cadet [2] est parti. Elle oublie même de lui conter la belle fête que madame de Mauconseil a donnée en l'honneur de Stanislas Leczinski, roi de Pologne. Là, sous les ombrages de Bagatelle, après avoir achalandé par

c'est-à-dire dans la deuxième moitié du mois d'août. Sur Jacques-Charles Prévôt, marquis du Barail, commandant de Dunkerque, dont Casanova cite le nom dans ce passage, voir Pinard, *Chronologie militaire*, V, 623-5.

1. *Les Ensorcelés* ou *Jeannot et Jeannette*, par madame Favart, Harny et Guérin, parodie en un acte, mêlée de vaudevilles et d'ariettes, des *Surprises de l'Amour*, représentée pour la première fois le 1er septembre 1757.

2. Son plus jeune frère, Louis-Guillaume, qui allait jouer à Stuttgart, où Casanova le retrouvera quelques années plus tard.

son minois jeune et souriant les deux petites boutiques de livres, où des courtisans bien avisés ont débité les ouvrages de Stanislas et d'autres princes, elle a chanté, en s'accompagnant sur la guitare, des couplets très applaudis et même redemandés [1]. Mais que lui importe tout cela? C'est à son amour qu'elle pense. « Adieu, mon cher ami, adieu! Souvenez-vous bien que vous devez m'aimer toujours. Au moins vous me l'avez promis, et je compte mériter votre amour par la tendre amitié que je conserverai toujours pour vous. Adieu, je suis toute à vous. »

Casanova revient à Paris, et y passe les derniers mois de 1757 et une bonne partie de 1758, quoiqu'il en ait dit dans ses *Mémoires*, où la chronologie est un peu brouillée. Il fréquente beaucoup le quartier du Théâtre-Italien, où se presse tout un monde, parfois un peu bruyant et frondeur, de comédiens et de comédiennes. Par une curieuse coïncidence, le couple Balletti et le couple Favart habitaient rue du Petit-Lion sous le même toit, dans une maison dont Charles-Simon Favart, le créateur de l'Opéra-Comique en France, était principal locataire. Quelques années auparavant, le 20 juillet 1753, Mario et Silvia avaient signé avec lui un bail de neuf ans, moyennant la

1. Voir Duchesne, *Bagatelle*, p. 61-63, d'après un compte rendu détaillé conservé à la Bibl. de l'Arsenal. « Mia figlia, dit Silvia (lettre du 9 septembre à Casanova) ne ha avuti la sua parte [d'applausi], cioè per il suo canto con la gittarra, che è stato accessorio a ciò che a fatto nella festa, che era pochissima cosa, ma, doppo il pranso, tutta la compagnia, che era molto brillante, l'a fatta cantare più d'un' ora, e con tutto l'applauso possibile » (*Lettere di donne*, p. 88).

coquette somme de 2 350 livres de loyer annuel[1]. Les sous-locataires disposaient du rez-de-chaussée, sauf une pièce servant de logement au portier, du premier étage tout entier, de diverses pièces au troisième et au quatrième, enfin d'un grenier et de trois caves. Monsieur et madame Favart avaient donc, semble-t-il, leur principal appartement au second étage, au-dessus des Balletti. Maison — comme on voit — d'auteurs et d'artistes. Favart et sa femme y écrivirent quelques-unes de leurs charmantes fantaisies; Voisenon, le spirituel magot, en connaissait bien le chemin, et Marivaux sans doute venait y régler le jeu de Silvia dans *les Jeux de l'Amour et du Hasard*, où triomphaient à la fois l'esprit de l'auteur et l'habileté de son interprète.

Rue du Petit-Lion, Casanova vient chercher les lettres que lui envoient de Venise son amie Marie-Thérèse Dolfin-Zorzi et son mari. Elles sont adressées à M. de Paralis, nom cabalistique dont il s'affublait déjà au temps où il grugeait les illustres, mais peu méfiants patriciens Dandolo, Barbaro et Bragadin. Souvent, il partage le dîner de famille des Balletti, dans la salle à manger ornée d'estampes, où se dressent deux buffets chargés de vaisselle d'argent. Le repas fini, les convives passent dans la salle de compagnie, éclairée, le jour, par la lumière discrète qui vient de la rue étroite, le soir, par les feux d'un lustre de cristal de roche. Aux murs sont accrochés les portraits de

1. Étude Poisson.

Mario, de Silvia (par Vanloo), de Manon (par Nattier), et un tableau représentant un cavalier, peint peut-être par le frère de Casanova. Il y a aussi une Léda, pâmée sous la caresse du cygne, et un Christ en bois d'ébène, un peu surpris de ce voisinage mythologique. On s'installe sur les fauteuils aux robes diverses, sur les chaises recouvertes de soie bleue. Favart descend parfois fumer sa pipe avec Balletti, aussi enragé pétuneur que lui. On joue, on cause, on fait de la musique, violon ou guitare, que Manon accompagne au clavecin. Puis, quand l'heure a sonné au cartel, on se sépare, on échange des adieux sous la lanterne du palier. Silvia et Pepe — c'est le nom d'amitié de Mario — regagnent leurs lits respectifs, car ils font chambre à part. Manon rentre dans la pièce qu'elle partage avec la bonne « taton » Benozzi. Après un coup d'œil jeté sur le miroir de sa toilette, elle s'assied à sa table de merisier pour écrire à son cher Giacomo. Puis, lasse, elle se couche dans son lit à baldaquin, et s'endort en regardant les formes étranges que dessinent sur le mur les ramages de la tapisserie d'Abbeville [1].

Pendant cette période, qui va de l'hiver de 1757 à l'été de 1758, les lettres de Manon débordent de tendresse. On y trouve toute la gamme des sentiments que peut faire naître, dans une âme qui se donne pour la première fois, une passion irrésistible et malheureuse. A certains moments, on sent que

1. Scellé après le décès de Silvia (Arch. nat., Y 13 384, comm. Grimperel) et inventaire (étude Poisson).

Casanova, peu attentif, le cœur sec, se fait une joie cruelle d'affoler la pauvrette. A peine le voit-elle un instant le soir, et il a l'air occupé de tout autre chose que d'elle qui l'aime tant : « J'aime, je le dis, je le prouve même. L'on m'aimait, l'on me le disait, et à présent l'on ne me le dit plus, l'on me donne pour ainsi dire des preuves du contraire, et l'on joint à cela des soupçons qui offensent et ma délicatesse et mon amour. Ha, mon cher, que dois-je penser? Que dois-je espérer? Que dois-je craindre? O Dieu, quel état est le mien? Je sais parfaitement que vous allez dire en lisant cette lettre : J'ai mes affaires, moi, ma présence y est nécessaire, etc., etc. Cela est vrai. Puissent ces affaires vous être avantageuses ! »

Évidemment, Casanova ne manque ni d'affaires ni de plaisirs. A-t-il le loisir de penser à cette petite fille, quand il lui faut s'occuper de son bureau de loterie, tailler aux banques de pharaon, préparer, pour des marquise d'Urfé, des comtesse du Rumain et autres, des sornettes cabalistiques, faire sa cour aux grands, suivre le fil de mille intrigues, pour tout dire enfin, chercher et trouver des dupes? Comment surtout, quand on a son âme, arriver à comprendre ce qu'il y a d'amour vrai dans cette Manon qu'il fait souffrir, et dont le seul tort sans doute est de n'avoir pas cédé tout de suite au caprice de ses sens. « Dans le cœur d'un libertin, l'amour sans nourriture positive s'éteint par une espèce d'inanition ; et les femmes qui ont un peu d'expérience le savent

bien. La jeune Balletti était toute neuve et n'en pouvait rien savoir. »

Ce malentendu profond rend plus navrantes encore les lettres de Manon, ces lettres qu'elle signe « la pauvre petite Balletti », et où elle s'efforce de ramener le volage, qu'épouvante un amour honnête et sincère. Un rien, d'ailleurs, lui rend l'espoir ; elle se raccroche à une phrase, à un mot. Comme son ton change alors, et comme son style, toujours vif et naturel, reflète la joie de son âme !

Bientôt cependant, les « mépris » de Casanova font déborder d'amertume le cœur de l'amoureuse. Que lui a-t-elle fait? Il n'y a pas quinze jours, elle se croyait sûre de sa tendresse. Et maintenant ! « Je ne peux guère comprendre, écrit-elle, comment quelqu'un qui a aimé puisse trouver du plaisir à faire et à voir souffrir quelqu'un pour qui il a eu la plus tendre affection. Car vous vous en apercevez bien que je souffre ! » Naïvement, elle lui demande ce qu'il dira à Silvia, maintenant au courant de tout, pour justifier son étrange changement, et elle le prie de lui rendre ses lettres, « comme une dernière preuve d'amitié ». La rupture semble définitive : « Adieu, monsieur, il y a assez longtemps que vous vous ennuyez à lire ma triste lettre (si vous avez eu la patience de la lire). Adieu, vous ne vous souviendrez bientôt plus si vous m'avez aimée, et moi je m'en souviendrai toujours. »

Ici se place le premier voyage de Casanova en Hollande, voyage qui eut lieu, non pas, comme il le

dit dans ses *Mémoires*, entre l'automne de 1757 et le 10 février 1758, mais bien entre octobre 1758 et les premiers jours de janvier 1759[1]. Comment donc, dans ces conditions, expliquer le passage suivant, où Casanova raconte qu'à son retour il combla de présents tous les Balletti, sans oublier Silvia qui, on va le voir, était morte avant son départ? « Au sortir du spectacle, je me rendis chez Silvia, et j'y fus fêté comme l'enfant de la maison; mais à mon tour je leur donnai des preuves que je voulais être considéré comme tel. Il me semblait que c'était à l'influence de leur constante amitié que je devais toute ma fortune. J'engageai le père, la mère, la fille et les deux fils à recevoir les présents que je leur avais destinés. Ayant le plus riche dans ma poche, je l'offris à la mère, qui le donna de suite à sa fille. C'était une paire de boucles d'oreilles en diamants de la plus grande beauté; je les avais payées quinze mille francs. Trois jours après, je lui remis une cassette remplie de superbe calencas de toile de Hollande et de fines dentelles de Malines et de point d'Alençon. Mario, qui aimait à fumer, reçut une belle pipe d'or. Je donnai une belle tabatière d'or émaillé à mon

1. Aldo Ravà (p. 35-36) a bien expliqué pourquoi il faut corriger sur ce point les *Mémoires* de Casanova. On peut invoquer un autre témoignage : le passeport à « M. de Casanova, Venitian, allant en Hollande », daté du 13 octobre 1758 (A. Symons, *Casanova à Dux*, dans *Mercure de France*, oct. 1903, p. 70). Il y a aussi, dans les papiers de Dux, une lettre de recommandation, datée de Paris le 15 août 1758, d'un sieur Couché à Son Altesse... à Bruxelles, pour « M. de Casanova, homme d'esprit et de lettres ». Cette lettre ne fut pas remise.

ami (Antoine-Étienne Balletti), et une montre à répétition au cadet, que j'aimais à la folie. »

La pauvre Silvia était morte le samedi 16 septembre 1758, un peu après midi, « de la maladie dont elle était attaquée depuis longtemps ». Quinze jours auparavant, elle avait dicté, puis signé d'une main tremblante son testament. C'est une chose touchante de la voir penser à tous ceux qu'elle aime ou qui lui ont rendu des soins : son laquais, sa femme de chambre, son cuisinier, les Ursulines de Saint-Denis qui ont élevé sa fille, sa sœur qui vivait à son foyer (celle que Manon appelle sa taton), enfin les pauvres honteux de sa paroisse. Elle fait à sa fille un legs particulier ou « prélegs », pour contribuer à son établissement, et aussi parce qu'elle a déjà dépensé pour l'éducation de ses fils beaucoup plus que ce qu'elle donne maintenant à sa fille. Quant au surplus de ses biens, elle le lègue à ses quatre enfants, à parts égales, priant « monsieur Balletty », son mari, d'accepter la charge d'exécuteur testamentaire. Elle exprime enfin, en toute simplicité, un désir qui peint bien son âme frêle de femme et de comédienne : « Je prie mon mari et mes enfants de me laisser deux fois vingt-quatre heures avant de me faire enterrer, et que pendant ce temps l'on ne me prive pas de la respiration. On trouvera cela bien puéril, mais c'est une faiblesse humaine qu'on voudra bien me pardonner[1]. »

1. Testament du 1er septembre 1758 (étude Poisson).

Elle ne se réveilla point, et on la porta au petit cimetière de Saint-Sauveur, où le vieux curé, M. Jacquin, récita les dernières prières pour le repos de son âme[1].

Casanova assista, dit-il, aux derniers moments de Silvia et resta trois jours dans la famille, partageant la douleur de ses amis. Dix minutes avant d'expirer, la moribonde lui recommanda sa fille, et il promit sincèrement de l'épouser. Mais il s'était gardé de fixer la date du mariage.

Les derniers jours de septembre 1758, Casanova est encore à Paris, en proie aux gens de justice, dont ses amis les joueurs de profession, les prêteurs sur gages et les courtiers marrons lui ont procuré la connaissance. N'importe! Il n'a pas rompu avec Manon Balletti. Il semble même, au moment de son départ, l'avoir laissée sur une impression meilleure. A Amsterdam, à la Haye, les lettres de Manon le suivent. Elle se considère maintenant comme sa fiancée, et scelle ses missives d'un cachet portant pour devise : « Amour trouve moyen ».

La mort de sa mère, le départ de son « tendre ami » ont laissé Manon toute triste et désemparée. « Ha, mon cher ami, lui écrit-elle, que le temps me paraît long, je ne puis plus résister à l'envie que j'ai de vous écrire, quoique je sache bien que vous

1. Les comédiens italiens jouissaient du privilège de pouvoir être inhumés en terre sainte. Sur l'église Saint-Sauveur, depuis longtemps détruite, voir H. Lyonnet, *La paroisse des comédiens aux XVIIe et XVIIIe siècles* (*Bull. de la Soc. de l'Hist. du Théâtre*, 1907-8, p. 113-139).

n'aurez ma lettre que lorsque j'en aurai reçu une de vous. Tout mon bonheur est de vous voir et de vous parler. Comment renoncer à l'un et à l'autre?... Si vous saviez combien j'ai pleuré, mon cher ami! Je n'ai pas cessé depuis votre départ. J'ai bien peur qu'à votre retour vous ne me trouviez si enlaidie que vous ne m'aimiez plus. » Au moins lui reste-t-il la consolation de pouvoir pleurer à son aise. Les mauvaises langues devront bien attribuer à la douleur filiale ces larmes, que cause surtout l'absence du fiancé très cher. Lorsqu'il était à Paris, elle vivait tout le jour avec l'espérance de le voir le soir. Maintenant, il est parti. Lui sera-t-il fidèle? Elle songe à faire une retraite dans un couvent. Sera-ce au couvent de Bellechasse? Mais, malgré la protection de madame de Mauconseil, on ne veut pas d'elle. A celui de Saint-Denis, où, petite fille, elle a passé quelques années? Il est bien loin, qui viendra l'y voir? Peu à peu, elle en vient à s'étonner d'avoir conçu un tel projet. Elle s'imagine, « toute cloîtrée », parmi des nonnes moroses. Et quelle terrible perspective de ne plus voir librement son ami, son fiancé, qui doit bientôt revenir! Très sincèrement, très loyalement, elle fait son examen de conscience et avoue sa faiblesse. D'abord, dit-elle, « j'ai trouvé le projet beau, héroïque; mais alors j'en voyais l'exécution de loin; la douleur dont j'étais possédée dans le temps que je formais cette résolution m'empêchait de penser à mon amitié pour vous. Je n'y voyais que l'estime et la considération que je m'attirerais. Mais, ajoute-t-

elle ingénument, qu'il est douloureux de se sacrifier pour devenir estimable! »

Au désarroi du cœur et de la volonté dont elle souffre viennent s'ajouter des tracas matériels, provenant de l'ouverture de la succession de Silvia et des formalités qui doivent précéder le partage. Tout de suite après le décès, le commissaire Grimperel est venu apposer les scellés rue du Petit-Lion[1]. Puis il a fallu convoquer les amis et les parents pour donner un tuteur à la jeune fille. Antoine-Étienne Balletti, frère aîné de Manon, Antoine-François Riccoboni, fils du vieux Lelio et de Flaminia, son cousin germain, des amis, MM. Fournier, contrôleur des rentes de l'Hôtel-de-Ville, Daché, agent de change, Linguet, caissier de la Comédie-Italienne, enfin Rabon de Sainte-Sabine se réunissent et d'un commun accord désignent Mario. Le lieutenant-civil homologue l'avis de parents et Mario prête serment[2]. Puis, en l'absence des deux plus jeunes frères, l'un Louis-Joseph à Vienne, l'autre Louis-Guillaume à Stuttgart, on procède à l'inventaire, les 11 octobre et jours suivants. La tristesse au cœur, l'esprit absent, Manon doit guider les gens de loi qui détaillent le mobilier, comptent les robes et les « bijoux faux » de Silvia, palpent le dos des livres (Corneille, Molière, Dancourt, La Bruyère, l'Arioste, cher à Casanova), compulsent les papiers de famille et les contrats de rente[3].

1. Arch. nat., Y 13 384, comm. Grimperel.
2. *Ibid.*, Y 4 796 (23 et 27 septembre 1758).
3. Étude Poisson.

« On a fini aujourd'hui la levée du scellé, écrit-elle le 18 octobre[1], et j'ai encore eu la mortification d'apprendre qu'un contrat de rente, que papa croyait sur ma tête, n'y est pas effectivement, et qu'un autre doit être à la succession. Je vous avoue que je suis ravie que cela soit fini, car je crois que si les gens de justice venaient deux jours de plus, je ne me trouverais plus rien du tout. A chaque vacation, ils m'annonçaient toujours quelque chose de fâcheux. Mais je ne sache rien qui le soit tant que votre absence. Bonsoir, mon cher ami, mon tendre ami, que j'aime uniquement. Pensez et repensez que mon amour durera toujours. Bonsoir ! »

Cet espoir d'être bientôt unie à Casanova ne la quitte plus. Les projets de mariage, que des amis officieux manigancent à son intention, ne font plus que la réjouir, tant ils lui paraissent ridicules. Elle tranquillise son fiancé, qui sans doute n'en a cure, sur tous ces partis qu'on lui propose. « Je saurai répondre, dit-elle, de façon à gagner du temps, et au bout du temps pouvoir dire : Cela ne me convient pas. » Il s'est présenté un épouseur de province. Il faut voir de quel air la dédaigneuse l'accueille, d'accord au demeurant avec sa protectrice, madame de Mauconseil : « D'abord, pour celui de province, elle a haussé les épaules, et c'est réellement

1. Cette lettre ne porte pas de date, et M. Ravà, à qui l'on en doit le texte, n'a pu lui assigner qu'un classement approximatif. Le scellé et l'inventaire permettent d'affirmer qu'elle a été écrite le 18 octobre.

la seule réponse que l'on puisse faire à une semblable proposition. Jugez donc, mon cher! L'on enverrait votre pauvre petite dans un ballot par la douane, avec mon clavecin, ma guitare (car cela entre dans le marché). J'arriverais, ou plutôt je déballerais, et l'on dirait à cet homme : Voilà une femme que l'on vous envoie. » Casanova peut donc être rassuré sur celle qui se garde toute à lui, et qui déjà se nomme elle-même « sa petite femme, oui, sa petite femme ».

Pendant ce temps, que fait Casanova? Il parcourt la Hollande, visite les grandes maisons de banque et les loges maçonniques, conduit des négociations financières et utilise ses talents de cabaliste. Chemin faisant, il trouve à son goût la jeune Esther, fille d'un banquier d'Amsterdam, et lui fait une cour en règle[1]. Et il reste des huit jours sans écrire à Manon, que ces oublis continuels désolent. Elle ne conçoit pas que l'on puisse aimer avec cette désinvolture. « Comment voulez-vous que je sois sûre de votre cœur? » Quand il lui répond, c'est trop souvent avec des paroles blessantes, comme s'il s'ingéniait à rompre. Il l'appelle *mademoiselle*. Son retour est sans cesse ajourné. « Vous me dites de ne point user de représailles et de vous écrire au long! Vous le mériteriez pourtant bien, et d'ailleurs cela m'irait, à moi qui ai mal aux yeux. Mais vous voyez comme je me venge, et je n'aurai jamais pour vous d'autre vengeance que

1. Mais le banquier O... (Hope, d'après le ms. original des *Mémoires*) ne paraît pas avoir eu de fille du nom d'Esther (Johan E. Elias, *De Vrœdschap van Amsterdam*, II, 1905, p. 933 et suiv.).

celle que ma tendresse m'inspirera. » — « Peut-on rester près de trois mois avec des gens qui sentent le fromage, des fumeurs, des buveurs de thé, sans chaise, sans lit, ou du moins fort mauvais? Ho, mon cher ami, enfin, revenez, je vous ai déjà dit que c'est là ma devise. Voyez ce que c'est. Lorsque j'ai commencé ma lettre, j'étais de mauvaise humeur, j'avais mal aux yeux, je voulais vous gronder, et à présent je suis quasi gaie, je ne sens plus de mal, et je suis votre femme, qui vous aime tendrement. »

Casanova revint à Paris vraisemblablement dans les premiers jours de 1759. Ce ne fut pas, il le confessa plus tard, l'amour de Manon Balletti qui lui fit quitter la Hollande, mais une sotte et ridicule vanité d'aller briller dans ce somptueux Paris. Il voulait y respirer l'encens des félicitations que ne pouvait manquer de lui valoir son grand succès diplomatique et financier. Il tenait aussi à jouir d'une fortune acquise en peu de temps. Et dans quelle ville pouvait-il, plus agréablement qu'à Paris, jeter son or par les fenêtres?

Mais l'année 1759 lui réservait de désagréables surprises. La tournure périlleuse que ne tarda pas à prendre son affaire avec Castelbajac, à propos de mademoiselle Wynne, faillit tout d'abord le punir cruellement d'avoir délaissé Manon pour cette belle Anglaise. A grand'peine il évita la prison préventive et les risques de débats scandaleux. D'autre part, le lecteur verra, dans les chapitres suivants, à quels expédients malhonnêtes Casanova, à bout de ressources, se vit réduit. Il a expliqué dans ses *Mémoires*

son deuxième voyage en Hollande par l'intention où il était d'y gagner de l'argent pour le placer sur la tête de Manon, qu'il aurait épousée ensuite. En réalité, c'est sous la menace d'un arrêt infamant et d'un emprisonnement certain qu'il passa de nouveau la frontière. Et il ne partit pas, comme il dit, le 1er décembre 1759, mais dès le mois de septembre. Les lettres de Manon, à défaut d'autres témoignages, suffiraient à le prouver.

Celle-ci ignorait-elle les indélicatesses dont Casanova s'était rendu coupable? Les excusait-elle, parce que son père et son frère y avaient peut-être légèrement trempé? Quoi qu'il en soit, l'aventurier la laissa, dit-il, toute « baignée de larmes », et ses lettres vont nous la montrer, en effet, plus amoureuse que jamais.

Elles sont parmi les plus tendrement passionnées, ces dernières lettres de Manon à son cher Giacometto [1]. On y respire comme une sorte d'ivresse. D'abord la jeune fille est à la Petite-Pologne, dans cette petite maison, louée par Casanova, où elle a eu l'imprudence d'aller s'installer après son départ. Elle s'y trouve heureuse. Madame Saint-Jean lui fait sa cuisine mieux qu'un cuisinier de prélat. Elle va à Paris et en revient à pied; c'est une bonne promenade, dont elle se trouve à merveille. « Papa Balletti ne dit mot absolument de me voir votre première correspondante. » Son frère, blessé accidentellement le mois précédent au théâtre, va aussi bien que pos-

1. Elles vont du 1er octobre 1759 au 7 février 1760.

sible[1]. Les lettres de Hollande lui sont rendues exactement. Elle a le loisir de penser à Casanova et de lui répondre. Bref, elle fait tout ce qu'il faut pour redevenir grassouillette, comme il le désire. « Je me flatte, dit-elle, de rester ici quinze jours au moins, car j'y suis si bien, que je ne saurais trop prolonger ma petite satisfaction. »

C'était compter sans les bonnes langues. Dans une lettre datée « de la Petite-Pologne, 23 octobre 1759, pour la dernière fois », elle explique le mal que les commérages lui ont fait : « Je suis, mon cher ami, dans une colère, une indignation, un chagrin qui ne peut se décrire (mais pas contre vous, soyez sans crainte). Je viens de Paris, où j'ai eu la douleur d'entendre dire que l'on publie dans le monde que je suis ici avec vous, et que vous vous y tenez caché. Cela n'est-il pas indigne, affreux, et la plus horrible calomnie?... Que le monde est mauvais, et que je suis malheureuse!... Je n'en puis plus, et je pars demain de la Petite-Pologne, étant encore obligée de regretter les plaisirs solitaires que j'y ai goûtés. Adieu, mon cher ami, pensez à votre Nena, qui a le cœur plein de tendresse et de douleur... Rendez-moi heureuse, en vous unissant pour toujours à votre tendre et affligée Nena. »

Elle revient à Paris, sa douleur finit par s'adoucir,

1. Le 13 septembre 1759, Antoine-Étienne Balletti avait été blessé au cours d'une représentation de *Camille magicienne* par la déflagration d'un coup de feu. Voir les documents judiciaires publiés par Ém. Campardon, *Comédie-Italienne*, I, p. 22-8.

puis par disparaître. Quelques lettres de Giacomo suffisent à ce miracle. Bientôt, elle est si sûre qu'il l'épousera dès son retour, que déjà elle l'appelle, presque dans toutes ses lettres, son mari. Elle trouve seulement que l'absence se prolonge indéfiniment, et que sa patience est mise à une épreuve bien rude. Mais « l'espérance prend toujours le dessus ». — « Votre lettre d'hier l'a fortifiée beaucoup. J'ai passé une nuit délicieuse, et j'ai fait mille rêves. Ho! mon cher ami, je vous les conterai, lorsque vous serez de retour, mais revenez bien vite, au moins, car je pourrais les oublier. »

C'est ainsi chaque soir, quand elle se couche. L'image de celui qui doit être son époux est sans cesse devant ses yeux. « Bonsoir, bonsoir, écrit-elle. Je vais m'endormir, remplie de votre idée, vous caressant, vous donnant les noms les plus tendres, m'imaginant, pour flatter ma tendresse, que vous les entendez et que vous y êtes sensible. Adieu, mon seul ami, je vous embrasse de tout mon cœur... Bona sera, Jiacomo, stè savio e volè sempre un poco de ben a quella povera Nena » (bonsoir, mon Jacques, soyez sage et aimez toujours un peu la pauvre Manon).

Il y a bien, de loin en loin, quelques petits malentendus, quelques fâcheries passagères, mais le ton se maintient, en général, à ce diapason de tendresse presque fougueuse. Quand le français paraît trop sec, l'italien câlin ajoute sa mignardise : « Addio, viscere mie, corè, corè, corè! (adieu, mon cœur, accourez, accourez, accourez!) Nena, Nenotola Ballettina. »

Et quel élan, quelle éloquence même dans ce passage : « Mon cher Casanova, mon cher Giacomo, amant, mari, ami, ce qu'il vous plaira, croyez donc une bonne fois que je vous aime de toute mon âme, que vous êtes tout mon bien, que je ne veux vivre que pour vous; que la calomnie, la médisance, l'envie ne pourront parvenir à diminuer le moins du monde les tendres sentiments que je vous ai voués, que j'attends le moment de vous être unie avec une impatience qui ne peut être égalée que par mon amour même. » Un moment, le bruit est venu jusqu'à Casanova que Manon allait épouser un conseiller. Quelle sottise ! « La pauvre Balletti ne cessera de porter ce nom que pour prendre celui de son cher Casanova. »

La dernière lettre connue de Manon est du 7 février 1760. Le 20 juillet, cinq mois plus tard environ, elle signait son contrat de mariage et devenait... madame Blondel. Que s'était-il donc passé?

Casanova l'explique à sa manière : « C'était, dit-il, le jour de Noël (à Amsterdam). Je m'étais levé d'assez bonne heure et avec une humeur plus gaie que de coutume. Dans les idées de vieille femme, cela présage toujours quelque chose de triste; mais, peu accessible à ces préjugés, j'étais loin de tirer de ma gaieté aucun augure funeste. Pour cette fois pourtant, le hasard justifia la croyance. Je reçus de Paris une lettre et un gros paquet; elle était de Manon. Je l'ouvre et je crus mourir de douleur quand je lus ceci : « Soyez sage et recevez de sang-froid la nouvelle

que je vous donne. Ce paquet contient toutes vos lettres et votre portrait. Renvoyez-moi le mien et, si vous avez conservé mes lettres, faites-moi la grâce de les brûler. Je compte sur votre honnêteté. Ne pensez plus à moi. De mon côté, le devoir va m'imposer l'obligation de faire tout mon possible pour vous oublier, car demain à cette heure je serai l'épouse de monsieur Blondel, architecte du roi et membre de son Académie. Vous m'obligerez beaucoup si, à votre retour à Paris, vous avez la bonté de faire semblant de ne point me connaître, dans le cas où le hasard vous ferait me rencontrer. »

A cette lecture, il entre dans une violente colère contre son ancienne fiancée, contre son rival qu'il veut tuer, contre les Balletti père et fils qui l'ont laissé dans l'ignorance. Mais la charmante Esther le console, l'empêche de se livrer à diverses extravagances indignes d'un galant homme, se délecte à lire les lettres de Manon que Casanova livre par dépit à sa curiosité, admire de bonne grâce la beauté de l'infidèle! D'abord, « je crus sentir que, loin d'aimer Manon, je la haïssais. Mais aujourd'hui, analysant les sentiments que j'éprouvais alors, je crois reconnaître que Manon, en acceptant très sagement la main de Blondel, avait blessé mon amour-propre plus que mon amour ».

C'est la note juste, mais si Casanova a bien rendu compte de ses sentiments, il se trompe d'une façon assez grave sur la date du mariage de Manon. Avait-il oublié qu'une quarantaine de lettres de sa fiancée, sur

les deux cents, d'au moins quatre pages chacune, qu'il dit avoir reçues d'elles, dormaient dans ses tiroirs à Dux, où on les a retrouvées. S'il avait pris soin de les relire au moment où il rédigeait cette partie de ses *Mémoires*, il aurait vu que Manon, lui écrivant encore de la façon la plus tendre le 7 février 1760, ne pouvait pas l'avoir abandonné aux environs de la Noël 1759. Il aurait évité aussi d'autres confusions de dates, en particulier pour ses deux voyages de Hollande. Quant aux motifs de la rupture, on a peine à croire que Manon Balletti soit restée en relations avec un homme que la chambre criminelle du Parlement venait de poursuivre pour faux. Mais Casanova avait ses raisons pour oublier ces fâcheuses circonstances, ou du moins pour les laisser dans l'ombre. Le seul détail tout à fait exact de cette partie des *Mémoires*, c'est le nom du mari de Manon.

François-Jacques Blondel, architecte du roi et membre de l'Académie d'Architecture[1], avait, en 1760, cinquante-cinq ans environ, étant né à Rouen en 1705. Aisément il eût pu être grand-père, car son fils Georges-François, issu d'un premier mariage, portait déjà les titres d'architecte de l'Académie de Marseille et de professeur à l'École des Arts. Mais M. Blondel père était un homme de savoir et de talent. Les cours publics qu'il avait institués rue de la Harpe, à l'École des Arts, étaient très suivis. Moyennant 1 500 livres de pension, l'auteur, fort

1. Depuis novembre 1755.

connu et apprécié, de l'*Architecture française*, le collaborateur de l'*Encyclopédie*, s'efforçait d'y inculquer à ses élèves les principes du goût, de l'ordonnance et de l'harmonie [1].

N'était-ce pas folie, de la part de cet homme grave, que de prendre pour femme et, qui plus est, en secondes noces, une jeune fille dont il était l'aîné de plus de trente ans? Blondel franchit pourtant le pas en juillet 1760. Manon Balletti lui apportait, outre 24 000 livres d'argent comptant, environ 1 500 livres de rente, dont 300 de pension viagère, qu'elle touchait sur la cassette du roi, et 300, dont elle était redevable à la générosité de la marquise de Pompadour. Le frère aîné de Manon, sa « taton » Benozzi, son autre « taton » la vieille Flaminia, enfin la veuve de Pantalon, voulurent assister en cette circonstance leur sœur, nièce et amie. Du côté des Blondel, les amis furent représentés par un certain Louis Lambert, employé du Bureau des Postes, qui pourrait bien avoir été l'artisan de ce mariage [2]. Dans sa dernière lettre à Casanova, en effet, Manon parle de ce « commis de la Poste »; sa fille se mêlait de jouer la comédie de salon avec elle, d'une façon d'ailleurs « détestable », et elle avait connu

1. Le programme de l'École des Arts de Blondel a été donné par de Jèze, dans son *État de Paris* de 1757, p. 479-483. Voir surtout une brochure d'Aug. Prost, *J.-F. Blondel et son œuvre*, Metz, 1860, in-8.

2. Contrat du 20 juillet 1760 (étude Duhau). J'ai communiqué le résumé du contrat et d'un état y annexé des effets appartenant à Manon, à M. Aldo Ravà, qui a publié le tout dans son volume, *Lettere di donne a Giacomo Casanova*, 1912.

madame Lambert chez M. Janel. Or ce M. Janel, ne serait-ce pas Robert Janel, précisément intendant général des Postes[1], vieux garçon fort bien en cour, qui ne cessait — Manon le dit à plusieurs reprises — de lui chercher un mari.

M. Blondel eut de Manon Balletti deux fils : le premier naquit le 19 novembre 1761, et mourut le lendemain[2]; le second, Jean-Baptiste, né en décembre 1764[3], fut ingénieur des Ponts et Chaussées[4], et l'un des architectes de la Ville de Paris[5]. N'empêche qu'au témoignage de Casanova, ç'aurait été un singulier ménage que celui de ces deux époux si peu assortis. En 1761, l'aventurier, de retour à Paris après de nouvelles pérégrinations à travers l'Europe, alla faire visite à madame Vanloo, qui le pria de rester à dîner. Il accepta, mais quand il sut que madame Blondel était au nombre des convives, il se retira,

1. Mort en fonctions le 5 mars 1770 (Arch. nat., Y 13 544, comm. Guyot, scellé après décès).

2. Arch. de la Seine, notes Bégis, d'après les registres de la paroisse Saint-Côme. Les Blondel habitaient alors rue de la Harpe (*Œuvres de monsieur et madame Favart*, 1853, p. 237-8, lettre du 15 juin 1762).

3. Arch. nat., Y 4 985. Acte de tutelle de Jean-Baptiste Blondel, du 11 janvier 1774. Il est fait allusion à son acte de baptême, du 24 décembre 1764.

4. Mentionné comme tel dans le scellé après décès d'Antoine-Étienne Balletti, son oncle, le 9 mars 1789 (Arch. nat., Y 12 079, comm. Defresne).

5. Jean-Baptiste Blondel, « dernier rejeton d'une famille illustre depuis deux siècles par ses talens », travailla avec Delannoy à la reconstruction du Palais du Temple. On lui doit aussi le Marché Saint-Germain. Il mourut à Paris en février 1825 (*Moniteur* du 2 mars; Mahul, *Annuaire nécrologique*, 1825, p. 35; Bauchal, *Nouveau Dictionnaire des architectes*).

disant bien haut qu'en homme d'honneur il croyait ne devoir jamais se trouver volontairement dans un endroit où elle serait. « Le lendemain, ajoute-t-il, j'allai voir madame Vanloo, qui me dit que madame Blondel l'avait chargée de me remercier de ce que je n'étais pas resté, mais que son mari l'avait priée de me dire qu'il était bien fâché de ne m'avoir pas vu pour m'expliquer toute son obligation.

— Il a apparemment trouvé sa femme toute neuve, mais ce n'est pas ma faute, et il n'en doit d'obligation qu'à Manon Balletti. On m'a dit qu'il a un joli poupon, qu'il demeure au Louvre et qu'elle habite dans une autre maison, rue des Petits-Champs.

— C'est vrai, mais il soupe tous les soirs avec elle.

— C'est un drôle de ménage.

— Très bon, je vous assure. Blondel ne veut avoir sa femme qu'en bonne fortune. Il dit que cela entretient l'amour, et que, n'ayant jamais eu une maîtresse digne d'être sa femme, il est bien aise d'avoir trouvé une femme digne d'être sa maîtresse. »

En 1761, Blondel n'avait pas de logement au Louvre. En 1767 seulement, sur ses demandes instantes, il lui fut accordé un rez-de-chaussée, sur la cour, qu'il habita, durant six années, jusqu'à sa mort, survenue le 9 janvier 1774 [1]. Manon alors adressa au ministre un mémoire, recommandé par le prince de Conti, où elle demandait à conserver son logement

1. Arch. de la Seine, notes Bégis, d'après les registres de la paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois.

au Louvre. On ne put accueillir sa demande; elle dut passer la main à l'horloger Leroy et se contenter d'une pension de 800 livres [1].

Pendant les dernières années de sa vie, des femmes de mérite, comme la belle madame Carle Vanloo, des architectes, des artistes, des écrivains, tels que Julien-David Leroy, le peintre allemand Mannlich [2], le bon Sedaine, entourèrent madame Blondel d'affection et de sympathie. Elle mourut en décembre 1776, n'ayant guère plus de trente-cinq ans [3].

1. Arch. nat., O¹ 1 673¹², 1 911, 1 912, 1 914 (*Nouv. arch. de l'art français*, II, 1873, p. 96).

2. E. Seillière, *La mélancolique aventure de madame de Saint-Germier* (*Revue de Paris*, 1ᵉʳ juillet 1912), d'après les *Souvenirs* de Johan-Christian von Mannlich, publiés à Berlin en 1910 par Stollreither.

3. Arch. nat., Y 5 124, acte de tutelle de Jean-Baptiste Blondel, son fils, du 18 décembre. Manon Balletti y est donnée comme décédée. L'acte n'ayant d'autre but que de la remplacer comme tutrice, on en peut conclure, à peu près à coup sûr, qu'elle était morte quelques jours auparavant.

CHAPITRE XIII

LA MARQUISE D'URFÉ.

Quand on lit, dans la petite édition de circonstance, parue en l'an VI, la correspondance saisie chez le malheureux Cazotte lors de son arrestation, on rencontre, à la date du 8 mai 1792, de bien curieux souvenirs sur la vieille marquise d'Urfé, « doyenne des Médées françaises ». L'auteur du *Diable amoureux* se reporte à vingt années en arrière, au temps où, l'une des premières, madame d'Urfé, dont la maison « regorgeait d'empiriques et de gens qui galopaient après les sciences occultes », fit courir après lui, quand il eut, comme il dit, fait prendre l'air à son scientifique ouvrage. « Elle avait été toute sa vie en commerce avec les esprits; moi, je les peignois de main de maître, et nous nous trouvâmes

aussi savans l'un que l'autre, c'est-à-dire fort ténébreux[1]. »

Il n'est guère, dans les *Mémoires* de Casanova, de pages plus singulières que celles où il met précisément en scène cette femme, qui appartenait, directement ou par alliance, aux plus grandes familles d'épée ou de robe de l'ancienne France, et dont, malgré son faible pour les sornettes cabalistiques, la réputation d'esprit ne laissait rien à désirer. Outre qu'elle fut longtemps le « grand trésorier » du Vénitien — façon élégante de dire qu'il réussit à lui extorquer des sommes importantes, — elle l'accrédita auprès de nombreuses personnes, M. de Rochebaron à Lyon[2], M. de Valenglard à Grenoble, M. de Lastic à Cologne, le gouverneur Fouquet à Metz, M. de Chavigny à Soleure, madame de La Saône à Berne, d'autres encore.

A l'en croire, Casanova aurait été introduit auprès de la marquise d'Urfé par son neveu, le comte de La Tour d'Auvergne, bien connu, lui aussi, pour la facilité avec laquelle il tombait dans les plus grossiers panneaux[3]. L'aventurier aurait commencé par se battre

1. *Correspondance mystique de Cazotte*, Paris, an VI, p. 98-100. Le *Diable amoureux* avait paru en 1772.

2. François de La Rochefoucauld, marquis de Rochebaron, commandant pour le roi à Lyon et en Lyonnais.

3. Nicolas-François-Julie de La Tour d'Apchier, comte de La Tour d'Auvergne, colonel du régiment Boulonnais. Cette dernière indication concorde avec le passage où Casanova dit que le comte s'en alla rejoindre son régiment Boulonnais, alors en garnison en Bretagne. Il y a de curieux détails, sur le comte de La Tour d'Auvergne, dans le dossier d'un nommé De La Fosse, receveur des tailles de l'Élection de La Rochelle, qui fut

en duel avec ce gentilhomme, quitte à le guérir ensuite cabalistiquement d'une douloureuse sciatique et à devenir son ami. On peut se demander si le hasard, en l'occurrence, ne fut pas aidé par un personnage qui se prétendait chef des Lascaris-Châteauneuf, et qui sut longtemps tirer un merveilleux parti auprès de madame d'Urfé de cette parenté, peut-être véritable[1]. « Madame la marquise d'Urfé, dit-il, remplie du désir de voir porter mon nom avec éclat, employa tous les moyens dans beaucoup d'occasions. C'est alors que, vivant très régulièrement chez elle, et M. le comte de La Tour d'Auvergne y venant comme chez madame sa tante, et moi comme chez l'héritière de la branche aînée de ma maison, nous formâmes un engagement, de l'aveu de madame la marquise d'Urfé, de passer ensemble à Malthe. Mon but était de jouir des honneurs que le grand maître Jean-Paul Lascaris avait accordés à mon grand-oncle, mort dans son gouvernement en Roussillon[2]. » On peut se demander également si Casanova n'avait pas

mis à la Bastille en 1751, pour avoir, avec quelques compagnons, cherché des trésors, fréquenté de faux sorciers, et couru les champs la nuit pour voir le diable. Le duc d'Olonne, le comte de Bissy, le comte de La Tour d'Auvergne étaient, paraît-il, de ces « parties de diable » (Arch. de la Bastille, 11 751, dossier de La Fosse).

1. Il se faisait appeler Jean-Paul Lascaris, des comtes souverains de Vintimille et de Tende, des empereurs d'Orient, etc., et se disait âgé de trente-quatre ans, natif de Pamiers.

2. Cet « échappé des empereurs d'Orient » passa plusieurs années au For-l'Évêque, sous l'inculpation d'escroquerie et d'imposture. On trouvera de nombreux renseignements sur lui aux Arch. de la Bastille (12 225) et aux Arch. nat., Y 11 353, comm. Chénon (divers interrogatoires de mai et juin 1764).

eu, dès son premier séjour parisien, l'occasion de connaître madame d'Urfé par les Balletti, à qui elle louait alors sa maison de la rue des Deux-Portes.

A l'époque où Casanova fréquenta chez la riche et vieille marquise, elle demeurait, dit-il, quai des Théatins, près de l'Hôtel de Bouillon. Telle était en effet son adresse[1]. C'est là qu'il la trouva, l'esprit chaviré par les rêveries pseudo-scientifiques, alors fort à la mode, dont elle se nourrissait. Tantôt feuilletant manuscrits précieux et livres rares, elle cherchait le fin du fin dans Arnaud de Villeneuve, Raymond Lulle, Paracelse, ou Boerhave, tantôt manipulant cornues et alambics, elle calcinait le mercure ou obtenait l'arbre de Diane en cristallisant l'argent, le mercure et l'esprit de nitre. Sur de pareils sujets Casanova possédait une érudition toute prête. Une hypothèse hardie, un auteur cité à propos, et, mieux encore, un coup d'œil jeté à la dérobée sur les manuscrits de son hôtesse, il n'en fallait pas plus pour qu'il parût aux yeux de madame d'Urfé le plus savant des hommes. Aussi fut-il bientôt de la maison, où il rencontra, entre autres, parmi les proches parents, M. de Viarmes et sa femme[2], et le chevalier d'Arzigny, vieux courtisan de quatre-vingts ans, qui avait

1. Arch. de Dux, quittance de Casanova aux banquiers Simons, d'Amsterdam (7 décembre 1758). Cf. Arch. nat., Y 14083, comm. Crespy, scellé après décès de la duchesse d'Estouteville, 1er juillet 1756, et Y 4830, à la date du 7 juillet 1761 (procuration du 24 juin, où madame d'Urfé est dite demeurer en son Hôtel, rue des Saints-Pères).

2. Jean-Baptiste-Élie Camus de Pontcarré de Viarmes, marié à Françoise-Louise Raoul de La Guibourgère.

connu la vie de cour sous Louis XIV et qui, une fleur à la boutonnière, la perruque pommadée, contait avec tranquillité des anecdotes du temps de sa jeunesse[1]; parmi les étrangers, un certain M. Gérin et sa nièce, un physicien irlandais nommé Macartney, M. Charon, conseiller en la Grand'Chambre du Parlement, et rapporteur d'un procès que madame d'Urfé avait avec madame du Châtelet sa fille, madame de Gergi[2], enfin le fameux aventurier qui se faisait appeler alors comte de Saint-Germain. Cet homme extraordinaire prétendait avoir trois cents ans, posséder la panacée universelle et le secret de fondre les diamants. Mais il y avait dans le sac de Casanova au moins autant de tours que dans celui de son rival, et la marotte de madame d'Urfé était de croire fermement à la possibilité d'entrer en conversation avec les génies ou esprits élémentaires. Aussi notre Vénitien subtil s'empara-t-il sans peine « de son âme, de son cœur, de son esprit et de tout ce qui lui restait de bon sens[3] ».

1. Joseph-Charles-Luc-Costin Camus, comte d'Arginy, mestre de camp de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, mort le 26 janvier 1769 (Arch. nat., Y 13 962, comm. Joron, scellé après décès).

2. Anne Henry, veuve de Jacques-Vincent Languet, chevalier, comte de Gergy, qui avait été ambassadeur de France à Venise de 1723 à 1734, date de sa mort.

3. Les *Mémoires de la marquise de Créqui* parlent de Casanova à propos de madame d'Urfé, mais on sait que cet ouvrage est apocryphe. L'auteur cependant, Pierre-Marie-Jean Cousin de Courchamps, né en 1783, a utilisé les conversations et les souvenirs de deux personnes qui avaient bien connu l'époque de Louis XV et de Louis XVI : la vieille marquise de Mesmes, fille de l'ancien garde des sceaux Feydeau de Brou, et la comtesse

On s'en aperçoit aisément, à lire dans les *Mémoires* les histoires fantasmagoriques, dont le récit remplit de nombreuses pages, à vrai dire fort divertissantes. On ne sait ce qu'il y faut le plus admirer, du cynisme et du génie inventif de Casanova, ou de la candeur, véritablement paradoxale, de sa victime. Ne s'était-elle pas imaginé qu'il pouvait, moyennant une opération de lui connue, la faire passer en âme dans le corps d'un enfant mâle, né de l'union philosophique d'un immortel avec une mortelle, ou d'un homme ordinaire avec une femme d'une nature divine? « Si j'avais cru, dit-il, pouvoir la désabuser et la ramener à l'état raisonnable de ses connaissances et de son esprit, je crois que je l'aurais entrepris, et cette œuvre aurait été méritoire; mais j'étais persuadé que son infatuation était incurable, et je crus n'avoir rien de mieux à faire que de seconder sa folie et d'en profiter. »

Il serait trop long de conter ici comment, avec l'aide du jeune garçon qu'il avait eu de la Pompeati, et qu'il ramena de Hollande au début de 1759, de la Corticelli, autre aventurière rencontrée en Italie

de Faucigny-Lucinge, sa nièce, qui ont bien pu lui raconter, s'il ne les a prises dans les *Mémoires* de Casanova lui-même, les histoires qui avaient couru sur madame d'Urfé dans les salons de Paris (voir A. Marquiset, *Romieu et Courchamps*, 1913). Sur la « cabale » de Casanova, voir Éd. Maynial, *Casanova et son temps*, et l'article où Bernhard Marr (*Casanova als Kabalist*, au t. XV, p. 389-396, de l'édition Conrad) en a expliqué le mécanisme, d'après les indications fournies par l'aventurier lui-même dans une lettre à Eva Frank, du 23 septembre 1793 (publiée par Ravà-Gugitz, dans ce même volume, p. 330-334).

et qu'il alla chercher à Metz en janvier 1762, et du génois Giacomo Passano, Casanova monta la ridicule comédie de ses opérations magiques, qui commencèrent au château de Pontcarré[1] et finirent à Marseille. Mais les preuves ne manquent pas qu'entre la marquise d'Urfé et Casanova les choses se passèrent à peu près comme il les raconte. Des lettres adressées par un banquier d'Amsterdam à Casanova le 22 janvier et le 5 mars 1759, il ressort en effet que l'aventurier avait négocié des titres en Hollande pour sa protectrice[2]. De plus, dans la missive, très secrète et destinée à être brûlée, qu'il écrivit quelques années plus tard à Charles-Ernest, prince de Courlande, il assure qu'il avait exécuté le fameux arbre de projection à Paris chez la « marquise de Pontcarré », détail que Joseph Bono, le banquier lyonnais, ami crédule ou demi-complice, confirme fort à propos, en écrivant au sujet de madame d'Urfé : « L'arbre végétatif d'or s'est gâté, et il a perdu sa vertu[3]. » Enfin, dans la correspondance du même Bono avec Casanova, il est

1. Le château de Pontcarré, non loin de Tournan (Seine-et-Marne), était flanqué de tours et entouré de fossés à fond de cuve, de jardins et d'un parc ou bois de haute futaie (Bibl. nat., Carrés d'Hozier, 148, p. 202). Il fut vendu comme bien national à Fouché, duc d'Otrante, dont le fils le céda au baron Alphonse de Rothschild. Le château a été complètement rasé, et le domaine réuni à la magnifique propriété de Ferrières.

2. Arch. de Dux. Cf. une quittance, du 7 décembre 1758, par laquelle Casanova reconnaît avoir reçu des mêmes banquiers, Benjamin et Samuel Simons, à Amsterdam, 18 000 livres pour compte de la marquise d'Urfé, argent à lui avancé d'ordre de Tourton et Baur, banquiers à Paris.

3. *Ibid.* Lettre de Bono à Casanova (Lyon, 10 nov. 1763).

question, à chaque instant, sinon de la Corticelli, du moins de Passano (nommé aussi, comme dans les *Mémoires*, Pogomas), de sa *Chiaréide*, des services qu'il avait rendus à l'aventurier en faisant le « Melchissadec » auprès de la vieille marquise, des prétendus cadeaux que celle-ci lui avait faits, de sa brouille avec Casanova, de sa maladie, vraie ou simulée, toutes choses qui sont comme le canevas de cette partie des *Mémoires*[1].

Il y a plus. Qui croirait qu'au fond d'une bibliothèque de province, en Forez justement, le pays des d'Urfé, se sont conservées plusieurs lettres du fameux Passano et de la marquise elle-même, où les faits et gestes de Goulenoire (Casanova), alors brouillé avec son complice et sa victime, sont contés sans sympathie?

« Ma adorable patronne[2], écrivait Passano de Lyon le 3 juillet 1763, ne sachan trop faire de compliment, ni connoissant l'ortografe françoise, je viendrai avec la pureté de mon stile à vous faire part d'avoir reçu une lettre da Chamberi datée le 1[er] jullet, dans laquelle me donne avis du rosecroix. Il s'apelle le chevalier de Libusuo, lequel a fait la confiance d'avoir dégià vécu deux cents année. Il ès droit comme

1. Arch. de Dux, six lettres datées de Lyon les 3 décembre 1762, 28 janvier, 18 mars, 7 juillet, 28 septembre, 10 novembre 1763, et une septième sans date.

2. Ces lettres se trouvent à la Bibl. municipale de Montbrison; le très érudit et très obligeant conservateur, M. Th. Rochigneux, a bien voulu nous les signaler. Nous respectons leur style et leur orthographe, également divertissants.

une albarde, maigre comme un esquelette, beaucoup instruit de l'antiquité, sobre à toute preuve, jamais il fait semblant de rire. Pour moi, je croi qu'il soit Polaque, selon le nom susigné. J'ai de nouveau écrit all'ami pour faire en sorte de mieu découvrir l'affaire, é je suis persuadé qu'il ne soit un coquin comme il est Goulenoire. La probité de meurs sont opposée. L'un est portée à la sobriété, l'autre à la débauche ; l'un tien son sérieus, l'autre donne dans le ridicule ; l'une vive du sien, l'autre vole cel des autres. Voilà ce que j'en pense.

» J'ai veu un manuscrit dan lé main d'une persone, que son tiltre è : *Sanctum regium Clavicule Salomonis*, ou *Clavicule Salomonis genuina, facilis delucidaque declaratio. Jo Aure Caramiel.* L'Arbs magique, science angelique expliqué sincèrement et sans énigme, requeillie de livre d'Agrippe, Arbatel et Pierre d'Apone ed Jamblic, é de plusieur autres, avec différents secrets. La même personne tiene un talisman, que da un côté il y a le carré que je vous pouré lire le nombre qui li son [1].

» J'attend de vos nouvelle, é je vous souaite un oureuse sejours où vous ète, attendan votre desirable retour pour pouvoir par toujour vous donner des marques de ma fidélité et de mon obéissance.

» Votre très unble et très obéisant serviteur, le comte GIACOMO PASSANO, peintre [2]. »

1. Dans la marge est en effet collé une sorte de damier, dans les casiers duquel sont inscrits 49 chiffres.

2. Adresse : A Madame, Madame la marquise d'Urfé, à Mont-

Quatre jours après, le 7 juillet, nouvelle épître :

« Madame, je vien de recevoir une lettre datée de Londre le 28 juin 1763. Je ne vous envoie l'original, pace que, étant écrite en gros et gran papié, vous cousteré trop, é je crois qu'un l'aye faite esprès pour mortifier ma petite bourse. Vous connoitrez mieu que moi de que il s'agit, surtout dans le dernier article, auquel vous pouriez répondre en françois. Goulenoire s'è plainte de moi auprez de monsieur Bono, banquier, concluand toujour que je morrai de rage. Avant de mourir, je voudrai avoir l'onneur de vous baiser la main é laisser mes os à ma patrie, et avec tout le respect je suis etc. Comte DE GIACOMO PASSANO, peintre. »

Suivait copie de la lettre annoncée, lettre extrêmement curieuse, parce que l'auteur n'en est autre que la fameuse Thérèse Imer, alors madame Cornelis, et qu'elle confirme une bonne partie de ce que, dans ses *Mémoires*, Casanova rapporte d'elle et de son enfant, le petit Pompeati :

« Monsieur, j'ai reçu deux lettre de vous adressée à madame Cornelys, une en datte le 6 juin et l'autre le 15, lesquelles mériten plus le silence que la réponce, mais j'aime à voir la fin et le but des personnes qui sont dans les deux extrémité, c'est-à-dire extrêmement bon ou extrêmement méchant. Je veux donc, avec votre permission, cartegé[1] avec vous

brison en Forest. Le mot *peintre* a été gratté, comme dans les autres lettres où il se trouve.

1. De l'italien *carteggiare*, correspondre.

pour découvrir l'une ou l'autre qualité que je crois est en vous. Il faut véritablement, monsieur, que vous soiez très mal informé de la position de madame Cornelys, comme assurément vous ne la connaissez pas, car, si vous la saviez, vous ne feriez pas mention d'un mariage entre elle et M. de Seingalt. Par conséquant, comme vous m'avez promis un détail de son charactère, je vai là dessus donner matière de tout ce que je connois de lui. Sachez donc que M. de Casanova a été connu dans ma famille avant que je suis venu au monde, et par elle très bien reçu et chéri; sa naissance aussi très bien connue de mon père. A l'âge de 4 à 5 ans, j'ai parvenu insensiblement à le connoître, à l'âge de 10 à 11 ans, je l'ai perdu de vue, m'étant mis à voyager. Dans l'année 45, je me suis mariée à Vienne, dans l'église de St-C. (*déchirure*). Dans l'année 54, je l'ai revu chez mon père, où je m'étois rendu pour faire voir mes enfants qui étoient dans leurs plus tendre jeunesse. En 59, je l'ai rencontré en Hollande, où il me fit l'honneur de mille offres d'amitiez et de service. J'étois justement sur le point d'envoyer mon fils à Paris, et trouvant un tel occasion, il eut la bonté de l'emmener avec lui à Paris pour le mettre au collège que je l'avais destiné, le priant de tems en tems de me donner des nouvelles de son comportement, lequel M. de Casanova très gracieusement m'a fait part selon mon désir et selon sa généreuse promesse.

» Mon fils ne m'écrivant pas si souvent comme je desirois, je me suis apperçu qu'il perdoit la tendresse

qu'il devoit avoir pour sa mère, par conséquant j'ai cru qu'il étoit tems qu'il vinsent la reconnoître et lui payer ses justes devoir. Par cette même raison, j'ai priez M. de Seingalt, comme il venoit à Londres, de me l'amener avec lui. L'ayant reposé à son soin, j'ai cru qu'il étoit juste qu'il me le remit tel comme il l'avoit reçu, ce qu'il a par sa grande bonté fait, et qui me donne bien du contentement d'être encore en tems de corriger ses grands defautez, et de lui donner connoissance de tout ce qu'il lui appartient, tant ici comme ailleurs.

» Vous voiez donc, Monsieur, que je ne connois autre chose de M. de Casanova que des bontez, des politesses et des amitiez, lesquelles sont due à une si longue connaissance, et je répète que je ne connois de lui que honneur et probité, et vis à vis de moi des actions (comme je ne doute à tout le monde) d'honnête homme.

» Il est vrai que tous les hommes font des légèreté dans leurs vie, et ceus qui ne les font pas dans leur jeunesse lé font dans leur vielliesse, avec le malheur que quand on est vieux on les traite de sottise avec malice, mais quand en la jeunesse ont le les nomment dé tours selon l'âge.

» Je vous remercie de tous les avertissements que vous avez prétendeu me donner, mais croiez que je ne les prens pas comme adressée à moi.

» Il me reste à vous dire que la lettre qui a été écrite à mon fils donne des preuves assez authentiques que l'auteur est un homme qui a le malheur d'avoir

un esprit rempli de malice et ennemi commun du bon sens.

» N.-B. Voilà de quoi me donner réponce. Ma demeure est toujours Carlisle House. »

Cette défense en règle de Casanova ne désarme pas le génois, devenu l'irréconciliable ennemi de son ancien compagon. Il la commente ainsi :

« Pardonné-moi, Madame, — c'est à la marquise d'Urfé qu'il s'adresse — é soiez contente de faire la réponce en français à la susdite lettre, envoié le moi et je la copierai, é je l'adresserai à la coquine. Faite moi cette grâce, vous savez le nom é les endroit é coman convaincre l'enfant, que assurément a nié de vous connoître, é le pendart de Seingalt lui a ensegné à mentir. Je vai, en attendan, à écrire en italien alla femme et à le chevalier d'industrie. Je voudrai savoir le jour de votre retour. Je sui à vos ordres.

» P.-S. Je avois oublié de vous dire que Goulenoire a écrit à M. Bono que ne reviendra plus, é che paiera la calesse é sé dette avec une lettre de change [1]. »

Pendant ce temps, madame d'Urfé erre dans la province, de La Bâtie à Montbrison, de Montbrison à Chazelles, de Chazelles à Souvigny. C'est à Chazelles que la rejoint une autre lettre du soi-disant comte de Passano, non moins singulière que les précédentes :

1. Adresse : A Madame, Madame la marquise d'Urfé, à Montbrison en Forest. Les détails donnés dans le post-scriptum sont confirmés par une lettre de Bono à Casanova, du 7 juillet (Arch. de Dux).

« Madame, écrivait-il le 11 juillet, monsieur le Docteur Alfieri, de Milan, me fait savoir che le coquin de Seingalt a écrit que je me suis empoisonné, e que je suis mort.

» De Turin on me fait savoir que il y ha un rabin fort savant, mais qu'il crain de être trompée, ne voulan s'exposer à dir mot, par appor à la Inquisition. Nous avons fait deux découverte de ce côté, é j'espère réussir.

» Monsieur Maglyana, de Chambéri, vien de me faire offre de sa maison et me donne bonne experance dan Rosecroix. Il expère me voir aux bain d'Aix proche de luy. Il a une très comode maison de campagne.

» Mon estomac recomence encore à se boulverser, é je n'ai plus de votre contrepoison. Je suive à prandre ce que me envoie le chirurgien. Peut-être que sera quelque residu du poisson. L'apéti me serve, é je ne crain rien; avec tout ça, je suis dan le danger.

» Monsieur Bono doive envoier la note de combien d'argent a donné à Seingalt à compte dé billet d'Artois. Je serai d'avis de lui fer sequestrer, affin d'en tirer quelque partie. Que en dites-vous? Le frère de cette banquier que se trouve à Milan tiene en ses main en gage la plus gran partie des byjou de Goulenoire, je pourrai aussi en aprofitter, si Madame l'estime bon; com sa, je me rendré maître un autre foi de la bague que vous m'aves donné [1].

1. La plupart de ces détails sont confirmés par une lettre de Bono à Casanova, du 7 juillet (Arch. de Dux).

» Je jugerai à propô d'écrire à M. Louis de Muralt à Londres de votre main, o faire écrire à votre nom por luy faire entendre l'affaire de l'enfant d'Altorphe, é comsa dementir le trompeur Goulenoire, que assurément a fait croire à sa coquine tout ce que luy a plu. Il vous répondra, é comsà nous averon quelque notion de l'enfant enghieusé [1].

» Je voudrai avoir l'honneur de vous baiser la main avant que de murir, o de etre en besoin de quiter Lyon. Mon adorable patronne, vous pouvez me rendre heureux; mais peut-être que mé crimes surpassent au point de me haïr au lieu de me rendre service.

» Mille et mille excuses pour toujour je vous demanderai dou passé. Je suis coupable innosamment. Chatié moi avec la privation de votre aimable personne. Je le mérite. Goulenoire, dans une de ses lettres à M. Bono, m'apelle monstre. Il n'a pas raison de me donner un tel epitète. Vous, madame, que vous trouvez trompé da un misérable trompé, aves plus de raison de m'apeler monstre. É bien, je mérite la mort, et votre assassin a été mon borrò. Je quitterai le monde, é je le quitterai avec toute la rassignation é contenteman, ayan in partie coopéré à ne pa vu laisser sacrifié de ce monstre qui m'apele un monstre.

» Je voudrai vous demander en grace en me écrivant de me faire le gracieus cadau dé billets que vous

1. S'agit-il de ce petit-fils de madame d'Urfé, qui avait, paraît-il, un ergot au lieu d'ongle au petit doigt de chaque pied? Voir plus loin, p. 240, n. 5.

m'avez donnez l'année passée. Avec cette votre approbation, j'orai quelche espérance de me rendre maître un autre fois de le bague che m'aves donnée. J'irai en Italie, je sequestrerai tout lé bijou du coquin, é je profitterai dou mien avec votre permission. Je vous ay toujours expérimentée genereuse, ne me abandonnez sur le point o de mourir o de me rendre chez moi.

» Ici et ailleur je ferai tout mon possible pour vous donner des marques de ma repentance et de mon devuuer. J'attend la sentence, ma divine patrone, é le moien de pouvoir à jammais me dire, madame, votre très umble et très obéissant serviteur.

» Comte DE GIACOMO PASSANO, peintre[1]. »

Le 18 juillet enfin, l' « innocent coupable », toujours à Lyon, recevait de Londres et envoyait à la marquise d'Urfé la lettre suivante, datée du 3 juillet 1763, et signée Louis de Muralt. Elle éclaire les relations de Casanova avec le père de la gentille Sara et nous fait connaître comme amateur de sciences occultes ce représentant officiel des cantons suisses :

« Monsieur de Seingalt m'est venu rendre visite à la campagne. C'est par lui que j'ai apris l'arivée du jeune Cornelis chez sa mère. Il m'a dit qu'il l'avoit fait élever à Basle, chez mon ami Bernouli, et qu'il vouloit me le présenter. Mais comme je ne crois pas que nous nous voyons beaucoup, il y aura de la dificulté à cela. Il ne me convient pas de voir tous le

1. Adresse : A Madame, Madame la marquise d'Urfé, de present à Chazelle en Forets.

monde dans le poste que je remplis icy, et je vous assure que ce n'est que par la considération que j'ai pour madame la marquise d'Urfé, que je connois de reputation pour une dame qui, par son cœur et par son goût pour les sciences, mérite tous les homages des honettes gens, que je me suis porté à la démarche hazardeuse de faire remettre la lettre à M. d'Altorf.

» Si madame la marquise a des ordres à me donner, elle peut m'écrire en toute sûreté, en adressant sa letre pour moi à M. le chevalier d'Éon, ministre de France icy, qui est de mes amis. Il est dangereux de faire passer nos letres par une autre voye.

» Je vous dis cela, parce que je serai charmé d'entrer en corespondance et de faire connoisance avec madame la marquise, et si elle est toujours dans le même goût, je pourai peut-être lui faire part de plusieurs choses curieuses, ayant à ma disposition icy le manuscrit original du célèbre Roger Bacon le moine, le primier inventeur de la poudre à canon, et le primier qui ait écrit, que je sache, sur l'art de prolonger la vie, et donne la clef du Cantique des cantiques[1]. »

Et Passano d'ajouter les réflexions suivantes :

« Madame, permetté-moi que, sur l'article de prolonger la vie, je vu dise qu'il y a della imposture. L'auteur d'un tel secret il seroit encore au monde.

1. Le 10 novembre 1763, Bono écrivait à Casanova : « M. Muralt avoit écrit à la marquise qu'il y avoit à Londres un manuscrit prétieux, où il y avoit le secret de vivre longtems, qu'il se proposoit de luy en faire un cadeau, mais qu'il la prioit de luy fournir une lettre de crédit de 12 000 livres; elle n'a pas étoit (*sic*) si bonne de l'écouter » (Arch. de Dux).

Peut-être qu'il y sera, ayant changé de nom. Je vien de recevoir la votre, é celon que vous me dite d'être icy mercredy au soir, je ne copieré toute la susdite lettre. Nous la liron à votre arrivée, et avec tuot le respect que je vous doive je vous baise la main.

» Comte DE PASSANO[1]. »

On peut voir, d'après ces lettres, à quel degré d'extravagance était parvenue la pauvre marquise. Elle n'avait échappé à Casanova que pour tomber entre les griffes de Passano. Une lettre qu'elle adressait gravement à cette époque à M. d'Urfé (l'auteur de l'*Astrée*), mort en 1625, en dira plus long encore sur son état d'esprit :

« Je suis donc enfin assurée aujourd'huy, Monsieur, que toutes mes recherches n'ont point été inutiles, puisque j'ay le plaisir d'apprendre que vous este encore au nombre des vivans. Que ne ferois-je pas pour obtenir le bonheur de vous voir, et pour tâcher de mériter votre amitié, qui m'est bien plus prétieuse que la vie. Les monuments que vous avés laissés en Forest m'ont toujours fait espérer que j'aurois peut-estre un jour l'avantage de revoir l'illustre

1. Adresse : A Madame, Madame la marquise d'Urfé, à Souvigny. Giacomo Passano, « guéri de sa rage » contre Casanova, abandonné d'ailleurs par la marquise d'Urfé, s'embarqua en 1763 à Marseille, pour Livourne (lettre de Bono à Casanova, du 10 novembre, aux Arch. de Dux). Il reparut quelques années plus tard dans la vie de Casanova, et fut la cause de son emprisonnement à Barcelone à la fin de l'année 1768. « Vous êtes dans l'erreur, écrivait encore Bono à son ami, d'attribuer à tout autre qu'à Passano le désastre qui vous est arrivé à Barcelone; j'en ay des preuves plus que suffisantes » (Arch. de Dux, 10 janvier 1769).

fondateur du Bonlieu et le créateur du château de La Batie, ou l'autheur du célèbre roman d'*Astrée*. Vous savés scruter le fond des cœurs. Que je serois heureuse sy vous trouviés dans le mien les dispositions requises pour entrer dans la sublime société des sages, après laquelle je soupire depuis sy longtemps. Vous n'ignorés pas tous mes malheurs. Vous savés que l'attachement et le respect que j'ay toujours eu pour votre illustre sang en a causé la plus grande partie, en perdant en eux tout ce qui devoit m'attacher la vie. Venés, Monsieur, réparer toutes mes pertes en me tenant lieu de père (qu'il me soit permis de vous appeller de ce doux nom), et daignés éclairer quelqu'un qui sacrifieroit tout au bonheur de passer ses jours auprès de vous. Recevés moy comme l'enfant prodigue. Oubliés tous mes égaremens, qui n'ont esté causés que par le désir d'aprendre la véritable science. Vous savés la situation critique où je me trouve aujourd'huy. Daignés m'honorer de vos conseils et ne soufrés pas que celle qui a l'honneur de porter votre nom soit trompée et prenne le noir pour le blanc, et que ce qui doit conduire à la félicité supresme en nous raprochant du Tout-Puissant soit un eceuil funeste à la vertu. J'ose espérer que vous ne me refuserés pas cette grâce et celle de m'adopter pour votre fille et de me regarder comme la plus soumise de vos esclaves.

» JEANNE, marquise d'Urfé[1]. »

1. Bibl. municipale de Montbrison, sans date. Il y a aussi dans la même bibliothèque un papier portant la même signa-

Jeanne Camus de Pontcarré, née en 1705, était fille de Pierre-Nicolas, premier président du Parlement de Rouen, et de Marie-Françoise de Bragelonne, sa seconde femme, à qui ses couches furent fatales [1]. Quand elle eut dix-neuf ans, on lui donna pour mari Louis-Christophe de La Rochefoucauld de Lascaris d'Urfé [2]. La famille forézienne d'Urfé, jadis illustrée par l'auteur de l'*Astrée*, venait de s'éteindre en la personne de Joseph-Marie de Lascaris d'Urfé, marquis du lieu et de Bagé, comte de Sommerive, bailli de Forez [3], et c'est comme petit-fils d'une d'Urfé que Louis-Christophe de La Rochefoucauld, marquis de Langeac, recueillit l'héritage du défunt, releva le nom et les armes de sa maison et fut à son tour bailli de la province. Jeanne Camus devint

ture et daté de La Bâtie le 5 mai 1769. La marquise y apparaît également comme une adepte convaincue : « Jeanne te demande s'il y a encore quelqu'un de la maison d'Urfé au monde, où il demeure, son nom, et coment je puis faire pour le voir. — Qu'est devenu la poudre de projection qui estoit à Urfé, et coment puis-je faire pour l'avoir en ma possession? — Y en a-t-il à La Bâtie, et en quel endroit? Coment faire pour l'avoir? — Comment pouvoir se garantir de ces ennemis, notament de Marie-Catherine-Eufrasie? — Quel est le vray nom de l'homme qui a demeuré ches moy sous le nom de Grenier? A-t-il une âme, ou est-ce un corps animé? — Comment puis-je faire pour savoir la caballe et avoir la connoissance des langues et de toutes les siences? — Quel est le nom de mon bon génie? — Comment puis-je faire pour avoir l'intelligence du Raziel? — Qui est-ce qui pourra remonter mon miroir magique? »

1. Mariée en mars 1703, elle mourut en juin 1705. Pontcarré se maria deux fois encore et mourut en 1734.

2. Contrat du 2 septembre 1724, de Savigny, notaire (Arch. nat., T 479 [25]).

3. Mort à soixante et onze ans, en 1724, sans avoir eu d'enfants de sa femme, Louise de Gontaut-Biron.

veuve assez vite, son mari étant mort à trente ans, le 7 janvier 1734, de la petite vérole, au camp de Tortone en Milanais[1]. Mais elle avait eu le temps de lui donner trois enfants, deux filles, Adélaïde-Marie-Thérèse et Agnès-Marie, et un fils, Jean-Antoine-François.

En 1763, Casanova, se trouvant à Londres, prétend avoir appris, par une lettre de madame du Rumain, que la marquise d'Urfé n'était plus de ce monde. « Le premier d'août, écrit-il, fut un jour fatal pour moi. Je reçus une lettre de Paris, qui m'annonçait la mort de madame d'Urfé. Madame du Rumain m'écrivait que, sur le témoignage de la femme de chambre, les médecins avaient déclaré que la marquise s'était donnée la mort en prenant une trop forte dose d'une liqueur qu'elle appelait la panacée. Elle m'annonçait qu'on avait trouvé un testament qui sentait les Petites-Maisons, car elle laissait tout son bien au premier fils ou fille qui naîtrait d'elle et dont elle se déclarait enceinte. Elle m'avait institué tuteur du nouveau-né, ce qui me navrait de douleur, car cette histoire était de nature à faire rire tout Paris pendant une semaine. La comtesse du Châtelet, sa fille, s'était emparée de tous les immeubles et de son portefeuille, où, à mon grand étonnement, on avait

1. *Mercure de France*, janvier 1734, p. 189. Sur les d'Urfé, voir Aug. Bernard, *Les d'Urfé. Souvenirs hist. et litt. du Forez au XVIe et au XVIIe siècle*, Paris, 1839, in-8 ; comte de Soultrait et F. Thiollier, *Le château de la Bastie*, 1886, et David (de Saint-Georges), *Biographies foréziennes. Achille-François de Lascaris d'Urfé, marquis du Chastellet*, 1896.

trouvé 400 000 francs. Les bras m'en tombèrent[1]. »
En réalité, madame d'Urfé vivait encore douze ans après l'année 1763, et elle mourut, exactement, le 13 novembre 1775, un peu avant minuit.

Les dernières années de sa vie s'étaient écoulées dans sa maison de la rue des Deux-Portes, située entre les rues Beaurepaire et du Renard d'une part, la rue Saint-Sauveur de l'autre, à gauche en venant de cette dernière, celle-là même qu'elle avait louée un temps aux ménages Favart et Balletti[2]. Un assez nombreux domestique l'y servait. A la belle saison, la berline de famille, dont l'intérieur était tendu de velours d'Utrecht rouge et la caisse peinte en jaune, la transportait à sa maison de la Nouvelle-France, au bas de la Butte Montmartre, où des statues de marbre et de bronze alternaient dans le jardin avec des grenadiers et des lauriers-roses.

Le 2 février 1774, comme elle allait sur ses soixante-dix ans, elle fit son testament. Après quelques legs pieux aux dames de Bonlieu et aux Clarisses de Montbrison, elle s'occupe de ses gens, et en particulier de sa femme de chambre de confiance, Marguerite Regnaud-Sainte-Brune, qu'elle gratifie d'une pension de 600 livres. Le comte de Lastic reçoit toutes ses porcelaines et aussi le tableau du

1. L'année suivante, à Tournai, il dit avoir reçu de Saint-Germain la confirmation de la mort de la marquise.

2. On en peut voir l'emplacement dans la feuille 26e de l'*Atlas de la Censive de l'Archevêché*, publié par M. Brette. Elle appartenait alors (1786) au marquis du Châtelet, petit-fils de madame d'Urfé.

« Prêtre grec » qui orne sa chambre; trois autres tableaux vont au comte de Brizay. Elle déshérite absolument la marquise du Châtelet, sa fille, au profit du jeune marquis du Châtelet, son petit-fils, qui vivait avec elle, et qu'elle institue son légataire universel. S'il meurt en minorité, la maison de la rue des Deux-Portes, celle de la Nouvelle-France et tous les biens provenant de la succession de sa mère iront au chevalier de Lastic, son filleul, l'usufruit en étant réservé au comte de Lastic, père du chevalier. Si ce dernier meurt lui-même avant sa majorité, ou s'il entre dans l'ordre de Malte, elle désire que ces biens passent à sa sœur, mademoiselle de Lastic, l'usufruit restant toujours au comte [1].

Il n'y a donc rien de vrai, ou à peu près, dans le passage, cité plus haut, où Casanova parle de la mort de la marquise. A-t-elle voulu, en se faisant passer pour morte, se débarrasser de l'aventurier? Mais Casanova savait fort bien qu'à cette époque madame d'Urfé se portait à merveille, son ami Bono lui en donnant

1. Ce testament fut déposé le 14 novembre au rang des minutes de Mᵉ Chavet, notaire, et insinué au Domaine (Arch. de la Seine, Insinuations, vol. 267-268 extrait du testament; Arch. nat., Y 12186, comm. Delaporte, scellé après décès du 13 novembre 1775; cf. Capon, *Casanova à Paris*, p. 492). Ni la minute du testament ni celle de l'inventaire n'ont pu être retrouvées chez le successeur de Mᵉ Chavet. Parmi les papiers de la marquise, il y avait deux paquets cachetés portant : « Je prie mon exécuteur testamentaire de brûler ce paquet au feu sans l'ouvrir. J'en ai donné ma parole, et je le supplie de vouloir bien la dégager. Il ne renferme aucuns papiers qui aient rapport à moi ni aux miens. » Le 19 décembre, ces paquets furent ouverts par le lieutenant civil, en présence du comte de Lastic, et aussitôt jetés au feu.

fort exactement des nouvelles dans les derniers mois de cette même année 1763 [1]. Est-ce lui qui, au contraire, ayant à se reprocher bien des choses à l'endroit de madame d'Urfé, a cru dépister les curiosités en la donnant pour morte? Une histoire de bijoux volés pourrait justifier cette dernière hypothèse. La voici, telle non pas que la conte Casanova, qui s'y donne le rôle de victime, mais telle qu'on peut la lire, avec plus de détails, dans les mémoires de Lorenzo Da Ponte, le librettiste des *Noces de Figaro* et de *Don Juan*.

Casanova, ayant toujours besoin d'argent, fut présenté un jour à une dame richissime, qui passait pour aimer les beaux garçons. Cette dame était vieille et fort chagrine de vieillir. Il lui persuade qu'il lui rendra sans peine l'éclat de ses quinze ans. Il achète la complicité d'une jeune courtisane, la grime en femme de soixante-dix ans, l'étend sur un sofa, la recouvre d'un voile noir, sous lequel elle se débarrasse de son déguisement et apparaît aux yeux ébahis de la vieille dame dans le simple appareil d'une beauté peu vêtue. Notre homme alors renouvelle sur sa candide victime les préparatifs du miracle, la couvre du même drap, lui administre en plus un bon narcotique, court à l'armoire qu'il fracture, et s'empare de la cassette aux bijoux, qu'il confie en sortant à son valet, en lui fixant un rendez-vous à dix ou douze milles de Paris.

1. Bono écrivait, en particulier, dans une lettre du 10 novembre 1763 : « Madame la marquise est dans ses terres » (Arch. de Dux).

Mais à voleur voleur et demi ! Pendant que Casanova s'en va porter à sa complice la récompense de ses bons offices, le maître-Jacques disparaît avec le trésor [1].

A vrai dire, il ne s'est rien trouvé, dans les documents judiciaires de l'époque, qui soit venu confirmer l'histoire racontée par Da Ponte. Mais les lettres de Bono laissent entendre que la marquise et certains membres de sa famille avaient grandement à se plaindre de Casanova, et qu'ils se séparèrent en fort mauvais termes. Un autre détail paraît de nature à donner aux soupçons quelque consistance.

L'aventurier avait choisi, pour l'aider dans l'opération cabalistique, où madame d'Urfé devait retrouver sa jeunesse, une danseuse italienne, originaire de Bologne, la Corticelli [2]. Et il assure que la Corticelli, attaquée d'un mal honteux, succomba elle aussi en 1763, ce qu'il apprit par le vieux médecin qui la soignait. Or, pas plus que la marquise d'Urfé, la Corticelli ne mourut à cette époque, et Casanova ne pouvait pas l'ignorer. Née vers 1747, et attachée successivement aux théâtres de Florence, de Prague et de Turin, Marie-Anne Corticelli ne vint à Paris qu'en août 1765 avec son compatriote Razetti, violon à la Comédie-Italienne. Après avoir demeuré chez lui une quinzaine de jours, elle entra bientôt dans le

1. Sur cet épisode, voir Éd. Maynial, *Casanova et son temps*, p. 202 et suiv. : *Les bijoux volés*.

2. L'édition Schütz (V, 527, 528-531, 544) contient sur la Corticelli beaucoup plus de détails que les autres éditions. Il n'y a pas d'utilité à les rapporter ici.

corps de ballet de ce théâtre. Elle y était tout au moins en 1767[1], dansant avec talent, et menant la vie la moins édifiante. Un certain Masson de Pressigny, jeune débauché, en avait fait sa maîtresse, mais, au bout de trois mois, les choses avaient pris une tournure telle que la Corticelli quitta la place, accusant de toutes les turpitudes son ex-amant, qui la paya d'ailleurs, et avec usure, de la même monnaie[2]. Il est bien vrai que la Corticelli mourut, comme le dit Casanova, des suites de ses débauches, mais ce fut en 1768, à l'Hôtel-Dieu[3].

A l'époque où Casanova connut la marquise d'Urfé, elle avait perdu, depuis longtemps déjà, son fils, et, peu de temps auparavant, sa seconde fille, Agnès-Marie, femme de Paul-Édouard Colbert, comte de Creuilly, duc d'Estouteville. Ce mariage de « mademoiselle d'Urfé la cadette », conclu en 1754, avait fait jaser :

1. Les *Spectacles de Paris* ne font mention d'elle que pour l'année 1767.

2. Arch. nat., Y 10 894, comm. Thiérion, plainte du 10 juillet 1767, rendue par Jean-François-Louis Masson de Pressigny, écuyer, demeurant rue de Bellefond, contre Marie-Anne Corticelli, italienne; Y 11 584, comm. Chenu, contreplainte de la Corticelli (13 juillet). C'est évidemment la Corticelli de Casanova que cette demoiselle Certicelly (*sic*) de Cherilly, danseuse à la Comédie-Italienne, qui fut victime, cette même année, d'un vol d'argent pendant le spectacle (Arch. de la Bastille, 10 108, dossier Lefèvre, 6 avril 1767). Il y a bien eu une autre Corticelli, Maddalena, qui dansait déjà à Modène en 1756, mais sa présence n'a jamais été, que nous sachions, signalée en France (Corrado Ricci, *Burney, Casanova e Farinelli in Bologna*, p. 32-42, et *Vita barocca*, 1904, p. 223-236).

3. Campardon, *Comédie-Italienne*, I, p. 144 et suiv.

Monsieur le Duc à barbe grise
Sur la montagne va monter,
Mais à coup sûr il peut compter
D'en descendre comme Moïse[1].

La duchesse d'Estouteville mourut deux ans après, le 1er juillet 1756, laissant la vaine gloire d'avoir passé pour une des plus belles femmes de Paris.

Sa vie du moins avait été courte. Mais que dire de la navrante destinée de sa sœur aînée, sur qui tous les malheurs s'appesantirent? La jeunesse d'Adélaïde-Marie-Thérèse fut orageuse; elle avait contracté, à vingt-cinq ans, de si nombreuses dettes, qu'un ordre du roi, obtenu par sa famille, l'enferma, vers la fin de décembre 1753, au couvent des dames de Sainte-Marie, à Saint-Denis. On apposa les scellés à son domicile, rue d'Anjou, et à sa maison de Gournay, cependant que ses créanciers prenaient leurs dispositions pour sauvegarder leurs intérêts[2]. Elle s'entendait si peu avec sa mère que le mariage lui apparaissait comme une délivrance et qu'elle se déclarait prête à accepter le premier époux venu, fût-ce le diable. Quelque temps après, elle épousait, en effet, sans le consentement de sa mère et sans lui faire de sommations respectueuses, un veuf, âgé de plus de soixante ans, Alexis-Jean marquis du Châtelet-Frénières, gouverneur de Bray-sur-Somme, qui porta depuis cette époque le nom et les armes des Lascaris d'Urfé, en vertu de la substitution établie par Anne

1. Bibl. nat., fr. 10 479, fol. 361.
2. Arch. nat., T 479 25.

de Lascaris, femme de René de Savoie, comte de Tende[1].

Rien de plus étrange, dès lors, que la vie du ménage. Il n'y a pas longtemps, les vieux Foréziens racontaient encore les malheurs du marquis et de la marquise du Châtelet : l'impitoyable poursuite des créanciers, le pauvre logis à Paris, dans une rue écartée, où deux sœurs Colettes du couvent de Montbrison les reconnaissaient, enfin la folie de la marquise[2]. Ce tableau n'est point poussé au noir. Les dettes des deux époux étaient en effet immenses, s'élevant à plus d'un million[3]. Dix-sept saisies réelles les empêchaient de toucher les revenus de leurs terres. Ils plaidaient contre la marquise d'Urfé, qu'ils accusaient d'avoir retenu indûment de fortes sommes appartenant à sa fille[4]. Quant à leurs mésaventures parisiennes, elles sont innombrables, et montrent chez la marquise un évident dérangement d'esprit[5].

Elle avait eu déjà deux enfants, morts en bas-âge[6],

1. La Chenaye-Desbois, V, col. 309-310; XI, col. 565.

2. Soultrait-Thiollier, *op. cit.*, p. 9.

3. Bibl. nat., Factums, n° 10 564 (année 1765).

4. Arch. nat., X^{1A} 8 758, fol. 230, 356 (1759); Bibl. nat., Clairambault, 1090, fol. 88; Arch. nat., T 479 [25].

5. Que penser de ce document du 31 juillet 1758, où la marquise, parlant de son second enfant, raconte qu'il avait au petit doigt de chaque pied un ergot au lieu d'ongle, et autres billevesées du même genre? (Arch. nat., Y 11 337, comm. Chénon). Voir aussi Y 11 570, comm. Chenu, 28 juillet, 3 août et 20 décembre 1754; Y 11 573, comm. Chenu, 15 avril 1757; Y 11 338, comm. Chénon, 9 février 1759; Y 9 654, 15 avril 1760; Y 11 678, comm. Titoux, 2 mai 1760; Y 11 577, comm. Chenu, nombreuses pièces.

6. Alexis-Jean-Camille, né le 19 avril 1755, mort le 29 novem-

et se trouvait enceinte pour la troisième fois, lorsque, soit disposition naturelle, soit tristesses domestiques, soit « lait répandu dans la tête », sa raison se trouva gravement troublée. Comme la fortune du ménage était alors fort compromise, le marquis introduisit au Châtelet une instance en séparation et en interdiction. Ce parti coûtait, disait-il, à sa délicatesse, car il vénérait sa femme et professait pour elle le plus tendre attachement; pourtant, il ajoutait dans sa requête que ce serait « aimer trop dangereusement que de faire céder l'intérêt aux impressions du cœur ». Il espérait, au demeurant, que la marquise ne serait pas privée éternellement « du bon sens et de l'esprit, qu'elle avait eus si heureusement en partage », et que l'accident, cause de tout le mal, serait emporté lors de sa délivrance prochaine. Le lieutenant-civil, M. d'Argouges, procéda à l'examen de la marquise du Châtelet, prononça l'interdiction demandée[1], et, l'année suivante, le Parlement homologuait deux contrats, par lesquels le marquis et la marquise faisaient abandon de tous leurs biens à leurs créanciers[2]. Sur ces entrefaites, le marquis mourut, le 6 mai 1761[3], tandis que la marquise végétait, retirée du monde, au couvent de Conflans[4].

bre 1758, et Arnulphe-Robert-Honoré, né le 26 août 1756, mort le 2 janvier 1757.

1. Arch. nat., Y 4 819, requête du 11 juillet, procès-verbal d'audition, du 21, et sentence d'interdiction, du 13 août 1760.

2. *Ibid.*, T 479 25.

3. Chastellux, *État-civil de Paris*, p. 365.

4. La Chenaye-Desbois, XI, col. 565.

Quinze ans plus tard, elle vivait encore, déshéritée par madame d'Urfé, sa mère, et toujours interdite.

Dans les premières années de leur mariage, le marquis et la marquise du Châtelet avaient habité à plusieurs reprises le château de La Bâtie en Forez, véritable bijou de la Renaissance. C'est là que vint au monde, le 3 novembre 1759[1], leur troisième enfant, Achille-François-Félicien, dont la destinée ne devait être ni moins mouvementée ni moins tragique que celle de ses parents. Son père mort et sa mère interdite, un avocat en Parlement, François Rabache, lui fut donné comme tuteur, la marquise d'Urfé, déjà curatrice de sa fille, n'ayant pas voulu assumer cette charge nouvelle[2]. Il passa toute son enfance en Forez, où ses parents l'avaient laissé, et fut élevé par les cisterciennes de Bonlieu, couvent du voisinage. Quand il fut grand, la marquise d'Urfé, sa grand'-mère, le prit avec elle. Dans la lettre citée au début de ce chapitre, Cazotte donne de curieux renseignements sur le « vilain petit du Châtelet » et sur la singulière éducation qu'il avait reçue : « La marquise d'Urfé, dit-il, faisait élever ce manchot, qu'on destinait à la carrière des Affaires Étrangères, à cause de son défaut corporel; on ne pouvait se fournir dans sa

1. Acte de baptême du 4 novembre, publié par le comte de Soultrait et F. Thiollier, *op. cit.*, p. 9.

2. Arch. nat., Y 4 830, avis de parents du 7 juillet 1761. Plus tard, Rabache passa la main à un de ses confrères, André-Georges Lefebvre, et madame d'Urfé fut tutrice honoraire (Y 4 928, avis de parents du 14 juin 1769). Lefebvre fut lui-même remplacé par Antoine Vial (Y 4 986, avis de parents du 7 février 1774).

maison que de fort mauvaise politique, et le jeune homme y était exposé aux plus dangereuses communications. Je ne suis pas surpris qu'au sortir de cette étrange éducation il ait été disposé à donner dans les travers du temps. C'est un *initié* pour ainsi dire dès le berceau. Il n'a pu faire jusqu'ici que des sottises : le voici en place pour de plus grandes. Il ne manque cependant pas d'esprit, et comment cela pourrait-il être, puisqu'il y a chez lui garnison? C'est un héritage de famille. »

Le petit orphelin, si l'on en croit la légende, fort exacte sur d'autres points, qui s'est formée à son sujet sur les bords du Lignon, avait eu un bras démis par sa nourrice[1]. Mal soigné, il était resté estropié. Cet accident ne l'empêcha d'ailleurs pas d'embrasser l'état militaire. Sous-lieutenant surnuméraire au régiment du roi en 1777, capitaine à vingt ans en 1779, il obtint, cette année-là, l'emploi d'aide de camp du marquis de Bouillé, et fit en cette qualité la campagne d'Amérique. De retour en France, le marquis du Châtelet prit part au mouvement révolutionnaire, au grand scandale de Cazotte, royaliste impénitent, et qui devait d'ailleurs sacrifier noblement sa vie à ses convictions. Maréchal de camp en mars 1792, il fut

1. Estropié du bras droit dès son enfance, dit une note jointe à une lettre de son parent, le marquis de Lugeac, août 1779 (Arch. adm. de la Guerre). Le bruit courut aussi — car aucun détail romanesque ne manque à son histoire — qu'il était mort, et qu'un autre enfant lui avait été substitué (Arch. nat., Y 11 577, comm. Chenu, plainte du marquis du Châtelet du 3 décembre 1760).

employé aux armées du Midi, du Rhin, du Nord, du Centre, eut à Courtrai le mollet de la jambe gauche emporté par un boulet[1]. Le 7 septembre 1792, il était fait lieutenant-général, quelques jours avant Valmy, recevant ainsi la récompense des « principes, du zèle et des talents » que signalait son chef Luckner. Mais ses ambitions étaient plus hautes. Dès le mois de mai 1792, époque à laquelle l'auteur du *Diable amoureux* faisait à son ami Pouteau ses dangereuses confidences, on parlait déjà de lui pour le portefeuille de la Guerre, et, le 5 février de l'année suivante, quand la Convention, par 356 voix, chargea de ce lourd fardeau les épaules de Beurnonville, 216 suffrages se portèrent sur Achille du Châtelet[2]. Il n'avait guère que trente-deux ans.

C'était le temps des vies bien remplies, mais courtes. Le petit-fils de la marquise d'Urfé avait failli être ministre ; il eût pu, s'il l'eût voulu, commander le camp de Paris. Mais déjà, il se sentait suspect, à cause de ses amitiés Girondines. Le 12 septembre 1793, il donnait — en trois lignes — sa démission, et deux jours après, il était arrêté à Aire en Artois et jeté à la Force[3]. Souffrant encore de sa blessure mal fermée, privé de soins dans une pièce où s'entassaient dix autres prisonniers[4], Du Châtelet

1. États de services aux Archives de la Guerre.
2. *Procès-verbaux de la Convention*, février 1793, p. 56.
3. Registre d'écrou de la Force à la Préfecture de police, à la date du 30 septembre 1793.
4. Arch. nat., F[7] 4 684, lettre du ministre Bouchotte à la Convention, 1[er] octobre 1793.

pâtit mort et passion, et son énergie ne put triompher de tant de misères. Aussitôt après son arrestation, il avait écrit à la Convention une lettre, véritablement fière et belle : « Citoyens représentans, lorsque le roy était puissant, j'ay osé faire afficher qu'il fallait abolir la royauté[1], et lorsqu'il m'a offert des faveurs, je les ay repoussées avec dédain. Au commencement de la guerre, mon sang a coulé pour la patrie. Après treize mois de souffrances, et avec une playe encore ouverte, j'ay demandé à venir reprendre mon poste à l'armée, et je n'ay demandé ma retraite que lorsque j'ay vu par expérience que j'étais trop estropié pour pouvoir remplir mes devoirs, et que ma playe s'empirait de la manière la plus dangereuse. Après cette conduite, j'ay quelque lieu d'être surpris de me trouver mis en état d'arrestation par le comité de surveillance de la ville d'Aire, sans qu'il m'ait été possible de savoir ses motifs. J'aurais peut-être droit à quelque faveur sous le gouvernement républicain. Je n'en demande aucune, mais je réclame justice. Je vous prie donc de vouloir bien prendre connaissance des motifs de ma détention, de me faire punir promptement si je suis coupable, et, si je ne le suis pas, de permettre que je puisse être transporté chez

1. Allusion à une *Adresse aux Français*, rédigée, a-t-on prétendu, par l'américain Thomas Paine, signée en tout cas par Du Châtelet seul, et qui n'était autre chose qu'un appel au peuple pour l'abolition de la royauté. Cette adresse, affichée le 1er juillet 1791 à la porte et dans les corridors de l'Assemblée Constituante, y provoqua le même jour des discussions passionnées.

moi, à Auteuil, pour recevoir les secours de l'art, dont j'ay le plus grand et le plus pressant besoin. Salut et fraternité. A. DUCHASTELLET [1]. »

La mort ne laissa pas au petit-fils de la marquise d'Urfé le temps de comparaître devant Fouquier-Tinville. Elle le surprit — d'aucuns disent qu'il la hâta par le poison — à la Force, le 21 ou le 22 germinal an II [2] (10 ou 11 avril 1794). « Ce siècle, écrivit, non sans grandiloquence, l'un de ses compagnons de captivité, n'était pas digne de lui ; ses lumières, ses talents, ses vertus eussent honoré les plus beaux jours d'Athènes et de Rome. [3] »

1. Arch. nat., F7 4 684. Cette lettre a été reproduite en fac-simile par A. David (de Saint-Georges) dans son ouvrage précité sur *Achille Du Chastellet.*

2. Le registre de la Force porte le 21 germinal.

3. Souvenirs de Champagneux (*Mémoires de madame Roland*, éd. Berville et Barrière, 1820, II, 347).

CHAPITRE XIV

LA COMTESSE DU RUMAIN.

Le 28 avril 1746, Me Delamanche, notaire, s'était mis en frais d'élégance pour porter à Versailles un contrat de mariage, amoureusement grossoyé par le plus habile de ses clercs. Il avait, pour la circonstance, joliment broché les feuillets au moyen d'une faveur bleu tendre, car il ne s'agissait de rien de moins que de présenter l'acte à l'auguste signature des membres de la famille royale, qui voulaient ainsi donner aux futurs époux une marque de leur particulière estime.

Constance-Simone-Flore-Gabrielle Rouault de Gamaches, autrement dit mademoiselle de Cayeu, tel était le nom de la jeune fille qui se disposait à convoler en justes noces. Elle appartenait à une illustre famille qui, depuis plusieurs siècles, avait donné au roi nombre de bons serviteurs. Fille de Jean-Joachim

Rouault, marquis de Gamaches, maréchal de camp, gouverneur de Saint-Valery, et de feu Catherine-Constance-Émilie Arnault de Pomponne, elle avait demeuré jusque-là avec son père en leur hôtel de la place des Quatre-Nations. Le futur époux, soldat comme son beau-père, était brigadier des armées du roi et gouverneur de Morlaix [1]. Charles-Yves Le Vicomte, chevalier, comte du Rumain, marquis de Coëtanfao, breton, comme son nom et ses titres l'indiquent, demeurait ordinairement en son château de Coëtanfao, paroisse de Seglien, diocèse de Vannes [2].

L'union était peu assortie quant à l'âge. Mademoiselle de Cayeu n'avait guère alors que vingt ans [3]; elle épousait un homme déjà veuf, ayant au moins un enfant de son premier mariage [4], et retenu souvent sans doute dans une province lointaine par le soin de ses domaines et de son gouvernement. Il eût fallu un grand amour ou un profond sentiment du devoir pour remplir le vide des absences trop fréquentes. Mais la jeune femme était légère dans le choix de ses amis, trop disposée à n'attacher de prix qu'aux distractions et aux plaisirs du monde. Pour comble de malheur, elle avait, comme beaucoup de grandes

1. Il devint maréchal de camp en 1748 (Pinard, *Chronologie militaire*, VII, 305).

2. Arch. nat., Y 68, fol. 141-144.

3. Elle était née le 22 mars 1725 (Chastellux, *Notes prises aux Arch. de l'État-civil de Paris*, 1875, p. 535).

4. Veuf ayant enfant de Marie-Reine Butaut de Marsan, dit le contrat. Ce premier mariage datait du 20 mai 1739 (La Chenaye-Desbois).

dames de son temps, un faible pour la cabale. Aussi ne tarda-t-elle pas à glisser sur la pente dangereuse, au bas de laquelle l'attendaient des aventuriers comme Casanova ou des spéculateurs comme Beaumarchais [1].

« Plus belle que jolie, dit le premier, elle se faisait surtout aimer par sa douceur, par la bonté de son caractère, par sa franchise et son empressement à servir ses amis. D'une taille superbe, c'était une solliciteuse dont la présence imposait à tous les magistrats de Paris. » Un de ses frères, Nicolas-Alophe-Félicité Rouault, comte d'Égreville, cornette aux chevau-légers d'Orléans, qui menait depuis longtemps une vie fort joyeuse, et dont une histoire de chapeau trouvé sur le lit d'une dame avait fait le tour de Paris, présenta notre Vénitien à la comtesse, et l'enjôleur eut tôt fait d'entrer dans les bonnes grâces de toute la famille [2].

Dès lors, Casanova vient souvent à l'Hôtel du Ru-

1. Lettre de Beaumarchais, du 1er mars 1766, dans *Nouv. revue rétrosp.*, V, 1896, p. 188.

2 Le jeune comte ou marquis d'Égreville, dont une lettre à Casanova s'est conservée à Dux, depuis marquis de Rouault à la mort de son aîné Charles-Joachim, était né le 16 janvier 1731 (Chastellux, *op. cit.*, p. 535). Sur sa vie dissipée, voir Dufort de Cheverny, *Mémoires*, I, 90; Piton, *Paris sous Louis XV*, II, 32, 126; Capon, *Petites maisons galantes*, p. 78. Il avait eu, en 1754, une fille d'une danseuse de la Comédie-Italienne, Louise Régis, « vulgairement appelée Rey », qui devint plus tard la femme du danseur Pitrot (Arch. nat., Y 387, fol. 12, 24 mai 1757). Madame du Rumain avait un troisième frère, Anne-Émilie-Jean-Baptiste, vicomte de Gamaches. Il était en 1756 capitaine de cavalerie au Royal-Piémont (X1A 7 878, fol. 353).

main, rue des Saints-Pères, à l'angle de la rue de Verneuil. La comtesse l'invite à dîner, ils échangent des livres, et résolvent ensemble des problèmes de cabale[1]. Elle lui fait connaître le célèbre médecin Herrenschwand, et plusieurs dames qui « faisaient les délices de ce qu'on nommait alors à Paris la bonne compagnie ». Ce sont la princesse de Chimai; Marguerite-Delfine de Valbelle, qui, en dépit de ses cinquante-quatre ans, se consolait de son mieux de la mort du marquis de Valbelle, son époux, enseigne des gendarmes de la Garde[2]; Louise-Françoise-Gabrielle Rouault, femme de François marquis de Ronchérolles, qu'une terrible affaire avec son mari allait bientôt après mener devant la Chambre criminelle du Châtelet de Paris.

Madame du Rumain avait deux filles, alors âgées de huit à dix ans[3]. Casanova tira leur horoscope, et le mariage de mademoiselle de « Cotenfau » avec M. de Polignac, arrivé « cinq ou six ans plus tard », fut, assure-t-il avec aplomb, la conséquence de ses calculs cabalistiques. Quand, en 1767, la jeune fille épousa, en effet, Louis-Alexandre marquis de Polignac, capitaine de cavalerie au régiment de Clermont-Prince, se souvint-elle des prédictions de Casanova? En tout cas, elles ne lui portèrent pas bonheur, car

1. Lettre non datée de madame du Rumain à Casanova (Ravà, *Lettere di donne*, p. 98-9).

2. Arch. nat., Y 15 638, comm. Sirebeau.

3. Constance-Paule-Flore-Émilie-Gabrielle, née le 1er décembre 1749, depuis marquise d'Usson; Constance-Gabrielle-Bonne, née le 11 juillet 1751, depuis marquise de Polignac.

M. de Polignac mourut l'année suivante, et elle-même le 16 janvier 1783, à trente-six ans[1].

Madame du Rumain, dit Casanova, était serviable pour ses amis. S'il est vrai qu'elle l'aida de tout son pouvoir à se tirer des griffes de la justice au moment de la très louche affaire de mademoiselle Wynne, il fallait en effet qu'elle fût l'obligeance ou l'aveuglement mêmes. Les deux sans doute, car la même année, quand Casanova fut mis pour quelques jours au For-l'Évêque, aucun soupçon n'effleura cette âme ingénue. Elle lui dépêcha son avocat et lui écrivit pour lui dire que, s'il avait besoin de 500 louis, elle les lui enverrait le lendemain. Aussi, dès son élargissement, Casanova s'empresse-t-il d'aller chez elle. « Je passai toute la journée suivante chez madame du Rumain. Je sentais tout ce que je lui devais, tandis que son excellent cœur lui faisait croire que rien ne pouvait assez me récompenser des oracles qui lui persuadaient que, par leur moyen, elle ne pouvait jamais faire de démarche hasardée. Je ne concevais pas qu'avec beaucoup d'esprit et, sous tous les autres rapports, avec un jugement très sain, elle pût donner dans un pareil travers. J'étais fâché de ne pouvoir pas la désabuser, et j'étais heureux quand je réfléchissais qu'il fallait que je la trompasse, et que ce n'était en grande partie qu'à cette tromperie que je devais les égards qu'elle me témoignait. »

Des égards, certainement la comtesse en eut pour

1. Chastellux, *op. cit.*, p. 616; Arch. nat., Y 13 806, comm. Thiot, scellé après décès.

l'aventurier, beaucoup plus qu'il ne méritait. Quand, au mois de septembre 1759, il dut quitter la France, elle lui procura, car elle avait des relations très hautes, une lettre de M. de Choiseul, qui l'accréditait auprès de M. d'Affri, ambassadeur de France en Hollande. Elle se félicitait d'avoir pu obliger l'aventurier, l'assurant que personne ne se réjouirait plus sincèrement qu'elle de ses succès. « Je serai ravie, lui disait-elle, quand je verrai à Paris votre niche à demeurer, et que vous y serez heureux ; je profiterai alors de votre bonne volonté pour moi[1]. »

Avant son départ, Casanova s'était bien gardé sans doute de la mettre au courant des escroqueries qui avaient rendu impossible son séjour à Paris. Il lui avait dit, comme à Manon Balletti, qu'il ne tarderait pas à revenir, et elle s'étonnait de son absence prolongée. Cependant, disait-elle, « l'intérêt que je prends à ce qui vous regarde et l'espoir que vos projets auront réussi m'engagent un peu à la supporter patiemment. Je suis infiniment sensible, monsieur, aux souhaits heureux que vous faites en ma faveur ; vous me promettez du bonheur ; je suis si accoutumée à croire ce que vous me dites, que cette promesse me flatte. Que ne puis-je, en revanche, vous procurer tous les biens que vous méritez, vous ne douteriez pas alors de tout celui que je vous désire. Je voudrais bien, monsieur, que vos affaires vous permissent de reprendre promptement le chemin de cette ville ;

1. Lettre du 23 octobre 1759, adressée à M. Casanova, à l'auberge du Parlement d'Angleterre, à La Haye (Ravà, p. 100-101).

je vous attends avec impatience et m'en fais une fête, je vous assure[1]. »

Mais les jours s'écoulaient, sans que Casanova revînt faire la cabale à l'Hôtel du Rumain.

Elle s'en étonnait moins, car l'aventurier, qui lui faisait porter par Balletti des nouvelles et des lettres, avait dû se décider à lui dire quelque chose des procès épineux qu'il avait sur les bras, et que, même absent, il était obligé de soutenir. Tout cela n'avait point troublé l'imperturbable confiance de madame du Rumain. Comment pouvait-il se trouver sur la terre des fripons assez audacieux pour douter de la probité d'un Casanova et lui « nier » une lettre de change? Il était bien fâcheux qu'il n'eût pas de preuve pour confondre son adversaire. Ne pouvait-il, lui qui avait tant de débiteurs à Paris, trouver 100 louis pour en finir, puisque son avocat jugeait cette somme suffisante? Il pourrait ensuite revenir sans crainte, car la perquisition faite dans ses papiers avait démontré son innocence, et on ne l'eût pas laissé libre, « si la rumeur que l'on a faite n'eût pas été à son avantage ». En tout cas, elle allait faire tout ce qui serait en son pouvoir pour le tirer d'embarras, persuadée d'ailleurs que c'était bien inutile, puisque Casanova, l'heureux mortel, n'avait qu'à consulter son oracle pour savoir mieux que personne ce qu'il pouvait espérer[2].

1. Lettre du 8 janvier 1760, adressée à Amsterdam, Poste restante (Ravà, p. 101-102).
2. Lettre du 8 juin 1760, sans adresse (Ravà, p. 102-103).

Casanova revint pourtant, mais près de deux ans plus tard, au début de 1762, s'il faut en croire la chronologie, assez souvent fantaisiste, de ses *Mémoires*. L'aventurier donna une journée entière à madame du Rumain, qui fut, dit-il, très contente de lui. Ils s'occupèrent ensemble de « questions fort épineuses » et, ce jour-là, la cabale ne chôma pas.

Puis ce fut de nouveau l'absence. Madame du Rumain lui écrit le 29 avril 1762 : « Je vous avoue que, malgré le plaisir que j'ai eu à vous voir ici un moment, j'ai été bien triste de vous savoir parti ; vous m'aviez communiqué vos inquiétudes ; j'attends le mois d'août avec une impatience que vous ne pouvez vous imaginer. J'ai la plus grande confiance que pour lors vos malheurs seront finis. Ce qui augmente cette confiance, c'est l'expérience que je fais souvent de la vérité de l'O. (l'oracle) ; mon frère a gagné le procès, il me l'avait promis. »

Madame du Rumain adorait la musique et le chant. Aussi, quand l'aventurier retourna chez elle, en 1763, la trouva-t-il fort déconfite d'un enrouement qu'aucun remède n'avait pu vaincre depuis trois mois, et qui l'empêchait de déployer la force et l'étendue de sa voix. Heureusement, Casanova avait des remèdes pour tous les maux. Sa médication était très simple, mais pour madame du Rumain il était indispensable, non seulement qu'elle fût dictée par l'infaillible oracle, mais qu'elle eût l'allure la plus étrange et la plus mystérieuse. « En conséquence, l'oracle déclara qu'elle recouvrerait la voix en vingt et un jours, à

commencer par celui de la nouvelle lune, en faisant chaque jour un culte au soleil levant dans une chambre qui eût au moins une fenêtre donnant sur l'orient. Un second oracle lui imposa l'obligation de ne faire le culte qu'après avoir dormi sept heures de suite, nombre égal aux sept planètes, et, avant de se mettre au lit, elle devait faire un bain à la lune, en tenant ses jambes dans de l'eau tiède jusqu'aux genoux. Je lui indiquai ensuite les psaumes de la liturgie qu'elle devait réciter pour se rendre la lune favorable, et ceux qu'elle réciterait à la naissance du soleil, derrière une fenêtre fermée. » La comtesse admira, comme il convenait, cette dernière prescription, car son aveuglement ne l'empêchait pas de comprendre que l'air du matin aurait pu lui procurer un bon rhume. Quant au régime, il était à tout le moins inoffensif; elle qui aimait les plaisirs et courait les grands soupers[1] ne pouvait que s'en bien trouver. Madame du Rumain guérit, et n'en crut que plus fermement encore à la magie.

On le vit bien, quelque temps après, à la manière dont elle accueillit une « aventurière célèbre et grande menteuse » — ainsi la définit le lieutenant de police — que les hasards d'une existence pleine d'imprévu ramenèrent à Paris dans les premiers jours de janvier 1764. Marie-Barbe-Élisabeth-Charlotte-

1. Un passage du *Journal des inspecteurs de M. de Sartines* avance, à la date du 18 février 1763, que « madame la duchesse (?) du Rumain, de la maison de Gamaches, demeurant rue des Saints-Pères, a pour M. de Roquelaure, évêque de Senlis, l'attachement le plus tendre » (p. 244).

Valérie de Brûls, dite Du Tilleul, dite Milady Mantz, dite comtesse Lobkowitz, se donnait alors trente-neuf ans, prétendait être née à Vienne (Autriche), être veuve de Joachim Wasser, et avoir épousé à Londres, en juin 1762, Daniel Benedictus lord Mantz. On avait dû la mettre une première fois à la Bastille, en 1761, et on ne l'avait élargie que sur sa promesse formelle de quitter Paris sans esprit de retour. Mais elle oublia vite son engagement et, un beau jour, débarqua à Paris, venant de Boulogne et de Londres, où était resté son soi-disant mari. Pendant deux mois, soit que la police ignorât sa présence, soit qu'elle sût gagner du temps, on ne l'inquiéta point. Puis, quand on l'eut arrêtée à Versailles, le 17 mars, et qu'on eut perquisitionné dans ses papiers à l'hôtel de l'Impératrice-Reine, rue Jacob, elle reconnut sans peine que la comtesse du Rumain, dont elle avait fait jadis la connaissance, et avec qui elle avait renoué tout récemment, était sa plus intime amie, et qu'il ne se passait guère de jour qu'elles n'allassent l'une chez l'autre. Madame du Rumain l'avait accompagnée à la Bastille, un jour qu'elle désirait parler au gouverneur; sur sa recommandation, un joaillier lui avait confié des diamants, que la nécessité l'avait forcée de mettre en gage. Elle avoua aussi, sans embarras, qu'elle avait copié chez la comtesse, et à son usage, des recettes pour différentes maladies et quelques petites sorcelleries, invocations, chiffres et caractères de magie, parce que, répondit-elle au commissaire qui l'interrogeait,

« ladite dame regarde ces pièces comme une chose sainte ».

On s'étonnait que la pauvre comtesse, qui, pourtant, dit l'inspecteur de police chargé de l'affaire, « a beaucoup d'esprit », se livrât ainsi à une inconnue, sans se soucier du ridicule, et sans même se douter des périls que courait sa bourse, mais aux représentations de ses amis et de ses proches, l'incorrigible dupe répondait qu'elle savait qui était cette étrangère, qu'avant peu elle se déclarerait et paraîtrait dans toute la grandeur et la dignité de son rang [1].

Casanova errait alors en Allemagne, en Russie et en Pologne. Il avait fait en Angleterre un voyage malheureux, et le bruit des déconvenues de toute sorte qu'il y avait essuyées était arrivé, par l'intermédiaire de l'ami Balletti, à madame du Rumain. C'est alors qu'elle lui écrivit la dernière lettre que nous ayons d'elle. Elle fait des vœux pour le rétablissement de sa santé et lui envoie des questions cabalistiques, auxquelles elle le prie de répondre promptement. « Donnez-moi de vos nouvelles, instruisez-moi de ce qui vous touche, j'ai lieu de me plaindre de votre silence, qui annoncerait que vous ne sentez plus autant l'amour que vous le devriez faire. » Pour qui connaît Casanova, cette petite phrase donne à penser.

Casanova revit encore madame du Rumain en 1767. Le comte, dont il avait annoncé quelques années

1. Arch. de la Bastille, 12 139 (cf. Ravaisson, *Archives de la Bastille*, XVIII, p. 140-161); Arch. nat., Y 13 533, comm. Guyot, interrogatoires des 20-26 mars 1765 à la Bastille.

auparavant la mort prochaine, vivait toujours. Même, il ne mourut que trois ans plus tard, le 15 novembre 1770[1]. Mais l'aventurier trouva certainement le moyen d'expliquer cette petite défaillance de son oracle. « Madame du Rumain, dit-il, me vit dans toute la joie de son cœur... Elle se portait bien, mais, tourmentée par des chagrins de famille, elle disait que la Providence m'envoyait pour les dissiper par ma cabale. Elle me trouva complaisant à toutes les heures qu'elle m'assigna. C'était le moins que je pusse faire pour une femme de son caractère. » Quand, un peu plus tard, fut signifiée à Casanova la lettre de cachet qui lui enjoignait de sortir du royaume, elle voulut courir à Versailles, se faisant forte d'obtenir la révocation de cet ordre injuste, mais Casanova, qui avait sans doute ses raisons, aima mieux modérer un zèle qui pouvait être imprudent. Puis, il quitta sa protectrice, non sans avoir à se reprocher à son endroit une petite indélicatesse[2]. Dès lors, il ne la revit plus, car elle était déjà morte lors de son dernier séjour à Paris, et vraisemblablement n'entendit plus parler d'elle.

Cependant, il n'y avait pas encore un an que madame du Rumain était veuve, qu'elle se sentit en velléité de chercher un deuxième époux, et que Jean-

1. Arch. nat., Y 13 781, comm. Thiot, scellé après décès.

2. Dans un passage de ses *Mémoires*, il dit qu'elle mourut avant qu'il eût pu lui rembourser la lettre de change de 600 florins qu'elle lui avait fait parvenir à Wesel vers mars 1764; dans un autre au contraire, il affirme qu'il lui remit en 1767 l'argent qu'elle avait eu la bonté de lui avancer dans sa détresse.

Jacques Gilbert de Fraigne, chevalier, marquis du lieu, consentit à la prendre pour femme[1]. Il n'ignorait pas, certainement, ce que tout Paris savait des défauts et des manies de la comtesse, mais... elle était riche. Lui-même, d'ailleurs, avait eu une existence mouvementée. Envoyé en 1757 à la cour de Zerbst en mission diplomatique, il avait été le héros d'une aventure retentissante. Enlevé par ordre du roi de Prusse et conduit dans la forteresse de Magdebourg, il avait réussi à s'évader, grâce à la princesse d'Anhalt-Zerbst, dont il était l'amant, et qui même, disait-on, l'avait épousé en secret. Une pension de 4 000 livres, portée à 5 000 quelques jours avant son mariage, lui était servie depuis 1763, ce qui ne l'empêcha pas de se plaindre à tous les ministres de l'injustice de leurs prédécesseurs[2].

La marquise de Fraigne, ex-comtesse du Rumain, vécut dix ans encore après son second mariage, passant l'été dans sa maison de campagne d'Épinay et l'hiver en son hôtel de la rue des Saints-Pères, où elle mourut le 15 avril 1781, à cinquante-six ans[3].

1. Contrat de mariage du 18 septembre 1771 (étude Crémery).

2. Le marquis de Fraigne, né à Toulon le 24 septembre 1726, d'une ancienne famille bourbonnaise, était donc un peu plus âgé que la comtesse du Rumain. Sur l'affaire de Zerbst, voir Fr. Masson, *Mémoires et lettres du cardinal de Bernis*, II, p. 1-7, 375-406.

3. Arch. nat., Y 13 802, comm. Thiot, scellé après décès. Cf. Capon, *Casanova à Paris*, p. 480. Elle laissait, de son premier mariage, deux filles, la comtesse de Polignac, morte, nous l'avons vu, en 1783, et la marquise d'Usson, morte le 8 février 1790 (Arch. nat., Y 14 584, comm. Leseigneur, scellé après décès).

CHAPITRE XV

GRANDES DAMES ET PÉCHERESSES.

Au temps où Casanova séjournait pour la deuxième fois à Paris, vivait rue d'Enfer, derrière le Luxembourg, à l'Hôtel de Vendôme, une étrangère du rang le plus illustre, et qui ne manquait, au dire de ceux qui l'avaient approchée, ni d'esprit, ni d'intrigue, ni de galanterie. Son Altesse Sérénissime Jeanne-Élisabeth d'Holstein, veuve de Christian-Auguste, prince d'Anhalt-Zerbst, n'était rien de moins que la sœur du roi de Suède et la mère de Catherine de Russie. Chassée de son pays à la suite de troubles politiques, elle était arrivée en France à l'automne de 1758, précédée par une réputation assez extraordinaire. On contait qu'elle avait été fort belle, et que, malgré son âge — elle avait alors plus de quarante-cinq ans, — elle ne se trouvait pas encore indigne d'attirer et de retenir les hommages masculins. Un

jeune français, le marquis de Fraigne, passait, on l'a vu, pour en savoir quelque chose [1].

Malgré cette réputation, vraie ou fausse, ou peut-être à cause d'elle, madame d'Anhalt-Zerbst vit accourir dans son salon toute sorte de visiteurs. La bonne madame Geoffrin, un brin glorieuse, ne résista pas à la séduction de ce grand nom [2]. Saint-Germain, le rival de Casanova, fréquenta aussi chez elle, s'il faut en croire Maximilien de Lamberg, l'auteur du *Mémorial d'un mondain* [3]. Quant à notre héros, sa place était marquée près d'une dame qui se piquait aussi bien de belles-lettres que de sciences occultes. De fait, il se vante d'avoir exécuté chez elle, comme chez la marquise d'Urfé, l'arbre de Diane et autres tours de physique [4]. Parvint-il à tirer de la princesse des ressources appréciables? C'est bien possible, car, fort occupée de ses plaisirs, la vieille coquette surveillait si mal sa bourse qu'à sa mort, survenue le 30 mai 1760, elle ne laissait guère moins de 300 000 livres de dettes [5].

1. Bilbasof, *Histoire de Catherine II*, a publié la correspondance de la princesse avec M. de Pouilly, un autre de ses amants.
2. Marquis de Ségur, *Le royaume de la rue Saint-Honoré*, p. 203-4.
3. « Il allait souvent chez madame la princesse d'Anhalt... Il faut que j'aime bien, lui dit-il, de me trouver avec vous, Princesse, pour oublier, comme j'ai fait, que ma voiture m'attend depuis deux heures pour me conduire à Versailles » (I, 119).
4. Voir sa lettre au prince de Courlande. Cf. *Mémoires*, V, 405 : « Le comte de Lœvenhaupt, suédois, que j'avais connu chez la princesse d'Anhalt-Zerbst, mère de l'impératrice de Russie, qui vivait à Paris. »
5. Scellé après décès aux Arch. nat., Y 13 523, comm. Guyot

Dans les papiers de Casanova, conservés à Dux, il y a de nombreuses correspondances, mais qui datent surtout de la dernière période de sa vie. Parmi les lettres de femme se rapportant aux séjours en France, on n'en rencontre pas de la princesse d'Anhalt, mais seulement de Manon Balletti, de madame du Rumain et d'une autre grande dame, la comtesse de Montmartel.

Marie-Armande de Béthune, née le 24 juillet 1709, avait épousé, le 17 février 1746, Jean Pâris de Montmartel, dont elle devint ainsi la troisième femme. On sait de quelle influence l'opulent Montmartel, banquier de la Cour, frère de Pâris-Duverney et de Pâris de Meyzieu, jouit auprès de Louis XV. Casanova, dans ses *Mémoires*, ne s'est pas expliqué sur les relations d'affaires ou de société qu'il entretint avec le ménage Montmartel. Au moins conserva-t-il de la femme du banquier une lettre, de forme bien étrange car l'orthographe en est d'une fantaisie qui passe toutes les bornes, mais de fond plus singulier encore. La comtesse se plaint de ce que « monsieur le comte », ami de Casanova, ait donné à ce dernier mauvaise opinion d'elle. Elle est innocente : « Je vous connés, monsieur, l'ame bien fette. Ge ne croies pas que vous est coutié lé medizan. » Si elle pensait lui avoir manqué, elle serait prête à lui faire des « czesquze ». — « Le dezespoir ou je sui manpaische de vous dire des soge que ge ne puis vous dire que

(en vertu d'ordre du roi), et Y 13 952, comm. Leclair. — Cf. *Gazette de France*, 1760, p. 276.

de bouche... Pardonné, s'il vous ples, mon gribouliage, la plume me tombe dé men[1]. » Qu'est-ce à dire, et quelle est cette mystérieuse affaire, où « l'âme honnête » de Casanova pouvait avoir à souffrir[2].

Comme la marquise d'Urfé et la comtesse du Rumain, la princesse d'Anhalt et la comtesse de Montmartel sont les modèles accomplis de ces dames riches et vieilles, que le subtil Vénitien savait faire tomber dans ses panneaux. Trop coquettes ou trop confiantes, elles se laissaient éblouir par des qualités de façade et se commettaient imprudemment avec des gens qu'elles auraient dû se garder de fréquenter. C'est grâce à cette facilité, très frappante au XVIIIe siècle, que pouvaient évoluer dans la haute société parisienne, où Casanova les rencontra ou les retrouva, des comtesses de Lismore, des baronnes Blanche, des Thérèse Pompeati.

Bien qu'au siècle précédent, sa famille eût compté une sainte, morte à douze ans après la vie la plus

1. Ravà, *Lettere di donne*, p. 96-97.

2. Madame de Montmartel survécut quelques années à son époux, mort le 10 septembre 1766 en son magnifique château de Brunoy (Arch. nat., Y 10 879, comm. Thiérion). Bachaumont, dans ses *Mémoires secrets* (IV, 59-60, 23 juin 1768), parle d'un monument que Pigalle devait élever à M. de Montmartel, et où sa femme devait figurer sous la figure de la Piété. Elle-même mourut le 14 mai 1772, rue de Grenelle-Saint-Germain, à l'hôtel de Puisieux (Arch. nat., Y 13 965, comm. Joron). Montmartel et sa femme furent inhumés dans les caveaux de l'église de Brunoy (R. Dubois-Corneau, *Le comte de Provence à Brunoy*, p. IV, note 5). Ils laissaient un fils, le marquis de Brunoy, que ses extravagances et ses prodigalités devaient rendre célèbre.

édifiante[1], Élisabeth O'Brien, plus connue à Paris sous le nom de comtesse de Lismore, ne passait pas pour avoir fait vœu de chasteté. Elle vivait, dit Casanova, séparée de son mari, que le prétendant Charles-Édouard, dit le chevalier de Saint-Georges, avait chargé de ses intérêts à la cour de France. Elle était, ajoute-t-il, entretenue par monseigneur de Saint-Albin, archevêque de Cambrai, bâtard du duc d'Orléans et d'une danseuse de l'Opéra, nommée Florance,

> Cambrai, ce prêtre méprisé,
> La honte de l'Église [2],

et un rapport de police, où il est dit que ce prélat visitait à Orléans la « comtesse de Lissemaure », montre que l'aventurier puisait parfois ses renseignements à bonne source. C'était, dit l'inspecteur Meusnier, une femme de trente-sept ou trente-huit ans, point jolie, maigre, mais grande et brune[3]. A quelques années de là, elle vint s'établir à Paris, mais un ordre du roi la força de s'exiler à Caen, pour des motifs inconnus[4].

1. Bibl. nat., fr. 14 654, vie de Marie-Hélène, fille de Morogh O'Brien, comte d'Insiquin en Irlande.

2. *Lettres de la Palatine*, III, 51-2; *Journal des inspecteurs de M. de Sartines*, p. 258-9.

3. Arch. de la Bastille, 10 243, rapports du 22 janvier et du 24 juillet 1749. Le prince Constantin (de la maison de Rohan) succéda, paraît-il, à l'archevêque de Cambrai dans le cœur de madame de Lismore (*Journal des inspecteurs de M. de Sartines*, p. 258-9, 18 mars 1763).

4. Arch. de la Bastille, 11 967, 24 et 27 avril 1757.

La comtesse de Lismore avait un fils, lord Tallow[1], qui devint comte de Lismore après la mort de son père[2]. Casanova connut beaucoup ce joli garçon, non dépourvu d'esprit et de talent, mais, s'il faut en croire le récit d'un des séjours de l'aventurier à Rome, où le jeune irlandais figure dans une ignoble partie de débauche, non moins perdu de vices que de dettes. Lismore, entre autres goûts artistiques, avait celui de la musique, et des compositeurs lui avaient dédié leurs ouvrages comme à un amateur éclairé[3]. Il avait ramené de Rome une demoiselle Fontaine, dont il avait fait sa maîtresse et que, paraît-il, il épousa avec le consentement de sa mère[4].

Peut-être les lecteurs des *Mémoires* se sont-ils demandé ce que pouvait être une certaine baronne Blanche, dont parle Casanova. Son nom est singulier. Il ne parut pas moins bizarre aux contemporains qui la rencontrèrent. On pensait qu'elle se faisait appeler ainsi, parce qu'elle affectait d'être toujours vêtue de blanc. En réalité, elle tenait ce nom d'un jeune

1. Talon dans l'édition Garnier, mais certainement Talov dans le manuscrit (cf. Schütz, VII, 251).

2. Mort le 20 novembre 1759 (Capon, *Casanova à Paris*, p. 456).

3. « Sei Sinfonie... dedicate all' ill^mo ed ecc^mo Mylordo viceconte di Jallow (*sic*), colonello d'infanteria irlandese al servizio della S. M. Chr^ma, composte da Antonio Bailleux » (*Mercure*, mars 1758, p. 153). Rien de surprenant donc que, au dire de Casanova, l'Électeur de Cologne, enthousiasmé par la manière dont Tallow avait joué à Bonn un concerto de Tartini, lui ait conféré le cordon de son ordre de Saint-Michel.

4. C. Piton, *Paris sous Louis XV*, 3e série, p. 103, rapport de l'inspecteur Marais, 4 avril 1766; *Notes and Queries*, 11e série, IV, 1911, p. 462.

hollandais, né de parents réfugiés, qui l'avait épousée à Rome.

D'où venait-elle? Les plus fins policiers cherchaient à percer son passé et s'embrouillaient dans un véritable écheveau d'aventures. On croyait savoir qu'elle s'appelait Boisnard, qu'elle était née dans un petit bourg voisin de Prague, où son père tenait une auberge. A quinze ans, ayant suivi un certain Menzel, officier au service de la reine de Hongrie, elle était passée à Munich, à Turin, à Venise, à Rome, à Vienne, où elle avait eu une fille du comte Esterhazy. En 1743, elle était arrivée à Paris, où sa figure avenante, ses beaux yeux, ses allures de grande dame lui valurent de nombreux succès. Après un voyage en Angleterre, elle reparut en 1746, et devint la maîtresse de M. de Bernage, prévôt des marchands. On disait aussi que M. de La Pouplinière faisait souvent des parties avec elle dans sa maison de Passy[1]. Elle demeurait quai Malaquais, près de l'Hôtel Conti, passait pour avoir de trente-cinq à quarante ans, de l'esprit et savoir plusieurs langues[2].

A vrai dire, son état-civil véritable resta toujours mystérieux. Quand elle mourut, le 1er février 1763, rue du Colombier, le commissaire chargé d'apposer les scellés l'inscrivit sous le nom de Anne-Marie-Thérèse de Caussa, veuve de Jean baron Blanche,

1. Arch. de la Bastille, 10 235, fol. 226-239, rapports du 12 nov. 1748, du 16 janv. 1749, des 30 nov. et 15 déc. 1752, de sept. 1753, et du 11 janv. 1754 (Piton, *Paris sous Louis XV*, IV, 1912, p. 143 et suiv.).

2. *Ibid.*, 10 252, rapport de Meusnier.

étrangère de nation. Comme elle était décédée « dans un état inconnu et sans héritiers apparents », sa succession échut au roi par droit d'aubaine[1].

Casanova dit un mot seulement de la baronne Blanche. Au contraire, il abonde en détails sur une autre aventurière de marque, la vénitienne Thérèse Imer.

Il l'avait connue à Venise, toute petite. En 1753 ou 1754, il l'avait rencontrée dans la même ville, venant de Baireuth, où le margrave avait fait sa fortune. Elle avait un fils de 8 ans, de son mari, le danseur Pompeati. Cinq ans plus tard, l'aventurier retrouvait Thérèse Imer, chantant à Amsterdam sous le nom de madame Trenti. Le margrave l'avait chassée, après l'avoir convaincue d'infidélité. Séparée de son mari, qui depuis s'était tué à Vienne, elle avait suivi un nouvel amant à Bruxelles, y avait fait un moment le caprice du prince Charles de Lorraine, qui lui avait procuré la charge de directrice des théâtres dans les Pays-Bas autrichiens. Forcée de passer en Hollande pour éviter la prison, elle n'y fut guère plus heureuse, et dut même, chose incroyable, laisser son fils en gage à Rotterdam. Casanova se charge alors du jeune Joseph Pompeati, l'emmène à Paris et le confie à madame d'Urfé, laissant Thérèse à Cornelius Rigierbos, fils du bourgmestre de Rotterdam, qu'elle ruine de son mieux, pour aller ensuite s'installer à Londres, où Casanova la retrouve,

1. Arch. nat., Y 14 326, comm. Léger. Cf. Capon, p. 159.

sous le nom de Cornelis, en 1763, menant grand train, mais de plus en plus accablée de dettes [1].

Il est bien vrai que Thérèse Imer naquit à Venise vers 1723 — Casanova dit qu'elle avait deux ans de plus que lui — d'un père génois, qui fut directeur du théâtre Saint-Samuel, et à qui Goldoni dut beaucoup au commencement de sa carrière [2]. Elle se produisit pour la première fois comme chanteuse à la foire de la Sensa en 1742 [3], et ses désordres ne furent pas étrangers à la ruine de son père [4]. Il est difficile de suivre, documents en main, toutes les étapes de son existence vagabonde, mais on la connaissait à Paris comme une aventurière dévote et hypocrite, dont il y avait grandement à se méfier.

Vers la fin de 1754, elle avait demeuré rue de Tournon, à l'hôtel d'Entraigue, faisant grande figure. Puis, elle s'était transportée rue Saint-Marc, en chambre garnie, où elle avait donné des concerts fort recherchés. Attachée pendant quelque temps à la musique de La Pouplinière, à qui d'ailleurs on prêtait à son endroit de galantes intentions, elle disait venir d'Allemagne, où elle prétendait posséder un château; peu de personnes savaient qu'elle avait fait dans différents pays une banqueroute de plus de 200 000 livres, et M. Van Eyck, ministre de Liége, qui, vraisembla-

1. On a vu que la plupart de ces détails sont confirmés par une lettre que madame Cornelis écrivit de Londres le 28 juin 1763 à Passano. Voir plus haut, p. 223-224.

2. *Mémoires de Goldoni*, éd. von Lœhner, chap. XXXV, p. 270.

3. *Ibid.*

4. L.-T. Belgrano, *Aneddoti e ritratti casanoviani.*

blement était au courant de bien des choses, faisait semblant de les ignorer. En 1756, la demoiselle Pompeati logeait rue Saint-André-des-Arcs, à l'hôtel de Hollande. C'est là qu'elle fut arrêtée pour dettes, le 21 mai 1756, et mise au For-l'Évêque. Elle en sortit le 5 juin suivant, et quitta Paris, abandonnant trois jeunes enfants (deux filles, l'une âgée de cinq ans, l'autre en nourrice, et un garçon d'environ quatre ans) et au moins 50 000 livres de dettes. Ainsi du moins l'assurait la femme Poteau, revendeuse à la toilette, qui disait savoir à quoi s'en tenir sur cette vénitienne d'environ trente-six ans, petite, et qui chantait bien [1].

Le 2 février 1767, l'illustre milanais Alexandre Verri, écrivant de Londres à son frère Pierre, parlait d'un bal donné dans les magnifiques salons d'une italienne, la dame Pompeati [2]. Mais c'est surtout sous le nom de madame Cornelis, rapporté de Hollande, que Thérèse Imer défraya la chronique londonienne, et que les recueils biographiques anglais font l'éloge de ses talents, content son existence et mentionnent qu'elle mourut en prison, oubliée de tous, en 1797. Ils sont bien loin, comme nous du reste, de connaître tous les mystérieux dessous de cette vie d'aventurière et de courtisane.

1. Arch. de la Bastille, 10 242, f. 445-6. A la fin, de la main de Meusnier : « M. de Lesseps, ministre à Bruxelles, demande des renseignements à M. Berryer au sujet de la dame Pompeati, qui réclame là-bas sa protection pour qu'on surceoye icy à la vente de ses prétendus meubles. »

2. Casati, *Lettere di Alessandro e Pietro Verri*, Milan, 1879, II, p. 98.

CHAPITRE XVI

LA FAMILLE DE MADEMOISELLE CHARPILLON.

La Charpillon ! Ce nom évoque l'épisode le plus romanesque peut-être des *Mémoires*, si romanesque qu'à en suivre les péripéties, de plus en plus étourdissantes, le lecteur est pris de doute et se demande si vraiment Casanova n'a pas ici passé la mesure. C'est, en deux mots — car, pour le récit complet, on ne peut que renvoyer aux *Mémoires* eux-mêmes — l'aventure d'un homme éperdu de désir, à qui une femme belle, mais perfide, s'offre, puis se refuse tour à tour avec d'exaspérants raffinements de coquetterie et de cruauté[1].

L'histoire se passe à Londres, mais c'est à Paris,

1. Dans son livre sur *Casanova et son temps*, M. Édouard Maynial paraît avoir montré que M. Pierre Louÿs a pris dans la lecture de l'épisode de la Charpillon la première idée de son roman : *la Femme et le Pantin*.

au Palais Marchand, que l'aventurier avait d'abord rencontré l'héroïne, fillette de treize ans déjà provocante, à qui, dans la boutique d'un orfèvre, il avait offert une paire de boucles d'oreilles de trois louis. Elle s'appelait alors, du nom de son père probable, mademoiselle de Boulainvilliers.

Plus tard, lors de son second séjour en France, Casanova eut de nouveau l'occasion d'entendre parler de la jeune personne et de sa digne famille. Un certain Bolomé, « intrigant genevois », courtier à ses heures, lui acheta des bijoux pour une dame [1]. Le marché conclu, Casanova reçut en paiement deux lettres de change, souscrites par la dame et par ses sœurs. Mais avant l'échéance le genevois fit banqueroute, et les trois signataires des billets disparurent. Quel ne fut pas son étonnement de les retrouver en 1763 à Londres! C'étaient la grand'mère et les grand'tantes de mademoiselle Charpillon.

Le chevalier Goudar, qui les connaissait, se chargea de renseigner son ami sur leur compte. La grand'mère, Catherine Brunner, était une bernoise, qui avait pris le nom d'un certain Augspurgher [2], dont elle avait été la maîtresse. La mère de la Charpillon était la

1. David Bolomay, horloger de son état, était en réalité originaire de Lausanne. Il eut, en 1763-64, avec un bijoutier parisien nommé Diodet, des démêlés assez graves. Au cours d'un voyage commercial en Russie, il fut emprisonné à Lubeck, à la requête de son adversaire (Arch. nat., Y 14 327, comm. Léger, 3 mars 1764).

2. Cette forme que donne l'édition Schütz (IX, p. 238-40), doit être la bonne. *Ansperger*, qu'on trouve dans l'édition Garnier, est une faute de lecture.

cadette des quatre filles que cet honnête citoyen lui avait données. Comme elle était jolie et libertine, elle se conduisit de telle sorte que le gouvernement l'exila, ainsi que sa mère et ses tantes. Elles s'établirent d'abord en Franche-Comté, où elles vécurent quelque temps de la vente du baume de vie, et où celle qui devait être la Charpillon vint au monde. La petite grandit, devint aguichante. Aussi toute la famille, jugeant que la fortune l'attendait à Paris, alla s'y établir. Mais les choses ne tournèrent pas aussi bien qu'on l'espérait : la fillette était encore trop jeune, le baume de vie trouvait peu de chalands, les dettes s'ajoutaient aux dettes. C'est alors que madame Augspurgher, sur le conseil de son ami Rostaing, décida de transporter son commerce à Londres. Là, un compagnon de Rostaing, le languedocien Caumon, attirait chez elle des jeunes gens sans expérience pour les duper au jeu, tandis que la Charpillon, maintenant en âge de voler de ses propres ailes, cherchait fortune dans les maisons de thé [1].

Casanova connaissait Berne. Il savait même le chemin de ces bains de La Mate [2], où des filles délurées offraient aux visiteurs, moyennant une rétribution modeste, des divertissements variés. Peut-être Rose-Élisabeth Brunner-Augspurgher, la mère de mademoiselle Charpillon, avait-elle commencé son éducation dans l'un de ces établissements dont, chose

1. L'édition Schütz (IX, 238-240) donne sur tout cela des renseignements plus complets qui sont utilisés ici.

2. Aujourd'hui *An der Matte*, dans la partie basse de la ville, sur les bords de l'Aar.

curieuse, un français, le comte d'Espinchal, donne dans son *Journal d'émigration* une description en tout point semblable à celle de Casanova[1]. De fait, et depuis longtemps, les mœurs bernoises étaient fort libres, et comme la ville regorgeait de cabarets, qui étaient autant de lieux de débauche, le dévergondage précoce y était fort répandu. Du reste, un rapport de

1. Voici ce passage, qui confirme si curieusement une page des *Mémoires* : « 25 août 1789... Je ne puis me dispenser de parler des bains publics établis sur la rivière. Il y a plusieurs de ces maisons, voisines les unes des autres. Ces bains sont servis par des femmes. Lorsque vous faites préparer votre bain, les filles de la maison arrivent successivement, chacune apportant quelque chose, l'une du vin, l'autre du pain, l'autre du fromage. Celle qui paraît vous plaire reste avec vous, et, ne mettant point de borne à sa complaisance, se met sur-le-champ dans le bain avec vous. Il s'en trouve quelquefois de très jolies. Cet endroit s'appelle Lammat. Il y a quelques années, M. le duc d'Orléans, accompagné du comte de Genlis et du marquis de Fénelon, ses dignes acolytes, fit un tour en Suisse. Il vint à Berne. Les magnifiques seigneurs le reçurent avec distinction. On le promena par la ville. Toute la bonne compagnie s'était rassemblée sur la plate-forme pour le voir : il s'informe tout haut et sans pudeur où est Lammat et laisse effrontément tout le monde pour se rendre publiquement dans ce mauvais lieu. Lorsque je fus en Suisse en 1783, on me montra celle qui avait servi aux plaisirs du prince, et qu'on n'appelait pas autrement que la duchesse de Chartres » (comte d'Espinchal, *Journal d'émigration*, publié par E. d'Hauterive, Paris, 1913, p. 35-36). M. d'Hauterive cite aussi le passage suivant d'une lettre du 25 août 1783 de M. d'Espinchal à sa femme, où, à propos de son premier voyage en Suisse, il parle aussi de ces fameux bains : « le bain, le déjeuner et le pourboire du baigneur (une jolie bernoise) payés avec un gros écu qui m'a valu les plus grands remerciements ». Sait-on que deux grands humanistes du XV[e] siècle, Poggio Bracciolini et Aeneas Sylvius Piccolomini (le futur pape Pie II) ont parlé, en des épîtres très connues, de cette liberté dont on usait de leur temps dans les bains suisses? (Cf. G. Gugitz, *Casanova in der Schweiz*, dans *Die Schweiz*, 1904, 9 octobre, p. 215).

police circonstancié, daté du 16 avril 1750, c'est-à-dire de l'année même où notre Vénitien arrivait à Paris avec son ami Balletti, va nous renseigner sur la conduite édifiante que menait depuis quinze ou vingt ans, à Berne et à Paris, la mère de l'héroïne casanovienne. Ce rapport, qui ne nous a point paru souffrir de coupure, est de l'inspecteur Meusnier, que l'on interroge rarement en vain sur les femmes galantes de son temps, et qui, au mérite d'une information parfaite, joignait le talent de savoir conter, non sans esprit et agrément, les pires turpitudes[1].

« Il y a environ dix à douze ans que Catherine Brunner, ses trois sœurs[2] et sa fille vinrent demeurer à Paris. Elles sont originaires de la ville de Berne en Suisse, de pauvre famille, puisqu'elles ont été élevées aux dépens des abbayes de ce païs, qui sont à peu près ce que sont icy les Enfants trouvés ou les Enfants bleux[3].

» Catherine Brunner fut jolie et peu cruelle, elle eut d'un nommé Auspourger, bourgeois de ce païs[4], une fille qui fut nommée Rose-Élisabeth Auspourger. Si sa mère eût été sage, elle eût fait sa fortune, car,

1. P. d'Estrée, *Un policier homme de lettres* (*Revue rétrospective*, XVII, 1892, p. 217-276).

2. Dans un autre rapport, non daté, où l'histoire de la dame Augspourger et des demoiselles de Berne est reprise en termes un peu différents, Catherine Brunner est donnée comme l'aînée.

3. Le nom Auspourger a été corrigé dans l'interligne, en *Augsbourg*. En marge : « La demoiselle Augsbourg a eu pour amant le nommé Fontauban, qui a été pendu ou rompu en Flandres. M. de Morhange les connaît toutes cinq très particulièrement. »

4. Bailli de l'Isle Saint-Jean, d'après le second rapport.

le sieur Auspourger étant devenu veuf peu de temps après, il l'auroit indubitablement épousée et légitimé sa fille, puisqu'il l'avoit fait baptiser sous son nom, mais son libertinage empêcha ce mariage. Elle éleva sa fille dans le même train de vie, et on pourroit dire d'elle ce que Citheride dit en commençant son histoire qu'elle ne s'est jamais connue p....

» En effet, à peine pouvait-elle bégayer qu'elle fut corrompue. Les cabarets de l'Ours, de l'Étoile, du Sauvage et de la Clef d'or à Berne et des environs furent les temples où les prémices de cette jeune victime furent immolés à Vénus. Sous les yeux de sa mère et sous sa conduite, elle fit de sy grans progrès et choisissoit sy peu son monde, qu'elle était à quatorze ans le reste des palfreniers et des laquais de la ville.

» Le gouvernement helvétique ayant appris qu'on ne les qualifioit plus que du titre de *chourren*, en françois *p....*, leur ordonna de sortir de la ville et offrit de payer les frais de leur voyage [1]. Ce fut un M. Artaud, pour lors commis du sieur Planchaud, banquier de la régence de Berne, qui païa de poste en poste ce qu'il en coûta pour leur voyage. Cet Artaud est maintenant banquier à Paris, rue Plâtrière.

» Quoique Catherine Brunner, mère de notre héroïne, eut eu soin de répandre dans Berne qu'elle n'alloit à Paris que pour recueillir une succession d'un docteur Brunner, fort connu dans cette ville,

1. Le conseil de la Régence donna 100 écus pour le voyage jusqu'à Besançon (second rapport).

dont le fils, surnommé le médecin Suisse, demeure encore à la Grange-Batelière, tout le monde sçait qu'elle ne lui est point alliée, et qu'elle vint demeurer chez une certaine dame de Coligny, rue Pagevin, dans la maison d'un cordonnier, en chambres garnies, où elle mit en étalage les charmes de sa fille et le reste des siens, qui commençoient dès lors à être grandement surannés. C'étoit Julie Brunner, tante de la demoiselle Auspourger, qui cherchoit les chalans. Un des plus considérables fut le prince de Lichtenstein, alors ambassadeur de l'Empereur, qui devint amoureux de la demoiselle Augsbourg. On lui fit valoir la chose, et il paya en ambassadeur le reste des palfreniers de Berne sur le pied d'un p.... tout neuf. Les choses furent cependant mises sur le bon ton. Apparemment qu'il ne s'aperçut pas de la fraude, car il la mit dans ses meubles et luy fit une pension honnête. Mais, s'étant apperçu qu'elle ne se contentoit pas d'un ordinaire, et qu'elle luy donnoit des adjoints, il l'abandonna. Comme elles n'avoient rien économisé, elles furent bientôt obligées de se plier à la nécessité, et tout, sans distinction de qualité ny de païs, fut admis chés elles.

» La mère, de son côté, née laborieuse, faisait son possible pour seconder Rose-Élisabeth Augsbourg, sa fille. Un certain juif, dont on ne dit pas le nom, croyant sans doute être dans le païs de Canaan, fourragea comme en terre ennemie et grossoya la mère et la fille, qui accouchèrent dans la même chambre, et à quinze jours près l'une de l'autre.

» Il serait difficile de nombrer icy ceux à qui elles distribuèrent leurs faveurs, mais comme il en est de différens genres, plusieurs s'en plaignirent par la suitte. M. d'Erlac, officier suisse, est un de ceux qui a le plus de droit de se plaindre, car il est, dit-on, dans un état à ne pouvoir jamais espérer de guérison. Il y a quelque temps qu'elles eurent une affaire avec le chevalier Desfonts, capitaine dans le régiment de Conty. Indépendamment des menus frais qu'il avoit fait chés elles, il leur prêta manuellement 500 livres, dont il retira cedulle. Sa passion éteinte, il redemanda les 500 livres. On voulut éluder, mais comme il était nanti et plus que satisfait, il les traduisit en justice. Ce fut pour se garantir de ses poursuites, ou plutôt pour se venger, qu'elles l'accusèrent d'avoir mal parlé du roy, de ses ministres et du gouvernement. Leurs raisons ne furent cependant point écoutées. Il fallut payer. C'est ce qui les fâcha le plus.

» M. de Berchiny les a fréquentées pendant quelque tems, ainsi que les sieurs d'Halvil, officier aux gardes suisses, Phiffer, Petitbois et Blammer, maître de mathématiques, mais tout cela est disparu. Elles donnent maintenant dans l'avanture.

» Elles demeurent toutes cinq ensemble rue et Porte Saint-Honoré, dans la maison du sieur de Plancy. La demoiselle Auspourger est âgée de 28 à 30 ans, grande, bien faite, brune, de beaux yeux noirs bien fendus, et, à l'exception du rouge et du blanc qu'elle met en quantité et des boutons et tumeurs qui

ornent son visage, elle seroit assez ragoûtante. Ses tantes et sa mère sont à peu près, à quelques années de différence, âgées de quarante à quarante-huit ans.

» Soit par jalousie de métier ou pour se rendre nécessaires, elles présentèrent à M. Laurent, pour remettre à M. Berryer, une liste de plusieurs femmes, qu'elles accusoient de mal vivre. Voicy à peu près les noms des principales : la princesse de Montbéliard, la comtesse de Mégrigny, les demoiselles Gauthier, Pichard, Legrand, Pelissier, Le More, Villeneuve, Vitry, Dubreuil et Vareine, dont elles ont fait les portraits avec des couleurs qui ne leur sont point favorables[1]. »

Un autre rapport, non daté celui-là et rédigé sous une forme un peu différente, ajoute quelques traits à ce tableau peu flatteur. Ces femmes, disait l'auteur, « se donnent des airs de duchesse. Elles eurent l'impudence de se dire de la famille du prince de Nassau d'Orange, stathouder de Hollande ; elles ont attrapé quantité de personnes sous cet air de noblesse ». — « Dangereuses femelles, ajoutait-il, tissu abominable de calomnie et de mensonge[2]. »

Il y a enfin dans le petit, mais édifiant dossier des Archives de la Bastille, une lettre, dont l'auteur paraît être un M. de Thormann, compatriote de mademoiselle Augspurgher. Il avait fait sa connais-

1. Arch. de la Bastille, 10 238, fol. 306-309, rapp. de Meusnier, du 16 avril 1750. En tête de ce rapport, et en marge, on lit : « Étrangers (*barré*). La demoiselle Auspourger (*barré et remplacé par Augsbourg*), rue et Porte Saint-Honoré. »

2. *Ibid.*, fol. 312-315.

sance à Paris en février 1750, et s'était pris pour elle d'une passion folle, si bien que, faisant litière des préjugés et des scrupules, il la mit dans la confidence de bien singuliers projets. Il s'agissait, d'abord de se procurer quelque argent par des billets ou par le jeu, puis l'on s'en irait ensemble. « Si j'ai mon brevet de colonel, je quitterai à la fin de cet hiver le service, car, avec l'argent que nous aurons et qui ne nous manquera pas, si nous nous sommes fidèles et discrets, nous pourrons quelquefois, vous, une de vos tantes, madame et moi, faire de temps en temps d'agréables parties dans toutes les cours d'Europe... Vous aurez des esclaves qui vous payeront tribut sans qu'ils y pensent... et nous rirons aux dépens d'autrui... La bonne mère, avec l'autre tante, jouiront paisiblement des douceurs que leur procurera notre industrie. Je parle toutes les langues des pays où nous pourrions aller de temps à autre, et suis quasi connu à toutes les cours. Votre esprit, beauté, agrément, l'air doux et innocent de l'autre inspireront confiance. Et quand il devrait coûter la dernière chemise, il ne la faut jamais estimer pour faire fortune [1]. »

Gabriel de Thormann avait trente ans environ et se donnait pour capitaine suisse au service de la République de Hollande. C'était un jeune écervelé, fort adonné aux plaisirs. Il avait fait, quelques années auparavant, un petit séjour à la Bastille. Pour le moment, il était libre, mais surveillé, et changeait

1. Arch. de la Bastille, 10 238, fol. 310-311. Au dos on lit : M. Thormann, madame Coligny.

souvent de logis pour échapper aux visites nocturnes de la police[1].

Il ne semble pas que, pour cette fois, la belle bernoise se soit laissé convaincre de lier son sort à celui du jeune et entreprenant Thormann. Aussi, c'était être bien naïf que de s'imaginer apprendre quelque chose à mademoiselle Augspurgher, à sa bonne mère et à ses honnêtes tantes. Ce beau programme, elles l'avaient déjà parfaitement rempli, à Paris comme à Berne. Et quand, en 1763, Casanova les retrouva en Angleterre, elles n'en avaient point changé. Peut-être seulement avaient-elles acquis un peu plus d'expérience.

On sait la suite : la rencontre à Londres, la passion de Casanova pour la dernière venue de la famille, belle fille aux longs et abondants cheveux châtain clair, aux yeux bleus, aux formes parfaites, les roueries de la coquine, les bassesses et les fureurs de l'amoureux berné et bafoué : émotions si violentes pour l'aventurier, dates si caractéristiques, que plus tard, en écrivant ses *Mémoires*, il fera commencer à cette époque la mauvaise période de sa vie.

A Dux, parmi les papiers de Casanova, il y a une sorte de mémoire en français, où notre héros, mis en prison à Londres à la requête de Rostaing, le prétendu père de la Charpillon, sous l'inculpation de

1. Arch. de la Bastille, 10 293, 9 mars 1750, dossier Thormond. Cf. une lettre de M. d'Argenson à M. de Marville, d'août 1745. Le sieur Thormann, père, ayant envoyé à son fils une lettre de change de 300 livres pour faciliter son retour à Berne, le sieur Thormann fils fut élargi le 23 août (*ibid.*, 11 579).

menaces de mort proférées par lui contre toute la famille, explique leurs « manèges d'infamies ». La demoiselle « Ausberg », dit-il, a dix-sept ans, elle n'a à Londres aucun caractère; elle est la maîtresse, tantôt de l'un, tantôt de l'autre, et gagne ainsi de quoi entretenir sa mère, sa grand'mère et son soi-disant père[1]. Il y a aussi deux courts billets de « Mariane de Charpillon » à « monsieur de Seingal », à Londres[2]. Le français et l'orthographe en sont également pitoyables, mais Casanova a bien fait de ne les point jeter au feu, car ils permettent d'affirmer que le récit, probablement enjolivé cependant, des *Mémoires*, repose sur un fond de vérité. De plus, ils sont de même écriture et de même style qu'une centaine de lettres adressées de 1773 à 1777 par Marie-Anne-Geneviève Charpillon, ou Charpillion, à son amant, le célèbre polémiste et homme d'État John Wilkes[3]. Celui-ci justement connaissait notre aventurier, comme le prouve la lettre suivante, adressée par Wilkes, en octobre 1767, à François Casanova, le peintre :

1. Publié par Ravà, *Lettere di donne*, p. 110-111. Ce mémoire fut écrit six mois après l'arrivée de Casanova à Londres, par conséquent, semble-t-il, en décembre 1763. Il y parle des lettres de change, de l'avocat Withead, qui, sur sa plainte, fit mettre la bande sous les verrous, du procès qui s'ensuivit et de son propre emprisonnement. Il y a là les éléments d'une curieuse recherche d'archives qui, je crois, n'a pas été faite.

2. Publiés par A. Ravà, *Lettere di donne*, p. 112.

3. H. Bleackley, *Casanova in England. La Charpillon* (*Notes and Queries*, 11e série, t. V, p. 484-5). M. Bleackley prépare un ouvrage, qui paraîtra prochainement, sur John Wilkes.

« A Longchamp, ce vendredi 15 octobre.

» Je suis très sensible, mon cher compatriote, à toute la politesse et l'amitié de votre lettre et aux sentimens favorables dont monsieur votre frère veut bien m'honorer. Je serai charmé de faire sa connaissance sous vos auspices. Si vous n'avez pas pris d'engagement pour aujourd'hui en huit, le 23, ni votre aimable femme, nous comptons, mademoiselle Wilkes et moi, de nous retirer ce jour là dans nos quartiers d'hyver, et nous commencerons bien l'hyver en vous faisant notre cour et en mangeant votre soupe.

» Mademoiselle Wilkes embrasse madame Casanova, et je vous prie de l'assurer de beaucoup de respect de ma part. Je vous prie de me faire un petit mot de réponse à la rue des Saints-Pères.

» Bonjour, mon cher ami[1]. »

N'est-il pas singulier de voir Jacques Casanova et John Wilkes, ces deux hommes également extraordinaires par l'originalité de leur esprit et l'agitation de leur vie, pris au même piège?

1. Arch. de Dux, adresse : Monsieur, Monsieur Casanova, rue des Amandiers, Fauxbourg Saint-Antoine. C'est là, comme on l'a vu, qu'habitait François Casanova à cette époque. La date du 15 est un petit lapsus; le 23 octobre 1767 était bien un vendredi; le vendredi précédent était donc le 16. John Wilkes demeurait bien rue des Saints-Pères (lettre à M. Almon, dans *Vie de John Wilkes*, par J. Almon, III, 170); il regagna l'Angleterre le mois suivant. Mademoiselle Wilkes était miss Mary, fille unique du proscrit. Quant à l'écriture de cette lettre, M. H. Bleackley a bien voulu m'assurer, sur le vu d'une photographie, que c'était celle de John Wilkes.

CHAPITRE XVII

ANGÉLIQUE LAMBERTINI ET LE TRIPOT DE LA RUE CHRISTINE.

C'était un drôle de corps que le jeune comte Tiretta, de Trévise, l'un des plus joyeux compagnons de la riche galerie casanovienne. Jovial et vigoureux garçon, capable avec les femmes de toutes les audaces et de toutes les complaisances, il traverse les *Mémoires* en page effronté, et son histoire fait songer aux contes les plus gaillards de Boccace. Ayant dû quitter son pays à la suite d'assez graves fredaines, il vécut sans doute obscurément à Paris, se contentant de la gloire d'alcôve; aussi ne savons-nous rien de lui pour l'époque où Casanova le rencontra [1]. Mais sur la dernière partie de son errante carrière on est beaucoup mieux fixé, et la vocation

1. Dans une note conservée à Dux, Casanova dit que Tiretta fut obligé de partir de Paris à cause d'un duel.

qui le prit un beau jour d'aller tenter fortune au Bengale n'est pas une invention de son compatriote. A Calcutta, où — qui le croirait? — un « bazar » porte encore son nom, Edoardo Tiretta remplit fort longtemps, avec succès et profit, les fonctions d'architecte et d'inspecteur des bâtiments[1]. En 1795, étant déjà sur le retour, il s'éprit d'une jeune orpheline, fille d'un officier français, le comte de Carrion, et l'épousa, bien qu'elle eût dix-sept ans à peine. Mais madame Tiretta mourut en couches l'année suivante. En 1802, Tiretta sollicita sa mise à la retraite, et une pension lui fut allouée. Il retourna dans sa patrie, et mourut vraisemblablement à Trévise, vers le mois de mars 1809[2].

A Paris, en 1758, la société d'honnêtes italiens, dont Casanova et le comte Tiretta faisaient partie, se réunissait volontiers chez une de leurs compatriotes,

1. P. Zaguri écrivait de Venise, le 12 mai 1792, à Casanova : « Il Tiretta di Treviso è ancora nelle Indie, ed è molto ricco; promette di tornare, ma non si risolve » (P. Molmenti, *Lettere di P. Zaguri a G. Casanova*, 1911, p. 74).

2. Busteed, *Echoes from old Calcutta*, 4e édition, p. 93, 212, 341 ; Blechynden, *Calcutta : past and present*, p. 176; Derozario, *The complete monumental register*, 1815, p. 148 ; H.-E.-A. Cotton, *Calcutta, old an new*, 1907, p. 349-50, 566; archives des Indes, à Londres, documents des 29 nov. 1780, 3 août 1802, 28 février 1803, obligeamment communiqués par miss F.-E. Graves. Voici le texte de l'épitaphe de la femme d'Edoardo Tiretta, telle qu'elle est donnée par Derozario : « Hic jacet Angelica de Carrion, Edwardi Tiretta Tarvisini uxor dilectissima, quam tertio die post pignus amoris datum mors eripuit xv junii MDCCXCVI et ætatis suæ XVIII. Hoc marmor memoriæ sacrum posuit conjux mærens. » La famille Tiretta, originaire de Trebaseleghe, était de vieille noblesse, ainsi qu'a bien voulu nous le faire savoir M. A. Marchesan.

qui donnait à jouer dans une maison de la rue Christine, madame de Lambertini. Franche aventurière, dit Casanova. Ce n'est pas une calomnie.

Angélique Lamberti, ou Lambertini, qui, à la faveur de son nom, se disait nièce du pape Benoît XIV[1], — détail qui se retrouve aussi dans les *Mémoires* — était née à Montefiori, au duché de Modène. Elle avait été mariée à Nicolas Gouvenel, dit aussi le marquis de Gouvenel, lorrain, officier du grand-duc de Toscane, puis, semble-t-il, capitaine au service de l'Empereur dans le régiment Pallavicini. C'était une locataire peu tranquille. Chez elle on entendait souvent, dit un témoin, des disputes violentes ; des visiteurs mal embouchés y échangeaient les invectives les plus crues. Bref, — c'est Antoine-Gaspard-Jacques Tranquillin Nardony de Romanis, gentilhomme romain, ancien officier des troupes de la reine de Hongrie, qui parle —, « les honnêtes gens ne venaient pas dans un mauvais lieu comme celui-là[2] ».

Depuis quand la Lambertini se trouvait-elle à Paris? Nul ne le savait au juste. S'il faut en croire les inspecteurs de police qui avaient l'œil sur l'italienne, cette femme, dont on s'expliquait mal les succès galants, car elle était petite, maigre, noiraude, laide et sèche, roulait à Paris depuis douze ans. Elle n'était point en odeur de sainteté auprès du curé de

1. Prosper Lambertini, élu pape le 17 août 1740.

2. Arch. nat., Y 12 154, comm. Cadot, plainte et information des 24 et 25 mars 1751 ; Y 14 973 et 14 974, comm. Duruisseau, plainte et information des 5 et 6 décembre 1757 et du 24 janvier 1758. Angélique Lambertini se donnait alors trente ans.

Saint-André-des-Arcs, qui s'alarmait de voir sa libertine de paroissienne attirer chez elle — le diable savait pourquoi — tous les jeunes gens de Paris. M. Caze, fermier général, M. Dumay le fils, président à la Chambre des Comptes, M. Bergeret, fils du fermier général, tous gens de finance opulents ou bourgeois fort à leur aise, passaient pour s'être fait gruger par elle, et un riche anglais, M. Dormer de Richmond, qui couchait souvent rue Christine, y laissait beaucoup d'argent. Un bon ami de Casanova, le danseur Vincent Campioni, qui se donnait pour un seigneur italien, mais qui en réalité tirait du jeu, où il s'entendait à corriger la fortune, le plus clair de ses ressources, lui servait à la fois de rabatteur et de protecteur. Tous deux cherchaient des dupes pour la nuit. Le comte de Beaurepos, mousquetaire du roi et gentilhomme du prince de Condé, eut un jour l'imprudence d'y aller dîner et jouer au pharaon. Il perdit près de cent louis, empochés par le soi-disant comte italien. Le lieutenant de police, mis au courant, sollicita contre Campioni un ordre du roi, et, le 7 juin 1751, l'inspecteur des jeux Chassaigne lui intimait l'ordre de sortir au plus tôt du royaume. Dans son rapport, le policier jugeait sans ménagements les deux complices : l'un, disait-il, est fait pour Bicêtre, et l'autre pour l'Hôpital [1].

A l'époque où Casanova connut la Lambertini, sous les auspices de l'abbé de La Coste, il vit chez elle

1. Arch. de la Bastille, 11 740.

un nommé Lenoir, son amant en titre. Et en effet, M. Lenoir, payeur des rentes de l'Hôtel de Ville, demeurant rue Tiquetonne, entretenait, non sans générosité, paraît-il, la prétendue nièce du pape, tandis que le sieur de la Fargue ou des Fargues, mousquetaire, remplissait auprès d'elle l'emploi de greluchon [1].

Parmi les gens qu'on rencontrait, sinon chez la Lambertini, du moins chez ses amies, Casanova nomme aussi l'abbé Desforges. C'était un singulier songe-creux que ce chanoine d'Étampes, et qui n'eût pas déparé la collection des hôtes habituels de ce logis. Pour avoir publié un ouvrage hardi sur les *Avantages du mariage, et combien il est nécessaire et salutaire aux prêtres et aux évêques de ce temps-ci d'épouser une fille chrétienne*, il fut mis à la Bastille, le 26 septembre 1758. Il en sortit peu de mois après, le 9 mai 1759, mal guéri des idées aventureuses qui continuaient à bouillonner dans sa cervelle. Ne prétendit-il pas, en 1772, avoir trouvé une machine pour « voyager dans les airs »? C'était une gondole d'osier, enduite de plumes, et surmontée d'un parasol de plumes, poétique et fragile appareil dans lequel Jacques Desforges prit place un jour, armé de deux longues rames empennées. Faut-il ajouter que les expériences s'arrêtèrent au premier essai, dont, par bonheur, l'abbé se tira sans trop grand dommage [2]?

1. Arch. de la Bastille, 10 242, fol. 23-37 (rapports du 22 octobre 1749, du 23 janvier 1750, des 8 février, 3 mars 1751, des 14 et 15 avril 1752 et du 14 juin 1753). Cf. Capon, p. 174-175.

2. Arch. de la Bastille, 11 993; *Corresp.* de Grimm et Diderot,

Mais voici que Casanova lui-même entre en scène. Un jour — c'était en 1757 — un petit boutiquier de la rue Contrescarpe, au coin de la rue Dauphine, se vit dérober quelques objets, vêtements, galons d'or et d'argent, pièces de mousseline. Vite il prévint la police, et le voleur fut pincé. C'était un italien, Raymond Regnier, ou Reynier, trente-sept ans, de Mantoue, fils unique, à ce qu'il dit, d'un père fort à son aise. Il se trouva que Regnier et sa femme, ou sa maîtresse, Mathide Berterzoni, connaissaient la Lambertini, et que celle-ci leur avait acheté quelques-unes des marchandises dérobées. La dame de la rue Christine fut donc priée de s'expliquer, et quand le commissaire lui demanda comment elle était entrée en relations avec un couple aussi peu recommandable, elle répondit que c'était par l'intermédiaire du sieur Dessentis — le Santis des *Mémoires.* — Quant au Mantouan, interrogé sur ses relations parisiennes, il dit qu'il connaissait les sieurs Cazenove et de Santis. Regnier, convaincu de vol par l'enquête et par la perquisition faite à son domicile, soupçonné en outre de filouter au jeu, fut envoyé au Grand-Châtelet. « Cazenove » ne paraît pas avoir été inquiété, et sans doute n'était-il coupable, en l'espèce, que de mal choisir ses amis[1].

Tout cela n'était pas fort glorieux pour la prétendue

éd. Tourneux, IV, p. 60, X, p. 60; *Intermédiaire*, XII, 1879, *passim;* Funck-Brentano, *Lettres de Cachet;* Capon, *Casanova à Paris*, p. 205-206.

1. Arch. nat., Y 10771, comm. Leblanc, pièces des 28, 29, 30 juillet et 3 août 1757. Cf. Arch. de la Bastille, 11974.

nièce du pape. Au temps où Casanova terminait son second séjour à Paris, elle fut mêlée pourtant à une autre fâcheuse histoire, dont il se peut que l'aventurier, alors fort occupé lui-même avec la police, n'ait pas eu connaissance, dont en tout cas il n'a pas soufflé mot. Un soir du mois d'août 1759, on trouva sur la Butte Montparnasse un jeune homme nommé Royer, avocat, fils d'un receveur des tailles d'Amboise, gisant à terre, la poitrine percée d'un coup d'épée, et respirant à peine. Le pauvre diable en mourut. L'enquête montra qu'il fréquentait assidûment rue Christine et passait pour avoir le dessein d'épouser la Lambertini. Un sieur Claude Leblef, de Metz, marchait sur ses brisées, d'où haine mortelle, suivie de duel, entre les deux étourdis. Le 28 août, la Lambertini fut arrêtée rue Christine et conduite au Grand-Châtelet. Elle allégua pour sa défense qu'elle ne pouvait prévoir les funestes conséquences d'une passion, dont elle était l'objet bien innocent, et Bergeret, receveur des finances, se porta garant de la conduite de son amie depuis dix ans. Leblef, le meurtrier, fut mis en prison, d'où, en juillet 1761, des lettres de rémission le délivrèrent [1]. Une vingtaine de jours après l'aventure, Angélique Lambertini avait été mise en liberté [2].

1. Arch. nat., X^{2B} 1 026, 16 juillet 1761.

2. Arch. de la Préfecture de police, registre d'écrou du Grand-Châtelet. Sur cette affaire, voir Arch. nat., Y 11 576, comm. Chenu, pièces des 27, 28, 29 août 1759. Cf. Arch. de la Bastille, 12 041. En août et en septembre, le commissaire Roland fit plusieurs enquêtes sur la mort de Royer, mais ces documents

On voit quelle femme était cette italienne et quelle société de fripons ou de naïfs évoluait autour d'elle. Quand, après cela, Casanova vient conter qu'il rencontra dans son tripot une chaste et pure colombe, fraîche émoulue de son couvent, appartenant à la plus honorable noblesse de robe, on ne peut s'empêcher de soupçonner, ou qu'il a voulu nous en imposer, ou qu'on lui en a fait accroire.

La belle mademoiselle de La Meure, qu'il appelle aussi Thérèse — est-ce pour elle qu'il composa ce poème en prose, intitulé *Pour les beaux cheveux de Thérèse*, que l'on a retrouvé dans les papiers de Dux[1]? — était, dit-il, la fille d'un conseiller au Parlement de Rouen, qui avait joui en son vivant d'une grande réputation. Malheureusement, l'examen des listes, fort consciencieuses, que l'on possède des membres du Parlement de Normandie ne permet pas de penser que cette affirmation soit exacte[2]. Ce n'est pas assez, certainement, pour taxer sur ce point Casanova de mensonge, car il a pu se tromper, sans penser à mal, soit sur le nom de la ville, soit sur celui de la cour de justice où siégeait le père de son amie, soit sur la qualité de ce dernier. Il faut remarquer aussi qu'il ne donne pas le nom de la tante de cette jeune per-

n'ont pu être retrouvés. Trois ans plus tard, Angélique Lambertini habitait rue des Vieux-Augustins (Arch. nat., Y 401, fol. 158 v°).

1. Publié par M. G. Kahn dans la *Vogue*, 1886.

2. Stéphane de Merval, *Catalogue et armorial des présidents, conseillers, etc., du Parlement de Rouen*, Evreux, 1867, et Bibl. nat., fr. 32141, catalogue des membres de ce Parlement jusqu'à 1730.

sonne[1], et sans doute la nature des rapports de cette respectable dame avec le jeune et ardent Tiretta justifiait la discrétion la plus complète. Mais pourquoi, dans ces conditions, le nom de la jeune fille, qui aurait pu faire découvrir celui de sa tante, ne serait-il pas supposé? La Meure n'a rien de normand. Quant aux renseignements complémentaires donnés par les *Mémoires* sur le mariage, conclu sous les auspices du banquier Kornmann, entre mademoiselle de La Meure et un négociant Dunkerquois, nommé tantôt P... et tantôt S...[2], ils ne sont pas pour faciliter la solution de cette petite énigme. Il y a donc bien des chances pour que mademoiselle de La Meure reste longtemps encore au nombre des « inconnues » de Casanova.

1. Madame de... (éd. Garnier), madame M... (éd. Schütz, V, 69, et Rosez).
2. Toujours S... dans l'édition Schütz.

CHAPITRE XVIII

LA MAISON DE LA PETITE-POLOGNE.

Dans les premiers mois de 1759, Casanova, enrichi par le revenu de son bureau de loterie, et peut-être aussi par des spéculations moins avouables, éprouva le désir de se payer, tout comme un grand seigneur, le luxe d'une « petite maison » aux environs de Paris. Il la choisit — c'est lui qui parle — à la Petite-Pologne, à cent pas de la barrière de la Madeleine, sur une légère éminence, près de la Chasse royale, derrière le jardin du duc de Grammont. Elle se nommait Varsovie en Bel-Air, et avait trois appartements de maître, de vastes écuries, des remises, des bains, une bonne cave et une superbe cuisine. Deux jardins, dont l'un était au niveau du premier étage, complétaient ce luxueux ensemble, que le propriétaire, surnommé le Roi de Beurre, parce que Louis XV, s'étant arrêté un jour chez lui, avait trouvé son beurre excellent, louait à Casanova cent

louis par an. Le Roy fournit à son locataire une parfaite cuisinière, la Perle, et prit l'engagement de lui céder, aux prix les plus avantageux, tous les vins qu'il lui faudrait. De son côté, Casanova se procura en moins de huit jours un bon cocher, deux belles voitures, cinq chevaux, un palefrenier et deux laquais à petite livrée. Bientôt, il se trouva en mesure d'inviter madame d'Urfé à sa maison de campagne et de lui offrir un dîner fastueux.

Les Parisiens appelaient alors et ont appelé longtemps encore Petite-Pologne la région suburbaine qui, hors des remparts de la capitale, et dans la direction de Clichy-la-Garenne, s'étendait entre les Porcherons et le Roule, au bas et le long de la pente qui montait au village de Mousseaux. C'était, aux environs de 1830, un ramassis de masures infectes, dont les promeneurs, assez braves pour s'y hasarder, gardaient le souvenir le plus étrange et le plus romantique. « Qu'on imagine, dit l'un d'eux, aux alentours du Parc Monceau, alors clos de murs, coupé de fossés, caché par d'énormes marronniers, et y faisant face, un quartier étrange, un escalier, des ruelles, un mystérieux et sombre labyrinthe de taudis, de tapis francs, de bouges sans nom, servant, disait-on, de refuge à d'horribles femmes et aux pires repris de justice... Eugène Sue, déguisé en viveur de bas étage, s'y serait engagé une nuit pour y étudier les mœurs de l'endroit, et ç'aurait été le point de départ des *Mystères de Paris* [1]. »

1. Ph. Audebrand, *Intermédiaire*, t. XL, 1899, col. 502-504.

Au milieu du XVIIIe siècle, la Petite-Pologne n'avait pas, à beaucoup près, le même caractère. Jardiniers, maraîchers, nourrisseurs de bestiaux y vivaient paisiblement dans des fermes d'aspect campagnard, aux cours plantées d'ormeaux et de tilleuls. Des champs, des pâturages, des carrés de légumes, avec, au bord des chemins, de nombreuses guinguettes — la Chasse royale était sans doute l'enseigne de l'une d'elles — quelques maisons, très clairsemées, louées en général à de riches oisifs ou à des dames de mœurs légères, deux ou trois moulins à vent, nommés Boute-à-Foin, de la Marmite, des Prunes, des buissons, que le gibier n'avait pas encore entièrement désertés, c'était à peu près tout ce que l'on voyait dans l'espace aujourd'hui compris entre les rues Saint-Lazare et de la Pépinière au sud, le boulevard Malesherbes à l'ouest, les boulevards de Courcelles et des Batignolles au nord, la rue de Clichy à l'est[1]. Ce qu'on appelait Place de la Pologne ou de la Petite-Pologne, au bout de la rue de l'Arcade, est devenu le carrefour où aboutissent les rues Saint-Lazare, de la Pépinière, de Rome et du Rocher. Là se trouvait la barrière de la Pologne, qu'on désignait peut-être aussi — le passage des *Mémoires* semble l'indiquer — sous le nom de barrière de la Madeleine[2].

1. Entre les rues Saint-Lazare et de Clichy s'étendaient, comme le dit Casanova, les jardins de la maison de campagne que le duc de Grammont y avait fait construire.

2. Cette barrière avait été établie en 1720; elle resta en cet endroit jusqu'en 1787, date de la construction de la nouvelle

Casanova a menti tant de fois sans raison apparente qu'on pouvait se demander s'il avait dit vrai à propos de la maison du sieur Le Roy. Reconnaissons tout de suite qu'il n'y a rien de plus exact dans les *Mémoires*. Si, pendant le cours de l'année 1759, le domicile de Casanova est souvent indiqué simplement : *à la Petite-Pologne*, et toujours : *paroisse de Clichy-la-Garenne*[1], d'autres fois, en revanche, les documents en désignent l'emplacement avec une précision très suffisante : *faubourg de la Petite-Pologne, à la Petite-Pologne près la Chasse royale, rue et chemin de Mousseaux, barrière de la maison du Belair, maison du sieur Le Roy, bourgeois de Paris*[2]. Faubourg de la Petite-Pologne signifie que l'habitation se trouvait de l'autre côté de la barrière, quasi-certitude que vient confirmer la mention de la rue de Mousseaux (actuellement rue du Rocher). Quant à Belair, c'était un petit château du voisinage, acquis en 1746 par le fermier général Grimod de La Reynière, et un peu plus haut, au carrefour de Mousseaux, un calvaire s'appelait la Croix-Belair[3]. Reste à trouver la maison du sieur Le Roy, dési-

enceinte, dite des fermiers généraux (Éd. Mareuse, *Bull. de la Soc. du VIIIe arrondissement*, V, 1903, p. 11-13). Sur la Petite-Pologne, voir C. Narbey, *Histoire de l'ancien Clichy et de ses dépendances*, 1908, in-8.

1. Arch. de la Seine, sentences des consuls des 11, 21, 28 mai, 3 et 13 août 1759.

2. *Ibid.*, sentences des 11 mai (affaires Saunier et Vein), 21 mai (affaire Saunier), 19 octobre (affaire Ballexserd).

3. F. Bournon, *Additions à l'Histoire du diocèse de Paris*, par l'abbé Lebeuf, I, 428; cf. Arch. nat., N^III Seine 26, plan de 1732.

gnée parfois sous le nom de Cracovie, et non pas, semble-t-il, de Varsovie en Belair.

Dans son commerce de fruitier-oranger et de marchand de beurre, qu'il avait longtemps exercé au coin de la rue d'Antin et de la rue Neuve-des-Petits-Champs, Marin Le Roy, bourgeois de Paris, avait gagné une honnête aisance. Il possédait, dans le bas de la rue ou chemin de Mousseaux, à droite sur la paroisse de Clichy, et à gauche sur celle de Saint-Philippe du Roule, tout un lot de terrains et d'habitations, qu'il utilisait pour son usage ou qu'il louait à des particuliers : un cabaret avec ses caves, une boutique d'épicier et ses dépendances, deux glacières et trois maisons bourgeoises au milieu d'assez beaux jardins.

L'une de ces maisons, la première à droite en montant, est la maison de Casanova.

Du chemin pavé, dit de Mousseaux, on y accédait, après avoir franchi la porte cochère à guichet, par une avenue d'une trentaine de toises de longueur, pavée elle aussi en son milieu, et bordée de jeunes cerisiers. Une seconde porte donnait sur la cour, où l'on voyait un puits, recouvert d'un petit comble, une écurie à droite, et une remise à gauche. La maison elle-même se présentait sous la forme de deux bâtiments en équerre. Au rez-de-chaussée de celui du nord (ou bâtiment *en aile*), qui comportait deux étages sur une partie tout au moins de son étendue, il y avait, à gauche de l'escalier à rampe de fer, deux pièces sans destination, indépendantes l'une de l'autre

et prenant vue sur la cour. Au rez-de-chaussée du bâtiment de face, contre lequel le précédent venait s'accoler par une extrémité, on trouvait la salle à manger et la vaste cuisine, avec sa cheminée en hotte et son four ; ces deux pièces communiquaient entre elles et prenaient vue, la première sur le jardin d'en bas, la seconde sur la cour et le même jardin. Au premier, disposées de la même manière, deux chambres, éclairées cette fois au midi sur la cour, au nord sur la partie haute du jardin, dans lequel on descendait de l'une d'elles par un perron de quatre marches, une autre chambre au-dessus de la salle à manger, et une salle de compagnie assez vaste au-dessus de la cuisine. Ces deux dernières pièces donnaient, soit sur les parties haute et basse du jardin, soit sur la cour et sur la partie basse. Le bâtiment où se trouvaient la cuisine, la salle à manger, la principale chambre à coucher et le salon n'avait qu'un étage de combles, où trois chambres de domestiques avaient été pratiquées. Mais l'autre corps d'habitation, surélevé « en attique », comportait deux autres chambres au deuxième étage. Voilà bien les trois appartements de maître dont parle Casanova.

Tout cela était loué meublé par Le Roy, mais meublé de façon sommaire. Des trumeaux ornés de glaces faisaient toute la décoration des pièces les plus importantes. Seul, le salon, avec ses deux canapés de bois doré, ses six chaises, dont quatre « à la reine », ses tapisseries, son encoignure à dessus de marbre, avait été un peu soigné.

Ce qui rendait la maison particulièrement agréable, c'était, avec le voisinage de la campagne, l'abondance d'air et de lumière. C'était aussi, et surtout, la jouissance de deux jardins, dont l'un, en terrasse — admirons ici la précision des souvenirs de Casanova — arrivait au niveau du premier étage.

De la salle à manger du rez-de-chaussée, on pénétrait de plain-pied par une porte vitrée dans le jardin d'en bas, divisé en six allées droites, que bordaient de jeunes arbres à plein vent, des abricotiers pour la plupart. Contre le mur formant terrasse qui le séparait du jardin d'en haut, d'autres arbres fruitiers étalaient leurs branches en espalier, et, à chaque extrémité, deux petits cabinets de verdure offraient un refuge agréable pendant les chaleurs de l'été. Au midi, un escalier de pierre mettait ce jardin en communication avec une ruelle menant directement à la Barrière, le cul-de-sac d'Argenteuil, selon toute vraisemblance.

Le jardin d'en haut, auquel le précédent était relié par une rampe droite de quinze marches, comprenait un parterre, orné en son milieu d'une corbeille de fleurs, et en son pourtour de plates-bandes bordées de buis et d'ifs. Il y avait, en outre, un potager, des arbres fruitiers en grand nombre, même des figuiers, et, contre les murs, des pêchers, des abricotiers, des ceps de vigne ; au fond, un petit pavillon couvert d'ardoise [1].

1. C'est à tort, on le voit, que l'on a cru pouvoir situer la maison habitée par Casanova en deçà de la Barrière, au coin

Est-ce dans cette maison, habitée par Casanova une bonne partie de l'année 1759, qu'un grand seigneur, le comte de Clermont, s'ébaudissait quelques années auparavant, en compagnie des deux sœurs Le Duc (Thérèse et Élise), danseuses à l'Opéra[1]? En 1755, le marquis de Conflans et sa maîtresse, la demoiselle Duval, dite Beaujeu, y remplacèrent la

des rues de l'Arcade et de la Pépinière (G. Capon, *op. cit.*, p. 309-310). Il n'y avait là qu'une maison de fort mince importance, habitée d'ailleurs en 1759 par Louis Vincent, jardinier, qui y mourut en 1765 (étude Bertrand-Taillet, inventaire du 5 juin 1765). Quant à la maison de Marin Le Roy, il faut en chercher l'emplacement vers l'intersection des rues du Rocher et de Rome. Un plan fort détaillé de cette maison et des jardins, dessiné en 1764, se trouve aux Arch. nat. (T 514^7); dans le plan cadastral de 1849 (Arch. nat., F 117 377, immeuble portant alors le n° 2 *bis* de la rue du Rocher), on croit reconnaître encore l'avenue, jadis plantée de cerisiers, et la configuration générale du terrain, mais déjà les anciens locaux d'habitation n'existaient plus. Pour la description intérieure et extérieure, nous avons utilisé l'inventaire après décès de Marin Le Roy, rédigé le 31 janvier 1764 et jours suivants (étude Courcier), et le procès-verbal de visite et d'estimation dressé le 23 mai et jours suivants (Arch. nat., Z^{IJ} 886). La maison était louée à cette époque 1 200 livres à M. de Vegras. Elle fut estimée 15 000. La valeur totale des terrains et maisons que Marin Le Roy possédait à la Petite-Pologne, et dont on fit cinq lots pour ses cinq enfants, montait à 64 000 livres.

1. « Maison sans numéro, située à la Petite-Pologne, derrière l'église de la Madeleine, appartenant au nommé Le Roy, marchand de beurre au coin de la rue d'Antin, louée au terme de Noël dernier 1 200 livres par an à M. le comte de Clermont, qui y a fait faire des augmentations et embellissemens. Il y vient assez souvent avec les deux demoiselles Le Duc » (Arch. de la Bastille, 10 252, rapport de Meusnier, du 1er juillet 1752, publié par J. Cousin, *Le comte de Clermont*, II, p. 152-3; cf. Capon, *Petites maisons galantes*, p. 114). Voir aussi, dans *Paris, Versailles et les provinces au XVIIIe siècle*, de Dugast de Bois Saint-Just, I, 1809, p. 300, la plaisante anecdote de mademoiselle Le Duc et d'une bouteille d'encre.

Mazarelly et le marquis de Saint-Chamans. Il y eut équipage, chevaux, gens, bonne chère et nombreuse compagnie[1]. L'année suivante, M. de La Vierville, gentilhomme de la Chambre, en prit possession, et il y allait toujours des filles[2]. Enfin, on lit, à la date du 1er janvier 1762, dans le *Journal des inspecteurs de M. de Sartines* : « M. le marquis de Duras est enterré à la Petite-Pologne, dans une petite maison qu'il loue au nommé Leroy, marchand de beurre, avec la demoiselle Montansier. Le sieur Du Barry a soin de s'y trouver avec la demoiselle Beauvoisin, sa maîtresse. On m'a assuré qu'on y jouait souvent[3]. » La Montansier, le mari de madame Du Barry, Casanova, quelle évocation du temps de Louis XV !

Casanova resta à la Petite-Pologne tant que durèrent les fâcheux procès, dont il sera question plus loin, et qui abrégèrent son second séjour parisien. C'est là, s'il faut l'en croire, qu'il goûta des heures exquises en compagnie de la petite madame Baret, la marchande de bas de la rue des Prouvaires, et que Justinienne Wynne alla le visiter. C'est là sûrement que l'imprudente Manon Balletti vint s'installer en octobre 1759, alors que son ami, dont elle escomptait le prompt retour, avait déjà mis la frontière entre lui et ses dupes. Avant le 19 de ce mois, un nommé Ballexserd envoyait un huissier à la Petite-

1. Arch. de la Bastille, 10 239, fol. 75; cf. Capon, *Casanova à Paris*, p. 309-310.
2. *Ibid.*, 10 234; cf. Capon, *loc. cit.*
3. *Journal des inspecteurs de M. de Sartines*, p. 84-85.

Pologne, « dernier domicile connu » de Casanova [1], et deux mois plus tard s'y présentèrent, en vertu d'un arrêt du Parlement criminel du 22 décembre, les exécuteurs de justice, pour prendre au corps « Cazanova l'aisné, italien » et l'amener prisonnier à la Conciergerie du Palais [2]. Mais le nid était vide [3].

1. Arch. de la Seine, sentence des consuls du 19 octobre 1759.
2. Arch. nat., X^{2B} 1 022.
3. Le 8 octobre 1759, les *Affiches, annonces, avis divers* publiaient les lignes suivantes : « Jolie maison toute meublée à la barrière de la Petite-Pologne, faubourg Saint-Honoré, près de la Madeleine, à louer présentement. Il y a cour, écurie, remise et jardin potager planté d'arbres fruitiers. On s'adressera au jardinier, ou chez M. Leroy, au coin de la rue d'Antin et de la place Vendôme » (cité par Capon, *Casanova à Paris*, p. 432). Nul doute qu'il ne s'agisse de la maison que Casanova, menacé de prison, venait de laisser vacante.

CHAPITRE XIX

L'ENCLOS DU TEMPLE.

Casanova était ce qu'on appelait au XVIII[e] siècle un homme à projets. A cette époque où tout le monde se passionnait pour l'économie politique, et où les princes se piquaient d'être éclairés, un de ses moyens d'existence consistait à présenter aux ministres les plans d'entreprises, qui devaient immanquablement enrichir les trésors d'État, tout en procurant gloire et profit à leur ingénieux auteur. C'est ainsi qu'à Paris il se concerte avec Calzabigi pour la loterie de l'École Militaire et propose au contrôleur général abbé de Boullongne un impôt sur les successions collatérales et les donations entre vifs [1]; qu'un peu plus

1. A vrai dire, ce projet de Casanova ne se retrouve pas dans le portefeuille où M. de Boullongne classait, après les avoir fait examiner par un ami, les nombreuses propositions de ce genre qui lui étaient soumises par des particuliers, probablement

tard, il inspecte gravement les mines du duché de Courlande, et donne au duc sur leur exploitation des conseils bien rémunérés; qu'à Madrid, il dit son mot sur la *poblacion* de la Sierra Morena, pour citer quelques-unes seulement de ses combinaisons ou de ses rêveries.

Rien d'étonnant, après cela, que Casanova ait songé à fonder à Paris la manufacture d'impression sur soie, dont il parle longuement dans ses *Mémoires*. Ce qu'il dit quelque part de son rival Saint-Germain, que Louis XV protégeait pour qu'il pût librement travailler aux teintures qui devaient assurer la supériorité des fabriques françaises de draps, montre qu'il s'intéressait à la question, et la visite qu'il fit un jour à la belle manufacture des Vanrobais à Abbeville, la plus florissante peut-être du royaume, prouve qu'il cherchait les occasions de s'instruire sur la fabrication des étoffes. Sans doute aussi, curieux comme il l'était, n'ignorait-il pas que la question des toiles peintes et imprimées était alors à l'ordre du jour et donnait lieu à quantité de mémoires et rapports divers, dont les gazettes s'occupaient[1]. Quant aux notions de chimie nécessaires,

aussi besogneux que passionnés pour la chose publique. Il y a trace seulement, à la date d'août 1758, du projet d'un sieur Bellacla de lever au profit du roi le cinquième sur toutes les successions collatérales au-dessus de 3 000 livres, idée basée, écrit l'ami, sur des calculs arbitraires et chimériques, et dont il était honteux qu'elle fût née dans la tête d'un français (Bibl. nat., fr. 14 098, fol. 193). Les derniers projets examinés sont de janvier 1759.

1. C'est ainsi que le *Mercure* d'octobre 1758 (I, p. 107-8), à

il les possédait certainement, lui qui avait suivi les cours du couvent de la Salute, fait lui-même à Venise des leçons de chimie, et pratiqué assidûment les ouvrages des alchimistes. N'écrira-t-il pas un jour de Londres à la Sérénissime République, pour mettre à la disposition de son pays le secret de teindre en rouge le coton beaucoup mieux qu'en Orient et à des prix beaucoup plus modérés, offrant d'emmener avec lui des ouvriers français et anglais, capables d'en instruire d'autres[1]?

A Paris, ce n'est pas de teindre les cotons qu'il s'agit, mais de produire sur la soie, au moyen de l'impression, les beaux dessins que l'on exécutait à Lyon par le procédé lent et difficile du tissage. Pour cela, Casanova s'abouche avec un peintre dessinateur, homme instruit, et lui confie la direction de son entreprise. Encouragé par le prince de Conti, il loue dans l'enceinte du Temple une maison, y installe un magasin de vente, une salle pour les ouvrières, qu'il choisit — est-il besoin de le dire — parmi les plus jolies, des chambres pour ses collaborateurs et em-

propos d'un mémoire de M. Paradis, envoyé de Pondichéry par le P. Cœurdoux sur les trois façons de teindre les toiles dans les Indes, écrivait : « Si le mémoire et les notes qui l'accompagnent ne nous donnent pas précisément la teinture en rouge des Indiens, ils mettent nos manufacturiers sur la voie, et je ne doute pas que nos botanistes et nos chymistes ne perfectionnent aisément la recette indiquée par le diligent observateur. »

1. Cette lettre, datée du 18 novembre 1763, a été publiée par R. Fulin, dans une petite brochure très rare intitulée : *Cinque scritture di Giacomo Casanova*, Venise, 1869 (Per nozze Parolari-Garzoni). A. Baschet, dans le *Livre*, partie rétrospective, 1881, p. 43-44, en a donné la traduction française.

ployés, se réservant pour lui-même un appartement confortable. Il s'adjoint un garde-magasin, quatre domestiques, un portier. Au bout de trois semaines, tout est prêt, et la maison Casanova ouvre ses portes. Malheureusement, la guerre bat son plein et les affaires ne vont pas. Le banquier Hope, d'Amsterdam, le père ou soi-disant père d'Esther, l'engage à transporter son entreprise en Hollande. Il refuse. Peu à peu les marchandises restent en magasin, les fonds manquent, la déconfiture approche. Elle se produit bientôt. Voici comment Casanova l'explique. Il avait vendu à un nommé Garnier, de la rue du Mail, 50 000 francs d'actions de sa société en lui cédant le tiers des étoffes prêtes pour la vente, acceptant un contrôleur choisi par lui et payé par la société. Trois jours après la signature du contrat, il touche l'argent, mais dans la nuit le garde-magasin vide le coffre et s'enfuit, sans doute de connivence avec le peintre-directeur. Garnier somme Casanova de lui restituer les 50 000 francs. Le Vénitien n'en veut rien faire. Garnier l'accuse d'avoir détourné la somme, d'où procès, saisie des marchandises et des effets de la Petite-Pologne, suivie de l'arrestation de Casanova, aussitôt emprisonné au For-l'Évêque. L'affaire se termine enfin, grâce à l'entremise de madame d'Urfé, par un accommodement avec Garnier, que notre homme va trouver dans sa terre de Rueil, sur les conseils de l'abbé de La Ville, ami de ce personnage.

L'Enclos du Temple, asile bien connu des débi-

teurs insolvables qui s'y réfugiaient, et où, sous certaines conditions, la justice les laissait tranquilles, était aussi ce qu'on appelait un lieu privilégié. Les marchands, exempts de toute redevance à payer aux corporations, comme de tout contrôle de la part des maîtres de métiers, y affluaient et se pressaient dans des boutiques de fortune, adossées à la grosse tour du Temple et aux bâtiments du Grand-Prieuré de Malte. Tout Paris venait à eux, pour profiter des prix avantageux que permettaient les franchises, et aussi parce que les acheteurs y trouvaient des marchandises dont la vente n'était tolérée que là. Un auteur, né dans l'Enclos, et qui, sur la fin de sa vie, a écrit ses souvenirs d'enfance, raconte que lorsque la vente des indiennes fut défendue dans Paris, la foule envahit les nombreux magasins qui s'installèrent au Temple pour en débiter [1]. Comment, avec sa population flottante de faillis, de prêteurs à la petite semaine, de marchands de bric-à-brac, l'Enclos du Temple n'aurait-il pas été un des coins, sinon les plus recommandables, du moins les plus pittoresques de Paris?

Louis-François de Bourbon, prince de Conti, qui résidait là en sa qualité de Grand-Prieur de France, était le seigneur justicier de ces sujets équivoques. Bon vivant, aimant le plaisir, il tenait une cour spirituelle et joyeuse. L'aventurier avait bien pu s'y faufiler, ne fût-ce que sur la recommandation de la

1. A. Barillet, *Recherches hist. sur le Temple*, Paris, 1809, in-8.

marquise d'Urfé, qui précisément avait vécu longtemps au Temple, où son père, le président de Pontcarré, possédait un hôtel[1].

Quant au sieur Garnier, ce n'est point un personnage imaginaire. « M. Garnier, dit une note de l'époque, qui confirme deux détails des *Mémoires*, M. Garnier, domestique de M. d'Argenson, garde des sceaux, homme d'affaires, achète la terre de Pouancy du comte d'Argenson en 1746 pour 60 000 livres. Il a une maison de campagne à Ruel[2]. » Jean Garnier, maître d'hôtel de la reine depuis le 15 mars 1749[3], était bien connu aussi de tous ceux qui fréquentaient, à des titres divers, chez M. de La Pouplinière[4].

Que Garnier, donc, ait rencontré Casanova, il n'y a là rien qui doive surprendre. Mais qu'ils aient eu maille à partir à propos de la fameuse manufacture, c'est ce qu'aucun document authentique ne confirme[5]. Et on verra, d'autre part, que l'affaire de

1. H. de Curzon, *Le Temple*, p. 270.

2. Bibl. nat., Dossiers bleus, 305, n° 7 724, cité par G. Cucuel, *La Pouplinière et la musique de chambre au XVIIIe siècle*, p. 239.

3. Arch. nat., O¹ 3 717, fol. 108 (provisions de maître d'hôtel de la reine servant par quartier).

4. « Je le remerciai (M. de la Pouplinière), devant aller à Ruel, où M. Garnier m'attendait » (mémoire de l'abbé de La Coste aux Arch. de la Bastille, 12 099). Cf. Arch. nat., X¹ᴬ 4 280, fol. 132, 1er sept. 1758, et X¹ᴬ 4 356, 22 déc. 1760 (procès entre Charles Breanson, jardinier et meunier du moulin de la Malmaison, et Jean Garnier, maître d'hôtel de la reine).

5. Les papiers des diverses juridictions qui auraient pu connaître de l'affaire (Juges consuls, Châtelet, Bailliage du Temple, Requêtes de l'Hôtel, Parlement) sont muets là-dessus. Il est vrai que les archives de la justice de Rueil, où habitait Garnier, et du bailliage de Clichy-la-Garenne, où demeurait Casanova, ne paraissent pas s'être conservées.

l'Enclos du Temple ne fut pour rien dans la détention de Casanova au For-l'Évêque. A moins de supposer qu'il ait été emprisonné à deux reprises, on est donc fondé à concevoir des doutes, que suffiraient d'ailleurs à faire naître les confusions chronologiques commises dans tout ce passage par Casanova [1].

Il semble cependant y avoir eu dans l'Enclos du Temple, précisément à l'époque où se place, vraisemblablement, le récit de Casanova, tout au moins une tentative pour fonder une manufacture sur les plans dont l'aventurier revendique la paternité. Et les documents présentent l'affaire de telle sorte que l'on éprouve une véritable surprise de n'y point trouver son nom [2].

L'instigateur de l'entreprise était un certain Étienne Scotti, étranger, ancien officier, qui prétendait avoir découvert le secret d'imprimer sur satin — autrement dit sur soie — des couleurs indélébiles. Quant au capitaliste, fournisseur des fonds, il s'appe-

1. Il assure qu'au mois de *novembre* d'une année, que le contexte ne permet pas de préciser, il traita avec Garnier pour les actions de la société. De quelle année peut-il s'agir? Pas de 1758 assurément, puisque au mois de novembre, d'après les lettres de Manon Balletti, Casanova était en Hollande. De 1759? pas davantage; nous verrons que, dès septembre, il avait quitté Paris. Reste 1757. Mais Casanova n'habita qu'en 1759 la maison de la Petite-Pologne. Autre confusion : Casanova, aussitôt après son emprisonnement au For-l'Évêque, prétend avoir écrit à son frère, qui venait, dit-il, de se marier. Or, François Casanova n'épousa sa première femme que le 26 juin 1762.

2. Faut-il penser qu'une note, conservée à Dux, où l'aventurier parle de filles, de domestiques, de loyer, de meubles, d'un *métier* et d'*étoffes*, se rapporte à l'entreprise de l'Enclos du Temple?

lait Nicolas-Séraphique Fayolle, écuyer, de nationalité française, comme son nom l'indique. Scotti avait fabriqué des échantillons, que Fayolle avait montrés au ministre pour obtenir l'autorisation d'exploiter le secret, se chargeant au surplus d'annoncer dans un mémoire imprimé, destiné aux autorités et au public, les mérites de la découverte, ainsi que son intention de la faire entrer dans le domaine pratique. Et une société fut montée, par actes des 1er avril et 28 septembre 1758.

Que se passa-t-il ensuite? Fayolle eut-il des doutes sur la qualité des échantillons qu'il avait par devers lui? Les acheteurs se plaignirent-ils des premières livraisons? Le fait est que les choses se gâtèrent vite, et que, dès le mois de février 1759, un procès était engagé devant le bailli du Temple entre l'inventeur, ou prétendu tel, et le trop crédule commanditaire. Le différend suivit son cours en l'absence de Scotti, parti, paraît-il, pour la campagne, un certain Sigismond, baron de Malnich ou Malniche, répondant en son lieu et place aux assignations, et défendant ses intérêts. Fayolle demanda une expertise. Malnich, après quelques ergotages, y consentit, et deux peintres de l'Académie de Saint-Luc, Slodtz et Moulin, furent désignés [1]. Voici le rapport qu'ils déposèrent, l'un des premiers peut-être que l'on puisse citer sur des essais d'impression sur soie en France :

1. L'un d'eux pouvait être, le cas échéant, remplacé par Nattier qui, justement à cette époque, demeurait au Temple, chez le prince de Conti (H. de Curzon, *Le Temple*, p. 268-9).

« L'an mil sept cent cinquante-neuf, le 23[e] mars, nous Jean-Baptiste Slodtz et Jacques-Louis Moulin, tous deux peintres de l'Académie de Saint-Luc, nommés pour vérifier s'il y a secret ou non dans l'impression et peinture de trois échantillons à nous remis conformément et en exécution de la sentence rendue par M. le baillif du Grand Prieuré du Temple du vingt six février dernier, après avoir presté le serment en tel cas requis, pris lecture de la sentence du Baillage du Temple, ensemble du procès verbal fait au greffe du Baillage des cinq et huit du présent mois de mars, contenant les dire des sieurs Fayolle et du fondé de procuration du sieur Scotty, et de l'ordonnance de M. le baillif du Temple étant en suitte dudit procès verbal du même jour, et après avoir entendu ledit sieur Fayolle et le sieur baron de Maleniche, qui nous a dit estre fondé de procuration du sieur Scotty, avons nous experts susdits examiné, éprouvé et fait l'analyse desdits trois échantillons à nous remis par le greffier dudit baillage du Temple en la manière qui suit.

» Premièrement, avons pris l'échantillon de satin fond blanc à fleurs rouges, branchages, feuilles et tiges jaunes et verd, et un oiseau dans ledit échantillon, lequel est celui remis au greffe en exécution de l'ordre de M. le baillif du huit dudit present mois de mars, avons versé de l'eau chaude dans un vase au degré d'y mettre les mains et suporter la chaleur, nous y avons trempé ledit échantillon du côté où est l'oiseau. A l'instant que l'eau a mouillé l'étoffe, la

couleur s'est séparée; il n'a resté que le noir demi alterré et un soupçon des couleurs. Ensuitte, avons passé du savon blanc superficiellement sur une partie de ce qui était déjà mouillé, avons légèrement agité l'étoffe, comme lorsqu'on netoye avec précaution, ensuite trempé dans l'eau tiède, dans laquelle eau la couleur a resté. Le noir de l'impression s'est déchargé, il n'en reste que pour annoncer l'ensemble, dont les parties sont effacées plus ou moins, le fond de l'étoffe taché ou sali generalement, enfin un ensemble très désagréable et qui ne peut estre de nul usage.

» Quant à la façon, c'est une impression ordinaire de planches gravées comme pour estampes en papier, un emploi de couleurs au peinceau, comme enluminures, ou à la planche nommée par les peintres un pochoir, comme se font les cartes à jouer. Ces façons de travail étant usitées, très publiques et connues de tous les ouvriers ou artisans de diverses professions, et les couleurs n'ayant point l'existence et les bonnes qualitez qui constatent un secret, nous avons estimé, assurons et estimons que tout ce qui concerne et constitue cette sorte d'étoffe peinte est de mauvais usage et n'est nulement un secret.

» Ensuitte, les deux autres échantillons, dont l'un à fleurs, ramages et chinois, l'autre à fleurs, ramages, sans figures, ont été par nous essayez à l'eau tiède seulement et sans savon, et nous avons trouvé que les couleurs s'effaçoient à l'instant, de sorte qu'il n'en restoit qu'un soupçon, pourquoi nous avons estimé,

assurons et estimons que, puisque l'eau simple efface les couleurs à l'instant, de sorte qu'il n'en reste qu'un soupçon qu'on auroit entièrement effacé, n'étoit que nous avons ménagé la foiblesse de l'étoffe, touttes ces choses nous prouvent que le local de ces deux échantillons est encor plus défectueux que le premier, conséquemment il n'y a point de secret dans l'impression et peinture de ces deux échantillons, non plus que dans le premier dont nous venons de parler cy dessus.

» Nous certiffions que tout ce que dessus est véritable, en foi de quoi nous signons le présent rapport, pour servir et valoir ce que de raison aux sieurs Fayolle et Scotty, à Paris le 23e mars 1759.

» (Signé) : J. B. SLODTZ, J.-L. MOULIN[1]. »

C'était pour Scotti un témoignage accablant, dont le bailli fit état aussitôt pour annuler les actes de société et condamner Scotti à rembourser à Fayolle 4 025 livres, que ce dernier lui avait avancées depuis l'année précédente[2].

Banale affaire d'escroquerie, en somme, mais qui sent furieusement son Casanova. Scotti, un de ses compatriotes sans doute, lui ressemble comme un frère[3]. Quant au baron de Malnich, « ancien commandant des Croates de France » et suborneur de

1. Arch. nat., Z2 3 792, dossier de 1759.

2. Arch. nat., Z2 3 769, 3 770 et 3 792 (Bailliage du Temple), aux dates des 7, 12, 19, 26 février, 5, 8, 21, 27 mars, 2 avril 1759.

3. Casanova avait à Parme des parents nommés Scotti. Simple coïncidence, probablement.

filles[1], il eût fait bonne figure parmi les compagnons de l'aventurier. Bien que Casanova ne soit jamais nommé dans cette affaire, aurait-il donc pris part aux essais malheureux de Scotti? Ou bien, ayant eu connaissance de ce que nous venons de raconter, aurait-il eu l'idée de bâtir, sur une trame analogue, un récit destiné à expliquer ses propres mésaventures judiciaires et les difficultés qui l'obligèrent à quitter Paris? Mieux vaut peut-être ne pas taxer gratuitement Casanova de mensonge et avouer que nos recherches se sont trouvées en défaut[2].

Il n'en reste pas moins que le récit des *Mémoires* est fort curieux pour l'histoire d'un procédé de fabrication qui donne aujourd'hui à l'industrie soyeuse ses plus beaux bénéfices. Quand Casanova parle d' « impression », et aussi d'ouvriers qu'il employait pour « peindre » les taffetas, gros de Tours, etc., on doit supposer que ce travail consistait à colorier au pinceau des dessins, dont la forme générale, la silhouette, pouvait avoir été tracée au préalable, en noir probablement, soit avec des planches de bois gravées, soit avec des patrons découpés[3]. L'impression sur soie

1. Arch. nat., Y 15 456, comm. Delafleutrie, plainte du 18 mai 1758 contre Malnich.

2. Il est probable que la clef de ce petit problème se trouve dans l'une des études des notaires parisiens. Ces études sont malheureusement trop nombreuses, pour que des dépouillements complets puissent raisonnablement y être entrepris.

3. H. Algoud, *Grammaire des arts de la soie*, 1912, in-4. Edg. Depitre, dans son ouvrage : *La Toile peinte en France*, 1912, in-8, p. 150 et suiv., parle de diverses tentatives faites de 1722 à 1759 pour obtenir l'autorisation d'imprimer sur soie. Ajoutons

n'est guère entrée dans l'industrie que vers 1816, mais, depuis longtemps, des esprits ingénieux cherchaient le moyen de résoudre ce délicat problème. Dès 1759, l'année même des démêlés entre Scotti et Fayolle, il y avait dans l'Enclos du Temple, à l'Hôtel de Guise, une autre manufacture, qui paraît bien avoir eu pour objet d'imprimer sur soie. Les documents qui la signalent ne la désignent, il est vrai, que sous les noms de manufacture de pékin ou des étoffes de soie peinte, mais ils parlent aussi de *l'imprimerie* de la manufacture, et donnent les noms de deux graveurs, Louis Bonnet et Pierre Chenu, travaillant, semble-t-il, pour la société, ce qui permettrait d'affirmer qu'il ne s'agissait pas de soies peintes à la gouache ou à l'huile, mais bien de soies imprimées à l'aide de bois en relief. Il faut ajouter qu'à la fin de 1759, et au début de 1760, la société était en procès avec un nommé Jean-Louis Guillon-Bellegarde, garde-magasin de la manufacture, dont la gestion avait pris fin le 11 octobre 1759[1]. Sans doute, ne faut-il pas s'attacher à cette apparente coïncidence, seul détail, au demeurant, qui fasse songer au récit de Casanova.

A supposer d'ailleurs — ce qui est probable, —

que MM. Depitre et Henri Clouzot ont bien voulu prendre connaissance du présent chapitre et nous faire profiter de leurs avis.

1. Sur ce procès et divers autres, voir Arch. nat., Z^2 3 769 et 3 770 (Bailliage du Temple), sentences des 12, 19, 26 février, 12 mars, 21 mai, 25 juin, 13 août, 24 sept., 1er octobre 1759, 17 mars 1760. Cf. Capon, *Casanova à Paris*, p. 373. Les associés, nommés dans ces documents, étaient les sieurs Rogé, Delafosse, Deleau, de Sery, de Richecourt, Fouve (?), Dumas et d'Esparos.

qu'il y ait du vrai dans ce que l'aventurier nous a confié de sa manufacture, et que l'entreprise eût prospéré, on peut être sûr que les Lyonnais auraient tout fait pour l'anéantir. N'empêche qu'à cette époque, où les fabricants de soie gémissaient de la concurrence croissante que les toiles imprimées faisaient à leur industrie, l'idée était ingénieuse, voire même à peu près nouvelle, de leur proposer d'employer les mêmes armes pour obtenir le même succès. C'est une question de savoir si Casanova doit être rangé parmi les précurseurs d'une de nos industries les plus florissantes.

CHAPITRE XX

LES COMPAGNONS DE CASANOVA.
GRECS ET FILOUS.

Point n'est besoin de lire entre les lignes pour voir, en parcourant les *Mémoires*, dans quel monde interlope d'aigrefins, de tout âge et de tout pays, Casanova se complaisait. Lui-même a fait bien souvent des allusions, plus ou moins discrètes, à quelques-uns de ces personnages, escrocs avérés, fripons de jeu, chevaliers d'industrie, qu'il connut ou qu'il retrouva dans les salons ou les tripots parisiens. Mauvaise assurément, mais divertissante compagnie.

L'abbé de La Coste faisait partie, comme Casanova du reste, de la catégorie des agents secrets. M. de La Ville, premier commis des Affaires Étrangères, et M. de Choiseul l'avaient employé dans des affaires délicates. C'est précisément chez l'abbé de La Ville, à Versailles, que Casanova le vit pour la première fois, au printemps de 1757, « prestolet » de bonne mine, aimable,

quoique un peu indiscret. Ce jour-là, ils revinrent ensemble à Paris, puis se quittèrent. L'année suivante, ce fut le même petit abbé qui conduisit Casanova et son ami Tiretta chez madame de Lambertini. Plus tard, il essaya, paraît-il, de lui nuire dans l'esprit de Pâris-Duverney, en l'accusant de distribuer pour son propre compte des billets de la loterie de l'École Militaire, et cela pour se venger de ce que le Vénitien avait refusé de lui en délivrer en cachette. « Je n'ai plus vu cet abbé, soit qu'il ait eu vent de ma découverte, soit qu'un heureux hasard lui ait fait éviter ma rencontre; mais j'ai su que trois ans après il fut condamné aux galères, où il est mort, pour avoir vendu à Paris des billets d'une loterie de Trévoux, qui n'a jamais existé. » Et cela, sauf une petite erreur, qui n'est pas imputable à Casanova, est d'une exactitude parfaite.

La jeunesse de Jean-Emmanuel de La Coste, né à Versailles, où son père tenait un emploi dans la maison de la reine, avait été des plus agitées. Son père, dont toute l'affection s'était concentrée sur sa fille, morte depuis, exigea qu'il embrassât l'état ecclésiastique. Pour obéir, il se fit célestin. Mais bientôt, jetant le froc aux orties, il s'enfuit en Hollande avec une jeune fille, qu'il abandonna en 1746 à Amsterdam, et qui mourut en 1751, dans un couvent de Liége. Comme La Coste vivait en Hollande du commerce des actions de la Compagnie des Indes Anglaises, un ordre du roi vint le surprendre, et il fut arrêté. Relâché sur l'intervention de l'abbé

de La Ville, alors chargé d'affaires du roi à La Haye, il épousa à Liége, vers 1750, Anne-Françoise Vancquetin; il avait été en effet relevé de ses vœux à Bruxelles, grâce qu'un peu plus tard le nonce résidant à Dresde lui confirma, tout en le faisant chevalier de l'Éperon d'Or, ni plus ni moins que Casanova lui-même.

En 1754, La Coste revint à Paris. Il y menait, s'il faut l'en croire, la vie la plus calme et la plus retirée, ne se montrant presque jamais ni aux cafés ni aux promenades publiques, lorsque, trois ans plus tard, M. Beau, archiviste du duc de Penthièvre, son ami, lui donna une lettre pour le curé de Passy, qui le présenta à M. de La Pouplinière. Le fermier général lui fit le meilleur accueil, puis, prévenu en sa faveur par le comte de Vitzthum, ambassadeur de Saxe, que La Coste avait connu à Dresde, il redoubla de politesse à son égard, l'engageant à fréquenter librement sa maison. Ce fut l'origine des malheurs de l'abbé de La Coste.

Il était, en effet, aussi dangereux qu'agréable de vivre chez M. de La Pouplinière. On y jouissait d'une chère exquise, de spectacles rares et voluptueux, de musique délicate. Mais que d'épines sous ces roses! Il fallait une adresse souveraine à qui voulait évoluer sans dommage dans ce milieu d'intrigue. La Coste, bientôt confident du vieux fermier général, se flatta d'être habile et ne réussit qu'à être imprudent. Dans l'affaire de mademoiselle Wynne, son rôle parut assez louche; dans celle de madame de Saint-Aubin,

maîtresse de La Pouplinière, avec laquelle il semble avoir lui-même entretenu des relations fort intimes, malgré qu'il eût cinquante ans, qu'il fût gros, court et de figure repoussante, sa conduite ne fut pas moins suspecte. Il écrivit à son protecteur des lettres anonymes, et fit imprimer un libelle diffamatoire intitulé : *Lettre de M. de V. de Paris à M. B. à Béziers*, dont on n'eut pas beaucoup de peine à soupçonner qu'il était l'auteur. Si bien que La Pouplinière, marié en secondes noces par La Coste, qu'il comblait de bienfaits, devint son plus irréconciliable ennemi [1].

Quand, le 5 janvier 1760, un ordre du roi envoya à la Bastille l'abbé de La Coste, depuis quelque temps déjà filé par la police [2], et son beau-frère, le Dunkerquois Louis Vancquetin, on put croire que le crédit de M. de La Pouplinière n'était pas étranger à cette mesure. En réalité, il y avait bien autre chose, et, pendant que l'inspecteur d'Hémery, assisté du commissaire Rochebrune, retournait les poches de l'abbé et s'emparait de ses papiers, Vancquetin, pressé de questions, finit par tout avouer.

Le pauvre diable gagnait chichement sa vie en enseignant à lire et à écrire aux jeunes élèves du sieur

1. Arch. de la Bastille, 12 099, interrogatoire de La Coste, du 18 janvier 1760, et mémoire rédigé par lui-même pour sa défense. Cf. G. Cucuel, *La Pouplinière et la musique de chambre au XVIIIe siècle*, 1913.

2. *Ibid.*, 10 252, novembre 1759. Déjà, l'année précédente, le commissaire Sirebeau l'avait surpris en flagrant délit de débauche, et en avait dressé constat. L'abbé demeurait alors rue des Bons-Enfants, à l'hôtel de Candie (Arch. de la Bast., 10 263, 29 septembre 1758).

Boivin, maître d'école et de pension rue Michel-le-Comte. Sollicité par son beau-frère de l'aider dans une escroquerie lucrative, il n'avait pas su résister à la tentation. Il savait parfaitement que les billets de la loterie de Gémont (Gemund en Souabe), que La Coste distribuait, étaient faux, et qu'il les faisait imprimer tout bonnement à Paris et à Vannes. On trouva chez lui un cachet, aux armes, fantaisistes et « de pure idée », de la seigneurie de Gemund. Il portait en exergue la légende : *Sigill. domin. Gemont.*, et La Coste s'en servait pour cacheter les lettres qu'il s'écrivait à lui-même comme venant d'Allemagne, et qu'il s'arrangeait, en réalité, pour faire partir de Maëstricht. Comme Vancquetin avait une belle main, La Coste l'employait à contrefaire sur les prétendus billets la signature : *A. Broedbeck et comp.*, et l'affaire, habilement montée, aurait pu durer encore si, à la longue, le public ne se fût aperçu qu'à cette loterie peu avantageuse les petits lots sortaient toujours, et les gros jamais. Vancquetin avoua aussi qu'il avait écrit, pour le compte de l'abbé de La Coste, plusieurs lettres anonymes imitant l'impression. Les unes avaient été envoyées à M. de La Pouplinière; l'abbé s'était fait adresser les autres. Quant au libelle diffamatoire, rédigé par La Coste et imprimé par ses soins, cent lignes manuscrites, qui se trouvaient à la fin de chaque exemplaire, étaient de l'écriture de Vancquetin [1].

1. Arch. nat., Y 15 820, comm. Rochebrune, déclarations, perquisitions et interrogatoires de janvier-avril 1760.

Après quelques mois de détention à la Bastille, l'abbé de La Coste fut transféré au Grand-Châtelet, et condamné le 28 août 1760, par une commission spéciale, que présidait le lieutenant de police, au carcan, au fouet et aux galères à perpétuité. Vancquetin s'en tirait avec neuf ans de galères. Le 3 septembre, La Coste subit la peine du carcan Place du Palais-Royal, où il fut marqué d'un fer chaud, après quoi on l'expédia à Toulon ramer sur les vaisseaux du roi. Il y mourut, comme l'assure Casanova, et à cette occasion, les petits vers suivants coururent :

> La Coste est mort ! Il vaque dans Toulon
> Par cette mort un emploi d'importance.
> Le bénéfice exige résidence,
> Et tout Paris y nomme Jean Fréron.

Ce quatrain n'ajoute rien à la gloire de Voltaire, à qui, sans hésiter, le public l'attribua [1].

Un autre escroc, italien celui-là, paraît dans les *Mémoires* sous le nom de chevalier de Santis. Sa profession était de faire « jouer de malheur », comme on disait alors, les étourdis qui lui tombaient entre les mains, et de vivre aussi largement que possible à leurs dépens.

Après s'être fait la main dans son pays, en particulier à Milan, Joseph de Santis, né à Spolète vers

1. Arch. de la Bastille, 12 503, fol. 50, 60, 77, 79, 81, 94; *Journal* de Barbier, IV, 362-3; *Mémoires de la Lune*, dans la *Nouv. Revue rétrospective*, II, 1895, p. 137; Bachaumont, *Mémoires secrets*, I, 24; Ravaisson, *Arch. de la Bastille*, XVIII, 1-20; Funck-Brentano, *Lettres de cachet*, p. 348-9, n°s 4 450 et 4 451.

1724, était venu à Paris chercher fortune. C'était un homme de taille ordinaire, mais bien fait et d'une physionomie très avenante, fripon fieffé au demeurant et connu pour tel à Rome, où il avait laissé de fâcheux souvenirs. En 1756, il avait eu déjà maille à partir avec la police parisienne pour certaines friponneries commises à Lille en compagnie d'un prétendu comte O'Kelly. Il se disait chevalier romain, et passait son temps en parties fines avec de jolies femmes; il savait jouer et ne perdre que quand il voulait[1]. Comme Casanova, Santis connaissait les frères Calzabigi, qui même l'avaient envoyé dans diverses villes, lorsqu'ils avaient eu l'intention d'établir en Allemagne la loterie de l'École Militaire. En 1759, il vivait en garni rue du Bouloi, à l'hôtel de la Reine, avec d'autres mauvais sujets, de nationalité française ou italienne. Casanova venait parfois chez lui, car l'on y jouait. Mais des pigeons trop bien plumés crièrent, si bien qu'un jour l'inspecteur Chassaigne s'en vint, porteur d'un ordre du roi, arrêter Santis et un certain Jean-Baptiste Demonchy, 27 ans, natif d'Amiens, que les rapports de police désignaient comme son complice. La perquisition opérée chez Santis ne fit découvrir rien de suspect, mais chez Demonchy le commissaire s'empara de plusieurs jeux de cartes. Les deux prévenus furent envoyés au For-l'Évêque. Casanova faillit bien être compromis dans cette affaire, car il avait, la veille même de l'ar-

1. Arch. de la Bastille, 11 944, rapports de Meusnier des 20 février, 5 et 21 mars 1756.

restation de Santis, dîné à Montmartre avec lui et l'ancienne maîtresse d'un autre italien, nommé Marini. Heureusement pour lui, la police avait contre Santis des griefs beaucoup plus graves. N'était-ce pas celui-ci qui, plusieurs années auparavant, avait fait au Port-à-l'Anglais, avec Touzet, officier invalide, et Bonneval, garde du roi, une partie, à la suite de laquelle les plaintes avaient afflué? N'avait-il pas joué chez madame de Trémerga[1], chez Marini, rue de la Comédie-Française, au pharaon et autres jeux défendus? N'avait-il pas joué à Nancy avec le major Saby, à Francfort chez Calzabigi, à Strasbourg, à Amiens, à Abbeville? Ses compères ne se nommaient-ils pas Bary, Croissy, Destorières, Xavier, enfin Demonchy? Autant de questions qui furent posées à Santis dans le premier interrogatoire du 21 avril. A toutes il opposa le démenti le plus catégorique. Il avait joué, mais à des jeux innocents, et toujours perdu.

Malheureusement, Demonchy fit une défense moins ferme. Il reconnut avoir ouï dire que Santis marquait les cartes. Fort de ce demi-aveu, l'inspecteur prévint Santis que, s'il ne changeait pas de système, il serait enfermé à Bicêtre. On l'interrogea de nouveau, profitant de ce qu'il ne pouvait se concerter avec son camarade. Mais dans ce second interrogatoire, pourtant serré et précis, la langue de l'italien ne se délia guère.

1. Sans doute Marie-Anne de Varennes, veuve depuis 1734 de Gervais Geslin, sieur de Trémargat, président au Parlement de Bretagne. Elle demeurait à Paris, où elle mourut en 1779 (Saulnier, *Parlement de Bretagne*, I, 426).

— Vous avez, disait le commissaire, gagné chez Véronèse 5 000 louis au sieur Blazin, avec Orsi, qui a gardé la moitié de cette somme.

— Non.

— Vous avez préparé des cartes et *servi* au pharaon, à la dupe, au piquet, au trente et quarante.

— J'ai toujours joué en honnête homme.

— Calzabigi ne vous a-t-il pas proposé quinze louis, si vous vouliez tailler au pharaon pour lui et le baron de Wavre [1]? N'avez-vous pas opéré chez Calzabigi, pour permettre au baron d'apprécier vos talents et votre adresse à filer la carte?

— Non.

— Vous avez taillé au pharaon rue Poupée.

— Oui, mais parce que le banquier qu'on attendait n'était pas venu, et qu'on m'avait prié instamment de prendre sa place. J'ai joué aussi chez madame de Berville, avec monsieur de Malval.

— N'avez-vous pas été à Nancy et en Allemagne?

— Oui, avec le sieur Sormany [2]. A Nancy, nous

1. Sans doute Charles-Jean-Baptiste de Vavre ou de Wavre, baron de Corbeck, dont il est question dans deux documents du Châtelet à cette époque (Arch. nat , Y 12 160, comm. Cadot, 7 décembre 1757, et Y 14 974, comm. Duruisseau, 9 août 1758).

2. Jacques de Sormany ou Surmany, ancien colonel au service d'Espagne, compromis vers la même époque, lors d'une perquisition opérée chez une dame Desch (Arch. de la Bast., 12 035, dossier Desch, lettre de Sormany du 12 juin 1759. Cf. Arch. nat., Y 11 576, comm. Chenu, 19 avril 1759; Y 13 517, comm. Guyot, 8 octobre 1757; Y 15 637, comm. Sirebeau, 7 sept. 1758), Voir aussi une curieuse déclaration de Madeleine Masnati, veuve de Jacques Tosi, où il est question de « Sulmani, banquier de jeu », qui n'est autre certainement que Sormany (Arch. nat., Y 15 815, comm. Rochebrune, 7 mai 1758).

avons rencontré M. Calzabigi, qui nous a proposé de voyager en Allemagne pour sa loterie et pour sa manufacture de savon. C'est ainsi que j'ai été à Stuttgart, à Plombières et à Francfort. J'ai entendu dire qu'un marchand de Francfort a joué chez Calzabigi contre Saby, major polonais, Calzabigi et un baron allemand.

Santis avait dit à Demonchy qu'il resterait à Bicêtre toute sa vie plutôt que d'avouer, et que, d'ailleurs, on ne pouvait le condamner, s'il n'avouait pas. Seul, peut-être eût-il réussi à se tirer de l'aventure. Mais son complice, déjà ébranlé par la découverte des cartes truquées, ne se sentit pas la force d'aller jusqu'au bout du mensonge. Il déclara donc que, pour mériter les bontés du « Magistrat », il allait faire l'aveu sincère de ses fautes.

Les cartes saisies chez lui, Santis les lui avait apportées, un jour qu'il avait taillé au pharaon contre un portugais, nommé Mural, et le chevalier de Saint-Sulpice. Celui-ci, d'ailleurs, était de connivence : il ne pontait contre Santis que pour amorcer le portugais et l'inciter à mettre le plus d'argent possible sur la table. Quant à lui, Demonchy, il avait joué avec un nommé De Bouzet, intéressé dans la Ferme des Réfugiés protestants, qui lui servait de compère. Suivant les couleurs qu'il fallait écarter ou jouer, ils se prévenaient en se poussant les genoux ou les pieds, et en frappant un ou plusieurs coups sous ou contre leurs chaussures. Rien de plus simple, au surplus, que de trouver des dupes. Un chevalier s'en allait

aux coches et aux hôtels garnis prendre la liste des nouveaux arrivés. Il se liait avec ceux qui lui paraissaient avoir la bourse bien garnie et les menait chez les plus jolies femmes de Paris. Là, les cartes truquées ne manquaient pas, non plus que les joueurs habiles. Pour gagner, il n'était pas indispensable de jouer soi-même. Il suffisait de parier « du bon côté ».

Demonchy regrettait les égarements de sa folle jeunesse. Arrivé d'Amiens à Paris depuis dix-sept mois, il en avait passé huit en Brabant, en Hollande et à la suite de l'armée, où il faisait le commerce des fournitures. Pendant l'été de 1758, il était revenu à Paris pour proposer au maréchal de Bellisle, ministre de la Guerre, les moyens de faire subsister l'armée à crédit. C'est alors qu'il avait connu, pour son malheur, Santis et autres grecs de son espèce. Il fut d'abord leur dupe, puis ceux-ci, pensant qu'il pourrait les mettre en rapport avec des négociants et d'autres personnes qui avaient l'habitude de se réunir chez la comtesse de Chastenay [1], lui proposèrent de réparer ses pertes. Il accepta, non sans remords,

1. Marie-Thérèse de Belfond, femme de Gabriel comte de Chastenay-Lanty, fine mouche qui tenait un jeu de pharaon et prenait de grandes précautions pour empêcher les intrus de se glisser chez elle (Arch. de la Bastille, 10 100, mars-mai 1759, et 12 066, mars 1760). L'inspecteur Chassaigne avait arrêté à son domicile, et non sans esclandre, le jeune Demonchy, répandant même le bruit qu'il l'avait trouvé « couché dans les draps » de cette dame « vieille et laide », qui se plaignit amèrement du procédé du policier et l'attaqua en diffamation (Arch. nat., Y 14 975, comm. Duruisseau, 16 mai 1759).

mais avec la ferme résolution de repartir pour l'armée, dès qu'il aurait regagné ce qu'il avait perdu. La police ne lui en avait pas laissé le temps[1].

Ces aveux attirèrent-ils sur Demonchy la clémence du « Magistrat »? Je ne sais, mais ils ne laissaient aucun doute sur la culpabilité de Santis. Aussi l'italien, incarcéré au Grand-Châtelet le 15 août, fut-il envoyé le 29 décembre à Bicêtre, où il resta jusqu'à l'été de l'année suivante[2].

Cependant, le procureur du roi recevait tous les jours de nouvelles plaintes contre des escrocs de jeu et des usuriers, qui s'engraissaient aux dépens des joueurs décavés : « mauvais sujets, écrivait ce magistrat, d'autant plus pernicieux à la société qu'ils paraissent à l'extérieur jouir d'une réputation entière, étant les uns reçus dans les meilleures compagnies, et quelques-uns des autres étant avantageusement établis dans le commerce ». De cette « clique », Santis était peut-être le plus compromis, mais certainement il n'était pas le seul coupable.

Le 17 mai 1759, un certain François-Pierre Blazin, ancien officier d'infanterie, demeurant rue Françoise, déposait une plainte en escroquerie contre le nommé Beauvallon, Santis et autres. Il avait eu l'imprudence de jouer au piquet avec eux, et avait perdu vingt-cinq ou trente louis. Un sieur Lebrun, fripier usurier,

1. Arch. nat., Y 10 874, comm. Thiérion, procès-verbaux de capture et interrogatoires au For-l'Évêque (21, 24 et 25 avril 1759).
2. *Ibid.*, Y 10 875, comm. Thiérion (juillet 1759); Arch. de la Préfecture de police, écrou du Grand-Châtelet (15 août 1759); Piton, *Paris sous Louis XV*, I, 209 (5 septembre 1760).

le remit un peu en fonds, en échange de divers objets qu'il prit en gage. Mais quelle ne fut pas ensuite la surprise de Blazin de retrouver ces objets entre les mains de Beauvallon et de quelques-uns de ses amis! Un décret de prise de corps fut décerné contre Santis — ce qui était d'ailleurs superflu, puisqu'il était déjà à Bicêtre, — contre Beauvallon et ses complices, le marseillais Bourguignon de Camas, le parisien Lebrun et le montpelliérain Fabre de Massilian. On perquisitionna chez Lebrun, banqueroutier frauduleux, convaincu, au surplus, d'avoir fait de nombreuses victimes parmi des officiers et des fils de famille. Blazin fit saisir plusieurs lettres de change chez Demonchy, qui répliqua en portant plainte contre l'ex-officier. Finalement, la justice dut s'apercevoir que Blazin n'avait pas non plus les mains très nettes, car, à quelque temps de là, le 16 novembre 1759, il fut arrêté, en vertu d'une sentence des Juges consuls, et enfermé au Grand-Châtelet[1].

Santis, les lecteurs des *Mémoires* s'en souviennent, est cet aventurier qui, dînant un jour à Choisy avec

1. Arch. nat., Y 10 874, comm. Thiérion, déclaration Blazin contre Beauvallon (17 mai); Y 10 875, information (14 juillet), décret de prise de corps contre Beauvallon et autres; scellé chez Ch. Le Brun (17 juillet), continuation d'information (22 juillet), saisie-revendication des lettres de change et ouverture de portes chez Demonchy (14 août); Y 14 679, comm. Dudoigt, plainte Demonchy contre Blazin (15 août); Y 13 522, comm. Guyot, plainte Blazin contre Lecœur et autres (17 novembre), information à la requête du même, prisonnier au Petit-Châtelet (18 décembre). Moins de deux ans plus tard, Blazin était emprisonné de nouveau, sur un ordre de M. de Sartines (Y 10 941, comm. Thiérion, 17 avril 1761).

Casanova, en compagnie de la Dangenancour, figurante à l'Opéra[1], et d'une autre « grivoise », trouva, paraît-il, le moyen de lui subtiliser une magnifique bague. Une dispute s'ensuivit, et Santis, provoqué, fut laissé pour mort sur la place derrière le château, tandis que Casanova, ce beau coup fait, s'empressait de quitter Paris. Ce jour-là, le compagnon de Santis était le portugais Xavier, dont on a rencontré le nom dans les pages qui précèdent. Quant à Blazin, n'est-ce pas le mari, ou l'amant de cette soi-disant comtesse Blazin, que séduisit Castelbajac, et que notre Vénitien retrouva plus tard à Montpellier, mariée à un apothicaire? Blazin était précisément le fils d'un apothicaire de Paris, et son ami Camas l'avait connu à Montpellier, à une époque où son régiment, celui de Soissonnais, y était en garnison[2]. Même monde, mêmes gens!

Le chevalier de Saby, ou prétendu tel, qui vivait alors à Paris, où il se donnait en 1759 pour officier au service du roi de Pologne, employé à l'armée du Bas-Rhin[3], était lui aussi des amis de Casanova. Il avait un passé déjà fort bien rempli.

Il se nommait, de son vrai nom, Antoine Saby et était né à Montauban, vers 1716, d'une famille obscure. Il quitta sa ville natale pour s'engager dans

1. Voir un rapport de Meusnier, du 12 nov. 1756 (Arch. de la Bastille, 10 236).

2. Arch. de la Bastille, 12 033, dossier Camas, classé par erreur à Comus; cf. 12 046, dossier Lebrun, et 12 048, dossier Massilian.

3. Arch. de la Seine, sentence des consuls du 12 mars 1759 (affaire Calzabigi-Saby).

divers régiments, déserta, passa dans les troupes de l'Impératrice-Reine, déserta de nouveau pour retourner en France. A Marseille, il trouva le moyen de séduire une jeune héritière, Madeleine Bezaudin, dont le père, courtier royal, avait réalisé une fortune honnête [1]. Le temps de dissiper la dot, et la femme fut abandonnée pour le jeu, le vin et la débauche. En 1749, sentant que M. Berryer, le lieutenant de police de Paris, le faisait surveiller, il quitta la France, passa en Pologne, où il se donna pour un homme de condition et prit le titre de chevalier. En 1753, Saby fit une nouvelle apparition à Paris, dépensant sans compter, et faisant généreusement passer à sa femme quelques bijoux et une lettre de change, provenant de ses escroqueries. Il parcourut ensuite la province, et revint au début de 1758. Il eut l'audace de se présenter à M. Fontenay, ministre de Saxe, un peu interloqué de le voir à Paris sans congé. Le cardinal de Bernis s'informa du personnage, et, ayant appris ses aventures, chargea M. Bertin de s'enquérir de sa conduite et de ses fréquentations. On apprit ainsi que Saby tirait du jeu toutes ses ressources, et qu'il avait pour intime ami le trop fameux Santis. Sur ce, le ministre lui fit enjoindre, par ordre du roi du 18 mars 1758, d'avoir à s'éloigner de Paris à la distance d'au moins cin-

1. Acte de mariage du 14 mai 1743, à Saint-Martin de Marseille, communiqué par M. J. Viguier. Voir dans les *Mémoires et lettres du marquis d'Argens*, 1748, p. 133 et suiv., la curieuse histoire d'une mademoiselle de Besaudin, fille d'un négociant de Marseille, qui avait fait une banqueroute de 200 000 écus.

quante lieues. Saby déclara qu'il allait obéir et partir pour Varsovie. En réalité, il resta à Paris. Bernis prévint le duc de Choiseul, qui décida de l'arrêter le 13 mai 1759. Mais sur ces entrefaites, l'habile homme disparut, et il fut impossible de le joindre. Saby n'en conserva pas moins un vigoureux ressentiment contre les deux ministres : « Saby est un bougre fort rusé, disait Valérie de Brûls, l'amie de madame du Rumain, il se vengera de la lettre de cachet, que Choiseul lui a fait avoir [1]. »

De Paris, Saby s'en alla en Hollande. Casanova le rencontra à Amsterdam, au milieu d'une bande de coupe-jarrets qui se réunissaient à l'hôtel de la Ville-de-Lyon. En 1765, il le trouva de nouveau à Varsovie, où il « tenait maison » en compagnie d'une assez jolie saxonne. Comme toujours, Saby, qui se faisait appeler aussi Sabiski, cherchait des dupes. Paul Darragon, chambellan de S. A. R. le grand-duc de Russie et de Holstein, ci-devant colonel au service de l'Impératrice de Russie, l'avait, prétend-il, comblé de bienfaits, en récompense de quoi Saby, l'ayant engagé à jouer chez le prince Gaspard Lubomirski, dans une maison de campagne près de Varsovie, lui gagna des sommes fabuleuses : 10 000 ducats d'or, huit tabatières d'or, deux montres à répétition, des brillants, des bagues, une collection considérable de médailles d'or, le tout allant à 400 000 livres [2]. Il est

1. Arch. de la Bastille, 12 139 (dossier de Valérie de Brûls).
2. Arch. nat., Y 11 584, comm. Chenu (plainte du 12 février 1767), confirmée par la déclaration de François-Henri baron

curieux de remarquer que le « marquis d'Aragon » figure lui aussi, à titre de comparse, dans les souvenirs casanoviens. L'aventurier le vit à Riga, où il admira son adresse au fleuret, qui était, paraît-il, « diabolique », puis, quelques années plus tard, à Marseille, chez le duc de Villars, tenant la banque. « Ce fut, dit-il, à cet heureux vaurien que je n'eus pas honte d'emprunter cinquante louis, avec la presque certitude de ne jamais les lui rendre. »

On verra, par les pièces saisies sur le prince de Courlande, que Saby s'attacha, comme Casanova, à la fortune de cet escroc princier, qu'il suivit en Allemagne et jusqu'à Venise en mai 1767[1]. Mais les *Mémoires* sont muets sur ces louches épisodes. Casanova n'avoue pas davantage qu'un jour à Dresde, en octobre 1766, il se fit prêter par Saby cent ducats, remboursables en décembre à son ordre, et que, douze ans plus tard, Madeleine Bezaudin, l' « infortunée épouse » du soi-disant chevalier, qui, depuis longtemps, vivait à Paris dans la plus profonde misère[2], réclamait encore le payement de cette dette. On peut être assuré qu'il ne l'acquitta jamais[3].

de Rosezki, lieutenant-colonel au service du roi de Pologne (*ib.*, 28 juillet 1767).

1. Arch. de la Bastille, 12 347, fol. 198 v° en particulier.

2. Plainte du 22 janvier 1757 par Madeleine Bezaudin, femme d'Antoine de Saby, chevalier de Saint-Louis, contre une boulangère qui lui avait prêté, sur divers effets, un louis de 24 livres (Y 12 160, comm. Cadot).

3. Ravà, *Lettere di donne*, p. 133-137. On a pu voir par les pages précédentes que Ravà, suivi par Capon (p. 222-223), s'est trompé en identifiant le prétendu chevalier Saby avec Saby de Chalabre, fils de madame Amelin, deux joueurs déterminés

« Une très jolie et très honnête fille de Bruxelles, raconte Casanova, s'était mariée sous mes auspices à un italien, nommé Gaétan, qui faisait le métier de brocanteur. Ce brutal, jaloux, la maltraitait sans rime ni raison, et de là les plaintes que la charmante malheureuse venait m'apporter à tout bout de champ. » Le jour même où il faisait ses préparatifs de départ pour son premier voyage de Hollande, aux environs du 1er octobre 1758, le couple vint lui demander à dîner. Il mena ses convives chez Landelle, à l'hôtel de Bussy [1], où ils firent un copieux repas. François Casanova était de la fête, avec le comte Tiretta. La partie, bien commencée, finit mal. Tiretta, coquetant avec la belle flamande, exaspère le mari, qui change de couleur dix fois par minute et lance à sa femme des œillades foudroyantes. Une huître tombe par hasard sur la gorge découverte de madame Gaétan, et Tiretta, alerte et adroit, l'enlève avec ses lèvres « aussi vite qu'un éclair ». Furieux, Gaétan se lève et applique à sa femme un vigoureux soufflet, qui, par contre-coup, atteint Tiretta. Celui-ci saisit le jaloux à bras-le-corps et le jette à terre. Coups de pied, coups de poing, saignements de nez, vacarme; le garçon accourt, juste à

aussi, que Casanova avait connus à Paris, et dont il dit quelques mots dans ses *Mémoires*.

1. L'étude des diverses éditions des *Mémoires* réserve parfois de singulières surprises. Dans l'édition Garnier (II, 363) on lit : « Je suis Garnier, fils unique de Garnier, marchand de vin rue de Seine », et dans l'édition Schütz (III, 435) : « Je m'appelle Landel, fils unique du marchand de vin de l'hôtel de Bussi, rue de Bussi. » Landelle et son restaurant sont bien connus.

temps pour assister à l'expulsion du mari trouble-fête.

On comprend qu'après cet esclandre madame Gaétan ne se soit pas sentie d'humeur à retourner auprès de son époux. Casanova la conduit quai de Gesvres, chez un vieux procureur, son parent, et, toujours généreux, donne cent écus à cet homme de loi pour les frais du procès. Il se dérobe ensuite à la reconnaissance de sa protégée.

A son retour de Hollande, vers le mois de février 1759, Casanova apprit du vieux procureur que sa nièce avait dû se réfugier dans un couvent, d'où elle plaidait contre son mari, avec l'assistance d'un conseiller au Parlement. Son affaire était en bonne voie, mais il fallait, pour en assurer le succès, que Casanova, le comte Tiretta et les domestiques de Landelle voulussent bien apporter leur témoignage. « Je fis, dit Casanova, tout ce qui était nécessaire, et quatre mois après, Gaétan mit fin à l'affaire par une banqueroute frauduleuse, qui l'obligea à quitter la France. »

Il est bien vrai que Gaétan fit une banqueroute frauduleuse, mais à une époque où Casanova avait quitté la France depuis beaucoup plus de quatre mois. Vers la fin du mois d'octobre de l'année 1760, plusieurs horlogers et orfèvres vinrent se plaindre au lieutenant de police que le nommé Gaétan, italien, s'était enfui en leur emportant des effets considérables. Le 1er novembre, M. de Sartines écrivit au commissaire Dudoigt, du quartier Saint-Martin, pour le prier de recevoir leurs déclarations. Pour qu'il n'y

eût pas de temps perdu, le commissaire devait envoyer chercher le sieur Roulier, inspecteur de police, ou un des deux autres qui étaient chargés de la partie de la sûreté, afin de commencer aussitôt les perquisitions. « On m'a parlé, ajoutait le magistrat, de la femme dudit Gaétan et de son commissionnaire. Il serait à propos de les interroger, pour savoir s'ils ne sont pas instruits de l'endroit où ce fripon s'est retiré, et s'ils ne participent pas directement ou indirectement à ses friponneries. »

Gaétan était un homme de trente-cinq à quarante ans, connu à Paris, ainsi que l'assure Casanova, pour faire le commerce de courtier en horlogerie, joaillerie et bijouterie. Les plaignants n'avaient aperçu jusque-là aucun dérangement dans ses affaires, car il leur payait exactement les marchandises qu'ils lui confiaient pour les vendre. Honorablement connu comme il l'était, rien ne l'avait empêché d'amasser chez lui, sans faire naître aucun soupçon, une grande quantité d'objets précieux, montres, mouvements de montres, chaînes, boîtes d'or, etc. Le lundi 27 octobre, il avait fait chez les négociants une tournée particulièrement fructueuse, car certains lui avaient remis, sur billets ou de bonne foi, des marchandises pour 2 ou 3 000 livres. L'un d'eux même s'était découvert, à son estimation il est vrai, pour 4 568 livres. Tous ces objets étaient malheureusement de petites dimensions et très faciles à emporter au fond des poches. Aussi ne les revirent-ils jamais.

Gaétan demeurait au Faubourg Saint-Germain, rue

Sainte-Marguerite, chez un apothicaire. Il s'en alla rue du Four faire emplette, sous un faux nom, d'une chaise en cabriolet sur deux roues, chez le nommé Hallais, sellier. Le mardi 28 octobre, il en vint prendre livraison avec un cheval de louage, dit qu'il partait à la chasse, laissa chez le sellier de la poudre et du plomb, et mit des fusils dans la chaise. Le lendemain mercredi, il revint chercher la poudre et le plomb, puis les passants qui s'en venaient à Paris du côté du Faubourg Saint-Marceau croisèrent une voiture dont la caisse cerise s'ornait, aux panneaux, de bouquets coloriés. A l'intérieur, ils purent voir, sur le fond de velours jaune, un homme à la peau basanée et marquée de petite vérole, aux yeux bruns renfoncés, aux sourcils noirs très épais, aux cheveux bruns, en bourse, avancés sur le front et qui lui dégageaient extrêmement les tempes. C'était l'ex-ami de Casanova, qui s'enfuyait aussi vite qu'il pouvait par la route d'Espagne.

On ne put savoir autre chose. Le commissionnaire Aimé Riondet, jeune savoyard de dix-neuf ans, connaissait Gaétan pour avoir fait ses commissions depuis un an et demi; il le croyait marié avec une « particulière » qu'il avait toujours vue chez lui, mais il ignorait si cette femme était renseignée sur la retraite du courtier[1].

1. Le dossier de l'affaire Gaétan (lettres de M. de Sartines, plaintes, déclarations, information, interrogatoire) se trouve aux Arch. nat., Y 14 680, commissaire Dudoigt, et Y 9 665 (Petit-Criminel du Châtelet).

Dix ans plus tard, en 1770, Casanova se trouvait à Naples. Étant allé un jour à la prison de la Vicaria voir un pensionnaire, on lui dit qu'un certain Gaétan, son parent, désirait lui parler. L'aventurier crut que ce pouvait être son frère l'abbé, qu'il n'était pas autrement surpris de rencontrer en pareil lieu. Il monte au second étage et y trouve une vingtaine de malheureux. L'un d'eux s'avance vers lui, le nomme son compère et fait mine de l'embrasser. Casanova recule. Le prisonnier se nomme. C'était Gaétan, logé là pour crime de faux, et qui n'avait échappé à la potence que pour se voir condamner à la prison perpétuelle.

« — Je suis fâché de vous voir ici, lui dit-il, mais en quoi puis-je vous être utile?

« — En me payant cent écus, à peu près, que vous me devez pour plusieurs marchandises que je vous ai vendues à Paris. »

Ce pouvait bien être vrai, et Gaétan, à l'appui de son dire, fit exhiber par un avocat un gros livre de commerce, où le nom de Casanova se trouvait sur divers feuillets. L'aventurier chargea de l'affaire un homme de loi de ses amis. Il ne dit pas quel en fut le résultat.

Quant à la jeune et jolie madame Gaétan, elle paya, s'il faut l'en croire, en monnaie d'amour le conseiller au Parlement qui la protégeait, et s'établit avec lui. « Elle se trouvait heureuse; elle l'est peut-être encore, mais je l'ai entièrement perdue de vue. »

La Coste, Santis, Saby, Gaétan — pour citer

quelques-uns seulement de ces filous d'occasion ou d'habitude, dont les papiers de justice nous ont permis d'esquisser la singulière existence —, tels étaient donc à Paris les compagnons habituels de Casanova. Comment s'étonner que, dans un pareil milieu, il ait suivi les mauvais exemples et se soit trouvé bientôt dans la nécessité de payer cher ses incartades ou de quitter la place?

CHAPITRE XXI

UNE AFFAIRE DE JEU.

Le jeu, on le sait de reste, fut une des passions de Casanova. Tout jeune, dans les *ridotti* de Venise, il s'était assis autour des tables, où tintaient les sequins d'or. Le trictrac, le quinze, le pharaon, la bassette, n'avaient pas de secrets pour lui. Comme son ami Goudar, il aurait pu écrire l'*Histoire des grecs;* il s'est contenté de composer une histoire des cartes françaises. On ne s'attendrait guère à la trouver dans sa *Réfutation de l'Histoire du gouvernement de Venise*. Elle y est pourtant, et fort copieuse [1].

Casanova homme de lettres n'a voulu laisser à personne le soin de tracer le portrait de Casanova joueur : « Cette passion, dit-il, était enracinée en moi; vivre et jouer étaient deux choses identiques. »

1. *Confutazione*, II, p. 226 et suiv.

Comme tous les joueurs, il n'aimait point perdre : « Personne n'a été plus que moi sensible aux pertes faites au jeu... ; le cœur me saignait quand j'étais obligé de dépenser d'autre argent que celui que j'avais gagné au jeu. » Mais, tant qu'il jouait, il restait impassible, et c'était là son grand secret. « Toujours maître de moi-même, personne n'a jamais pu s'apercevoir de mon chagrin, précisément parce que ma gaieté naturelle, excitée par l'art, semblait se doubler pour masquer tout autre sentiment. Cela m'a toujours valu les suffrages de toutes les sociétés où je me suis trouvé, et m'a rendu les ressources plus faciles. »

Joueur forcené, au point de pouvoir soutenir deux jours entiers, sans manger, un véritable duel au piquet, beau joueur — ce que, le connaissant, l'on n'a pas de peine à croire — Casanova fut au surplus un joueur heureux. Si heureux même que beaucoup le soupçonnaient de pousser parfois d'un doigt discret la roue de Dame Fortune. Il savait sa réputation et niait, à son habitude. « Rien n'a jamais pu démontrer aux joueurs d'aventure que je fusse de leur infernale clique, et cependant ils se sont obstinés à me croire grec. » Mais lui-même, au cours de ses *Mémoires*, n'a-t-il pas laissé échapper quelques phrases malheureuses, celle-ci par exemple : « Les dames avaient gagné, parce que Desarmoises avait la consigne de ne jamais corriger leur jeu, à moins qu'elles n'abusassent de ma facilité. » Ce jour-là, Casanova tenait la banque, et Desarmoises était son compère.

Bien plus, il n'a point fait confidence de toutes ses aventures de jeu, ni prononcé le nom de tous les joueurs de profession qu'il a fréquentés en France. C'est ainsi qu'il n'a pas jugé à propos de conter ce qu'il allait faire chez un italien qui donnait à jouer à Paris, ni de faire allusion aux conséquences, fort désagréables pour lui, de cette fréquentation douteuse. Ce petit chapitre manque aux *Mémoires* de Casanova. Nous allons essayer de l'écrire à sa place.

Dans les premiers mois de l'année 1758, le chevalier de Santis et Casanova, tous deux fort experts dans l'art de faire sauter les banques, se réunissaient souvent, avec d'autres compagnons, à l'hôtel de la Reine, rue du Bouloi, autour de tables clandestines de pharaon et de prime, et ne dédaignaient pas d'exercer leurs talents aux dépens les uns des autres, car les loups, quoiqu'on en dise, se mangent parfois entre eux. Parmi leurs amis ou compères, français ou italiens, il y avait François Orsi, qui exerçait au Faubourg Saint-Lazare la singulière profession de fabricant de vers à soie [1]; Benoît Deslions, sans profession; Jérôme-Mathieu Déjardini, professeur « en langue italienne et espagnole »; Carlo Genovini, artificier du roi et du prince de Condé; François-Bernard Caillau, compagnon artificier au service du précédent; Léopold Micheli, musicien; enfin le principal héros de cette histoire, Generoso Marini, cour-

1. « Orsi, coquin ». — « Orsi, vénitien, marchand, qui s'est marié et que j'ai trouvé en prison à Naples » (Arch. de Dux).

tier et brocanteur, qui donnait à jouer en son logis, rue de la Comédie-Française[1].

Generoso Marini était natif de Rome. Il se donnait hardiment, se croyant sûr de n'être démenti par personne, pour le fils de Lorenzo Marini, avocat alors en renom dans la ville des papes. Cette imposture eût bien fait rire ceux qui l'avaient vu, quelques années auparavant, arrachant des dents et débitant des drogues sur les places publiques d'Italie. Dans ses pérégrinations à travers la Lombardie, il avait rencontré Angela Stazzini, veuve d'un nommé Aguzzi qui, lui aussi sans doute charlatan de foire, se parait en son vivant du titre glorieux, mais sans doute usurpé, de docteur en chirurgie de l'Université de Pavie. Marini l'avait incitée à le suivre, l'autorisant à emmener avec elle ses deux fillettes, alors âgées de huit et de quatre ans, et s'engageant à l'épouser dès qu'ils seraient établis à Turin. Angela devait apporter à la communauté les secrets d'Aguzzi, le savant docteur.

Le marché conclu, quelques années s'écoulèrent. Le couple erra dans les villes du Piémont, puis s'en vint à Paris, où il s'installa d'abord rue de l'Arbre-Sec, puis rue des Fossés-Saint-Germain, ou de la Comédie-Française. Marini, abandonnant son premier état, entreprit la brocante des bijoux. Generoso et

1. « Generoso Marini, sa fille » (Arch. de Dux). Sur le monde interlope qui se réunissait à l'hôtel du Bouloi, voir une plainte de Carlo Genovini contre « Léopol et de Santi » (Arch. nat., Y 10 772, comm. Leblanc, 28 août 1758).

Angela vivaient toujours comme s'ils avaient été mariés ; ils firent même enterrer à Saint-Sulpice, comme leur enfant légitime, une fille qui leur était née au cours de leurs voyages. Mais bientôt, la conduite de Marini se dérangea jusqu'au scandale. Bien loin de mettre à exécution sa promesse de mariage, il abreuvait sa malheureuse compagne d'injures et de brutalités. Ses fréquentations devenaient de plus en plus suspectes, et les filles d'Angela, Marie-Anne et Marie-Élisabeth, devenues grandes, avaient bien de la peine à considérer comme leur père un homme qui ne les respectait point. Tant et si bien qu'en septembre 1757, Angela Stazzini, à bout de patience, s'enfuit une nuit avec ses enfants et se réfugia, en piteux état, rue du Jour, à l'hôtel de Lambesc. Une plainte déposée par elle aboutit à une ordonnance du lieutenant criminel, décrétant qu'il serait procédé à une ouverture de portes chez Marini, ainsi qu'à un inventaire de ses effets et marchandises. Une information suivit, au cours de laquelle de nombreux témoins, en particulier Déjardini et les deux petites Aguzzi, âgées alors de treize ans et demi et de huit ans et demi, firent des confidences peu favorables à l'honneur de Marini [1]. Il semblait difficile que, malgré la contre-plainte adressée par lui au lieutenant-criminel le 12 septembre, le brocanteur pût échapper à la rigueur des lois, lorsque, quelques jours plus tard, une transaction à l'amiable fut signée entre les parties.

1. Arch. nat., Y 14084, comm. Crespy (5, 7, 9 et 10 septembre 1757).

Aux termes de cet acte, passé devant notaire, Marini consentait à restituer deux malles et deux cassettes pleines de drogues, un grand sac d'imprimés où étaient prônées leurs vertus, 300 francs en écus de six livres, enfin un lit garni et diverses hardes qu'Angela avait fait transporter à l'hôtel de Lambesc. Il lui remboursait, en outre, le montant de tous les frais qu'elle avait dû faire contre lui [1].

Marini n'en continua pas moins sa vie de dévergondage. Une pauvre fille de vingt et un ans, Anne Augras-Livernay, apprit bientôt à ses dépens ce qu'il en coûtait de se fier aux promesses du misérable. Non sans avoir hésité longtemps, elle avait fini par aller demeurer avec lui. Et maintenant, elle était enceinte de trois mois, ce qui n'empêchait pas le brutal d'en agir fort mal avec elle [2]. Il la faisait, bien entendu, passer pour sa femme légitime, poussant même l'audace ou l'inconscience jusqu'à demander aux Juges consuls de la désigner en cette qualité comme sa caution pour une dette assez importante [3].

Tel était le triste personnage dont Casanova était devenu l'ami, par l'intermédiaire de Marie-Anne Aguzzi, qui, malgré sa jeunesse, dansait déjà à la Comédie-Française [4]. Poussée par celui que tout le

1. Transaction du 15 septembre 1757 (étude Brisset).

2. Arch. nat., Y 14 318, comm. Bouquigni, plainte du 25 février 1758.

3. Arch. de la Seine, sentence des consuls du 23 août 1758.

4. Les figurantes des ballets changeaient souvent pendant la saison théâtrale. Aussi les *Spectacles de Paris* s'excusent-ils de n'en pouvoir donner la liste complète. Cependant l'almanach de

monde croyait son père, elle avait dû monter sur les planches, et Marini ne cachait pas son intention de céder au plus offrant cette jeune fleur, avant même qu'elle fût épanouie. Connaissance une fois faite, Casanova fréquenta assidûment chez Marini, qui occupait à deux pas de la Comédie, au-dessus du Café Baptiste, un appartement décoré non sans luxe, en partie avec les objets que les orfèvres et bijoutiers confiaient au maître du logis pour les revendre. Il est permis de penser que le joli minois de la petite Aguzzi ne l'y attirait pas moins que la passion du jeu. Marini lui rendait ses visites, ainsi que ses fripons d'amis, Santis surtout et le musicien Micheli, que le brocanteur faisait passer pour son neveu.

Un jour d'avril ou de mai 1758, Generoso Marini s'en vint de bon matin, vers neuf heures, chez Casanova, rue du Petit-Lion-Saint-Sauveur. Il avait sur lui, comme par hasard, une douzaine de dés. Le Vénitien, sans défiance, engagea une partie de passe-dix. S'il avait connu son homme, il ne s'y fût pas aventuré, mais comment soupçonner que le fils du célèbre avocat romain n'était autre, en réalité, qu' « un méchant brocanteur à Rome, d'où il étoit sorti parce qu'il y étoit trop connu [1] »? Les dés étant truqués, Casanova perdait sans cesse. Il perdit sans

1762 donne le nom de mademoiselle Agoutey, faute d'impression évidente pour Agoutcy (Aguzzi).

1. Dans une plainte du 18 août 1758, Genovini complétait ces renseignements, disant que Marini avait été banni de Rome et envoyé aux galères à Civita-Vecchia, d'où il s'était enfui (Arch. nat., Y 11 574, comm. Chenu).

désemparer plus de vingt louis d'or, puis deux éventails de quatre louis chacun, un couteau à manche et lame d'or valant bien dix louis, quantité d'autres effets qu'il ne put désigner dans sa plainte, enfin, sur parole, cinquante-trois louis d'or. Il se trouva que Marini avait précisément dans sa poche une lettre de change toute prête pour cette somme, au nom de son ami Léopold ou à son ordre. Casanova l'endossa, payable au 21 septembre. Il pensait bien que son heureux partenaire n'exigerait pas le payement d'une dette de jeu. Mais le billet fit son chemin. Au jour de l'échéance, il était entre les mains de Jean Lempérière, marchand d'étoffes de soie, tenant boutique rue Jean-de-Beauvais, au coin de la rue Froidmanteau, et ce négociant intraitable entendait se faire payer coûte que coûte [1].

Pour qui connaît Casanova, cette histoire paraît bien peu vraisemblable. On ne voit guère notre aventurier jouer en semblable occasion le rôle de dupe. Il essaya pourtant d'expliquer sa malencontreuse aventure. Convaincu de l'honnêteté de Marini, il n'avait pas songé à examiner les dés, ni à s'étonner de le voir tirer de sa poche une lettre de change portant la somme exacte qui venait de lui être gagnée sur

1. Arch. nat., Y 10 772, comm. Leblanc, plainte de Casanova contre Marini, 15 septembre 1758; Y 13 519, comm. Guyot, plainte du même contre le même, 25 sept. 1758. Les documents du Châtelet contenus dans cette dernière liasse ont été signalés en 1885 par M. Ch. Henry, d'après les indications de M. Campardon (*Messager hist. russe*, XXI, 528), et publiés récemment par G. Capon (*Casanova à Paris*, p. 461-473).

parole. Depuis, il avait appris que Marini n'était qu'un vulgaire fripon. Avant de venir chez lui, le brocanteur s'était fait faire par le sieur Deslions le « plein » de sa lettre de change, sûr qu'il était de gagner ce qu'il voudrait avec ses dés pipés; le tireur n'existait pas, sa signature était un faux; Léopold était un associé de filouterie de Marini; d'ailleurs, son ordre était probablement faux, puisqu'il y avait longtemps qu'il était absent de Paris; quant à Lempérière, il était d'autant plus suspect qu'il connaissait Marini et ne pouvait ignorer la provenance illicite de l'effet. Bref, concluait-il, des chevaliers d'industrie « s'étaient entendus ensemble pour le faire tomber dans le complot, qu'ils avaient concerté entre eux, de le faire jouer de malheur, pour partager ensuite ses dépouilles... La cause de la lettre de change et la façon dont elle est faite méritent toute l'animadversion de la justice contre ceux qui en sont les auteurs ».

Mais, s'étonnait le commissaire, pourquoi n'avoir pas porté plainte tout de suite? — C'est bien simple, répondait Casanova. J'ignorais alors que Marini m'eût trompé et volé. Dès que je l'ai su, il n'y a pas longtemps, j'ai menacé le fripon de me pourvoir en justice, s'il ne me rendait pas tout ce qu'il m'avait gagné frauduleusement, et, en particulier, la lettre de change. Mais l'impudent m'a répondu que non seulement il ne me rendrait rien, mais qu'il avait donné la lettre de change en payement à Lempérière, et qu'il faudrait bien qu'elle fût payée à son échéance.

— Casanova ajoutait qu'il n'était pas la seule victime de cet escroc, connu pour tel à la police, et qui, ayant tout récemment déménagé furtivement, s'était réfugié dans l'Enclos du Temple, à la barbe de ses nombreux créanciers.

Le lendemain du dépôt de la plainte, le lieutenant-criminel signa le permis d'informer. L'enquête, rapidement menée, provoqua quelques dépositions intéressantes. Benoît Deslions ne fit aucune difficulté de reconnaître qu'à la prière de Marini il avait rédigé le modèle d'une lettre de change de cinquante ou de cinquante-trois louis, le brocanteur lui ayant dit qu'il allait chez Casanova, et qu'il comptait lui gagner cette somme. Les autres témoins, Déjardini, qui avait montré à lire et à écrire à l'une des petites Aguzzi et s'était trouvé mêlé, bien malgré lui, aux affaires du ménage Marini, et l'artificier Caillau, en particulier, avouèrent que Marini avait l'habitude de faire jouer de malheur. Pour ce qui était de Casanova, ils assuraient qu'il avait joué souvent chez Marini, mais qu'ils l'avaient toujours considéré comme un galant homme [1]. Restait à retrouver l'original de la lettre de change, dont le procureur du roi avait requis et le lieutenant criminel ordonné la saisie-revendication et le dépôt au greffe criminel du Châtelet [2].

Sur ces entrefaites, le 30 septembre, Lempérière

1. Arch. nat., Y 13 519, comm. Chenu, information des 26 et 27 septembre 1758, signalée par Ch. Henry et publiée par Capon, p. 465-470.

2. *Ibid.*, déclaration de Casanova, du 30 septembre, signalée par Ch. Henry et publiée par Capon, p. 470-472.

arriva chez Casanova, sur les dix heures du matin, pour lui demander le payement des cinquante-trois louis d'or, soit 1 272 livres. Après des pourparlers infructueux, comme un huissier s'était présenté, se disant porteur de l'effet, et avait dressé protêt, Casanova requit le commissaire de se transporter au plus vite au domicile de cet homme de loi, pour y saisir la lettre de change. Malheureusement, la perquisition opérée au quatrième étage d'une maison de la rue Saint-Martin, sous l'œil narquois d'un cocher et d'une fille de service appelés comme témoins, ne donna aucun résultat[1].

Le 2 octobre, Casanova se voyait assigner devant le tribunal des Juges consuls — notre tribunal de commerce — pour s'entendre condamner à payer à Lempérière les 1 272 livres contenues dans la lettre de change protestée. Il eut beau alléguer qu'il avait porté plainte contre Marini et ses complices, et demander qu'en conséquence l'affaire fût renvoyée au Châtelet, les consuls, sur la question de compétence, décidèrent que, pour une lettre de change tirée de place en place, ils étaient les seuls juges réguliers, et jugeant au fond, que Lempérière devait être considéré comme sérieux bénéficiaire. Casanova était bel et bien condamné, par défaut, à s'exécuter[2].

Il n'était pas homme à se tenir pour battu dès la

1. Arch. nat., Y 13 519, comm. Chenu, procès-verbal d'ouverture de portes et de perquisition, du 30 septembre, signalé par Ch. Henry et publié par Capon, p. 472-473.

2. Arch. de la Seine, sentence des consuls du 4 octobre 1758.

première escarmouche. Aussi fit-il immédiatement appel au Parlement de la sentence de « déni de renvoi ». Mais les nouveaux juges ne se rangèrent pas à son avis, car, après avoir déclaré son appel recevable en la forme [1], ils confirmèrent purement et simplement, le 12 octobre, la sentence des Juges consuls. Fidèle à sa tactique, Casanova se laissa condamner par défaut [2].

Un moyen dilatoire classique s'offrait à lui : l'opposition. Il n'eut garde de le négliger. A cette époque, les vacances judiciaires prenant fin, l'affaire passe de la Chambre des vacations à la Grand'-Chambre. De plus belle, les procureurs grossoient des requêtes, les avocats plaident, Viel pour Lempérière, Jouhannin pour Casanova, et les parties s'observent [3]. Le 20 décembre, Casanova, dont l'opposition a été déclarée recevable, demande la nullité de la procédure suivie contre lui par Lempérière, subsidiairement le renvoi devant la Chambre de la Tournelle qui connaît de l'appel Marini, plus subsidiairement un sursis jusqu'à ce que la procédure extraordinaire soit close; plus subsidiairement encore le dépôt de la lettre de change au greffe criminel de la cour [4]. Par arrêt du 7 février 1759, le Parlement fait droit à

1. Arch. nat., X^{1A} 4 285, fol. 107. Chose curieuse, Casanova conserva toute sa vie une expédition en parchemin de cet arrêt du Parlement du 6 octobre 1758. Elle se trouve encore à Dux, dans ses papiers.

2. *Ibid.*, X^{1B} 8 113, à la date.

3. *Ibid.*, X^{1A} 7 853, fol. 279 (27 octobre) et 7 854, fol. 11 v° (27 novembre).

4. *Ibid.*, X^{1A} 4 287, fol. 135.

cette dernière requête. Il ordonne que l'effet sera tiré du « sac » de Lempérière et joint à la procédure extraordinaire[1].

Quelle tournure prenait, pendant ce temps, le procès criminel intenté par Casanova à Generoso Marini? Le 27 septembre, à la suite de la plainte, celui-ci avait été décrété de prise de corps par ordonnance du lieutenant criminel. Mais il s'était réfugié dans l'Enclos du Temple et, du reste, avait fait appel devant le Parlement, qui l'avait déclaré recevable[2]. Bientôt, Casanova revint de son premier voyage de Hollande, n'ayant suivi que de loin la marche de ses deux affaires. Au moment où, de retour à Paris, il allait pouvoir y prendre une part personnelle, il tomba lui-même sous le coup de poursuites criminelles au sujet de cette mademoiselle Wynne, dont nous avons conté l'étrange aventure. Il faut croire que ses adversaires ne manquèrent pas de mettre à profit les difficultés au milieu desquelles il se débattait, car la balance judiciaire pencha du côté de Marini. Le 14 mars 1759, en effet, sous la présidence de Lefebvre d'Ormesson, Séguier occupant le siège d'avocat-général, la Tournelle déchargeait le brocanteur de l'accusation portée contre lui, et condamnait Casanova, toujours par défaut, aux dommages-intérêts et aux dépens « des causes principales, d'appel et demandes »[3].

1. Arch. nat., X^{1A} 7 859, fol. 42.
2. *Ibid.*, X^{2B} 1 020, 26 octobre 1758.
3. *Ibid.*, X^{2B} 1 021 et 1 155, à la date.

Restait à régler l'affaire civile, que le procès criminel avait pendant ce temps tenue en état, pour employer le langage des juristes. Lempérière était aux aguets. A peine l'arrêt criminel fut-il rendu, qu'il présenta requête pour revenir devant la chambre civile. Ainsi fut fait. Deux jours plus tard, l'exécution de la sentence des Juges consuls était ordonnée, et l'appelant condamné à tous les frais [1]. La déconfiture de Casanova ne pouvait être plus complète.

Que se passa-t-il ensuite? Lempérière parvint-il à toucher ses 1272 livres, poursuivies contre vents et marées, avec d'autant plus d'acharnement que Marini était évidemment un de ses débiteurs les plus insolvables? Ce que l'on peut dire, c'est que, le 21 mai 1759, par-devant notaire, « le sieur Jacques Cazanova, l'un des directeurs de la loterie de l'École royale Militaire, demeurant à la Petite Pologne, paroisse de Clichy-la-Garenne », se désista purement et simplement, à la réquisition du sieur Generoso Marini, demeurant Enclos du Temple, de sa plainte du mois de septembre précédent et de l'effet du décret décerné à la suite de cette plainte contre son adversaire. Marini s'engageait formellement à n'exercer contre Casanova ni action, ni recours, et à ne lui réclamer ni indemnité, ni dommages-intérêts. Il reconnaissait aussi que Casanova n'avait consenti son désistement qu'à cette condition expresse. Les deux adversaires ne se rencontrèrent

1. Arch. nat., X1A 7 862, fol. 127 v°, 16 mars 1759.

pas à l'occasion de cet acte, que Casanova signa « en l'étude », et Marini « en sa demeure »[1].

Ainsi finit la malencontreuse histoire de jeu, qui avait mis aux prises, pendant plusieurs mois, notre imprudent voyageur, un courtier véreux et un négociant suspect. Ni les uns ni les autres n'étaient au bout de leurs peines. Marini, attaqué non seulement par Casanova, mais aussi par un de leurs amis communs, l'artificier Carlo Genovini[2], et sans doute par beaucoup d'autres, avait déposé son bilan en décembre 1758 au greffe des Juges consuls. Son passif était de 8 000 livres, et son actif n'allait pas, tout bien compté, à 8 400 livres. Maigre butin à partager[3]. Marini reconnut de bonne grâce l'impossibilité où il se trouvait de désintéresser ses créanciers ou ses dupes. Pour faire preuve de bonne volonté et couper court aux frais considérables que certains avaient engagés en poursuites, il leur exposa sans ambages sa situation financière. La vente de ses meubles avait produit environ 2 500 livres; 1 100 étaient revenues aux créanciers privilégiés; les autres feraient bien, pour le moment, de se contenter du reste. Un contrat d'atermoiement du 16 juin 1759

1. Étude Ditte.

2. Arch. nat., Y 11 336, comm. Chénon, 25 avril et 26 mai 1758, plainte et information Marini contre Genovini, Y 11 574, comm. Chenu, plainte Genovini contre Marini, 18 août 1758, et Y 11 576, information des 12 et 19 avril. Le 7 octobre 1758, Marini avait été décrété de prise de corps. Il avait fait, bien entendu, appel au Parlement (Arch. nat., X^{2B} 1 020, 14 octobre).

3. Arch. de la Seine, Bilans, carton 18, 7 décembre 1758.

arrangea ainsi les choses[1]. Jean Lempérière, le marchand d'étoffes de soie de la rue Jean-de-Beauvais, continua à plaider de-ci, de-là, soutenant tant bien que mal ses affaires, jusqu'au jour de juillet 1760, où il passa dans une vie meilleure[2].

Quant à Casanova, son affaire de jeu n'était qu'un avant-goût des embarras qui l'attendaient, et des déboires, beaucoup plus vifs, qu'allait lui procurer la justice parisienne.

1. Étude Fleury et Arch. de la Seine, sentence des consuls du 2 juillet 1759.

2. Le scellé après décès de Jean Lempérière (juillet ou août 1760) n'a pu être retrouvé aux Arch. nat., dans les minutes du commissaire Rousselot. Mais son testament, déposé le 5 août et son inventaire, du 28 août et jours suivants, sont en l'étude Plocque. Il laissait une situation peu brillante, car son frère Richard dut renoncer à sa succession (6 novembre 1760).

CHAPITRE XXII

CASANOVA ESCROC.

Ce titre assurément ne surprendra personne. Il est trop clair que l'escroquerie fut un des moyens d'existence de Casanova et le véritable secret de ses continuels voyages, car il lui fallait chercher sans cesse un théâtre nouveau pour ses opérations délicates[1]. Parfois, quand il lui advient malheur, il se dit, dans ses *Mémoires*, la victime de fatales circonstances

1. La preuve a déjà été faite pour l'un des séjours de Casanova à Bologne. Umberto Dallari (*Una truffa del Casanova*, dans *Folchetto*, 3ᵉ année, n° 307, 6 novembre 1893) a conté l'histoire de ce Giovanni-Battista d'Antonio Frinzi, rentier de Vérone, qui, à Rome, avait eu l'imprudence de prêter cent sequins à Casanova. L'aventurier lui fit une lettre de change adressée à un nommé Martiniani de Venise, que le rentier ne trouva jamais, et pour cause. Nul doute que des recherches analogues exécutées dans beaucoup d'autres villes n'aboutissent aux mêmes résultats.

ou de machinations odieuses. Parfois, il passe sous silence l'épisode qui le gêne. C'est ainsi qu'il n'a pas dit un mot des poursuites judiciaires qui l'obligèrent à quitter Paris.

Son principal adversaire se nommait Charles-Henry Oberti, Auberti ou Doberti, baron de La Morenne ou La Moraine. Originaire de Fossano en Piémont, il avait au moins deux frères, dont l'un fut officier du régiment de la Marine au service du roi de Sardaigne, et une sœur, qui resta dans sa ville natale, où elle se maria. Un de ses neveux était notaire à Fossano, un autre habitait Turin. Venu en France à une date qu'il est impossible d'indiquer, Charles-Henry Oberti épousa une française, Marie-Anne Cosme, veuve de Guillaume Potevin de Mourgues, ingénieur du roi et des États de Provence. De l'un et de l'autre nous ne savons pas grand'chose, sinon qu'ils demeuraient à la fin de leur vie rue d'Enfer, non loin du Luxembourg, et qu'ils avaient acquis, près de Gisors, le petit château d'Hébécourt, où ils réunirent un assez grand nombre d'œuvres d'art, en particulier des tableaux de batailles, qui pourraient bien provenir des démêlés avec les deux Casanova, et où Oberti mourut le 24 janvier 1789 [1].

Trente ans auparavant, à l'époque où nous allons le trouver plaidant contre Casanova, Oberti demeurait à Paris, rue des Égouts-Saint-Martin. On lui donne, dans les documents judiciaires, tantôt le titre de négo-

1. Arch. nat., Y 13 698, commissaire Hiltebrandt de Villiers, scellé après décès.

ciant, tantôt celui d'avocat. Mais un arrêt du Parlement, du 31 mars 1760, sans rapport avec l'affaire Casanova, précise : « Henry Oberty de la Morenne, natif de Turin, avocat au Sénat de Rome[1] ». Il vivait certainement dans le cercle d'italiens qui s'était formé autour de la Comédie-Italienne, et s'occupait sans doute, comme tant de ses compatriotes, d'affaires de courtage et de banque. Quand il fit son testament à Hébécourt, quelques jours avant sa mort, il désigna pour exécuteurs testamentaires Jean-Marie-Gaspard et Pierre-Charles Busoni, banquiers rue Thévenot, paroisse Saint-Sauveur[2], l'un mari, l'autre fils de Marine-Lucie Véronèse, sœur de Camille et de Coraline[3].

C'est au mois de mai 1759 que Casanova se trouva en compétition avec Oberti au sujet d'une lettre de change de 2 400 livres, payable au 20 avril, tirée sur lui de Rouen le 14 avril par son frère François, au profit de Carlo Genovini. Le billet trouva rapidement deux endosseurs en la personne d'Oberti d'abord, à qui Genovini en passa l'ordre, puis d'un ecclésiastique nommé Saulnier, curé de la Varenne-Saint-Maur. Mais le jour de l'échéance, Saulnier n'ayant pu obtenir payement, assigna, devant les Juges consuls Oberti, Genovini et les deux Casanova, exerçant ainsi son recours, comme en pareil

1. Arch. nat., X^{1A} 7 892, fol. 327 v°.
2. Testament du 18 janvier 1789, indiqué dans le scellé cité ci-dessus.
3. Arch. nat., Z^2 2 452, scellé après décès de Camille Véronèze.

cas la loi lui en donnait le droit, contre tous les signataires, endosseurs, tireur et tiré.

Le 11 mai, il obtenait une condamnation par défaut, et le 21, sur opposition des défendeurs, une nouvelle sentence confirmant purement et simplement la première[1]. Puis, suivant la voie ordinaire, l'affaire passa en appel au Parlement. Dans les deux premiers arrêts, des 23 et 25 mai, l'un déclarant l'appel recevable[2], l'autre portant défaut contre l'abbé Saulnier[3], Oberti ne paraît pas. Mais, dès le lendemain, il agit tant en son nom personnel que comme « ayant les droits retrouvés de Saulnier »[4]. Peut-être a-t-il conclu un arrangement avec Saulnier, qui, ne se sentant pas les reins assez solides pour entamer un procès coûteux, lui a cédé sa créance. En tout cas, à partir de ce moment, c'est Oberti qui devient le dernier bénéficiaire de la lettre de change, et c'est à lui que Genovini et les Casanova vont avoir affaire.

Cependant, en vertu des sentences des consuls, exécutoires *par provision*, c'est-à-dire nonobstant opposition ou appel, une saisie-exécution avait eu lieu, le 18 mai, contre Casanova et consorts, dont on se disposait à vendre les meubles. Oberti demanda au Parlement de passer outre aux poursuites, et, par arrêt du 28 juin — c'est le premier arrêt important de l'affaire — la cour accueillait sa requête, et refu-

1. Arch. de la Seine, plumitif des Juges consuls.
2. Arch. nat., X^{1B} 3 713.
3. *Ibid.*, X^{1A} 7 868, fol. 380.
4. *Ibid.*, X^{1A} 7 868, fol. 463 v°-464 (opposition d'Oberti contre le défaut du 25 mai).

sait d'entendre les arguments des défendeurs. Un sursis d'un mois était accordé à Casanova et consorts, à dater de la signification de l'arrêt, pour s'exécuter [1].

Le 2 août, le sursis arrivait à expiration, et Casanova ne donnait toujours pas signe de vie, lorsque, le 3, Oberti reçut une visite inattendue. C'était un huissier qui, de la part de Jacques Casanova, « directeur de la loterie de l'École royale Militaire », venait lui présenter le papier suivant : « Rouen, le 23 mars 1759. Bon pour 3 000 livres. Monsieur, au 23 juillet prochain, il vous plaira payer, par cette seule de change, à l'ordre de M. Casanova, la somme de trois mille livres tournois, valeur que vous avez reçue comptant, que vous passerez sans autre avis de votre très humble serviteur. (Signé) : Moren l'aîné Châtellereau. (Adresse) : A. M. Oberti, négociant, rue des Égouts-Saint-Martin. (Au-dessous était écrit) : Accepté (Signé) Oberti [2]. » Et l'huissier assignait Oberti à comparoir le jour même à l'audience du consulat, pour s'y voir condamner à payer à Casanova la somme de 3 000 livres, contenue dans cette lettre de change.

Un moment interloqué, Oberti, bien sûr de n'avoir jamais apposé sa signature au bas de ce billet, courut conter l'affaire au commissaire Hugues. Il ne connaissait ni directement ni indirectement Morel ou Moren-Châtellereau, et n'avait jamais traité d'affaire

1. Arch. nat., X^{1B} 3 714.
2. Arch. de la Seine, consulat, Liasse 607 des citations, 1er-8 août 1759.

avec une personne de ce nom. Si son acceptation et sa signature figuraient au bas de cette lettre de change, il fallait que Casanova ou d'autres eussent imité son écriture, ce qu'il était d'autant plus fondé à croire que jamais, au cours des contestations qui les divisaient, Casanova n'avait parlé de cette prétendue créance[1]. Puis, sa déclaration faite, Oberti accepta le rendez-vous que lui offrait son adversaire devant les Juges consuls.

Le 3 août, il y fit soutenir par son procureur qu'il n'était point négociant, et obtint que la lettre de change lui serait communiquée. Le 6, après examen du titre, il reprit et développa les arguments indiqués dans sa plainte, et requit la « vérification ». Son adversaire lui fit présenter une lettre qu'il avait écrite à M. de Vauversin, avocat. Il reconnut qu'elle était bien de lui. Finalement, le tribunal ordonna que la lettre de change et la lettre missive seraient déposées au greffe, aux fins d'expertise. Le 13 août, les experts prêtèrent serment, et les juges décidèrent d'attendre, pour se prononcer, d'avoir pris connaissance du rapport clos et cacheté, qui devait être remis au greffe[2].

Entre temps, Oberti avait introduit au Parlement une demande d'évocation, à laquelle la cour fit droit

1. Arch. nat., Y 11 000, comm. Hugues. Cette plainte, communiquée par M. Ém. Campardon à M. Ch. Henry, a été signalée par ce dernier dans son article du *Messager historique russe*, t. XXI, 1885, p. 528.

2. Arch. de la Seine, plumitif des consuls, volume d'août 1759, aux trois dates indiquées. Capon (p. 427) a tenté de donner le texte de la sentence du 3 août.

le 13 août[1]. Le 22, elle ordonna que la lettre de change arguée de faux serait déposée au greffe criminel[2]. Aux ennuis d'un procès civil s'ajoutait donc, pour Casanova, le danger d'une affaire criminelle et d'une condamnation infamante.

Il en était là de ses démêlés judiciaires, lorsqu'un coup plus rude encore vint le frapper. Le lendemain même de l'arrêt de mauvais augure rendu par le Parlement, c'est-à-dire le jeudi 23 août, au soir, un autre débiteur, moins patient, ou mieux informé, Louis Petitain, mercier de son état et banquier à ses heures, rue Bertin-Poirée[3], le faisait arrêter et mettre au For-l'Évêque.

Casanova, on s'en souvient, a parlé de cette arrestation dans ses *Mémoires*, mais il la met sur le compte des mésaventures que lui avait attirées la manufacture de l'Enclos du Temple. En réalité, les motifs en étaient bien différents. Une lettre de change était encore cause de tout le mal. Ce billet, de 2 400 livres, payable au 30 juin 1759, à l'ordre de Genovini, avait été soi-disant tiré de Lyon le 20 novembre 1758 par un sieur Henry de La Haye sur Casanova, qui l'avait accepté. Genovini l'avait endossé au profit des sieurs Mercier et Sandrin, qui, à l'échéance, l'avaient fait dûment protester, cédant ensuite à Petitain la qualité de dernier bénéficiaire, dont celui-ci

1. Arch. nat., X^{1A} 4 309, fol. 75.
2. *Ibid.*, X^{2B} 1 022, à la date.
3. *Ibid.*, Y 15 819, comm. Rochebrune, procès-verbal de saisie de bas sur Petitain, à la réquisition des gardes du corps de la bonneterie (13 août 1759).

s'empressa de faire état pour attaquer le Vénitien. Le 30 juillet, les Juges consuls prononçaient, par défaut, condamnation contre Casanova[1], et celui-ci pour sortir de For-l'Évêque, dut acquitter entre les mains de son créancier impitoyable 3 500 livres, plus dix louis pour les frais de capture, de procédure, de greffe, etc. Il s'en plaignit amèrement, avec bien d'autres choses, quand il alla, le 25 août, c'est-à-dire le jour même de son élargissement, confier sa mésaventure au commissaire Guyot. Petitain, assurait-il, savait fort bien que la lettre de change, objet du litige, n'avait pas été véritablement signée par le plaignant; de plus, ce négociant lui avait promis de ne faire aucun usage de la sentence des consuls, et cette promesse seule avait déterminé Casanova à ne pas se pourvoir contre elle. Il protestait donc de la violence dont il se disait victime, et donnait à entendre qu'il comptait bien poursuivre les auteurs et complices du billet faux qui l'avait fait condamner, et Petitain lui-même, en réparation d'insulte et en dommages-intérêts. Toutes choses dont le commissaire ne put que lui donner acte[2].

Petitain attendait de pied ferme l'effet des menaces de l'aventurier, lorsque, un jour qu'ayant pris médecine il se gardait chaud et coi à son domicile, un huissier vint lui présenter un billet de 11 890 livres, au bas duquel il ne fut pas peu stupéfait de voir sa signature contrefaite. Bien entendu, il refusa de

1. Arch. de la Seine, plumitif des consuls, à la date.
2. Arch. nat., Y 13 521, comm. Guyot, publié par Capon, p. 428-429.

payer, porta plainte contre inconnu, et obtint de M. de Sartines un permis d'informer. Au cours de l'enquête, son domestique déposa que son maître, ayant demandé à l'huissier de qui il tenait la lettre de change, ajouta « qu'il ne pouvoit la tenir que d'un sieur Casanova, lequel le déposant sçait que ledit sieur Petitain a fait arrêter et emprisonner pour de l'argent qu'il lui devoit[1] ». Et Casanova était fort capable de ce que Petitain supposait.

Nous avons laissé Casanova au For-l'Évêque, et fort marri d'y être. Dès qu'Oberti eut connaissance de l'incarcération de son adversaire, il s'empressa de le recommander, comme on disait alors en termes de Palais, au greffier de la prison, c'est-à-dire de remplir les formalités nécessaires pour que l'écrou ne pût être levé sans son consentement. En vain Casanova regimba, protestant, dans une plainte qu'il déposa le 24 août, à une heure du matin, entre les mains de Laumônier, l'un des commissaires du quartier Sainte-Opportune[2], à la fois contre cette recommandation et contre les commandements à lui présentés par l'huissier d'Oberti, tous actes qu'il estimait « injurieux, tortionnaires et déraisonnables ».

Cependant l'affaire, ou plutôt les affaires — car le procès criminel marchait dès alors parallèlement avec le procès civil — prenaient la tournure la plus

1. Arch. nat., Y 11 576, comm. Chenu (plainte et information des 4 et 18 septembre 1759).

2. Cette plainte, visée dans l'arrêt du 7 septembre, est malheureusement demeurée introuvable, les papiers du commissaire Laumônier ayant en très grande partie disparu.

défavorable à Casanova. Pour les 2 400 livres, le Parlement refusait d'admettre la compensation invoquée par lui à la faveur de la prétendue créance de 3 000, et il confirmait purement et simplement sa décision du 28 juin[1]. Pour obtenir sa liberté, Casanova dut consigner le montant de sa condamnation entre les mains du greffier du For-l'Évêque, tandis que son frère François était l'objet d'une saisie-exécution pour le payement des frais de justice. Par son arrêt du 7 septembre, la cour ordonna d'abord que Casanova le jeune devrait acquitter les frais de justice, faute de quoi la saisie-exécution suivrait son cours, ensuite que la somme consignée au For-l'Évêque par Casanova l'aîné serait délivrée à Oberti, à condition que celui-ci fournît caution[2]. Mais, en janvier 1760, un sieur Cheval, marchand, soi-disant créancier de Casanova, fit opposition à la délivrance de ces 2 427 livres, et, en mai, Oberti n'avait pu encore fournir caution[3]. Pourquoi? C'est ce qu'on ne saurait dire. Comment l'affaire finit-elle? Les documents ne le disent pas.

Le procès criminel, intenté pour faux et usage de faux par Oberti à Casanova, suivait son cours. Des experts avaient été nommés, et l'on instruisait la plainte[4]. Enfin, le 22 décembre, un arrêt criminel ordonnait l'arrestation de Casanova et son incarcération

1. Arch. nat., X1A 4 310, fol. 443 v°-445 (21 août 1759).
2. X1A 4 313, fol. 8 v°-9 (28 août); 7 879, fol. 1 v° et 41 v°-42 (29 août); 4 317, fol. 289 v°-294 (7 septembre).
3. X1A 4 323, fol. 387 v°-388 (29 janvier 1760); 7 892, fol. 38 (26 mars); 4 332, fol. 430 v°-431 v° (5 mai 1760).
4. X2B 1 022 (13 sept., 18 sept., 23 octobre 1759).

à la Conciergerie du Palais, pour être entendu sur les charges relevées contre lui [1]. C'était s'y prendre un peu tard, car, sentant venir l'orage, il avait quitté la France depuis plus de deux mois.

Dès lors, les archives du Parlement sont muettes sur les deux affaires. Elles n'étaient pas terminées cependant. Le 8 juin 1760, la comtesse du Rumain, amie confiante et protectrice fidèle, écrivait là-dessus à Casanova une lettre bien curieuse. Elle était fâchée qu'il ne pût revenir à Paris à cause des friponneries qu'il y avait essuyées, à cause surtout de la malheureuse affaire de la lettre de change qu'on lui avait « niée ». Vous avez, lui disait-elle, affaire à un fripon, et vous n'avez rien pour le convaincre en justice. Votre avocat, qui a beaucoup d'esprit et de connaissance, assure qu'il faudrait seulement 100 louis pour anéantir cette affaire. Je ne puis vous les donner, mais est-il donc impossible de les trouver chez vos débiteurs? Il n'y a pas eu la moindre preuve contre vous, et vous avez été persécuté assez longtemps pour que l'on ne vous eût pas laissé libre, si la rumeur que l'on a faite n'eût pas été à votre avantage. Revenez donc. La perquisition que l'on a faite de vos papiers, qui a constaté votre innocence, doit vous rendre tranquille, et d'ailleurs on est toujours plus à portée de la justice présent qu'absent [2].

1. Arch. nat., X^{2B} 1 022, à la date. Le 19 avril 1760, un autre arrêt ordonnait encore la communication de toute la procédure criminelle dans l'instance civile engagée à propos de la lettre de change de 2 400 livres (X^{2B} 1 023, à la date).

2. Publiée par Aldo Ravà, *Lettere di donne*, p. 102-103.

Ce n'était peut-être pas tout à fait l'avis de Casanova, qui avait sur la conscience bien d'autres peccadilles. Pour se procurer du crédit, il avait, à plusieurs reprises, lancé dans le commerce, avec l'aide d'amis complaisants, du papier ne reposant que sur des opérations fictives, et comme il voulait, à tout prix, vivre en grand seigneur, il avait fait de nombreuses dettes. Aussi est-ce à chaque pas que, dans les archives des Juges consuls ou dans celles du Parlement, on trouve Casanova, tantôt poursuivi par des créanciers impatients [1], tantôt mis en cause par de pauvres diables, qui avaient eu l'imprudence d'accepter des lettres de change tirées ou acceptées par lui [2]. On n'est pas surpris de retrouver en sa compagnie ses compères habituels, l'artificier Genovini, Casanova le peintre, les Balletti père et fils, et de noter au passage des noms qui ont un air de famille

1. Affaire Casanova-Del Castillo (Arch. de la Seine, consuls, 14 et 21 mai 1759; Arch. nat., X1A 4 301, fol. 112, X1A 7 871, fol. 123 v°-124 (30 mai et 23 juin 1759). — Affaire Casanova-Vein (Arch. de la Seine, consuls, 11 et 28 mai 1759; Arch. nat., X1A 4 302, fol. 47 (12 juin 1759).

2. Affaire Crescent de Bernaud-Casanova-Genovini (Arch. de la Seine, consuls, 13, 20 et 22 août 1759; Arch. nat., X1A 4 313, fol. 145; X1A 7 879, fol. 413, 30 août et 3 sept. 1759). — Affaire Ballexserd-Casanova-Balletti (Arch. de la Seine, consuls, 19 octobre 1759). — Affaire Regnault-Casanova-Balletti-Beaudeduit-Pradine (Arch. de la Seine, consuls, 24 déc. 1759; Arch. nat., X1A 4 322, fol. 6 v°; X1A 7 886, fol. 16; X1A 4 325, fol. 333, 5 et 10 janvier, 15 février 1760). — Affaire Bartholoni-Casanova-Balletti père et fils (Arch. de la Seine, consuls, 20 août 1759). Il y a aussi, dans l'un des registres d'audience de la Prévôté de l'Hôtel (Arch. nat., V3 178, fol. 125), à la date du 20 décembre 1758, mention de deux affaires de Lattre-Cazanova et Gombaut-Cazanova.

avec ceux de divers personnages des *Mémoires*. Morel-Châtelleraut, par exemple, fait penser à ce directeur de la Monnaie de Parme que l'aventurier avait connu dans cette ville, et Henri de La Haye à cet ex-jésuite, qui lui avait laissé de si mauvais souvenirs.

Il est certain, comme nous le verrons par la suite, que Casanova revint à Paris peu d'années après ces événements, il est vrai pour de courts séjours. Avait-il trouvé le moyen de désintéresser ses adversaires, ou ceux-ci avaient-ils renoncé à le poursuivre? La marquise d'Urfé ou la comtesse du Rumain avaient-elles payé pour lui? Une conclusion en tout cas s'impose, c'est que, s'il eût prolongé à cette époque son séjour à Paris, il eût été, selon toute vraisemblance, condamné pour faux [1].

A la fin de sa vie, Casanova, entre autres écrits d'économie politique, rédigea et adressa à l'empereur Joseph II des *Réflexions sur l'Usure*, où il préconisait la proscription rigoureuse des lettres de change, des billets à ordre et au porteur, et la mise en liberté immédiate de toutes les personnes que l'usage de ces maudits papiers avait conduites en prison. C'était parler en connaissance de cause. De plus, on a publié récemment [2] le brouillon d'une

1. Chez les Casanova d'ailleurs, pareils procédés étaient monnaie courante. Carletta (Antonio Valeri) a conté dans la *Domenica fiorentina* (4, 11 et 18 août 1895) l'histoire du frère cadet de notre héros, Jean Casanova, condamné par coutumace à Rome, le 16 mars 1767, à dix ans de galères. Il s'agissait d'une lettre de change fausse de 3 850 écus.

2. Éd. Conrad, par Ravà-Gugitz, XV, 1913, p. 87.

lettre, que l'aventurier écrivait de Barcelone, le 20 novembre 1768, au comte de Ricla, gouverneur de cette ville, et où il était dit ceci : « Si on trouve à Gênes, Livourne, Rome, Naples, Turin, Genève, Vienne, en Pologne, en Russie, en Allemagne et en Espagne un banquier qui puisse m'accuser de l'avoir trompé au moyen d'une lettre de change fausse, je veux mourir sur l'échafaud. » L'énumération paraîtra moins impressionnante, et le serment moins pathétique, si l'on remarque que Casanova oubliait de mentionner Paris, Londres et quelques autres villes, d'où il est certain, au contraire, qu'il fut chassé pour de pareils « tours de gentillesse », comme les appelait, par manière d'euphémisme, un plaisant escroc de ce temps[1].

1. Arch. de la Bastille, 12 017, dossier Thévenot.

CHAPITRE XXIII

MADEMOISELLE DE ROMANS.

« Les amours royales ont leur fortune. Il en est de publiques, de retentissantes, d'éclatantes, qui occupent le monde, triomphent du temps et marchent à la postérité dans la lumière, dans le bruit, dans le scandale de leur gloire. Il en est de modestes, de dérobées, de voilées, pareilles à ces heures du soir, qui s'envolent un doigt sur la bouche. Celles-ci sont entourées de silence, respectées du bruit même que fait un roi quand il sort. L'histoire ne cèle rien de celles-là. Elles sont sa proie. Elle les suit baiser à baiser ; elle les poursuit dans l'alcôve ; elle les déshabille des pieds au cœur ; elle confesse leur vie et leur mort... Les autres, une trace, un mot, quelque page perdue d'un livre oublié, c'est toute leur part. Un murmure est tout leur nom. L'art les abandonne à leur rien, la poésie les dédaigne, l'histoire les tait...

Il est des madame de Pompadour. Il est des mademoiselle de Romans[1]. »

Depuis plus de cinquante ans que cette page brillante a été écrite, on s'est beaucoup occupé de la petite-maîtresse, dont les Goncourt opposaient la renommée discrète à la gloire souveraine de la Pompadour. On a cherché et trouvé des renseignements sur sa famille, sur elle-même, sur ses mélancoliques amours, sur son triste mariage, sur les tribulations de sa vieillesse, et sur la banalité de sa mort[2]. Comment cependant, quand on parle des séjours de Casanova en France, ne pas consacrer quelques pages à celle qu'il prétend avoir connue, et dont il veut avoir pronostiqué l'étonnante fortune?

En 1760, venant d'Annecy et d'Aix, Casanova arrivait à Grenoble. Recommandé par madame d'Urfé au marquis de Valenglard[3], se réclamant au demeurant, et non sans impudence, d'imaginaires liens d'amitié qui auraient existé entre son père et Bour-

1. Ed. et J. de Goncourt, *Portraits intimes*, I, 1857, p. 263-4.

2. E. Welvert, *Le vrai nom de mademoiselle de Romans* (*Revue historique*, XXXII, 1886, p. 102-106); *Le mariage de mademoiselle de Romans* (*Archives historiques*, II, 1891, p. 299-305 et *En feuilletant de vieux papiers*, 1913, p. 23-35); Ch. Nauroy, *Le Curieux*, II, 1886, p. 193-194; Comte Fleury, *Louis XV et les petites-maîtresses*, 1899.

3. S'agit-il de François-Léonard Le Roy, marquis de « Valanglart », qui était à cette époque capitaine au régiment Dauphin dragons, et qui devint en 1778 mestre de camp attaché à la cavalerie? (états de service aux Arch. de la Guerre; cf. Belleval, *Souvenirs d'un chevau-léger*, p. 84). Un autre Le Roy, Jean-Antoine, vicomte de « Vallenglart », marié à Élisabeth de La Porte, était aussi officier à cette époque (Arch. nat., Y 12 162, comm. Cadot, 2 août 1759).

chenu de Valbonnais, l'historien du Dauphiné, mort alors depuis trente ans[1], il reçut le meilleur accueil dans la bonne société de la ville. Au concert, où le mena M. de Valenglard, il remarqua « une belle brune, à l'air modeste, très bien faite et mise avec simplicité ». Piqué par son air de douceur et de timidité, et plus encore intéressé par « les belles proportions de son profil et de ses formes », il désira vivement faire sa connaissance. Une certaine madame Morin, femme d'un avocat et tante de la jeune fille, la lui présenta sous le nom de mademoiselle Roman-Coupier, la plus belle et la plus sage personne de Grenoble, et qui n'avait qu'un défaut, celui de n'être pas assez riche. Casanova donne à dîner à mademoiselle Roman-Coupier et à sa famille. Il lui fait une cour pressante, danse au bal avec elle, tire son horoscope, et lui prédit que la fortune l'attend à Paris, où elle deviendra maîtresse du roi, à condition que celui-ci la voie avant ses dix-huit ans accomplis. Tout le monde s'enthousiasme, et madame Morin parle de madame Varnier, tante de la jeune fille, qui demeure à Paris, rue de Richelieu près du Café de Foy[2], et connaît toute la capitale. Casanova s'offre à payer le prix du voyage. On refuse. Il quitte enfin Grenoble, non sans avoir obtenu quelques complaisances de la

1. Jean-Pierre Moret de Bourchenu, marquis de Valbonnais (1651-1730), conseiller au Parlement de Grenoble, président de la Chambre des Comptes de cette ville, conseiller d'État, membre de l'Académie des Inscriptions.

2. Les mots *près du Café de Foy* ne figurent, je crois, que dans l'édition Schütz (VI, 442).

belle Roman. Dans le cours de la même année 1760, il apprend à Florence et à Chambéry que la piquante dauphinoise s'est rendue à Paris, qu'elle est devenue la maîtresse de Louis XV, qu'elle habite une belle maison à Passy, et qu'étant grosse de cinq mois, elle est sur le chemin de devenir reine de France, ainsi que l'horoscope le lui a prédit. Sur ces entrefaites, il retourne à Paris, va voir chez madame Varnier mademoiselle de Romans, la trouve en embonpoint et à l'état de sultane féconde, mais mélancolique, éprise de son royal amant, et malheureuse de ne pouvoir l'aimer comme un autre homme, persuadée d'ailleurs que la prédiction de Casanova se réalisera pleinement, qu'il lui naîtra un fils, et que Louis XV le reconnaîtra pour prince du sang.

Mise à part la question de savoir s'il est bien vrai que l'aventurier a connu mademoiselle de Romans à Grenoble — car comment, sur ce point, contrôler ses dires? — il ne sera peut-être pas sans intérêt de comparer son récit avec ce que l'on sait d'elle.

En disant que mademoiselle Roman-Coupier avait dix-sept ans en 1760, Casanova obéit sans doute à la manie qui lui a fait rajeunir presque toutes les jeunes filles ou jeunes femmes qu'il a connues. En réalité, Anne Coupier ou Coppier avait à cette époque vingt-trois ans, étant née à Grenoble le 19 juin 1737 de Jean-Joseph-Roman Coppier, greffier des insinuations ecclésiastiques, et de Madeleine Armand, sa femme[1].

1. Acte de baptême du 20 juin, au greffe du Tribunal de Grenoble. L'acte de la paroisse a été gratté, surchargé, défiguré,

De mademoiselle de Romans, telle qu'il prétend l'avoir vue à Grenoble, Casanova fait un portrait souvent cité : « Sa peau de satin était d'une blancheur éblouissante, que relevait encore une magnifique chevelure noire. Les traits de son visage étaient d'une régularité parfaite, son teint était légèrement coloré; ses yeux noirs bien fendus avaient à la fois le plus vif éclat et la plus grande douceur; elle avait les sourcils bien arqués, la bouche petite, les dents régulières et bien placées, avec un éclat de perle, et les lèvres d'un rose tendre, sur lesquelles reposait le sourire de la grâce et de la pudeur... Sa gorge était bien formée et n'excédait en rien les belles proportions. La mode et l'éducation l'avaient habituée à la laisser voir à moitié avec la même innocence qu'elle laissait voir à tout le monde sa main blanche et potelée ou ses joues, où l'incarnat de la rose se mariait à la blancheur des lis. » Cette impression de beauté régulière, mais que l'on aimerait plus expressive et plus animée, on la retrouve à miracle dans une toile que Drouais le fils signa en 1761, et où l'on voudrait reconnaître mademoiselle de Romans, alors dans tout l'éclat de ses amours royales, coupant avec des ciseaux le bout des ailes de l'Amour endormi. Bien que l'inconnue soit enveloppée dans les draperies les plus somptueuses, et qu'elle ait le genou ployé, on devine qu'elle est grande et forte[1]. Le visage

pour faire croire à la noblesse des Coppier (E. Welvert, *Revue historique*, XXXII, 1886, p. 102-106).

1. Sophie Arnould parle dans ses papiers inédits de la « per-

est d'un ovale parfait, les cheveux noirs, les yeux bruns noisette, les sourcils de ligne très pure, le nez bien fait, la bouche petite, la gorge superbe : les traits les plus réguliers en somme et le maintien le plus noble, mais sans le pétillement des yeux et le rayonnement de l'intelligence[1]. Un buste en terre cuite, que l'on croit pouvoir attribuer en toute certitude à Pajou, offre avec le portrait de Drouais une frappante ressemblance[2]. C'est bien la même dame, mais — il ne peut y avoir là-dessus le moindre doute, — ce n'est pas mademoiselle de Romans.

Madame Morin, tante d'Anne Coupier, est une inconnue, mais madame Varnier, que Casanova donne pour la tante et qui était la propre sœur de la jeune fille, a toute une histoire. Elle s'appelait Marie-Madeleine et avait épousé Antoine Varnier, conseiller auditeur à la Chambre des Comptes de Grenoble[3]. Maigre, le nez long, les yeux ronds et la peau bise, elle n'était point jolie, mais grande et bien faite. Au moral, elle avait une ferme volonté de parvenir et peu de scrupules. Venue à Paris dès 1749, elle se disait femme d'un président au Parlement de Grenoble. On la remarqua bientôt

fection colossale » de mademoiselle de Romans (Goncourt, *Portraits intimes*, I, 266), et Louis XV l'appelait : ma grande.

1. Ce portrait a été acheté 125 000 francs à la vente Kræmer, en 1913. Voir aussi l'article de H. Roujon (*Temps*, 26 avril 1909). Cf. une note de M. Cyr. Gabillot dans le *Bull. de la Soc. de l'hist. de l'Art français*, 1909, p. 125-7.

2. Collection Wildenstein, à Paris. Ce buste a été reproduit par M. H. Stein dans son livre sur Pajou (1912, p. 89).

3. Nommé le 16 février 1739, il résigna sa charge en mai 1759.

pour sa conduite plus que légère. De 1750 à 1753, un fermier général, le gouverneur de Fontainebleau et un gentilhomme du duc d'Orléans passèrent, successivement ou à la fois, pour s'intéresser fort à elle[1]. Plus tard, elle donnait à jouer dans sa maison de la rue de Richelieu, et il serait bien surprenant que Casanova, coureur de tripots, n'eût pas fréquenté celui-là.

Est-ce par l'intermédiaire de madame Varnier qu'Anne Coupier eut la chance, le bonheur, comme on disait alors, d'attirer l'attention de Louis XV? C'était l'opinion des contemporains, dont aucun, d'ailleurs, n'a prononcé le nom de Casanova. « Madame Varnier, de Grenoble, fille d'un avocat de cette ville, nommé Roman Coupier, femme intrigante et vivant absolument de ressources, avait une sœur extrêmement jolie, élevée avec décence et dans les principes les plus honnêtes, demeurant alternativement dans la capitale de la province et dans un petit château situé à Villard-Bonnot, à trois lieues de la ville. Sous prétexte du veuvage de son père, dont les affaires ne lui permettaient pas de veiller sur la conduite d'une jeune fille, madame Varnier obtint facilement la permission d'emmener sa sœur à Paris, où elle était domiciliée, et où elle espérait, disait-elle, lui procurer un établissement avantageux : mais son projet réel était de profiter de son innocence

1. Arch. de la Bastille, 10 244, rapports de l'inspecteur Meusnier des 17 juillet 1750, 31 août 1752, 17 janvier et 19 février 1753.

et de sa beauté pour la faire connaître à Louis XV et de parvenir à en faire sa maîtresse[1]. »

Sur les circonstances de la présentation au roi, on ne possède que des données imprécises. Il y a là-dessus une page romanesque de madame Campan[2]; on l'accepte généralement, sans remarquer que les détails en sont vraisemblablement empruntés à un livre justement suspect : les *Mémoires de la Cour de France*, publiés en 1802 par Soulavie[3]. Mademoiselle de Romans a bien laissé quelques pages d'autobiographie, mais elle y parle seulement d'un piège tendu à son innocence. Ces pages sont curieuses cependant, parce qu'elles expriment, à peu près de la même manière que Casanova, la mélancolie de cette jeune fille, dont le cœur souffre de ne pouvoir s'ouvrir tout grand à l'amant, trop haut, qu'elle adore[4].

C'est bien en 1761, comme le dit Casanova, qu'à la grande inquiétude de madame de Pompadour et du duc de Choiseul, des relations s'établirent entre Louis XV et celle que l'histoire connaît sous le nom de mademoiselle de Romans. Elle obtint d'abord de ne pas être confondue avec les petites-maîtresses, que le valet de chambre Lebel recrutait pour le Parc-

1. *Paris, Versailles et les provinces au XVIIIe siècle*, par un ancien officier aux gardes françaises, III, 1823, p. 151.

2. *Mémoires*, éd. Barrière, 1849, p. 380-382.

3. *Mémoires de la Cour de France*, 1802, p. 248. Dans ce passage, Soulavie parle d'ailleurs de mademoiselle Tiercelin, une autre maîtresse du roi. Cf. Welvert, *Rev. hist.*, t. XXXV, p. 296-299.

4. Ces pages, datées du 8 avril 1775, ont été publiées par Ch. Vatel, *Madame Du Barry*, I, p. L-LIII.

aux-Cerfs. Elle vivait à Passy, dans une maison de la Grande-Rue[1]. Bientôt, le roi lui fit don de la terre de Milly-Coulonge et du titre de baronne. Mais sa grande victoire, ce fut de décider Louis XV à permettre que l'enfant qu'elle portait fût présenté au baptême sous le nom de Louis-Aimé ou de Louise-Aimée de Bourbon[2]. Et c'est en effet sous le nom de Louis-Aimé que fut baptisé à Chaillot, le 14 janvier 1762 — il était né la veille, — ce bâtard, en quelque sorte officiel, du Bien-Aimé[3].

Les fantaisies des rois ont toujours coûté cher à leurs sujets. Pour une seule année, le *Livre Rouge* mentionne que près de 500 000 livres furent délivrées par ordre du roi à mademoiselle de Romans[4]. Les temps étaient bien changés pour la petite bourgeoise de Grenoble. Le 19 décembre 1766, elle gratifiait généreusement de 2 000 livres de rente une de ses nièces Varnier, la jeune Marie-Madeleine, qui épousait un gentilhomme gascon, Louis-Ignace de Berrac de

1. Au coin de la rue de Passy et de la rue Gavarni actuelle. Cette maison, habitée au XIXe siècle par Jules Janin, a été démolie en 1890 (L. Marr, *L'ancien Hôtel de la Folie*, dans le *Bull. de la Soc. hist. d'Auteuil et de Passy*, II, 1895-1897, p. 65).

2. Billet de Louis XV à mademoiselle de Romans (8 décembre 1761), publié par MM. de Goncourt, *Portraits intimes du XVIIIe siècle*, I, p. 264-265. Voir un autre billet publié dans l'*Isographie des hommes célèbres*, II, Louis XV. Mademoiselle de Romans a écrit elle-même que le roi lui envoya ses ordres à ce sujet le jour même de sa délivrance (Ch. Vatel, *op. cit.*).

3. L'acte de baptême a été publié par Ch. Nauroy, *Le Curieux*, II, 1886, p. 193-194, et par Dussieux, *Maison de Bourbon*, 2e édition, p. 109.

4. Ch. Vatel, *Madame Du Barry*, p. L-LIV; E. Welvert, *En feuilletant de vieux papiers*, p. 23-35.

Cadreils, chevalier de Saint-Louis, demeurant ordinairement au château de Berrac, près Lectoure[1].

Mais déjà à cette époque mademoiselle de Romans avait perdu, par ses maladresses, la faveur royale. Elle avait cru, dit madame du Hausset, fixer les yeux de toute la France, et voyait dans son fils, qu'elle promenait pompeusement au Bois de Boulogne, un autre duc du Maine. « Ses indiscrétions, ses jactances la perdirent dans l'esprit du roi. Il y eut même des violences exercées contre elle, dont madame (de Pompadour) est fort innocente. On fit des perquisitions chez elle, on prit ses papiers; mais les plus importants, ceux qui constataient la paternité du roi, avaient été soustraits[2]. » Bref, mademoiselle de Romans fut exilée aux Ursulines de Saint-Denis[3]. Le bruit courut que les imprudents conseils d'un abbé de Lustrac n'étaient pas étrangers à cette mésaventure. Jean-Antoine du Fossat de Lustrac, natif de Malause en Quercy, et docteur en théologie, paya cher d'ailleurs son intervention maladroite. Le 18 juillet 1765, il fut mis à la Bastille, relâché, mais surveillé, et sa santé souffrit gravement des soucis et des remords que lui procura cette affaire. Il avait, en effet, la délicatesse de regarder comme un déshonneur d'avoir « déplu en apparence au meilleur des roys[4] ».

1. Arch. nat., Y 413, fol. 188; T 1123 ^{45}.

2. *Mémoires de Madame du Hausset*, éd. Fournier, 1891, p. 160-163.

3. Elle s'y trouvait le 19 décembre 1766, jour où fut signé le contrat de mariage de sa nièce.

4. Arch. de la Bastille, 12 248. On voit, d'après les lettres de

Anne Coupier, définitivement évincée du rôle de favorite, n'en restait pas moins, grâce aux libéralités de Louis XV, un fort bon parti pour un épouseur conciliant. En 1772, cet épouseur se rencontra en la personne d'un languedocien, Gabriel de Siran, marquis de Cavanac, qui joignait aux titres de maréchal de camp de dragons et de brigadier des armées du roi celui de chambellan du duc des Deux-Ponts[1]. Elle avait trente-cinq ans, son mari quarante-quatre. Cette union fut loin d'être heureuse. Malgré la naissance de deux enfants[2], la mésintelligence ne tarda pas à s'introduire entre les deux époux. Le marquis était brutal, la marquise légère peut-être. Bref, un procès en séparation de biens suivait son cours[3], lorsque, dans la nuit du 15 au 16 janvier 1781, M. de Cavanac trouva sa femme en conversation équivoque avec l'abbé de Boisgelin[4]. Il s'ensuivit une scène violente, dont le lendemain les détails couraient dans Paris[5].

Lustrac, qu'il avait prêté de l'argent à une famille dont il n'était ni le compatriote ni l'allié, et qu'il promit de ne plus fréquenter, dût-il perdre son argent.

1. Contrat de mariage du 30 mai 1772 (E. Welvert, *En feuilletant de vieux papiers*, p. 23-35).

2. Anne-Françoise-Henriette, née à Passy en 1773, et Louis-Aimé-Marie-Stanislas, né le 6 janvier 1775 (Ch. Nauroy, *Le Curieux*, II, p. 193-194).

3. Arch. nat., Y 12 802, comm. Dupuy, enquête des 28 et 30 août 1780.

4. *Ibid.*, Y 14 569, comm. Leseigneur, 19 et 26 janvier, 9 et 10 avril 1781 ; cf. Capon, *Casanova à Paris*, p. 447-8.

5. « Madame de Cavanac, ci-devant la fameuse demoiselle Romance, surprise par son mari en flagrant délit avec l'abbé de B... Le mari saisit les pincettes, l'abbé prit la voie de la pelle

Dès lors, la marquise de Cavanac vécut, soit dans l'un de ses hôtels, rue Notre-Dame-de-Nazareth, de Grenelle ou boulevard du Nord, soit dans le château qu'elle avait acquis et aménagé à grands frais à Suresne. Tandis que son fils, M. de Siran, fait ses études à l'Académie de Juilly, et que sa fille apprend la musique, elle mène une existence de luxe, achète des bijoux, lit les romans de la *Bibliothèque universelle*, a son quart de loge aux Italiens côté du roi, et à l'Opéra côté de la reine. La Toilette de Vénus, rue du Bac, et la célèbre mademoiselle Bertin, au Grand Mogol, n'ont pas de cliente plus assidue ni plus exacte dans ses achats et dans ses paiements. En même temps que sa fortune personnelle, elle gère les biens du fils de Louis XV, encore fort jeune. Elle voit toujours ses parents Varnier, à qui elle doit sa fortune, et entretient des relations d'amitié avec la veuve de La Pouplinière qui, dans ses lettres, l'appelle sa belle amie et la baise sur ses beaux yeux. Bonne d'ailleurs et compatissante, elle fait tout le bien qu'elle peut à ses parents et à ceux de son mari. Elle répond avec exactitude aux lettres complimenteuses de tous ces besogneux, qui, longtemps après la mort de Louis XV, l'appellent encore, par une flatterie qui retarde un peu : « Madame et chère reine[1] ».

pour se venger. On se donna quelques estafilades de part et d'autre. Le mari en est pour la honte ; le plus à plaindre est l'abbé de Bourbon, que les écarts de sa mère affectent beaucoup. Il s'est retiré au séminaire » (Métra, *Correspondance secrète*, XI, p. 69-70 à la date du 5 février 1781.)

1. Arch. nat., T 42 et 1 123 [45].

Mais la Révolution éclate. Plus que toute autre, l'ex-maîtresse du tyran doit en redouter les conséquences. La citoyenne Coupier émigre donc. Le 8 prairial an II (27 mai 1794), une perquisition est opérée à son domicile, rue Sébastien, n° 9, section Popincourt. On saisit dans ses papiers des lettres suspectes, où les français étaient traités, paraît-il, de « bourreaux qui pendront leurs pères[1] ». Pendant ce temps, la marquise de Cavanac parcourait le midi de la France et le nord de l'Espagne, de Toulouse à Bayonne, de Saint-Sébastien à Vittoria, à Bilbao, à Madrid[2]. Le danger passé, elle rentra en France, et mourut à Versailles, dans un profond oubli, le 27 décembre 1808[3].

Le fils de Louis XV et de mademoiselle de Romans, connu sous le nom d'abbé de Bourbon, était venu au monde avec les qualités les plus aimables. Il avait, avec un caractère fort doux, la plus belle figure du monde. Ses études faites au collège de Pontlevoy et au séminaire Saint-Magloire, et ses grades pris à l'Université de Reims, le roi son père prit soin de lui assurer dans l'état ecclésiastique une carrière rapide et brillante. Reçu le 10 mars 1783 chanoine d'honneur de l'église de Paris, il dit sa première messe le 20 avril, jour de Pâques, en l'église du séminaire Saint-Magloire au Faubourg Saint-Jacques.

1. Arch. nat., T 1 610.
2. *Ibid.*, F[7] 5 618 et 5 621 (anciens 5 714 et 5 716); cf. Ch. Nauroy, *Le Curieux*, II, 1886, p. 193-4.
3. Son acte de décès a été publié par E. Welvert, *Revue historique*, XXXII, 1886, p. 102-106.

Ce jour-là, les assistants crurent remarquer son extrême pâleur et l'air de tristesse répandu sur son visage : on disait qu'il lui était échappé quelque propos indiscret sur sa prochaine majorité, et sur la violence qu'on lui avait faite pour le forcer d'entrer dans les ordres[1]. Purs racontars sans doute, car l'abbé avait tout pour être heureux. Il recevait une pension de 75 000 livres, sans compter les revenus de deux abbayes, celle de Signy dans la forêt des Ardennes et celle de Saint-Vincent de Metz, d'où lui venaient en abondance, si l'on en juge par les lettres de ses fermiers, chevreuils, sangliers et bécasses. Le 15 juin 1783, il avait été présenté officiellement au roi, à la reine et à la famille royale[2]. Le roi lui avait fait meubler dans le cloître Notre-Dame, une superbe maison, la plus belle de celles qui avaient vue sur la rivière. Il s'y installa avec un secrétaire et un « instituteur », Claude-François Turlot, ancien vicaire-général d'Auch. Le portrait de Louis XV y était bien en vue, et dans la bibliothèque, riche de plus de 500 volumes choisis, Métastase, Young, la *Bibliothèque des Romans*, l'*Année littéraire*, Voltaire et l'*Encyclopédie* voisinaient fraternellement avec les ouvrages de piété.

L'abbé de Bourbon vivait sans soucis — comme un chanoine — lorsqu'en 1785, l'envie lui étant venue de voir l'Italie, il partit à la fin de l'été avec son précepteur. Le voyage se passa d'abord le mieux du

1. Bibl. nat., fr. 6 684, Journal de Hardy, fol. 285, 296.
2. *Ibid.*, fol. 323.

monde. A Rome, le « joli enfant » fut paternellement accueilli par le vieux cardinal de Bernis, alors ambassadeur de France, à qui Madame Louise l'avait chaudement recommandé. L'abbé parcourait la Péninsule, un peu impatient peut-être de la tutelle qu'on lui avait imposée, un peu à court d'argent parfois, lorsque, au début de 1787, il tomba malade à Naples. Il y mourut le 28 février, de la petite vérole[1]. Il n'avait que vingt-cinq ans.

1. Arch. nat., T 1 123 ^{45}, Y 14 578 et Z^2 3 133, scellé et inventaire après décès de l'abbé de Bourbon (17-27 mars 1787). Voir, sur ses dernières années, l'ouvrage déjà cité du comte Fleury : *Louis XV intime et les petites-maîtresses.*

CHAPITRE XXIV

CASANOVA ET LE PRINCE DE COURLANDE.

Le 20 décembre 1767, un étranger de belle mine, escorté de deux gentilshommes à l'allure militaire, se présentait rue Guénégaud, à l'hôtel d'Espagne, et y louait, pour lui et pour une jeune femme qui l'accompagnait, un appartement confortable. Celle ci était une romaine de vingt-deux ans, Catherine Pulcinelli, dite Vizenza. Son ami, inscrit sur le registre de l'hôtel sous le nom de général comte de Brabinsky, était en réalité un seigneur de haut parage, dont le nom revient maintes fois dans les *Mémoires* de Casanova, Charles-Ernest de Biren, fils puîné du duc régnant de Courlande.

Trois ans auparavant, en 1764, Casanova, présenté, à Mittau, à la duchesse de Courlande, et par celle-ci à son époux, ancien favori de l'impératrice Anna Iwanowna, régent de Russie après la mort de cette

souveraine, puis condamné à vingt ans de Sibérie, avait fait la connaissance du jeune prince, général de l'infanterie russe, alors en garnison à Riga. Charles-Ernest avait trente-six ans. Parlant à merveille le français, aimant le jeu, les femmes, la folle dépense, il se reconnut du premier coup d'œil pour être de la même race que l'aventurier, et s'empressa de lui offrir sa table, ses plaisirs, ses chevaux, ses conseils et sa bourse. De concert avec le danseur Campioni, le baron de Sainte-Hélène et ce marquis d'Aragon que nous avons vu en lutte avec le fameux Saby, il tirait du jeu de grandes ressources. Casanova obtint d'être intéressé pour un dixième dans les revenus de la banque, et les deux mois de son séjour à Riga s'écoulèrent en joyeux propos, en parties fines et en stations fructueuses autour des tables de pharaon [1].

Au cours des années suivantes, le « chevalier Seingalt de Farussi » entretint avec « son cher prince de Courlande » une correspondance assidue, ou vécut en sa compagnie à Saint-Pétersbourg et à Varsovie [2]. Quand Charles-Ernest partit pour Venise, Casanova le recommanda à ses puissants amis les sénateurs [3]. Au mois de mai 1767, le prince étant toujours

1. Il y a de curieux détails sur le prince de Courlande, « le plus grand fripon du monde », mort en 1801, dans les *Denkwürdigkeiten aus dem Leben des k. k. Hofrathes Heinrich Gottfried von Bretschneider* (*1739-1810*), publ. par Karl-Fr. Linger, 1892.

2. Plusieurs lettres du prince de Courlande à Casanova se sont conservées à Dux. L'une, datée de Riga le 10 mai 1765, est adressée à M. le chevalier Singalt de Farussi à Pétersbourg, une autre, de Varsovie le 21 octobre 1766, à Casanova à Dresde.

3. Casanova rapporte que le prince de Courlande l'assura par

à Venise et Casanova à Augsbourg, un peu à court d'argent, celui-ci écrivit à son ancien compagnon de jeu et de plaisirs une lettre, dont il ne soupçonnait certes pas qu'elle deviendrait un jour publique... et célèbre. Sans doute ne pensait-il pas davantage que le prince, réduit aux pires expédients, tomberait bientôt, tout grand seigneur qu'il fût, aux mains de la justice parisienne, et que sa correspondance, à lui Jacques Casanova, arriverait ainsi entre les mains de lecteurs peu disposés à l'indulgence.

C'est quelques jours après son arrivée à Paris que ce malheur advint au prince de Courlande. Les 8 et 9 janvier 1768, le commissaire Rochebrune et l'inspecteur Buhot, chargé de la surveillance des étrangers, se présentaient à l'hôtel d'Espagne et fouillaient les papiers du prétendu général comte de Brabinsky et de sa maîtresse. Le jour même de la seconde perquisition, son identité définitivement établie, Charles-Ernest, prince de Courlande, âgé de trente-neuf ans, officier commandant les troupes de l'Impératrice de Russie, était envoyé à la Bastille, sous la prévention d'avoir fabriqué des lettres de change et contrefait la signature de divers banquiers [1].

Dans l'interrogatoire que M. de Sartines lui fit

lettre qu'il lui serait reconnaissant toute sa vie de ce service. Il faisait allusion sans doute à une lettre de Jean-Henry Dannenberger (au nom du prince), à lui adressée de Venise le 27 mars 1767 (Arch. de Dux).

1. Il en sortit le 24 avril 1768. Sa maîtresse avait été relâchée dès le 10 février, et était partie pour l'Allemagne (Arch. de la Bastille, 12 340).

subir, le prince reconnut que depuis deux ans il avait quitté son pays pour parcourir la Pologne, la Hollande, l'Allemagne et l'Italie. Mais il essaya d'égarer les recherches sur un escroc, nommé, disait-il, Treiden, qui se faisait passer en Italie pour fils du duc de Courlande [1]. Malheureusement pour lui, l'examen des papiers qu'il avait eu l'imprudence de ne pas faire disparaître fut loin d'être à son avantage. Lettres d'amantes abandonnées, de parents furieux, de créanciers impatients, de fournisseurs grugés, d'amis compromettants, il ne manquait point dans ce fatras d'indications intéressantes. Un correspondant de Varsovie donnait au prince des conseils pour nettoyer, quand il se noircit, l'or sophistique. La loge de l'Heureuse Union de Saint-Pétersbourg écrivait au vénérable frère maître élu. Dans d'autres lettres, il était question de gens fort suspects ou de fripons notoires : le colonel Afflissio, italien vivant à Vienne et qui devait finir aux galères dans son pays natal [2], le chevalier Saby, français celui-là, dont nous avons conté les étranges équipées, Casanova enfin, dont le nom devait frapper d'autant

1. Le texte porte Tandenh, ce qui est une erreur certaine et facile à corriger. Casanova lui-même a parlé à plusieurs reprises du véritable baron de Treiden. Quant à l'imposteur, c'était sans doute le soi-disant Iwanoff, qui prétendait être Charles, second fils du duc de Courlande, et que Casanova rencontra aussi.

2. Personnage dont M. G. Gugitz a étudié la vie et précisé les rapports avec Casanova (*Giuseppe Afflizio. Ein Hoftheater-direktor als Galeerensträfling*, dans *Wissen für alle*, 8 et 22 octobre et 5 novembre 1911).

plus les magistrats français qu'il avait eu affaire tout récemment à la police parisienne[1].

Il y avait précisément, dans les papiers du prince de Courlande, plusieurs lettres du Vénitien. Ce n'étaient pas les moins curieuses. Elles ne se sont malheureusement pas conservées dans le dossier, mais le lieutenant de police eut soin d'en faire faire des analyses et des extraits, trop succincts à notre gré, mais fort intéressants tout de même.

Dans l'une de ces missives, datée de l'extrémité de l'Empire de Russie, le 25 février d'une année qui ne peut être que 1765, Casanova se récriait sur ce que le prince fût arrivé sans le lui avoir fait savoir, et abondait en protestations d'attachement. Une autre était datée de Saint-Pétersbourg, le 4 mars[2]. Il se félicitait des bienfaits déjà reçus du prince et en demandait de nouveaux. « Actuellement je réclame, monseigneur, vos sentimens bienfaisans et votre ancienne façon de penser à mon sujet. J'ai besoin d'argent, parce que je dois ici, et parce que je voudrais aller chercher fortune en Espagne, où je suis tout à fait nouveau, si l'on peut l'être à mon âge. »

Quatre lettres, qui s'échelonnent de mars à juin 1767, fournissent sur Casanova de curieux renseignements et viennent, tout au moins pour son itinéraire, confirmer le récit des *Mémoires*. Ce sont toujours des

1. Arch. de la Bastille, 12 347. Dans les *Arch. de la Bastille*, XIX, p. 384-399. Ravaisson-Mollien a donné un résumé et publié quelques pièces du dossier du prince de Courlande. Mais le nom de Casanova n'y est même pas prononcé.

2. L'analyse porte 1767 ; il faut lire sans doute 1765.

demandes de secours, sur le ton tantôt du désespoir, tantôt du badinage : « Envoyez-moi sinon tout ce que vous m'avez promis, du moins la moitié, sans quoi il vaut tout autant que je me tue. » (Augsbourg, 18 mars.) Le 10 juin, nouvelles jérémiades. Il est dans le plus grand embarras; il avait l'intention de se rendre à Mannhein, mais le prince est « éclairé », et ses courtisans « diaboliques ». Heureusement, son horoscope porte qu'il doit faire en Espagne une fortune brillante. Que Charles-Ernest trouve seulement moyen de l'y envoyer. Celui-ci est alors en Italie, mais Casanova ne peut aller le rejoindre à Brescia ou à Vérone. « Il fait trop chaud, dit-il, dans ces païs-là. » Et les policiers d'inscrire dans la marge : « On connoit la force de cette dernière phrase, par rapport aux mauvaises affaires que Casanova a en Italie[1]. »

Il y a mieux et plus fort. Parmi les papiers du prince de Courlande se rencontra aussi une lettre, sans date ni signature, mais sur l'auteur de laquelle il n'était pas possible de se tromper. « Le contenu, disait la personne chargée d'examiner les papiers saisis, en est si intéressant qu'elle ne peut être susceptible d'extrait. Elle est de Casanova, italien. Il indique au prince la manière de faire de l'or, et, suivant ce que dit l'auteur, il paroit qu'il a fait usage de son procédé à Paris avec les personnes de distinc-

1. Une lettre, datée d'Augsbourg le 27 mai 1767, détail qui empêche, semble-t-il, de la confondre avec celle, non datée dont nous allons donner le texte, était très longue et contenait des détails très importants sur notre héros. C'est malheureusement tout ce que l'on en sait.

tion qu'il nomme. » Ces pages de haute saveur sont trop curieuses, elles peignent trop bien notre héros, elles sont enfin d'une authenticité trop indiscutable, pour que nous ne nous croyions pas tenu de les reproduire :

« Monseigneur,

» Il faut que Votre Altesse brûle cette lettre après l'avoir lue, ou il faut qu'elle la tienne dans son portefeuille avec tout le zèle imaginable. Mais à mon avis il vaut mieux la brûler, et si vous voulez, monseigneur, retenir la recette unique que je vous envoye, copiez-la sous la marque d'un chiffre ; de sorte que, quand même vous la perdriez, ou qu'on vous la voleroit, on n'y puisse rien comprendre.

» L'attachement, monseigneur, que vous m'avez inspiré, n'est pas le seul ressort qui m'a fait agir, je vous avoue sincèrement que mon intérêt a autant de part. Permettez-moi actuellement l'antithèse.

» Si Votre Altesse se sent portée à m'aimer, à me protéger par rapport aux médiocres qualités de ma personne, cette raison, qui me flatte infiniment, ne peut pas me garantir de l'inconstance, si naturelle aux princes. Pardon, monseigneur, si mes remontrances vous paroissent trop hardies. Votre Altesse doit se conserver inviolablement tout à moi, eu égard et faisant attention que je suis le seul qui possède le moyen d'augmenter la matière dont vous ne pouvez pas vous passer. Si vous étiez né avare, monseigneur, vous seriez riche, vous ne l'êtes pas à cause que

vous êtes né généreux ; il faut donc trouver le moyen d'être riche, pour avoir de quoi nourrir une vertu que Dieu vous a donnée, et que c'est pour le bonheur de l'humanité, lorsqu'elle tombe en partage à vos pareils.

» Hier, Votre Hautesse me dit qu'avant mon départ elle voudroit avoir l'essai du métal en question. Pour toute réponse, je m'en vais clairement et loyalement vous détailler l'opération. Vous verrez, monseigneur, que nous pouvons bien avoir les matières ; mais nous n'avons ici ni le tems, ni l'endroit, ni le fourneau qui sont indispensables dans ce procédé, qui est scrupuleusement délicat, et où la moindre faute tire à conséquence.

» L'opération du cuivre est aisée et mécanique ; mais celle-ci est toute philosophique, et je puis vous assurer, monseigneur, que lorsque votre or sera gradué, il sera aussi parfait que celui dont on fait les sequins de Venise.

» Songez, monseigneur, que je vous mets dans le cas de pouvoir vous passer de moi, et que, ce qui est plus, je mets ma vie et ma liberté en votre plein pouvoir ; l'action généreuse que je m'en vais faire à présent doit me gagner à perpétuité la bienveillance de Votre Altesse et doit vaincre le préjugé qu'on a sur la façon d'agir des chymistes. Mon amour-propre est blessé, si Votre Altesse ne me distingue pas de la foule. Cependant, j'ai une grâce à vous demander, c'est de ne pas faire cette opération avant mon retour. Vous ne pouvez pas travailler seul, monseigneur. A

qui vous firiez-vous donc? Hélas, au nom de Dieu, ne soyez pas tenté de travailler sans moi; car quand même l'opération réussiroit, celui qui vous aidera découvrira notre secret. Je dirai, par parenthèse, à Votre Altesse que c'est avec ces ingrédiens, et ajoutant du mercure et du nitre, que j'ai fait le fameux arbre de projection à Paris chez la marquise de Pontcarré; cette végétation-là est prodigieuse; c'étoit le charme de madame la princesse d'Anhalt-Zerbzt.

» Ma fortune seroit actuellement dans le plus haut degré, pour ce qui regarde les richesses, si j'avois pu disposer ou me fier à un prince, maître d'une monnoie. Ce bonheur ne m'arrive qu'aujourd'hui, et je suis au comble de mes vœux, car votre bonté, monseigneur, me rassure sur les justes craintes que je dois avoir pour ce qui concerne ma vie et ma liberté.

» Il faut prendre quatre onces de bon argent, et le dissoudre dans l'eau-forte, et le précipiter avec une lame de cuivre (selon l'art) et le laver bien après avec l'eau tiède pour séparer de lui tous les acides, et il faut le bien sécher. Quand il est bien sec, il faut le mêler avec une demi-once de sel amoniaque et le mettre dans une tortue. Cette tortue doit devenir un récipient.

» Après cette préparation, il faut prendre une livre d'alun de plume, une livre de crystal ungarique, quatre onces de verd de cuivre, quatre onces de cinabre natif et deux onces de soufre vif.

» Il faut pulvériser et bien mêler ensemble tous ces ingrédiens, et les mettre dans une cucurbite de

telle mesure que, lorsqu'ils sont dedans, elle ne soit remplie que jusqu'à la moitié. Cette cucurbite doit être placée sur un fourneau à quatre vents, car il faut pousser le feu jusques au 4e degré.

» Il faut commencer par un feu lent, qui ne doit extraire que les flegmes, ou parties hydropiques; et lorsque les esprits commencent à paroître, il faut y soumettre le récipient où se trouve la lune avec le sel amoniaque. Il faut lutter les jointures avec le lutte sapience, et à mesure que les esprits passent, il faut régler le feu jusqu'au troisième degré, et quand on voit que la sublimation commence, il faut hardiment ouvrir le quatrième vent sans rien craindre, mais il faut prendre garde que le sublimé ne passe point dans le récipient ou tortue où est la lune. Après ceci, il faut laisser refroidir le tout.

» Le tout refroidi, il faut prendre le récipient où est la lune et lui fermer le bec avec une vessie pliée à trois doubles, et la mettre dans un fourneau de circulation avec son bec tourné vers le ciel : ce feu lent de circulation, il faut le lui donner l'espace de 24 heures, et lui ôter après cela la vessie, tournant la tortue vers le centre, pour qu'elle puisse distiller.

» Il faut augmenter le feu pour faire passer les esprits qui peuvent être dans la masse jusqu'à l'entière dessiccation. Après avoir fait cette opération trois fois, on verra l'or dans la tortue.

» Il faut alors le tirer dehors et le fondre avec addition de corps parfait. Le fondant avec deux onces d'or, et mis après dans l'eau à partir, on trouvera

quatre onces d'or résistant à toute épreuve, parfait en poids et malléable, mais pâle. Voilà, monseigneur, une mine d'or pour votre monnoie, moyennant laquelle un directeur, servi par quatre hommes, peut vous donner un revenu de mille ducats par semaine, et le double et le quadruple, si Votre Altesse veut multiplier et ouvriers et fourneaux

» Je vous demande cette direction pour moi, et je vous assure, monseigneur, que je ne veux, pour mon compte, que la matière qu'il plaira à Votre Altesse de me destiner, et la faisant frapper au coin que j'aurai l'honneur de vous indiquer.

» Souvenez-vous, monseigneur, que ce doit être le secret de l'État. Vous êtes Prince, c'est tout dire, vous devez comprendre toute la force de ce mot-là. Donnez cette lettre aux flammes, et si Votre Altesse veut me donner une récompense anticipée, je ne lui demande qu'un tendre attachement pour ma personne qui vous adore. Je suis heureux, si je puis me flatter que mon maître sera mon ami. Ma vie, monseigneur, que je mets en votre puissance avec cette lettre, je serai prêt à la prodiguer pour votre service, et je saurai me tuer, s'il arrive jamais que je doive me repentir de ce que j'ai confié à Votre Altesse Sérénissime, duquel j'ai l'honneur d'être le serviteur inviolablement attaché, et jusqu'à la fin de mes jours. »

En marge de l'analyse de cette lettre, qui figurait au dossier du prince de Courlande, un subordonné du lieutenant de police écrivit ces lignes suggestives : « Casanova est un illustre fripon, exilé du royaume

le 6 novembre 1767. La pièce mentionnée ci-contre et plusieurs lettres dont il sera parlé plus bas constatent une partie des faits qui le concernent. Il ne serait pas indifférent de voir le dossier de ce particulier. » Là-dessus, on fit des recherches, et Duval, secrétaire du lieutenant de police et garde des Archives de la Bastille, ajouta au-dessous de la première mention : « Je ne crois rien avoir de Cazanova. C'est apparemment M. Rossignol, puisqu'il y a un exil. » M. Rossignol était un autre secrétaire de la lieutenance[1]. Trouva-t-il le dossier de Casanova? C'est probable; mais il ne paraît pas en être resté trace, à la Bastille ni ailleurs, et c'est grand dommage[2].

Vingt ans plus tard, la célèbre prison d'État était livrée au pillage. Il se trouva que, parmi les paperasses, dispersées dans les fossés du château, des mains indiscrètes découvrirent, avec beaucoup d'autres documents dignes d'être livrés en pâture à la curiosité publique, cette lettre extraordinaire, que Carra publia tout aussitôt au tome III d'un ouvrage intitulé : *Mémoires historiques et authentiques sur la Bastille*[3]. Il n'eut garde d'oublier la petite note concernant l'exil. Il remplaça seulement l'épithète de *fripon* par celle d'*aventurier*, ajoutant, il est vrai, ce qui ne ressort pas du dossier dans son état actuel, mais ce qui s'y trouvait certainement à cette époque,

1. Secrétaire des ordres du roi (Arch. de la Bastille, 12 026, dossier André et consorts).

2. Le dossier Courlande mentionne — sans plus — une autre lettre, qui serait la suite de celle-là.

3. P. 215-223.

que « le prince de Courlande avoit appris d'un italien, nommé Cazenove, le secret d'une composition d'encre, qui disparoissoit sur le papier, de façon à ne pas imaginer qu'il y ait jamais eu aucune écriture ».

Tout ce qui touchait la Bastille était alors fort à la mode. Le livre de Carra eut grand succès. Bien plus, le *Journal de Paris* crut devoir entretenir ses lecteurs de l'affaire du prince de Courlande et de la part que Casanova y avait prise[1]. Pour comble de malchance, le *Journal* avait des lecteurs jusqu'en Bohême, où l'aventurier se trouvait alors, et ses amis furent vite informés de la nouvelle. Opiz, l'inspecteur des finances de Czaslau, l'apprit de l'évêque de Königgrätz et en écrivit au comte de Lamberg. Celui-ci était un ferme ami du bibliothécaire de Dux. Il le défendit vigoureusement par des arguments qui, à vrai dire, paraissent un peu faibles. Pour lui, l'expression *fameux aventurier* — il ignorait que dans le dossier de la Bastille il y avait en réalité *fripon* — n'était pas une injure, mais plutôt un titre honorifique pour les gens d'une intelligence au-dessus du commun. Quant au secret pour faire de l'or, il l'avait soumis à un chimiste habile, qui n'y avait trouvé rien à redire[2].

Dans ses *Mémoires*, Casanova lui-même vit bien qu'il ne pouvait guère faire autrement que de s'expli-

1. Ce détail se trouve dans une lettre d'Opiz du 28 nov. 1790. Il est vrai que j'en ai cherché vainement la confirmation dans le *Journal de Paris* depuis le 14 juillet 1789.

2. G. Gugitz, *Aus Casanovas letzten Lebensjahren*, dans *Zeitschrift für Bücherfreunde*, 1911-12, p. 268-269.

quer sur sa fameuse lettre au prince de Courlande et sur les bruits, fâcheux pour son honneur, que ses bons amis de Dux ne se faisaient pas faute de propager. Il reconnut donc qu'en mai 1767, se trouvant à Augsbourg, il avait songé à demander une centaine de ducats au prince, qui était alors à Venise. « Pour l'engager à me les faire passer de suite, écrit-il, je lui adressai un procédé infaillible pour faire la pierre philosophale. Comme ma lettre, qui contenait un si grand secret, n'était pas chiffrée, je lui recommandai de la brûler, en l'assurant que j'en avais la copie exacte. Il n'en fit rien, et elle lui fut prise à Paris, avec ses autres papiers, quand on le mit à la Bastille. » Depuis, ajoute-t-il, « elle a vu le jour, traduite en allemand et en anglais, et les stupides bohêmes me reprochent de l'avoir écrite. Pour moi, je m'en fais un honneur immortel. » Et il en donne le texte, au demeurant fort exact.

Toute la cynique impudence de Casanova éclate dans ce passage.

CHAPITRE XXV

DERNIÈRES AVENTURES.

En racontant, dans les deux chapitres qui précèdent, l'histoire de mademoiselle de Romans et celle du prince de Courlande, nous avons devancé légèrement l'ordre des événements. Il faut maintenant, avant de retracer à grands traits les dernières aventures de Casanova et de parler de ses deux derniers séjours en France, revenir un peu en arrière, jusqu'au moment où notre Vénitien, traqué par les gens de loi, quitta Paris en toute hâte, très préoccupé de tenir ses pérégrinations secrètes[1].

C'était au mois de septembre 1759, et non, comme il l'a dit, au mois de décembre. Une lettre du duc de Choiseul à M. d'Affri, ministre de France à La Haye, annonçait « M. de Casanova » comme un

1. Lettre de Ranieri Calzabigi à Casanova, Paris, 22 mai 1760. Voir plus haut, p. 135.

homme de lettres, qui, pour la seconde fois, s'en allait en Hollande, afin de perfectionner ses connaissances, « surtout dans la partie du commerce[1] ». Ainsi devancé par une recommandation officielle, et lisant *l'Esprit* d'Helvétius pour charmer les loisirs de la route, il toucha Gand[2], puis Bruxelles et parvint à La Haye.

Malheureusement pour lui, M. d'Affri était mieux renseigné que son ministre. Il se souvenait d'avoir vu, quinze ou dix-huit mois auparavant, « cet homme », que M. de Kauderbach, prévenu lui-même par le jeune comte de Brühl, neveu du premier ministre de Saxe, lui avait présenté. Il avait entendu de sa bouche une partie de ses aventures, en particulier son évasion des Plombs de Venise; et même, comme le narrateur ne tenait pas assez sa langue, il avait dû le rappeler à plus de discrétion. Depuis, Casanova avait beaucoup perdu au jeu à Amsterdam, et, d'après les propos de deux autres vénitiens, ce fils de comédienne passait pour avoir joué à Paris « un rôle assez peu décent ».

M. d'Affri crut de son devoir de mettre Choiseul au courant. Il lui rapporta en même temps l'entretien qu'il venait d'avoir avec le voyageur suspect. « Je lui ai demandé quel est l'objet de son voyage. Il m'a dit qu'il venait ici pour des affaires d'intérêt et pour y

1. Baschet, dans le *Livre*, partie rétrospective, 1881, p. 21-22 (29 septembre 1759).

2. Le 1er octobre, Manon Balletti avait déjà reçu une lettre de lui, datée de cette ville.

négocier des papiers, puisqu'on perdait trop à vouloir se défaire des nôtres. Je lui ai répondu que j'espérais qu'il ne venait pas en Hollande pour leur donner du discrédit, et que, s'il connaissait les manèges de notre place, comme il disait, il devait savoir que la baisse de nos papiers n'était qu'un artifice d'usuriers, qui ne les discréditaient que pour les acheter à bas prix et en tirer de gros intérêts. Il est convenu que cela était vrai, et il m'a dit que l'objet principal de son voyage était de voir à Amsterdam s'il ne pouvait pas tirer de Suède des cuivres pour du papier qu'il aurait à y envoyer. Il m'a paru en tout fort léger en ses projets, ou fort adroit à me cacher celui qui l'a déterminé à venir ici [1]. »

Après cet entretien, Casanova dut sentir qu'il était « brûlé » à La Haye, mais il pouvait dire qu'il avait été reçu par le représentant du roi de France, et il ne lui en fallait pas plus. Il se garda bien d'attendre que M. d'Affri lui fermât définitivement sa porte [2], et il partit pour Amsterdam vers le milieu d'octobre [3]. En janvier 1760, il y était encore, vivant, à son habitude, parmi les aventuriers et les filous, lorsqu'une affaire de lettre de change, sur laquelle il juge prudent de ne pas s'étendre, l'oblige à quitter la

1. Baschet, *loc. cit.* (lettre de d'Affri à Choiseul, La Haye, 15 octobre 1759).

2. Choiseul répondit qu'il ne connaissait pas personnellement Casanova et qu'il laissait les mains libres à M. d'Affri.

3. Le 23 octobre, madame du Rumain lui écrit encore à La Haye, au Parlement d'Angleterre, mais dès le 28, Manon Balletti lui adresse une lettre à Amsterdam, poste restante.

Hollande et à se diriger, par Utrecht, vers Cologne et Bonn.

Il y dépense sans compter, fait étalage de diamants et joue gros jeu. On croit qu'il est établi à Paris, où il va retourner bientôt, et où il possède une maison de campagne et un équipage. Un banquier de Cologne répond de lui. M. de Torci, commandant de la ville, l'accueille, sur une lettre de madame du Rumain. Mais un certain baron de Wiedau, bohémien, se prétend son créancier pour 5 000 florins et le fait arrêter. Casanova nie la dette, mais, pour éviter la prison, consigne de l'argent, des bijoux, et une lettre de change. Il porte plainte à l'Électeur, saisit le conseil aulique, et, grâce à la protection d'un conseiller, garde toute son assurance. Cependant, M. de Bausset, ministre titulaire de France à Cologne, alors en congé à Paris, s'entretient de lui chez M. Van Eyck, ministre de Bavière, avec M. de Kettler, général-major au service de leurs Majestés Impériales. Kettler n'est pas rassuré. Casanova, dit-il, est un homme dangereux, qu'il surveille depuis longtemps; et il y a dans sa cassette des papiers qui parlent d'un « complot effrayant ». Les juges de Cologne sont fort embarrassés, mais Casanova leur fausse compagnie. Le 13 avril, il n'est plus à Bonn, d'où il est parti sans laisser son adresse[1].

1. Lettres de Bonn (mars et avril 1760) publiées par Baschet, *loc. cit.* Sur le séjour de Casanova à Cologne et à Bonn, et sur les personnages qu'il dit y avoir connus, voir le très intéressant article de G. Gugitz (*Casanova in Köln*, dans le *Duxer Zeitung*, 3, 7 et 10 février 1912). — A noter, dans l'édition Schütz (V,

Il passe à Stuttgart, où, dit-il, il est arrêté, et d'où il s'échappe le 2 avril — n'y a-t-il pas là une confusion, volontaire peut-être, avec l'histoire de Cologne? — et descend vers la Suisse, qu'il visite en détail. Il voit à Roche, non loin de Lausanne, le célèbre Haller [1], et fait à Voltaire, aux Délices, la mémorable visite, dont on a mis parfois en doute la réalité, mais qui est cependant fort vraisemblable dans la plupart de ses détails [2].

Par la Savoie, le Dauphiné, la Provence et le comté de Nice [3], Casanova regagne l'Italie et, séjour-

516-7), trois strophes italiennes fort curieuses en l'honneur des *bellezze d'Olimpia*, la femme du bourgmestre.

1. Lettre de Casanova à Louis de Muralt (Lausanne, 25 juin 1760), publiée par H. von Lœhner (*Archivio Veneto*, XXIV, 1882, p. 185-188), et de nouveau par MM. Ravà et Gugitz (t. XV de l'édition Conrad, 1913, p. 1-4).

2. Sur la visite à Voltaire, à laquelle Casanova fait allusion dans d'autres ouvrages, comme la *Confutazione* et le *Scrutinio*, il faut lire, outre le chapitre d'É. Maynial dans *Casanova et son temps*, l'article de Gugitz, *Casanova in der Schweiz*, dans *Die Schweiz*, 1904, 9 octobre (on y verra de curieuses confirmations de faits allégués par Casanova) et celui d'A. Ravà, dans le *Marzocco* du 18 septembre 1910, où se trouve la note, fort piquante, de Casanova lui-même : « Dans le volume 60, p. 81 des *Œuvres* de Voltaire, on lit la réponse que Voltaire me donna, lorsque je lui ai dit qu'Haller ne le regardait pas comme un grand homme. On ne me nomme pas : on me désigne pour un étranger. Cela m'a fait plaisir ». D'autre part, A. Ravà a pu identifier l'inconnue de Soleure avec la femme du baron Vittorio Roll (*Casanova a Lugano e « La Sfida andata a fumo »*, dans le *Bollettino storico della Svizzera italiana*, 1911). Pour les bains de La Mate, voir ce qui a été dit plus haut (p. 272-273) à propos de la Charpillon, et l'article précité de G. Gugitz.

3. Dans une lettre, récemment publiée d'après le brouillon de Dux, Casanova prétend être passé à Avignon en août 1760 (lettre du 7 février 1769 à Odiffret, banquier de cette ville, publiée par Ravà-Gugitz, t. XV de l'édition Conrad, p. 90). Sur

nant successivement à Gênes[1], à Pise[2] et à Florence, d'où il est chassé par ordre supérieur, arrive à Rome, où il s'arrête de décembre 1760 au 5 février 1761[3].

Créé par son compatriote, le pape Rezzonico, chevalier de l'ordre de l'Éperon d'or, dont il portera dorénavant les insignes attachés à son cou par un ruban vermeil, « en sautoir, comme les Monsignori portent la croix[4] », Casanova s'en va quelque temps à Naples, puis, passant de nouveau par Rome et par Florence, remonte vers Bologne, Modène et Turin, traverse Chambéry et Lyon, et fait une courte apparition à Paris, où aucun document, d'ailleurs, ne permet de suivre sa trace. Puis les allées et venues continuent, interminables, de Paris à Strasbourg[5], de Strasbourg à Augsbourg, d'Augsbourg à Munich, où, le 22 juillet 1761, les gazettes annoncent l'arrivée du chevalier Saint-Gall, avec un compagnon et trois

James Paterson, gouverneur de Nice, dont Casanova dit un mot, voir A. F. Steuart, *Casanova : some characters identified*, dans *Notes and Queries*, 11e série, t. IV, 1911, p. 462.

1. T. Belgrano a étudié le séjour de Casanova à Gênes, dans sa brochure intitulée *Aneddoti e ritratti Casanoviani*, à laquelle force nous est de renvoyer le lecteur.

2. Ademollo, *Corilla Olimpica*, p. 75-76 (sur la rencontre de Casanova avec la fameuse poétesse de Pise).

3. Les séjours de Casanova à Rome, et celui-ci en particulier, ont été l'objet de curieuses recherches dues à Carletta (Antonio Valeri) : *Casanova a Roma* (*Rivista d'Italia*, 1899); *Figurine Casanoviane* (*La Nuova Rassegna*, I, n° 7, 5 mars 1893, article consacré à Thérèse Rolland.

4. *Il Duello*, éd. J. Pollio, p. 6.

5. Carletta, *Figurine Casanoviane : La Strasburghese*, dans la *Nuova Rassegna*, II, n° 13, 1er avril 1894.

domestiques[1]. Et l'année 1761 s'achève, s'il faut l'en croire, par un nouveau petit séjour à Paris, sur lequel nous ne sommes pas plus renseignés que sur le précédent.

Impossible d'indiquer, fût-ce en passant, les aventures de Casanova; impossible même de mentionner, sous peine d'énumérations fastidieuses, les innombrables étapes de ce voyageur éternel. Au cours de l'année 1762, il parcourt la Lorraine, la Belgique, l'Alsace, la Suisse, le Piémont. En 1763, après d'assez longues haltes à Turin[2], à Milan, à Gênes[3], il retourne en France, passe à Marseille, à Arles[4], et s'arrête un instant à Paris, avant de passer en Angleterre[5].

A raconter ce séjour de plusieurs mois à Londres, traversé d'épisodes comiques ou tragiques, en tenant compte des recherches par lesquelles plusieurs auteurs anglais ont pu serrer de près, sur bien des points, le récit, comme toujours un peu fantaisiste, des

1. *Münchener Zeitung*, citée par Gugitz, *Giuseppe Afflizio*, dans *Wissen für alle*, 22 octobre 1911.

2. Lettre de Casanova [au grand vicaire d'Aglié], publiée par Ravà-Gugitz au t. XV, p. 4-12 de l'édition Conrad. L'édition Schütz (VII, 567) donne la date indiquée par Casanova pour son arrivée à Turin : 1er décembre 1762.

3. Belgrano, *Aneddoti casanoviani*, p. 28-32.

4. Dans la *Confutazione*, III, 268-9, il raconte avoir vu à Arles, le 25 avril 1763, la mâchoire inférieure de saint Marc, patron de Venise.

5. Une lettre de Casanova, écrite vers 1760 à Francesco II Morosini, nous apprend qu'il était à Paris en juin 1763, et qu'il arriva à Londres le 14 de ce mois (Ravà-Gugitz, t. XV de l'éd. Conrad, p. 97).

Mémoires, il faudrait de longues pages, qui ne pourraient trouver place ici[1].

C'est au début de 1764 que Casanova quitta l'Angleterre. Il toucha Calais et Dunkerque[2], traversa la Belgique et l'Allemagne et parvint à Saint-Pétersbourg à la fin de la même année[3]. La Russie et la Pologne le retinrent toute l'année suivante, et même quelques mois de plus, puisque le fameux duel, qui mit aux prises, à Varsovie, Casanova et le comte Branicki, eut lieu le 5 mars 1766, et qu'il y revint après un petit voyage, au moment où madame Geoffrin faisait visite au roi, son fils adoptif[4].

1. Consulter les nombreux articles de R. Edgcumbe, Prideaux, Steuart, H. Bleackley dans *Notes and Queries* (voir les tables). Voir aussi E. Mola, *Un' avventura di Casanova. Sara de Muralt (Fanfulla della Domenica*, 22 septembre 1912), où l'auteur a fait la preuve de plusieurs confusions de Casanova. Du moins le reproche qu'il lui adresse d'avoir appelé M. de F. le chargé d'affaires du canton de Berne, Louis de Muralt, est-il sans consistance. L'édition Schütz, en effet, porte M. de M., et nous avons vu (p. 228) Muralt lui-même témoigner de ses relations avec Casanova.

2. Ch. Henry, se référant à un document des Arch. nat., a cru que Casanova fit à ce moment un autre séjour à Paris (*Les connaissances math. de Casanova*, dans le *Bulletin Boncompagni*, XV, 1882, p. 645. — *Messager historique russe*, XXI, 1885, p. 527. — *Revue hist.*, 1889, p. 317). Mais ce document parle d'un certain *Cazenore*, qui paraît bien n'avoir aucun rapport avec notre Casanova (Arch. nat., Y 10 005, comm. Hugues, plainte de Bernard Crausser, tailleur, contre le sieur Cazenore, pour non paiement et coups).

3. Ch. Henry, *Casanova et Catherine II*, dans le *Messager historique russe*, XXI, 1885, p. 298-308, 510-540. Voir aussi de nombreux souvenirs personnels dans l'ouvrage de Casanova : *Istoria delle turbolenze della Polonia*, qui devait avoir sept volumes, et dont trois seulement ont paru. Cf. aussi les lettres dont nous avons parlé à propos du prince de Courlande, et celles que Ravà et Gugitz ont publiées au t. XV de l'édition Conrad.

4. On sait que Casanova parle de ce duel — son plus beau

De Varsovie l'aventurier partit pour Dresde se remettre un peu en famille de ses fortes émotions. Puis il laissa la Saxe pour la Bohême, vit Prague et Vienne [1], fit un nouveau crochet en Allemagne, à Cologne [2], à Aix-la-Chapelle, à Spa, puis revint à Paris vers la fin de l'été de 1767.

C'est l'avant-dernier séjour de Casanova en France, où il ne devait plus retourner qu'en 1783. Mais, cette fois, l'aventurier n'est plus, comme jadis, à la joie de la conquête. Paris lui semble changé, devenu, pour lui du moins, un véritable labyrinthe. Il s'y reconnaît avec peine, et un jour, voulant aller de Saint-Eustache à la rue Saint-Honoré — un court trajet cependant — il ne trouve plus l'Hôtel de Soissons, et s'égare tout de bon [3]. Son frère, le peintre, est allé se loger fort loin du centre de la ville, rue des Aman-

titre de gloire avec l'évasion des Plombs — non seulement dans les *Mémoires*, mais aussi dans l'*Istoria delle turbolenze* (t. I, 2e partie, p. 255). Mais on ignorait qu'en 1780, à Venise, il en publia un récit italien, fort long et fort curieux, sous le titre de : *Il Duello, ovvero Saggio della vita di G. C. Veneziano*. Ce récit vient d'être publié, d'après l'exemplaire, probablement unique, de la bibliothèque Querini-Stampalia de Venise, par M. J. Pollio, qui avait bien voulu nous permettre d'en prendre connaissance. Cf. la curieuse lettre du 19 mars 1766, écrite par l'abbé Taruffi au marquis Albergati (Masi, *La vita, i tempi e gli amici di F. Albergati*, 1878, p. 202).

1. G. Gugitz, *Casanova in Wien* (*Frankfurter Zeitung*, 11 juillet 1901).

2. Sur le gazetier Jacquet (en réalité Giacomotti), voir Carletta, *Quel che non c'è nelle Memorie di Giacomo Casanova* (*Vita Italiana*, 10 août 1896, p. 523), et G. Gugitz, *Casanova in Köln*, *loc. cit.*

3. Édition Schütz, X, 407. Ce détail ne se trouve pas dans l'édition Garnier.

diers, au faubourg Saint-Antoine[1]. Madame du Rumain est tourmentée par des chagrins de famille, mise en garde peut-être, et non sans motifs, contre son ancien ami ; madame d'Urfé vit toujours, mais Casanova la croit ou fait semblant de la croire morte. Encore une maison du bon Dieu qui ne s'ouvrira plus pour l'accueillir ! Il a des soucis avec la maîtresse de son ami Croce, la jeune Charlotte Lamothe. Il l'a emmenée avec lui de Belgique, enceinte, aux derniers mois de sa grossesse, et l'a mise en pension chez une sage-femme, madame Lamarre, au Faubourg Saint-Denis. Le 17 octobre, elle accouche d'un garçon, aussitôt envoyé aux Enfants Trouvés, et meurt à dix-sept ans, le 27 du même mois[2]. Un

1. L'indication de la rue des Amandiers ne se trouve que dans l'édition Schütz, X, 409. Elle est parfaitement exacte. Voir plus haut, p. 140-142.

2. Casanova donne dans ses *Mémoires* un extrait de l'acte de décès tiré du registre de la paroisse Saint-Laurent et signé de Besombes, prêtre, le 27 octobre (édition Schütz, X, 414). Il donne aussi le certificat du commissaire Dorival (18 octobre) pour le dépôt de l'enfant aux Enfants Trouvés. Le Dr Guède a découvert ces deux pièces aux Arch. de l'Assistance publique et les a publiées dans l'*Intermédiaire* (XXX, 1894, col. 548-551), et dans le *Mercure de France* (16 avril 1912). Plus aisément, il eût pu — ceci n'est pas pour diminuer son mérite — vérifier l'exactitude rigoureuse de ce passage de Casanova, en demandant communication aux Arch. nat. du registre du commissaire Dorival (Y 12 514). Voici ce qu'il y aurait lu : « Dudit jour (18 octobre 1767), sept heures du soir. Envoyé un petit garçon âgé d'un jour, qui nous a été aporté de la rue du Faubourg Saint-Denis par madame Lamarre, maîtresse sage-femme, vêtu de ses langes et couches, dans lesquels s'est trouvé un certifficat joint à notre ordonnance, portant que ledit enfant a été baptisé en la paroisse Saint-Laurent ce jour d'huy, et se nomme Jacques-Charles, fils de Antoine La Crosse et de Charlotte Lamotte, laissé à ladite dame. »

malheur ne vient jamais seul. Sur ces entrefaites, Casanova reçut de Venise la nouvelle de la mort de son vieux protecteur Bragadin. Bien plus, une semaine à peine s'était écoulée depuis l'enterrement de la jeune Charlotte, lorsque Buhot, inspecteur de police « pour la partie des étrangers », s'en vint présenter à l'aventurier une lettre de cachet, qui lui intimait l'ordre d'avoir à sortir du royaume.

« J'ai eu l'honneur, écrira plus tard Casanova dans une lettre à son persécuteur Feltkirchner, de recevoir du roi de France une lettre, signée de sa propre main, lettre que je conserve et que je montre à mes amis, et dans laquelle Sa Majesté m'ordonne, pour des raisons à elle connues, de sortir du royaume. Le messager était un chevalier de Saint-Louis, qui me dit que je partirais à ma convenance; bien entendu qu'avant mon départ, je n'irais pas à l'hôtel d'Elbeuf, où j'avais eu l'étourderie d'appeler en duel le marquis de Lille, qui n'avait pas encore vingt ans. » Piquant commentaire, que complète celui-ci, non moins savoureux : « Il faut pardonner à Gerron s'il a cru d'humilier le bibliothécaire, lorsqu'il lui a fait écrire par l'ignorant syndic qu'il ne le connaissait que pour un homme qui avait été chassé de Paris par une lettre de cachet du 6 novembre 1767, car le misérable Gerron ignore que, bien loin de l'humilier, la lettre de cachet en question l'honore beaucoup plus qu'il ne l'est lui-même par le vil emploi qu'il exerce dans un château seigneurial qu'il déshonore. La lettre de cachet que le bibliothécaire reçut à Paris est du 6 novembre, et

le passeport qu'il reçut du duc de Choiseul, qu'il peut montrer, est du 15 du même mois; et la revision du passeport aux confins est du 30 : ce qui démontre que le bibliothécaire resta en France vingt-quatre jours après avoir reçu la lettre de cachet, et qu'il n'a quitté Paris qu'à son aise, et avec des chevaux de poste. On ne traite pas ainsi un homme qu'on chasse. Le pauvre Gerron ignore... que la lettre n'est sortie qu'à la réquisition de la mère d'un jeune seigneur que le bibliothécaire avait appelé en duel[1]. »

Quoi qu'il en soit du vrai motif de ce départ, il est bien exact que la lettre de cachet était du 6 novembre 1767[2], et le passeport du 15[3]. Il est exact aussi qu'en sortant de Paris, Casanova prit la route d'Espagne. Par Pampelune, Alcala-de-Hénarès, il arrive à Madrid, y fait un assez long séjour, visite Tolède, Valence, Saragosse, Barcelone et fait connaissance avec la prison du Buen Retiro à Madrid, et avec une autre à Barcelone, profitant de cette dernière captivité pour écrire d'un seul jet sa *Confutazione della Storia del governo veneto* d'Amelot de La Houssaye[4].

1. *Les quinze pardons du bibliothécaire*, ms. de Dux, publié par M. O. Uzanne dans l'*Ermitage*, 1906, 2e vol., p. 212.

2. Voir plus haut, p. 395.

3. Archives de Dux; ce passeport a été publié, avec la date erronée du 15 septembre, par Gundling (L. Herbert) dans l'introduction de son roman allemand sur Casanova.

4. On a peu étudié le séjour de Casanova en Espagne. Le Dr Guède (*Mercure de France*, 16 avril 1912) a essayé de retrouver sa trace à Barcelone, sans aucun succès. C'est une exploration à refaire. Seul, M. Morel-Fatio, dans ses *Études sur l'Espagne* (II, 2e édition, 1906, *passim*), a confronté divers passages des *Mémoires* avec les documents authentiques; Casanova se tire avec honneur de cette chaude alerte. Tout récemment cepen-

Il rentre ensuite en France par le Roussillon[1], et,

dant, MM. Ravà et Gugitz ont publié, au tome XV de l'édition Conrad, d'après les brouillons conservés à Dux, trois lettres adressées, l'une à un inconnu, l'autre à D. Pedro Rodriguez Campomanès, la troisième au comte de Ricla, qui sont, pour les relations avec Mengs et Marazzani, l'emprisonnement de Madrid, la *población* de la Sierra Morena, les aventures de Barcelone, comme une première esquisse, infiniment curieuse, des *Mémoires*. Sur le danseur Schizza, mari de la trop fameuse Nina, sur la Picciona, sur les sœurs Pellicia (Clementina et Maria-Teresa), il y a aussi des renseignements dans les ouvrages de B. Croce, *I Teatri di Napoli*, p. 700-1 ; Cotarello y Mori, *Ramón de La Cruz y sus obras*, à l'article *Palomina*; D. Luis Carmena y Millan, *Crónica de la ópera italiana en Madrid*, p. 16-17. Mais la confirmation la plus curieuse des pages où Casanova raconte les scandaleuses amours de la danseuse Nina Bergonzi avec le comte de Ricla, capitaine-général de Catalogne, se trouve dans les *Lettres écrites de Barcelonne à un zélateur de la liberté qui voyage en Allemagne*, de Pierre-Nicolas Chantreau (Paris, 1792, p. 171-3, lettre XI). L'auteur y narre une mascarade qu'il avait vue sur la Rambla de Barcelone, vingt ans auparavant, un jour de mardi-gras : « Je m'en souviendrai toujours, c'était un groupe de masques qui parodiait une aventure qui venait d'arriver au comte de Ricla, alors capitaine-général de la Catalogne. Contre la coutume de son pays et les prétendues bonnes mœurs qui y règnent, il avait osé entretenir publiquement une très jolie cantatrice italienne; l'évêque de Barcelonne, cagot comme le sont tous les mitrés hibériens, s'en était scandalisé, et lui avait ordonné très durement de renvoyer cette courtisane. Le comte, qui avait vécu à Paris, et s'était accoutumé à entretenir des filles, sans que les évêques y trouvassent à redire, ne tint point compte de la mercuriale ni de l'avis de son pasteur. Celui-ci en écrivit au confesseur du roi, qui était le Grand Inquisiteur, et en réponse de la lettre, la cantatrice fut enlevée à minuit des bras de Son Excellence le capitaine-général, et conduite en terre étrangère, avant même qu'elle eût eu le temps de se reconnaître. C'était ce rapt inquisitorial que les masques figuroient avec une vérité, une audace qui n'étaient pas de leur climat; les prètres, témoins de cette farce, au lieu de s'en formaliser, riaient aux larmes, parce que les masques sembloient approuver la démarche de l'Inquisiteur et faire l'apologie de la Sainte Hermandad. »

1. Il quitte Barcelone le 31 décembre 1768 et arrive à Perpignan le 3 janvier 1769.

traversant le Languedoc et la Provence, se dirige vers l'Italie. Il visite Perpignan, Narbonne, Béziers, Pézenas, Montpellier, « pays de Cocagne ». A Nîmes, fidèle à son habitude de lier connaissance avec les gens de lettres, il se rend chez Jean-François Séguier, naturaliste et antiquaire, ami du célèbre comte Maffei de Vérone[1]. A Aix, il coudoie Cagliostro, revoit sa chère Henriette, admire la procession de la Fête-Dieu, fréquente le marquis d'Argens, le protégé de Frédéric II, auteur des *Lettres juives*, et l'abbé d'Eymar, jeune lettré de grand avenir[2]. Il franchit ensuite les Alpes au col de Tende et va faire imprimer à Lugano sa *Confutazione*, pour mériter la grâce des Inquisiteurs, car, dit-il, « le besoin de revoir ma patrie devenait si violent, que je ne pouvais plus vivre sans ce bonheur »[3].

Il en fut alors pour ses frais, car leur ayant fait tenir un exemplaire, par l'intermédaire de Giovanni Berlendis, résident de la République à Turin, ils se contentèrent de lui en accuser réception, chargeant au surplus le résident de surveiller l'auteur et d'éviter

1. Gaston Boissier a consacré, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 avril 1871, un article à ce grand savant de province. Les papiers de Séguier ont été transportés en partie à la Bibliothèque nationale dans le cours du dernier siècle à la suite d'une mission bibliographique de Chardon de La Rochette et de Prunelle dans le Midi.

2. « L'abbate d'Aimar, giovane letterato che da di sè perfetta aspettativa... mi disse nel principio di quest' anno [1769] nella capitale della Provenza... » (*Confutazione*, III, 224-225).

3. Sur le séjour à Lugano, voir l'article d'A. Ravà, *Casanova a Lugano*, déjà cité.

tout ce qui pourrait faire croire qu'il lui témoignait quelque condescendance[1].

Au moins l'infatigable écrivain avait-il profité de l'occasion pour déverser dans sa *Confutazione* l'érudition qu'il avait amassée sur toute sorte de sujets. Un *Dialogue de l'homme et de la raison*, une *Réfutation de la Description historique et critique de l'Italie*, un *Discours sur le suicide* trouvèrent place dans ce pot-pourri. Son grand ennemi d'alors est Voltaire. Il ne manque pas une occasion de lui décocher les traits d'une satire impitoyable, mais souvent juste, et jusqu'à un sonnet, qui ne brille malheureusement ni par la profondeur de la pensée, ni par l'élégance de la forme[2].

Parme, Bologne, Florence, Pise, Livourne, Sienne, Rome le voient successivement, entretenant des amitiés littéraires, écrivant de nouveaux ouvrages, en surveillant l'impression, contant à qui veut l'entendre l'histoire de sa fuite des Plombs avec une éloquence naturelle, une force de passion, une vraisemblance qui frappent vivement ses auditeurs[3]. Il fait les

1. Lettre des Inquisiteurs du 27 janvier 1770, publiée par Baschet, *Arch. de Venise*, p. 640, n. 4. Cf. le même, dans le *Livre*, p. 45-46.

2. C'est le cas de citer ici l'opinion d'un bon juge : « Comme l'auteur des fameux *Mémoires* ne manquait pas de talent, dit M. E. Bouvy (*Voltaire et l'Italie*, p. 314), il se trouve que ses deux opuscules, d'ailleurs à peu près inconnus, sont peut-être ce que l'Italie a produit de plus saillant comme réfutation systématique du voltairianisme. »

3. Lettre d'A. Verri du 30 mai 1770 (Rome) dans le *Carteggio di P.-A. Verri*, Milan 1911, III, p. 338 ; A. Ademollo, *La marchesa Chigi* (*Fanfulla della Domenica*, 1883, n° 40 ; *La principessa*

honneurs de son pays à deux voyageurs courlandais, le conseiller Weigel et le baron de Behr, qu'il recommande à la marquise Vitelli, à la poétesse Laura Bassi-Verati, à l'abbé Joachim Pizzi, garde général de l'Académie des Arcades, dont lui-même fait partie [1]. Il reste de longs mois à Rome, où il renoue connaissance avec le cardinal de Bernis, ambassadeur du roi de France, et se livre, seul cette fois, à toutes les débauches [2].

Le 28 décembre 1771, un ordre du Granc-Duc lui enjoint d'avoir à quitter Florence sous trois jours, et la Toscane dans le délai d'une semaine, puis il reprend ses courses errantes, se rapprochant toujours davantage de Venise, qui n'a pas cessé d'être pour lui la chère patrie, et où il rêve de revenir un jour.

Santa Croce (*ibid.*, 24 février 1884); F. Novati, *Echi Casanoviani nel carteggio dei Verri* (*Natura ed arte*, 15 mai 1910); Carletta, *Diciotto giorni a Firenze : una rettifica nella Gazzetta Toscana* (*Vita italiana*). On a pour cette époque (1770-1771) sept lettres de Gian-Domenico Stratico à Casanova. Les allusions galantes y voisinent avec les discussions littéraires (Molmenti, dans l'*Archivio storico italiano*, XLVI, p. 247-259).

1. Billet de la marquise Vitelli (Rome, 14 déc. 1771) à Casanova, à Florence (Ravà, p. 122-123). — Billet de Laura Bassi-Verati (Bologne, 7 mai 1772) à Casanova, alors dans cette ville (*ibid.*, p. 124-125). — Lettre de Casanova lui-même à X..., sans lieu ni date (*Amateur d'autogr.*, 1863, p. 255, n° du 16 août 1863, aujourd'hui dans la collection de M. Gaston Calmann-Lévy).

2. A. Ademollo, *Giacomo Casanova in Campidoglio* (*Fanfulla della Domenica*, 22 février 1885); *Una pagina inedita delle Memorie Casanoviane* (*ibid.*, 15 mars 1885); *La cronologia delle Memorie Casanoviane* (*ibid.*, 2 novembre 1890). Ici se place l' « Extrait des chapitres 4 et 5 », qui se rapporte à ce séjour à Rome, et que M. Uzanne a publié dans l'*Ermitage* (II, 1906, p. 151-168).

Par Bologne[1], Modène, Pesaro, Ancône, il s'en rapproche de plus en plus, cherchant à se mettre en rapport avec les personnes qui peuvent lui en ouvrir le chemin. Les Inquisiteurs suivent ses allées et venues; le consul de la République à Ancône, Bandiera, leur signale son passage et en profite pour tracer de lui un curieux portrait. Il l'a bien reconnu, sans l'avoir jamais vu auparavant, d'après les indications qu'on lui a fournies. On le voit partout, en bon équipage, d'allures dégagées et hardies. Il fréquente plusieurs maisons, et raconte que dans quelques semaines il doit partir pour Trieste, et de là pour l'Allemagne. C'est un homme de quarante ans au plus (en réalité quarante-sept), grand, de belle et vigoureuse apparence, le teint olivâtre, l'œil vif, la perruque courte à poils châtains. Il est, à ce qu'on dit, hautain et méprisant, et parle de toutes choses avec faconde, esprit et érudition[2].

Casanova passe à Bologne la plus grande partie de

1. C. Ricci, *Burney, Casanova e Farinelli a Bologna*, 1890; L. Frati, *Lana caprina di Giacomo Casanova* (*Letteratura*, 1890); B. Croce, *I Teatri di Napoli*, p. 701-702 (sur la Viscioletta). Voici le titre exact de la brochure assez amusante de Casanova : *Lana caprina, epistola di un licantropo, indiritta a S. A. la signora principessa J. L. n. P. C.* Ultima edizione. In nessun luogo, l'anno 1 000 700 702, avec l'épigraphe : Alter rixatur de lana sæpe caprina. Hor. l. I. ep. 18 (en réponse à deux autres brochures, l'une italienne : *Di geniali della dialettica delle donne ridotta al suo vero principio*; l'autre française : *Lettres de Madame Cunégonde écrites de B. à Madame Paquette à F.*

2. Lettre du 12 octobre ou novembre 1772, publiée par Baschet, *Les Archives de Venise*, p. 640, n. 4; cf. *Livre*, 1881, p. 47-48, où Baschet a donné la traduction.

l'année 1772[1]. Le 15 novembre, il arrive à Trieste, où il va travailler, ainsi qu'à Goritz, à son *Histoire des troubles de Pologne*[2], et préparer de son mieux son retour à Venise. Le consul vénitien, résidant à Trieste, Marco Monti, avait la réputation d'un joyeux vivant. Casanova s'attache à lui. Les lettres qu'il écrit aux Inquisiteurs, en qualité d'agent officieux dans une affaire où l'intérêt de la République était en cause, passent par le canal du consul. Bref, notre homme s'efforce de se rendre utile. Il règle, à la satisfaction des Inquisiteurs, une difficulté depuis longtemps pendante, et rédige un mémoire pour exposer les moyens de ruiner le commerce de Trieste au profit de celui de Venise[3].

Tant de zèle méritait récompense. Aussi, le 10 septembre 1774, le consul Monti annonçait-il à Casanova que grâce lui était faite. L'aventurier reçut la bonne

1. Sur un incident de ce séjour de Casanova à Bologne, voir l'article d'Umberto Dallari (*Una truffa del Casanova*, dans *Folchetto*, 3e année, n° 307, 6 novembre 1893). Il s'agit d'une lettre de change, tirée par l'aventurier sur un personnage imaginaire. Le document utilisé confirme la chronologie des *Mémoires*.

2. *Istoria delle turbolenze della Polonia, dalla morte di Elisabetta Petrowna fino alla pace fra la Russia e la Porta ottomana, in cui si trovano tutti gli avvenimenti cagioni della rivoluzione di quel regno*. Gorizia, 1774, 3 vol. seuls parus. L'ouvrage devait en avoir sept. Cf. Bilbasof, *Katharina II*, I, 1897, p. 231, et P. Molmenti, *Una controversia di Casanova coll'editore della sua « Istoria...* (*Atti dell' Istituto Veneto*, LXIX, 1909-1910).

3. Sur ce séjour de Casanova à Trieste, sur le consul Monti, Pittoni et les autres personnages mentionnés dans les *Mémoires*, voir deux importants articles anonymes publiés dans le *Piccolo* de Trieste des 30 juin et 4 novembre 1911. Plusieurs lettres de Casanova, sûrement ou vraisemblablement écrites à Trieste, ont été publiées par Ravà-Gugitz, au t. XV de l'édition Conrad.

nouvelle les larmes aux yeux. Le comte Maximilien de Lamberg notait justement alors, dans son *Mémorial d'un mondain*, sa surprise « qu'un homme connu dans les lettres, homme à connaissances profondes et que ses malheurs éloignaient de sa patrie, M. Casanova de Saint-Galt, ne trouvât pas moyen de rentrer dans l'État, par le nombre de protections qu'il y a parmi les nobles ». Casanova s'empressa de rassurer son ami en lui écrivant, le 24 septembre : « Je suis fou de joie... Jamais le Tribunal redoutable des Inquisiteurs d'État n'a fait à un citoyen une grâce plus ample que celle dont on m'a comblé[1]. »

La rentrée de Casanova fut la nouvelle du jour à Venise. Et quelle joie pour lui de se montrer sur la place Saint-Marc et à la Merceria, de retrouver ses amis, les Memmo, les Mocenigo, les Morosini, même son compagnon de fuite, le Père Balbi, misérable alors[2], d'être enfin, comme il dit, « accueilli, fêté et applaudi par les citoyens de tous les ordres[3] »! Il va faire visite au secrétaire du Tribunal, le *circospetto* Businello, frère de celui qui remplissait cette fonction en 1755. Il va aussi, s'il faut l'en croire, dîner chez les Inquisiteurs, désireux d'entendre de sa bouche le récit de son évasion, remercier ses protecteurs, le vieux Dandolo, Grimani, Zaguri, le procurateur Morosini.

Il y aurait de curieuses pages à écrire sur la vie

1. *Histoire de ma fuite*, p. 163-164.
2. *Confutation... de la Gazette d'Iéna*, ms de Dux.
3. *Histoire de ma fuite*, p. 259.

qu'il mena dès lors dans sa ville natale, sur ses travaux littéraires, sur sa traduction de l'Iliade[1], sur la haine dont il continue à poursuivre Voltaire[2], sur son livre des *Aneddoti viniziani*[3] et sa brochure : *Il Duello, ovvero Saggio della vita di G. C. veneziano*[4], sur les relations épistolaires qu'il entretient avec Simon Stratico, un des plus grands savants de son époque, avec Sébastien Foscarini, ambassadeur de la République à Vienne, sur le *Messager de Thalie*, qu'il publie pour annoncer et louer les pièces jouées au Théâtre Sant'Angelo par une troupe française[5]. Contentons-nous de noter l'étrange fonction qui fut alors le gagne-pain de Casanova, celle d'espion aux gages de ce Tribunal des Inquisiteurs, qui jadis lui avait fait sentir si vigoureusement le poids de son expéditive justice.

Durant plusieurs années, l'ancien prisonnier des Plombs adresse, tantôt sous son nom, tantôt sous

1. Le 1er volume (1775) est dédié au marquis Carlo Spinola, le second (1777) à lord Tilney, pair d'Irlande, le troisième (1778) à Gian-Domenico Stratico, évêque de Capodistria. Cf. Teza, *G. Casanova traduttore dell' Iliade* (*Atti dell' Academia di Padova*, XXVI, 1910, p. 45-62).

2. *Scrutinio del libro* : *Éloges de M. de Voltaire par différens auteurs*, paru en 1779.

3. *Di Aneddoti viniziani del secolo decimoquarto, sotto i dogadi di Giovanni Gradenigo e di Giovanni Dolfin. Libro unico*. Venise, 1782.

4. Voir plus haut, p. 405, n. 4.

5. A. Ravà, *Contributo alla bibliografia di Giacomo Casanova* (*Giornale storico della letteratura italiana*, LV, 1910, p. 357 et suiv.). Dans le *Messager de Thalie*, paru du 7 octobre à la fin de décembre 1780, Casanova discute longuement sur des pièces de Voltaire, Lesage, Destouches et Dancourt.

celui d'Antonio Pratolini, des rapports secrets à la « vénérable vigilance » et à « la profonde pénétration » des excellentissimes seigneurs Inquisiteurs. Rien n'échappe à la sollicitude de ce soutien de l'ordre public. Les mauvais livres, qu'ils soient de Voltaire, de Rousseau, d'Helvétius, de Marmontel ou de son père spirituel, Baffo, il les signale et dénonce leurs possesseurs, dont plusieurs sont ses amis. Dans les théâtres, les cafés, les petites maisons, tous les lieux publics, il recueille les nouvelles et tonne contre l'excès du luxe, la liberté des spectacles, le dévergondage des femmes, la corruption toujours croissante, les facilités que procure pour les divorces le for ecclésiastique. Son programme, qu'il a cru devoir adresser au tribunal, embrasse la religion, les mœurs, la sûreté publique, le commerce et les manufactures. Mais le plus souvent, ce n'est que basse délation, commérage et plate littérature.

Le 28 octobre 1780, « Giacomo Casanova, sujet vénitien », avait remercié le Tribunal de l'honneur qu'il lui faisait en l'admettant à « servir de ses faibles lumières la secrète Inquisition ». Trois mois après, les gages fixes qu'il avait d'abord obtenus sont supprimés. Il ne percevra plus désormais que des indemnités proportionnées à ses services. Son dernier rapport est du 31 octobre 1782[1].

1. Ces rapports, ou *riferte*, au nombre d'une vingtaine, ont été publiés, en tout ou en partie, par A. Bazzoni, *Giacomo Casanova confidente degl'Inquisitori di Stato di Venezia* (*Nuovo Archivio Veneto*, nouv. série, t. VII, 1894, p. 287-320).

Dans l'exercice de son vil métier, Casanova se trouvait-il heureux? En tout cas, il songeait encore à Paris, si l'on s'en rapporte à une lettre du 11 septembre 1780, où Simon Stratico, ayant appris que Casanova avait l'intention de retourner en France, lui souhaitait bon succès, se réjouissait qu'il pût y retrouver le vieux Goldoni, et le chargeait de se procurer à Paris, source de toute science, des renseignements sur les chemins royaux et les expériences électriques[1]. Mais Casanova ne devait revoir Paris que quelques années plus tard, après avoir été chassé de sa patrie, pour toujours cette fois, dans les circonstances suivantes.

Une querelle s'étant élevée un jour, chez le patricien Grimani, entre Casanova et un nommé Carletti, Grimani donna raison à ce dernier. De ce jour Casanova voua à son protecteur une haine mortelle, et voici quelle basse et odieuse vengeance il en tira. En 1782, paraissait aux devantures des libraires vénitiens un petit ouvrage anonyme intitulé : *Nè amori nè donne, ovvero la stalla d'Augia ripulita.* D'abord inaperçu, le livre s'enleva, quand on sut que c'était une sorte de roman mythologique à clef, plein de révélations scandaleuses. Alcide n'était autre que Grimani, reconnaissable à nombre de détails de sa vie, à ses manies, à ses tics et à ses façons de parler. Casanova lui-même s'était mis en scène, sous le nom, assez clair, d'Econeone. Quel autre, au surplus, aurait

1. Molmenti, *Archivio storico italiano*, XLVI, p. 283-284.

eu l'âme assez basse pour attaquer, comme le faisait l'auteur, l'honneur de sa propre mère?

Il a conté plus tard, à sa manière, cet épisode, un des plus dégradants de sa vie, et expliqué ainsi les motifs de son brusque départ : « Ou je ne suis pas fait pour Venise, me suis-je dit, ou Venise n'est pas faite pour moi, ou l'un et l'autre. Dans cette ambiguïté, un fort désagrément est venu à mon secours et m'a donné l'essor. Je me suis déterminé à quitter ma patrie, comme l'on quitte une maison qui plaît, mais où il faut souffrir un mauvais voisin, qui incommode et qu'on ne peut pas faire déloger [1]. »

Vers la mi-janvier 1783 [2], Casanova reprenait donc, à cinquante-huit ans, le fil de ses aventures. Il se rendit à Vienne, y passa quatre mois, puis, gagné par le mal du pays, voulut revoir une dernière fois Venise. Le 16 juin, il arriva dans sa ville natale, se fit conduire à sa maison, et, sans même descendre de gondole, repartit pour le Tyrol, l'Autriche, la Hollande, la Belgique [3] et la France. A la mi-septembre [4], il était à Paris.

Son frère François le peintre et sa femme étaient alors logés au Louvre. Ils lui offrirent l'hospitalité [5].

1. *Hist. de ma fuite*, p. 270.

2. A. Ravà, *Il fallimento di un console veneto a Trieste e una lettera di Casanova* (*Ateneo Veneto*, XXXIII, mars-avril 1910).

3. Il était à Anvers le 6 septembre (lettre de Casanova à son ami l'abbé Eusebio Della Lena, publiée pour la première fois dans les *Biografie di illustri italiani*, Venise, II, 1835, p. 397.

4. « Son arrivato da Spa questa notte » (billet de Casanova à son frère François, au Louvre, du vendredi [19 septembre 1783] (Arch. de Dux).

5. A partir du 6 septembre, Francesca Buschini adresse ses

Malheureusement, l'aventurier n'avait plus guère d'amis à Paris, et c'était déjà une belle audace que de reparaître ainsi dans la ville, d'où un arrêt du Parlement et un ordre du roi l'avaient chassé successivement. Il n'avait plus le bel entrain de la jeunesse, et le temps de ses succès au jeu, en amour, en diplomatie, en cabale, était passé. Madame d'Urfé, madame du Rumain n'étaient plus de ce monde. D'Alembert, si tant est que cet homme illustre lui eût jamais accordé son amitié, était sur le point de succomber [1]. A la Comédie-Italienne, transportée salle Favart, que de changements, que de figures nouvelles! Coraline, Camille, Manon Balletti, mortes depuis des années, Carlin depuis quelques jours [2]! Antoine-Étienne Balletti vivait encore, mais il avait sans doute oublié son ami d'autrefois [3]. L'air de Paris lui-même était changé, et le vertueux et placide Louis XVI avait succédé au monarque facile et ami du vice des beaux temps de Casanova.

Durant les deux ou trois mois de son séjour [4] Casanova chercha, sinon à faire fortune, du moins à gagner sa vie. Il tenta de lancer une gazette, médita un

lettres de Venise à M. Casanova, chez M. Casanova, peintre du roi, au Louvre (lettres publiées par Ravà).

1. Le 29 octobre 1783.

2. Le 6 septembre 1783.

3. Balletti avait épousé, par contrat du 28 mai 1766, Jeanne-Marie Le François Piedumont (étude Poisson). Il mourut le 9 mars 1789 (Arch. nat., Y 12 079, comm. Defresne, scellé après décès).

4. En 1783, j'ai de nouveau passé trois mois à Paris et, qui plus est, huit jours à Fontainebleau » (20e lettre à Feltkirchner, dans l'éd. Garnier, VIII, p. 502).

voyage à Madagascar, jeta sur le papier les plans d'un grand canal de Narbonne à Bayonne[1], fréquenta les Académies.

C'était l'époque où, sous les yeux émerveillés des Parisiens, les frères Montgolfier, Pilâtre du Rozier, puis les frères Robert et M. Charles se confiaient courageusement à leurs « machines aérostatiques » et s'enlevaient dans les airs. Des foules énormes se pressaient aux Tuileries et à la Muette pour admirer ces nouveaux Icares, et le succès de leurs périlleuses expériences exerçait l'imagination des *spéculatifs*. Ce « globe ascendant », disaient-ils, ne sera vraiment utile que quand on aura trouvé le moyen de le diriger à volonté, et beaucoup cherchaient déjà ce moyen passionnément. L'esprit curieux de Casanova ne pouvait se désintéresser de ce problème. « Je me suis trouvé, dit-il dans l'un de ses ouvrages, le mois de novembre de l'an 1783, au Vieux Louvre, dans la salle où l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres tenait une séance, peu de jours après la mort de l'illustre D'Alembert. Étant assis à côté du savant Franklin, je fus un peu surpris d'entendre Condorcet lui demander s'il croyait qu'on parviendrait à donner plusieurs autres directions au ballon aérostatique. Voici sa réponse : La chose est encore dans l'enfance, ainsi il faut attendre[2]. » Il est à présumer que Casa-

1. Arch. de Dux.

2. *Lettre à Léonard Snetlage*, p. 35. Il se pourrait que Casanova eût arrangé à sa manière, pour se donner le plaisir de jouer un rôle, le passage suivant qu'il avait pu lire dans le *Mercure* : « M. Franklin a fait une excellente réponse à ceux qui ne ces-

nova a voulu parler de l'Académie des Sciences et de sa séance du 22 novembre, à laquelle en effet assistait Condorcet, et où la compagnie entendit le rapport d'un de ses membres, le marquis d'Arlandes, qui la veille, s'était enlevé le premier avec Pilâtre du Rozier dans le ballon des Montgolfier [1]. Si l'on possédait les deux derniers volumes, vraisemblablement écrits, des *Mémoires*, peut-être y trouverait-on de curieux détails sur ces événements et peut-être aussi, ce qui n'eût pas laissé d'être piquant, l'opinion personnelle de Casanova sur l'avenir de l'aéronautique.

Bref, Casanova ne réussit nullement dans ses entreprises. D'autre part, François songeait à quitter sa femme et sans doute aussi les innombrables créanciers qui hurlaient après ses chausses. Tous deux eurent vite fait leur plan. Le 13 novembre, l'ambassadeur vénitien Dolfin remit à Giacomo un passeport signé par le ministre Vergennes, puis les deux frères s'en allèrent vers l'Allemagne.

A la fin du mois, ils arrivaient à Francfort, un peu plus tard ils étaient à Dresde, hésitant dès lors entre

sent de répéter : à quoi cela sera-t-il bon ? Quelle utilité en retirera-t-on ? *Messieurs*, répondit le profond penseur, c'est un enfant qui vient de naître ; peut-être fera-t-il un imbécile ou un homme de beaucoup d'esprit. Attendons, pour le juger, que son éducation soit achevée » (*Mercure*, septembre 1783, p. 178).

1. Biblioth. de l'Institut. Procès verbaux manuscrits de l'Académie. (In fol. Z 201). Cf. le rapport de plusieurs académiciens sur la machine aérostatique, dans l'*Hist. de l'Ac. des Sc.*, année 1783, p. 5-23. Franklin avait signé le procès-verbal de cette expérience mémorable (*Mercure*, nov. 1783, p. 232).

Berlin, Saint-Pétersbourg et Vienne. Finalement, leur choix se porta sur la capitale autrichienne, où ils pénétraient tous les deux le 15 décembre. François, vite entré dans la faveur du prince Kaunitz, s'y fixa. Quant à Jacques, il en repartit aussitôt pour Prague, repassa à Dresde, peut-être à Berlin. De retour à Vienne vers la mi-février 1784, il entra comme secrétaire au service de l'ambassadeur Foscarini. Il y avait plus d'un an qu'il menait une vie relativement paisible, fréquentant la société, publiant un petit livre[1], s'enflammant pour une jeune personne, qu'il faillit même épouser, lorsque Foscarini vint à mourir[2], et tout fut à recommencer.

Désemparé, il demanda en vain au général Fabris, un des compagnons de sa jeunesse, d'entrer à son service, puis il songea à se faire moine. Enfin, il se dirigeait vers Berlin, espérant y trouver une place à l'Académie, quand un grand seigneur bohémien, un peu extravagant et qui donnait dans les sciences occultes, l'arrêta à Teplitz et le conduisit à Dux, pour lui confier sa belle bibliothèque[3].

Les aventures de Casanova étaient finies.

1. *Lettre historico-critique sur un fait connu dépendant d'une cause peu connue, adressée au duc de...*, Hambourg (Vienne), 1784, à propos de l'aventurier Zannovich (voir A. Ravà, *Le opere pubblicate da Giacomo Casanova*, *Marzocco*, 9 octobre 1910).

2. Le 23 avril 1785.

3. Sur tout cela, voir la correspondance Lamberg-Opiz, conservée à la Bibliothèque de Prague, et citée par Ravà, *Lettere di donne*. Voir aussi *G. Casanova. Correspondance avec J.-F. Opiz*, publ. par Khol et Pick, Leipzig, 1913, 2 vol. in-8.

CHAPITRE XXVI

LE DIABLE ERMITE. LA VIEILLESSE ET LA MORT EN BOHÊME.

Au milieu du massif montagneux de l'Erzgebirge, au nord de la Bohême, et non loin de Teplitz, où déjà de nombreux baigneurs venaient à la belle saison, la demeure seigneuriale de Dux dominait de sa masse imposante les maisons du bourg, s'ouvrant d'un côté sur la place, de l'autre sur les allées d'un parc peuplé de grands arbres.

Le seigneur de Dux, Joseph-Charles-Emmanuel de Waldstein-Wartenberg, chambellan de Sa Majesté Impériale et Royale, écuyer tranchant du royaume de Bohême et descendant du grand Wallenstein, était l'aîné des onze enfants d'Emmanuel-Philibert, comte de Waldstein, mort en 1775, et de Marie-Thérèse, princesse de Liechtenstein. Très personnel et très volontaire dès sa jeunesse, désordonné dans ses

affaires, joueur imprudent, amateur passionné de chevaux et de courses, il n'était pas encore devenu, à trente ans, un homme raisonnable. Sa mère, qui avait été heureuse à Dux, et qui, vivant maintenant à Vienne, se souvenait tristement de ses bonnes années, se désolait que son fils, « avec sa belle âme », ne sût pas se détacher d'occupations « si peu analogues, écrivait-elle dans un français hésitant, aussi à son esprit qu'à sa naissance ». Que ce « feudatario tedesco » pût s'intéresser aux sciences et protéger les gens de lettres, cela paraissait miraculeux aux amis italiens de Casanova. De fait, les fonctions de bibliothécaire du château de Dux ressemblaient fort à une sinécure; ainsi sans doute le comte de Waldstein avait-il entendu déguiser l'aumône que, dans sa générosité junévile, il avait cru devoir faire au vieux coureur d'aventures, dont la verve toujours prompte et les connaissances bizarres l'avait séduit. C'est une justice à rendre à Casanova qu'il n'a pas été ingrat pour son maître. Il vante ses belles qualités, l'appelle son Mécène, écrit pour lui, dans les grandes circonstances, de belles lettres en français, lui dédie plusieurs de ses ouvrages, et cherche des débouchés pour les draps de ses fabriques.

Lorsque Waldstein était à Dux, la vie était belle pour Casanova. Il s'asseyait chaque jour à la table seigneuriale, ce qui flattait infiniment son orgueil, tout en lui permettant de satisfaire un appétit, demeuré robuste, et une gourmandise invétérée. Il était de toutes les fêtes, et se frottait voluptueuse-

ment à ce luxe princier, à ces manières de la bonne compagnie, où il retrouvait comme le parfum des élégances françaises, dont le souvenir lui était cher. L'esprit naturel, qui ne l'avait point abandonné, la sûreté de sa merveilleuse mémoire, le charme irrésistible qu'il mettait à conter d'innombrables anecdotes en faisaient le héros de ces réunions mondaines. Il avait besoin de briller pour trouver encore du goût à l'existence. Il brillait, il était heureux.

Mais une fois les lustres éteints, les salons fermés, le maître reparti pour ses continuels voyages, et le château retombé dans sa froide solitude, tout changeait. Adieu les hommages flatteurs, les propos spirituels, les causeries familières, les souvenirs retrouvés, le sourire et le parfum des femmes! Casanova savait à peine l'allemand, le tchèque bien moins encore, et sa méfiance naturelle, son amour-propre toujours sous les armes s'exaspéraient dans un milieu hostile. On ne l'aimait pas. Ses airs de hauteur déplaisaient, ses succès n'étaient pas compris ou étaient tournés en ridicule. « Il a parlé allemand, disait le prince de Ligne, on ne l'a pas entendu; il s'est fâché, on a ri. Il a montré de ses vers français, on a ri. Il a gesticulé en déclamant de ses vers italiens, on a ri. Il a fait la révérence en entrant, comme Marcel, le fameux maître de danse le lui avait appris il y a soixante ans, on a ri. Il a fait le pas grave dans son menuet à chaque bal, on a ri. Il a mis son plumet blanc, son droguet de soie doré, sa veste de velours noir et ses jarretières à boucles de strass sur des bas de soie à

rouleau, on a ri. *Cospetto*, disait-il, canaille que vous êtes! Vous êtes tous des Jacobins! [1] »

Casanova sentait partout des ennemis et ne se trompait guère. Le syndic Löser, le médecin O'Reilly, l'intendant Feltkirchner, le courrier Wiederholt, Caroline la lingère, le cuisinier, le portier, les paysans, autant d'êtres grossiers, méchants, ignares, dont le seul but — il se l'imaginait du moins — était de l'espionner, de le bafouer, de lui tendre des pièges, de lui nuire enfin de toutes les manières auprès du comte de Waldstein. Un jour, « la sotte fille qui le sert » met le désordre dans ses papiers et en brûle un certain nombre, sous prétexte qu'ils sont usés, griffonnés, plein de ratures, et que le papier blanc, bien propre, doit lui être autrement précieux. L'intendant Feltkirchner a intrigué contre lui auprès du comte; il lui a fait des ennemis de l'inspecteur et des autres employés du château; si l'infâme Wiederholt a eu l'audace d'arracher le portrait de Casanova de l'un de ses ouvrages pour le placarder ignominieusement aux cabinets avec une légende ordurière, c'est à l'instigation de Feltkirchner; si le même Wiederholt l'a bousculé violemment au coin d'une rue, qui donc l'a conseillé, sinon Feltkirchner? Et Casanova de se répandre en plaintes amères et en invectives enflammées. « Exilé, isolé parmi les barbares de Dux », il écrit ses malheurs à la mère de son maître et se venge en jetant sur le papier tout ce

1. Prince de Ligne, *Mém. et Mél. historiques*, IV, 1828, p. 291-4.

que lui inspire la colère. De là ces lettres à Feltkirchner, jamais envoyées sans doute, « par son meilleur ami Jacques Casanova de Seingalt », mélange singulier de grossièreté, d'emportement et de comique involontaire[1]. De là aussi ce dialogue avec O'Reilly, médecin à Oberleutensdorf, de qui l'ignorance, l'avarice, la stupidité sont pour notre Vénitien un abondant sujet de sarcasmes[2].

Mais les vrais ennemis de Casanova dans ce qu'il appelle quelque part le Chantilly bohémien, ce sont la vieillesse et la solitude. De temps en temps, il cherche à s'évader de lui-même et de l'entourage, un peu trop béotien, qui lui pèse. Il va à Prague, à Vienne, à Dresde, à Leipzig, s'efforçant de retrouver d'anciens amis, de renouer des relations avec sa famille. Il ne tarde pas à revenir au bercail, avec la conviction, chaque fois plus décevante, que les temps sont accomplis, et cette comparaison dont il se donne à lui-même le spectacle, de ce qu'il a été et de ce que la vieillesse a fait de lui, n'est pas la moindre de ses tristesses. Parfois cependant, quelques visites lui rendent un peu d'espoir et de confiance. C'est le prince de Ligne, parent du comte de Waldstein, qui, venant presque chaque année prendre les eaux de Teplitz, en profite pour mettre Casanova sur ses sujets favoris et passe avec lui, à causer librement,

1. Publiées au tome VIII de l'édition Garnier. *Faulkircher* est, bien entendu, une mauvaise lecture.

2. *Passe-temps de Jacques Casanova de Seingalt pour le carnaval de l'an 1792 dans le bourg d'Oberleutensdorf*, ms. de Dux, publié par G. Kahn dans la *Vogue*, 1886.

des heures trop vite écoulées. C'est Lorenzo Da Ponte, le librettiste de Mozart [1], habile, comme Casanova, aux jeux littéraires, qui arrive avec sa femme, aussitôt ébaubie par la verve et la faconde de l'étonnant vieillard. Rares moments de joie et d'expansion dans une existence, dont l'actuelle monotonie ne s'accentue que trop par la comparaison avec le passé!

Heureusement, au cours de ses voyages à travers l'Europe, Casanova avait lié un grand nombre de relations scientifiques et littéraires. A les entretenir, il passa de longues et charmantes heures. D'un peu partout, d'Italie, de France, d'Angleterre, de Russie, d'Autriche et d'Allemagne lui arrivaient des lettres d'écrivains, de savants, d'hommes d'État, d'aventuriers et de bas-bleus; il y répondait en conscience et les conservait précieusement. Il ne faut point songer à énumérer ces nombreux correspondants, dont les uns, comme le comte Lamberg, André Memmo, l'ami de jeunesse de Casanova, devenu l'un des plus hauts personnages de la République de Venise, Da Ponte, qui, avant d'aller mourir à New-York en 1838, promenait à travers l'Europe son humeur aventureuse, étaient pour notre héros des amis de longue date, plus ou moins sûrs et fidèles, dont les autres, attirés par sa réputation de savoir et d'esprit,

1. Sur Da Ponte, né à Ceneda en 1749, mort à New-York en 1838, auteur du *Mariage de Figaro* (1786) et de *Don Juan* (1787), et dont les *Mémoires*, parus à New-York, ont été traduits, ou plutôt adaptés en français par D. de La Chavanne, voir Angelo Marchesan, *Della vita e delle opere di Lorenzo Da Ponte*, Trévise, 1900, in-8°.

lui adressaient des hommages ou lui réclamaient des conseils. Tous ou presque tous sont des hommes de mérite. Tel lui soumet des essais littéraires, tel autre le consulte sur des problèmes scientifiques ou philosophiques, tel autre encore lui envoie des nouvelles de la grande Révolution de France ou de la marche en Lombardie et en Vénétie de l'armée de « Buonaparte[1] ».

Répondre à tous ces correspondants, dont il avait la confiance et l'estime, était donc pour Casanova une joie et une consolation véritables. Mais il voulait, et surtout, être imprimé. « Gardez-vous des libraires, lui avait dit Voltaire, lors de la fameuse entrevue de 1760 : ce sont des forbans plus redoutables que ceux du Maroc. — Je n'aurai affaire à eux, avait-il répondu, que quand je serai vieux. — Alors, ils seront la plaie de votre vieillesse. » Jamais prophétie ne s'est mieux réalisée.

Le premier ouvrage dont Casanova paraît s'être

1. Pompeo Molmenti, *Carteggio Casanoviano*, dans l'*Archivio storico italiano*, cinquième série, tomes 45 à 48, années 1910-1911 (publication de nombreuses lettres adressées par divers correspondants à Casanova). — Aldo Ravà, *Lettere di donne*, Venise, 1912, traduit en allemand et complété par G. Gugitz (tome XIV de l'édition Conrad). — Aldo Ravà et G. Gugitz, *Giacomo Casanova, Briefwechsel*, Munich et Leipzig, 1913 (tome XV de l'édition Conrad), publication en allemand de 128 lettres ou brouillons de lettres, françaises ou italiennes, écrites par Casanova. — Octave Uzanne, publication dans le *Livre*, 1889, de lettres adressées à Casanova par le prince de Ligne et par le comte Kœnig. — P. Molmenti, *Lettere inedite del patrizio P. Zaguri a Giacomo Casanova*, Venise, 1912, in-8°. — F. Khol et O. Pick, *Giacomo Casanova. Correspondance avec J.-F. Oipz*, Leipzig, 1913, 2 vol. in-8°.

occupé en Bohême, et grâce auquel il se croyait sûr d'élever à son nom un monument impérissable, est une sorte de roman scientifique, dans le genre de ceux que devait publier un siècle plus tard notre Jules Verne, mais avec beaucoup plus de prétentions scientifiques et philosophiques. L'*Icosaméron*, ou *Histoire d'Édouard et d'Élisabeth, qui passèrent quatre-vingt-un ans chez les Mégamicres, habitans aborigènes du Protocosme dans l'intérieur de notre globe*, fut imprimé à Prague en 1788 aux frais de l'auteur[1]. Casanova était parvenu à recueillir 335 souscriptions, mais il comptait aussi sur la vente. Malheureusement, le libraire de Leipzig, chargé d'écouler l'édition de cette rapsodie à peu près illisible, se désintéressa complètement d'une tâche, d'ailleurs ingrate, et notre auteur en fut pour ses récriminations.

Les questions mathématiques préoccupaient aussi beaucoup Casanova. Il avait poussé fort loin ses études de ce côté. Les rares lecteurs de trois introuvables brochures et feuilles volantes, imprimées à Dresde en 1790, la *Solution du problème déliaque* et ses deux *Corollaires*[2], s'accordent à dire que l'auteur a su introduire dans l'examen de ces problèmes

1. Voir un article de Lorédan Larchey dans le *Bibliophile françois*, III, 1866, p. 314. Il n'y a qu'un très vague rapport entre l'ouvrage de Casanova et le *Voyage au Centre de la terre*. Jules Verne n'avait certainement pas lu l'*Icosaméron*, comme l'a cru P. Molmenti (*Archivio storico italiano*). Cf. L. Dépret (*Illustration*, 3 mars 1877).

2. *Démonstration géométrique de la duplication du cube* et *Corollaire à la duplication de l'hexaèdre*.

ardus une vivacité et un esprit qui en rendent l'exposé agréable à lire, même pour les profanes. Lui-même assure quelque part que la *Solution du problème déliaque* lui valut l'applaudissement de plusieurs académies et une montre d'or, cadeau de l'Électeur de Saxe. Mais les spécialistes se contentent, je crois, de lui accorder l'hommage, dû au courage malheureux[1].

Quant aux travaux manuscrits de Casanova, ils sont légion, et il faut se contenter d'en donner ici un aperçu extrêmement sommaire. Notre homme avait la fureur d'écrire. Prose et poésie, philosophie et morale, religion et politique, il dit son mot sur toutes choses, et souvent sans sobriété. Dans l'*Esprit de l'Icosaméron*, il explique longuement le but de son ouvrage : « instruire sans pédanterie, plaire sans médire et sans exciter les passions qui égarent la vertu; me faire connaître au monde mon contemporain, qui bientôt deviendra ma postérité, pour un homme qui aime les bonnes mœurs ». Une *Confutation* (sic) *de deux articles diffamatoires publiés dans les gazettes littéraires allemandes de Iéna* lui sert de prétexte à défendre le même *Icosaméron* et l'*Histoire de ma fuite*, maltraités par un critique, ainsi qu'à faire étalage d'innombrables lectures et à

1. Ch. Henry, *Les connaissances mathématiques de Jacques Casanova*, p. 26-27. Comme autres ouvrages de Casanova, imprimés pendant le séjour à Dux, il faut citer, outre l'*Histoire de ma fuite*, dont il sera question plus loin, le *Soliloque d'un penseur*, imprimé à Prague, en 1786, où Casanova parle en termes fort curieux de Saint-Germain et de Cagliostro.

rappeler d'intéressants souvenirs personnels. De quoi n'est-il pas question dans l'*Essai de critique sur les mœurs, sur les sciences et sur les arts*, où, dans le cours de vingt-neuf chapitres, la morale, l'histoire naturelle, la politique, la logique, la chimie, la mécanique, l'astronomie, la théologie, la poésie, l'art, les belles-lettres sont mis tour à tour sur le chantier? Il n'est pas jusqu'à l'abolition de la peine de mort qui ne passionne Casanova, et sur laquelle il ne se croie tenu de dire son sentiment. Dans les *Rêveries sur la mesure moyenne de notre année selon la réformation grégorienne*, il revient sur des questions dont il avait, longtemps auparavant, entretenu la grande Catherine. Enfin, il adresse à l'empereur Joseph II, sous forme de lettre, une *Lucubration* (sic) *sur l'usure*, où se fait jour une expérience personnelle, sur laquelle, il faut bien le dire, l'auteur se gardait de donner des éclaircissements complets.

Le mathématicien et le philosophe ne faisaient tort ni au poète ni à l'auteur dramatique. Dans la ferveur de sa reconnaissance pour le châtelain de Dux, il avait commencé l'*Albertiade*, « poème épico-tragique en italien, en octave rime, dans le style du Tasse », où il comptait célébrer en douze chants la gloire d'Albert, comte de Waldstein, tué à Egra le 15 février 1634 par deux capitaines écossais du régiment de Buttler. Eupolemo Pantassena — c'est le nom arcadien de Casanova — méditait aussi *Il Plebiscito fatale*, drame héroï-comique, *Il collerico*, comédie en musique, *Tetide e Peleo*, tragédie, *Ulisse e Circe*,

ballet mimé, mais il semble bien n'avoir écrit que des fragments de ces ouvrages. La seule pièce qu'il ait achevée à Dux, c'est le *Polémoscope*, dédié à la princesse Clary, et dont la lecture est fort ennuyeuse.

S'il faut en croire une lettre de Da Ponte à Casanova, le jeune comte de Waldstein aurait joué un rôle dans deux épisodes tragiques de la Révolution française, en essayant d'abord de favoriser la fuite de Louis XVI, puis de sauver la princesse de Lamballe. Quoi qu'il en soit, Casanova suivit passionnément tous les événements qui se déroulèrent en France à partir de 1789, lui fournissant une abondante matière de réflexions historico-littéraires.

Il avait admiré jadis ce que Jules Janin appelle la France élégante et croulante de madame de Pompadour, et fait dans ses écrits l'éloge d'Antoinette Poisson, la « dame la plus avenante du royaume », et de Choiseul, qui réunissait à ses yeux tous les talents de l'homme d'État. Il avait été frappé en France de la *décence* du clergé, de la *probité* des avocats, du *génie* des cuisiniers ; aux gens de police seulement il avait gardé rancune, et pour cause. Les français, gais, aimables, polis, courageux, il les avait aimés, malgré leur pétulance, leur légèreté, leur amour de l'argent, leur vanité. Ses attaques passionnées contre Voltaire et Rousseau ne l'empêchaient pas de s'incliner, dans son for intérieur, devant le rayonnement de la littérature française, qu'il connaissait infiniment mieux que la plupart de ses compatriotes. Mais la Révolution le jeta dans une véritable

fureur contre les choses et les gens de France. S'il n'avait que pitié pour le malheureux Louis XVI, mort, dit-il, « par sottise », il professait un mépris profond pour les émigrés, pusillanimes et pervers, « qui sont venus promener leur orgueil et leur honte chez l'étranger ». — « Que deviendra la France? Je ne puis le dire; mais ce que je sais, c'est qu'un corps acéphale ne peut avoir qu'une durée éphémère, car c'est dans la tête qu'est logée la raison. » A Mirabeau, à Robespierre, à l' « infâme » Convention il avait voué une haine vigoureuse, et même au peuple français tout entier, qu'il appelle maintenant « le peuple le plus ingrat, le plus frivole et le plus cruel ». Ces sentiments se retrouvent dans ses *Réflexions sur la Révolution française*, offertes par lui à la princesse Clary, dans une foule d'autres petits écrits conservés à Dux, dans ses lettres de cette époque (en janvier 1790, il se réjouit d'apprendre la nouvelle, erronée du reste, de la mort de Mirabeau, écrivain infâme, chef des rebelles assassins qui ont détrôné le roi très chrétien, et regrette de n'avoir pu le tuer de sa propre main), enfin dans sa *Lettre à Léonard Snetlage*[1], son dernier ouvrage, réponse à un docteur prussien, auteur d'une sorte de recueil des néologismes introduits par la Révolution dans la langue française[2]. N'avait-il pas écrit, au surplus, en cent

1. La *Lettre à Snetlage* a été réimprimée, d'après l'exemplaire de Dresde, par les soins du Dr Guède.

2. V. Ottmann, *Jakob Casanova von Seingalt*, 1899 (énumération très incomplète des ouvrages imprimés et manuscrits de Casanova). — Mahler, *Catalogue des manuscrits de Casanova*

vingt pages in-folio, une *Lettre à Robespierre*, qui s'est malheureusement perdue[1]?

Si les travaux littéraires et le désir de se tenir au courant de toutes les nouveautés européennes ne suffisaient pas à occuper l'activité intellectuelle du vieil homme et sa curiosité toujours en éveil, il lui restait une ressource inépuisable, qui était de revivre par la pensée son existence si remplie d'aventures. Quand il passait dans les rues de la petite ville, grommelant à demi-voix, suivant son habitude, les gens de Dux ne voyaient en lui qu'un vieillard bâti en hercule, à la longue figure osseuse, au front haut et légèrement fuyant, à la bouche amère, au teint africain, aux grands yeux, dont le regard avait un éclat et une fixité inquiétants[2]. Ils ne pouvaient pas

conservés à Dux en Bohême, *Revue des Bibliothèques*, XV, 1905, p. 43-54 (erreurs sur les noms propres). — G. Kahn, publication de divers travaux de Casanova, et en particulier du *Polémoscope*, dans la *Vogue*, 1886 et années suivantes — O. Uzanne, *Casanova inédit*, dans le *Livre*, 1887. — Aldo Ravà, *Studi casanoviani a Dux*, *Il Casanova poeta*, *Le opere pubblicate da Giacomo Casanova* (*Marzocco*, 18 sept., 9 et 23 octobre 1910); *La Musa dialettale di Giacomo Casanova*, Venise, 1911 (extr. de l'*Ateneo Veneto*, ann. XXXIV, fasc. 3, mai-juin 1905). — Charles Henry, *Les connaissances mathématiques de Jacques Casanova de Seingalt*. — B. Marr, Catalogue inédit des papiers de Casanova à Dux, obligeamment communiqué par M. Uzanne.

1. *G. Casanova. Corresp. avec Opiz*, II, p. 24.

2. Voir le portrait de Casanova à soixante-trois ans, en tête de l'*Icosaméron* : JACOB : HIERON : CHASSANÆVS : VENETUS : ANNO : ÆT : SVÆ : LXIII, avec la légende :

> Altera nunc rerum facies, me quero, nec adsum.
> Non sum qui fueram, non putor esse : fui.

« Ce serait un bien bel homme, s'il n'était pas laid », écrivait le prince de Ligne dans une page souvent citée (portrait d'*Aventuros*).

comprendre à quoi pensait cet homme, et avec quels interlocuteurs invisibles il conversait avec tant de feu. Sa mise était si étrange, son visage si ténébreux et chagrin, sa réputation de coureur de filles si fâcheusement établie, ses monologues si insolites, que les passants s'écartaient de son chemin, et que les enfants, effrayés, s'enfuyaient à toutes jambes. Lui, comme absent, ruminait son passé, auprès duquel le présent ne lui paraissait que mélancolie et tristesse. Vieux et cassé, il ne se décidait pas à oublier l'âge brillant où tout lui semblait facile, où chaque jour lui apportait des jouissances nouvelles, qui venaient s'ajouter à celles de la veille et annoncer celles du lendemain. Les regrets cuisants de ceux qui ne savent pas vieillir, il les ressentait avec une intensité maladive, et ne se déclarait heureux que par le souvenir.

Au cours de sa vie errante, on lui avait demandé bien souvent de raconter l'épisode le plus saillant de ses aventures, l'extraordinaire fuite des Plombs, et jamais il ne s'était fait prier, sachant que le succès récompensait immanquablement sa complaisance[1]. Mais l'intérêt de cette histoire résidait surtout dans les détails, dont le récit n'exigeait pas moins de deux heures d'horloge. Vieux, édenté, court de souffle, Casanova dut renoncer bientôt à braver la fatigue physique d'un tel effort. C'est ainsi qu'il fut amené

1. « Tout le monde fut affamé de l'entendre narrer par moi-même pendant trente-deux ans, dit-il dans un manuscrit encore inédit de Dux (*Confutation de la Gazette d'Iéna*), dans lesquels je l'ai peut-être récitée à mes amis curieux au moins mille fois. »

à faire imprimer à Prague, à un nombre assez restreint d'exemplaires, cette *Histoire de ma fuite*, qui, reprise presque sans changements dans les *Mémoires*, était destinée à prendre place parmi les plus curieux récits d'évasions, et à rendre ainsi presque populaire le nom de son auteur[1].

Il semble bien que le succès de ce petit ouvrage n'ait pas été étranger au projet formé par Casanova d'écrire par le menu l'*Histoire de sa vie*. Ce projet, d'ailleurs, le hantait de longue date. Il avait certainement écrit pour lui, au jour le jour, le récit de quelques-unes de ses aventures — son séjour à Constantinople, son entrevue avec Voltaire, par exemple[2] —, gardé beaucoup de lettres, noté surtout des dates, qui lui permettaient de se retrouver dans le dédale de sa vie. C'est aussi avec un plaisir visible qu'il avait inséré dans la *Confutazione*, avec l'histoire de Bettine Gozzi, sœur de son maître de pension de Padoue, un grand nombre de souvenirs et d'observations, rapportés de ses divers séjours en France, émaillé l'*Istoria delle turbolenze della Polonia* de ses souvenirs de voyage en Pologne et en Russie, imprimé

1. *Histoire de ma fuite des prisons de la République de Venise qu'on appelle les Plombs, écrite à Dux en Bohême l'année 1787.* A Leipzig [en réalité à Prague] chez le noble de Schönfeld, 1788, in-8°, avec 2 figures gravées par Berka. — Une autre édition, avec le sous-titre : *Histoire intéressante et instructive pour les jeunes personnes* a paru à Halle, 1797, 2e éd., in-8°. — L'*Histoire de ma fuite* a été réimprimée textuellement par M. de B[ordes] de F[ortages], Bordeaux, 1884, et traduite en italien par Salvatore di Giacomo, 1912.

2. E. Mola, *Fanfulla della Domenica*, 4 août 1912, cite aussi d'autres exemples. On en pourrait allonger la liste.

en 1780 à Venise un long et curieux récit de son fameux duel de Varsovie, parlé dans le *Scrutinio* de sa mémorable visite à Voltaire, enrichi l'*Icosaméron* du portrait de divers personnages rencontrés dans les *casins* de Venise, les cercles de Paris et de Londres, les assemblées allemandes ou les *tertulias* de Madrid. Autant de raisons pour qu'il se mît d'un cœur léger à l'ouvrage, heureux de combattre ainsi l'ennui, lourde maladie qui, dit-il, le tuait en Bohême.

Cette formidable rédaction, Casanova paraît avoir songé tout d'abord à l'arrêter à l'époque de son retour à Venise en 1774. « Vous jugés à propos, lui écrivait son ami Opiz le 26 juillet 1793, de ne les pousser (vos Mémoires) qu'à la cinquantième année de votre âge, puisque, depuis cette époque, la période de votre vie est remplie des événements tristes. Je ne saurais désapprouver cette conduite[1]. » Il paraît bien cependant que l'aventurier changea d'opinion, et que le titre inscrit par lui en tête de son manuscrit : *Histoire de ma vie jusqu'à l'an 1797* n'est point trompeur[2]. Casanova eut aussi l'intention de brûler ses *Mémoires*, mais, à supposer que ce projet fût bien arrêté chez lui, des interventions amicales l'en détour-

1. *G. Casanova. Corresp. avec Opiz*, I, p. 130.
2. G. Gugitz, *Casanova und Josef Freiherr v. Linden* (*Duxer Zeitung*, 19 juillet 1913). Deux cahiers du ms., le 16e et le 17e, se seraient perdus. Le 27 juillet 1792, Casanova écrivait à Opiz : « Je suis à la fin de mon douzième tome, à l'âge de quarante-sept ans, c'est-à-dire à l'année 72 de ce siècle » (*Corresp. avec Opiz*, I, p. 95).

nèrent. « Dites que vous les avez brûlés, lui écrivait plaisamment le prince de Ligne ; mettez-vous au lit ; faites venir un capucin, et qu'il jette quelques rames de papier au feu, en disant que vous sacrifiez vos ouvrages à la Vierge Marie. »

Cependant, au fur et à mesure que les pages succédaient aux pages, les cahiers aux cahiers, Casanova les faisait lire à des amis privilégiés, Jean de Waldstein, évêque de Seckau, parent de son maître, Opiz, inspecteur des finances à Czazlau, le prince de Ligne enfin, tout heureux d'y rencontrer « du dramatique, de la rapidité, du comique, de la philosophie, des choses neuves, sublimes et inimitables ». Son ouvrage, il le savait, était « d'une nature qui fait passer la nuit au lecteur », mais le « cynisme » y était « outré », passant les bornes que la convenance a mises à l'indiscrétion. Il rougissait de n'en point rougir, et se contentait de cette « érubescence secondaire ». Néanmoins, on lui conseillait de publier son ouvrage, Opiz non sans l'engager à le « nettoyer », le prince de Ligne avec plus de hardiesse (gazez vos plaisirs, mais ne les voilez pas). En 1797, Casanova était si décidé à passer outre, qu'il envoya au comte Marcolini, de Dresde, le manuscrit de son premier tome, à condition qu'il voulût bien s'en faire l'éditeur. « La publication de ce premier tome, lui écrivait-il, vous fera connaître la destinée des suivants, et vous déterminera à les faire vivre ou à les brûler. » La préface était écrite, prête à être remise à l'imprimeur. Mais le comte Marcolini était un grave et officiel per-

sonnage[1]. Ses hautes fonctions de premier ministre du roi de Saxe lui imposaient prudence et réserve. Il dut être effrayé par la crudité des récits casanoviens et par la liberté qu'avait prise l'auteur d'y mettre en scène nombre de personnages encore vivants. Il ne marqua donc que peu d'enthousiasme à les patronner de son nom[2].

Sur ces entrefaites, Casanova tomba malade. Peu à peu, la vieillesse avait insinué son poison dans son admirable organisme. A regret, il dut quitter sa table de travail et ses papiers, vrai trésor qui, disait-il, « me rattache à la vie et me rend la mort plus haïssable ». Pendant sa dernière maladie, il trouva une consolatrice en la personne d'Élise von der Recke, curieux type de femme, intelligente, mais exaltée et fortement entachée de basbleuisme. En lui annonçant la visite du comte de Montboissier et de sa femme, fille du célèbre Malesherbes[3], elle lui procura une dernière joie. Il mourut enfin, le 4 juin 1798, à soixante-treize ans[4], après avoir prononcé, s'il faut

1. O'Byrn, *Graf Marcolini*, 1877, in-8°.

2. Casanova, on s'en souvient, avait de la famille à Dresde. Sa sœur, Marie-Madeleine, y avait épousé Peter August, maître de clavecin. Elle eut une fille, qui épousa Carlo Angiolini. C'est ce dernier, qui vendit en 1821 le manuscrit des *Mémoires* de son oncle par alliance à la maison Brockhaus, de Leipzig (*F.-A. Brockhaus, sa vie et ses actes*, II, p. 336 et suiv.; P. Molmenti, *Arch. storico ital.*, XLVIII, p. 39, 41; *Fanfulla della Domenica*, 22 mai et 23 octobre 1910; A. Ravà, *Come furono pubblicate le Memorie di Giacomo Casanova*, *Marzocco*, 13 novembre 1910).

3. Charles-Philippe-Simon de Montboissier-Beaufort Canillac, et Françoise-Pauline de Lamoignon-Malesherbes.

4. M. Bernhard Marr a publié pour la première fois en 1895 l'acte de décès de *Jakob Cassaneus*, *Venezianer* (*Intermédiaire*,

en croire le prince de Ligne, ces paroles théâtrales : « J'ai vécu en philosophe et je meurs en chrétien. »

Dans le petit cimetière de Dux, on peut voir aujourd'hui, enchâssée dans le mur de la chapelle Sainte-Barbe, une modeste pierre, sur laquelle de pieux et charitables fidèles ont fait graver, il n'y a guère plus de quinze ans, ces simples mots :

JAKOB CASANOVA
Venedig 1725
Dux 1798.

Du tombeau primitif, qui consistait, au dire de quelques vieillards, en un socle surmonté d'une petite croix de fer, plus de trace[1]. Mais on conte — c'est une belle légende — qu'au bout de quelques années la croix gisait à terre et que, par les soirs sans lune où le vent geignait dans les arbres du cimetière, les crocs de fer, à demi cachés dans les folles herbes, agrippaient au passage les jupes des dévotes terrifiées. C'était le mystérieux étranger qui sortait de sa tombe et tentait de renouveler ses exploits amoureux.

XXXI, 20 juin 1895, col. 655-658). Ottmann a reproduit en fac-simile (p. 98-99), la page entière du registre des décès.

1. B. Marr a cherché vainement la pierre portant le nom de Casanova, qu'on prétendait avoir existé dans le cimetière. Aucun indice ne permet de retrouver l'emplacement exact de la sépulture (*Intermédiaire*, loc. cit.).



INDEX

A

Acquaviva (Cardinal), 9.
Adam (Johann), 74.
Afflissio (Giuseppe), 387.
Affri (D'), 252, 398, 399, 400.
Aglié (Abbé d'), 116, n. 1, 404, n. 2.
Aguzzi, 342.
— (Marie-Anne), 343, 344, 345.
— (Marie-Élisabeth), 343.
Aïssé (Mademoiselle), 28, 34.
Alaucour (Mademoiselle d'). Voir Jolivet.
Albani (Cardinal), 15.
Albemarle (Lord), 52.
Albergati, 405, n. 4.
Albert-Saint-Hippolyte (Michel d'), 23, n. 2.
— (Thérèse-Gabrielle d'), 23, n. 2.
Alborghetti (Veuve), 209.
Alembert (D'), 48, 130, 421, 422.
Alfieri (Docteur), 226.
Algarotti, 108, n. 3.
Algeri (Pietro), 73.
Altorphe (L'enfant d'), 227.
Amelin (Madame), 332, n. 3.
Ancilla. Voir Campioni (La).
Angervilliers. Voir Bauyn.
Angiolini (Carlo), 442, n. 2.
Angivilliers (Comte d'), 148, n. 3.
Anhalt-Zerbst (Christian-Auguste, prince d'), 260.
— (Princesse d'). Voir Holstein.
Anna Iwanowna, impératrice de Russie, 384.
Ansperger. Voir Augspurgher.
Antoine (François-Antoine d'), 17, 18.
Apollini (Salvatore), 73.
Aragon (Marquis d'). Voir Darragon.
Ardore (Prince d'), 51, 53, 119.
Argens (Marquis d'), 411.
Argenson (D'), 116, 307.
Arginy. Voir Arzigny.
Argouges (D'), 241.
Arioste (L'), 103, 128, n. 1.
Arlandes (Marquis d'), 423.
Armand (Madeleine), 372.

Arnault de Pomponne (Catherine-Constance-Émilie), 248.
Artaud, 275.
Arty (Abbé d'), 61.
Arzigny (Joseph-Charles-Luc-Costin Camus, comte d'), 216, 217.
Astrodi (Marguerite), 30, 37, n. 4.
— (Rosalie), 30, 37, n. 4.
Auberti. Voir Oberti.
Augier (Joseph-Ignace d'), 23.
Augras-Livernay (Anne), 344.
Augsbourg. Voir Augspurgher.
Augspurgher, 274, 275.
— (Marie-Anne-Geneviève), dite mademoiselle de Boulainvilliers, dite la Charpillon, 270, 271, 280-282.
— (Rose-Élisabeth), 272, 274-280.
August (Pierre), 2, 442, n. 2.
Auguste III, roi de Pologne, 76.
Ausberg. Voir Augspurgher.
Autreau (Jacques), 79, 80.
Ayat (Comte d'). Voir Beaufranchet.
— (Comtesse d'). Voir Morphy (Marie-Louise).

B

Bacon (Roger), 229.
Baffo, 4, 418.
Bailleux (Antoine), 265, n. 3.
Baireuth (Margrave de), 267.
Balbi (Père Marino), 112, 115, 416.
Balletti (Antoine-Étienne), 25-27, 29, 59, 87, 133, 183, n. 1, 189, 196, 199, 203, 204, 209, 210, n. 4, 253, 257, 366, 421.
— (Francesco), 26, n. 3.
Balletti (Guillaume-Louis), 29, 189, 199.
— (Hélène-Virginie), dite Flaminia, 26, n. 3, 30, 32, 33, 209.
— (Joseph), dit Mario, 25-30, 78, 182, 190, 195, 196, 199, 203, 366.
— (Louis-Joseph), 29, 199.
— (Marie-Madeleine, dite Manon), 29, 183-212, 421.
Ballexserd, 366, n. 2.
Bambini, 118.
Bandiera, 414.
Barail (Marquis du). Voir Prévôt.
— (Madame du), 65.
Barbaro (Jean-Baptiste), 11, 107.
Barbarou (Mademoiselle), 61.
Barozzi (Francesco), 7, n. 1.
Bartholoni, 366, n. 2.
Bary, 323.
Basadonna (Lorenzo), 112.
Bassi, 7, n. 3.
Bassi-Verati (Laura), 413.
Baur, 219, n. 2.
Baurlier (Simon), 66, n. 2.
Bausset (De), 401.
Bauyn d'Angervilliers (Marie-Jeanne-Louise), 67, n. 3.
Beau, 318.
Beauchamp (De), 54.
Beauchamps (Mademoiselle), 57, n. 1.
Beaudeduit, 366, n. 2.
Beaufranchet (Jacques de), comte d'Ayat, 66.
Beaujeu (Mademoiselle). Voir Duval.
Beaumarchais, 249.
Beaurepos (Comte de), 286.
Beauvallon, 327, 328.
Beauvoisin (Mademoiselle), 300.
Behr (Baron de), 413.

Belfond (Marie-Thérèse de), comtesse de Chastenay, 326.
Bellacla, 302, n. 1.
Bellat, 142.
Bellino (Le faux), 9, n. 2.
Bellisle (Maréchal de), 117, 326.
Benoît XIV, 52, 285.
Benozzi (Jeanne-Rose-Guyonne), dite Silvia, 27-34, 46, 91, 182, 190, 194-196, 199.
— (Marie), 192, 196.
Berchiny (De), 277.
Bergeret, 286, 289.
Bergonzi (Nina), 409, n. 4.
Berlendis (Giovanni), 411.
Bernage (De), 266.
Bernardis (Bernardino de), 7, 8.
Bernis (Abbé, puis cardinal de), 65, 69, 102, 107, 108, 116, 129, 130, 159, 330, 331, 383, 413.
Bernouilli, 228.
Berrac de Cadreils (Louis-Ignace de), 337, 378.
Berryer, 269, n. 1, 278, 330.
Bertelli (Abbé), 55.
Berterzoni (Mathilde), 288.
Bertin, 163, 330.
Bertin de Blagny, 42.
Bertinazzi (Carlo), dit Carlin, 30, 31, 34, 35, 36, 98, 99, 421.
Berville (Madame de), 324.
Besombes, 407, n. 2.
Bettinelli (Saverio), 49, n. 2.
Beurnonville, 244.
Bezaudin (Madeleine), 330, 332.
Bianchi (Giustina), 97.
Billioni, 38.
Binet, 87.
Binetti (La), 87.
Biren (Charles-Ernest de). Voir Courlande.
Bissy (Comte de), 214, n. 3.
Blammer, 277.
Blanche (Jean, baron), 266, 267.
— (Baronne). Voir Caussa.
Blazin (François-Pierre), 324, 327, 328, 329.
— (Comtesse), 329.
Blondel (François-Jacques), 206-211.
— (Georges-François), 208.
— (Jean-Baptiste), 210, 211, 212, n. 3.
Bocage (Madame du), 49, 108, 159, n. 2.
Boccace, 128.
Bodin, 87.
Boé (Jeanne-Rose de), 167.
Boerhave, 162, 216.
Boilleau d'Ossonville (Colombe), 157.
Boisfailly (Marie-Louise de). Voir Morphy.
Boisgelin (Abbé de), 379.
Boivin, 320.
Bolomay (David), 271, n. 1.
Bonaud (Jeanne-Adélaïde), 23, n. 1.
Bonaud de la Galinière, 23.
Bonnet (Louis), 314.
Bonneval, 323.
Bonneval-Pacha, 10.
Bono (Joseph), 219, 222, 225-227, 230, n. 1, 235, 236, n. 1, 237.
Bontemps. Voir Deshayes.
— (La). Voir Leblanc.
Bordoni (Faustina), 72.
Boucher (François), 63, 64, 65.
Bouchotte, 244, n. 4.
Bouillé (Marquis de), 243.
Boulainvilliers (Mademoiselle de). Voir Augspurgher.
Boullet, 123.
Boullongne (Abbé de), 129, 302.

Bourbon (Louis-Aimé, abbé de), 377, 379, n. 5, 381-383.
— (Louis-Joseph-Xavier de), 25, n. 1.
Bourbon-Condé (Princesse de), 169.
Bouret (Jeanne-Marie), 55, n. 2.
Bourgogne (Louis-Joseph-Xavier, duc de), 52, n. 2.
Bourguignon de Camas, 328, 329.
Bournonville (Philippe-Alexandre, prince de), 67.
Bouzet (De), 325.
Brabinsky (Comte de), 384.
Bragadin (Mathieu-Jean), 11, 105, 107, 113, 408.
Bragelonne (Marie-Françoise de), 232.
Braida (Antoine), 104.
Brancaforte (Cardinal), 52.
Branicki (Comte), 97, 405.
Breanson (Charles), 307, n. 4.
Brizay (Comte de), 235.
Brosses (Président de), 94.
Brouville (Madame de), 157.
Brühl (Comte de), 399.
Brûls (Marie-Barbe-Elisabeth-Charlotte-Valérie de), 255, 256, 331.
Brunner (Catherine), 271, 274-276.
— (Julie), 276.
— (Dr), 276, 277.
Brunoy (Marquis de), 263, n. 2.
Buhot, 386, 408.
Buranella (La). Voir Farusi.
Buschini (Francesca), 420, n. 5.
Businello, 100, n. 2, 416.
Busoni (Jean-Marie-Gaspard), 44, n. 1, 357.
— (Pierre-Charles), 357.
Butaut de Marsan (Marie-Reine), 248.

C

Cagliostro, 433.
Cahusac, 71, 74.
Caillau (François-Bernard), 341, 348.
Calandrini (Madame), 28.
Calderoni (Giovanna), dite la Fragoletta, 26, 32.
Calzabigi (Jean-Antoine), 118-120, 124-132, 322, 325.
— (Ranieri), 118-120, 123-130, 133-136, 322-325.
Camargo (Marie-Anne de Cupis de), 90, 91.
Camas. Voir Bourguignon.
Camille. Voir Véronèse.
Campioni (Antonio), 97, n. 2.
— (Thérèse), 97.
— (Vincenzo), 95, 96, 97, 289, 385.
— (La), 26, 94-97.
Campomanès (D. Pedro Rodriguez), 409, n. 4.
Camus d'Arzigny. Voir Arzigny.
Camus de Pontcarré (Jeanne). Voir Urfé.
— (Pierre-Nicolas), 232.
— de Viarmes. Voir Viarmes.
Cantillana-Montdragon (Comte de), 49, 116.
Carexana (Paolo), 72.
Carignan (Prince de), 92.
Carletti, 419.
Carlin. Voir Bertinazzi.
Carrion (Angélique de), 284.
Casanova (Adèle-Catherine), 149.
— (Alexandre), 150.
— (Faustine-Madeleine), 2.
— (François), 2, 3, 12, n. 1, 101, 102, 137-152, 281, 282,

333, 356, 357, 364, 406, 420, 423, 424.
Casanova (Gaétan-Alvise), 2.
— (Gaétan-Joseph), 1, 2, 3.
— (Jean-Alvise), 2, 367, n. 1.
— (Marie-Madeleine), 2, 74, 442, n. 2.
— (Zanetta). Voir Farusi.
Cassin (Marguerite), 157, n. 5.
Castelbajac (Louis, marquis de), 154-158, 161-166, 168, 329.
Castellane (Comte de), 10, n. 1.
Castesse (Louis-Jean-Baptiste), 158.
Catherine II, 136, 147, 152.
Catinon (Mademoiselle). Voir Foulquier.
Caumon, 272.
Caussa (Anne-Marie-Thérèse de), baronne Blanche, 265, 266, 267.
Cavamacchi (Juliette), 6, 54, 94.
Cavanac (Marquis de). Voir Siran.
— (Marquise de). Voir Coupier (Anne).
Cayeu (Mademoiselle de). Voir Rumain (Comtesse du).
Cazanove (Fernandez), 57, n. 1.
Caze, 282.
Cazenore, 405, n. 2.
Cazotte, 213, 243, 244.
Certicelly de Cherilly. Voir Corticelli.
Charles, 422.
Charles-Édouard (Le prétendant), 63, 264.
Charolais (Comte de), 54.
Charon, 217.
Charpillon (Mademoiselle). Voir Augspurgher (Marie-Anne-Geneviève).
Chartres (Duchesse de), 55.
Chassaigne, 286, 322, 326, n. 1.
Chastenay (Comtesse de). Voir Belfond.
Chastenay-Lanty (Gabriel, comte de), 326.
Châtelet (Achille-François-Félicien, marquis du), 234, n. 2, 242-246.
— (Alexis-Jean, marquis du), 239, 240, 241, 242.
— (Alexis-Jean-Camille du), 240, n. 6.
— (Arnulphe-Robert-Honoré du), 240, n. 6.
— (Marquise du). Voir Urfé.
Chavigny (De), 214.
Chenu (Pierre), 314.
Cheval, 364.
Chiari (Abbé), 104, 105, 106, 109, 111.
Chifftel (Marie-Anne), 158.
Chimai (Princesse de), 250.
Choiseul (Duc de), 69, 252, 316, 331, 376, 398, 399, 400, 409, 435.
Clairon (Mademoiselle), 51.
Clary (Princesse), 83, 435, 436.
Clavery, 128.
Clément XIII, 4, 403.
Clément (Charles-François), 185.
Clermont (Comte de), 299, 299, n. 1.
Coëtanfao (Mademoiselle de), 250.
— (Marquis de). Voir Rumain (Comte du).
Cœurdoux (Père), 303, n. 1.
Colbert d'Estouteville. Voir Estouteville.
Coligny (Madame de), 276, 279, n. 1.
Cologne (Électeur de), 265, n. 3.
Concina (Père), 6.
Condorcet, 422, 423.

Condulmer (Antonio), 111.
Conflans (Marquis de), 299.
Contarini, 115.
Conti (Louis-François de Bourbon, prince de), 37, 211, 304, 309, n. 1.
Coppier. Voir Coupier.
Coraline. Voir Véronèse.
Corbeck (Baron de). Voir Wavre.
Corilla Olimpica, 403, n. 2.
Cornelis (Le petit). Voir Pompeati.
— (Madame). Voir Imer (Thérèse).
Corticelli (Madeleine), 238, n. 2.
— (Marie-Anne), 218, 219, 237, 238.
Cosme (Marie-Anne), 356.
Couché, 195, n. 1.
Coupier (Anne), marquise de Cavanac, dite mademoiselle de Romans, 369-381.
— (Jean-Joseph-Roman), 372.
— (Marie-Madeleine), 371, 374, 375.
Courcelles (De), 166.
Courchamps (Pierre-Marie-Jean Cousin de), 217, n. 3.
Courlande (Charles de), 387, n. 1.
— (Charles-Ernest de Biren, prince de), 332, 384-397.
— (Duc de), 384.
— (Duchesse de), 384.
Cousin de Courchamps. Voir Courchamps.
Crausser (Bernard), 405, n. 2.
Crébillon, 46, 47, 48, 82.
Crémille (De), 127.
Crescent de Bernaud, 366, n. 2.
Croce (Antonio), 407.
Croismare (De), 117, 127.
Croissy, 323.
Cromot (Jules-David), 34.
Crussol (Marquis de), 92.

D

Daché, 199.
Dalby (Guillaume), 140.
Damiens, 115, 129, n. 2.
Dancourt, 417, n. 5.
Dandini (Hercule-François), 4.
Dandolo (André), 11, 107, 416.
Dangenancour (La), 329.
Dangeville (Mademoiselle), 51.
Dannenberger (Jean-Henry), 385, n. 3.
Da Ponte (Lorenzo), 236, 237, 430.
Darragon (Paul), 331, 332, 385.
David, 150.
Decastesse. Voir Castesse.
Dehesse (J.-B.-François), 30, 94, n. 2.
Déjardini (Jérôme-Mathieu), 341, 343, 348.
Delachaux (Jeanne-Catherine), 143-145, 147-151.
— (Joseph), 143.
Delafosse, 314, n. 1.
Delapierre de Bouziers (Hélène-Louise-Henriette), 51, n. 1.
Del Castillo, 366, n. 1.
Deleau, 314, n. 1.
Dell' Agata (Michel), 87.
Della Lena (Eusebio), 420, n. 3.
Demay (Jean), 158.
— (Reine), 154-156, 158, 161, 163, 168.
Demonchy (Jean-Baptiste), 322, 323, 325-328.
Desarmoises, 340.
Desch (Madame), 324, n. 2.
Deschamps (Mademoiselle), 61.
Des Fargues. Voir Lafargue.
Desfonts (Chevalier), 277.

Desforges (Jacques), 287.
Deshayes (François), dit Bontemps, 68, 70.
— (J.-B.), 167, n. 1.
— (Marie-Anne), dite Rosalie, 70.
Deslions (Benoît), 341, 347, 348.
Dessentis. Voir Santis.
Destorières, 323.
Destouches, 417, n. 5.
Deux-Ponts (Duc des), 36.
Deville (Mademoiselle), 62.
Dhiesme-Paulian (Pierre-Louis) 120, n. 1.
Diderot, 138, 139.
Diodet, 271, n. 1.
Doberti. Voir Oberti.
Dolfin, 423.
— (Marie-Thérèse), 107, 111, 191.
Dorcet (Simone), dite la Générale Lamothe, 119, 120, 124, 127.
Dormer de Richmond, 286.
Drouais, le fils, 373, 374.
Du Barry, 300.
Dubois-Châtellerault (Michel), 17, 367.
Dubreuil (Mademoiselle), 278.
Du Deffand (Madame), 169.
Dufay-Casanova. Voir Casanova (Alexandre).
Du Fossat (Jean-Antoine). Voir Lustrac.
Dufresne de Francheville, 48.
Dumas, 314, n. 1.
Dumay, le fils, 286.
Dumont, 66.
Dumoulin, 101, n. 2.
Dupré, 88, 89, 90.
Duras (Marquis de), 300.
Duru de Lamothe (Antoine), 119.
Du Tillot (Guillaume-Léon), 15.
Duval, 395.
Duval (Mademoiselle), dite Beaujeu, 299.

E

Égreville (Comte d'). Voir Rouault.
Éon (Chevalier d'), 229.
Erlach (D'), 277.
Esparos (D'), 314, n. 1.
Esterhazy (Comte), 266.
Estouteville (Paul-Édouard Colbert, duc d'), 53, 238, 239.
— (Duchesse d'). Voir Urfé.
Etréhan (Jacques-Robert d'Héricy, marquis d'), 59, 60, 61.
Eymar (Abbé d'), 411.

F

Fabre de Massilian, 328.
Fabris (Général), 424.
Farsetti (Joseph-Thomas), 159, 160.
Farusi (Marzia), 3, 6, 7.
— (Zanetta), dite la Buranella, 2, 3, 7, 34, 72-75.
Faucigny-Lucinge (Comtesse de), 217, n. 3.
Favart (Charles-Simon), 38, 138, 190, 191.
— (Madame), 30, 190, 191.
Favier (Mimi), 92.
Fayolle (Nicolas-Séraphique), 309, 310, 312.
Feltkirchner, 408, 428.
Fénelon (Marquis de), 273, n. 1.
Feydeau de Brou, 217, n. 3.
Flaghac (Seigneur de). Voir Lenormand.
Flaminia. Voir Balletti.
Fleuret (La), 64.

Florance (Mademoiselle), 264.
Focher (Marta-Bastona), 74.
Fontauban, 274, n. 3.
Fontenay, 330.
Fontenelle, 48, 129, n. 2.
Foscarini (Sébastien), 417, 424.
Fouché, duc d'Otrante, 219, n. 1, 214.
Foulquier (Catherine-Antoinette), dite Catinon, 99.
Fouquet, comte de Gisors, 84, n. 1, 214.
Fournier, 199.
Fouve (?), 314, n. 1.
Fragoletta (La). Voir Calderoni.
Fraigne (Jean-Jacques-Gilbert, marquis de), 259, 261.
Fraigne (Marquise de). Voir Rumain (Comtesse du).
Franceschini (Antonio), 72.
— (Gerolima), 72.
Frank (Eva), 217, n. 3.
Franklin, 422.
Frédéric II, 108, n. 3, 132.
Frinzi (Giovanni-Battista d'Antonio), 355, n. 1.
Frugoni, 47, n. 2.
Fulvy (Jean-Henry-Louis Orryde), 51, n. 2.
— (Madame de), 51, n. 2.

G

Gabriac (Camille). Voir Vézian.
Gabriel, 117.
Gaétan, 333-337.
— (Madame), 333-337.
Galiani, 48, 53, n. 1.
Gandini, 35, n. 1.
Gardela (La), 87.
Garnier (Jean), 305, 307.
Gaucher (Lolotte), 52.
Gaulard (Catherine-Étiennette-Charlotte), 55, n. 2.
Gaussin (Mademoiselle), 51.
Gauthier (Mademoiselle), 278.
Gazini (Anne), 158, 162, 168, 169, 171, 176.
— (Filippo), 171.
Gazon de Maisonneuve, 156, 163, 165, 166.
Genlis (Comte de), 273, n. 1.
— (Madame de), 60.
Genovini (Carlo), 341, 342, n. 1, 345, n. 1, 353, 357, 358, 361, 366.
Geoffrin (Madame), 261, 405.
Geofroi (La), 87.
Gérard (Angélique), 154.
Gerbault (François), 128, 135.
Gergi (Anne Henry, comtesse de), 217.
Gergi (Jacques-Vincent Languet, comte de), 217, n. 2.
Gérin, 217.
Geslin (Gervais), sieur de Trémargat, 323, n. 1.
Gesvres (Duc de), 35, 36.
Giacometti (Abbé Jacques), 5.
Giacomotti, 406, n. 2.
Gisors (Comte de). Voir Fouquet.
Gluck, 129.
Goldoni, 3, 5, 26, 32, 35, 38, 49, 99, 102, 159, n. 2, 268, 419.
Gombault, 366, n. 2.
Gontaut-Biron (Louise de), 232, n. 3.
Goudar (Ange), 94, 97, 271, 339.
Goulenoire, surnom de Casanova, 220-222, 225-227.
Gouvenel (Nicolas), 285.
Gozzi (Élisabeth), 4, 439.
Grafigny (Madame de), 49, 50.
Grammont (Duc de), 292, 294, n. 1.

Gramont (Catherine-Charlotte-Thérèse de). Voir Ruffec.
Grandgeont (Jeanne-Marie), 44, n. 1.
Grimaldi. Voir Valentinois.
Grimani, 104, 416, 419.
Grimm, 139.
Grimod de la Reynière, 295.
Guardi, 137.
Guasco (Abbé), 54.
Guillon-Bellegarde (Jean-Louis), 314.
Guyon, 128.

H

Hallais, 336.
Haller, 402.
Halvil (D'), 277.
Hasse, 72, 73.
Hausset (Madame du), 69.
Hautefort (Marquis d'), 128, n. 1.
Helvétius, 49, 418.
Hémery (D'), 128, n. 1, 319.
Henriette la Provençale, 14-24.
Henry (Anne). Voir Gergi.
Héricy (Jacques-Robert d'). Voir Étréhan.
Hérouville (Comtesse d'). Voy. Gaucher.
Herrenschwand, 250.
Holderness (Milord), 176.
Holstein (Jeanne-Élisabeth d'), princesse d'Anhalt-Zerbst, 259-261, 392.
Hope, 201, 305.
— (Esther), 201, 207.

I

Imer (Thérèse), dite madame Cornelis, madame Pompeati, madame Trenti, 218, 222-224, 267-269.
Imer, le père, 268.
Iquy (Marguerite), 63.
Iwanoff, 387, n. 1.

J

Jacquet. Voir Giacomotti.
Jacquin, 197.
Janel (Robert), 210.
Jeandebien (Marie-Anne), 143.
Jeaurat, 146.
Jélyotte, 71, 166.
Joli, 137.
Jolivet (Marie-Jeanne), dite mademoiselle d'Alaucour, 139-142, 149, 282.
Joseph II, empereur, 367, 434.
Jouhannin, 350.

K

Kauderbach (De), 399.
Kaunitz, 129, 136, 149, 151, 424.
— (Comtesse), 177.
Keith (Mylord), 51.
Kettler (De), 401.
Keyser, 134.
Kœnig (Comte), 431, n. 1.
Königgrätz (Évêque de), 396.
Kornmann, 291.

L

Labille, 122.
La Boissière (Mademoiselle), 54.
La Caillerie (Madame de), 35.
La Cerda (De), 95.
La Coste (Jean-Emmanuel, abbé de), 165, 166, 169, 182, n. 1, 316, 321.

La Crosse. Voir Croce.
La Fargue, 287.
La Fosse (De), 214, n. 3.
La Haye (Henry de), 361, 367.
Lamarre (Madame), 407.
Lamballe (Princesse de), 435.
Lamberg (Maximilien de), 261, 396, 416, 430.
Lambert (Louis), 209.
— (Marquise de), 53.
Lambertini (Angélique), 284-290.
— (Prosper). Voir Benoît XIV.
La Meure (Mademoiselle de), 290, 291.
Lamoignon-Malesherbes (Françoise-Pauline de), 442, n. 3.
La Morenne (Baron de). Voir Oberti.
Lamothe (Antoine Duru de). Voir Duru.
— (Charlotte), 407, 408.
— (Générale). Voir Dorcet.
Landelle, 333, 334.
Langeac (Louis-Christophe de La Rochefoucauld, marquis de), 232.
Langelo, 95.
Languet. Voir Gergi.
Lanti (Teresa), 9, n. 2.
Lany (Jean-Barthélemy), 88.
La Perrine. Voir Talvis.
La Pouplinière (Alexandre-Joseph Leriche de), 37, 156, 159, 160, 162-166, 266, 268, 307, 318-320.
— (Alexandre-Louis-Gabriel Leriche de), 167, n. 1.
— (Madame de). Voir Mondran (Marie-Thérèse de).
La Rochefoucauld (François de), marquis de Rochebaron, 214.
— -Langeac. Voir Langeac.
La Rochefoucauld d'Urfé. Voir Urfé.
La Saône (Madame de), 134, 214.
Lascaris (Anne de), 239, 240.
— (Jean-Paul), 215.
— d'Urfé. Voir Urfé.
Lastic (Comte de), 214, 234, 235.
— (Chevalier de), 235.
— (Mademoiselle de), 235.
La Tour-d'Auvergne (Nicolas-François-Julie de La Tour d'Apchier, comte de), 214, 215.
Lattre (De), 366, n. 2.
Laurent, 278.
La Vabre (De), 66, n. 2.
La Vierville, 300.
La Ville (Abbé de), 166, 305, 316, 318.
La Villegaudin (De), 163.
Lazzarini (Abbé Domenico), 5.
Lebel, 376.
Leblanc (Jeanne-Marguerite), dite Bontemps, 68-70.
Leblef (Claude), 289.
Lebrun (Charles), 327, 328.
Leclerc, le cadet, 92.
Lecœur, 328, n. 1.
Leczinski (Stanislas), 136, 189.
Le Duc (Élise), 119, 299.
— (Thérèse), 299.
Lefebvre (André-Georges), 242.
Le François-Piedumont (Jeanne-Marie), 421, n. 3.
Legrand (Mademoiselle), 278.
Lelio. Voir Riccoboni.
Le More (Mademoiselle), 278.
Lemoyne (J.-B.), 167, n. 1.
Lempérière (Jean), 346, 347, 349-352, 354.
— (Richard), 354, n. 2.
Lenoir, 286, 287.
Lenormand (François-Nicolas), 66.

Le Prévost d'Exmes (François), 77, 78, 81.
Leriche, 126.
Le Roy (François-Léonard), marquis de Valenglard, 370, 371.
— (Jean-Antoine), vicomte de Valenglard, 370, n. 3.
Leroy (Julien-David), 212.
— (Marin), 295-297, 299-301.
— (Pierre), 212.
Lesage, 417, n. 5.
Lesseps (De), 269.
Létorière (De), 36.
Le Vicomte (Charles-Yves), comte du Rumain, 248.
Leze (Marco), 104.
Liechtenstein (Prince de), 276.
— (Marie-Thérèse, princesse de), 425.
Ligne (Prince de), 114, 151, 427, 429, 431, n. 1, 437, n. 2, 441, 443.
Lille (Marquis de), 408.
Linguet, 199.
Lismore (Élisabeth O'Brien, comtesse de), 264, 265.
— (Comte de), 265.
Lobkowitz (Comtesse), 256.
Locmaria (De), 140.
Lœvenhaupt (Comte de), 261, n. 4.
Lombard (Madeleine-Suzanne de), 23.
Loos (Jean-Adolphe, comte de), 52, 72.
Lorraine (Prince Charles de), 267.
Löser, 428.
Louis XV, 372, 375-379.
Louis XVI, 435, 436.
Louise (Madame), 383.
Loutherbourg, 138, 139.
Lowendal (Maréchal de), 55.
Lubomirski (Prince Gaspard), 331.
Luckner, 244.
Lucie de Paséan, 6.
Lulle (Raymond), 216.
Lussan (Mademoiselle de), 79.
Lustrac (Jean-Antoine du Fossat, abbé de), 378.

M

M. M. Voir Marie-Madeleine.
Macartney, 217.
Maffei (Comte), 411.
Maglyana, 226.
Maisonneuve. Voir Gazon.
Malesherbes. Voir Lamoignon.
Malipiero, 6.
Malnich (Sigismond, baron de), 309, 310, 312, 313.
Malval (De), 324.
Mannlich (Johann-Christian von), 212.
Mantz (Daniel Benedictus, lord), 256.
— (Milady), 256.
Manuzzi, 104, 105 n. 1, 108, 110, n. 2, 111.
Manzoni (Madame), 6.
Marazzani, 409, n. 4.
Marcel, 427.
Marcello (De), 87.
Marchal de Saincy. Voir Saincy.
Marche (Comte de la), 37.
Marcoline, 18, 19.
Marcolini (Comte), 441, 442.
Maréchal, 64, n. 2.
Marescalchi, 83.
Margalet (Gabriel-Michel-Antoine-Henri de), 23.
— (Jeanne-Marie de), 23, n. 2.
— (Jeanne-Marie-Henriette de), 23.

Margalet (Joseph-Constance de), 23.
— (Joseph-François-Jules-Auguste de), 22.
— (Madeleine-Baptistine, ou Baptistine-Henriette de), 23.
— (Madeleine-Dorothée-Suzanne de), 23.
Margue, 147.
Marie-Madeleine, religieuse de Venise, 107-109.
Marigny (de), 87.
Marini (Generoso), 323, 341-353.
— (Lorenzo), 342.
Mario. Voir Balletti.
Marivaux, 32, 191.
Marmontel, 43, 418.
Martiniani, 355, n. 1.
Marton, 6.
Martorano (Évêque de). Voir Bernardis.
Masnati (Madeleine), 324, n. 2.
Massilian. Voir Fabre.
Masson de Pressigny. Voir Pressigny.
Mathilde, 110, n. 1.
Mauconseil (Madame de), 189, 198, 200.
Maugiron (Comte de), 143.
Mauroy (De), 67, n. 1.
Mazarelly (Mademoiselle), 300.
Medebac, 26.
Melfort (Louis Drummond, comte de), 39.
Memmo (André), 107, 114, 172, 173, 177, 416, 430.
— (Bernard), 104, 107.
— (Laurent), 107.
Mengs (Raphaël), 409, n. 4.
Menzel, 266.
Mercier, 361.
Mesmes (Marquise de), 217, n. 3.
Mestre (Jeanne), 44, n. 1.
Métastase, 72, 73, 119, 120.
Meusnier (L'inspecteur), 34, 57, 65, 91, 92, 95, 274.
Meyzieu (M. de). Voir Pâris.
Micheli (Anna), 108.
— (Léopold), 341, 342, n. 1, 345-347.
Mirabeau, 436.
Mocenigo, 83, 170, 416.
Modène (Duchesse de), 53.
Mollet, 64, n. 2.
Monaco (Charles-Maurice Grimaldi de), comte de Valentinois, 67.
— (Honoré-Camille-Léonor, prince de), 37, 57, 67.
Mondonville, 81, 82, n. 1, 166.
Mondran (Louis de), 167, n. 1.
— (Marie-Thérèse de), 166, 167, 380.
Montagu (Lady), 174.
Montansier (Mademoiselle), 300.
Montbarey (Comte de), 143, 144, 145, 151.
Montbéliard (Princesse de), 278.
Montboissier-Beaufort-Canillac (Charles-Philippe-Simon de), 442.
Montereali (Antonio), 7, n. 1.
— (Lucia), 7, n. 1.
Montgolfier, 422, 423.
Monti (Lucrezia), 9.
— (Marco), 415.
Montmartel (Marie-Armande de Béthune, comtesse de), 262, 263.
— (M. de). Voir Pâris.
Montmorency (Duc de), 94, n. 2.
Moreau, 163.
Morel-Châtellereau, 359, 367.
Morhange (De), 274, n. 3.
Morin (Madame), 371, 374.
Morosini (François II), 404, n. 5, 416.

Morosini (François-Laurent), 51.
Morphy (Brigitte), 62.
— (Daniel), 63.
— (Madeleine), 62, 66, n. 2.
— (Marguerite), 62.
— (Marie-Louise, dite Louison), 57, n. 1, 62-66.
— (Victoire), 62, 66, n. 2.
Moulin (J.-L.), 309, 310, 312.
Mourgues (De). Voir Potevin.
Mural, 325.
Muralt (Louis de), 227-229, 405, n. 1.
Muralt (Sara de), 228.
Murray (John), 94, 108, n. 2, 174.

N

Nanette, 6.
Narbonne (Jean, comte de), 59, n. 1.
Nardony de Romanis (Antoine-Gaspard-Jacques-Tranquillin), 285.
Nattier (Jean-Marc), 55, 183, 184, 309, n. 1.

O

Oberti (Charles-Henry), baron de La Morenne, 356-360, 363, 364.
O'Brien (Daniel), 63.
— (Élisabeth), comtesse de Lismore, 264, 265.
— (Marie-Hélène), 264, n. 1.
— (Morogh), 264, n. 1.
Odiffret, 402, n. 3.
O'Kelly (Comte), 322.
Olonne (Duc d'), 215.
Opiz (Jean-Ferdinand), 396, 440, 441.
O'Reilly, 428, 429.
Orléans (Duc d'), 273, n. 1.
Orsi (François), 324, 341.
Ossonville. Voir Boilleau.

P

Pagani, 125.
Paine (Thomas), 245.
Pajou, 140, n. 3, 374.
Pallavicini, 72.
Pantassena (Eupolemo), nom arcadien de Casanova, 434.
Paracelse, 162, 216.
Paradis, 303, n. 1.
Paralis (M. de), nom cabalistique de Casanova, 191.
Parelly, 135.
Pâris (Madame), 53, 54.
Pâris de Meyzieu, 127, 262.
Pâris de Montmartel (Jean), 262, 263, n. 2.
Pâris-Duverney, 117, 123, 124, 126, 129, 262, 317.
Parme (Louise-Élisabeth, duchesse de), 16.
— (Philippe, duc de), 15, 16.
Passano (Giacomo), dit Pogomas, 219-230.
Paterson (James), 402, n. 3.
Patu (Claude-Pierre), 46, 49, 88-90.
Paulée de Prévillers, 126.
Pelissier (Mademoiselle), 278.
Pellicia (Clementina), 409, n. 4.
— (Maria-Teresa), 409, n. 4.
Pestalozzi, 135.
Petit, 135.
Petitain (Louis), 361-363.
Petitbois, 277.
Phiffer, 277.
Philidor (François), 81.
Piccinelli (Anne), 61, 62.
Picciona (La), 409, n. 4.

Pichard (Mademoiselle), 278.
Pigalle, 263, n. 2.
Pilâtre du Rozier, 422, 423.
Pitrot (Antoine-Bonaventure), 74, 91-94, 249, n. 2.
Pittoni, 415, n. 3.
Pizzi (Abbé Joachim), 413.
Planchaud, 275.
Plancy (De), 277.
Pleure (De), 67, n. 1.
Pogomas. Voir Passano.
Polignac (Comtesse de), 250, 251, 259, n. 3.
Polignac (Louis-Alexandre, marquis de), 250.
Pologne (Roi de). Voir Auguste III, Leczinski.
Pompadour (Madame de), 69, 117, 119, 130, 209, 376, 378, 435.
Pompeati (Joseph), 218, 222, 223, 227, 267.
Pompeati (La). Voir Imer (Thérèse).
Pompei (Comte), 115.
Pomponne. Voir Arnault.
Pontcarré (Jeanne-Camus de). Voir Urfé.
Porlier, 146.
Poteau (Femme), 269.
Potevin de Mourgues (Guillaume), 356.
Pouilly (De), 261, n. 1.
Pouteau, 244.
Pratolini (Antonio), pseudonyme de Casanova, 418.
Préaudeau (Claude), 55, n. 2.
Préaudeau (Claude-Jean-Baptiste), 55, n. 2.
— (Madame), 55.
Pressigny (Jean-François-Louis Masson de), 238.
Préville, 51.
Prévost. Voir Le Prévost d'Exmes.
Prévôt (Jacques-Charles), marquis du Barail, 188, n. 1.
Prunelay (Madame de), 96.
Pulcinelli (Catherine), dite Vizenza, 384.

Q

Querini (Angelo), 178.
Quinson (Mimi), 56-58.

R

Rabache (François), 242.
Rabon (Anne-Madeleine), 91, 92.
— de Sainte-Sabine, 199.
Rachel, 184.
Rame (Abraham), 124.
Rameau, 71, 74, 75.
Ranuzzi (Jérôme, comte de), 52, 53.
Razetti, 93, 237.
Reculé, 163.
Régis (Louise), dite Reix ou Rey, 93, 94, n. 2, 249, n. 2.
Regnaud-Sainte-Brune (Marguerite), 234.
Regnault, 366, n. 2.
Regnier (Raymond), 288.
Reix (Louise). Voir Régis.
Rey (Louise). Voir Régis.
Reynier. Voir Regnier.
Rezzonico. Voir Clément XIII.
Riccoboni (Antoine-François), 199.
— (Louis-André), dit Lelio, 30, 32.
— (Madame). Voir Balletti (Hélène-Virginie).
Richecourt (De), 314, n. 1.
Richelieu (Maréchal de), 53, 84, 93, 156.
Richemont (Mademoiselle), 54, n. 2.

Ricla (Comte de), 368, 409, n. 4.
Rigierbos (Cornelius), 267.
Riondet (Aimé), 336.
Rivière (Madame), 115.
— (Les sœurs), 97-99.
Robert (Les frères), 422.
Robespierre, 436, 437.
Rochard de Bouillac, 30.
Rochebaron (François de La Rochefoucauld, marquis de), 214.
Rochebrune, 319.
Rodrigo, 186.
Rogé, 314, n. 1.
Rohan (Prince Constantin de), 264, n. 3.
Roi (Le) de beurre. Voir Leroy (Marin).
Roll (Baron Vittorio), 402, n. 2.
— (Baronne), 402, n. 2.
Rollin, 95.
Romagnesi, 79.
Roman (La), 87.
Roncherolles (Louise-Françoise-Gabrielle Rouault de), 250.
Roquelaure (Mgr de), 255, n. 1.
Rosemberg (Comte de), 170, 177.
— (Comtesse de). Voir Wynne (Justinienne).
— (Prince de), 179, n. 3.
Rosezki (François-Henri, baron de), 331, n. 2.
Rossi (Pietro), 82, n. 2.
Rossignol, 395.
Rostaing, 272, 280.
Rothschild (Alphonse de), 219, n. 1.
Rouault (Anne-Émilie-Jean-Baptiste), vicomte de Gamaches, 249, n. 2.
— (Charles-Joachim, marquis de), 249, n. 2.
— (Jean-Joachim), marquis de Gamaches, 247, 248.
Rouault (Nicolas-Alophe-Félicité), comte d'Egreville, 42, 50, n. 2, 249.
— de Gamaches (Constance-Simone-Flore-Gabrielle). Voir Rumain (comtesse du).
— Voir Roncherolles.
Roulier, 163, 335.
Rousseau (Jean-Jacques), 36, 37, 418, 435.
Royer, 289.
Ruffec (Armand-Jean de Saint-Simon, duc de), 67, n. 3.
Ruffec (Catherine-Charlotte-Thérèse de Gramont, duchesse de), 67-69.
— (Jacques-Louis de Saint-Simon, duc de), 67.
Rumain (Charles-Yves Le Vicomte, comte du), 248, 258.
— (Constance-Simone-Flore-Gabrielle Rouault de Gamaches, comtesse du), 50, 233, 247-259, 365, 401, 407, 421.

S

Sabiski. Voir Saby.
Saby (Antoine), 323, 325, 329-332, 387.
— de Chalabre, 332, n. 3.
Sade (Comte de), 53.
Saffrai (De), 165, 166.
Saincy (Louis-Pierre-Sébastien Marchal de), 140.
Saint-Albin (Mgr de), 264.
Saint-Aubin (Madame de), 318.
Saint-Chamans (Marquis de), 300.
Saint-Florentin (Comte de), 163.
Saint-Georges (Chevalier de), 264.
Saint-Germain (Comte de), 217, 261, 302, 433.

Sainte-Hélène (Baron de), 385.
Saint-Hilaire (La), 54.
Saint-Hyacinthe, 110, n. 1.
Saint-Jean (Madame), 203.
Saint-Simon (Jacques-Louis de). Voir Ruffec.
Saint-Simon-Ruffec (Marie-Christine-Chrétienne de), 67, n. 3.
Saint-Sulpice (Chevalier de), 325.
Sandrin, 361.
Santis (Joseph de), 126, 288, 322-329, 341, 342, n. 1, 345.
Sarrasin, 51.
Sartines (De), 167.
Saulnier (Abbé), 357, 358.
Savoie (Marie-Antoinette-Ferdinande de Bourbon, duchesse de), 25, n. 1.
— (René de), comte de Tende, 240.
— (Victor-Amédée, duc de), 25, n. 1.
Saxe (Électeur de). Voir Pologne (Roi de).
— (Marie-Josèphe de), 25, n. 1.
Schizza, 409, n. 4.
Schukmann (Henriette de), 20, n. 2.
Scotti (Étienne), 308-310, 312, 313.
Seckau (Évêque de). Voir Waldstein (Jean de).
Séguier (Jean-François), 411.
Sersalles (François, comte de), 52, 53.
Sery (De), 314, n. 1.
Siberre (Gabrielle), 54.
— (Rosette), 54, n. 2.
Silly (Marquise de). Voir Véronèse (Anne-Marine).
Silvia. Voir Benozzi.
Simon (Françoise), 57, n. 1, 64.
Simon, 128, n. 1.
Simonini, 137.
Simons (Benjamin), 182, n. 1, 219, n. 2.
— (Samuel), 182, n. 1, 219, n. 2.
Siran (Anne-Françoise-Henriette de), 379, n. 2.
— (Gabriel de), marquis de Cavanac, 379.
— (Louis-Aimé-Marie-Stanislas de), 379, 380.
Slodtz (J.-B.), 309, 310, 312.
Smith (Joseph), 172.
Soavi (La), 87.
Sormany (Jacques de), 324.
Soubise (Prince de), 129, n. 2.
Sperotti (Perina-Lucia), 35.
Spinelli (comtesse), 23, n. 2.
— (Jean-André-Félix), 23, n. 2.
Spinola (Carlo), 417, n. 1.
Stahrenberg, 116.
Stazzini (Angela), 342-344.
Stratico (Gian-Domenico), 412, n. 3, 417, n. 1.
— (Simon), 417, 419.

T

Taillevis ou Tailvis. Voir Talvis.
Tallow (Lord), 265.
Talvis de la Perrine (Alexandre-Jean-François), 101, n. 3.
— (Michel-Louis-Gatien, vicomte de), 84, 100, 101.
Tartini, 265, n. 3.
Taruffi (Abbé), 405, n. 4.
Tende (Comte de). Voir Savoie.
Thon de Mayer, 126.
Thormann (Gabriel de), 278-280.
Thoros (Jeanne), 101, n. 3.
Tiers (Baron de), 73, n. 2.
Thiébault (La), 57.

Tiercelin (Mademoiselle), 376, n. 3.
Tilleul (Madame du), 256.
Tilney (Lord), 417, n. 1.
Tinterlin (Marguerite), 157, n. 2.
Tiretta (Edoardo), 283, 284, 333, 334.
Torci (De), 401.
Tosi (Jacques), 324, n. 2.
Tourton, 219, n. 2.
Touzet, 323.
Treiden (Baron de), 387.
Trémargat (De). Voir Geslin.
— (Madame de). Voir Varennes.
Trenti (Madame). Voir Imer (Thérèse).
Tronchin, 37.
Turlot (Claude-François), 382.

U

Uccelli, 7, n. 3.
Urfé (Adélaïde-Marie-Thérèse d'), marquise du Châtelet, 217, 233, 235, 239-242.
— (Agnès-Marie d'), duchesse d'Estouteville, 216, n. 1, 233, 238, 239.
— (Honoré d'), 230, 231.
— (Jean-Antoine-François d'), 233.
— (Jeanne Camus de Pontcarré, marquise d'), 29, 84, n. 1, 162, 213-222, 225-243, 267, 307, 370, 392, 407, 421.
— (Joseph-Marie de Lascaris d'), 232.
— (Louis-Christophe de La Rochefoucauld de Lascaris d'), 232, 233.
Usson (Marquise d'), 250, n. 3, 259, n. 3.

V

Valbelle (Marguerite-Delfine de), 250.
Valbonnais (Jean-Pierre Moret de Bourchenu, marquis de), 371.
Valenglard (Comte et marquis de). Voir Le Roy.
Valentinois (Charles-Maurice Grimaldi de Monaco, comte de), 67.
Valmarana (Madame de), 87.
Vancquetin (Anne-Françoise), 318.
— (Louis), 319-321.
Vandière (De), 65.
Van Eyck, 268, 401.
Vanloo (Carle), 192.
— (Madame Carle), 210-212.
Vanrobais, 303.
Vareine (Mademoiselle), 278.
Varennes (Marie-Anne de), dame de Trémargat, 323, n. 1.
Varnier (Antoine), 374.
— (Marie-Madeleine), 377.
— (Madame). Voir Coupier (Marie-Madeleine).
Varuti (Matteo), 110.
Vasseur (Mademoiselle), 51.
Vaumartel (Mademoiselle de), 65.
Vauréal (Chevalier de), 37.
Vauversin, 168, 360.
Vavre. Voir Wavre.
Vegras (De), 298, n. 1.
Vein, 366, n. 1.
Vergennes, 423.
Verne (Jules), 432.
Véronèse (Anne), 37, n. 2.
— (Anne-Marine), dite Coraline, 30, 35-37, 139, 421.
— (Camille-Antoinette-Jacque-

line), dite Camille, 30, 35, 38-44, 160, 421.
Véronèse (Carlo-Antonio), 30, 35, 36-44, n. 1, 73, n. 2, 324.
— (Marine-Lucie), 44, n. 1, 357.
— (Pierre-Antoine-François), 44, n. 1.
Verri (Alexandre), 269.
— (Pierre), 269.
Verzura, 62, n. 2.
Vézian (Antoine-François), 61.
— (Camille-Louise), 58-61.
Vial (Antoine), 242, n. 2.
Viarmes (Jean-Baptiste-Élie Camus de Pontcarré de), 216.
Viel, 350.
Villars (Duc de), 53, 95, 332.
Villeneuve (Arnaud de), 216.
— (De), 10, n. 1.
— (Mademoiselle), 278.
Vincent (Louis), 298, n. 1.
Viscioletta (La), 414, n. 1.
Vitelli (Marquise), 413.
Vitry (Mademoiselle), 278.
Vitzthum (Comte de), 318.
Vizenza. Voir Pulcinelli.
Voisenon, 32, 81, 82, n. 1, 191.
Voltaire, 46, 48, 54, n. 2, 82, 110, n. 1, 402, 411, 417, 418, 431, 435, 439, 440.
Von der Recke (Élise), 442.
Vulcani (Bernardo), 72, 74.
— (Isabella), 72, 74.

W

Waldstein (Emmanuel-Philibert, comte de), 425.
— (Jean de), 441.
— -Wartenberg (Joseph-Charles-Emmanuel de), 179, n. 3, 424, 425, 426, 429, 435.
Wallenstein, 434.
Wasser (Joachim), 256.
Wavre (Charles-Jean-Baptiste de), baron de Corbeck, 324.
Weigel, 413.
Whithead, 281, n. 1.
Wiedau (Baron de), 401.
Wiederholt, 428.
Wilkes (John), 281, 282.
— (Mary), 282.
Wrangen (Baron de), 61.
Wurtemberg (Prince Louis-Eugène de), 36.
— (Duc de), 87.
Wynne (Anne-Amélie), 171.
— (Justinienne), comtesse Orsini-Rosemberg, 154-156, 158-162, 165, 166, 169-180, 251.
— (Marie-Élisabeth), 171.
— (Richard), 170, 171, 174.
— (Richard), fils, 171.
— (Thérèse-Suzanne), 171.
— (William), 171.
— (Madame). Voir Gazini (Anne).

X

Xavier, 323, 329.
X. C. V. (Madame et mademoiselle). Voir Wynne.

Z

Zaguri (Pietro), 416.
Zannovich, 424, n. 1.
Zorzi (Marc-Antoine), 104, 107, 191.

TABLE

Pages.
AVANT-PROPOS . . . . I-XI

CHAPITRE I

LA JEUNESSE DE CASANOVA

La Fragoletta. — Gaétan-Joseph Casanova et Zanetta Farusi. — Les frères et sœurs de Jacques Casanova. — Son enfance maladive. — Ses études à Padoue. — Le doctorat *in utroque jure*. — L'adolescence à Venise. — Les premières fredaines. — Le sermon du Saint-Sacrement. — Le voyage de Calabre. — Premières aventures en Italie, à Corfou, à Constantinople. — Zuan Bragadin. — Casanova en 1750 1

CHAPITRE II

UNE INCONNUE DE CASANOVA : HENRIETTE LA PROVENÇALE

Une rencontre romanesque. — Césène et Parme. — Court bonheur. — L'hôtel des Balances. — Nouvelles rencontres. — Aix-en-Provence. — Le château près de la Croix-d'Or. — Les Margalet, seigneurs de Luynes. — Deux Henriette de Margalet. 14

CHAPITRE III

PARIS. LE MÉNAGE BALLETTI ET LA COMÉDIE-ITALIENNE

Le petit-fils de la Fragoletta. — Mario, Silvia et leurs enfants. — Le quartier de la Comédie-Italienne. — Les acteurs. — Lelio. — Flaminia. — Coraline et Camille Véronèse. — Un madrigal de Casanova. 25

CHAPITRE IV

PROMENADES ET VISITES

Le Palais-Royal. — Patu. — Crébillon le père. — Madame du Bocage. — D'Alembert, Fontenelle. — Galiani. — Madame de Grafigny. — Le Théâtre-Français. — Les ambassadeurs étrangers. — Sersalles et Ranucci. — Le « couvent » de madame Pâris. — Amis de passage . . 45

CHAPITRE V

CASANOVA ET QUELQUES FEMMES

Mimi Quinson; ses débuts avec le « sieur de Cazanove ». — Mademoiselle Vézian et ses amants. — Louison Morphy, dite Sirette. — La duchesse de Ruffec. — La Bontemps, devineresse 56

CHAPITRE VI

LES ESSAIS DE THÉATRE DE CASANOVA

Zanetta Farusi à Dresde. — L'adaptation de *Zoroastre*. — Les éloges du *Mercure*. — Les *Thessaliennes* ou *Arlequin au Sabbat*. — Critique sévère. — Voisenon, Casanova et les *Israélites sur la Montagne d'Oreb*. — L'*Écossaise* de Voltaire. — Le *Polémoscope*. 71

CHAPITRE VII

DANSEURS ET DANSEUSES

Les *Fêtes Vénitiennes*. — Dupré et la Camargo. — Antoine-Bonaventure Pitrot. — Une passade inconnue de Casanova : Anne-Madeleine Rabon. — La belle Ancilla. — Le ménage Campioni. — Les sœurs Rivière 86

CHAPITRE VIII

LA VIE A VENISE. LES PLOMBS. LE RETOUR EN FRANCE

Le chevalier de Talvis. — Venise au XVIII[e] siècle. — Casanova « mauvais garçon ». — Les rapports de l'espion Manuzzi — L'abbé Chiari et la *Commediante in fortuna*. — L'abbé de Bernis. — Marie-Madeleine X... — Casanova franc-maçon et cabaliste. — La mission de Messer-Grande. — Les Plombs. — La Fuite. — Le retour à Paris. 100

CHAPITRE IX

LES FRÈRES CALZABIGI ET LA LOTERIE DE L'ÉCOLE MILITAIRE

Pâris-Duverney et l'École Militaire. — Embarras financiers. — Ranieri et Jean-Antoine Calzabigi. — La générale Lamothe et ses gouttes d'or. — La loterie. — Son mécanisme. — Rôle prépondérant des Calzabigi. — Leur départ. — Casanova, « l'un des directeurs » de la loterie. — Une lettre de Ranieri. 117

CHAPITRE X

FRANÇOIS CASANOVA, PEINTRE DE BATAILLES

Ses premiers succès. — Son entrée à l'Académie de peinture. — Le jeune Loutherbourg. — M. de Saincy et Marie-Anne Jolivet. — La maison de la rue des Aman-

diers. — Le prince de Montbarey et Jeanne-Catherine Delachaux. — Le logement du Vieux-Louvre. — L' « inconduite » du peintre. — Sa fuite à Vienne. — Ses enfants. 137

CHAPITRE XI

LA FAUTE DE JUSTINIENNE WYNNE

Reine Demay, sage-femme, et le marquis de Castelbajac. — Les demoiselles de l'hôtel de Bretagne. — Farsetti et M. de La Pouplinière. — Les imprudences du sieur « Cazenove ». — Enquête policière. — Interrogatoire de Casanova. — La Pouplinière, l'abbé de La Coste. — « Giustiniane » Wynne. — André Memmo. — La comtesse Orsini-Rosemberg, femme de lettres. 153

CHAPITRE XII

LES AMOURS MALHEUREUSES DE MANON BALLETTI

Marie-Madeleine Balletti. — La Thalie de Nattier au salon de 1757. — Le musicien Clément. — La maison de la rue du Petit-Lion. — Les Balletti et les Favart. — Correspondance amoureuse. — Le voyage à Dunkerque. — Madame de Mauconseil. — Bagatelle. — Le premier voyage de Hollande. — La mort de Silvia. — Casanova fiancé. — Le mariage de Manon. — François-Jacques Blondel, architecte. — Son fils. — Mort prématurée de Manon Balletti 181

CHAPITRE XIII

LA MARQUISE D'URFÉ

Cazotte et la doyenne des Médées françaises. — Le comte de La Tour-d'Auvergne. — L'échappé des empereurs d'Orient. — La maison de la rue des Deux-Portes. — L'hôtel du Quai des Théatins. — Casanova chez madame d'Urfé. — La correspondance de Joseph Bono. — L'arbre végétatif d'or. — Lettres de Passano, dit Pogomas, de

madame Cornelis, de Louis de Muralt. — La marquise écrit à l'auteur de l'*Astrée*. — Le testament et la mort de la marquise. — Les bijoux volés, d'après Lorenzo Da Ponte. — Marie-Anne Corticelli. — La duchesse d'Estouteville. — Les malheurs du marquis et de la marquise du Châtelet. — Le général Du Châtelet 213

CHAPITRE XIV

LA COMTESSE DU RUMAIN

Mademoiselle de Cayeu. — Le comte d'Égreville. — Mademoiselle de Coëtanfao, marquise de Polignac. — Valérie de Brûls, aventurière. — Les lettres de madame du Rumain à Casanova. — La marquise de Fraigne, ex-comtesse du Rumain 247

CHAPITRE XV

GRANDES DAMES ET PÉCHERESSES

La princesse d'Anhalt-Zerbst. — Madame de Montmartel. — Une lettre originale. — La comtesse de Lismore et son fils lord Tallow. — La baronne Blanche. — Les avatars de Thérèse Imer : madame Pompeati, madame Trenti, lady Cornelis 260

CHAPITRE XVI

LA FAMILLE DE MADEMOISELLE CHARPILLON

Mademoiselle de Boulainvilliers. — Berne et les bains de La Mate. — Catherine Brunner, femme Augspurgher, ses sœurs et sa fille. — Un rapport de l'inspecteur Meusnier. — Le jeune suisse Thormann. — La Charpillon à Londres. — Casanova et John Wilkes 270

CHAPITRE XVII

ANGÉLIQUE LAMBERTINI ET LE TRIPOT DE LA RUE CHRISTINE

Edoardo Tiretta. — Sa vie aux Indes anglaises. — La Lambertini et sa maison de jeu. — L'abbé Desforges. — Le couple Reynier-Berterzoni. — Le meurtre du Mont-Parnasse. — Mademoiselle de La Meure. 283

CHAPITRE XVIII

LA MAISON DE LA PETITE-POLOGNE

La Petite-Pologne au XVIIIe siècle. — Marin Le Roy, marchand de beurre. — Le chemin de Mousseaux, la maison et les jardins de Casanova. — Les successeurs de Casanova 292

CHAPITRE XIX

L'ENCLOS DU TEMPLE

Casanova « homme à projets ». — La lettre à la Sérénissime République. — La manufacture d'impression sur soie. — Le prince de Conti. — Jean Garnier, maître d'hôtel de la reine. — Étienne Scotti et le baron de Malnich. — Un rapport d'experts. — Casanova précurseur?. 302

CHAPITRE XX

LES COMPAGNONS DE CASANOVA : GRECS ET FILOUS

L'abbé de La Coste. — La « ménagerie » de Passy. — La loterie de Gemund. — Joseph de Santis. — Les jeux clandestins. — Dupes et complices. — Le chevalier de Saby et Madeleine Bezaudin. — La banqueroute de Gaétan. . 316

CHAPITRE XXI

UNE AFFAIRE DE JEU

Casanova joueur. — Ses façons de « corriger la fortune ». — L'hôtel de la Reine. — Generoso Marini, Angela Stazzini. — Les petites Aguzzi. — Une partie malheureuse. — Une plainte de Casanova. — L'affaire Casanova-Marini. — L'affaire Casanova-Lempérière. — Casanova condamné. — Transaction. 339

CHAPITRE XXII

CASANOVA ESCROC

Charles-Henry Oberti, baron de La Morenne. — Une lettre de change taxée de faux. — Des Juges consuls au Parlement. — L'affaire Casanova-Petitain. — Casanova au For-l'Évêque. — Une lettre de madame du Rumain. — Nouvelle condamnation de Casanova 355

CHAPITRE XXIII

MADEMOISELLE DE ROMANS

Casanova à Grenoble. — Les Roman-Coupier. — L'âge d'Anne Coupier. — Un portrait de Drouais et un buste de Pajou. — Madame Varnier. — Mademoiselle de Romans, maîtresse de Louis XV. — L'abbé de Lustrac. — La disgrâce. — Le ménage Cavanac — « Madame et chère reine ». — L'émigration et la mort de la marquise de Cavanac. — L'abbé de Bourbon. — Sa maison du cloître Notre-Dame. — Son voyage d'Italie. — Sa mort à Naples 369

CHAPITRE XXIV

CASANOVA ET LE PRINCE DE COURLANDE

Charles-Ernest de Biren, prince de Courlande. — Le chevalier Singalt de Farussi. — Courlande à la Bastille. — La correspondance de Casanova, « illustre fripon ». — L'encre sympathique et l'or sophistique. Un livre de Carra. — Le *Journal de Paris.* — Les « stupides bohêmes » 384

CHAPITRE XXV

DERNIÈRES AVENTURES

Hollande, Allemagne, Suisse. — La visite à Voltaire. — Italie, France, Angleterre, Russie, Pologne. — Le duel de Varsovie. — Le séjour à Paris en 1767. — Les aventures espagnoles. — France et Italie. — Le retour à Venise. — Casanova « confident » des Inquisiteurs d'État. — Nouveau séjour à Paris en 1783. — Autriche et Bohême 398

CHAPITRE XXVI

LE DIABLE ERMITE
LA VIEILLESSE ET LA MORT EN BOHÊME

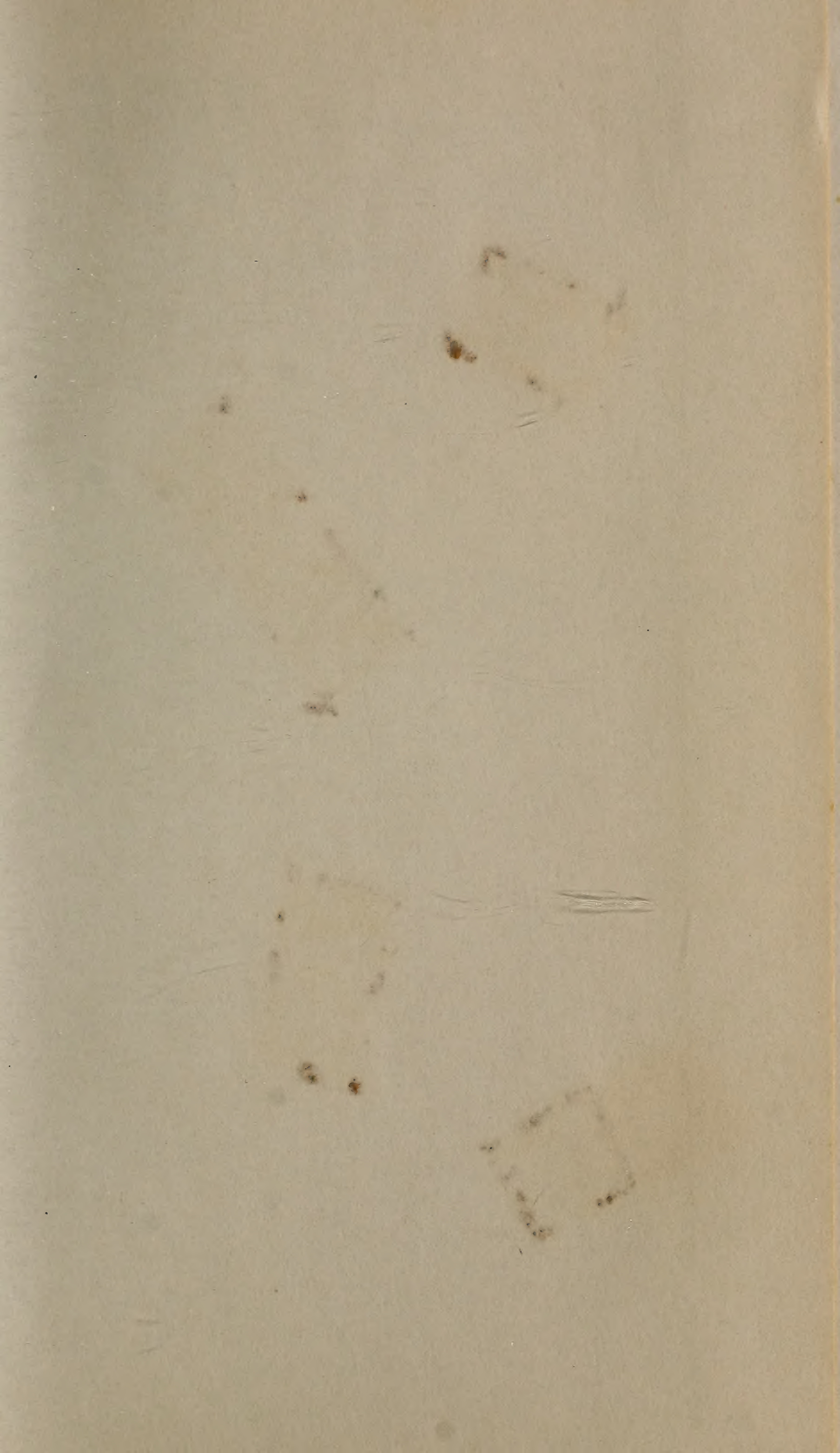
Dux et les Waldstein. — Succès et tristesses. — Correspondance littéraire et scientifique. — Les ouvrages de Casanova. — Casanova et la Révolution française. — L'*Icosaméron*, la *Duplication du cube*, etc. — L'*Histoire de ma fuite.* — Les *Mémoires*, Opiz, et le prince de Ligne. — La mort de Casanova. — Un belle légende . 425

INDEX. 445

1828-13. — Coulommiers. Imp. PAUL BRODARD. — 4349-3-14.










University of
Connecticut
Libraries

